



HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

DE 1789 A 1830

IV

IMPRIMERIE PORTHMANN,
rue du Hasard-Richelieu, 8.

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE

DE 1789 A 1830

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

CONTENANT

LE PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES FRANÇAIS

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX

PAR

M. CABET

EX-PROCUREUR GÉNÉRAL ET DÉPUTÉ

TOME IV

PARIS

PAGNERRE, ÉDITEUR

RUE DE SEINE, 14 BIS

1840

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

DE 1789 A 1830.

SUITE DE LA CONVENTION

ET DE LA DEUXIÈME SECTION.

CHAPITRE XI.

RAPPORT DE ROBESPIERRE SUR LA SITUATION POLITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE. — SON RAPPORT SUR LES PRINCIPES DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. — SON RAPPORT SUR LES PRINCIPES DE MORALE SOCIALE ET POLITIQUE. — RAPPORT DE SAINT-JUST SUR LA PROPRIÉTÉ. — THÉORIE DU GOUVERNEMENT DÉMOCRATIQUE. — RECONNAISSANCE DE L'ÊTRE-SUPRÊME. — SECOURS AUX CITOYENS INDIGENTS. — PITT EXCITE ET SOUDOIE LA COALITION. — PRÉPARATIFS DE DÉFENSE EN 1794. — OPÉRATIONS MILITAIRES EN 1794. — ABOLITION DE L'ESCLAVAGE. — COMBAT NAVAL : HÉROÏSME DU VENGEUR. — AMÉLIORATIONS INTÉRIEURES. — CONDAMNATION DES ANCIENS FERMIERS-GÉNÉRAUX. — TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR ROBESPIERRE. — ROBESPIERRE PRESQUE DICTATEUR. — ROBESPIERRE VÉNÉRÉ PAR LES FEMMES. — ROBESPIERRE DÉCLARÉ PROPHÈTE. — COMMENCEMENT DE DIVISIONS DANS LE COMITÉ. — FÊTE A L'ÊTRE-SUPRÊME

Nous avons vu jusqu'à présent le Comité et la Convention proclamer en principe l'Egalité, l'unité dans la Société et le Gouvernement, le droit appartenant à la Nation de disposer

des personnes et des choses, la liberté complète des cultes, la nécessité d'une éducation gratuite et républicaine ; nous les avons vus mettre à l'ordre du jour la Justice et la probité (t. 3, p. 360). Nous allons les voir proclamer le règne de la *morale*, l'abolition de la misère, l'aisance et le bonheur pour tous, et développer leur nouveau système, système dont le but est de réaliser toutes les espérances de la Philosophie en régénérant radicalement la France et l'Humanité.

§ 1er. — Rapport sur la situation politique de la République.

Dès le 17 novembre, *Robespierre* a fait, sur la situation politique de la République, un rapport dans lequel il a soutenu que le Cabinet anglais a beaucoup contribué à donner le premier branle à la Révolution, et que son but était de placer le *duc d'York* sur le trône de France en lui faisant épouser la *fille du duc d'Orléans*... Ce rapport, qui a excité une admiration universelle, est rempli d'idées morales parmi lesquelles nous citerons la suivante :

« Oh ! qui de nous ne sent pas agrandir toutes ses facultés, qui de nous ne croit s'élever au-dessus de l'humanité même, en songeant que ce n'est pas seulement pour un Peuple que nous combattons, mais pour *l'Univers*, non pas seulement pour les hommes qui vivent aujourd'hui, mais pour ceux *qui existeront* ? »

Puis, il a proposé le décret suivant :

« La Convention nationale déclare, au nom du Peuple français, que la résolution constante de la République est de se montrer *terrible* envers ses ennemis, *généreuse* envers ses alliés, *juste* envers tous les Peuples. »

Et ce décret, ainsi que le rapport, adoptés par accalamations, ont été imprimés dans toutes les langues.

§ 2. — Rapport de Robespierre sur les principes du Gouvernement révolutionnaire.

« La fonction du Gouvernement révolutionnaire, dit-il le 25 décembre, est de diriger les forces morales et physiques de la Nation vers le but de son institution... — La Révolution est *la guerre* de la

Liberté contre ses ennemis : la Constitution est le régime de la liberté victorieuse et paisible... Le Gouvernement révolutionnaire doit aux bons citoyens toute la protection nationale : il ne doit aux *ennemis du Peuple que la mort*... Il a aussi ses règles, toutes puisées dans *la justice* et dans *l'ordre public*. Il n'a rien de commun avec *l'anarchie* ni avec le *désordre :* son but au contraire est de les réprimer, pour amener et pour affermir *le règne des lois*. Il n'a rien de commun avec *l'arbitraire :* ce ne sont point les passions particulières qui doivent le diriger, mais *l'intérêt public*... Il doit voguer entre *deux écueils*, la faiblesse et la témérité, le modérantisme et l'excès, le MODÉRANTISME qui est à la modération ce que *l'impuissance* est à la chasteté, et l'EXCÈS qui ressemble à l'énergie comme *l'hydropisie* à la santé... Les deux extrêmes aboutissent au même point : que l'on soit *en deçà* ou *au-delà* du but, le but est également manqué. Rien ne ressemble plus à l'apôtre du Fédéralisme, que le prédicateur *intempestif* de la République universelle. *L'ami des Rois* (défenseur avoué de la Royauté) et le *Procureur-général du Genre humain* (Clootz) s'entendent assez bien. Le fanatique couvert de scapulaires et le fanatique qui prêche *l'athéisme* ont entre eux beaucoup de rapports. Les *Barons démocrates* sont les frères des Marquis de Coblentz ; et quelquefois les BONNETS ROUGES sont plus voisins qu'on ne pourrait le penser des TALONS ROUGES. — Que faut-il donc faire? Poursuivre les inventeurs *coupables* des *systèmes perfides*, protéger le patriotisme même dans ses erreurs, éclairer les patriotes, et élever sans cesse le Peuple à la hauteur de ses droits et de ses destinées. »

Ce rapport est souvent interrompu et *approuvé* avec les plus vifs applaudissements, ainsi que le décret proposé par Robespierre pour augmenter d'un tiers les *récompenses territoriales* accordées aux défenseurs de la Patrie. — Et remarquons-le bien, Robespierre, le Comité et la Convention, travaillent toujours à *intéresser le Peuple* à la défense de la Révolution, à récompenser les soldats, à augmenter le nombre des propriétaires, et à diminuer l'inégalité des fortunes.

§ 3. — Instruction publique.

La discussion dure du 25 décembre au 6 janvier. — L'enseignement est *libre, public* et *gratuit*. — La Convention charge son Comité d'instruction de lui présenter des *livres élémentaires* des connaissances absolument nécessaires pour *former des citoyens*, et déclare que :

« Les premiers de ces livres sont les *Droits de l'homme*, la *Constitution*, le tableau des actions *héroïques ou vertueuses*. — Les pères et mères, etc. sont *tenus* d'envoyer leurs enfants aux écoles avant huit ans, et pendant *trois ans* au moins. — Au sortir de l'école, tous les enfants sont *tenus* d'apprendre une *science, art ou métier utile à la Société*, ou seront privés, pendant dix ans, du droit de citoyen. »

Le 28 janvier, sur le rapport de *Grégoire*, au nom du Comité d'Instruction, la Convention décrète encore :

« Un *concours* sera ouvert pour les ouvrages sur les objets suivants: — 1° Une Instruction sur *la conservation des enfants* depuis la grossesse inclusivement, et sur leur *éducation physique et morale* depuis leur naissance jusqu'à leur entrée dans les écoles nationales; — 2° une Instruction, pour les *Instituteurs* nationaux, sur l'éducation physique et morale des enfants; — 3° une Méthode pour apprendre à *lire et écrire;* — 4° des Notions sur la *Grammaire française*, l'*Arithmétique* et la *Géométrie-pratique*; sur les *nouvelles mesures*; sur la *géographie*; sur les principaux *phénomènes*, et sur les *productions* les plus usuelles de la Nature; — 8° sur la *morale républicaine*; — 9° sur l'*agriculture* et les *arts*. — Des récompenses nationales seront décernées aux auteurs. — Un Jury jugera les ouvrages. »

Chaque District aura une *Bibliothèque publique*.

§ 4. — Rapport de Robespierre sur les principes de morale sociale et politique.

« Il est temps, dit-il le 5 février, de marquer nettement *le but de la Révolution* et le terme où nous voulons arriver... Quel est *le but* où nous tendons? La jouissance paisible de la liberté et de *l'Egalité*, le règne de cette *Justice éternelle* dont les lois ont été *gravées*, non sur le marbre et la pierre, *mais dans les cœurs de tous les hommes....* Nous voulons un *Ordre de choses* où toutes les passions basses et cruelles soient enchaînées, toutes les passions bienfaisantes et généreuses éveillées par les lois; où l'ambition soit le désir de mériter la gloire et de servir la Patrie; où les distinctions ne naissent que de *l'Egalité* même; où le citoyen soit soumis au Magistrat, le Magistrat au Peuple et le Peuple *à la Justice*; où la Patrie *assure le bien-être de chaque individu*, et où chaque individu jouisse avec orgueil de la prospérité et de la gloire de la Patrie; où toutes les âmes *s'agrandissent* par la communication continuelle des sentiments républicains et par le besoin de mériter l'estime d'un grand Peuple; où *les arts* soient les décorations de la Liberté qui les ennoblit, *le commerce* la source de la richesse publique et non pas seulement de l'opulence

monstrueuse de quelques maisons..... Nous voulons substituer, dans notre pays, *la morale* à l'égoïsme, *la probité* à l'honneur, *les principes* à l'usage, *les devoirs* aux bienséances, l'empire de *la Raison* à la tyrannie de la Mode, *le mépris du vice* au mépris du malheur, *la fierté* à l'insolence, *la grandeur d'âme* à la vanité, *l'amour de la gloire* à l'amour de l'argent, *les bonnes gens* à la bonne compagnie, *le mérite* à l'intrigue, *le génie* au bel esprit, *la vérité* à l'éclat, *le charme du bonheur* aux ennuis de la volupté, *la grandeur de l'homme* à la petitesse des Grands, *un Peuple magnanime, puissant, heureux,* à un Peuple aimable, frivole et misérable, c'est-à-dire *toutes les vertus et tous les miracles de la République* à tous les vices et à tous les ridicules de la Monarchie... Nous voulons en un mot remplir les vœux de la Nature, accomplir le destin de l'Humanité, tenir les promesses de la Philosophie, *absoudre la Providence* du long règne du crime et de la Tyrannie. Que la France, jadis illustre parmi les pays esclaves, éclipsant la gloire de tous les Peuples libres qui ont existé, devienne le *modèle des Nations,* l'effroi des oppresseurs, la consolation des opprimés, l'ornement de l'univers ! Et qu'en scellant notre ouvrage de notre sang nous puissions au moins voir briller l'aurore de *la félicité universelle !...* Voilà notre ambition, voilà NOTRE BUT ! »

Quel Gouvernement a jamais tenu pareil langage ?

« Quelle nature de Gouvernement peut réaliser ces prodiges ? — Le seul Gouvernement *démocratique* ou républicain... Quel est son principe fondamental ? — C'est LA VERTU, c'est-à-dire *l'amour de la Patrie* et des lois, c'est-à-dire *l'amour de* L'ÉGALITÉ... Il s'ensuit que la première règle de votre conduite doit être de rapporter toutes vos opérations au *maintien de l'Egalité* et au développement de *la Vertu.* »

N'était-ce pas un crime de la part des Hébertistes de conspirer contre un pareil Gouvernement ?

« Nous ne prétendons pas jeter la République française dans le moule de celle *de Sparte* ; nous ne voulons lui donner ni l'austérité ni la corruption des *Cloîtres*... Heureusement la vertu est *naturelle au Peuple,* en dépit des préjugés aristocratiques... D'ailleurs on peut dire en un sens que pour aimer la Justice et l'Égalité, le Peuple n'a pas besoin d'une grande vertu ; il lui suffit de *s'aimer lui-même*... Mais le Magistrat est forcé d'immoler son intérêt à l'intérêt du Peuple et l'orgueil du Pouvoir à l'Egalité ; il faut que *la loi* parle surtout avec empire à celui qui en est l'organe ; c'est pour eux surtout que la vertu est nécessaire. »

Les Dantonistes étaient bien criminels dans leur opposition !

« Si le ressort du Gouvernement populaire dans la paix est la vertu,

son ressort en révolution est à-la-fois la vertu et *la terreur*; la vertu, sans laquelle la terreur est funeste, la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante. La terreur n'est autre chose que *la Justice prompte, sévère, inflexible*..... Ceux qui s'appitoient aujourd'hui sont *tendres pour les oppresseurs* et INEXORABLES POUR LES OPPRIMÉS... On demande grâce pour *les Royalistes !...*— Grâce pour les scélérats ! Non; grâce pour l'innocence, grâce pour les faibles, grâce pour les malheureux, grâce pour l'humanité!..... La protection sociale n'est due qu'aux citoyens paisibles, et il n'y a de *citoyens* dans la République que *les Républicains*. Les Royalistes, les conspirateurs, ne sont pour elle que des *étrangers* ou plutôt des *ennemis*. Et les ennemis du dedans ne sont-ils pas les *alliés* de ceux du dehors?... Punir les oppresseurs de l'humanité c'est *clémence;* leur pardonner c'est *barbarie !* »

« Les ennemis intérieurs du Peuple français se sont divisés en *factions*, les *ultra-révolutionnaires*, qui poussent aux *excès* et qui veulent changer la liberté en *Bacchante*, et les *modérés* ou les *faux révolutionnaires*, qui poussent à la *faiblesse* et qui veulent faire de la Liberté une *prostituée*... Mais vous sauverez la Liberté, en adoptant ces principes de *morale sociale et politique*. »

Et la Convention les adopte au milieu des applaudissements.

§ 5. — Rapport de Saint-Just contre les ennemis de la Révolution, et sur la Propriété.

« Vous avez 100,000 *détenus*, dit-il le 26 février, et le Tribunal révolutionnaire a condamné déjà 300 *coupables*. Mais, sous la Monarchie, vous aviez 400,000 *prisonniers;* on *pendait par an* 15,000 contrebandiers, on *rouait* 3000 *hommes*; et aujourd'hui même il y a en Europe *4 millions de* prisonniers dont vous n'entendez pas les cris, tandis que votre modération parricide laisse triompher tous les ennemis de votre Gouvernement! Nous nous accablons de reproches, et les Rois, mille fois plus cruels que nous, dorment dans le crime! »

Et il propose de charger le Comité de Sûreté générale d'élargir tous les détenus reconnus patriotes, et de retenir jusqu'à la paix, pour être bannis alors, tous ceux qui seraient reconnus *ennemis de la Révolution*.

« Notre but, continue-t-il, est d'établir un Gouvernement *sincère*, tel que le Peuple soit *heureux*, tel enfin que, la Sagesse et la Providence éternelle présidant seules à l'établissement de la République, elle ne soit plus chaque jour ébranlée par un forfait nouveau..... La

force des choses nous conduit peut-être à des résultats auxquels nous n'avions pas pensé : ***L'opulence*** est dans les mains d'un assez grand nombre ***d'ennemis*** de la Révolution ; les besoins mettent le Peuple, qui travaille, dans ***la dépendance de ses ennemis :*** concevez-vous qu'un Empire puisse exister ainsi ? Ceux qui font les révolutions ***à moitié*** n'ont fait que se creuser un ***tombeau.*** La Révolution nous conduit à reconnaître en principe que ***celui qui s'est montré l'ennemi de son pays*** N'Y PEUT ÊTRE PROPRIÉTAIRE.... Serait-ce donc pour ménager des jouissances à ses tyrans que le Peuple verse son sang sur les frontières, et que toutes les familles portent le deuil de leurs enfants ? Vous reconnaîtrez ce principe que ***celui-là seul a des droits dans notre Patrie qui a coopéré à l'affranchir.*** Abolissez la mendicité, qui déshonore un État libre : les Propriétés des patriotes sont sacrées ; mais les biens des conspirateurs sont là pour tous les malheureux..... Ne souffrez pas qu'il y ait ***un malheureux ni un pauvre*** dans l'État ; ce n'est qu'à ce prix que vous aurez fait une révolution et une République véritables. — Je propose le décret suivant :

« Les Propriétés des patriotes sont inviolables et sacrées. ***Les biens*** des personnes reconnues ***ennemies*** de la Révolution seront SÉQUESTRÉS au profit de la République ; ces personnes seront ***détenues*** jusqu'à la paix et ***bannies*** ensuite à perpétuité. »

Et ce décret est adopté à l'unanimité.

Quelques jours après, le 3 mai, *Saint-Just* fait un nouveau rapport *sur le mode d'exécution de ce décret.*

« C'est le moyen d'affermir la Révolution que de la faire tourner ***au profit de ceux qui la soutiennent*** et à la ruine de ceux qui la combattent.... Que l'Europe apprenne que vous ne voulez plus ***un malheureux*** ni un oppresseur sur le territoire Français ; que cet exemple fructifie sur la terre ; qu'il y prépare l'amour des vertus et le bonheur : le ***bonheur*** est une idée neuve en Europe ! »

Et la Convention adopte le projet de décret qui suit :

« Art. Ier. Toutes les Communes de la République dresseront un état des ***patriotes indigents*** ; — art. 2. Lorsque le Comité de Salut public aura reçu ces états, il proposera les moyens D'INDEMNISER TOUS LES MALHEUREUX ***avec les biens des ennemis de la Révolution.*** »

Il était difficile assurément que les ultrà-révolutionnaires fissent mieux pour le Peuple ; et c'était bien téméraire aux *Hébert,* aux *Ronsin*, aux *Vincent* et autres, de se croire plus patriotes, plus réformateurs et plus habiles que Robespierre, Saint-Just, et le Comité de Salut public.

§ 6. — Théorie du Gouvernement démocratique.

Le 20 avril, *Billaud-Varennes* expose, au nom du Comité de Salut public, *la théorie du Gouvernement démocratique*. Il expose d'abord la nécessité d'une justice sévère.

« Quels ***flots de sang*** on eût épargnés, dit-il, si, le 14 juillet, la masse du Peuple eût ***exterminé l'odieux Capet*** et ses ***infâmes courtisans !***... Aujourd'hui la ***Justice*** est à l'ordre du jour. »

Puis, il expose les principes d'organisation.

« Il faut, dit-il, une INSTRUCTION ***véritable*** pour le Peuple... ***La Société*** est un échange journalier de ***secours réciproques***, et celui-là n'est pas un bon citoyen dont l'âme ne s'épanouit pas quand il trouve l'occasion d'obliger son semblable. Concentrer le bonheur en soi-même, c'est ***s'isoler*** au détriment de l'association civile, c'est circonscrire ses propres jouissances en renonçant aux plus douces sensations, à la ***bienfaisance***, à la ***gratitude***, à l'***amitié*** même... ***La République*** est la ***fusion de toutes les volontés***, de tous les ***intérêts***, de tous les ***talents***, de tous les ***efforts***, pour que chacun trouve, dans cet ensemble des ***ressources communes***, une portion de biens ***égale à sa mise***. Prétendre au-delà, c'est très-injuste ; s'en emparer, c'est devenir coupable : une seule exception est légitime, celle qui réclame en faveur des ***infirmités***, de la ***vieillesse***, des ***revers*** imprévus. Citoyens, nous avons promis d'***honorer le malheur*** : il est bien plus beau de le FAIRE DISPARAÎTRE. Aussi, la ***mendicité*** va-t-elle enfin trouver son extinction dans ***le travail et des secours à domicile***... Point d'***oisiveté***, point de ***travail inutile !***... Saisissez l'homme dès sa naissance pour le conduire à la ***vertu !***... Que la MORALITÉ soit le principe du Gouvernement ! »

La Convention décrète et déclare qu'appuyée sur les *vertus* du Peuple français, elle fera triompher la *République* DÉMOCRATIQUE, et punira sans pitié tous ses ennemis. — Ce rapport et ce décret sont imprimés dans *toutes les langues* et envoyés partout.

Quelle réforme ! quelle amélioration ! quel progrès !

§ 7. — Reconnaissance de l'Être-Suprême.

Le Comité décide ensuite qu'il proposera à la Convention de reconnaître solennellement l'*Être-Suprême* et l'immorta-

lité de l'âme : mais qui sera le rapporteur chargé de faire cette proposition importante et délicate ?

« *Robespierre* seul doit l'être, dit M. Thiers, d'après la distribution des rôles qui s'est faite depuis longtemps entre les membres du Comité... Il est leur *chef* à tous, est consulté sur toutes les matières, ne prend la parole que dans les grandes occasions. Il traite les ***hautes questions morales et politiques*** : on lui réserve ces beaux sujets comme ***plus dignes*** de SON TALENT et de SA VERTU. Le rôle de rapporteur lui appartient de droit dans la question qu'on va traiter. Aucun ne s'est prononcé plus fortement contre l'athéisme ; aucun n'est aussi VÉNÉRÉ ; aucun n'a une aussi grande réputation de PURETÉ *et de* VERTU ; aucun enfin, par son ***ascendant*** et son dogmatisme, n'est plus propre à cette espèce de PONTIFICAT... Son talent s'est singulièrement développé dans les longues luttes de la Révolution... Il commence à ***bien improviser*** ; et quand il écrit, c'est avec ***pureté, éclat et force.*** »

Quel éloge ! A quel personnage l'Histoire en accorde-t-elle un plus grand ? Comment est-il donc possible de transformer un pareil homme en *misérable*, en *tyran*, en *monstre!*

« Que vous importent à vous, Législateurs (s'écrie-t-il le 7 mai), que vous importent les ***hypothèses*** diverses par lesquelles certains Philosophes expliquent les phénomènes de la Nature? Vous pouvez abandonner tous ces objets à leurs disputes éternelles : ce n'est ni comme ***métaphysiciens*** ni comme ***théologiens*** que vous devez les envisager : aux yeux du ***législateur,*** tout ce qui est UTILE au monde et BON dans la pratique est la ***Vérité***. L'idée de l'Etre-Suprême et de l'immortalité de l'âme est un ***rappel continuel à la justice*** : elle est donc sociable et républicaine... Qui donc a donné à qui que ce soit la mission d'annoncer au Peuple que la Divinité n'existe pas ! O toi qui te passionnes pour cette aride doctrine et qui ne te passionnes jamais pour ta Patrie, quel ***avantage*** trouves-tu à persuader à l'homme qu'une ***force aveugle*** préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu ? que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau ? L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des sentiments ***plus purs et plus élevés*** que celle de son immortalité ? Lui inspirera-t-elle plus de respect ***pour ses semblables*** et pour lui-même, plus de ***dévouement*** pour la Patrie, plus d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort et pour la volupté ? Vous qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser que la plus belle partie de lui-même a échappé au trépas ! Vous qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolé par celui qui vous dit qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière? Malheureux qui expirez sous

les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à la justice éternelle ! L'innocence sur l'échafaud fait pâlir le Tyran sur son char de triomphe ! Aurait-elle cet ascendant si le tombeau égalisait l'oppresseur et l'opprimé ? »

« C'est à l'opinion du ***matérialisme*** qu'on doit cette espèce de Philosophie pratique qui, réduisant ***l'égoïsme*** en système, regarde la Société humaine comme une guerre de ruse, le succès comme la règle du juste et de l'injuste, la probité comme une affaire de goût et de bienséance, le monde comme le patrimoine des fripons adroits... »

« Cependant, qu'y a-t-il de commun entre les PRÊTRES et DIEU ? Les ***Prêtres*** sont à la ***morale*** ce que les charlatans sont à la médecine ! Combien ***le Dieu de la Nature*** est différent ***du Dieu des Prêtres !*** Je ne connais rien de si ressemblant à l'athéisme que les Religions qu'ils ont faites ! A force de défigurer l'Etre-Suprême, ils l'ont anéanti autant qu'il était en eux ; ils en ont fait tantôt un globe de feu, tantôt un bœuf, tantôt un arbre, tantôt un homme, tantôt un Roi. Les Prêtres ont créé un Dieu à leur image ; ils l'ont fait jaloux, capricieux, avide, cruel, implacable ; ils l'ont traité comme jadis les Maires du palais traitaient les descendants de Clovis ; pour régner en son nom et se mettre en sa place, ils l'ont relégué dans le Ciel comme dans un palais, et ne l'ont appelé sur la terre que pour demander, à leur profit, des dîmes, des richesses, des honneurs, des plaisirs et de la puissance. Le véritable Prêtre de l'Etre-Suprême, c'est la *Nature*, son temple ***l'Univers***, son culte la ***vertu***, ses fêtes la joie d'un grand Peuple rassemblé sous ses yeux pour resserrer les nœuds de la ***fraternité universelle*** et pour lui présenter l'hommage de ***cœurs sensibles et purs***. »

Puis, il présente le projet de décret suivant :

« Le Peuple Français reconnaît l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. — Il reconnaît que le *Culte* le plus digne de l'Être-Suprême est la PRATIQUE DES DEVOIRS de l'homme. »

Le discours est couvert *d'applaudissements*, et le décret adopté par *acclamations*. — Tous deux sont imprimés dans *toutes les langues*.

La Convention décrète aussi, sur la proposition de Robespierre, qu'une grande *fête à l'Être-Suprême* sera célébrée le 8 juin, sous la direction de *David*, et que 36 fêtes nationales seront célébrées aux 36 *décadis* de chaque année, pour rappeler le Peuple à la pensée de la Divinité, à la morale, aux devoirs et aux vertus.

Le même soir, le rapport de Robespierre est lu aux Jacobins et à la Commune au milieu des transports d'enthousiasme.

Le lendemain, les *Jacobins* en corps viennent féliciter la Convention de son sublime décret.

« Il est digne, répond le Président de la Convention, ***d'une Société qui remplit le Monde de sa renommée***, qui jouit d'une si grande influence sur l'opinion publique, qui s'associa dans tous les temps à tout ce qu'il y eut de plus courageux parmi les défenseurs des droits de l'homme, de venir dans le temple des lois rendre hommage à l'Être-Suprême. »

Couthon propose de déclarer que, dès l'ouverture de la Révolution, les Jacobins n'ont pas cessé de *bien mériter de la Patrie*; et cette déclaration est faite au milieu des applaudissements, des transports de joie, et d'une sorte d'ivresse.

Et ces mêmes Jacobins seront proscrits par la même Convention et poursuivis comme des monstres !

La *Commune* et toutes les *Sections* viennent aussi, les unes après les autres, féliciter la Convention; presque toutes les Communes envoient des *adresses* de félicitation; les mots *Être-Suprême*, *Vertu*, *Morale*, sont écrits et prononcés partout, tant il est facile de faire adopter au Peuple Français tout ce qui est bon et beau, noble et généreux !

Les restes de *Rousseau*, l'éloquent défenseur de l'Être-Suprême, sont transférés au Panthéon; sa veuve, présentée à la Convention, sera nourrie par la République.

Et le principal auteur de ce prodigieux mouvement vers la Morale et la Vertu c'est ce *Robespierre*, que la France entière vénère et adore en ce temps d'héroïsme, et qu'on appelle aujourd'hui un *brigand* et un *monstre* ! Et on lui reprochera son opinion en faveur de la reconnaissance de l'Être-Suprême comme un acte de *tyrannie*, quand personne ne l'aura combattue, quand tout le monde l'aura approuvée, applaudie, admirée !...

Et nous allons voir encore comme il veut, avec ses collègues, détruire la misère et répandre le bonheur.

§ 8. — Secours aux citoyens indigents.

Déjà la Convention a décrété (le 16 nivôse) :

« Dans toutes villes bloquées, les marchandises et denrées de tous genres, ainsi que les habillements et équipements, seront *mis en commun*, payés aux propriétaires par la République, et *distribués également aux* citoyens suivant leurs besoins. »

Déjà encore Barrère a dit (le 13 pluviôse) :

« Tous les Français sont soldats ; toutes les fortunes particulières forment, au besoin, la *fortune publique ;* les jouissances cessent d'être individuelles ; elles se mettent *en masse*. »

Maintenant il demande l'extinction de la misère.

« La *Mendicité* est incompatible avec le Gouvernement populaire, dit-il au nom du Comité (le 12 mai). Ce mot honteux de *Mendiant* ne fut jamais écrit dans le dictionnaire du républicain, et le tableau de la Mendicité n'a été jusqu'à présent sur la terre que l'histoire de la conspiration des *Propriétaires* contre les *non-Propriétaires*.... Laissons à l'insolent Despotisme la fastueuse construction des hôpitaux pour engloutir les malheureux qu'il a faits. Cette horrible générosité du Despotisme l'aide encore à tromper les Peuples et à les tenir sous le joug.... Ce n'est pas assez pour le Peuple d'abattre les Factions, de saigner le commerce riche, de démolir les grandes fortunes ; ce n'est pas assez de renverser les hordes étrangères, de rappeler le règne de la justice et de la vertu ; il faut encore faire disparaître du sol de la République, *la servilité des premiers besoins*, L'ESCLAVAGE DE LA MISÈRE, et cette *trop hideuse Inégalité* parmi les hommes qui fait que l'un a toute l'intempérance de la fortune et l'autre toutes les angoisses du besoin. »

Oui, voilà le point capital, voilà le remède.

« Jamais la fortune publique n'a été élancée au point où elle est dans ce moment : riche de liberté, riche de population, *riche de domaines*, la République calcule, pour l'amélioration du sort des citoyens peu fortunés, *les milliards* que les riches comptaient pour la contre-révolution ; ceux qui ont voulu assassiner la liberté l'ont enrichie. C'est à la Convention à réparer les injustices des lois monarchiques, à faire disparaître la *grande Inégalité* des fortunes, à effacer le nom de *pauvre* des annales de la République, à bannir la *Mendicité* par la bienfaisance, et à rappeler fortement tous les citoyens aux *droits de l'Humanité* et aux *devoirs du travail*. »

Quel avenir pour le Genre humain, si ces principes d'organisation sociale restent triomphants !

« Vous avez déjà posé une grande base pour *l'abolition de l'indigence* dans le décret du 22 ventôse : vous avez demandé à toutes les Communes le tableau de tous les citoyens qui sont *sans Propriété* aucune, et l'état des biens nationaux encore invendus, dont la *division en petites parties*, en forme de ventes nationales, peut attacher tous les citoyens à la Propriété et à la Patrie.... Ce décret a voulu faire tourner la révolution au profit de ceux qui la soutiennent, à la ruine de ceux qui la combattent, et soulager les malheureux avec les biens des ennemis de la République.

« Dans une République bien ordonnée, chaque citoyen a *quelque Propriété ;* l'aumône n'y détruit pas le courage ; l'Aristocratie, déguisée en *charité publique*, n'y commande pas la servitude ; le nom de Mendiant est ignoré, et la République seule peut exécuter la grande loi de la bienfaisance universelle.... Dans une Démocratie qui s'organise, tout doit tendre à élever le citoyen au-dessus du premier besoin, par le *travail* s'il est valide, par *l'éducation* s'il est enfant, et par des *secours* s'il est invalide ou dans la vieillesse. N'oublions jamais que le citoyen d'une République ne peut faire un pas sans marcher sur *son territoire*, sur *sa Propriété.* »

Il propose de donner *des terres* aux pauvres ou de leur en vendre à long terme, de donner des *secours à domicile*, etc. Et la Convention décrète *l'abolition de la misère*.

§ 9. — Pitt excite et soudoie la Coalition.

Cependant la Coalition a préparé, pendant l'hiver, une nouvelle attaque générale contre la France ; et le danger est bien loin d'être passé... C'est en vain que l'Opposition Anglaise, surtout *lord Stanhope* dans la chambre des Pairs, *Fox* et *Shéridan* dans la chambre des Communes, reprochent à Pitt de faire à la France une guerre *inique*, de *fomenter* chez elle la guerre civile et les massacres, et de *déshonorer l'Angleterre* en la ruinant ; Pitt et l'Aristocratie en masse veulent la guerre pour ruiner le commerce français, pour s'enrichir eux-mêmes des dépouilles de la France, et pour enchaîner la Démocratie anglaise qui demande la *réforme parlementaire* et qui sympathise avec notre Révolution... Aussi par-

tisan de la *Terreur* que la Convention, Pitt fait suspendre *l'habeas corpus*, c'est-à-dire se fait donner le droit d'arrêter tous les Suspects, dissout les Sociétés populaires, saisit leurs papiers, et demande les têtes de leurs chefs comme coupables de conspiration. Il obtient tous les subsides nécessaires, porte l'armée de terre à 60,000 hommes, celle de mer à 80,000, et solde un corps de 40,000 émigrés ou étrangers... A 100 vaisseaux de ligne Anglais il réunit 40 vaisseaux de ligne Espagnols et 20 Hollandais, outre un nombre immense de frégates, tandis que la France n'a plus que 50 ou 60 vaisseaux de ligne depuis l'incendie de la flotte de Toulon.

Avec cette énorme force maritime, l'Aristocratie anglaise s'empare de l'empire de la mer, domine dans la Méditerranée et dans l'Océan, bloque *la Corse* et l'insurge d'accord avec *Paoli*, attaque toutes les *Colonies françaises* aux Indes et en Amérique pour les enlever ou les détruire, et menace de débarquer des troupes et des armes en Vendée ou ailleurs. — Abusant de sa force avec la plus révoltante iniquité, elle déclare le *blocus maritime* de la France, considère celle-ci comme une place asssiégée qu'il s'agit de prendre d'assaut ou par famine, et empêche les Puissances Neutres (l'Amérique, la Suède et le Danemarck) de faire aucun commerce avec elle. — Les escadres Anglaises arrêtent même, sans déclaration de guerre, plus de 500 bâtiments Américains, et enlèvent de vive force tous les matelots de leurs équipages.

Violant toutes les règles du droit des gens et la neutralité de la République de Gênes, les Anglais s'emparent d'une frégate française, *la Modeste*, qui se croit en sûreté dans un port neutre, et *massacrent l'équipage*... Et ils crient contre les violences de la Révolution Française!

Quant aux forces de terre, Pitt entretient 40,000 Anglais dans les Pays-Bas, entraîne toujours l'Espagne, le Piémont et la Hollande (par le moyen du Prince d'Orange), détermine la Prusse en *soldant* son armée, et excite toujours *l'Autriche et la Russie*.

Toutes les Puissances agissent d'ailleurs dans un esprit de conquête, de spoliation et de brigandage; la Prusse, l'Autriche et la Russie, veulent se partager la Pologne; la Prusse, l'Autriche, la Hollande et l'Angleterre, veulent démembrer la France; l'Angleterre veut acquérir la domination maritime sur tout le Globe; et chacune d'elles tolère l'ambition des autres pour que les autres tolèrent la sienne.

« Dans ce moment de spoliation générale, dit M. Thiers, où l'Angleterre recueille une si grande part d'avantages dans le midi de l'Europe et sur toutes les mers, il lui convient peu de parler le langage de la justice aux co-partageants de la Pologne. Ainsi la Coalition, qui accuse la France d'être tombée dans la barbarie, commet au Nord le *brigandage le plus audacieux* que se soit jamais permis la Politique, en *médite un pareil sur la France*, et contribue à détruire pour jamais la liberté des mers. »

Ainsi, la France défend son indépendance et sa liberté, et tous les Rois ou toutes les Aristocraties sont des voleurs! Et ces voleurs font, pour voler, tout ce qu'elle fait pour se défendre! Ils emploient même des moyens bien plus odieux!—Mais le danger n'en est pas moindre pour la France, attaquée par 400,000 hommes. Voyons ses préparatifs pour la première campagne de 1794.

§ 10. — Préparatifs de défense en 1794.

1,500,000 hommes sont maintenant sous les armes, et 1,000,000 sont en ligne sur toutes les frontières, tandis que 500,000 s'exercent dans les places fortes et dans l'intérieur. — Les nouvelles fabriques d'armes fournissent les canons, les fusils, les sabres, les armes nécessaires. — Les citoyens, guidés par une *Instruction imprimée* et par quelques ouvriers, fabriquent eux-mêmes le salpêtre avec la terre de leurs caves et l'offrent à la Patrie. — La cavalerie et l'artillerie manquant de chevaux, le Comité de Salut public imagine de se faire offrir par les Jacobins un cavalier tout équipé; toutes les Sociétés populaires et toutes les Communes suivent cet exemple; et la cavalerie se trouve organisée avec des dons

patriotiques. — *L'école de Mars* est établie, sous des tentes, au milieu de la plaine des Sablons, pour former rapidement 3,000 *officiers*. — Voilà pour l'armée de terre.

Pour l'armée maritime, tout est à créer, parce que les Anglais ont brûlé la flotte de Toulon, parce que presque tous les officiers ont émigré, parce qu'il a fallu licencier les équipages de Brest, qui se sont montrés insubordonnés. — Mais on reconstruit ou l'on répare des vaisseaux à Toulon, aux frais des Toulonnais rebelles; on recompose les équipages avec des paysans républicains; on prend des sous-officiers pour en faire des Capitaines, des Capitaines pour en faire des Amiraux; et, chose prodigieuse qu'on ne peut voir peut-être qu'en France et en révolution, la flotte de Brest, ainsi recomposée, sort, un mois après, transportée, d'enthousiasme, pour protéger l'arrivée d'un convoi Américain et combattre, s'il le faut, les vieux marins Anglais. — La marine fournit une multitude de *Corsaires*, qui capturent 410 bâtiments, tandis que les Corsaires anglais n'en prennent que 315.

§ 11. — Opérations militaires en 1794.

Aux Pyrénées, les Espagnols perdent une bataille (en mai) dans laquelle on leur prend 1,500 hommes, 140 pièces de canon, 800 mulets chargés de bagages, et des effets d'équipement pour 20,000 hommes. — Aux Alpes, où se trouve le jeune *Bonaparte*, récompensé par le grade de Général de brigade, les Piémontais sont battus et repoussés, en perdant 4,000 prisonniers, 50 pièces de canon, deux places fortes et beaucoup d'effets d'équipement. L'armée française s'empare du *Saint-Bernard*, du *Mont-Cenis*, et de toute la chaîne de montagnes qui forme la frontière. — Au Nord, la Coalition, commandée par Cobourg, en présence de l'Empereur d'Autriche, s'empare de *Landrecies* et veut marcher sur Paris; mais l'armée française, commandée par *Pichegru*, livre plusieurs combats dans lesquels les succès sont partagés; 70,000 jeunes soldats battent 100,000 ennemis (Anglais et Autrichiens) à *Turcoing*;

et les Coalisés sont forcés de rétrograder.—En Vendée, quatre chefs (Larochejacquelin, Stofflet, Marigny, Charrette) continuent la lutte, mais seulement avec de petites troupes de partisans : l'armée républicaine parcourt le pays en brûlant les haies et les forêts et en transportant ailleurs la population des bourgs.— En Bretagne, les *Chouans,* ou petites bandes d'insurgés composées principalement des Vendéens échappés au carnage de Savenay, commencent à inquiéter le pays en commettant toutes sortes de brigandages contre les habitants républicains : mais il n'y a plus de véritable insurrection.

§ 12. — Abolition de l'esclavage.

Cependant, la Révolution a bouleversé toutes les têtes dans les Colonies, surtout à *Saint-Domingue.*—Les *Blancs* veulent s'affranchir de la Métropole, mais ils veulent tenir toujours les *Nègres* dans l'esclavage et les *Mulâtres* dans un quasi-esclavage, tandis que les Mulâtres veulent l'égalité et les Noirs la liberté.

La guerre civile éclate bientôt entre les Blancs et les Mulâtres : mais les uns appellent les Anglais auxquels ils livrent le fort de *Saint-Nicolas,* et les autres soulèvent les esclaves. — Les Nègres se révoltent en effet contre leurs maîtres, et les massacrent, au milieu des incendies ; car malheureusement il n'y a point d'autre guerre possible entre des esclaves et leurs maîtres qu'une guerre d'extermination.

Le Représentant *Santonnax* les affranchit pour les attacher à la République ; la Convention abolit l'esclavage ; et les Nègres, devenus libres, expulsent les Anglais.

Mais les Anglais s'emparent de la *Guadeloupe* et de la *Martinique,* et conservent cette dernière colonie.

§ 13. — Combat naval ; héroïsme du Vengeur.

Les 30 vaisseaux sortis de Brest, sous les ordres de *Villaret-Joyeuse,* capitaine récemment fait amiral, assisté du Représentant *Jean Bon Saint-André,* pour protéger l'arrivée

de 200 bâtiments américains chargés de blé, rencontrent 33 vaisseaux Anglais et 12 frégates commandés par l'amiral *Hove*. Quoique tout novices, les marins français demandent à si grands cris le combat que le Représentant Jean Bon Saint-André se laisse entraîner par leur ardeur; ils se battent, le 29 mai et le 1er juin, avec un enthousiasme et une intrépidité peut-être sans exemple. Après un combat opiniâtre, les Anglais enmènent six des vaisseaux français démâtés : mais, leurs propres vaisseaux étant trop endommagés, ils cèdent pour ainsi dire le champ de bataille; et la flotte française rentre à Brest avec le convoi dont elle voulait protéger l'arrivée.

C'est au milieu de ce glorieux combat naval que le vaisseau le *Vengeur*, à moitié détruit par les boulets ennemis, ses mâts brisés, coulant déjà, refuse de se rendre et préfère s'engloutir dans l'Océan, en jetant ou élevant ses chapeaux au bout de ses sabres et de ses baïonnettes, au milieu des chants patriotiques, aux cris de *vive la République!*

§ 14. — Améliorations intérieures.

Cependant, le blocus maritime, l'interruption du commerce extérieur, l'immense consommation que fait la guerre en ouvriers, en objets de tous genres et en bestiaux, la désorganisation de l'industrie ordinaire, les mauvaises récoltes précédentes, la cupidité des marchands qui trouvent mille moyens d'éluder les lois sur le maximum, l'égoïsme des riches qui accaparent tout à tout prix pour vivre dans l'abondance, tout se réunit pour prolonger la disette et la misère du Peuple : chaque famille ne peut avoir de la viande que tous les cinq jours, et seulement une demi-livre par personne.

Mais la Convention et le Comité redoublent d'activité pour trouver tous les remèdes possibles et les appliquer chaque jour. Appelant à leur secours toutes les intelligences, admettant toutes les réformes utiles, on les voit travailler au perfectionnement de l'agriculture, introduire les prairies artificielles, encourager l'éducation des bestiaux, ouvrir des *cours*

d'agriculture pour instruire les cultivateurs, créer dans tous les chefs-lieux de départements des *jardins botaniques* et des *pépinières*, ordonner et faciliter le desséchement des marais, inviter tous les architectes à présenter des plans pour la *reconstruction des villages* en démolissant les châteaux, embellir et rendre plus commode au public le *jardin des Tuileries*, demander à tous les artistes un plan pour convertir l'aristocratique Opéra en une *vaste arène couverte* où la population pourrait se réunir en hiver, en un mot rechercher tout ce qui peut améliorer l'existence du Peuple. — Et pour faire face à toutes les dépenses, on crée des assignats pour *un nouveau milliard* (en tout 9 milliards), et l'on établit sur les riches un impôt de 100 millions.— Pour diminuer encore l'agiotage et simplifier la comptabilité, on supprime les rentes viagères dues par l'Etat, en les remplaçant par des rentes perpétuelles, en conservant les petites rentes viagères et celles dues à des vieillards. Les agioteurs se récrient contre cette mesure : mais, comme elle est évidemment utile, elle ne s'en exécute pas moins malgré leurs criailleries.

§ 15. — Condamnation des anciens Fermiers-généraux.

Pour repousser la Coalition, le Comité de Salut public a 1,500,000 hommes et la réquisition des personnes et des choses nécessaires. Pour comprimer les complices intérieurs de l'étranger, il a des lois révolutionnaires contre les Suspects, contre les ex-nobles, contre les conspirateurs, contre tous les ennemis de la Révolution. Sans doute le danger n'est plus aussi imminent que l'année précédente : mais les 100,000 Suspects enfermés dans les prisons, les ex-nobles bannis, les émigrés proscrits, les Prêtres, les Aristocrates, leurs innombrables parents et serviteurs, sont toujours et seront longtemps des ennemis naturels de la Révolution et des alliés de la Coalition; le danger, en un mot, est toujours et sera longtemps encore immense, effroyable; et, d'ailleurs, on apprend chaque jour avec douleur et colère que des milliers de Républicains

viennent d'être tués sur les frontières par les alliés des Aristocrates; le Peuple souffre et souffrira longtemps d'horribles misères, qui le disposent à d'impitoyables vengeances.

Le Comité se croit donc toujours dans la cruelle nécessité de continuer l'exécution des lois révolutionnaires; et chaque jour, tandis qu'on se bat sur les frontières, qu'on bannit les ex-nobles, qu'on garde en prison les Suspects, qu'on en arrête de nouveaux et qu'on surveille tous ceux qui restent en liberté, on condamne et on exécute ceux qui sont reconnus et déclarés conspirateurs ou ennemis.

Oh que ceux qui rendent les révolutions nécessaires sont coupables envers l'humanité! Ce sont eux surtout qui sont responsables de tout le sang que les révolutions versent ensuite pour se défendre! Ce n'est pas seulement quand les révolutions sont déchaînées que les Philantropes devraient faire entendre leurs cris; c'est surtout quand les Gouvernements commencent à commettre les fautes qui ne peuvent manquer d'amener les révolutions; car les révolutions ne peuvent manquer à leur tour de tout bouleverser. Les actions qui dans les temps ordinaires sont innocentes deviennent alors nuisibles et criminelles, et les hommes les plus vénérés et les plus précieux en temps de paix peuvent devenir dangereux et coupables en temps de guerre. — Le vénérable *Malesherbes* périt sur l'échafaud, avec toute sa famille et 22 membres du Parlement. — Le Parlement de Toulouse est immolé presque tout entier.

A l'exemple de François Ier, qui fit condamner comme voleurs tous ses principaux financiers (t. Ier, p. 105), les anciens *Fermiers-généraux*, accusés d'avoir volé 50 millions au pauvre, sur le sel et le tabac, sont également sacrifiés sans avoir pu croire jadis que leurs gains et leur opulence seraient la cause de leur mort. 32 sont condamnés : l'un d'eux, chimiste célèbre, le riche et savant *Lavoisier*, demande en vain un sursis de quelques jours pour achever une *découverte* utile à l'humanité : son supplice immédiat est ordonné, non par mépris pour la science, mais par haine contre ceux qui s'en-

richissent de la misère du Peuple, et sur la déclaration d'autres *savants* (du célèbre *Fourcroy*, dit-on), qui, consultés par le tribunal, répondent que le condamné ne peut avoir un secret important pour le Genre humain.—Néanmoins, comme on accusera la Révolution de n'avoir tué Lavoisier que par vandalisme, nous rapporterons l'opinion de Brissot et de Marat sur lui en avril 1791, lorsqu'il aspirait à devenir un des nouveaux Administrateurs de la Trésorerie.

Brissot reprochait vivement à Condorcet d'avoir souffert que son nom fût accolé à ceux de *Lavoisier* et d'Hubert le banqueroutier. Toute la Presse scrutait la vie de ces hommes, les critiquait, les attaquait, les repoussait.

« Je vous dénonce, disait *Marat*, le coryphée des *charlatans*, le sieur *Lavoisier*, fils d'un grippe-sou, apprenti chimiste, élève de l'agioteur Necker, *Fermier-général*, régisseur des poudres et salpêtres, administrateur de la caisse d'escompte, secrétaire du Roi, membre de l'Académie des sciences, intime de Vauvilliers, l'administrateur infidèle des subsistances et le plus grand intrigant du siècle. Croiriez-vous que ce petit monsieur, qui jouit de 150,000 livres de rente, et qui n'a d'autre titre à la reconnaissance publique que d'avoir *transporté les poudres* de l'Arsenal dans la Bastille, la nuit du 12 au 13 juillet, pour massacrer le Peuple, cabale comme un démon pour être élu Administrateur de Paris. Pour capter les suffrages, il donne des *repas splendides*, où assistent nombre de Députés. »

La fameuse *Dubarry* est également immolée en réparation des pillages et des immoralités de la cour de Louis XV.

§ 16. — Tentatives d'assassinat sur Robespierre.

Ladmiral, ancien domestique de plusieurs grands Seigneurs, et maintenant garçon de bureau à la Loterie nationale, âgé de 50 ans, prend la résolution d'assassiner *Robespierre* ou *Collot-d'Herbois*, qu'il regarde comme les membres les plus influents du Gouvernement. Le 22 mai, il se rend au Comité de Salut public ou plutôt dans la galerie qui conduit à la salle du Comité, et y passe toute la journée, attendant Robespierre pour le frapper : mais Robespierre ne se présente pas. Il entre alors dans la maison habitée par Collot-d'Herbois, dans laquelle il a pris lui-même un logement, et l'attend

sur l'escalier jusqu'à minuit. Quand Collot-d'Herbois rentre chez lui, l'assassin lui tire à bout portant un premier coup de pistolet qui ne part pas, puis un second qui rate encore, puis un troisième qui ne frappe que la muraille. Aussitôt accourt une patrouille qui, par hasard, passait devant la porte; Ladmiral s'enfuit dans sa chambre, s'y barricade, et déclare qu'il va faire feu. Il blesse en effet presque mortellement d'un coup de fusil le serrurier Geoffroy, qui ouvre la porte et ose entrer le premier : mais on l'arrête, et il déclare intrépidement qu'il a voulu tuer Robespierre ou Collot-d'Herbois, que personne ne l'a conseillé, qu'il a cru rendre service à son pays, que son action n'est point un crime, et que son unique regret est de n'avoir pas réussi.

On conçoit l'agitation et l'irritation populaires! Le lendemain, *Barrère* raconte l'événement à la Convention, et attribue à Pitt ce nouvel assassinat.

« Les Factions intérieures, dit-il, ne cessent de correspondre avec ce Gouvernement, marchand de coalitions, acheteur d'assassinats, qui poursuit la liberté comme sa plus grande ennemie. Tandis que nous mettons à l'ordre du jour *la justice et la vertu*, les Tyrans coalisés mettent à l'ordre du jour *le crime et l'assassinat*... Partout vous trouverez le fatal génie de l'Anglais, dans nos marchés, dans nos achats, sur les mers, sur les continents, chez les Roitelets de l'Europe comme dans nos cités. C'est la même tête qui dirige les mains qui assassinent Basseville (agent français) à Rome, les marins français dans le port de Gênes, les Français fidèles en Corse; c'est la même tête qui dirige le fer contre Lepelletier et Marat, la guillotine contre Chaslier (à Lyon), et les armes à feu contre Collot-d'Herbois. »

Il lit ensuite plusieurs lettres, écrites de Londres et de Hollande, et interceptées.

« Nous craignons beaucoup, dit une de ces lettres, l'*influence de Robespierre* : plus le Gouvernement républicain sera *concentré*, plus il aura de force et plus il sera difficile de le renverser. »

Ce rapport excite le plus vif intérêt en faveur des Comités et surtout de *Robespierre*; et la Convention le couvre d'applaudissements. — *Couthon* demande qu'il soit imprimé dans toutes les langues, affiché partout sur les places et dans les camps; et cette proposition est adoptée par acclamations.

« Mais, ajoute Couthon, la loi dont le règne épouvante nos ennemis a le glaive levé sur eux; elle les frappera tous : le Genre humain a besoin de cet exemple, et le Ciel qu'ils outragent l'a ordonné. »

Puis, *Barrère* propose de décréter qu'on ne fera *plus de prisonniers anglais*... Et ce décret est adopté au milieu d'unanimes applaudissements.

Robespierre monte ensuite à la tribune, et fait le tableau des conjurations organisées et payées par Pitt. Puis, il exalte la sagesse et la vertu du Peuple, qui verse son sang pour féconder la liberté. Puis, il invoque l'union, le concert et l'énergie, contre les intrigants, les frippons, les contre-révolutionnaires hypocrites, les successeurs des Brissot, des Hébert et des Danton.

« En disant ces choses, j'aiguise peut-être contre moi des poignards, et c'est pour cela même que je les dis. Vous persévérerez dans vos principes et dans votre marche triomphante; vous étoufferez les crimes et vous sauverez la Patrie. »

« Achevez, citoyens, achevez vos sublimes destinées! Vous nous avez placés à *l'avant-garde* pour soutenir le premier effort des ennemis de l'humanité; nous méritons cet honneur, et nous vous *tracerons de notre sang* la route de l'immortalité. Puissiez-vous déployer constamment cette énergie inaltérable dont vous avez besoin pour étouffer tous les monstres de l'Univers, conjurés contre vous, et jouir ensuite en paix des bénédictions du Peuple et du fruit de vos vertus! »

Et des applaudissements prolongés accompagnent encore Robespierre quand il descend de la tribune.

Le même jour 23 mai, une jeune fille, *Cécile Renault,* est arrêtée voulant entrer chez *Robespierre* avec un paquet dans lequel on trouve *deux couteaux*. Pressée de questions, elle refuse de répondre, déclare seulement qu'elle est *royaliste*, soutient qu'elle voulait voir *comment était fait un tyran*, et demande courageusement l'échafaud.

Le lendemain, à Choisy-sur-Seine, un moine (*Saintanax*) est arrêté disant :

« Il est malheureux que ces scélérats du Comité aient échappé; mais j'espère que *tôt ou tard ils seront atteints.* »

Alors se répand partout le bruit qu'une *bande d'assassins*



est organisée contre Robespierre et le Comité; on accourt pour les garder et les défendre; les Sections assemblées envoient des députations et des adresses; elles disent que c'est *la Providence* qui vient de sauver Robespierre et Collot-d'Herbois, et que c'est pour sauver *la République* qu'elle a sauvé ces deux hommes; l'une d'elles offre une *garde* de 25 citoyens.

Le surlendemain, Robespierre et Collot-d'Herbois paraissent aux Jacobins : la foule est immense; les Sections ne peuvent pas même entrer; le Président les embrasse fraternellement au nom de la Société; les applaudissements et l'enthousiasme vont jusqu'au délire. *Legendre* dit que la main du crime s'est levée pour frapper LA VERTU, mais que le Dieu de la Nature a empêché que le forfait ne fût consommé. Il demande une *garde* pour le Comité, et offre de s'enrôler le premier; mais Couthon, au nom du Comité, repousse toute espèce de garde, et soutient que les Despotes seuls en ont besoin. —*Robespierre* monte ensuite à la tribune, où les applaudissements l'empêchent longtemps d'ouvrir la bouche.

« Que les défenseurs de la Liberté, dit-il enfin, soient en butte aux poignards de la Tyrannie, il fallait s'y attendre. Je l'avais dit : Si nous battons les ennemis, si nous déjouons les Factions, *nous serons assassinés*... J'ai senti qu'il était plus facile de nous faire assassiner que de vaincre nos principes et de subjuguer nos armées... Je me suis dit que plus la vie des défenseurs du Peuple est incertaine et précaire, plus ils doivent se hâter de remplir leurs derniers jours d'*actions utiles à la liberté*. Moi, qui ne crois pas à la nécessité de vivre mais seulement à la vertu et à la Providence, je me sens plus *indépendant* que jamais de la méchanceté des hommes; les crimes des Tyrans et le fer des assassins m'ont *rendu plus libre et plus redoutable* pour tous les ennemis du Peuple; mon âme est plus disposée que jamais à dévoiler les traîtres et à leur arracher le masque dont ils osent se couvrir. Français amis de l'*Egalité*, reposez-vous sur nous du soin d'employer le peu de vie que la Providence nous accorde à *combattre les ennemis* qui nous environnent! »

Et d'inexprimables acclamations répondent longtemps à ce discours.

Mais ces tentatives d'assassinat et toutes ces manifestations



contre Pitt et les Factions intérieures accusées d'être ses complices, ne sont pas propres à faire cesser le système de vengeance, de terreur et d'échafaud contre les Aristocrates.

§ 17. — Robespierre presque Dictateur.

La puissance du Comité de Salut public est alors absolue : et comme personne, à tort ou à raison, ne veut de Dictature, ce Comité devrait (dit M. Thiers avec justesse) ne pas s'isoler de la Montagne et repousser tout ce qui pourrait l'élever trop au-dessus d'elle : il devrait ne rien négliger pour éviter toute jalousie, toute défiance et toute rivalité. Cependant, par leur faute ou sans leur faute, les membres du Comité commencent à porter ombrage ; on commence à les appeler des Dictateurs ; et c'est Robespierre, surtout, dont la haute influence commence à offusquer les yeux. Son influence est tellement prédominante dans l'opinion publique qu'on ne parle presque plus de la Convention ni du Comité, mais de lui ; on ne dit plus le *Comité veut*, mais *Robespierre veut* ; les agents du pouvoir (dit M. Thiers) nomment toujours *Robespierre* dans leurs opérations, et semblent le considérer comme la cause et l'ordonnateur de tout ce qui se fait ; les prisonniers et leurs parents le considèrent comme le maître de leur sort ; enfin la Coalition, les journaux anglais et allemands, appellent les soldats français les *soldats de Robespierre*.

Toutes ces qualifications prouvent que Robespierre est universellement reconnu comme le premier homme et le Chef de la République, comme celui qui serait élu Président, Consul et même Dictateur, si l'on voulait en élire un. Et puisqu'il en est ainsi, il faut que ce soit un homme bien estimable, et que les reproches qu'on lui fait soient d'horribles calomnies.

Mais Robespierre qui, dans la réalité, n'est pas le maître, et qui ne fait rien pour le paraître, sent au contraire combien est dangereux le rôle qu'on lui prête, et le repousse, soit dans la Convention, soit aux Jacobins, comme une *perfidie* employée pour *le perdre*. Son discours à ce sujet est couvert

d'applaudissements ; et le lendemain, le *Moniteur* et le *Journal de la Montagne* ayant publié ce discours en entier en ajoutant que *chaque mot valait une phrase et chaque phrase une page*, il vient se plaindre vivement aux Jacobins des journaux qui *flagornent* les membres du Comité, afin de les *perdre* en leur donnant les apparences de la toute-puissance. — Après ces manifestations contre la flagornerie, trop raisonnables pour n'être pas sincères, ne sera-t-on pas étonné d'entendre M. Thiers parler ainsi :

« Robespierre a de la VANITÉ ; mais il n'est ***pas assez grand*** pour être ***ambitieux***, AVIDE DE FLATTERIES et de respects, il s'en nourrit, et se justifie de les recevoir en assurant qu'il ne veut pas de la toute-puissance. »

Est-il possible d'être plus inconséquent, plus contradictoire, plus téméraire et plus injuste envers Robespierre, qu'on dit *vénéré* pour sa vertu, et qui d'ailleurs est reconnu pour être alors le premier homme de la France ?

§ 18. — Robespierre vénéré par les femmes.

« Robespierre, dit M. Thiers, a autour de lui une ***espèce de Cour*** composée de quelques hommes (s'il est permis de transformer quelques amis en une Cour), et surtout de ***beaucoup de femmes***. Elles témoignent pour sa personne la sollicitude la plus constante : elles ne cessent de célébrer entre elles ***sa vertu***, son ***éloquence***, son ***génie ;*** elles l'appellent un homme DIVIN et au-dessus de l'humanité. Une vieille marquise est la principale de ces femmes, qui soignent en véritables ***dévotes*** ce PONTIFE ***sanglant et*** ORGUEILLEUX. »

Vraiment, nous ne pouvons concevoir ces injures continuelles ! Quoi, les Jacobins, la Convention, le Peuple, les femmes, tous s'accordent à célébrer les vertus et la capacité de Robespierre ; son éloquence excite toujours et partout des applaudissements ; les femmes, si généreuses et si humaines, l'appellent, à cause de sa vertu, un homme *divin ;* David voudra mourir avec lui ; Lebas demandera à partager et partagera son supplice ; et l'on prétend aujourd'hui que ce n'était qu'un Pontife *sanglant et orgueilleux* ! ! !



Mais écoutez donc l'opinion, non de femmes enthousiastes, mais d'un homme qu'on n'accuse ni de faiblesse, ni de flatterie, ni de bigotisme ; écoutez ce qu'écrivait à Robespierre, en 1790, *Saint-Just*, alors *électeur* de son Département.

« Vous qui soutenez la Patrie chancelante contre le torrent du despotisme et de l'intrigue, vous que je ne connais que *comme Dieu*, par des MERVEILLES, je m'adresse à vous, Monsieur, pour vous prier de vous réunir à moi pour sauver mon triste pays. La ville de Coucy s'est fait transférer (ce bruit court ici) les marchés francs du bourg de Blérancourt. Pourquoi les villes engloutiraient-elles les priviléges des campagnes? Il ne restera donc plus à ces dernières que la taille et les impôts! Appuyez, s'il vous plaît, de tout votre talent, une *adresse* que je fais partir par le courrier, dans laquelle je demande la *réunion de mon héritage* aux domaines nationaux du canton, pour que l'on conserve à mon pays un privilége sans lequel il faut qu'il meure de faim... Je ne vous connais pas ; mais vous êtes un *grand homme*. Vous n'êtes pas seulement Député d'une province, vous êtes *celui de l'Humanité* et de la République. »

Et c'est parce que Robespierre est, à ses yeux, le patriotisme personnifié que *Saint-Just* se dévouera plus tard à lui.

§ 19. — Robespierre déclaré Prophète.

C'est alors qu'on commence à parler d'une nouvelle *Secte religieuse*, fondée par une vieille folle, Catherine Théot, se disant *mère de Dieu* et annonçant la prochaine apparition d'un *nouveau Messie*. Elle proclame *deux Prophètes*, Robespierre, qu'elle appelle *son fils chéri*, un Etre surnaturel appelé à de sublimes destinées, et le Chartreux *Don Gerle*, député à la Constituante (tom. I, p. 383).—Il paraît que Don Gerle croit à la mère de Dieu et à sa propre qualité de Prophète, et qu'ils parviennent tous deux à réunir quelques imbéciles, qui croient aussi ou disent croire, qu'ils initient et qu'ils appellent *élus*. — Cette Secte ridicule adopte un *culte* et des pratiques. — C'est chez la mère de Dieu, dans son petit logement éloigné, près du Panthéon, que les élus se rassemblent pour admettre de nouveaux croyants. Et tous adorent Robespierre comme un *Prophète*, comme le fils de la

mère de Dieu, et comme le nouveau Messie qui doit sauver et régénérer l'humanité... Quelle extravagance !

« *Probablement*, dit M. Thiers, Robespierre *est instruit* de leurs folies, et, sans être leur complice, *jouit de leur erreur*. Il est certain qu'il a reçu des visites fréquentes de Don Gerle, et qu'il lui a donné un certificat de civisme signé de lui pour le soustraire aux poursuites d'un Comité révolutionnaire (qui le menaçait comme aristocrate). »

Si Robespierre est instruit de ces folies, c'est une faute immense de sa part de ne pas les empêcher s'il le peut, car ses ennemis pourront y trouver un prétexte pour le ridiculiser. Mais il a constamment montré trop d'habileté, il connaît trop les piéges qu'on lui tend et le danger des flagorneries, nous venons de le voir se plaindre trop vivement des perfides adulations, pour qu'il soit permis de penser qu'il approuve qu'on le transforme en Prophète et en Dieu : dire qu'il *jouit* de cette idée est probablement la plus monstrueuse calomnie.

§ 20.— Commencement de divisions dans le Comité.

Nous arrivons à l'une des plus grandes crises de la Révolution ; et pour la bien expliquer, il faut d'abord faire connaître l'intérieur du Comité. — On se rappelle les 12 membres qui le composent (T. 3, p. 489), réduits à 11 par la mort d'Hérault de Séchelles. — De ces 11, deux (*Jean-Bon Saint-André* et *Prieur* de la Marne) sont toujours en mission dans les Départements ; trois autres, (*Carnot, Prieur* de la Côte-d'Or, et *Robert-Lindet*) s'occupent exclusivement de la guerre, des armes et des subsistances ; trois autres, (*Robespierre, Saint-Just* et *Couthon*) s'occupent de la haute police et de la haute direction ; *Saint-Just* est même presque toujours aux armées ; et les trois derniers, (*Barrère, Collot-d'Herbois* et *Billaud-Varennes*), font les rapports journaliers, parlent dans les clubs, et correspondent avec les Autorités administratives : on appelle ceux-ci *les hommes révolutionnaires*, tandis qu'on appelle Robespierre, etc., *les hommes de haute main*.

Robespierre, *Saint-Just* et *Couthon* sont ou se croient supérieurs aux autres comme hommes d'État. Ils considèrent

Barrère comme un être *faible et pusillanime*, ayant le talent de parler et d'écrire pour tous les partis; Collot-d'Herbois comme un déclamateur; et Billaud-Varennes comme un esprit *médiocre, sombre et envieux*. Ils les méprisent secrètement, dit-on, et paraissent les dédaigner tous trois. Et l'on devine sans doute qu'un pareil assemblage est un grand malheur; car comment des hommes qui, mettant tous les jours leurs têtes en commun, ont besoin d'une union parfaite, pourront-ils être toujours unis s'ils n'ont pas les uns pour les autres une estime, un dévouement, une fraternité à toute épreuve?

C'est au plus capable, au plus philosophe, au plus dévoué à la cause du Peuple et de l'Humanité, c'est à Robespierre en un mot à faire tous les sacrifices personnels nécessaires à l'union; et s'il était vrai que ses dédains excitassent la haine de Billaud, quelque blâmable que fût cette haine à nos yeux, nous blâmerions plus encore les dédains de Robespierre, parce que plus ses qualités lui donnent de puissance pour diriger les autres, plus cette puissance lui impose le devoir d'éviter tout ce qui peut nuire au pays en fournissant un aliment aux mauvaises passions de ses collègues.

Barrère, Billaud et Collot, qui se croient méprisés et dédaignés par Robespierre et ses deux amis, ne leur pardonnent pas ces dédains, et commencent à ne plus dissimuler *la haine* qui les enflamme, et même à *comploter la perte* de leurs collègues devenus pour eux des ennemis, sans se laisser désarmer par l'idée qu'ils ne sont pas de taille à les remplacer et qu'ils perdront peut-être la Patrie en les renversant.

Ainsi, après tant de luttes terribles, après tant de périls et tant de victoires, quand le vaisseau de la Régénération échappe à tant de tempêtes et touche au port, c'est peut-être *l'amour-propre* blessé par d'imprudents dédains, c'est peut-être la *jalousie* et *l'envie* qu'excite une popularité méritée par la vertu qui va perdre la Révolution! Pauvre Humanité!

Quoi qu'il en soit, *Billaud, Collot* et *Barrère*, complotant la ruine de Robespierre, de Couthon et de Saint-Just, travaillent d'abord à flatter, à séduire, à gagner *Carnot, Prieur* et

Robert, afin d'être 6 contre 3. —Ils travaillent également à s'attacher le Comité de Sûreté générale.

Ce *Comité de Sûreté générale,* borné à la police, subordonné au Comité de Salut public, surveillé par lui et souvent contrôlé dans ses opérations, commence à se trouver humilié de sa dépendance.... Quoi, dira-t-on, ce serait encore de la vanité, de l'orgueil, de la *rébellion*, de *l'anarchie*, qui ferait entrer ce Comité dans le complot?.... — Oui, c'est de l'orgueil, de la vanité, de petites et mauvaises passions personnelles, et non quelque différence d'opinion politique; car ce sont les membres *les plus cruels*, dit M. Thiers, du Comité de Sûreté générale (*Amar, Vadier, Vouland, Jagot, Louis* du Bas-Rhin) qui sont les plus indisposés contre Robespierre, etc., de même que Billaud et Collot, même *Barrère* quelquefois, sont presque des *ultrà-révolutionnaires*. — Il y a plus, c'est parce que Robespierre, Saint-Just et Couthon, veulent *modérer la violence et les excès* du Comité de Sûreté générale que celui-ci s'irrite contre eux.

« *On se plaint beaucoup,* dit M. Thiers, des arrestations (ordonnées par le Comité de Sûreté générale) qui deviennent toujours plus nombreuses et qui sont souvent *injustes*, car elles portent sur une *foule d'individus* connus pour être *d'excellents patriotes*; on se plaint des *rapines* et des *vexations* des nombreux agents (de police) auxquels le Comité de Sûreté générale a délégué son inquisition. »

Alors ce Comité est bien coupable ! presque aussi coupable que s'il était agent de l'étranger pour perdre la Révolution!... Robespierre, Saint-Just et Couthon, ont voulu, comme c'était leur devoir, remédier à ce mal immense: mais, n'osant ni faire abolir ce Comité, ni faire changer ses membres, ils ont imaginé d'établir, dans le sein du Comité de Salut public, un *Bureau de police* chargé d'inspecter le Comité de Sûreté générale, comme ils en avaient certainement le droit puisque ce Comité est placé sous leur autorité. Ce Bureau a d'abord été dirigé par Saint-Just, puis en son absence par Robespierre. C'est alors que Saint-Just, ou Robespierre, a fait *élargir* (comme il en avait le droit) *beaucoup de patriotes* arrêtés

par le Comité de Sûreté générale : mais celui-ci, blessé et furieux, a fait élargir, par un abus d'autorité, ceux que le Comité de Salut public avait fait arrêter. — Quoi qu'il en soit, de cette lutte anarchique sort bientôt une *brouille ouverte* entre Robespierre, Saint-Just, Couthon, d'un côté, et le Comité de Sûreté générale, de l'autre côté ; et c'est alors que Billaud, Collot et Barrère, se liguent avec ce Comité pour ne former qu'un seul complot. Puis, ils travaillent tous ensemble à se rattacher tous les membres de la Convention qui peuvent être les ennemis secrets ou connus de Robespierre. Et comme Robespierre est l'ennemi de tous les Députés concussionnaires, voleurs et sanguinaires, ils vont réunir contre lui beaucoup de redoutables conspirateurs.

Dans la Convention, Robespierre a pour ennemis : 1° les Royalistes cachés ; 2° les Girondins restés ; 3° les amis de Danton ; 4° quelques ultrà-révolutionnaires ; 5° des Athées déclarés et tous ceux qui ont applaudi d'abord à l'abolition du Christianisme ; 6° tous les corrompus, les concussionnaires, les prévaricateurs, dont plusieurs cherchent à cacher leurs vols en affectant de venir à la tribune en sabots, en carmagnole, le bonnet rouge sur l'oreille ; 7° tous ceux des Représentants en mission dont il a demandé le rappel parce qu'ils déshonoraient et compromettaient la Révolution par leurs cruautés et leurs exactions ; 8° enfin, tous les ambitieux qui voudraient entrer au Comité de Salut public, et qui sont blessés de le voir confirmé et prorogé chaque mois. — A la tête de cette masse d'ennemis sont : *Tallien, Fouché, Fréron, Barras, Bourdon de l'Oise, Thuriot, Legendre, Lecointre, Merlin de Thionville.* Tous sont d'anciens amis de Danton, considérés comme reste du parti des *corrompus* ; presque tous vivent scandaleusement dans la débauche. La plupart ont prévariqué dans leurs fonctions ou dans leurs missions, et sont connus pour des pillards enrichis, qui redoutent l'application du système de la *justice* et de la *probité.* Tallien est le plus inquiet, parce qu'on l'accuse généralement d'avoir

volé à la Commune quand il en était secrétaire (T. 3, p. 129); d'avoir pillé à Bordeaux quand il y faisait journellement tomber des têtes sur *la guillotine dressée sous ses fenêtres;* d'avoir épargné tous les riches Aristocrates, auxquels il vendait très-cher leur liberté; d'y avoir fait sortir de prison *madame d'Épinay* (femme d'un Président au Parlement, fille du banquier Espagnol *Cabarus*) parce qu'elle était jeune et jolie; et d'y avoir étalé un luxe insolent avec cette femme, devenue sa maîtresse, maintenant dans les prisons de Paris, arrêtée comme Suspecte par ordre du Comité de Salut public.

Voici ce que *Sénart,* agent du Comité de Sûreté générale, dit de Tallien et de la Cabarus (dans ses Mémoires publiés en 1823, après sa mort, et rédigés sur les pièces des Comités):

« *Tallien* affectait à Bordeaux la somptuosité d'un ***Potentat.*** Tandis que le Peuple souffrait la famine, on fabriquait pour lui un pain blanc comme neige, qu'on appelait ***le pain des Représentants.*** C'était à côté des morts et même sur leurs cadavres, ainsi que sur les corps des hommes expirant de besoin, que roulait le ***char de Tallien,*** dans lequel ***la Cabarus*** ou ***la Fontenay,*** qu'on appelait aussi ***Dona Theresia,*** se faisait traîner, avec son amant, dans un pompeux étalage, ***courrier devant courrier derrière.*** La Cabarus était affublée d'un ***bonnet rouge.*** Souvent ils allaient en voiture découverte; et la Cabarus, ***connue pour une prostituée,*** était promenée en ***Déesse,*** tenant une ***pique à la main*** et mettant l'autre sur ***l'épaule du Représentant...*** Le Despote avait levé une Armée révolutionnaire de 15,000 hommes, qui formaient sa Garde prétorienne..... On ignore l'emploi ***des millions de taxe sur les détenus,*** de ***deux millions en numéraire*** reçus de Toulon, et d'autres sommes énormes, car Tallien écrivait aux Comités que la guillotine produirait en peu de temps 40 ***millions....*** En annonçant le supplice du Girondin ***Biroteau*** (t. 3, p. 451) il écrivait: « Je ne regrette que de ne pouvoir les tuer (les Girondins) de ma « propre main; je trouverais du plaisir à frapper un Girondin moi- « même.... » La Cabarus tenait chez elle un ***Bureau*** dans lequel on vendait les grâces pour 100,000 livres, 50,000, etc.... Pendant le règne de Tallien à Bordeaux, par les ordres de ce Souverain, les malheureux détenus qui ne pouvaient se racheter éprouvaient les plus grandes cruautés dans le donjon de Blaye: ils étaient entassés dans des lieux mal-sains, sur de la paille ou du fumier, sur la terre ou dans la boue, presque sans pain.... Il afficha la ***loi agraire*** à Bordeaux (comme il l'avait d'abord affichée à Paris.) »

Voilà comment le fils d'un maître d'hôtel, l'ancien garçon imprimeur Tallien (qui n'en serait que plus estimable s'il était fidèle au Peuple), devenu Proconsul, abuse insolemment de son mandat, tandis que ce Peuple souffre la faim et la misère et donne sa vie pour défendre la Révolution !... Si la Cabarus était un Contre-révolutionnaire déguisé, comme le Baron Imbert et tant d'autres (t. 3, p. 444), et si Tallien voulait déshonorer et perdre la Révolution, feraient-ils autre chose ?

Et malheureusement, il faut en dire autant de son ami *Fréron* et de *Barras* à Toulon, de *Fouché* à Lyon, même de *Collot-d'Herbois* (ancien comédien, jadis sifflé par les Lyonnais, et qu'on accuse de s'en être vengé en les exterminant).

Et Robespierre n'avait-il pas mille fois raison de rappeler, et même de faire juger tous ces sanguinaires Proconsuls, tous ces cupides et cruels Verrès, plus nuisibles à la Révolution, plus perfides, plus odieux et plus coupables que des Aristocrates contre-révolutionnaires déclarés ? N'avait-il pas raison de dire à *Fouché,* lors de son rappel, qu'il lui serait demandé *compte du sang dont il était couvert ?*

Mais c'est en vain que Robespierre demandera le jugement de *Tallien, Fouché,* comme nous l'avons vu demander vainement celui de *Merlin* de Thionville, *Bourdon* de l'Oise, *Dubois-Crancé* (t. 3, p. 564); les Comités de Salut public et de Sûreté générale s'obstineront décidément à les protéger ; et, dans sa défense après le 9 thermidor, *Vadier* dira :

« Le Comité de Sûreté générale a *tout fait* en faveur de *Tallien, Fouché* et autres, pour détourner l'effet des dénonciations portées contre eux, et cela parce qu'ils étaient *poursuivis par Robespierre.* »

Il entre d'ailleurs dans la politique du Comité de Sûreté générale (composé des ultrà-révolutionnaires les plus violents) de tolérer tous ces excès.

« Ce Comité, dit *Sénart,* ne voulait pas punir *les vols* et prétendait que ce serait faire *rétrograder la Révolution...* Dans le procès de Danton et Lacroix, il ne voulut pas faire usage de pièces (notamment la révélation du Général Miaczenski) qui prouvaient leur complicité dans *deux fabriques de faux assignats,* parce qu'il aurait fallu

poursuivre *d'autres complices* (que Robespierre dénonçait en effet). »

Sénart ajoute que *Moïse Bayle,* du Comité de Sûreté générale, lui dit un jour :

« *Tallien* a commis *tant de crimes* que de 500,000 *têtes* il n'en conserverait pas une : ses *vols*, ses *conspirations*, sont en si grand nombre, et si bien prouvés, que Tallien, accusé autant de fois qu'une de ses têtes renaîtrait, n'en conserverait aucune. Mais il suffit qu'il ait été *attaqué par Robespierre* pour que nous ayons gardé le silence... Les circonstances exigent que, quels que soient les crimes de ceux qui paraissent Montagnards, il n'en soit pas poursuivi un : c'est *un mur* dont nous ne voulons pas arracher un *moëllon*, quelque SALPÊTRÉ qu'il soit ; car, à la moindre brèche, le mur tomberait... »

On se rappelle d'ailleurs que *Bourdon* de l'Oise et *Thuriot* ont été exclus des Jacobins, et que *Legendre* a commis toutes les bassesses (t. 3, p. 569) dans la crainte qu'on ne lui pardonnât pas ses relations intimes avec Danton. — Tous ces Députés sont ennemis de Robespierre par remords ou plutôt par peur des châtiments qu'ils méritent. Aucun d'eux n'a le courage de l'attaquer ; tous, au contraire, l'applaudissent continuellement ; mais tous se trouvent naturellement disposés à se liguer contre lui avec ses adversaires dans les deux Comités. — Cependant voyez la puissance de Robespierre !

§ 21. — Fête à l'Être-Suprême.

D'immenses préparatifs annoncent que la *fête à l'Être-Suprême*, fixée au 8 juin, sera magnifique ; et, dès le 4, la Convention, *à l'unanimité,* élit Robespierre pour son *Président* mensuel, afin qu'il remplisse le premier rôle dans ce grand événement, dont il est la première cause.

Le 8, le soleil est superbe et la foule immense. — Robespierre part à la tête de la Convention. Soigneusement paré, vêtu d'un habit bleu, une écharpe tricolore et des plumes sur la tête comme tous les Représentants, tenant, comme eux, un bouquet de fleurs et de fruits, la joie sur le visage. — La Convention va d'abord s'asseoir sur un vaste amphithéâtre

élevé au milieu du jardin des Tuileries, entouré de groupes d'enfants couronnés de violettes, d'adolescents couronnés de myrthes, d'hommes couronnés de chêne, de vieillards couronnés de pampres et d'olivier, et de femmes tenant leurs filles par la main et portant des corbeilles de fleurs. — Après une musique religieuse, Robespierre prend la parole :

« Français républicains, dit-il, il est enfin arrivé le jour à jamais fortuné que le Peuple français consacre à l'Etre-Suprème! Jamais le monde qu'il a créé ne lui offrit un spectacle aussi digne de ses regards. Il a vu régner sur la terre la tyrannie, le crime et l'imposture : il voit dans ce moment une Nation entière, aux prises avec *tous les oppresseurs du Genre humain*, suspendre ses travaux héroïques pour élever sa pensée et ses vœux vers le grand Etre qui lui donna la *mission* de les entreprendre et le courage de les exécuter! »

Puis, Robespierre saisit une torche et va mettre le feu à trois énormes figures représentant trois monstres, *l'Athéisme*, la *Discorde* et L'ÉGOÏSME, du milieu des cendres desquels paraît la statue de la *Sagesse*.—Alors, Robespierre prononce un second discours, sur l'extirpation *des vices* ligués contre la République; et l'on se rend au Champ-de-Mars.

« Son *orgueil*, dit M. Thiers, semble redoubler, et *il affecte* de marcher très en avant de ses collègues. Mais quelques-uns, *indignés*, se rapprochent et lui *prodiguent les sarcasmes les plus amers*. Les uns *se moquent* du nouveau Pontife; d'autres font entendre le mot de *Tyran*, et *s'écrient qu'il est encore des Brutus*. Bourdon de l'Oise lui dit que *la roche Tarpéienne est près du Capitole*. »

Qu'il y ait eu quelques attaques indirectes et timides, nous le concevons, puisqu'il y a des ennemis : mais que ces ennemis, si compromis et si tremblants, aient osé faire ce que raconte son détracteur habituel, n'est-ce pas inconcevable? Qu'il l'ait souffert, dans sa position, entouré de tant d'amis dévoués, n'est-ce pas incroyable?—Voici la vérité (car nous la tenons d'une source qui nous paraît certaine) : les ennemis de Robespierre murmurent quelques menaces contre lui, mais entre eux et loin de lui; c'est par hasard qu'un de ses amis les entend; et c'est par Lebas qu'il l'apprendra, au retour de la fête.

Au milieu du Champ-de-Mars se trouve une vaste montagne couronnée d'un arbre immense, sous les rameaux duquel se place la Convention, entourée de groupes d'enfants et de vieillards, d'hommes et de femmes. Là commencent les symphonies et les chants; les groupes se répondent en chantant. Puis, les jeunes gens tirent leurs épées et jurent dans les mains des vieillards de défendre la Patrie, tandis que les mères lèvent leurs enfants dans leurs bras et que toutes les mains sont tendues vers le ciel pour répéter le serment. — Le cortége rentre enfin dans le *Jardin national* aux Tuileries, et la fête se termine par des jeux de toute espèce.

Parlant lui-même de cette fête, à la tribune, le 9 thermidor, Robespierre affirmera qu'elle laisse sur la France une *impression profonde de calme, d'allégresse, de bonheur, de sagesse et de bonté.*

Cependant M. Thiers prétend que *l'orgueil* de Robespierre a blessé *tout le monde;* et, si le fait est vrai, c'est de sa part une faute immense et un grand malheur: mais où est la preuve de cet orgueil? le *tout le monde* de M. Thiers ne se réduit-il pas à quelques Députés corrompus et voleurs que blesse la vue de la vertu? N'est-ce pas encore une calomnie?

Les Cours étrangères (dit au contraire *l'Histoire parlementaire*), sont alors disposées à faire la paix avec Robespierre, parce qu'elles le regardent comme un *futur Dictateur* et qu'il se montre disposé lui-même à mettre un terme au système de la Terreur. C'est donc Robespierre qui peut donner à la France le bienfait de la paix, en consolidant la Révolution, en fondant la République sur l'égalité, la justice, la vertu, le bonheur du Peuple et la fraternité du Genre humain. Mais il veut abattre auparavant les principaux prévaricateurs, dont les cruautés et les rapines déshonorent et compromettent la République; et de nouvelles luttes l'attendent encore avec les plus redoutables ennemis.

CHAPITRE XII.

DIVISIONS CROISSANTES. — LOI DU 22 PRAIRIAL.— EFFROI DES DÉPUTÉS MENACÉS. — OPPOSITION DÉCLARÉE DANS LE COMITÉ. — ROBESPIERRE INDIRECTEMENT ATTAQUÉ. — QUE DEVAIT-IL FAIRE ? — SA RETRAITE. — DÉVOUEMENT CONSTANT DES JACOBINS. — REDOUBLEMENT DE TERREUR. — CARRIER A NANTES. — TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE D'ORANGE. — LEBON A ARRAS. — L'OPINION DEMANDE-T-ELLE LA FIN DE LA TERREUR ? — ROBESPIERRE COMMENCE A ATTAQUER LES COMITÉS ; TOUTES LES CHANCES SONT EN SA FAVEUR ; MANOEUVRES DE SES ADVERSAIRES ; IL ATTAQUE FOUCHÉ ; TENTATIVE DE RÉCONCILIATION ; VICTOIRE DE FLEURUS ; PLAN DE ROBESPIERRE ; INCIDENTS FACHEUX POUR LUI ; FAUTE GRAVE ; POUR QUI FAUT-IL FAIRE DES VOEUX ? PREMIÈRE ATTAQUE : PÉTITION DES JACOBINS ; DEUXIÈME ATTAQUE : DISCOURS DU 8 THERMIDOR : COMPLOT NOCTURNE CONTRE ROBESPIERRE ; DISCOURS DE SAINT-JUST ; 9 THERMIDOR : CHUTE DE ROBESPIERRE ; A-T-IL ÉTÉ JUGÉ OU ASSASSINÉ ? QUELS HOMMES ILS SONT. EST-CE POUR VENGER DANTON ? EST-CE PAR HUMANITÉ ? ÉTAIT-IL TYRAN ? CRUEL ? ORGUEILLEUX ? CONTRADICTIONS ET MENSONGES DES THERMIDORIENS. IL EST LA PRINCIPALE CAUSE DE TOUT LE BIEN QU'A FAIT LA CONVENTION. — LA FRANCE AURAIT JUGÉ EN SA FAVEUR.— LE PEUPLE A-T-IL ÉTÉ COUPABLE D'INCONSTANCE OU D'INGRATITUDE ? — LE PEUPLE SEUL PEUT LUI FAIRE UN REPROCHE. — SA MÉMOIRE DOIT ÊTRE CALOMNIÉE. — CALOMNIÉS DIVERSES. — TARDIF HOMMAGE RENDU A SA MÉMOIRE. — OPINIONS DE GARAT ET DE LAHARPE ; — DE DEMAISTRE ; — DE NAPOLÉON ; — DE M. THIERS. — LA CHUTE DE ROBESPIERRE EST-ELLE HEUREUSE OU MALHEUREUSE ? — ON A PRIS LE CONTRE-PIED DE LA VÉRITÉ. — PENSÉES DE SAINT-JUST.

§ 1. — Divisions croissantes.

Le lendemain de la fête à l'Être-Suprême, Robespierre demande au Comité (suivant M. Thiers) *le sacrifice* de quelques Députés qu'il appelle les restes impurs du parti *indul-*

gent ou *corrompu :* mais Billaud et Collot refusent, sans défendre ces Députés, en alléguant que la fête d'hier a *indisposé* beaucoup d'esprits qui voient dans ces idées et ces pompes religieuses un *retour* à la superstition et une tendance à faire *rétrograder la Révolution.* — Mais ces objections ne sont qu'un *prétexte,* parce que Billaud, Collot, le Comité, la Convention tout entière, les Jacobins, Paris et la France, ont été unanimes pour applaudir et décréter tout ce qu'a proposé Robespierre au sujet de l'Être-Suprême (p. 14). Tous ont librement et volontairement approuvé ; personne n'a été contraint, forcé... Et d'ailleurs, remarquons bien que Billaud et Collot accusent Robespierre de vouloir faire *rétrograder* la Révolution, d'être *plus modéré* qu'eux ! Remarquons-le bien, parce que nous verrons plus tard ces mêmes Billaud, Collot, et tous ses ennemis, l'attaquer sous le prétexte qu'il serait *plus révolutionnaire* qu'eux tous!

§ 2. — Loi du 22 prairial.

Pour leur prouver qu'il ne veut pas faire rétrograder la Révolution, Robespierre leur communique un projet de décret, rédigé par le Président du Tribunal révolutionnaire, (Dumas), approuvé par lui et Couthon, et préparé depuis deux mois, pour accélérer les jugements, en abrégeant la procédure, en simplifiant les preuves et surtout en supprimant les défenseurs et les plaidoiries. — Ni l'un ni l'autre Comité ne font d'objections *contre la violence* de ce projet, puisqu'ils se disent plus révolutionnaires que Robespierre : ils se plaignent seulement de n'avoir pas été prévenus et consultés plus longtemps d'avance, ce qui n'est encore qu'un *prétexte,* puisqu'il les consulte maintenant et qu'ils agissent tous ordinairement ainsi. Tout ce qu'ils pourraient raisonnablement faire, ce serait de demander un délai pour l'examiner. Mais on est d'accord que le projet sera présenté à la Convention le lendemain, 10 juin (22 prairial), par Couthon. — *Billaud-Varennes* osera cependant affirmer à la tribune, le 9 thermidor, que

Robespierre leur a imposé cette loi, comme s'il pouvait leur imposer quelque chose, comme s'ils ne rejetaient pas ses propositions toutes les fois qu'ils le veulent, comme si ce n'était pas le plus impudent et le plus infâme mensonge !

Il paraît que le principal but de Robespierre dans ce projet est de donner au Comité le droit de faire *juger les Députés sans l'autorisation* de la Convention : aussi son projet, qui conserve expressément au Comité le droit de poursuite, ne parle-t-il ni des *Députés* ni de *l'autorisation :* mais les Députés qui se sentent compromis aperçoivent le danger ; et, la peur leur donnant du courage, deux d'entre eux demandent l'ajournement, dans leur intérêt personnel.

« Depuis deux mois, leur répond ***Robespierre,*** le Tribunal se plaint des entraves qui embarrassent sa marche ; il se plaint de manquer de jurés : il faut donc une loi. Au milieu des victoires de la République, les conspirateurs sont plus actifs et plus ardents que jamais : il faut les frapper... Cette ***opposition inattendue*** qui se manifeste n'est ***pas naturelle ;*** on veut DIVISER la Convention, on veut l'***épouvanter.*** »

Néanmoins *Bourdon* demande encore l'ajournement : mais *Robespierre* insiste ; des applaudissements l'accueillent ; et la loi est décrétée. — Les pouvoirs du Comité sont continués.

Le lendemain (11 juin), profitant de l'absence du Comité, *Bourdon* propose de déclarer que la Convention n'a pas entendu que ses membres pourraient être arrêtés et jugés sans son autorisation formelle : mais *Merlin* de Douai s'oppose à cette déclaration comme inutile, attendu que la Convention n'a pas pu se dessaisir du droit de décréter, elle-même et seule, ses propres membres.

Le jour suivant (12 juin ou 24 prairial), *Mallarmé* et *Bourdon* proposant de nouveaux amendements, *Couthon* se plaint qu'on a déloyalement profité la veille de son absence pour calomnier le Comité en prétendant qu'il voulait avoir le droit d'arrêter les Députés. *Robespierre* loue la Montagne, menace indirectement les Députés *intrigants* et attaque spécialement *Tallien,* qui tente vainement de se justifier, et auquel Robespierre et *Billaud* crient qu'il *ment impudemment.*

— Et la Convention, accordant tout ce que demandent Robespierre et Couthon, rapporte les amendements consentis, et repousse tous les nouveaux amendements proposés.

C'est donc la Convention qui fait bien librement et volontairement cette fameuse loi; et ce sont les Comités qui vont l'appliquer et l'exécuter en l'absence de Robespierre. Cependant, le 9 thermidor, on osera lui faire, à la tribune, un crime de cette loi, comme si ce n'était pas en faire un crime à la Convention et aux Comités ou les accuser en face de la plus odieuse lâcheté! — Mais on peut, nous le croyons, reprocher à Robespierre de n'avoir pas demandé formellement, pour le Comité de Salut public, le pouvoir d'accuser les Députés sans autorisation, de n'avoir pas alors expliqué nettement ses intentions, et de n'avoir pas fait retirer ou modifier la loi, quand il a vu son but manqué.

§ 3. — Effroi des Députés menacés.

Les succès et les menaces de Robespierre contre *Tallien* et les *intrigants* répandent la terreur parmi les Députés opposants; et bientôt ceux-ci rédigent eux-mêmes et font circuler de fausses listes de proscription pour inquiéter tout le monde; et l'on parle de 12 proscrits, puis de 18; on nomme *Tallien, Bourdon, etc.*, beaucoup d'autres qui ne sont pas réellement menacés; et l'effroi devient tel qu'environ 60 *Députés* n'osent plus coucher chez eux. Ce sont 60 ennemis!

§ 4. — Opposition déclarée dans le Comité.

C'est alors cependant que Robespierre propose au Comité de demander l'accusation des intrigants, des corrompus, des concussionnaires, des voleurs, notamment de *Tallien, Bourdon, Lecointre, Legendre, Fouché, Fréron, Barras*, et quelques autres : mais Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère et le Comité de Sûreté générale, refusent d'y consentir; et nous avons vu (p. 37) qu'ils se déterminent soit par esprit ultrà-révolutionnaire, soit par hostilité contre Robes-

pierre. Mais chacun sent combien sont graves la *demande* et le *refus* : c'est une rupture ouverte ; c'est la guerre ; et les refusants ne vont pas manquer de tout divulguer et de se liguer avec les *Tallien* et consorts ! — Nous allons voir un acte formel d'hostilité contre Robespierre.

§ 5. — Robespierre indirectement attaqué.

La police du Comité de Sûreté générale découvre la Secte de la *Mère de Dieu,* qui fait de Robespierre un *Prophète.* — Aussitôt Amar, Vadier, Vouland, Jagot, saisissent cette occasion de se venger de lui en le ridiculisant indirectement et perfidement. — Ils engagent un de leurs *agents* (Sénart) à se faire initier dans la Secte pour la *trahir* et faire introduire la force armée au milieu d'une assemblée des élus et pendant une cérémonie. — Aidée par cette trahison, la Police saisit presque tous les sectaires, notamment la *mère de Dieu* et Don Gerle ; elle saisit aussi le *certificat* de civisme donné par Robespierre à celui-ci, et même une *lettre* trouvée, dit-on, dans le lit de la *mère de Dieu,* écrite par elle à Robespierre *son fils chéri* et son *premier Prophète.* On devine quel parti des ennemis perfides peuvent tirer de ces circonstances pour jeter du ridicule sur Robespierre. — Robespierre s'oppose en vain aux poursuites ; la discussion devient vive et violente ; Billaud, Collot et les autres, persistent sans donner leur véritable motif ; ils en viennent même jusqu'aux injures ; et Robespierre se retire en *pleurant de rage* (dit M. Thiers), ou plutôt indigné seulement et irrité de l'hostilité et de la perfidie de ses collègues : c'est évidemment la guerre commencée.

Barrère, voulant se venger de Robespierre, rédige secrètement le rapport, qui doit être fait par *Vouland,* et épuise toutes les ressources de son esprit pour rendre la Secte aussi *atroce* que *ridicule,* et surtout pour atteindre indirectement et adroitement Robespierre ; et la Convention, à qui ce rapport montre une conspiration, envoie les chefs devant le Tri-

bunal révolutionnaire. — Ce rapport, cette accusation, sont encore manifestement un acte de guerre contre Robespierre.

§ 6. — Que devrait faire Robespierre?

Nous ne savons si Robespierre a pris assez de précautions pour ne pas blesser l'amour-propre de ses collègues du Comité de Salut public et du Comité de Sûreté générale... Peut-être aussi va-t-il trop vite et manque-t-il à sa prudence habituelle, quand il veut poursuivre les Députés prévaricateurs, ou du moins quand il ne se borne pas à quelques-uns des plus coupables, en ayant bien soin de rassurer tous les autres; car il faudrait frapper un trop grand nombre si l'on voulait frapper tous ceux qui le méritent, et l'on s'exposerait alors à succomber sous les efforts de coupables trop nombreux, qui ne veulent pas plus se laisser punir que s'ils étaient innocents.

Pour mieux prouver sa prudence habituelle et son humanité, nous reviendrons sur un ancien fait important. — Nous avons vu (t. 3, p 445) que Robespierre s'opposa à l'accusation des 73 Girondins signataires de la protestation contre le 31 mai, tous arrêtés en vertu d'un premier décret. Voici comment il combattit, le 3 octobre, la proposition de les envoyer tous devant le Tribunal révolutionnaire et à l'échafaud, proposition faite par quelques Montagnards, appuyée par *Thuriot* et *Amar*, et encouragée par les Comités.

« La Convention ne doit pas chercher à *multiplier les coupables;* c'est *aux Chefs* de la Faction qu'elle doit s'attacher: la punition des Chefs épouvantera les traîtres et sauvera la Patrie. La plupart de ces grands criminels sont compris dans le décret d'accusation : s'il en est d'autres parmi ceux que vous avez mis en état d'arrestation , le Comité de Sûreté générale vous en présentera la liste, et vous serez toujours libres de les frapper. Mais, citoyens, faites attention que parmi les hommes que vous avez vus traîner le char des ambitieux que vous avez démasqués, il en est beaucoup *d'égarés;* sachez.... (Ici quelques *murmures* partis du sommet de la Montagne interrompent Robespierre, qui s'écrie :) « Je dis mon opinion en présence du Peuple, et je le prends pour juge de mes intentions. — Sachez, citoyens, que vous ne serez véritablement défendus que par ceux qui auront le

courage de dire la vérité. Je suis loin de faire l'apologie de la Faction exécrable contre laquelle *j'ai combattu pendant 3 ans*, et dont j'ai failli plusieurs fois être *la victime;* ma haine contre les traîtres égale mon amour pour la Patrie ; et qui osera douter de cet amour?.. » Je répète que, parmi les hommes mis en état d'arrestation, il s'en trouve beaucoup de *bonne foi*, qui ont été égarés par la Faction la plus *hypocrite* dont l'histoire ait jamais fourni l'exemple... S'il se trouve encore de nouveaux coupables, on verra alors si je ne serai pas le premier à appeler sur leurs têtes toute la vengeance des lois! »

Et, par son courage, il sauve les 73, qui plus tard sont envoyés et détenus à Brest.... C'est ainsi qu'il sait, à l'inflexible énergie contre le crime inexcusable et dangereux, unir la modération, la prudence et l'humanité.

Mais, dans la situation actuelle des choses, le mal est si grave qu'il faut un remède énergique, et la guerre est tellement déclarée qu'il est nécessaire que l'un des partis se retire ou soit vainqueur de l'autre.

Assurément Robespierre n'est pas un être parfait; mais qui d'entre tous ses adversaires est moins imparfait que lui? Qui a plus de capacité, d'antécédents, de qualités, de vertus, de modération, de philosophie, d'humanité même, de principes d'ordre et de dévouement patriotique? Qui a plus de renommée, de popularité, d'influence en France et en Europe? C'est donc lui qui, dans l'intérêt du Peuple, doit chercher à triompher de ses adversaires. Ne pas apprécier les autres serait de sa part inhabileté; ne pas s'apprécier lui-même serait, non de la modestie, mais de la faiblesse et de l'aveuglement. D'ailleurs, s'il croyait les autres plus capables, il devrait leur céder la place : mais il est bien convaincu que personne n'est plus désintéressé, plus dévoué au Peuple, plus puissant par sa popularité, plus désireux et plus capable de sauver le pays; il connaît son devoir; il est prêt à sacrifier sa vie pour l'accomplir; et par conséquent il est résolu à combattre pour écarter ses adversaires et ses ennemis.

Mais que doit-il faire pour réussir? — D'abord il devrait rester à son poste et chercher à se faire, dans les Comités et dans la Montagne, comme au dehors, le plus grand nombre

possible d'alliances, de partisans et d'amis, en leur ouvrant son âme dans l'intimité, sans tarder à faire revenir Saint-Just. — Ensuite, comme les Comités doivent être renouvelés tous les mois, il devrait faire connaître les divisions qui les paralysent, et demander la suppression du Comité de Sûreté générale ou le remplacement de ses adversaires dans ce Comité et dans celui de Salut public... Pour mieux réussir, il devrait, comme on l'a fait contre les Girondins longtemps avant le 31 mai, exposer et soumettre la question au Peuple, la faire discuter dans toutes les Sociétés populaires et dans toutes les Sections, éclairer parfaitement l'opinion publique sur ses rivaux et sur lui, et solliciter des *pétitions* et des *adresses*... Il devrait ne demander que 3 ou 4 des Députés les plus coupables parmi les prévaricateurs, et rassurer complétement tous les autres, sans leur laisser aucune espèce d'inquiétude pour leur conduite passée... Et si une insurrection était nécessaire, appuyé sur les Jacobins et sur la Commune, qui lui sont dévoués, il devrait renouveler un 31 mai, en annonçant plus de sûreté pour les patriotes et la *cessation de la Terreur* aussitôt qu'elle ne serait plus indispensable... Il obtiendrait certainement tout ce qu'il voudrait, ferait ensuite cesser les exécutions, proposerait même une *amnistie* et l'abolition de la peine de mort, et pourrait achever le développement de son système de moralité, de probité, de justice, de vertu, d'Egalité et de bonheur général.... Malheureusement nous ne le verrons pas déployer assez de prudenceet d'adresse, ni assez d'énergie, de résolution et d'activité.

§ 7. — Retraite de Robespierre.

De ce moment, vers le milieu de juin, il cesse de paraître au Comité, abandonne la direction des affaires à ses ennemis ; se contente de faire surveiller leurs démarches par son Bureau de police et par Couthon, et se borne à s'attacher davantage les Jacobins.

« Cette retraite, dit M. Thiers, prouve de quelle nature est son

ambition. Un *ambitieux* n'a jamais d'humeur; il s'irrite par les obstacles, s'empare du pouvoir, et en écrase ceux qui l'ont outragé. Un *Rhéteur faible et vaniteux* se dépite, et *cède* quand il ne trouve plus ni *flatteries ni respects.* »

Oui, Robespierre n'est pas ce qu'on peut appeler un *ambitieux ;* il n'a pas la fièvre du pouvoir, la passion d'être le sauveur de sa Patrie; et c'est un malheur pour la France et pour l'humanité; car elles ne peuvent être sauvées que par un Dictateur, et personne n'est plus digne et plus capable de la Dictature : oui il a tort (nous le croyons du moins) d'abandonner le Comité; mais dire qu'il *cède* n'est pas exact, et dire qu'il n'est qu'un RHÉTEUR *faible et vaniteux, dépité* de ne plus trouver de flatteries ni de respects, c'est une injure et une calomnie contre Robespierre; c'est une calomnie contre le Comité, la Convention et la France entière, qui subissent son influence. Nous dirions presque c'est une absurdité.

M. Thiers lui-même reconnaît qu'il ne *cède pas* la victoire; car il ajoute un peu plus bas :

« Robespierre espère *dépopulariser* les Comités par *sa retraite* et par *ses discours aux Jacobins;* et il se propose ensuite de saisir un moment favorable pour les *attaquer ouvertement à la Convention.* »

Il *ne cède donc pas!* Les reproches et les injures de tout-à-l'heure étaient donc sans fondement et sans justice! Seulement, il ne prend peut-être pas le meilleur *moyen* d'attaquer et de vaincre. On ne peut lui reprocher que des fautes dans sa manière d'attaquer le crime.

§ 8. — Dévouement constant des Jacobins pour Robespierre.

« Au milieu de ces luttes, dit M. Thiers, les Jacobins sont toujours *dévoués* à Robespierre... Celui-ci, qui vient de défendre la loi du 10 juin (22 prairial), est toujours pour eux *le premier et le plus grand citoyen* de la République; et tous ceux qui se sont opposés à la loi ne sont que des *intrigants* qu'il faut achever de détruire... Ils ne manquent pas *d'exclure Tallien,* qui ne s'est pas justifié des accusations de Robespierre... Et, dès ce jour, Billaud et Collot s'abstiennent de paraître au milieu d'eux; car que pourraient-ils dire? Ils ne pourraient exposer leurs griefs tout *personnels,* et faire le public juge entre *leur orgueil* et celui de Robespierre. »

C'est-à-dire qu'ils auraient certainement tort au jugement des Jacobins et du Peuple : les adversaires de Robespierre, sentant bien que la discussion publique les confondrait, évitent donc toute discussion. Ils vont intriguer, manœuvrer, calomnier, conspirer. Robespierre et Couthon, au contraire, expliquent publiquement aux Jacobins leurs intentions et leurs projets. Cela seul ne suffit-il pas pour les juger?

« Les ombres de Danton et d'Hébert, dit *Couthon*, se promènent encore parmi nous; elles cherchent à perpétuer le trouble et la *division*; ce qui s'est passé dans la séance du 12 juin (24 prairial) en est un exemple frappant : on veut *diviser* le Gouvernement, *discréditer* ses membres en les peignant comme des Sylla et des Néron; *on délibère en secret*, on se réunit, on *forme de prétendues listes* de proscription, on effraie les citoyens pour en faire des ennemis de l'Autorité publique. On répandait, il y a peu de jours, le bruit que les Comités devaient faire arrêter 18 *membres* de la Convention, et déjà même on les nommait. Défiez-vous de ces insinuations perfides! Ceux qui répandaient ces bruits sont des *complices d'Hébert et de Danton*; ils craignent la punition de leur conduite *criminelle*; ils cherchent à s'accoler des gens purs dans l'espoir que, cachés derrière eux, ils pourront aisément échapper à l'œil de la Justice. Mais, rassurez-vous! le nombre des *coupables* est heureusement *très-petit*; il n'est que de 4, de 6 peut-être, et ils *seront frappés*; car le temps est venu de délivrer la République des *derniers ennemis* qui conspirent contre elle. Reposez-vous de son salut sur l'énergie et la justice des Comités. »

Et les Jacobins applaudissent.

C'est adroit sans doute de cacher ici les divisions du Comité, de ne menacer que des Députés étrangers aux Comités, et d'en réduire le nombre à 4 ou 6; mais il vaudrait mieux commencer par renouveler des Comités qui conspirent et qui trahissent pour soutenir ces Députés; il faudrait aussi nommer les 4 ou 6, afin de les isoler en rassurant tous les autres : faute de les nommer, un grand nombre (60 peut-être) qui se croient compris dans les 4 ou 6 continuent à ne pas coucher chez eux, deviennent autant d'ennemis, conspirent, intéressent à leur sort leurs femmes, leurs maîtresses et leurs amis, et remuent ciel et terre pour renverser Robespierre. C'est naturel et facile à prévoir.

La situation devient alors volcanique; car, pendant ce temps, les exécutions du Tribunal révolutionnaire se multiplient plus que jamais, par ordre du Comité de Sûreté générale; et tous les Suspects détenus et leurs familles, croyant que c'est par l'ordre de Robespierre, sont disposés à faire cause commune avec les nouveaux conspirateurs, qu'ils croient leurs sincères amis tandis qu'ils sont leurs bourreaux.

§ 9. — Redoublement de Terreur.

« Le projet, dit M. Thiers, est de se délivrer de la plus grande partie des *Suspects*, parce qu'on s'est accoutumé à les considérer comme des *ennemis irréconciliables* qu'il faut détruire pour le *salut* de la République... Les immoler semble désormais une chose toute naturelle. La facilité à faire mourir et à *mourir soi-même* est devenue extraordinaire... Les premiers meurtres commis en 93 provenaient d'une *irritation réelle* et motivée par le danger : mais aujourd'hui les périls *ont cessé* (cela n'est pas vrai), la République *est victorieuse* (pas encore définitivement), on n'égorge plus par indignation (toujours), mais par l'habitude funeste qu'on a contractée du meurtre. Cette machine formidable, qu'on a été *obligé* de construire et d'opposer à des ennemis de toute espèce, *commence à n'être plus nécessaire :* mais une fois mise en action on ne sait plus l'arrêter... Les choses humaines ne vont pas autrement : pourquoi d'affreuses *circonstances* ont-elles *obligé* de créer un Gouvernement de mort qui ne vaincrait que par la mort!... Ce qui est plus effrayant encore c'est que, lorsque l'idée est établie qu'en immolant on sauvera l'Etat, tout se dispose pour ce but affreux avec une singulière facilité : chacun agit sans remords, sans répugnance; on s'habitue à immoler comme le Juge à envoyer des coupables au supplice, comme le médecin à voir des êtres souffrants, comme le Général à ordonner le sacrifice de 20,000 soldats. »

Sans doute tous ces malheurs divers sont lamentables et déplorables : mais c'est l'histoire de l'Humanité et des révolutions dans tous les temps, dans tous les pays, avec tous les partis; la Société, la justice, la médecine, la guerre civile et la guerre étrangère, ont leurs terribles et horribles nécessités; et l'Histoire ou la Philosophie, au lieu de se borner à gémir et à pleurer ou à condamner, doit en tirer une utile leçon et crier aux Gouvernements :

« N'opprimez pas les Peuples! Ne faites rien qui puisse amener

une révolution ! Car une révolution comme une guerre entraîne nécessairement de grands malheurs, et c'est vous qui les aurez causés et qui en serez responsables vis-à-vis de l'Humanité ! »

Et maintenant, pour la vérité historique, nous répondrons à M. Thiers que le danger n'a pas cessé ; que la République n'est pas définitivement victorieuse ; que la guerre continue avec d'effroyables périls ; que les contre-révolutionnaires sont toujours dangereux ; que le Peuple est toujours irrité contre eux, soit à cause de ses pertes et de ses souffrances journalières, soit à cause des maux qui ne cessent pas de le menacer ; et que l'opinion publique demande toujours la punition ou l'immolation des ennemis... Nous ajoutons que les adversaires de Robespierre veulent plus que lui la continuation et le redoublement de la Terreur ; et que lui seul a la volonté et le pouvoir de la *faire cesser* le plus tôt possible en faisant adopter au Peuple les idées d'ordre, de morale, de justice, et, quoi qu'on en dise, d'humanité.

Rappelons-nous que Robespierre ne paraît plus au Comité depuis le 15 juin (27 prairial). Depuis cette époque, ce sont ses ennemis, *Barrère, Billaud-Varennes* et *Collot-d'Herbois* (au Comité de Salut public), *Amar, Vadier, Vouland, Jagot, Louis* (au Comité de Sûreté générale), qui dirigent et ordonnent les exécutions d'après la nouvelle loi du 22 prairial. — Robespierrre, qui n'applique pas lui-même cette loi et qui ne voulait pas même qu'on l'appliquât fréquemment, a seulement le tort de laisser ses ennemis en abuser. Et nous ne le dissimulerons pas, parce que nous ne cherchons jamais que la vérité et des leçons utiles ; Robespierre nous paraît commettre une faute énorme en laissant les Comités abuser de cette loi, si toutefois il est en sa puissance de les en empêcher ; car il aurait peut-être démontré son impuissance à cet égard s'il n'avait pas été tué, et toute sa conduite manifeste trop d'humanité pour que nous ne soyons pas enclins à présumer sa justification.

Pour motiver les nouveaux supplices, le Comité de Sûreté

générale ou de police, fécond en expédients et en roueries de toute espèce, imagine une vaste *conspiration* organisée par les Suspects de toutes les prisons, à la suite de la conspiration imputée au Général Dillon pendant le procès de Danton (t. 3, p. 567). C'est au Luxembourg qu'on place le siége de la conspiration, composée là de 160 prisonniers. Pour connaître les plus dangereux et les transformer en conspirateurs, on envoie dans toutes les provinces des agents de police, espions, mouchards, et plus spécialement *moutons* ; et pour qu'*ils* puissent mieux obtenir la confiance des détenus, les tromper et les trahir, on les fait emprisonner eux-mêmes comme Suspects et comme conspirateurs. On obtient ainsi, par le moyen de ces infâmes *moutons*, de nombreuses listes contenant 100 à 200 prétendus conspirateurs dans chaque prison.— Une *tentative d'évasion* faite à la Force, et peut-être soufflée par la police, ne sert qu'à accréditer le bruit de cette conspiration. Et pour la juger avec plus d'éclat, Fouquier-Thainville fait élever dans la salle un amphithéâtre qui peut contenir 150 accusés; il veut même faire dresser l'échafaud dans le tribunal; mais Collot-d'Herbois fait enlever l'échafaud, et consent à ce qu'on juge les accusés par bandes de 50 à 60.

Tout étant ainsi préparé, on commence le procès de la fameuse conspiration le 6 juillet (18 messidor).—Les 160 conspirateurs du Luxembourg sont condamnés et exécutés en trois jours et en trois bandes. — Chaque jour qui suit voit la condamnation et le supplice de 50 ou 60 prétendus conspirateurs, parmi lesquels disparaît la *sœur de Louis XVI,* vainement protégée précédemment par Robespierre (t. 3, p. 540). En un mot, tandis qu'en 15 *mois* (du 10 mars 1793, jour de sa création, au 10 juin 1794, jour de sa réorganisation) le Tribunal révolutionnaire a condamné 577 personnes, en *un mois* 17 *jours* (du 10 juin ou 22 prairial au 27 juillet ou 9 thermidor, il en condamne 1285 en en acquittant 296. Et même ces 1285 condamnations éclatent en 20 *jours,* du 6 juillet au 26, c'est-à-dire que les supplices sont, propor-

tionnellement au temps, 30 fois plus nombreux qu'auparavant! — Et toutes ces dernières exécutions, si nombreuses et si rapprochées, qui sont un véritable 2 Septembre durant 20 jours, sont ordonnées, non par Robespierre retiré, mais par *ses adversaires et ses ennemis dans les Comités*. Carnot, Prieur, Robert-Lindet, signent beaucoup de ces exécutions avec Billaud, Collot et Barrère, tandis qu'aucune n'est autorisée par la signature de Robespierre. Et la Convention n'empêche pas, tolère, approuve..... Si ces exécutions sont un crime, n'est-ce pas sur la tête des Comités, des Billaud, des Carnot, etc., que le sang doit retomber, et non sur celle de Robespierre? Et si l'on veut lui reprocher son silence, ne faut-il pas accuser la Convention entière? Que les Aristocrates crient contre eux tous, à la bonne heure; mais ni la Convention, ni les Comités, ni Carnot lui-même, ne peuvent rien reprocher ici à Robespierre; c'est lui seul, au contraire, qui travaille, au péril de ses jours, à faire cesser les supplices.

§ 10. — Carrier à Nantes.

On se rappelle les menaces et les ordres d'extermination contre la Vendée. — Les Prêtres et les Nobles qui ont entraîné les pauvres paysans sont en effet bien criminels; et le jeune et féroce *Carrier*, envoyé pour les punir, les traite impitoyablement. — Mais les pauvres paysans sont plus malheureux que coupables; et le Comité de Salut public, qui voulait principalement les désarmer et les empêcher de nuire, a promis leur grâce à tous ceux qui mettraient bas les armes après leur déroute du Mans et celle de Savenay (p. 54). Aussi, plus de 10,000 se sont rendus, ou se sont réfugiés dans les fermes voisines. — Cependant *Carrier* les fait tous arrêter, même les femmes et les enfants, tandis que les Colonnes républicaines qui parcourent la Vendée arrêtent et lui envoient tous les Prêtres, tous les Nobles, tous les Chefs, qu'elles peuvent rencontrer. — Il fait arrêter aussi un grand nombre de Nantais suspects de fédéralisme ou de royalisme. — Puis, il

institue une *Commission révolutionnaire,* lui fait condamner chaque jour les détenus par 100 à 200, fait guillotiner les Nantais, et fait fusiller ou mitrailler en masse les Vendéens. —Puis, il embarque 90 Prêtres sur une gabarre, sous prétexte de les déporter, et fait échouer la gabarre, pour les faire périr. —Puis, il fait *noyer* les condamnés en les entassant dans de mauvais bâtiments, sous prétexte de les transporter dans une île, et en faisant couler subitement les bâtiments. — Ce barbare fait ainsi périr 4 à 5,000 Vendéens, et continuerait ses noyades (car rien n'est plus facile que de tuer quand on a le pouvoir), si le Comité de Salut public n'y mettait un terme en le rappelant à Paris. Nous le verrons devenir un des plus violents ennemis de Robespierre, qu'il accuse de son rappel.

§ 11. — Tribunal révolutionnaire d'Orange.

Le Comité de Salut public a fait organiser à *Orange* (département de Vaucluse) un Tribunal révolutionnaire pour tout le Midi. Là, le Représentant *Maignet* fait arrêter et condamner tous les contre-révolutionnaires, et fait incendier le bourg de *Bedonin,* qui s'est révolté.

§ 12. — Lebon à Arras.

Lebon, Prêtre fanatique dans sa jeunesse, envoyé dans les Départements du Nord, a organisé un Tribunal révolutionnaire à *Arras* avec l'autorisation du Comité, a parcouru les villes voisines avec ses juges et la guillotine, et a fait exécuter partout un grand nombre d'Aristocrates. M. Thiers affirme qu'il assiste aux exécutions dessus son balcon, qu'il fait alors jouer ou chanter l'air *Ah! ça ira,* qu'il fait ensuite des orgies avec ses Juges, et qu'il y admet le *bourreau.* —Les Autrichiens s'étant approchés de *Cambrai,* et Saint-Just qui s'y trouve croyant que beaucoup d'habitants conspirent pour livrer la ville à l'ennemi, Lebon s'y transporte, fait exécuter les principaux Aristocrates, et dit avoir ainsi *sauvé* Cambrai. —Cependant, une Députation d'Arras vient se plaindre des cruautés

de Lebon ; le Député *Guffroy* le dénonce à la tribune ; et le Comité le rappelle pour examiner sa conduite.

Mais le Comité le renvoie bientôt à Arras ; et *Barrère* vient le défendre au nom du Comité.

« Nous avons, dit-il, recherché les motifs de sa conduite... Des formes un peu acerbes ont été employées ; mais ces formes ont détruit les piéges de l'Aristocratie. Le Comité a pu les improuver ; mais Lebon a complètement abattu les Aristocrates et *sauvé Cambrai*. D'ailleurs, *que n'est-il pas permis* à la haine d'un Républicain contre l'Aristocratie ! De combien de *sentiments généreux* un patriote ne trouve-t-il pas à couvrir ce qu'il peut y avoir d'*acrimonieux* dans la poursuite des ennemis du Peuple ! Il ne faut parler de la Révolution qu'avec *respect*, des mesures révolutionnaires qu'avec *égard*. La Liberté est une vierge dont il est coupable de soulever le voile. »

Et remarquons-le bien, ce n'est pas Robespierre qui parle ainsi ; ce n'est pas même Billaud ou Collot ; c'est *Barrère*, le même qui, entraîné par le torrent, a dit : « Il faut *saigner le haut commerce* (p. 16)... Il faut *battre monnaie sur la place de la Révolution*... Il n'y a que *les morts qui ne reviennent pas* (discours du 16 messidor.) » — C'est-à-dire que les adversaires de Robespierre veulent la Terreur plus que lui ; et cependant c'est lui qu'ils accuseront audacieusement d'être le seul auteur de la Terreur !

§ 13. — L'opinion demande-t-elle la fin de la Terreur ?

« L'*opinion* est disposée, dit M. Thiers, et le *moment est arrivé* où un mouvement au nom de l'humanité contre la violence révolutionnaire est possible. La République étant victorieuse et ses ennemis terrifiés, on va passer de la crainte et de la fureur à *la confiance et à la pitié*. C'est la première fois, depuis la révolution, qu'un tel événement devient *possible*. Quand les Girondins, quand les Dantonistes périrent, il n'était *pas temps* encore d'invoquer L'HUMANITÉ ; le Gouvernement révolutionnaire n'avait encore perdu alors ni son utilité ni son crédit. »

D'abord, il n'est pas certain que le Peuple ne veuille pas, comme les *Billaud*, etc., les *Vadier*, même les *Carnot*, etc., la continuation de la Terreur contre les Aristocrates ; et nous

croyons même que Robespierre est le seul homme qui, par la confiance qu'il inspire, puisse calmer la fureur du Peuple.

Mais M. Thiers prétend que c'est l'humanité, la confiance, la pitié, l'influence de l'opinion publique et le désir de faire cesser le Gouvernement révolutionnaire, qui dirigent les ennemis de Robespierre : or, c'est là une erreur capitale, contre laquelle nous ne pouvons ne pas protester au nom de l'Histoire; M. Thiers a lui-même raconté tout le contraire, et le contraire est manifeste ; ce sont uniquement *l'orgueil, l'ambition* et la crainte d'un juste châtiment qui les feront agir dans leur *intérêt personnel;* la plupart de ses adversaires, nous le verrons, sont des lâches, des voleurs, de féroces brigands. — C'est si peu l'humanité qui détermine la chute de Robespierre que ceux qui vont l'attaquer sont précisément ceux qui, dans les 20 derniers jours, profitent de sa retraite pour multiplier les exécutions et faire tomber, en 2 décades, 1285 têtes sur l'échafaud. C'est au contraire parce qu'il veut faire cesser la Terreur que les plus cruels Terroristes vont le renverser. Et jamais un historien n'a plus complètement pris le *contre-pied* de la vérité.

§ 14. — Robespierre commence à attaquer les Comités.

Mais Robespierre, tous les jours plus *adoré* des Jacobins, dit M. Thiers, commence à révéler les dissensions des Comités.

« Autrefois, dit-il le 1er juillet, la *Faction sourde* qui s'est formée des restes de Danton attaquait les Comités en masse : aujourd'hui, elle aime mieux attaquer *quelques membres* en particulier pour parvenir à briser le faisceau ; elle attribue ce qui appartient à tout le Gouvernement à un *seul individu;* elle ose dire que le Tribunal révolutionnaire a été réorganisé pour *égorger la Convention;* et malheureusement elle n'a obtenu que *trop de confiance;* on a cru à ses calomnies, on les a répandues avec affectation ; on a parlé de *Dictateur,* on l'a nommé ; c'est MOI qu'on a désigné ; et vous *frémiriez* si je vous disais en QUEL LIEU ! La vérité est mon seul asile contre le *crime.* Ces calomnies ne me *décourageront pas* sans doute ; mais elles me laissent indécis sur la conduite que j'ai à tenir. En attendant que je puisse en *dire davantage,* j'invoque, pour le *salut de la République,*

les vertus de la Convention, les vertus des Comités, les vertus des bons citoyens, et *les vôtres,* qui ont été si souvent utiles à la Patrie. »

M. Thiers, qui ne flétrit pas les intrigues, les manœuvres, les calomnies et les perfidies des Comités, appelle insinuations *perfides* ces précautions si naturelles pour se défendre contre un grand danger!

§ 15. — Toutes les chances sont en faveur de Robespierre.

M. Thiers dit que les Jacobins le paient de sa confiance en eux par une *adulation sans bornes....* Il reconnaît que les Jacobins, la Commune, les Sections, l'ancien Maire Pache (que le Comité vient de faire arrêter pour le lui enlever), le nouveau Maire *Fleuriot,* l'Agent national *Payan,* le Commandant de la Garde nationale *Henriot,* les Juges et les Jurés du Tribunal révolutionnaire, lui sont tous dévoués.

« Avec de la résolution et de l'énergie, dit-il, Robespierre peut devenir *très-redoutable....* Si les Comités et la Convention ne lui *obéissent pas,* il n'a qu'à se plaindre aux Jacobins, y exciter un mouvement, communiquer ce mouvement à la Commune, lui faire déclarer l'insurrection, mettre les Sections sur pied, envoyer Henriot demander à la Convention 40 ou 60 *Députés :* il les OBTIENDRA CERTAINEMENT, et tout le Tribunal est à ses ordres pour les égorger. Tous les moyens enfin d'un 31 mai, *plus prompt,* PLUS SUR que le premier, sont dans ses mains. »

Quelle puissance! quelle preuve en sa faveur! que d'actions de grâces lui doivent ses ennemis si c'est sa modération qui les sauve!

Ses partisans lui demandent le signal; Henriot promet d'être plus énergique encore qu'au 2 juin (t. 3, p. 417): mais Robespierre, qui aime mieux tout faire par la PAROLE et qui *croit* encore pouvoir beaucoup par elle, veut attendre un moment favorable pour les *attaquer ouvertement à la Convention.* En attendant, il exerce une police active au moyen du Bureau qu'il a organisé dans le Comité, surveille ses adversaires, et s'instruit de toutes leurs démarches. Il se donne maintenant un peu plus de distractions qu'auparavant; mais

il n'est pas vrai qu'il aille à la campagne, à *Maison-Alfort,* près Paris, encore moins qu'il y fasse aucune orgie. — Néanmoins cette inaction, cette temporisation, ne sont-elles pas une *faute* immense, inconcevable, inexcusable dans un homme qui croit tenir dans ses mains le salut de la République?

§ 16. — **Manœuvres des adversaires de Robespierre.**

En l'absence de Robespierre et de Saint-Just, et quoique gênés par Couthon, les trois adversaires de Robespierre (*Billaud, Collot, Barrère*), se préparent à l'attaque; s'emparent davantage de *Carnot, Prieur* et *Lindet;* se liguent plus étroitement avec le Comité de Sûreté générale et avec les Députés menacés; font arrêter le Maire Pache dévoué à leur rival; font partir pour la frontière 15 des 48 compagnies de canonniers, toujours disposées à l'insurrection; s'emparent le plus qu'ils peuvent de toutes les affaires; et répandent mille calomnies contre leur rival. Voici comment, le 9 thermidor, il dénoncera lui-même leurs manœuvres :

« Je frémis quand je pense que des *ennemis* de la Révolution, que d'anciens professeurs de *royalisme*, que des *ex-nobles*, des *émigrés* peut-être, se sont tout-à-coup faits révolutionnaires et se sont transformés en *Commis du Comité de Sûreté générale,* pour se venger sur les amis de la Patrie de la puissance et des succès de la Révolution. Il serait assez étrange que nous eussions la bonté de *payer les espions de Londres ou de Vienne* pour nous aider à faire la police de la République! »

C'est bien possible, puisque nous avons vu le Baron d'Imbert (t. 3, p. 445) et le Chevalier M..... (t. 3, p. 562) jouer ce rôle infernal... Que le Comité de Sûreté générale est coupable alors! Mais que d'ennemis le malheureux Robespierre doit avoir parmi les Commis qu'il dénonce ainsi!

« Nous sommes instruits qu'ils sont payés par les ennemis de la Révolution pour déshonorer le Gouvernement révolutionnaire en lui-même et pour calomnier les Représentants du Peuple dont les Tyrans ont ordonné la perte. Par exemple, quand les victimes de leur perversité se plaignent, ils s'excusent en leur disant : *C'est Robespierre qui le veut; nous ne pouvons pas nous en dispenser.*—Mais le trait que

je viens de citer n'est qu'une branche du système de persécution plus vaste dont je suis l'objet. En développant cette *accusation de Dictature,* mise à l'ordre du jour par les Tyrans, on s'est attaché à me charger de *toutes les iniquités,* de tous les torts de la Fortune, ou de toutes les rigueurs commandées par le salut de la Patrie. — On disait aux Nobles : *C'est lui seul qui vous a proscrits.* — On disait en même temps aux patriotes : *Il veut sauver les Nobles.* — On disait aux Prêtres : *C'est lui seul qui vous poursuit; sans lui vous seriez paisibles et triomphants.* — On disait aux fanatiques : *C'est lui qui a détruit la Religion.*—On disait aux patriotes persécutés : *C'est lui qui l'a ordonné ou qui ne veut pas l'empêcher.* — On me renvoyait toutes les plaintes dont je ne pouvais faire cesser les causes, en disant : *Votre sort dépend de lui seul.*— Des hommes *apostés dans les lieux publics* propageaient chaque jour ce système ; il y en avait dans le lieu des *séances du Tribunal révolutionnaire,* qui disaient : *Voilà des malheureux condamnés, qui est-ce qui en est la cause?* ROBESPIERRE. — On s'est particulièrement attaché à prouver que le Tribunal révolutionnaire était un tribunal de sang *créé par moi seul* et que je maîtrisais absolument pour faire *égorger tous les gens de bien*, et même *tous les fripons,* car on voulait me susciter des ennemis de tous les genres. — Ce cri *retentissait dans toutes les prisons;* ce plan de calomnies était exécuté à-la-fois dans *tous les départements* par les émissaires de la tyrannie.—Ce n'est pas tout ; on a proposé dans ces derniers temps des projets de finances qui m'ont paru calculés pour *désoler les citoyens peu fortunés* et pour multiplier les mécontents. J'avais souvent appelé inutilement l'attention du Comité de Salut public sur cet objet : eh bien ! croirait-on qu'on a répandu le bruit qu'*ils étaient encore mon ouvrage* et que, pour l'accréditer, on a imaginé de dire qu'il existait au Comité de Salut public une Commission de finances et que *j'en étais le Président?* — Mais comme on voulait me perdre, surtout dans l'opinion de la Convention nationale, on a prétendu que *moi seul avais osé croire qu'elle pouvait renfermer dans son sein quelques hommes indignes d'elle.*—On a dit à chaque Député revenu d'une mission dans les départements que *moi seul avais provoqué son rappel.*— Je fus accusé par des hommes très-officieux et très-insinuants de tout le bien et de *tout le mal* qui avait été fait.—On rapportait fidèlement à mes collègues et tout ce que *j'avais dit* et surtout ce que je *n'avais pas dit.*—On écartait avec soin le soupçon qu'on eût contribué à un acte qui pût déplaire à quelqu'un : *j'avais tout fait, tout exigé, tout commandé;* car il ne faut pas oublier *mon titre de Dictateur...*— Quand on eût formé cet orage de haines, de vengeances, de terreurs, d'amours-propres intéressés, on crut qu'il était temps d'éclater. Ceux qui croient avoir des raisons de me redouter se flattaient hautement

que ma perte certaine allait assurer leur salut et leur triomphe; tandis que *les papiers anglais et allemands annonçaient mon arrestation*, des colporteurs de journaux *la criaient à Paris*. Mes collègues, devant qui je parle, savent le reste beaucoup mieux que moi; ils connaissent toutes les *tentatives qu'on a faites auprès d'eux* pour préparer le succès d'un roman qui paraissait une nouvelle édition de celui de Louvet; plusieurs pourraient rendre compte des *visites imprévues* qui leur ont été rendues pour les disposer à *me proscrire*.— Enfin, on assure que l'on était prévenu généralement dans la Convention nationale qu'un *acte d'accusation* allait être porté contre moi : on a *sondé les esprits* à ce sujet, et tout prouve que la probité de la Convention nationale a forcé les calomniateurs à abandonner ou du moins à ajourner leur crime. »

« Le but de mes ennemis est atroce... mais que leurs moyens sont méprisables! Jugez-en par un seul trait! J'ai été chargé momentanément, en l'absence de Saint-Just, de surveiller un *Bureau de police générale* récemment et faiblement organisé dans le Comité de Salut public; ma courte gestion s'est bornée à *provoquer une trentaine d'arrêtés*, soit pour faire mettre en liberté des patriotes persécutés, soit pour s'assurer de quelques ennemis de la Révolution: eh bien, croira-t-on que ce seul mot de *police générale* a servi de prétexte pour mettre sur ma tête la responsabilité de *toutes les opérations du Comité de Sûreté générale*, des erreurs de toutes les Autorités constituées, des crimes de tous mes ennemis? Il n'y a peut-être pas un individu arrêté, pas un citoyen vexé, à qui l'on n'ait dit de moi: *Voilà l'auteur de tes maux; tu serais heureux et libre* S'IL N'EXISTAIT PLUS.—Comment pourrais-je ou raconter ou deviner toutes les espèces d'impostures qui ont été clandestinement insinuées, soit dans la Convention nationale, soit ailleurs, *pour me rendre odieux ou redoutable*? Je me bornerai à dire que, depuis plus de six semaines, la nature et la force de la calomnie, l'impuissance de faire le bien et d'arrêter le mal, m'ont forcé à *abandonner absolument mes fonctions* de membre du Comité de Salut public; et je jure qu'en cela même je n'ai consulté que ma raison et la Patrie. »

Toutes ces manœuvres ne sont-elles pas bien détestables?

Mais quelle faute de la part de Robespierre de laisser prendre ces avantages à ses redoutables ennemis!

« Cependant, le spirituel et voluptueux *Barrère* (dit M. Thiers) se rend souvent à sa maison, à *Clichy*, avec Vadier, Amar et Vouland, et *Dupin*, l'accusateur de Lavoisier et des 32 Fermiers-généraux (p. 23). Là, ils conspirent et dressent leurs listes pour le Tribunal

révolutionnaire. Là, ils se livrent à tous les plaisirs avec de *belles femmes;* Barrère exerce son esprit contre le Pontife et le Prophète Robespierre; et après s'être ainsi égayés, ils sortent des bras de leurs *courtisanes* pour revenir au milieu du sang à Paris. »

Voilà des hommes bien dignes de supplanter Robespierre!

De leur côté, *Tallien, Lecointre, Barras*, et les autres, conspirent: la maîtresse de Tallien, *la Cabarus* (arrêtée comme fille d'un banquier agioteur, comme femme d'un émigré, comme Suspecte) le presse de frapper Robespierre et de la délivrer. *Fouché* surtout, parvenu à se faire élire Président des Jacobins, se rend dangereux par ses intrigues.

§ 17. — Attaque contre Fouché.

Bientôt, une pétition des Jacobins de Lyon aux Jacobins de Paris amène une vive discussion. Couthon accuse *Dubois-Crancé* d'avoir laissé échapper *Précy* (t. 3, p.445) et le fait exclure de la Société. Robespierre accuse *Fouché* d'être cause du suicide du patriote Gaillard (t. 3, p. 549) et le fait sommer de venir se justifier. — Mais *Fouché* écrit qu'il a soumis toutes ses pièces au Comité, et prie les Jacobins de suspendre tout jugement jusqu'à ce que le Comité ait prononcé.

« *Fouché* craint-il les yeux et les oreilles du Peuple, dit alors Robespierre? Craint-il que sa *triste figure* ne révèle le *crime?* Craint-il que 6000 regards fixés sur lui ne découvrent son âme dans ses yeux, et qu'en dépit de la Nature qui les a cachés, on n'y lise ses pensées? La conduite de Fouché est celle d'un *coupable:* Je le regarde comme le *Chef de la conspiration que nous avons à dénouer:* il faut l'exclure. »

Et Fouché, quoique Président des Jacobins, est exclu! — Mais c'est avertir Fouché, Tallien, et les autres, qu'ils sont perdus; c'est les pousser au désespoir; c'est une *faute* immense, que nous verrons renouvelée par Napoléon!

§ 18. — Tentative de réconciliation.

Cependant, les Comités surtout redoutent la lutte et demandent une réunion. — Les deux Comités s'assemblent: on se plaint réciproquement; *Elie Lacoste*, membre du Comité

de Sûreté générale, va jusqu'à dire que Robespierre, Saint-Just et Couthon, forment un *Triumvirat.* — Néanmoins Saint-Just, rappelé de l'armée, insiste pour un arrangement, et assure qu'un officier fait prisonnier à Maubeuge a dit que la Coalition attendait qu'un *parti plus modéré* abattît le Gouvernement révolutionnaire et fît prévaloir un autre système. — On se fait quelques concessions ; on convient que Saint-Just fera un rapport dans lequel, sans parler des divisions, il parlera de l'*unité des Comités* et de tous leurs membres ; et Barrère, qui craint beaucoup le combat, répète chaque jour que le Gouvernement est parfaitement uni. — Mais n'est-ce pas une faute immense de la part de Robespierre de faire ou de laisser croire que tous les membres des Comités sont parfaitement *unis*, par conséquent qu'il approuve tout, qu'il dirige tout, qu'il est réellement Dictateur, comme on le dit partout, et qu'il est conséquemment responsable de tout ? N'est-il pas ici victime de sa modération, de sa modestie, de son amour de la paix ? Car le mal subsiste toujours ; la réconciliation est impossible ; la paix n'est qu'une trêve ; et les hostilités vont infailliblement recommencer.

Néanmoins, quelque utile que soit la présence de Saint-Just à Robespierre, tous deux sacrifient l'intérêt de leur sûreté personnelle à l'intérêt public ; et Saint-Just retourne de suite à l'armée du Nord où se préparent de grands événements militaires... Ainsi, Robespierre et Saint-Just se sacrifient à la Patrie, tandis que leurs ennemis sacrifient tout à leur intérêt particulier ! Cette différence de conduite ne suffit-elle pas encore pour prononcer entre eux tous ?

§ 19. — Campagne de 1794 : Victoire de Fleurus.

Après une bataille gagnée, le 13 juin, sur 30,000 Autrichiens, par une partie de l'armée du Nord, commandée par *Pichegru, Macdonald* et *Moreau*, la ville d'*Ypres*, assiégée par ces derniers, est tombée en leur pouvoir, le 17, avec une garnison de 7,000 hommes. — Pendant ce temps, *Jour-*

dan, à la tête de 66,000 hommes, a commencé le siége de Charleroy sur la Sambre. — Après un premier engagement indécis, le 16, avec le Prince d'Orange, commandant les Coalisés, Charleroy est pris, le 25, en présence et sous la direction de Saint-Just; et, le lendemain 26, *Jourdan, Marceau, Kléber, Championnet, Lefebvre*, gagnent, contre 80,000 Autrichiens, la fameuse bataille de *Fleurus*, qui force la Coalition à une retraite générale pour se concentrer à Bruxelles. —*Jourdan* se dirige alors sur Bruxelles, tandis que *Pichegru* s'y dirige aussi, après avoir pris Bruges, Ostende, Nieuport et Gand; et, le 10 juillet, l'armée française rentre dans la capitale de la Belgique, où bientôt 150,000 hommes se trouvent réunis. Bientôt aussi Liége est au pouvoir des Français. — Jugez de la terreur en Europe et de la joie en France !

Les places de Condé, Landrecies, Valenciennes, le Quesnoy, sont aussitôt investies; et la Convention, espérant que la terreur les ferait rendre sans combat et sans effusion de sang, décrète que les garnisons seront sommées de se rendre à l'instant, sous peine d'être passées au fil de l'épée. Landrecies se rend de suite; les trois autres, sommées plus tard, se rendront également lors de la sommation.

Ces succès militaires valent beaucoup d'éloges à *Carnot.*

« Auquel, il faut le dire (dit M. Thiers, son admirateur), on attribue *beaucoup trop* les avantages de la campagne. »

Il a même fait une faute immense qui pouvait tout perdre, en ordonnant à Pichegru, dès le commencement, de longer les côtes de l'Océan pour entrer en Hollande au lieu de marcher sur Bruxelles, et à Jourdan de lui envoyer 16,000 hommes au lieu de les garder pour prendre Charleroy.

« C'était une *fort sotte idée*, dit M. Thiers, un ordre *mal conçu* et *des plus dangereux*. Les Généraux en démontrèrent *l'absurdité* à SAINT-JUST, qui prit sur lui de ne pas l'exécuter (et qui assura tous les succès de la campagne, en prévenant les désastres que pouvaient entraîner le plan et les ordres de Carnot). »

Et cependant, quand, le 9 thermidor, *Robespierre* se per-

mettra de critiquer *Carnot* et de lui faire le même reproche, M. Thiers s'indignera jusqu'à le traiter de *misérable!*

« La Victoire sur les ennemis (dit Robespierre, aux Jacobins, le 9 juillet) n'est pas celle à laquelle on doit *le plus* aspirer : la véritable victoire est celle que les amis de la liberté remportent sur les *Factions*; c'est cette victoire qui rappelle chez les Peuples la paix, la justice et le *bonheur*. Une Nation n'est pas illustrée pour avoir abattu des Tyrans ou enchaîné des Peuples. Ce fut le sort des Romains et de quelques autres Nations : notre destinée, plus *sublime*, est de fonder sur la Terre l'empire de la *sagesse*, de la *justice* et de la *vertu*.»

Conclure de là (comme le fait M. Thiers) qu'il s'afflige de nos victoires en Belgique parce qu'elles augmentent l'influence de ses adversaires (ce qui n'est pas vrai, puisque leurs divisions intestines et la retraite de Robespierre sont inconnues) est pour le moins bien téméraire et bien peu vraisemblable, puisque M. Thiers reconnaît qu'il a tous les moyens d'écraser ses ennemis... N'est-il pas plus vrai de reconnaître qu'il a raison de ne jamais perdre de vue le but principal d'un véritable homme d'Etat, qui est de vaincre l'anarchie pour fonder l'ordre, l'union, la paix, la justice et le bonheur du Peuple? Mais il a *tort* peut-être de temporiser si longtemps; car le mal est immense, le danger pressant, le remède urgent; depuis la rupture au 9 juin, sa puissance est telle qu'il ne peut que la diminuer en ajournant; et cependant il ajourne depuis plus d'un mois! — Quoi qu'il en soit, voici son plan.

§ 20. — Plan de Robespierre contre ses adversaires.

Nous avons dit que les Jacobins et la Commune le pressent de faire un 31 mai :

« Mais il n'a pas, dit M. Thiers, le même goût qu'eux pour les *moyens violents*, et ne partage pas leur impatience brutale. Habitué à *tout faire par la parole*, et *respectant davantage les lois*, il aime mieux essayer d'un DISCOURS dans lequel il *dénoncera les Comités* et demandera leur *renouvellement*. S'il réussit par cette voie de *douceur*, il est maître absolu, sans danger et sans soulèvement : s'il ne réussit pas, ce moyen pacifique n'exclut pas les moyens violents ; il doit, au contraire, les devancer, comme au 31 mai. Il prend donc la résolution de faire d'abord présenter une *pétition* par les Jacobins, de pro-

noncer lui-même un grand *discours*, puis de faire paraître Saint-Just avec un *rapport*. Si tous ces moyens ne suffisent pas, il a les Jacobins, la Commune et la force armée, pour une *insurrection*. Mais il *espère* n'être pas réduit à renouveler le 2 juin ; il n'a *pas assez d'audace*, et a encore *trop de respect* pour la Convention pour le *désirer*.»

Quoi! on semble lui reprocher de ne pas avoir *assez d'audace* pour *désirer* la violence! Ce n'est pas assez qu'il ait l'audace d'accepter l'insurrection quand elle sera démontrée nécessaire et indispensable! S'il avait l'audace de la *désirer* et de l'exécuter sans autre essai, on l'accuserait de cruauté, de férocité, de soif de sang, d'atroce tyrannie; mais l'habitude de noircir est telle qu'on lui reproche sa modération, son humanité, son *respect pour les lois et pour la Convention*, et sa préférence des moyens de *douceur* aux moyens violents! En vérité, cette partialité, cette injustice, cette fureur de calomnie, ne sont-elles pas révoltantes? L'inconséquence n'est-elle pas manifeste? Ne semble-t-il pas qu'on ait juré de tout blâmer en lui?

En admettant qu'il n'ait pas commis une faute grave par sa temporisation, son plan d'une pétition, d'un discours, d'un rapport, et d'une insurrection en cas de nécessité, nous paraît le plus humain, le plus raisonnable et le meilleur, s'il est bien exécuté, si le discours est convenable, si l'insurrection est bien préparée, si toutes les mesures sont bien prises pour ne se laisser ni surprendre ni prévenir, pour bien éclairer l'opinion publique, et pour être bien prêt à frapper si le discours est insuffisant.

En attendant, il continue à s'expliquer, aux Jacobins, et à y faire expliquer ses amis. Là, le 11 juillet, *Robespierre jeune* se plaint de ce qu'on emploie les plus basses flatteries pour jeter *la division* entre les patriotes : on a été jusqu'à lui dire qu'*il valait mieux que son frère*!

« Mais en vain, s'écrie-t-il, voudrait-on me séparer de lui : tant qu'il sera le *proclamateur de la morale* et la *terreur des scélérats*, je n'ambitionne d'autre gloire que d'avoir *le même tombeau que lui*.»

« Tous les patriotes sont *frères* et amis, s'écrie aussi *Couthon*; pour moi, *je veux partager les poignards dirigés contre Robespierre*.

(Toute la salle retentit des cris : *Moi aussi !*) Les continuateurs d'Hébert se glissent partout pour *opprimer les patriotes :* si un homme pur s'élève contre les *fripons,* il est traité de *modéré* par les uns ; s'il propose de sévir contre les *traîtres,* il est traité d'*homme sanguinaire* par les autres ; et voilà les deux écueils entre lesquels un *ami du Peuple* doit marcher... Il faut qu'il poursuive ces deux Factions avec un tel *courage* qu'aucun des coupables ne reste impuni, et que tout innocent jouisse enfin du calme qui n'appartient qu'à la vertu. »

Le 3 thermidor (21 juillet), des citoyens de *Tours* se plaignant aux Jacobins que les patriotes de cette ville sont calomniés, incarcérés, opprimés, *Robespierre jeune* prend encore la parole et dit :

« Les réclamations que vous venez d'entendre ne sont que la plus petite partie des maux qui nous affligent. Il existe *un système universel d'oppression contre les patriotes ;* ce système domine surtout dans les départements qui ont eu la vertu de résister aux crimes des Fédéralistes, et ils sont plus tourmentés que ceux qui ont été le foyer de la contre-révolution... Je m'interroge moi-même, et je juge de la situation des patriotes : j'éprouve qu'il faut du courage pour dire la vérité ; donc il y a oppression. On a eu l'impudeur de dire dans le département du Pas-de-Calais que *je suis en arrestation comme modéré.* Eh bien ! oui, JE SUIS MODÉRÉ, si l'on entend par ce mot un citoyen qui veut l'application des principes de la *morale* et de la *justice,* si l'on entend un homme qui *risque sa réputation pour sauver l'innocence opprimée.* Oui, je suis un MODÉRÉ en ce sens ; et je l'étais encore lorsque j'ai déclaré que le Gouvernement révolutionnaire devait être comme la foudre, qu'il devait en un instant écraser tous les conspirateurs, mais qu'il fallait prendre garde que cette institution terrible ne devînt un *instrument de contre-révolution* pour la malveillance qui voudrait en abuser. »

« J'invite mes collègues, dit alors *Couthon,* à présenter leurs réflexions à la Convention nationale. *Elle est pure ;* elle ne se laissera point subjuguer par 4 *à* 5 *scélérats.* Quant à moi, je déclare qu'ils ne me subjugueront pas. Quand ils disaient que *Robespierre était usé,* ils disaient aussi que *j'étais paralysé* : ils savaient pourtant bien que ce n'était pas mon *cœur* qui était paralysé ; jusqu'à ce que le poignard l'atteigne dans mon corps débile, il ne sera pas une minute sans se mettre en ébulition contre les *scélérats* et les *traîtres.* »

(1) *Couthon* était cul-de-jatte, mais doué d'une noble figure et d'une douce voix.

§ 21. — Incidents fâcheux pour Robespierre.

Sur ces entrefaites, un inconnu (*Magenthie*) présente une pétition ridicule pour demander la peine de mort contre ceux qui mêleraient le nom de *Dieu* dans leurs jurements; et un Comité révolutionnaire (de *l'Indivisibilité*) fait enfermer comme Suspects quelques *ouvriers* qui se sont *enivrés*... On s'étonnera peut-être que ces deux faits individuels puissent nuire en rien à Robespierre : ses ennemis ne manquent pas de s'emparer de ces deux faits, bien indifférents en eux-mêmes, pour le ridiculiser perfidement et pour clabauder partout qu'ils sont la conséquence de son système de *l'Etre-Suprême* et de la *Vertu*... Leur perfidie est si dangereuse que Robespierre croit devoir faire arrêter, comme il en a le droit, les membres de ce Comité révolutionnaire, et dénoncer ce Magenthie comme un Aristocrate payé par l'étranger pour déconsidérer les croyances adoptées par la Convention.

§ 22. — Faute grave de Robespierre.

Certain de la perfidie de ses ennemis, Robespierre devrait peut-être se borner à demander le renouvellement des Comités pour les expulser du gouvernement, sans parler de punition contre aucun Député : ce premier poste enlevé, le reste irait tout seul. Mais nous avons déjà vu qu'il demande en même temps la punition de 4 ou 6 Députés coupables; et alors il rend la lutte plus difficile en réunissant contre lui un plus grand nombre d'ennemis. Il paraît même qu'il en poursuit plus de 4 ou 6; car voici ce que M. Thiers fait dire à *Barrère:*

« Barrère, rentrant un soir du Comité avec un de ses confidents, lui dit en se jetant sur un siége : « Ce Robespierre est insatiable! Qu'il demande ***Tallien, Bourdon de l'Oise, Thuriot, Guffroy, Rovère, Lecointre***, Panis, ***Barras, Fréron, Legendre***, Monestier, ***Dubois-Crancé, Fouché, Cambon***, et TOUTE LA SÉQUELLE DANTONISTE, ***à la bonne heure!*** Mais Duval, Audouin ! mais Léonard Bourdon, ***Vadier, Vouland!*** il est impossible d'y consentir. »

Ainsi, si le fait est vrai, *Barrère* et tous les autres mem-

bres des deux Comités accordent à Robespierre le sacrifice de Tallien, Fouché, Barras, Cambon, 10 autres, et même toute la *séquelle Dantoniste,* comme il leur a accordé le sacrifice de C. Desmoulinset de Danton (t. 3, p. 564). Robespierre a donc raison, à leurs yeux, de demander ces 14 Députés; et ils seraient d'accord, et la chose s'exécuterait ainsi, s'il ne demandait pas les 5 derniers; c'est pour ces 5 que Robespierre risqueraiti un combat qui peut être funeste à la République...

Nous ne savons si nous nous trompons, parce qu'on ne connaît pas assez les raisons qui déterminent Robespierre à demander absolument ces 5 Députés; mais, d'après les faits connus, il nous semble que leur importance n'est rien comparativement à l'immense danger de la lutte, et que c'est une *faute immense* d'insister et de tout risquer pour ces 5 individus, surtout quand on lui en accorde 14 autres et plus... Il nous semble même qu'il suffirait de 4 ou 6 d'entre ces 14, et que c'est encore une *faute* d'en demander un si grand nombre.

§ 22. — Première attaque ; Pétition des Jacobins.

On n'a pas oublié sans doute que le Comité de Salut public, ou plutôt la portion hostile à Robespierre, a fait sortir de Paris, pour affaiblir l'insurrection future, 15 compagnies de canonniers (p. 39). C'est la *Commission* du mouvement des armées, présidée par *Pyle,* sous la direction de *Carnot,* qui a donné cet ordre; et l'on devine que le parti de l'insurrection doit en être bien mécontent.

Le 3 thermidor (21 juillet), *Sijas,* adjoint de cette Commission, attaque *Pyle* aux Jacobins et lui adresse des reproches qui retombent indirectement sur *Carnot* et sur le *Comité;* puis il propose une *pétition* pour dénoncer Pyle à la Convention. — Un autre membre dénonce un agent du *Comité de Sûreté générale,* et demande que la pétition comprenne aussi cette dénonciation. — *Couthon* appuie la double proposition, et demande que la pétition s'explique franchement :

Le Comité de Sûreté générale, dit-il, n'est peut-être pas exempt de

reproches; ce Comité a été entouré de *scélérats;* des actes *arbitraires* exercés en son nom ont porté l'épouvante dans le cœur des patriotes. Je l'ai dit au Comité lui-même; il a senti la vérité, et les membres à qui j'ai parlé ont paru disposés à *scruter ses agents,* et à faire *justice des coupables*... Soyons en garde, citoyens! les *agents de Pitt* veillent sans cesse autour de nous; ils veulent *nous diviser* pour nous perdre; ils espèrent qu'en brisant le faisceau qui unit les Républicains, il leur sera facile de nous vaincre; un jour de discorde dans l'intérieur de la République leur vaut mieux qu'une victoire. Je le dis à regret, mais c'est la vérité, vous avez jusque *dans votre sein des agents de la Faction infernale de l'étranger;* il en existe jusque dans le *sein de la Convention nationale.* Heureusement qu'ils y sont en *petit nombre,* en très-petit nombre, et que la vertu et l'énergie de la Convention nationale peuvent écraser à volonté les 5 *ou* 6 *petites figures humaines* dont les mains sont *pleines des richesses* de la République et *dégoutantes du sang des innocents* qu'ils ont immolés. Et qu'ils ne prennent pas occasion, ces hommes infâmes, de ce que je dis ici, pour répéter que c'est à la Convention nationale que nous en voulons: moi, proposer une mesure contre la Représentation nationale! moi qui sacrifierais dix mille vies pour elle, parce que je suis convaincu que le jour où la Représentation nationale serait avilie ou dissoute serait le jour de la *Contre-révolution!* Mais je ne puis supporter l'injustice et l'immoralité, parce que je veux de cœur *la République, et la morale* qui me présente des bases solides pour *l'ordre républicain*... Si l'on souffre que le *système d'Hébert* se renouvelle et que le crime vienne jamais à règner, il n'y a *plus de République.* Je le répète avec le courage d'un homme qui ne craint ni l'opinion de ses contemporains ni le *jugement de la Postérité,* parce qu'il n'eût et n'aura jamais de reproches à se faire envers son pays; il y a ici et dans la Convention quelques hommes *impurs,* qui cherchent à *corrompre la morale publique* et à élever un trône au crime sur le tombeau des mœurs et de la vertu. »

La pétition, décidée de suite, puis rédigée et adoptée le 5 thermidor, est présentée le 7.

« Vous ferez trembler les *traîtres,* les *fripons* et les *intrigants,* dit-elle, vous rassurerez l'homme de bien; vous maintiendrez cette *union* qui fait votre force; vous conserverez dans toute sa pureté ce culte sublime dont tout citoyen est le ministre, dont la vertu est la seule pratique. »

L'Assemblée, qui comprend la portée de cette pétition, l'écoute dans un morne silence. Mais *Dubois-Crancé* monte

à la tribune, se plaint des attaques dont il est l'objet, et demande que le Comité soit chargé de faire, sous trois jours, un rapport sur sa conduite. La Convention l'ordonne au milieu du même silence. — Puis, *Barrère* fait un rapport sur l'état comparatif de la France en juillet 1793 et en juillet 1794, pour exposer les services rendus par le Comité et préparer les esprits en sa faveur. Il parle de quelques perturbateurs qui demandent *un* 31 *mai*; mais il n'ose pas attaquer Robespierre, et cherche au contraire à le gagner en ajoutant :

« Qu'un Représentant qui jouit d'une *réputation patriotique méritée* par cinq années de travaux, par ses principes imperturbables d'indépendance et de liberté, a réfuté avec chaleur ces propos contre-révolutionnaires. »

Puis, on se sépare en silence, dans l'attente de quelque grand événement. C'est le calme précédant la tempête...

§ 24. — Deuxième attaque : Discours du 8 thermidor.

Saint-Just n'est pas à Paris et ne doit arriver que dans la journée; et c'est une grande faute de ne l'avoir pas rappelé plus tôt, d'autant plus qu'un grand nombre de Montagnards les plus patriotes sont également en mission. Il semble d'ailleurs que Robespierre ait négligé de se faire des amis particuliers et intimes dans la Montagne, de s'assurer un parti dévoué qu'il aurait mis dans sa confidence, qui serait prêt à le soutenir dans toutes les circonstances; et c'est encore une faute grave. Nous savons qu'il n'aperçoit que des hommes impurs, ambitieux et cupides, parmi les Députés énergiques et actifs, et des hommes pusillanimes et presque indifférents parmi les autres; et s'il n'était lui-même qu'un homme privé, nous concevrions qu'il pût éviter ceux pour lesquels il n'a pas d'estime, et qu'il préférât l'intimité de quelques estimables ouvriers : mais, homme public et dévoué, il doit faire tous les sacrifices nécessaires au succès de son entreprise; et ce n'est pas en s'isolant de ses collègues, en vivant dans la retraite, en n'admettant dans son intimité que quelques ouvriers et 4

ou 5 collègues, qu'il acquerra le moyen de soutenir une lutte gigantesque contre de criminels et redoutables ennemis. Nous concevrions encore son isolement, s'il ne voulait agir que par le Peuple et par la force : mais, puisqu'il veut employer le *discours,* la parole, la persuasion, et la décision de l'Assemblée, nous ne concevons pas qu'il ait pu négliger de s'y faire un parti.—Cependant, quoiqu'ainsi isolé dans la Convention, il se décide à brusquer l'attaque, et lit un long discours (de 80 pages) sous la présidence de *Collot-d'Herbois.*

« Citoyens, dit-il (le 8 thermidor ou 26 juillet), que d'autres (Barrère) vous tracent des tableaux flatteurs ; je viens vous dire des *vérités utiles.* Je ne viens point réaliser des terreurs ridicules, répandues par la perfidie; mais je veux étouffer, s'il est possible, les flambeaux de la *discorde* par la *seule force* de la vérité. »

Il expose ensuite que la Révolution française, différente des autres Révolutions, a pour but la *justice,* la *morale* et le bonheur de l'*humanité.* Puis, il ajoute que la calomnie et la perfidie sont l'arme principale qu'emploient les ennemis de la République.

« Si je vous dis quelque chose des *persécutions* dont je suis l'objet, ajoute-t-il, vous ne m'en ferez point un crime; vous n'avez rien de commun avec les Tyrans qui *me poursuivent;* les cris de *l'innocence opprimée* ne sont point étrangers à votre cœur ; et vous n'ignorez pas que ces trames ne sont point étrangères à votre cause et à celle de la Patrie. »

Il déclare qu'il y a une *conjuration* formée contre lui, expose toutes les *calomnies* et les *manœuvres* employées par les conjurés, et se justifie de leurs sourdes accusations.

Il dit qu'on le dénonce aux uns comme modéré, aux autres comme ultrà-révolutionnaire, qu'on lui fait un crime d'avoir sauvé les 73 Girondins, et qu'on part de là pour l'accuser de soutenir le *Marais,* tandis que d'autres lui reprochent de n'avoir pas empêché leur détention, décrétée malgré lui.

« Je sens, dit-il, que partout où l'on rencontre un *homme de bien,* en quelque lieu qu'il soit assis, il faut lui tendre la main et le serrer contre son cœur. Je crois à des circonstances fatales dans la Révolution, qui n'ont rien de commun avec les desseins criminels; je crois

à la détestable influence de l'intrigue, et surtout à la puissance sinistre de la calomnie. Je vois le monde peuplé de *dupes* et de *fripons;* mais le nombre des fripons est *le plus petit :* ce sont eux qu'il faut punir des crimes et des malheurs du monde. Je n'imputerai donc point les forfaits de *Brissot* et de la Gironde aux hommes de bonne foi qu'ils ont trompés quelquefois; je n'imputerai point à tous ceux qui crurent à *Danton* les crimes de ce conspirateur; je n'imputerai point ceux d'*Hébert* aux citoyens dont le patriotisme sincère fut entraîné quelquefois au-delà des limites de la raison. »

Il proteste énergiquement de son respect et de sa soumission à la Convention; et nous ne craignons pas d'affirmer que cette soumission est un fait incontestable; on verra même qu'il ne périra qu'à cause de son respect religieux pour la Représentation nationale.

« On nous accuse d'aspirer au pouvoir suprême, à la *Dictature;* on dit même que nous l'exerçons déjà. La Convention n'existe donc plus? le peuple Français est donc anéanti? Stupides calomniateurs, vous ne vous êtes donc pas aperçus que vos ridicules déclamations sont une injure à une Nation invincible qui punit les Tyrans! »

« Cependant, ajoute-t-il, ce mot de *Dictature* a des *effets magiques;* il flétrit la liberté; il avilit le gouvernement; il détruit la République; il dégrade toutes les institutions révolutionnaires, qu'on présente comme l'ouvrage d'un *seul homme;* il rend odieuse la justice nationale, qu'il présente comme instituée par l'ambition d'un seul homme; il dirige sur un point toutes les haines et tous les poignards du fanatisme et de l'aristocratie. »

Et tout en repoussant l'accusation de Dictature, il avoue qu'il éprouve la passion du bien public.

« Il est des âmes vénales qui ne s'ouvrirent jamais qu'à des passions lâches et féroces, de misérables intrigants qui ne lièrent jamais le patriotisme à aucune *idée morale,* et qui marchèrent dans la Révolution à la suite de je ne sais quel Prince méprisé, comme jadis des laquais sur les pas de leurs maîtres... Mais elle existe, je vous l'atteste, âmes sensibles et pures, elle existe cette *passion* tendre, impérieuse, irrésistible, tourment et délices des cœurs magnanimes; cette horreur profonde de la tyrannie; ce zèle compatissant pour les opprimés; cet amour sacré de la Patrie; cet *amour plus sublime et plus saint de l'humanité,* sans lequel une grande Révolution n'est qu'un *crime éclatant* qui détruit un autre crime : elle existe cette *ambition généreuse* de fonder sur la Terre la première République du monde; cet égoïsme des hommes non dégradés, qui trouvent une *volupté céleste* dans le

calme d'une conscience pure et dans le spectacle ravissant du *bonheur public:* vous le sentez en ce moment qui brûle dans vos âmes ; je le sens *dans la mienne.* »

Et si ce langage est sincère, comme tout nous en donne la conviction profonde, ce Robespierre, si vénéré du Peuple, ne mérite-t-il pas en effet de la vénération?

« Ils m'appellent *tyran!* Ah, si je l'étais, ils ramperaient à mes pieds; je les gorgerais d'or, je leur assurerais le droit de commettre tous les crimes, et ils seraient reconnaissants... Si je l'étais, les Rois que nous avons vaincus, loin de *me dénoncer* (quel tendre intérêt ils prennent à notre liberté!) me prêteraient leur coupable appui ; je *transigerais* avec eux... »

L'Empire et Fouché ne justifieront que trop ces paroles!

« Qui suis-je, moi qu'on accuse? Un *esclave* de la liberté, un *martyr* vivant de la République, la *victime* autant que l'ennemi du crime. Tous les fripons m'outragent; les actions les plus indifférentes et les plus légitimes de la part des autres sont des crimes pour moi ; un homme est calomnié dès qu'il me connaît ; on pardonne à d'autres leurs forfaits et l'on me fait, à moi, un crime de mon zèle. *Otez-moi ma conscience,* et je suis le plus malheureux des hommes! »

Puis, il se plaint que, pour le perdre, on lui attribue, à lui seul, tout ce qui peut se faire de mal (p. 59).

« Enferme-t-on des *patriotes* au lieu d'aristocrates, on dit *c'est Robespierre qui le veut;* quelques *patriotes* sont-ils condamnés, on dit *c'est Robespierre qui l'a ordonné;* les nombreux agents de police du Comité de sûreté générale commettent-ils des vexations et des rapines, on dit *c'est Robespierre qui les a envoyés...* »

« Les auteurs de ce plan de calomnies sont d'abord le duc d'York, M. Pitt, et tous les Tyrans armés contre nous. Qui ensuite?... Ah! je *n'ose les nommer dans ce moment* et dans ce lieu ; je ne puis me résoudre à *déchirer entièrement le voile* qui couvre ce profond mystère d'iniquités ; mais ce que je puis affirmer positivement, c'est que parmi les auteurs de cette trame sont les agents de ce système de corruption et d'extravagance, le plus puissant de tous les moyens inventés par l'étranger pour perdre la République, parmi eux sont les apôtres impurs de l'athéisme et de l'immoralité dont il est la base. »

Il affirme qu'on a même préparé son acte d'accusation.

« Les lâches! s'écrie-t-il, ils voulaient donc me faire descendre au

tombeau avec ignominie ! Et je n'aurais laissé sur la Terre que la mémoire d'un Tyran ! Avec quelle perfidie ils abusaient de ma bonne foi ! Comme ils *semblaient adopter* les principes de tous les bons citoyens ! Comme leur *feinte amitié* était naïve et caressante ! Tout-à-coup leurs visages se sont couverts de sombres nuages ; une joie féroce brillait dans leurs yeux. C'était le moment où ils croyaient toutes leurs mesures bien prises pour m'accabler. Aujourd'hui ils *me caressent* de nouveau ; leur langage est *plus affectueux* que jamais. Il y a trois jours, ils étaient prêts à me dénoncer comme un *Catilina ;* aujourd'hui, ils me prêtent les vertus de *Caton.* Il leur faut du temps pour renouer leurs trames criminelles. »

Et nous verrons Saint-Just parler aussi de ces perfides caresses en les imputant à Billaud-Varennes.

« Il m'a été permis de combattre les *Factions* qui nous menaçaient, j'ai voulu déraciner le *système de corruption et de désordre* qu'elles avaient établi et que je regarde comme le seul obstacle à l'affermissement de la République J'ai pensé qu'elle ne pourrait s'asseoir que sur les *bases éternelles de la morale.* Tout s'est ligué contre moi et contre ceux qui avaient les mêmes principes... S'il faut que je dissimule ces vérités, qu'on m'apporte la *cigüe...* ! Ma raison, non mon cœur, est sur le point de douter de cette *République vertueuse* dont je m'étais *tracé le plan...* En voyant la *multitude des vices* que le torrent de la Révolution a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques, j'ai craint quelquefois, je l'avoue, d'être *souillé aux yeux de* la Postérité par le voisinage impur des hommes pervers qui s'introduisaient parmi les sincères amis de l'humanité, et je m'applaudissais de voir *la fureur des Verrès et des Catilina* de mon pays tracer une ligne profonde de démarcation entre eux et les gens de bien. »

Il demande, comme nécessaire, la conservation du *Gouvernement révolutionnaire,* mais d'après les principes qu'il a posés lui-même (p. 6 et 8), et se plaint qu'on le *déshonore* par des excès, pour amener la *Contre-révolution.*

« Ceux qui vous disent que la fondation de la République est une chose facile vous trompent, ou plutôt ils ne peuvent tromper personne. Où sont les *institutions sages*, où est le *plan de régénération,* qui justifient cet ambitieux langage ? »

C'est pour établir ce *plan de régénération* qu'il veut continuer quelque temps le gouvernement révolutionnaire, sans excès, d'après les principes de la justice et de la probité.

« Au milieu de tant de passions ardentes, les Tyrans, dont je vois les armées fugitives mais non exterminées, se retirent pour vous laisser en proie à vos *divisions intestines*, qu'ils allument eux-mêmes. Laissez flotter un moment les rênes de la Révolution, et vous verrez le Despotisme s'en emparer et renverser la Représentation nationale avilie. *Un siècle de guerre civile et de calamités* désolera notre Patrie et nous périrons, pour n'avoir pas voulu saisir *un moment donné dans l'histoire des hommes* pour fonder la liberté; et les malédictions du Peuple s'attacheront à notre mémoire, qui devrait être *chère au Genre humain*. Nous n'aurons pas même le mérite d'avoir entrepris de grandes choses par des *motifs vertueux*. »

Hà qu'il a raison, ce Philosophe à la vue perçante comme à l'âme généreuse! La Convention va perdre, après tant de sacrifices, la plus belle occasion de régénérer l'Humanité...

Enfin, il attaque formellement et critique les mesures du Gouvernement, quant aux finances, à la guerre, à la police.

« Quels sont, dit-il, les Administrateurs suprêmes de nos finances? Des Brissotins, des Feuillants, des Aristocrates, des fripons connus : ce sont des *Cambon*, des *Malarmé*, des *Ramel*. »

Nous avons peine à croire à la nécessité de ces personnalités irritantes, surtout si l'hostilité n'est pas d'une vérité incontestable, manifeste et notoire.

« Surveillez la victoire, dit-il en parlant de la guerre! surveillez la Belgique! Vos ennemis se retirent et vous laissent à vos *divisions intestines*. Songez à la fin de la campagne! On a semé la division parmi les Généraux; *l'Aristocratie militaire* est protégée; les Généraux fidèles sont persécutés; l'Autorité militaire s'enveloppe d'une obscurité *suspecte*. »

Puis, il attaque le *Comité de Sûreté générale*, le trop grand nombre de ses agents, leurs *cruautés*, leurs *rapines*. Il accuse formellement *Amar* et *Jagot* de s'être emparés de la police, et de commettre *tous les excès* pour *décrier* le Gouvernement révolutionnaire. Il montre enfin une *Faction* qui conspire, et les DEUX COMITÉS qui intriguent avec elle.

« Que ferons-nous donc, dit-il en terminant? Notre devoir! Que peut-on objecter à celui qui veut dire *la vérité* et qui consent à mourir pour elle?... Disons donc qu'il existe une *conspiration* contre la liberté publique; qu'elle doit sa force à une *Faction criminelle* qui

intrigue au sein même de la Convention ; que cette *Coalition* a des *complices* au sein du Comité de Sûreté générale et dans les bureaux de ce Comité, qui le dominent ; que les ennemis de la République ont opposé ce Comité au Comité de Salut public, et constitué ainsi DEUX GOUVERNEMENTS ; que *des membres* du Comité de Salut public entrent dans ce complot ; que la *Coalition* ainsi formée cherche à perdre *les patriotes et la Patrie*.— Quel est le remède à ce mal ? *Punir les traîtres*, renouveler les bureaux du Comité de Sûreté générale, *épurer* ce Comité lui-même et le subordonner au Comité de Salut public, *épurer* ce dernier Comité lui-même, constituer le Gouvernement *sous l'autorité suprême de la Convention*, et écraser ainsi toutes les Factions du poids de l'autorité Nationale. »

Voilà les membres du Comité de Sûreté générale, du Comité des finances, du Comité de la guerre, même du Comité de Salut public, et même tous les fripons et les traîtres de la Convention, bien positivement menacés, quoique généralement et vaguement.

Ce discours renferme sans doute des vues élevées et d'admirables sentiments ; et Robespierre, que Boissy-d'Anglas appelle l'*Orphée de la France*, a, comme orateur et comme écrivain, un talent trop souvent applaudi, trop unanimement admiré, trop reconnu même aujourd'hui, pour qu'on puisse se permettre de blâmer et de condamner absolument : cependant, il nous semble que ce discours, le plus important peut-être de tous ceux qu'il a prononcés, est un des moins adroits et des moins heureux qu'il a faits. Pourquoi perdre le temps à se justifier ? Quand on est si haut placé dans l'estime publique, n'est-ce pas se rapetisser que se défendre longuement contre les insultes et les calomnies de quelques fripons ? C'est un discours laconique, franc, nerveux, qui, suivant nous, convenait seul à la circonstance ; c'est la vérité toute nue qu'il fallait exposer à tous les yeux ; c'est l'anarchie des Comités qu'il fallait dénoncer, le danger de la désunion, la nécessité de choisir entre ses adversaires et lui ; et c'est, à notre avis, une faute immense d'accumuler tant d'attaques diverses et d'inquiéter tant d'individus sans nommer les Députés dont il demande le sacrifice... Il paraît qu'il comptait sur l'appui de

la Plaine, de tous les modérés de l'Assemblée ; c'est en vain qu'on l'a prévenu des redoutables intrigues de ses ennemis ; il ne pouvait admettre comme possible que ces modérés voulussent sacrifier celui qui a sauvé les 73 Girondins à ceux qui voulaient les immoler. C'était vrai, s'il avait parlé nettement, et surtout s'il avait nommé ses ennemis ; car, au point où en sont les choses, toute la question est de rassurer tout le monde en désignant les victimes à sacrifier ; et, nous le répétons, nous croyons que la longueur et le vague de ce discours sont une incalculable faute. — Mais pourra-t-on concevoir cette expression de M. Thiers qui, au sujet de la critique dirigée contre *Carnot* (qui, suivant lui-même, a donné à Pichegru et à Jourdan un ordre *sot, absurde* et *dangereux*, p. 64), dit, en parlant de Robespierre :

« On voit que ce MISÉRABLE répand sur toutes choses le FIEL dont il est dévoré? »

Misérable, en parlant de ce Robespierre, tant *vénéré* pour ses vertus, *adoré* si longtemps ! *Misérable*, celui que la Convention a, le mois précédent, élu à l'unanimité pour son Président ! *Misérable*, celui qui veut l'ordre, la probité, la justice, la vertu, l'humanité ! *Misérable*, celui qui veut punir les Tallien, les Fouché, etc. ! *Misérable*, celui qui peut triompher, et qui sera le directeur, le régénérateur et le premier homme de France ! *Misérable* ! *Misérable* !...

Mais Robespierre, se confiant trop dans la force de la vérité, n'a préparé ni les Tribunes, ni la Montagne ; point d'applaudissements pour l'encourager et le soutenir ; peut-être a-t-il indisposé cette Montagne elle-même en menaçant quelques-uns de ses membres ; et, pour la première fois, toute l'Assemblée garde un morne silence. — Et pour surcroît de malheur, soit que ce silence inaccoutumé le déconcerte et l'intimide, soit plutôt (car n'a-t-il pas toujours montré le plus intrépide courage ?) que sa force physique manque alors à son énergie morale, il lit son discours (pendant deux heures) avec un ton de faiblesse qui donne du courage à ses ennemis.

« *Ces Députés*, dit M. Thiers, autrefois si empressés, sont devenus de glace ; ils n'expriment plus rien, et semblent avoir le courage de rester froids depuis que LES TYRANS, *divisés entre eux*, les prennent pour juges. »

Ainsi, aux yeux de M. Thiers, ce sont des *tyrans* qui sont divisés, qui se disputent, et qui prennent l'Assemblée pour juge! Les membres des Comités, les Billaud, les Collot, les Barrère, même les Carnot, les Prieur, les Robert, ainsi que les Vadier, les Amar, etc., les Tallieu, etc., sont tous des *tyrans!* Ce sont *des tyrans* qui seront vainqueurs! Tous les autres Députés, qui les ont si longtemps applaudis, sont de lâches flatteurs de la tyrannie! Quel chaos!

Cependant, quand il cesse de parler, Robespierre reçoit les applaudissements ordinaires; et *Lecointre* (de Versailles), l'un de ses plus vigoureux ennemis, monte à la tribune et le flatte encore en demandant l'*impression* de son discours. — Mais *Bourdon* (de l'Oise) s'oppose et demande le *renvoi aux deux Comités.* — *Barrère* appuie l'*impression.* — *Couthon* s'indigne presque de cette froideur, et demande *l'envoi à toutes les Communes et à toutes les armées.* — Et la Convention vote cette dernière proposition.

Mais *Vadier*, *Cambon*, *Billaud-Varennes*, *Panis*, *Amar*, demandent la parole pour se justifier. — *Vadier* entreprend de défendre le Comité de Sûreté générale, et a l'impudence d'affirmer qu'il a poursuivi 80 fois plus d'Aristocrates que de patriotes. — *Cambon* défend ses lois de finances et sa probité, et s'échauffe jusqu'à accuser Robespierre :

« L'homme qui s'est *rendu maître* de tout, s'écrie-t-il, l'homme qui paralysait la volonté de la Convention, *c'est Robespierre!* »

C'est la fausseté la plus manifeste; car Robespierre n'a que son vote et ne maîtrise ou ne paralyse ni la Convention ni les Comités, surtout depuis six semaines : mais cette audacieuse attaque encourage tous les ennemis; et Cambon est applaudi. —*Billaud* l'accuse d'être un *ambitieux* dont il n'autorisera pas les forfaits par son silence. Il demande le *rapport* du

décret qui vient d'ordonner l'impression. — *Panis* se plaint de ce que Robespierre l'accuse d'être un des ordonnateurs du 2 Septembre; il demande que Robespierre et Couthon désignent les 4 ou 6 Députés dont ils demandent le sacrifice depuis un mois, aux Jacobins.—Robespierre, à qui le Président Collot-d'Herbois a plusieurs fois refusé la parole, refuse de répondre à Panis; et c'est une faute inconcevable à notre avis; car on ne peut apercevoir aucun motif à ce refus; ses ennemis vont croire qu'il a peur et deviendront plus hardis, tandis qu'une grande partie de l'Assemblée pourra se croire menacée et va devenir hostile.

« Nommez, nommez les individus, lui crie-t-on de tous côtés!... Vous qui prétendez avoir le courage de la vertu, lui dit *Charlier*, ayez le courage de la vérité; nommez les individus! »

« Je persiste dans ce que j'ai dit, répond froidement *Robespierre*. Une si indécente interpellation ne me fera pas *précipiter une accusation* qui m'est commandée par la vertu; et, d'un autre côté, ce serait bien mal me connaître que de croire qu'on *me fera reculer*. Je ne ménage personne et ne crains personne. Indigné de *l'appui inespéré et sans doute irréfléchi* que trouvent ici des *fripons* et des *brigands*, je déclare que je ne prends plus part à cet étrange débat sur l'impression de mon discours. »

C'est en vain qu'*Amar* insiste pour qu'il nomme, et l'accuse de troubler la Convention dans l'intérêt de son amour-propre : il persiste à garder le silence et met les apparences contre lui. *Barrère,* qui tout-à-l'heure appuyait l'impression, appuie maintenant l'opinion contraire. Et la Convention, rapportant son décret, ordonne *l'envoi aux Comités*.

Mais nous n'en revenons pas! Quoi, pas une voix en sa faveur dans les tribunes, ni dans la Montagne, excepté celle de Couthon! Et il ne l'a pas deviné! et il n'a pas, comme au 31 mai, appelé les Jacobins et la Commune, organisé l'insurrection et fait entourer l'Assemblée par les canonniers et par la Garde nationale pendant qu'il prononcerait son discours!

Néanmoins, rien n'est perdu pour Robespierre s'il sait réparer le mal, ne plus perdre de temps, déployer de la pré-

voyance, de l'activité et de la vigueur. — Mais M. Thiers prétend que Robespierre n'a jamais eu que de la *morgue* et point d'audace, et qu'il est maintenant *surpris*, DÉPITÉ, *abattu :* cette allégation est-elle vraie ? — Nous savons bien que c'est là le langage malveillant et injurieux d'un ennemi habitué à le calomnier ; nous savons bien que Robespierre a nécessairement fait le sacrifice de sa vie depuis longtemps, et qu'il a le courage réfléchi et constant de braver les périls et la mort : cependant il paraît vrai que son tempérament et sa constitution physique le portent à la discussion plus qu'à l'action : voyons donc ce qu'il va faire.

En sortant de l'Assemblée, il se rend aux Jacobins, où l'accueillent les plus vifs applaudissements. *Couthon,* qui l'accompagne, excite les mêmes acclamations. Son discours, dont on lui demande la lecture et qu'il prononce d'une voix plus animée (qui aurait peut-être entraîné la Convention comme les Jacobins), est à chaque instant interrompu par des cris d'enthousiasme. Et cependant il ajoute :

« Ce discours est mon ***testament de mort;*** je l'ai vu tout-à-l'heure, la ***ligue des méchants*** est tellement forte que je ne puis ***pas espérer*** de leur échapper... ***Je succombe*** sans regret... »

Mais quel langage, au moment du combat, quand il a dû tout connaître et tout prévoir, quand il a l'insurrection dans sa main ! Est-ce une ruse pour irriter ses amis contre ses ennemis...? — On s'empresse en effet, on crie ; et tous les Chefs de la Commune, des Sections, de la Garde nationale, et du Tribunal révolutionnaire, demandent *l'insurrection ;* le Chef de l'École de Mars offre ses 3,000 élèves-officiers : aucune insurrection n'a été si facile.

« Héros du 31 mai, s'écrie Robespierre, veillez pour ***punir les fripons et les scélérats*** auxquels je viens de déclarer une guerre à mort ! Mais sachez, comme au 31 mai, séparer les ***traîtres*** des hommes faibles et lâches qui leur prêtent un imprudent appui. Je défends encore une fois les hommes ***faibles,*** dussé-je être demain leur victime... Si vous me secondez, les traîtres auront subi dans quelques jours le sort de leurs devanciers. Si vous m'abandonnez, vous verrez avec quel calme je saurai *boire la ciguë.* »

« — Je la boirai avec toi, s'écrie le célèbre *David !* »

Couthon demande l'expulsion de tous les membres des deux Comités qui ont voté contre Robespierre, et leur radiation est décidée par acclamations.

« Ce n'est rien, dit *Dumas;* demain, je les attends tous au Tribunal révolutionnaire ! »

Collot-d'Herbois, l'un d'eux, veut rappeler ses anciens services, son dévouement et les périls qu'il a courus (p. 25); mais l'Assemblée le couvre de huées, l'exclut et le chasse violemment, ainsi que *Tallien* et d'autres qui sont présents.

L'Agent national ou Procureur de la Commune (*Payan*) propose de se transporter sur-le-champ dans les Comités, où l'on sait que tous les conspirateurs sont actuellement rassemblés, et de tout terminer en les enlevant tous à la fois : le maire (*Fleuriot*), *Dumas, Coffinhal,* sont de cet avis : que Robespierre y consente, et tout est fini! — Mais Robespierre s'y oppose, et veut encore essayer d'un *rapport de Saint-Just,* qui vient d'arriver de l'armée et qui parlera demain matin pour désigner les coupables, et d'un *second discours* qu'il prononcera lui-même pour appuyer Saint-Just. Ce n'est qu'après ces moyens de douceur qu'on emploiera l'insurrection.

« Jacobins, dit-il, quand on a pour soi la *raison*, il ne faut pas imiter les Tyrans qui n'agissent que par la *force;* nous n'avons pas besoin de l'employer : il faut surtout RESPECTER LA CONVENTION. Il nous suffira de faire tomber les têtes de *quelques fripons* et de *quelques traîtres* pour que la cause de la vertu soit sauvée. Demain, si vous me continuez votre appui, la République sera triomphante. »

Et la séance est levée aux cris de *Vive la République ! Périssent les traîtres !*

Tout cela n'est pas un mal irréparable, s'il peut empêcher ses ennemis d'intriguer pendant la nuit ; si les Jacobins, la Commune et lui-même, restent en permanence ; si l'insurrection est prête ; si les Tribunes ne sont pas composées d'ennemis ; en un mot, s'il s'est assuré la liberté de la parole ; car la libre discussion ne peut manquer de le faire triompher...... Dans tous les cas, s'il succombe, ce sera pour avoir toujours

préféré la *douceur* à la violence, pour n'avoir pas voulu imiter les *Tyrans*, pour avoir religieusement *respecté la Convention.* — Mais toutes ces temporisations sont des *fautes*, parce que la situation ne ressemble en rien à celle du 31 mai, puisque le péril extérieur est moins urgent, les Députés plus généralement menacés faute de listes officiellement publiées, les adversaires qu'il s'agit de vaincre bien autrement audacieux et énergiques que les Girondins, et l'opinion publique bien moins éclairée sur la question ; car ce *premier discours*, d'ailleurs insuffisant, ne sera peut-être ni publié ni connu dans la journée de demain, tandis que le *second discours* projeté ne sera peut-être pas prononcé. — La *faute* est immense, surtout si l'on ne prépare pas à l'instant l'insurrection pour qu'elle soit prête demain matin ; si l'on perd un moment pour surveiller toutes les démarches d'ennemis tels que Fouché, Tallien, Carnot, Barras, Billaud, Collot, tout le Comité de Sûreté générale ; et si l'on n'est pas parfaitement sûr de connaître tous leurs projets et leurs plans... Car les ennemis, formellement menacés de l'échafaud pour demain, ne peuvent manquer de se préparer à un combat à outrance.

Et remarquons que M. Thiers n'oublie pas de rappeler que deux poètes célèbres, *Roucher* (l'auteur des Mois) et le jeune *André Chenier*, poète royaliste, périssent sur l'échafaud dans cette journée du 8 thermidor qu'il appelle la dernière de cette *tyrannie sanglante* qui s'est apesantie sur la France, comme s'il voulait l'imputer à Robespierre, comme si ce n'étaient pas les Comités qui dirigent tout depuis 47 jours!

Le lendemain, tous les journaux parleront du discours de Robespierre avec plus ou moins d'admiration : mais le *Moniteur* n'en parlera que le 11 et n'en dira que deux mots en le dénaturant. Le manuscrit, saisi chez lui par les vainqueurs, ne sera publié qu'un an plus tard, sans doute défiguré.

§ 25. — Discours préparé par Saint-Just.

Les ennemis de Robespierre connaissent tout ce qu'il dit

et fait et tous les projets d'insurrection. Beaucoup d'entre eux voudraient capituler ; mais les principaux, effrayés, presque certains de leur perte, désespérés, n'ont plus de ressource que dans cet adage : *Sala salus victis nullam sperare salutem* (le seul salut des vaincus est de combattre sans vouloir de salut).

Cependant les Comités, qui sont assemblés, hésitent encore et n'osent pas faire arrêter le Maire et le Commandant de la Garde nationale. Saint-Just, qui vient d'arriver à Paris et au Comité, et qui les observe en silence, les gêne et les embarrasse. Collot et Billaud, revenant furieux des Jacobins qui les ont chassés, l'apostrophent violemment, l'accusent de former un *Triumvirat* avec Robespierre et Couthon, et d'avoir dans sa poche un rapport tout prêt pour les accuser demain.

Nous ne croyons pas qu'ils osent le fouiller (comme l'ont dit plus tard ses ennemis), pour saisir ce redoutable rapport, ni qu'ils osent tenter de le retenir prisonnier pour l'empêcher de parler demain, ni qu'ils osent exiger de lui qu'il ne parlera pas sans leur avoir communiqué son discours : il paraît seulement, d'après ce qu'il écrit lui-même, qu'ils essaient de le séparer de Robespierre, et qu'ils voudraient qu'il fit un rapport *en leur nom,* dans l'espérance qu'il n'oserait pas alors les attaquer : mais il veut parler en son nom seul, au nom de la Patrie, pour conserver toute son indépendance et dire franchement son opinion. — Il paraît même (*Histoire parlementaire*) qu'il leur déclare qu'il ne voit pas d'autre moyen de rétablir la paix et l'union que la retraite de *Billaud* et *Collot,* et la réorganisation du Comité de Sûreté générale. — Quoiqu'il en soit, on se sépare à cinq heures du matin, le 9 ; et Saint-Just rédige son discours en son nom.

Il commence par y déclarer qu'il n'appartient à aucune Faction et qu'il ne veut en ménager aucune ; qu'il dira *sans pitié* la vérité, et qu'il ne craint aucun reproche ; qu'il ne redoute pas la mort et qu'il *la désire* même si le crime doit triompher... — Puis, il déclare que la discorde sépare les membres du Comité, et que la cause en est dans *l'orgueil et l'ambition*

de Billaud et Collot, dans leurs sentiments de *jalousie* et *d'envie* contre Robespierre, dans leur complot pour le perdre et pour s'emparer du pouvoir. Il annonce que Robespierre s'est retiré du Comité et que, depuis quelque temps, ce sont deux ou trois hommes qui dirigent tout. Il les accuse même de *fausseté,* et assure que, lors d'une récente tentative de réconciliation, Billaud disait à Robespierre : *Nous sommes tes amis; nous avons toujours marché ensemble,* tandis que la veille, il le traitait de *Pisistrate* et de *Tyran*... Il ajoute que *Billaud* et *Collot* ne voulaient plus qu'on parlât de *l'Être-Suprême,* ni de *l'immortalité de l'âme,* ni de la *sagesse*... Il accuse aussi *Carnot* d'avoir, à son insu, donné l'ordre d'enlever 18,000 hommes à Jourdan, ordre qui aurait fait perdre la bataille de Fleurus s'il avait été exécuté.... Il proteste qu'il accuserait *Robespierre* s'il le croyait coupable; mais qu'il le défend parce qu'il le croit irréprochable.... Il reconnaît qu'hier il n'a *point assez clairement désigné* les membres qu'il inculpait : mais il affirme que personne n'a plus de respect et de dévouement pour la Convention nationale.

« On constitue Robespierre, dit-il, en *tyran de l'opinion.* Mais ce n'est là qu'un sophisme qui tendrait à faire proscrire le *mérite* et la *raison.* Et quel droit exclusif avez-vous sur l'opinion, vous qui trouvez un crime dans *l'art de toucher les âmes?* Trouvez-vous donc mauvais que l'on soit *sensible* et *persuasif?* Etes-vous donc de la Cour de Philippe, vous qui faites la guerre à *l'éloquence?* Un tyran de l'opinion! Mais qui vous empêche de disputer *l'estime* de la Patrie, vous qui trouvez mauvais qu'on la captive? Il n'est point de Despote au monde, si ce n'est Richelieu, qui se soit offensé de la *célébrité d'un écrivain.* Est-il un triomphe plus désintéressé? Caton aurait chassé de Rome le mauvais citoyen qui eût appelé *l'éloquence* dans la tribune aux harangues *le tyran de l'opinion*.... Démosthènes était-il tyran?.... Ainsi, la MÉDIOCRITÉ *jalouse* (Billaud, etc.) voudrait conduire *le génie* (Robespierre) *à l'échafaud!* Et, comme le *talent d'orateur* que vous exercez tous ici est un *talent de tyrannie,* on vous accusera bientôt comme des *Despotes de l'opinion.* »

Puis, il explique que Couthon, Prieur de la Marne, Jean-Bon-Saint-André, et lui Saint-Just, sont presque toujours en mission; que Prieur de la Côte d'Or et Robert-Lindet sont

ensevelis dans leurs bureaux ; que Robespierre s'est retiré depuis 40 jours (pour faire tomber l'accusation de Dictature), et que Billaud, Collot, Barrère et Carnot, surtout les deux premiers, ont tout fait pendant ces 40 jours... Il reproche à Prieur et à Robert de remplir seulement le rôle de *Ministres*; et à Carnot d'accaparer l'honneur des victoires, sans parler de ceux de ses collègues qui y contribuaient en combattant.

« Sylla, dit-il, était un fort bon Général, un grand Politique, un savant Administrateur ; mais il appliqua ce mérite à sa fortune. »

Enfin, il accuse formellement Billaud et Collot d'avoir conçu et exécuté le plan d'*usurper le pouvoir* en immolant Robespierre, et propose de décréter que :

« Les institutions qui seront incessamment rédigées présenteront les moyens que le Gouvernement, *sans rien perdre de son ressort révolutionnaire*, ne puisse tendre à *l'arbitraire*, favoriser *l'ambition*, et opprimer ou usurper la Représentation nationale. »

Quel effet ne produira pas ce discours, s'il est prononcé et si Robespierre peut avoir la parole pour l'appuyer !

§ 26. — Préparatifs contre Robespierre.

Il paraît (d'après une brochure de Lecointre sur les événements de thermidor), que la conjuration contre Robespierre a commencé dès le 24 mai, après son rapport sur l'Etre-Suprême, et que les premiers membres de cette conspiration ont été : *Laurent*, *Lecointre*, *Fréron*, *Barras*, *Courtois*, *Garnier* (de l'Aube), *Rovère*, *Tirion*, *Tallien* et *Geoffroy*.— Fouché, Billaud, etc., etc., y sont entrés ensuite.

Billaud a voulu y faire entrer *Ingrand* : mais celui-ci a refusé en déclarant que, si l'on attaquait Robespierre, la République était inévitablement perdue. *Carnot* en devient un des membres les plus influents, soit parce qu'il croit aux projets de Dictature, soit parce que Saint-Just lui a reproché, dans le Comité, comme fautes inexcusables, d'abord de conserver dans les Etats-majors une foule d'anciens aristocrates nécessairement suspects, ensuite d'avoir donné l'ordre d'enlever 18,000 hommes à Jourdan (p. 64.)

« Le nouveau motif (dit l'*Histoire parlementaire*) qui porte *Carnot* à agir plus que jamais dans le sens des conspirateurs, c'est qu'il s'est fortement compromis en commettant une faute analogue à celle qui a fait condamner le général Houchard. »

Nous avons vu les manœuvres des conjurés (p. 59) pour calomnier Robespierre ; et ces manœuvres ont leur effet.

« Je ne vous rappelerai jamais assez (dit secrètement à Robespierre un de ses agents) combien les *conspirateurs sont en grand nombre;* et le plus malheureux de tout, c'est qu'ils ont des gens à eux dans les deux Comités. Toutes vos opérations leur sont connues d'avance. Ils mettent bien de l'art pour *corrompre l'esprit public;* ils répandent les *assignats avec prodigalité;* ils ne peuvent jamais échouer dans les moyens qu'ils emploient, surtout lorsqu'ils s'adressent à des gens sans expérience. »

Et pour s'attacher les révolutionnaires les plus énergiques, les deux Comités arrêtent (le 6 thermidor) que tous les détenus renfermés dans toutes les prisons de tous les Départements seront jugés sans délai, et que quatre Commissions populaires sont instituées pour les juger plus rapidement ; et cette extension si vaste dans l'application de la loi du 22 prairial est signée Billaud, Collot, Barrère, *Carnot*, *Prieur, Robert-Lindet,* etc., mais n'est point signée *Robespierre.*

Et cependant, malgré tous leurs préparatifs, les conjurés tremblent : *Tallien* a écrit à Robespierre ; *Fouché* a tenté de le calmer ; *Billaud* lui disait hier : *nous sommes tes amis; Collot* vient même, dit-on, de se jeter à ses genoux.

Mais les Députés menacés (les Tallien, Fouché, Barras, Amar, etc.), sont bien autrement actifs et violents : pour sauver leurs têtes, c'est celle de Robespierre qu'ils veulent abattre à tout prix, même en s'alliant aux Royalistes, même en sacrifiant la République à leur intérêt personnel.... Ces mêmes hommes qui se sont montrés les plus terribles révolutionnaires (notamment *Tallien* à Bordeaux, *Fouché* et *Collot* à Lyon, *Barras* et *Fréron* à Toulon, *Carrier* à Nantes); qui, joints aux *Billaud,* aux *Vadier*, etc., ont sacrifié les Girondins ; qui ont exigé le sacrifice de Danton, tandis que Robespierre n'a fait que céder à leurs instances ; qui ont me-

nacé la Plaine, tandis que Robespierre l'a protégée ; et qui viennent de multiplier les exécutions depuis la retraite de Robespierre ; tous ces mêmes hommes, disons-nous, ne craignent pas d'implorer le secours de la Plaine, en lui promettant, pour se sauver, de faire cesser la Terreur dont ils ont été jusqu'à présent les plus cruels agents. Ils courent toute la nuit chez les Chefs, *Boissy-d'Anglas, Durand-Maillane, Plasne-Champeaux,* pour les supplier de voter pour eux contre Robespierre qu'ils calomnient. Repoussés trois fois (car la Plaine doit leur préférer Robespierre), trois fois ils reviennent à la charge, en prodiguant les supplications et les promesses..... Qui saura jamais les mystères de cette nuit ! Qui saura les traités conclus, les transactions consenties ! Qui saura si les anciens ultrà-révolutionnaires ne promettent pas à la Plaine une portion du pouvoir, un changement de système, le rappel des Girondins, même le rapport de la Constitution de 1793, même le sacrifice des Jacobins et de la Commune, et tout ce que nous verrons plus tard ! Et d'ailleurs, ils ont le trésor à leur disposition ; ils peuvent répandre cent millions pendant la nuit ! —Quoi qu'il en soit, la Plaine et la Montagne presque entière, se laissant gagner et tromper dans l'espérance de les abattre tous les uns après les antres, promettent de voter *l'accusation de Robespierre.* — On convient que *Tallien* commencera l'attaque et l'accusera de *tyrannie* ; que beaucoup l'accuseront à la tribune ; qu'on écoutera tous les accusateurs ; qu'on *interrompra* Saint-Just, Robespierre et ses amis ; qu'on ne lui permettra ni de se défendre ni de parler ; qu'on le mettra en accusation, pour le traduire immédiatement au Tribunal révolutionnaire ; en un mot, qu'on le tuera sans le laisser parler. — Ainsi, d'un côté les Comités et la Convention presque entière, présidée d'abord par *Collot-d'Herbois* puis par *Thuriot,* de l'autre Robespierre et quelques Députés appuyés sur les Jacobins, la Commune et le Peuple, vont, tout-à-l'heure, se faire une guerre à mort, dont dépendra le sort de la République ! Pour qui faut-il faire des vœux ?

§ 27. — Pour qui faut-il faire des vœux?

Tout le prouve, tout le démontre, tout le proclame, Robespierre veut conserver le Gouvernement révolutionnaire contre les Aristocrates, les conspirateurs, les alliés de l'étranger, les contre-révolutionnaires; mais il le veut sans excès, sans injustice, sans cruauté, sans anarchie ; mais il veut le faire cesser le plutôt possible ; mais il veut dès à-présent protéger les patriotes, et c'est lui qui demande une Commission pour faire mettre en liberté tous ceux qui se trouvent injustement emprisonnés; mais c'est un véritable Philosophe pratique, qui veut la morale, la probité, le dévouement au Peuple et à l'Humanité. C'est là le fondement de son étonnante popularité; c'est là pourquoi le Peuple, éminemment moral et juste, le vénère et l'adore ; c'est là pourquoi le vertueux Couthon, le généreux et sage Saint-Just, le modeste Lebas, l'enthousiaste David (nous ne parlons pas de son frère), s'attachent à lui et voudront mourir avec lui : c'est là pourquoi l'Agent national *Payan* lui écrit confidentiellement, la veille du 8 thermidor :

Attaquez ceux qui ont essayé de pervertir *la morale publique;* renversez enfin *Bourdon et ses complices;* dirigez les fonctionnaires publics, qui doivent être les *ministres de la morale.* Vous n'avez encore centralisé que le Gouvernement physique et matériel ; centralisez le *Gouvernement moral.* Faites un rapport vaste, et développé avec *votre philosophie ordinaire...* »

Nous connaissons d'ailleurs la modération de Robespierre jeune et de Couthon (p. 67), et nous verrons tout-à-l'heure *Napoléon* raconter, à Saint-Hélène, qu'il était lié avec Robespierre jeune en mission près de l'armée de Nice, et qu'il a vu de longues lettres de Maximilien, dans lesquelles il se plaignait des supplices trop nombreux et manifestait le désir de faire cesser la Terreur.

« *Saint-Just* et *Lebas* (dit l'*Histoire parlementaire*) *sauvèrent l'Alsace* par des mesures révolutionnaires, sans qu'il en coûtât *une goutte de sang versé par la guillotine.* »

Et d'un autre côté, nous connaissons assez l'ex-prêtre *Bil-*

laud-Varennes, premier exécuteur du massacre de septembre (t. 3, p. 94), l'ex-comédien *Collot-d'Herbois,* l'ex-prêtre *Fouché,* l'ex-huissier *Merlin*, l'ex-procureur *Bourdon* de l'Oise ou *Bourdon-le-Roux* (qui sera déporté comme royaliste), l'ex-boucher *Legendre, Tallien, Fréron, Carrier,* l'ex-noble *Barras,* l'ex-noble *Amar*, l'ex-avocat *Vadier* (t. 2, p. 342, 357, 359), *Rovère,* royaliste caché, etc.

Et nous pouvons poser comme un fait historique, certain, incontestable, que Billaud, Collot, Barrère, etc., Amar, Vadier, etc., Tallien, Fouché etc., attaquent Robespierre comme un *révolutionnaire* MODÉRÉ qui veut faire *rétrograder* la Révolution, tandis que Robespierre les accuse d'être des *ultrà-révolutionnaires* qui veulent la prolonger au-delà des bornes, et même des agents volontaires ou involontaires de l'étranger qui la déshonorent par leurs vices et leurs crimes... Avec Robespierre la Révolution peut atteindre son but; avec les autres tous les sacrifices déjà faits peuvent être perdus.

Les vœux des amis de l'humanité ne peuvent donc être douteux. Voyons si c'est la bonne cause qui va triompher.

§ 28. — 9 thermidor : chute de Robespierre.

Le 9 thermidor (27 juillet), dès le matin, les Jacobins sont presque en permanence; le Maire et l'Agent national sont à la Commune; et le Commandant de la Garde nationale (Henriot) parcourt les rues, à cheval, suivi de son Etat-major : mais l'insurrection n'est pas commencée; le Peuple ne sait presque rien de ce qui se passe; et c'est une *faute immense* qu'on ne ferait peut-être pas si *Marat* et tant d'intrépides révolutionnaires n'avaient pas péri déjà en combattant la contre-révolution.

Saint-Just est à la tribune pour prononcer son discours, sans l'avoir communiqué. — Mais les adversaires ont résolu qu'on ne le laisserait pas lire son rapport; et à peine commence-t-il à parler des *divisions* dans les Comités, que *Tallien* (qui n'a que de la violence sans talents) s'élance à la

tribune, et demande que *le voile soit déchiré*. — A l'instant éclate comme une bombe la grande conspiration de la nuit. Trois salves d'applaudissements, prolongés, suspendus et repris, répondent à ces paroles, et annoncent que le combat est commencé entre la Convention et Robespierre... Et l'insurrection n'arrive pas ! On a même négligé, peut-être, de prendre les précautions nécessaires pour connaître sans retard au-dehors les événements du dedans !—*Billaud* succède à Tallien. Il dénonce les Jacobins, raconte qu'hier ils ont résolu *d'égorger la Convention* (mensonge !) s'oppose à ce que Saint-Just lise le rapport qu'il n'a pas communiqué, et exhorte la Convention à montrer de l'énergie si elle ne veut pas périr.

« Non, non, s'écrient les conjurés, en agitant leurs chapeaux ! elle ne périra pas, elle aura du courage ! »

Tous ces hommes qui s'avouent coupables d'une longue lâcheté vont donc être braves contre un seul homme !

Lebas demande la parole, et s'agite vainement pour l'obtenir. De nouveaux efforts sont encore inutiles.

« *A l'ordre, à l'Abbaye le séditieux,* lui crie l'Assemblée en masse. »

Billaud continue donc et accuse violemment Robespierre :

D'avoir voulu ***dominer*** et devenir ***maître absolu*** (mensonge) ;— de s'être retiré quand on s'est OPPOSÉ ***à sa loi du 22 prairial*** (fausseté); — d'avoir voulu ***conserver*** le noble ***Lavalette,*** conspirateur à Lille ;— d'avoir ***empêché l'arrestation d'Henriot,*** complice d'Hébert ;—de s'être opposé à ***l'arrestation*** d'un secrétaire du Comité qui avait volé 114,000 francs ; — d'avoir fait enfermer le Comité révolutionnaire de ***l'indivisibilité*** (p. 68) ; — d'avoir voulu faire ***décimer la Convention;*** — enfin d'avoir voulu ***sauver Hébert et Danton.***

« La première fois que ***je dénonçai Danton*** au Comité, dit-il, Robespierre ***se leva*** FURIEUX , disant qu'il voyait bien que je voulais perdre les meilleurs patriotes. »

Mais ce sont des faussetés, ou des allégations, ou des actes de modération, ou des actes qu'il avait le droit de faire d'après ses fonctions et auxquels ses accusateurs ont consenti !

Vous devinez que les conjurés murmurent et crient comme si tous ces faits étaient prouvés et criminels... On ne veut pas même lui accorder la parole qu'il demande avec instance pour

répondre à Billaud. — *A bas le tyran, à bas le tyran!* lui crie-t-on de tous côtés pour le forcer à quitter la tribune.

« L'Assemblée ose enfin lui donner le nom qu'*il mérite*, dit M. Thiers. »

Quoi, M. Thiers appelle lui-même *tyran* celui que la Convention *vénérait* et applaudissait avec tout Paris et toute la France! Il approuve que les Billaud, les Tallien, les Fouché, les Carrier, etc., traitent Robespierre de *tyran*, eux qu'il disait tout-à-l'heure être eux-mêmes des tyrans (p. 79)!

Tallien, qui demande la parole après Robespierre, l'obtient avant lui.

« Je savais, dit-il, que ma tête était menacée, et jusqu'ici j'avais gardé le silence. Mais hier, j'ai assisté à la séance des Jacobins; j'ai vu se former l'armée du *nouveau Cromwel;* j'ai frémi pour *la Patrie*, (quel impudent mensonge!) et je me suis armé d'un *poignard* pour lui percer le sein, si la Convention n'avait pas le courage de le décréter d'accusation. »

Voilà un digne Brutus! Et tandis qu'on traitait Marat de scélérat parce qu'il montrait un *pistolet* pour se tuer lui-même (t. 3, p. 196), M. Thiers semble admirer le féroce Tallien, qui montre un *poignard* pour assassiner Robespierre si la Convention ne le jugeait pas criminel, qui le poignarderait alors malgré la Convention... Et la Convention encourage pour ainsi dire le *tyrannicide* en couvrant Tallien d'applaudissements lorsqu'il montre son *poignard.*

Et cet infâme Tallien a l'audace (pourra-t-on le croire) de l'appeler un *tyran,* un *conspirateur,* un *nouveau Catilina,* entouré de *nouveaux Verrès,* qui voulait rester seul avec des hommes *crapuleux* et *perdus de débauche!!!...*

« Tout annonce, dit-il, que l'*ennemi de la Représentation nationale* va tomber sous nos coups... La justice nationale frappera les *scélérats.* »

Et l'insurrection, l'insurrection...? Elle n'arrive pas!...

Tallien et *Billaud* demandent l'arrestation *d'Henriot* et de trois autres; et l'arrestation est ordonnée.

Cependant Robespierre, qui est resté à la tribune, demande toujours la parole : mais les conjurés, qui redoutent sa voix

si souvent toute-puissante, la couvrent par leurs cris *à bas le tyran!...* N'est-ce pas un infâme assassinat!

Barrère obtient encore la parole avant Robespierre avec deux discours dans sa poche, l'un *pour*, l'autre *contre* lui, suivant que tournera la lutte... Voilà, vraiment, de dignes et respectables adversaires de Robespierre! Il attaque Robespierre comme un *tyran*, comme un *ennemi du Peuple*. Il insinue qu'il est *allié de l'Etranger*. — Il demande la destitution d'*Henriot*, et l'appel du *Maire* et de *l'Agent national* à la barre; enfin il propose une *proclamation* au Peuple pour l'avertir que les *Chefs militaires* semblent *menacer la Convention*. — Et tout est décrété.

Vadier vient à son tour parler de la *Mère de Dieu*, de sa dangereuse conspiration, du *certificat* de civisme donné par Robespierre à Don Gerle, et de la *lettre* (trouvée dans le lit, et peut-être glissée là par la police), dans laquelle cette mère de Dieu appelle Robespierre son *fils chéri* (p. 45). Il l'appelle aussi *tyran* et pousse l'impudeur jusqu'à dire qu'il a *rendu lui-même* la loi du 22 prairial, et que c'est *lui seul qui opprime les patriotes*, tout en lui reprochant d'avoir défendu C. Desmoulins.

« Personne n'ignore, dit-il, qu'il a *défendu ouvertement Bazire, Chabot et C. Desmoulins*. »

Mais *Tallien* remonte à la tribune, et dit que c'est *l'ensemble* des actes de Robespierre qu'il faut montrer.

« Et il commence, dit M. Thiers, un tableau énergique de la conduite de ce *Rhéteur, lâche, orgueilleux et sanguinaire*. »

Est-ce le sanguinaire Tallien, ou M. Thiers, qui insulte ainsi l'homme si longtemps *vénéré?* Mais Tallien ne peut citer aucun crime.

Robespierre, à la tribune, fait toujours de vains efforts pour obtenir la parole : et personne ne le soutient, ni dans la Convention ni dans les Tribunes... Saint-Just, Couthon, Robespierre jeune, Lebas, David, et quelques autres, ne se font pas déchirer pour le défendre! Et l'insurrection n'arrive pas!...

« *L'arrestation* de Robespierre, s'écrie *Louchet !* »

« Son *accusation*, s'écrie *Loiseau !* »

Et cent voix de conjurés appuient ces propositions de deux lâches qui n'ont rien fait ni rien dit jusqu'à présent.—Robespierre demande encore la parole : mais *Thuriot* qui préside en place de Collot, ne cesse d'agiter sa *sonnette* et feint de ne pas l'entendre. Et les Girondins, aussi ingrats que lâches, appuient, contre ce Robespierre qui s'est compromis pour sauver leurs 73, ce *Thuriot* qui demandait leur supplice !!! (p. 46).

« C'est à vous, dit-il à la Plaine, à vous hommes purs, hommes vertueux, que je m'adresse, et non aux *brigands*... Pour la dernière fois *Président des assassins*, (dit-il à Thuriot), je te demande la parole. »

Et nous voyons qu'il ne craint pas d'irriter ses ennemis : mais les conjurés ont résolu de l'assassiner; et sa voix s'épuise sans qu'on veuille l'entendre.

« *Le sang de Danton l'étouffe*, s'écrie Garnier *de l'Aube*. »

Et chacun sait, cependant, que tous ses accusateurs ont demandé et consenti le supplice de Danton!

« C'est donc Danton que vous voulez venger, s'écrie Robespierre !... »

Le malheureux fait encore de vains efforts pour parler.

« Ha qu'un tyran est dur à abattre (s'écrie le cruel *Fréron*, qui a tué, par jour, 200 Toulonnais, les moins coupables, puisque les autres étaient partis avec les Anglais). »

L'accusation est enfin *décrétée* au milieu d'un épouvantable tumulte ; et de tous côtés les conjurés se lèvent en criant *Vive la République !*

« La République, répond Robespierre, *elle est perdue !* Les brigands triomphent. »

Saint-Just et *Couthon* sont aussi décrétés. — *Robespierre jeune* demande à partager le sort de son frère ;—*Lebas* le demande aussi ; et tous deux sont décrétés, sans que ce dévouement sublime puisse arrêter un moment la Convention. Ne faut-il pas, cependant, qu'un homme ait quelque chose de bien extraordinaire pour qu'on demande à mourir avec lui !

Ses ennemis vainqueurs, qui se sont inclinés si longtemps devant lui, veulent se venger en l'humiliant, et le forcent à *descendre à la barre*.

Puis, la séance est suspendue de 5 à 7 heures; et *Robespierre* est emmené, avec ses quatre co-accusés, dans la salle du Comité de Sûreté générale, où les Amar, les Vadier, les Vouland, les Jagot, se donnent le plaisir de les *interroger* avant de les faire conduire en prison, comme ils se donnent souvent la jouissance d'assister aux grandes exécutions.

Mais *quel crime* reprocher aux accusés ? Comment motiver l'accusation ? Et si le Tribunal révolutionnaire les acquitte ! Si le Peuple les porte en triomphe !

D'un autre côté, que font la Commune et les Jacobins ? Pourra-t-on croire qu'ils n'ont rien fait, qu'ils ne savent pas même ce qui se passe, qu'ils ignorent longtemps l'arrestation de Robespierre, que la Commune suspend sa séance, que le Maire se laisse notifier par un *huissier* le décret qui le mande à la barre, et que, sur la réquisition d'un autre *huissier*, Henriot se laisse arrêter avec ses Aides-de-camp et conduire au Comité de Sûreté générale auprès des 5 prisonniers ? *Amar* s'enfuit à leur approche ; et bientôt Henriot et ses Aides-de-camp engagent une lutte avec les gendarmes qui gardent Robespierre et vont le délivrer de vive force. Quel événement si tous se rendent ainsi à la Commune ! Mais Robespierre veut absolument obéir à la Convention et se présenter au Tribunal révolutionnaire... Tous restent donc prisonniers ; et presque aussitôt les cinq Représentants sont envoyés dans cinq prisons différentes.

Cependant, quand la Commune rentre en séance, à 6 heures, elle apprend l'arrestation de Robespierre. A l'instant *l'insurrection* est décidée et proclamée ; le *tocsin* sonne à l'Hôtel-de-Ville et dans les Sections ; les *barrières* sont fermées ; des Commissaires sont envoyés partout pour amener des bataillons à la Commune ; l'ordre est envoyé aux concierges

de toutes les prisons de ne pas recevoir les prisonniers; enfin on nomme une *Commission insurrectionnelle* de 9 membres, dans laquelle se trouvent *Payan* et *Coffinhal*, (Vice-Président du Tribunal-révolutionnaire, Président des Jacobins), qui rédige anssitôt la proclamation suivante:

« Citoyens, la Patrie est plus que jamais en danger; ***des scélérats*** dictent des lois à la Convention qu'ils oppriment. On poursuit ***Robespierre,*** qui fit déclarer le principe consolant de l'Etre-Suprême et de l'immortalité de l'âme; ***Saint-Just,*** cet apôtre de la vertu, qui fit cesser les trahisons du Rhin et du Nord, qui, ainsi que ***Lebas,*** fit triompher les armes de la République; ***Couthon,*** ce citoyen vertueux qui n'a que le corps et la tête de vivants, mais qui les a brûlants de l'ardeur du patriotisme; ***Robespierre le jeune,*** qui présida aux victoires de l'armée d'Italie.—Et quels sont leurs ennemis? ***un Amar,*** noble de 30,000 livres de rente; ***Dubarran,*** vicomte, et ***des monstres*** de cette espèce; ***Collot-d'Herbois,*** le partisan de l'infâme Danton, comédien qui, dans l'ancien régime, avait ***volé la caisse*** de sa troupe; ce ***Bourdon (de l'Oise),*** qui calomnia sans cesse la Commune de Paris; ce ***Barrère,*** qui appartient à toutes les factions tour-à-tour, et qui a fait fixer le prix des ***journées des ouvriers*** pour les faire périr de faim. Voilà ***les scélérats*** que le Conseil te dénonce. ***Peuple, lève-toi!*** Ne perdons pas le fruit du 10 août et du 31 mai! Précipitons au tombeau tous les traîtres! — Signé Fleuriot, Maire. »

Et aussitôt le Conseil-général, composé de 90 membres présents, arrête :

Que les nommés ***Collot-d'Herbois, Amar, Léonard-Bourdon, Fréron, Tallien, Panis, Carnot, Dubois-Crancé, Vadier, Javognes, Fouché, Granet*** et ***Moïse-Bayle,*** seront arrêtés, pour délivrer la Convention de l'oppression où ils la tiennent. Une ***couronne civique*** est offerte aux généreux citoyens qui arrêteront ces ennemis du Peuple. »

Ah! si le Peuple connaissait toute la vérité, comme il accourrait au secours de Robespierre! Déjà plusieurs bataillons, plusieurs compagnies de canonniers et des gendarmes, sont réunis sur la place de la Commune; et *Coffinhal* part avec quelques compagnies et du canon, pour enlever les prisonniers du Comité de Sûreté générale. Il n'y trouve que Henriot et ses Aides-de-camp, les délivre, disperse les membres des Comités (au lieu de les arrêter), et s'en revient (au lieu de

fermer la salle de la Convention, ou d'arrêter, ou d'expulser, ou de bloquer les Députés qui s'y trouvent).

Pendant ce temps, Robespierre et ses quatre compagnons, envoyés dans cinq prisons éloignées, ont été refusés par les concierges, ou enlevés par la police municipale et amenés à la Municipalité (actuellement la Préfecture de police).

Robespierre a longtemps résisté et résiste toujours, voulant exécuter le décret, obéir à la Convention, se constituer prisonnier, et se défendre devant le Tribunal révolutionnaire, tant il est éloigné de vouloir être Dictateur, tant il est sincère dans ses protestations réitérées de soumission et de respect envers la Représentation nationale !

Cependant, la Commune lui envoie une Députation pour le chercher et lui dire, qu'il *ne s'appartient pas*, qu'il doit être *tout entier au Peuple et à la Patrie.*

« Vous me perdez, répond-il à la Députation ! Vous vous perdez vous-mêmes, et vous perdez la République ! »

Néanmoins on l'enlève du Luxembourg et de la Municipalité ; on l'entraîne à la Commune, à l'Hôtel-de-Ville, où son frère, Saint-Just, Lebas et Couthon, également enlevés, arrivent successivement, et où l'on jure, au milieu des transports d'enthousiasme, de mourir pour les défendre.

Mais Robespierre a fait perdre beaucoup de temps, et paralyse encore tout par sa résistance.

Réunis enfin vers minuit, qu'ils ne perdent pas un instant pour agir, pour faire une *proclamation* au Peuple, pour appeler l'Ecole de Mars, pour enthousiasmer leurs partisans, pour marcher sur la Convention, pour la bloquer et l'assiéger, pour mettre hors la loi 10 ou 20 de leurs ennemis qui ne manqueront pas de les y mettre eux-mêmes s'ils leur en laissent le temps, et pour enlever tous ceux dont on pourra se saisir ; que Saint-Just et Lebas, si braves à l'armée, montent à cheval ; que Robespierre y monte aussi ou qu'il parte à pied, ou qu'il se montre et parle ; et la victoire est à eux : leurs ennemis se diviseront, ou fuiront, ou capituleront, ou se-

ront vaincus par la force sans pouvoir réunir un seul bataillon pour leur défense.

« Robespierre, lui dit Lebas, voici le moment de monter à cheval ! — Non !.... — Si nous ne montons pas à cheval, nous sommes mis hors la loi.... — Hé bien !.... Je ne veux point donner l'exemple d'un *nouveau Cromwell*... Nous ne sommes rien que par le Peuple, et nous ne devons pas porter atteinte à la Représentation nationale... »

Nous croyons qu'il a tort, parce que la Convention l'assassine, parce qu'il l'a lui-même appelée tout-à-l'heure une assemblée dominée par des *brigands* et des *assassins*, parce que la Commune s'est compromise, et que s'il laisse triompher les brigands la République est perdue comme il le disait lui-même. Mais du moins, puisqu'il consent à périr plutôt que d'attaquer la Représentation nationale, puisqu'il meurt martyr du respect qu'il témoignait pour elle, devant elle hier matin (p. 73), et devant les Jacobins hier soir (p. 82), c'est là plus palpable et la plus horrible calomnie que de l'accuser d'être un ambitieux, un Dictateur, un usurpateur, un Tyran, un Cromwell, un Catilina !

« Rédigeons une *proclamation*, dit Couthon tout en arrivant... — Et *au nom de qui*, répond Robespierre ?.... — Au nom de la Convention, réplique Saint-Just, pour la délivrer des brigands qui l'oppriment ou la trompent. La Convention est où nous sommes.... — Non... — Alors il ne nous reste plus qu'à mourir ! »

Si, dès le premier moment, Saint-Just, Lebas, Couthon, la Commune, menacés tous d'une mort certaine, voulaient abandonner Robespierre à lui-même et marcher seuls avec le Peuple sur la Convention, en faisant même la proclamation au nom de Robespierre comme au leur, on peut regarder comme presque certain que la Convention était vaincue... Mais le respect, la vénération, le dévouement, que Robespierre leur inspire à tous sont tels que tous préfèrent mourir plutôt que de violenter sa conscience et sa volonté.

Le respect de Robespierre pour la Représentation nationale, et le respect de ses amis pour lui-même, paralysent donc tout : on perd le temps à discuter pour le persuader, lorsqu'il n'y a pas une minute à perdre pour éclairer le Peuple, qui ne

sait rien, qui n'a pas même pu lire le discours de Robespierre, que les émissaires de la Convention s'efforcent de tromper par mille calomnies, et qui, de toutes les Sections, envoie des Commissaires à la Commune pour connaître la vérité : presque point d'action en un mot, quand le moindre délai peut tout perdre, parce que la Convention est plus unanime et plus menacée qu'au 31 mai, parce que les Montagnards sont d'autres hommes que les Girondins, parce que la population n'est pas instruite de la question comme au 2 juin.

Cependant *Henriot* seul, ivre, dit-on, dès le matin (pour avoir pris un petit verre d'eau-de-vie contre son habitude), dispose quelques bataillons et quelques compagnies de canonniers autour de la Convention, sur la place du Carrousel, et se prépare à l'attaque en tournant les canons contre elle : bientôt il va commander le feu!.... Quel moment!

Mais que fait l'Assemblée? On devine le tumulte et l'effroi, quand ceux qui arrivent successivement racontent ce qu'ils viennent de voir et d'apprendre... Les Comités délibèrent dans une petite salle attenante au bureau du Président, et ne savent quel parti prendre : tous se croient perdus!.... — *Bourdon* propose de *sortir en corps* pour tenter de ramener le Peuple. — *Legendre* assure que le Peuple défendra la Convention. — *Billaud* annonce à la tribune qu'Henriot va *faire tirer à boulet*. — *Collot-d'Herbois*, qui préside, dit alors en s'asseyant :

« Représentants, voici le moment de mourir à votre poste! Des scélérats ont envahi le Palais national! »

Tous les Députés prennent alors leurs places, tandis que les Tribunes s'enfuient en criant; et la Convention, ainsi abandonnée, attend l'attaque en silence.... Il faut l'avouer, c'est une belle attitude!

« *Henriot hors la loi!* s'écrie une voix. — *Hors la loi!* répète l'Assemblée. »

Et quelques Députés sortent, pour lire le décret aux canonniers. — Mais les canonniers sont venus là pour canonner la

Convention; ce n'est pas pour elle qu'ils ont braqué leurs canons contre elle! que leur feront ses prières ou ses ordres, ses supplications ou ses menaces, ses paroles ou ses décrets? Henriot, d'ailleurs, fera-t-il la faute de les laisser parler?... Mais Henriot faisant cette faute énorme, ils parlent :

« Canonniers, vous déshonorerez-vous, disent les Députés? le brigand est *hors la loi!* »

Qu'est-ce que cela fait si Henriot et les canonniers leur répondent en les mettant eux-mêmes *hors la loi* par une décharge!...

« Canonniers, dit Henriot, feu!... »

Mais les canonniers.... refusent d'obéir... Et Henriot s'enfuit!... Et tout est fini!... Les canonniers, venus pour faire triompher l'insurrection, viennent de tirer sur elle!... Ces hommes du Peuple, dévoués à la cause du Peuple, mais trompés et aveuglés, viennent de perdre le Peuple en se perdant eux-mêmes, en perdant Robespierre! Ce sont ces quelques canonniers qui décident des destinées de la France! Et c'est ici qu'on voit combien le succès d'une affaire décisive peut dépendre d'une petite troupe de combattants et surtout du Chef qui la commande.

Encouragée par ce premier prodige de la mise *hors la loi*, la Convention rend un pareil décret contre Robespierre et les autres et contre la Commune en masse. Puis, sur la proposition de Vouland, elle nomme *Barras* commandant de la force armée, et lui adjoint sept Députés, *Fréron*, *Ferrand*, *Rovère*, *Delmas*, *Bolleti*, *Léonard-Bourdon* et *Bourdon de l'Oise*... Puis, elle nomme des *Commissaires* pour aller dans les Sections les éclairer et les appeler à sa défense..... Puis elle envoie *Legendre* fermer les Jacobins... Puis, elle remplace le Commandant de l'École de Mars et s'empare des 3000 élèves de cette école..... Il faut encore l'avouer, elle se défend bien!

Les Représentants se rendent courageusement dans les

Sections (puisque l'insurrection fait la *faute* immense de les y laisser entrer) ; ils emploient tous les moyens, vrais ou faux, de gagner le Peuple ; ils accusent Robespierre de tyrannie, d'usurpation, de cruauté, de *nouveaux projets sanguinaires,* de *trahison* même. C'est le voleur qui crie au voleur et qui s'échappe en faisant courir la garde après celui qu'il a volé... Ils parviennent à tromper et à gagner à leur cause un grand nombre de Sections qui ne savent rien du débat, puisqu'on a commis l'énorme *faute* de ne pas les instruire, parfaitement, longtemps d'avance, précaution d'autant plus nécessaire que les patriotes les plus énergiques ont péri ou sont partis pour l'armée.

Quoi qu'il en soit, plusieurs Sections envoient leurs bataillons à la Convention ; d'autres rappellent même leurs bataillons déjà envoyés à la Commune ; les bataillons amenés au Carrousel par Henriot font défection comme les canonniers ; *Barras* dispose maintenant d'une petite armée ; et la Convention, presque complètement rassurée pour sa défense, prend la résolution d'attaquer à son tour. — Et pendant ce temps, les hommes de police, les *Vadier,* les *Amar,* les *Vouland,* apercevant sur leur bureau un cachet à fleurs de lis saisi chez un émigré, imaginent de répandre partout qu'on vient de trouver chez Robespierre un *cachet à fleurs de lis,* qui prouve qu'il ne travaille que pour les *Bourbons* ou pour se faire *Roi lui-même...* (1) Est-il possible?.... *Vadier* avouera plus tard, avec un vif regret et une profonde douleur, cette *infernale rouerie :* mais il suffit qu'elle dure une heure pour jeter le désordre dans les esprits et pour faire un mal irréparable.... Les faubourgs *Saint-Antoine* et *Saint-Marceau,* qui viennent au secours de la Commune, s'arrêtent quand on leur

(1) On assure (et nous regardons le fait comme certain) que *Cambon* disait un jour à *Vadier*, exilé comme lui à Bruxelles : « Comment avez-vous eu la *scélératesse d'imaginer ce cachet, et toutes les autres pièces* par lesquelles vous vouliez faire passer Robespierre pour un *Royaliste ?* » et que *Vadier* répondit : « *le danger de perdre la tête donne de l'imagination.* »

prouve que Robespierre et la Commune sont des conspirateurs *contre-révolutionnaires.*

Legendre, avec une troupe, *ferme les Jacobins* et en rapporte la clé sur le bureau du Président.

Mais que font donc Robespierre, *Saint-Just, Couthon, Lebas,* les *Jacobins* et la *Commune?* — On n'en sait rien, on ne le saura peut-être jamais, puisque tous vont périr dans un instant; mais on n'en voit rien sortir, et la chose est inconcevable. Tandis qu'ils auraient dû cent fois prendre l'initiative et l'offensive, ils se laissent surprendre et attaquer; et c'est maintenant *Léonard-Bourdon* qui vient, au nom de la Convention, assiéger l'Hôtel-de-Ville! — Mais Saint-Just, Lebas, Robespierre jeune, si braves à la guerre, si intrépides?.... Nous l'avons déjà dit, le respect de Ropespierre pour la Représentation nationale continue à tout paralyser.

La place cependant est couverte de gardes nationaux, de gendarmes et de canonniers avec leurs pièces: mais les mots de *mise hors la loi,.... Convention,.... loi,.... République,....* produisent un effet pour ainsi dire magique; et tous les défenseurs de la Commune se retirent ou se réunissent à la troupe de la Convention, quand celle-ci vient investir et bloquer l'Hôtel-de-Ville.

La terreur s'y répand lorsque *Payan* (chose presque incroyable) consent à recevoir le décret de mise hors la loi.... Abandonnés ainsi, condamnés, réduits à l'impossibilité de se défendre, *Robespierre* et ses amis se décident à mourir: *Coffinhal,* d'une force extrême, accuse *Henriot* de les avoir *perdus,* le saisit et le jette par la fenêtre; *Lebas* se tire un coup de pistolet et se tue; *Robespierre jeune* se jette par une fenêtre; le paralytique *Couthon* est blessé et porté mourant sur le quai Lepelletier; Saint-Just reste calme et immobile, quoique armé; enfin Robespierre trouve *le courage de se donner la mort* (dit M. Thiers), en se tirant un coup de pistolet qui lui fracasse seulement la mâchoire, tandis que, suivant d'autres, le coup de pistolet lui est tiré par le gendarme

Méda ou même par *Bourdon*. Nous examinerons cette question tout-à-l'heure.

Les assaillants sont alors dans la salle; et, plus décidés au carnage que Coffinhal entrant tout-à-l'heure dans la salle des Comités, ils menacent de sabrer tous les municipaux qui jetteraient leurs écharpes. Ils s'emparent de tous, du Maire Fleuriot, de l'agent national Payan, de Coffinhal, etc.; on met les blessés sur des brancards; et l'on se rend en triomphe à la Convention, où l'on arrive à 3 *heures du matin*.

Pendant ce temps, les conjurés, dans la Convention, accablent d'outrages et de calomnies Robespierre absent.

Fréron dit qu'il voulait former un *Triumvirat* qui devait rappeler les *proscriptions sanglantes de Sylla*. Il appelle Couthon un *tigre altéré du sang de la Représentation nationale.*

Elie Lacoste les traite de *scélérats*, ligués avec *l'Etranger*.

Collot les appelle des conspirateurs, des *contre-révolutionnaires*, des *traîtres*, des *tyrans*, des proscripteurs, des *Sylla*, qui s'efforçaient de *corrompre* l'esprit public, de *détériorer la morale*, d'égarer l'opinion.... Il accuse Robespierre de n'avoir PAS AIMÉ MARAT, *ce constant ami du Peuple.*

Legendre assure que le Peuple *n'adorera plus personne* (comme il adorait Robespierre); qu'il ne s'attachera plus qu'à la Convention; qu'on disait *point de patriotes sans Robespierre*, mais qu'on dira désormais *point de patriotes sans les principes.*

« La Convention, ajoute-t-il, renferme autant de Montagnards que d'hommes de bien; et la preuve qu'elle est *composée d'hommes de bien*, c'est que le décret d'arrestation des traîtres a été voté à l'unanimité (On applaudit: c'est tout simple). »

Billaud affirme que Robespierre est un *hardi factieux*, un artificieux conspirateur, qui depuis six mois se couvre du *masque de la vertu* pour égorger la République.

« Si le *crime* triomphe, dit *Thuriot*, croyez-vous que dans vingt-quatre heures il puisse exister *un homme vertueux* dans les murs de Paris? Non : il faut que les hommes vertueux se poignardent ou conduisent les *scélérats* à l'échafaud. Ces *brigands*, s'ils avaient réussi, auraient fait *accrocher à leurs fenêtres* tous ceux à qui il reste encore un degré *d'estime publique*: ils auraient fini par *dévorer les entrailles des mères de familles.* »

Mais le Comité de Salut public vient rendre compte de la situation: écoutons *Barrère :*

« Citoyens, dit-il, elle a donc éclaté cette horrible conjuration tramée sous le ***manteau du patriotisme*** et par des ***usurpateurs de l'opinion publique***... (Il raconte l'insurrection de la Commune)... C'est la ***Contre-révolution***..... Vous voyez ici la ***conspiration la plus atroce,*** une conspiration militaire, une conspiration ourdie avec un art et un sang-froid que n'eurent jamais ni les ***Pisistrate*** ni les ***Catilina***. »

Il propose de mettre hors la loi *tous les fonctionnaires* qui n'agiraient pas pour la Convention; et le décret est rendu.

Puis, la Convention *ajourne une fête,* décrétée sur la proposition de Robespierre, pour transporter au Panthéon, demain, les restes des deux jeunes Républicains *Barra* et *Viala*.

« Nous allons attaquer la Commune, dit ***Fréron*** en partant : nous sommerons, au nom de la Convention, ces hommes, peut-être égarés, qui peuvent se trouver à l'Hôtel-de-Ville, de nous livrer les traîtres; et, s'ils refusent, nous ***réduirons en poudre cet édifice***. — Oui ! oui ! s'écrie-t-on de toutes parts. (Vifs applaudissements). »

Robespierre pouvait, comme eux, réduire la Convention en poudre : plus humain qu'eux, il ne l'a pas voulu; et c'est lui qu'on apporte mourant.

« Le ***lâche*** Robespierre est là, dit ***Charlier*** qui préside alors : vous ne voulez pas qu'il entre?... — Non, non !...

Apporter ici le corps d'un ***homme couvert de tous les crimes***, dit Thuriot, ce serait enlever à cette belle journée tout l'éclat qui lui convient. ***Le cadavre d'un tyran ne peut que porter la peste*** ; la place qui est marquée pour lui et ses complices, c'est la ***place de la Révolution***. Il faut que les deux Comités prennent les mesures nécessaires pour que le glaive de la loi les frappe ***sans délai***. »

Le supplice est ordonné par acclamations; et les conjurés lèvent la séance à 6 heures du matin pour revenir à 9 heures.

Pendant que la Convention se sépare au milieu des cris de victoire, Robespierre et ses amis sont déposés dans la salle du Comité de Salut public. On le place sur une table, la tête appuyée sur des cartons. On assure (*Histoire parlementaire*) que ses collègues viennent l'insulter, lui cracher au visage, le frapper même, et que des commis du Comité de Sûreté générale (p. 59) le piquent avec des *canifs*.

« Il demeure ainsi plusieurs heures, dit M. Thiers, exposé à la *curiosité* et aux *outrages* d'une foule de gens... Il conserve sa *présence d'esprit* et paraît *impassible*... Il subit un pansement *douloureux* sans faire entendre *aucune plainte*... Il a l'impassibilité et la *sécheresse* de *l'orgueil humilié*... »

Quelle rage de haine contre un homme *vénéré* (nous le répèterons toujours) pour ses vertus, le premier homme incontestablement par son dévouement au Peuple et au progrès! Ne voir en lui que l'orgueil humilié, sans lui donner un mot de pitié! L'outrager au contraire mourant, à l'agonie, parce qu'il est vaincu.... ou plutôt parce qu'il a eu la modération de ne pas laisser exterminer ceux qui l'outragent!... Et l'on parle sans cesse d'humanité!!

Pendant qu'on les transporte tous à la Conciergerie, retournons à la Convention, qui ouvre sa séance à neuf heures.

Le Tribunal révolutionnaire vient lui dire qu'elle s'est *couverte de gloire* (quel changement!) et lui demander comment il devra constater l'identité des Municipaux mis hors la loi, puisque tous y sont également.

« Tout délai serait préjudiciable à la République, dit *Thuriot*. Il faut que *l'échafaud soit dressé sur-le-champ*, et qu'avec les têtes de ses complices tombe aujourd'hui *la tête de cet infâme Robespierre*, qui nous annonçait qu'il croyait à l'Etre-Suprême et *qui ne croyait qu'à la force du crime*. Il faut que le sol de la République soit *purgé d'un* MONSTRE qui était en mesure de *se faire proclamer* ROI. Je demande que le Tribunal se retire au Comité de Sûreté générale pour prendre ses ordres, et qu'il retourne à son poste. — Décrété. »

Puis, Barrère vient encore parler au nom du Comité de Salut public. Ecoutons encore!

« Citoyens, dit-il, la *justice nationale* a triomphé ; le Peuple s'est montré aussi grand qu'il fut jamais; et *les Sections de Paris ont bien mérité* de la République. Voilà donc les dangers que *l'orgueil*, *l'esprit de domination* et le *poison du despotisme* ont fait courir à la liberté! *Un seul homme* a manqué de déchirer la Patrie... La hideuse *Contre-révolution* s'était réfugiée à la Maison-Commune ; c'est là qu'elle a essayé plusieurs fois de s'établir, de se filtrer ensuite dans les diverses Autorités constituées. Soit par *vanité*, soit par *perver-*

sité, soit par *ambition*, soit par *aristocratie*, soit par *vénalité*, une foule de citoyens s'étaient livrés à cette *épidémie contre-révolutionnaire* qui a produit tant d'obstacles à la liberté. *Saint-Just* était nommé Chef d'un Comité d'exécution ; *Lebas* était le Pouvoir exécutif ; les *deux Robespierre* et *Couthon* étaient le *Conseil ;* Dumas s'occupait de la formation d'un *Tribunal contre-révolutionnaire*, et trois patriotes devaient être PENDUS ce matin... »

Comment Barrère peut il affirmer tant de faussetés, et parler de projet de *pendre* pour mieux faire croire à la *contre-révolution* !...

« Non, le souvenir d'une pareille *démence* ne devrait pas passer à la Postérité, où les efforts de quelques *pygmées* contre la liberté ne peuvent être que *ridicules*. Etrange présomption de ceux qui veulent *arrêter* le cours majestueux, terrible, de la Révolution française, et faire *reculer* les destinées de la première des Nations ! Et avec quels moyens ! avec le *talisman* ROYAL ! avec des mannequins que le Despotisme a brillantés autrefois ! Peut-être vous ne le croirez pas, *sur le bureau* de la Maison-Commune, où se tenait la *séance contre-révolutionnaire,* était un *sceau* NEUF n'ayant pour empreinte qu'une *fleur de lis ;* et déjà, dans la nuit, deux individus s'étaient présentés AU TEMPLE *pour en demander les habitants.* »

Oh ! qu'il est douloureux de voir tant de perfidies employées pour tromper le Peuple et perdre un homme ! Le *talisman* royal, le *sceau* NEUF *à fleurs de lis* trouvé *sur le bureau* de la Commune, la visite au *Temple,* tout cela n'est que mensonge et infernale roperie de police !!...

« Aussitôt que les *Représentants ont parlé des* SIGNES DE ROYALISME trouvés à la Maison-Commune, les *Sections Républicaines* n'ont fait entendre que des cris d'indignation. »

Ainsi, les Représentants n'ont entraîné les Sections Républicaines qu'en les trompant par la plus infâme calomnie ! ! !

« Des Aristocrates déguisés parlaient d'*indulgence*, comme si le Gouvernement révolutionnaire n'avait pas repris plus d'empire par la Révolution même. De l'*indulgence !* il n'en est que pour l'erreur involontaire ; mais les manœuvres des Aristocrates sont des forfaits, et leurs erreurs ne sont que des crimes. »

Voilà Robespierre accusé d'*Aristocratie* et d'*indulgence* pour les Aristocrates !

Enfin, Barrère propose la *proclamation* suivante :

« Citoyens, des ***conspirateurs hypocrites***, frappés par vos véritables Représentants, s'étaient réfugiés dans le sein d'une Municipalité ***perfide.*** Ils rassemblaient une force armée, ***provoquaient les citoyens contre la Représentation nationale***, et menaçaient ***d'envahir les droits du Peuple...*** A peine les ***manœuvres*** des conspirateurs Robespierre, Saint-Just et Couthon, ont été connues, les Sections de Paris (trompées) ont environné la Convention nationale ; les citoyens ont fait aux Représentants du Peuple un rempart de leurs corps... Un homme n'est qu'un homme devant la loi, et tout ***usurpateur des droits du Peuple*** n'est pas un homme, mais un coupable qui doit disparaître. »

Et voilà comme on trompe le Peuple pour l'entraîner à se livrer à ses ennemis en abandonnant ses amis !

Et pendant ce temps, le même jour 10 thermidor (28 juillet), Robespierre, son frère, Saint-Just, Couthon, etc., au nombre de 21, sont conduits au Tribunal révolutionnaire.

« Êtes-vous *Maximilien Robespierre*, lui demande le Président ? » — Sa blessure ne lui permet pas d'ouvrir la bouche : mais calme, résigné, noble dans son attitude, animé de ce courage froid et sublime qu'inspirait à Socrate la volonté héroïque et presque divine de sacrifier sa vie à l'Humanité, il fait, de la main et de la tête, un geste qui dit *oui*.

Après avoir constaté seulement leur *identité*, le Tribunal les envoie de suite à l'échafaud.

Carrier, le féroce Carrier, rappelé pour ses cruautés à Nantes (p. 54) (et qui sera bientôt condamné lui-même comme un monstre) suit la charrette en poursuivant Robespierre de ce cri furieux *mort au tyran!* — N'est-ce pas un éloge que ces injures de Carrier !

Robespierre, Saint-Just, tous, meurent avec courage.

Mais l'opinion est tellement égarée depuis deux jours, les ennemis de Robespierre sont tellement parvenus à le faire considérer comme la seule cause du régime de la Terreur, qu'une foule immense, accourue à son supplice, accompagne de ses applaudissements chaque coup qui tranche une tête, et fait éclater ensuite une joie extraordinaire.

Et ce *Saint-Just,* si jeune, si beau, si brave, si généreux, si dévoué à la cause du Peuple et de l'Humanité, si remarquable par sa haute capacité, qui a rendu tant de services à la France sur la frontière (et dont M. Thiers, si louangeur et si sensible pour les Girondins et les Dantonistes, ne regrette ni la jeunesse, ni la beauté, ni le courage, ni le patriotisme, ni les talents, ni les services); ce Robespierre surtout, si applaudi par toute la France, si admiré par la Convention elle-même, si vénéré, si adoré même; ce Couthon, qui joignait l'humanité à l'énergie, qu'on *surnommait le vertueux* et qui voulait partager les coups de poignard destinés à Robespierre (p. 66); ce *Robespierre* jeune, si généreux, qui voulait que son frère donnât sa vie pour le peuple (t. 3, p. 232), et qui voulait en même temps partager son tombeau; et ce modeste *Lebas,* qui, par un héroïque dévouement, sacrifiant une jeune épouse qu'il adore et un jeune fils (de 6 semaines) dont la naissance fait son bonheur, demande à mourir avec Robespierre, qu'il regarde comme la vertu même; tous ces hommes si distingués ne sont plus que de vils et horribles scélérats, des êtres sans talents, le rebut du Peuple, des monstres dont le nom fait horreur et dont on ne peut prendre la défense sans se déshonorer soi-même!

Où donc est la vérité? Les adversaires de Robespierre sont-ils la vertu? Robespierre est-il le crime? Ceux qui l'ont si longtemps vénéré et applaudi n'étaient-ils que des imbéciles ou des lâches? Ceux qui applaudissaient à son supplice sont-ils des inconstants ou des ingrats et des barbares? Est-il justement condamné ou victime des plus perfides calomnies?—Examinons encore ces questions; car Robespierre est à nos yeux, depuis 1789 jusqu'au 9 thermidor, le plus fidèle organe de la Révolution, le plus véritable Représentant du Peuple; il est, pour ainsi dire, la Révolution elle-même et le Peuple lui-même... Et d'abord, Robespierre s'est-il suicidé?

§ 29. — Robespierre s'est-il suicidé?

Barrère l'affirme à la tribune; M. Thiers le répète: mais

voyons! — En revenant de l'Hôtel-de-Ville, à l'instant même, *Léonard-Bourdon* vient rendre compte à la Convention, lui présente le gendarme *Méda* (c'est Merda), et dit :

« Ce brave gendarme ne m'a pas quitté ; *il a tué deux* des conspirateurs. (Vifs applaudissements). Nous avons trouvé Robespierre aîné *armé d'un couteau*, que ce brave gendarme lui a arraché. Il a AUSSI *frappé Couthon*, qui était aussi *armé d'un couteau ;* Saint-Just et *Lebas* sont pris. »

Le Président donne, au nom de la Convention, l'accolade fraternelle au meurtrier, et lui promet de l'avancement.

Le *couteau* est une fausseté manifeste : mais Robespierre ne tenait donc pas un *pistolet*... Ce n'est donc pas lui qui s'est tiré le coup de pistolet... Et puisque Méda a tué *deux* conspirateurs sans quitter Léonard-Bourdon, c'est donc Robespierre qu'il a tué ou blessé ainsi que Couthon. — Aussi, cette opinion est tellement répandue, dès le premier moment, que des *gravures publiques* représentent Méda entrant à la Commune et tirant le coup de pistolet à Robespierre, comme ce gendarme l'affirme dans une *relation imprimée.*

Il y a plus, le rapport officiellement dressé, à 5 heures, par deux médecins, constate : 1° que la direction du coup de pistolet, chargé à plomb, est *oblique de dehors en dedans, de* GAUCHE *à droite, de* HAUT *en bas* ; 2° que le blessé se sert constamment et uniquement de sa *main droite* pour plier de petits morceaux de papier et les introduire dans sa bouche afin d'en retirer le sang qui l'étouffe... Il est donc impossible qu'il se soit tiré le coup de pistolet. C'est donc un homme plus grand que lui (il n'a que 5 pieds 2 pouces) et venant à lui, un peu par côté sur sa gauche, qui lui a tiré le coup de *gauche à droite et de haut en bas.*

Il y a plus encore, les amis de Robespierre pensent alors et penseront toujours que c'est *Léonard-Bourdon* lui-même qui, à côté de Méda, a blessé Robespierre.

« Il s'en est publiquement vanté plus tard (dit l'*Histoire parlementaire*) pour se faire admettre dans la société du Panthéon. Il a déclaré s'être *déguisé en gendarme pour tuer le tyran de sa main.*

Un témoin digne de foi nous a dit l'avoir entendu lui-même. »

Mais, s'il peut y avoir du doute entre Léonard-Bourdon et Méda, il nous paraît incontestablement démontré que l'un d'eux est le meurtrier.

Robespierre ne doit pas se tuer : homme de cœur, d'âme, de dévouement, de philosophie ; qui parla si admirablement de l'Être-Suprême ; qui disait à la Convention : « *Nous vous tracerons de notre sang le chemin qui conduit à la liberté* » (p. 27) ; qui disait hier soir aux Jacobins (p. 81) : « *Si vous m'abandonnez, vous verrez demain avec quel calme je boirai la ciguë* » ; qui, placé entre une mort certaine et la Dictature, préfère la mort pour donner l'exemple du respect à la Représentation nationale ; toujours sincère et toujours intrépide, Robespierre doit vouloir et veut mourir en martyr sur l'échafaud, pour donner l'exemple du courage civique et du dévouement patriotique.

§ 30. — Déclaration de Robespierre jeune mourant.

Grièvement blessé, en se jetant par la fenêtre sur des baïonnettes et sur l'escalier de l'Hôtel-de-Ville, pansé par un chirurgien, interrogé, à deux heures du matin, par les Magistrats municipaux qui le croient près d'expirer, *Robespierre jeune* répond et déclare :

« Qu'étant décrété d'accusation, il croit sa mort inévitable ; qu'il n'a ***jamais cessé de faire son devoir*** à la Convention, ***ainsi que son frère ;*** que personne ne peut lui faire ***aucun reproche ;*** qu'il regarde comme conspirateur ***Panis,*** parce qu'il est venu chez lui pour le tromper ; que ***Collot-d'Herbois*** ne désire point le bien de son pays ; que ***Carnot lui paraît*** un des conspirateurs qui ***voulait livrer son pays...*** ; qu'il a été enlevé de la prison par la force armée, conduite par quelqu'un qu'il ne connaît pas ; qu'on lui a ***rendu un bien mauvais service ;*** que, dans la maison d'arrêt, il attendait la mort avec la ***sécurité d'un homme libre ;*** qu'il est ***pur comme son frère... ;*** que, quand il a été à la Commune, il a parlé ***pour la Convention,*** en disant qu'elle était ***disposée à sauver la Patrie,*** mais qu'elle avait été ***trompée par quelques conspirateurs,*** et qu'il fallait veiller à sa ***conservation.*** »

On ne trouve sur lui que 16 livres 5 sous en assignats.

§ 31. — Robespierre a-t-il été jugé ou assassiné?

Louis XVI a été accusé, défendu, jugé, par la Convention, par la France et par l'Europe. — Robespierre et Marat, accusés de Dictature par les Girondins, ont été accusés, défendus, jugés. — Les Girondins, les Hébertistes, les Dantonistes, ont pu se défendre. — Mais *Robespierre,* attaqué, le 9 thermidor, par une Coalition subitement formée, n'a pas pu dire un mot pour sa défense ; on n'a point dressé d'acte d'accusation ; on ne l'a accusé d'aucun fait précis et criminel ; le Peuple n'a pu savoir de quoi on l'accusait ; l'opinion publique n'a pu porter aucun jugement ; en un mot, il n'a été ni véritablement accusé, ni défendu, ni entendu, ni jugé.

Nous verrons Cambacérès dire à Napoléon : *c'est un procès* JUGÉ *mais* NON PLAIDÉ... Et nous, nous disons : c'est un procès SABRÉ, mais *ni jugé, ni plaidé.*

Nous disons que Robespierre a été *assassiné!....* Il a été assassiné par la *Coalition* formée dans la Convention comme s'il avait été poignardé par Tallien à la tribune!

§ 32. — Ce que c'est que les adversaires de Robespierre.

Vous l'avez déjà vu, la Convention ou la *Coalition Thermidorienne,* qui vient de livrer bataille à Robespierre, se compose : 1° de *Billaud, Collot, Barrère, Carnot, Prieur, Robert-Lindet,* du Comité de Salut public, qui ont approuvé tout ce qu'a demandé Robespierre, qui ont voulu plus que lui *la Terreur,* qui ont décuplé les exécutions pendant ses 47 jours d'absence, et qui consentaient à sacrifier 14 Députés ; — 2° de *Vadier, Amar, Vouland, Jagot, Laviconterie,* et autres membres du Comité de Sûreté générale, qui tous sont des ultrà-révolutionnaires par rapport à Robespierre qui se plaint de leurs *crautés* et de leurs *rapines* ; — 3° des 14 à 20 Députés (*Tallien, Fouché, Barras,* etc.), que les deux Comités reconnaissaient coupables ; dont ils consentaient le sacrifice, qu'ils appelaient la *Séquelle*

de Danton, et qu'on appellera les *Thermidoriens*; —4° des 5 Députés demandés par Robespierre et refusés par les deux Comités; — 5° des autres Montagnards, inquiets ou timides; — 6° de la Plaine, aux tendances girondines ou royalistes.

Toutes ces fractions peuvent se réduire à 4: — 1° les Montagnards, — 2° les *Thermidoriens*, ou Montagnards corrompus et renégats, menacés par Robespierre, et qui entraînent les autres à l'attaquer; — 3° les Girondins; — 4° les Royalistes ou Monarchiens.

Hé bien, parmi tous ces hommes, qu'on en cite un seul qui vaille Robespierre! Qu'on en cite un qui ait autant travaillé; qui ait fait autant de discours; qui ait plus de lumières et de talent; qui soit aussi capable comme homme d'État; qui ait autant que lui un *système social et politique*; qui ait plus de patriotisme et autant de zèle ou de dévouement aux intérêts du Peuple et de l'Humanité en général; qui ait autant d'indépendance vis-à-vis son parti lui-même; qui veuille autant que lui un régime d'ordre, de justice, de probité, de moralité, de vertu; qui ait rendu plus de services à la Révolution, à la liberté et à l'Egalité; enfin, qui ait obtenu autant d'estime, de confiance, d'admiration, d'applaudissements, de renommée et d'influence! qu'on cite un autre Robespierre, dont un autre David, un autre Lebas, un autre Saint-Just, un autre Couthon, auraient voulu partager la mort!

Si Robespierre est coupable, tous les Montagnards sont ses *complices* ou des *lâches*; s'il est innocent, tous sont criminels pour l'avoir immolé, et tous sont *responsables* du mal qu'ils vont causer en s'associant aux Thermidoriens, aux Girondins et aux Royalistes.

Quant aux Thermidoriens, ce sont des lâches qui pliaient sous Robespierre, des débauchés et des concussionnaires, des traîtres et des cruels, qui vont proscrire et tuer les patriotes... Tallien, par exemple, le héros Thermidorien, est un pillard, un Septembriseur, que Cambon traitera publiquement de *voleur, d'assassin*, de *canaille*...

Nous ne parlerons ni des Girondins ni des Royalistes.

Et ces 4 fractions vont s'accuser réciproquement, s'injurier, se condamner, se proscrire, et prouver ainsi que Robespierre, avait raison contre tous ses ennemis.

Les Thermidoriens surtout vont prouver qu'il avait bien raison de vouloir les punir et les immoler; car ils vont massacrer les Montagnards et les Jacobins, désarmer le Peuple, verser des torrents de sang patriote, favoriser la démoralisation, ranimer l'agiotage, et faire rétrogader bien loin la révolution politique et la réforme morale.

Et cependant, nous le déclarons, c'est avec une profonde douleur que nous trouvons tant de vertus dans Robespierre, puisqu'elles signalent tant de vices dans la Convention qui l'assassine : comme Français, comme homme, nous voudrions pouvoir donner raison à 740 Représentants du Peuple contre un seul, et sacrifier Robespierre à cette Convention que le parti populaire se plait à vanter et à exalter; c'est donc, nous le répétons, avec une patriotique affliction que nous voyons dans l'Assemblée des Législateurs tant de vices et tant de torts envers Robespierre : mais ce n'est pas nous, c'est l'Histoire qui crie que Robespierre vaut mieux que chacun des Conventionnels pris séparément et même que tous ensemble; et puisque la corruption de l'ancien régime a produit tant de Tallien, tant de Fouché, tant de Barras, tant d'êtres corrompus, la France se réjouira peut-être un jour d'avoir eu les deux Robespierre, Saint-Just, Lebas, Couthon (et, nous aimons à le croire, beaucoup d'autres moins connus), à la tête d'un Peuple laborieux qui admirait leurs vertus.

Qu'il nous est pénible aussi de trouver sous notre plume, en enregistrant les faits, les noms d'hommes que nous avons connus dans leur vieillesse ! Mais c'est en vain que notre main veut souvent se refuser à tracer ces noms qui nous rappellent de bienveillants souvenirs ; l'impitoyable Histoire est là qui les burine elle-même sur ses tables d'airain.

§ 33. — Est-ce pour venger Danton qu'on renverse Robespierre.

Evidemment non : c'est lui qui a montré le moins d'hosti-

lité contre Danton; c'est lui que Danton aurait conservé seul dans le Comité de Salut public; ce sont les Comités qui ont exigé et décidé le sacrifice de Danton; il ne pouvait l'empêcher qu'en donnant sa démission; *Billaud-Varennes* vient de l'accuser précisément d'avoir défendu Danton; ce sont les trois chefs du Comité de Sûreté générale, *Vadier, Amar* et *Vouland*, qui ont poursuivi Danton jusque dans la salle du Tribunal révolutionnaire; ce sont les membres des Comités que Danton accusait d'avoir obsédé et perdu Robespierre; ce sont eux qu'il sommait de paraître comme témoins devant le tribunal pour qu'il pût les confondre et les pulvériser; c'est la Convention qui a condamné unaniment Danton à mort en décrétant son accusation et en autorisant le Tribunal à le mettre hors des débats; les Comités voulaient sacrifier avec Danton beaucoup d'autres de ses amis, les mêmes qui renversent Robespierre aujourd'hui, et c'est lui qui a sauvé alors ses assassins; nous avons vu *Legendre* déclarer Danton coupable et le condamner; enfin, les Comités sont encore tellement acharnés contre Danton qu'ils consentaient tout-à-l'heure à sacrifier toute la *Séquelle Dantoniste*.

§ 34. — Est-ce par humanité qu'on renverse Robespierre?

Evidemment non: c'est depuis sa retraite, pendant ses 47 jours d'absence, que les Comités décuplent les exécutions, sans que la Convention qui les voit ne fasse rien pour les arrêter; c'est lui seul qui s'en plaint, qui fait élargir beaucoup de prisonniers arrêtés par le Comité de Sûreté générale, et qui fait créer une Commission pour examiner les détenus; c'est principalement parce qu'il veut punir les Représentants les plus cruels (les *Tallien*, les *Fouché*, les *Carrier*, les *Fréron*, les *Barras*), et parce qu'il veut réprimer la cruauté des *Vadier*, des *Amar*, des *Vouland* et du Comité de Sûreté générale, que tous ces hommes sanguinaires se liguent pour le perdre!

Ce ne peut pas être l'humanité qui les guide, puisqu'en

trois jours ils vont faire tomber sur l'échafaud, sans jugement, en vertu de leur mise hors la loi contre la Commune, 103 têtes de chefs de famille parisiens (21 le 10, 70 le 11, 12 le 12), lorsque l'humanité leur conseille de se borner à quelques-uns des principaux !

C'est uniquement dans son intérêt personnel que la Coalition intérieure a attaqué Robespierre, comme des voleurs qui se battent contre des gendarmes ; et s'ils ont montré de la résolution pour attaquer, c'est qu'on voit souvent des brigands montrer le plus grand courage pour défendre leur vie.

Aussi, nous verrons qu'on ne fera que changer de Terreur, que les prisons ne se videront de Royalistes que pour se remplir de Républicains, et que la Terreur révolutionnaire ne cessera au profit des Aristocrates que pour faire place à la Terreur contre-révolutionnaire au préjudice des patriotes.

§ 35. — Robespierre était-il un Tyran?

Il paraît (l'*Histoire parlementaire* assure que Barrère l'a répété) que Saint-Just regardait une *Dictature* et particulièrement la *Dictature de Robespierre* comme nécessaire pour sauver la République au milieu des divisions qui menaçaient de la perdre ; il paraît même que, à son retour d'un de ses derniers voyages, il indique cette opinion dans le Comité ; et cette circonstance explique comment Billaud et les autres ont pu faire croire à beaucoup de Montagnards que Robespierre aspirait à la Dictature : mais il nous semble manifeste et incontestable que Saint-Just parlait ainsi à l'insu et contre l'opinion de Robespierre. Quelque nécessaire qu'il ait cru de punir les Députés concussionnaires et prévaricateurs, ce n'est que par un *décret* qu'il voulait le faire, avec le consentement et la délibération de la Représentation nationale, comme pour les Girondins, pour Chabot, etc., pour Clootz, etc., pour Danton, etc. Il disait, aux Jacobins (et tout démontre qu'il a toujours été sincère et sans intrigue), « que son plus « beau titre était celui de membre de la Représentation na- « tionale ; qu'il se retirerait sans regret du Comité de Salut

« public ; et que, simple Député, il n'en poursuivrait pas moins « vivement les fripons et les traîtres... » Jamais il n'a pu avoir la pensée que lui ont prêtée ses ennemis, de *dissoudre* la Convention pour *usurper* le pouvoir et pour gouverner seul en Dictateur ; et sa résolution de mourir plutôt que de marcher sur l'Assemblée nous paraît ne laisser aucune espèce de doute à cet égard.

Ses collègues disent qu'il était le tyran des Comités. Mais comment pourrait-il mériter ce titre ? Il n'a ni autorité exclusive, ni trésor, ni gardes ; il n'a que sa voix dans le Comité de Salut public et dans la Convention ; il n'a d'autre arme que sa parole, d'autre puissance que celle du patriotisme, de la philosophie, de la vérité, de la persuasion.

Dans la distribution des pouvoirs entre les Comités divers et entre les membres de chaque Comité, il n'est pas plus dictateur et maître que les autres, que Cambon, par exemple, qui dirige souverainement les finances, que Carnot, qui dirige souverainement la guerre.

Que les Aristocrates, les Contre-révolutionnaires, les Suspects, l'appellent un *Tyran,* comme ils peuvent appeler ainsi le Comité de Salut public ou la Convention tout entière et le parti révolutionnaire tout entier, à la bonne heure : mais ni les Comités, ni la Convention, ni le parti populaire, ne peuvent l'accuser de tyrannie sans s'accuser eux-mêmes de *complicité* ou de la plus honteuse *lâcheté*. — N'est-il pas vrai d'ailleurs que la Convention, c'est-à-dire la ligue de ses ennemis, est elle-même usurpatrice de la Dictature et par conséquent accusable de Despotisme et de Tyrannie ? N'est-il pas vrai que les Thermidoriens, qui l'appellent un Tyran, vont encore usurper pendant un an cette Dictature, ce Despotisme, cette Tyrannie ?

Ce sont donc ses ennemis et ses assassins qui sont des tyrans. Il ne périt, lui, que parce qu'il ne veut pas imiter la tyrannie et pas même avoir l'apparence d'un Tyran.

§ 36. — Robespierre était-il cruel?

Sous la Constituante, il a demandé l'abolition de la peine de mort; il l'a demandée encore après la condamnation de Louis XVI; il s'est indigné du vote du duc d'Orléans contre son cousin.

Voudra-t-on lui reprocher son approbation du Gouvernement révolutionnaire? Mais s'il était cruel pour l'avoir approuvé, tous les membres des Comités et de la Convention, les innombrables Jacobins de toute la République, le Peuple, Paris, la France presque entière et l'Armée, seraient aussi cruels que lui. C'est lui, au contraire, qui, sans crainte de se perdre, a sauvé les 73 Girondins que les ultrà-révolutionnaires voulaient immoler et qui vont être rappelés (p. 46) ; c'est lui qui a bravé la vengeance de Ronsin, etc., pour empêcher un nouveau 2 Septembre (t. 3, p. 546); c'est lui qui a empêché Billaud-Varennes, etc., de sacrifier avec Danton tous ses amis (t. 3, p. 564); c'est lui qui voulait sauver la sœur de Louis XVI, dont la mort lui paraissait inutile; c'est lui qui a fait rappeler les plus féroces Proconsuls, les Tallien, les Fouché, les Carrier, pour les empêcher de continuer leurs cruautés; c'est parce qu'il voulait punir les barbaries de quelques Représentants qu'il s'en est fait de dangereux ennemis. Il n'était pas cruel l'homme qui disait hier aux Jacobins (p. 81): *Je défends encore une fois les hommes faibles, dussé-je être demain* LEUR VICTIME; et si l'on s'obstinait à l'appeler cruel, il faudrait dire que les *Carnot,* les *Prieur,* les *Robert-Lindet,* eux-mêmes, sont plus cruels que lui, puisqu'ils ont signé, en son absence, toutes les dernières boucheries (p. 87).

Loin d'être un homme impitoyable et cruel, c'est parce qu'il a préféré la *douceur* à la violence qu'il a péri lui-même. Oui, il faut le dire, il faut le répéter sans cesse, Robespierre n'a péri que parce que les moyens violents et sanguinaires répugnaient à sa philantropie et à son humanité!

Mais du moins Robespierre n'est-il pas *orgueilleux, farouche?* — Ecoutons *l'Histoire parlementaire* :

« Les Montagnards qui *trahirent* la cause de Robespierre le 9 thermidor, et dont la *défection* fut la seule cause de cette journée, allèguent, entre autres motifs de leur démarche, que *l'orgueil* du chef des Jacobins les avait tous *humiliés* ou *froissés*. Ils ajoutent que *ses idées religieuses*, et notamment *son discours du 7 mai, ainsi que la fête du 10 juin*, avaient fini de le perdre dans leur esprit. Tous ou presque tous étaient *matérialistes*; et, disaient-ils, ils n'avaient pas condamné Louis XVI à mort pour se donner *un maître*. Tel est le sentiment que nous avons recueilli, tant dans *les écrits des Montagnards* qui ont publié des Mémoires que dans la conversation du petit nombre de ceux que nous avons pu consulter. La *portée toute négative* de la Convention nationale ne saurait être mieux caractérisée. Il n'y avait dans cette Assemblée qu'un principe de destruction. »

« On conçoit fort bien pourquoi les Montagnards se sont accordés à reprocher à Robespierre d'avoir de *l'orgueil*: hommes d'un *talent médiocre* pour la plupart et d'une *probité plus que suspecte*, le pouvoir dont les investissait le titre de Représentant du Peuple les avait *enivrés*. Aussi, lorsqu'il arrivait à quelques-uns d'oublier leur qualité de Représentants pour ne faire attention qu'à leur *pauvre et méprisable individualité*, devaient-ils entrer en fureur. Il était tout simple que Robespierre, qui connaissait leur *ignorance* et leurs *prétentions*, qui savait les *scandales de la vie privée*, les *prévarications*, les *crimes*, d'un grand nombre, laissât percer devant ces personnages le *profond dégoût* qu'ils lui inspiraient, et qu'il prît avec eux le ton d'un supérieur. C'est *l'orgueil démesuré des Montagnards* qui leur en a fait trouver chez Robespierre. »

« Ceux qui ont vécu dans son intimité louent avec enthousiasme la *pureté de ses mœurs*, sa *bonté*, son *affabilité*, sa *douceur*. Les qualités que ses amis lui attribuent expliquent seules, en effet, ce *cortége de dévotes* dont on a voulu lui faire un ridicule. Certes, celui qui inspirait un *zèle si ardent* pour sa cause, parmi ce qu'il y avait à Paris de *femmes plus morales et plus dévouées*, devait être *un homme* BON *et* MORAL. A la fin d'un siècle qui avait affiché, enseigné, le plus grand *mépris pour les femmes*, qui s'était plu à les dépeindre comme des êtres frivoles, passionnés pour le plaisir, naturellement dépravés et corrompus, et cela afin d'autoriser toutes les séductions et toutes les entreprises criminelles que l'on tenterait contre elles, *celui qui estimait et qui respectait encore les femmes*, celui qui croyait à leur valeur morale et à leur vertu, était certainement un *honnête homme*. On dit trivialement, mais avec beaucoup de raison, que la question de *femmes* et la question *d'argent* jugent la probité des individus : or, le témoignage à peu près uniforme de l'Histoire atteste que *Robes-*

pierre se conserva PUR *à l'égard de ces deux questions*, tandis qu'elle nous montre ses ennemis dissipant dans des *orgies*, avec des *filles de joie* et des femmes corrompues, le produit *des vols* qu'ils faisaient à la France. »

§ 37. — Robespierre est la principale cause de tout ce que la Convention a fait de bien.

Vous le savez, Robespierre était le Chef des Jacobins, de la Commune, du Comité de Salut public et de la Convention : c'est lui qui, dans le Comité, dirigeait l'ensemble, la haute politique et la réforme sociale; le Comité, puis la Convention, adoptaient presque sans discussion ses idées, ses plans, ses propositions; c'est lui qui a pris l'initiative sur une foule de mesures capitales; il n'est pas un grand principe qu'il n'ait proposé ou adopté et défendu, comme il n'est pas un homme qui se soit autant identifié que lui avec la Révolution et les réformes : aussi l'Europe, l'Émigration, l'Aristocratie, ses ennemis, lui attribuent-ils tout le mal, comme s'il était réellement Dictateur; mais, pour être juste, il faut surtout lui attribuer tout le bien, même postérieur, même les victoires, parce que tout a été la conséquence de quelques grands et féconds principes présentés par lui.

§ 38. — La France aurait jugé en sa faveur.

A l'époque du décret de reconnaissance de l'Etre-Suprême (p. 12), à celle de la fête à l'Etre-Suprême (8 juin, p. 38), il était incontestablement le premier homme des Comités, de la Convention, de la France. Et si la question entre ses adversaires et lui avait été solennellement discutée devant la Convention en présence de la France; s'il avait exposé les divisions et l'anarchie des Comités, la nécessité de choisir entre ses rivaux et lui, et sa résolution de faire immédiatement ou bientôt cesser la Terreur, nous ne doutons pas un moment que la Convention et la France l'auraient préféré, en écartant ses concurrents. Nous ne doutons même pas que, comme nous l'avons déjà dit, si l'on avait voulu choisir un *Président*, un

Consul, un *Dictateur*, c'est sur lui que tous les suffrages se seraient réunis. Nous ne doutons pas non plus que, s'il avait demandé le sacrifice de 4 ou 6 principaux prévaricateurs, un comme *cruel*, un autre comme *concussionnaire*, un troisième comme *intrigant*, etc., il les aurait obtenus comme gage d'un nouveau système de modération, de probité, de loyauté et de moralité.

C'est donc la bonne cause qui a été vaincue et la mauvaise qui a triomphé; en comparant Robespierre à ses ennemis, c'est la vertu qui a succombé sous les coups du vice et du crime.

Et comme les Jacobins, la Commune, le Peuple en masse, l'adoraient et le vénéraient à cause de sa vertu; comme la Convention n'a pu détacher le Peuple de lui qu'en *le trompant* pour perdre *son meilleur ami*, c'est le Peuple lui-même que la Convention a assassiné.

§ 39. — Le Peuple a-t-il été coupable d'inconstance ou d'ingratitude.

Les Jacobins et la Commune ont peut-être commis de grandes fautes dans la journée du 9 thermidor; mais loin d'abandonner Robespierre, tous se sont compromis, dévoués et perdus, pour le défendre. — Une grande partie des Sections et du Peuple ne sont pas accourus à sa défense ou l'ont même abandonné, mais ni par inconstance ni par ingratitude, uniquement parce qu'on a négligé de leur faire connaître la vérité, et parce que les Comités et les Représentants les ont trompés par mille calomnies et par leurs décrets de mise hors la loi.

Quant aux applaudissements et aux transports de joie excités par le supplice de Robespierre, ce n'est pas au Peuple qu'il faut les attribuer, mais à la foule des membres de la Convention, de leurs nombreux clients ou amis, des aristocrates, des contre-révolutionnaires et des parents des Suspects qui, trompés par la calomnie, s'imaginent que Robespierre est l'unique cause de la Terreur et qu'elle va finir avec lui.

Le Peuple n'est donc pas coupable vis-à-vis de Robespierre. —Mais ne l'est-il pas envers lui-même ?

Quand le Peuple a vu tant de prétendus amis (les Mirabeau, les Lameth, les Lafayette, les Dumouriez et les Danton, etc., etc.) qui se sont vendus ou donnés à ses ennemis; quand on lui parle tant d'une Faction étrangère qui prend le masque du patriotisme pour mieux le trahir; quand il voit tant d'hypocrites et de traîtres; nous concevons qu'il ne sache plus à qui se fier et qu'il soit exposé à prendre son plus fidèle ami pour le plus hypocrite de ses ennemis. Quand la Révolution proclame la Souveraineté de la loi; quand Robespierre a constamment prêché au Peuple le respect pour la Représentation nationale; quand il a constamment recommandé la Convention comme le drapeau de la République et son ancre de salut; nous concevons encore que ce Peuple soit exposé à croire cette Convention et les Représentants, lorsqu'ils affirment et jurent qu'on vient de découvrir que Robespierre n'était, comme tant d'autres, qu'un conspirateur contre-révolutionnaire hypocrite qui voulait se faire Roi ou restaurer un Roi... Cependant, de tous les Représentants, n'est-ce pas Robespierre qui était le plus connu dans sa vie, dans son caractère, dans ses habitudes, dans ses principes ? Depuis 1789, est-il un seul Député, un seul homme, qui ait plus parlé, plus écrit, ouvert son âme avec plus de franchise et de courage ? Est-il un patriote plus constamment sur la brèche, moins courtisan, moins flatteur, même envers le Peuple? En est-il un qui soit plus anciennement Républicain (il l'était dès 1789, quoique jugeant prudent de ne pas parler alors de République)? En est-il un qui ait plus contribué à la chute de la Royauté, à la condamnation de Louis XVI et à celle des d'Orléans ? En est-il un qui soit plus détesté de l'Etranger? En est-il un à qui toute transaction, toute palinodie, toute abjuration, soient plus impossibles? Ne sont-ce pas sa simplicité, sa frugalité, son incorruptibilité naturelle, sa moralité longtemps éprouvée, sa vertu, son éclatant dévouement, qui l'ont rendu si populaire? N'est-ce pas lui qui était le véritable conseiller et le véritable guide

du Peuple ? N'est-ce pas sa popularité qui a popularisé le Comité de Salut public et la Convention elle-même ? Et puisqu'il y avait rupture subite entre la Convention et lui ; puisqu'il fallait choisir, sans examen, entre des hommes inconnus et cet homme éprouvé ; puisque la perfidie et la trahison pouvaient se trouver dans ses adversaires aussi bien que dans lui, la prudence et la raison ne criaient-elles pas au Peuple de tout *préjuger* en faveur de Robespierre, et de courir sans hésitation autour de lui ? En abandonnant un moment son chef et son ami, le Peuple s'est perdu !...

Mais Robespierre n'est-il coupable de rien envers le Peuple ?

§ 40. — Le Peuple seul peut lui faire un reproche.

Malheureusement Robespierre n'est pas homme d'*action*, comme Rousseau qui l'inspirait de sa philosophie ne le serait pas lui-même, comme Jésus-Christ n'en a pas joué le rôle... Et ce défaut, dans sa position, lui a fait faire des fautes énormes que nous avons déjà signalées : ce sont des fautes d'avoir quitté le Comité de Salut public ; d'avoir laissé la direction des affaires à des adversaires qui ne lui inspiraient point de confiance ; d'avoir abandonné au Comité de Sûreté générale l'exécution de la terrible loi du 22 prairial ; de n'avoir pas demandé l'épuration des Comités avant de parler d'accusation ; d'avoir demandé la punition d'un trop grand nombre de coupables dans la Convention ; de n'avoir pas désigné les Députés menacés ; de s'être trop isolé ; et de n'avoir pas discuté la question de manière à fixer parfaitement l'opinion, non-seulement de la Convention mais de la France et de Paris surtout.

Ce sont des fautes immenses notamment de ne pas avoir préparé l'insurrection pour le 7 thermidor, ni pour le 8, ni pour le 9 ; d'avoir refusé, le 8, de désigner les membres menacés ; d'avoir empêché d'enlever, le soir, les membres des Comités ; de n'avoir pas appelé les 3,000 élèves-officiers de l'Ecole de Mars ; d'avoir empêché Henriot de l'enlever du Comité de Sûreté générale ; enfin d'avoir désapprouvé l'insurrection de la Commune.

Nous concevons encore qu'il n'ait pas voulu être délivré par Henriot, dans le Comité de Sûreté générale, à 6 heures (p. 95), et qu'il ait voulu paraître devant le Tribunal révolutionnaire, quoique la Convention eût violé toutes les règles en lui refusant la parole, quoiqu'il l'eût appelée lui-même une Assemblée de *brigands* et *d'assassins* qui PERDAIENT *la République*... Nous concevons qu'il pouvait encore tout sauver en s'expliquant devant des Juges, s'il n'était pas poignardé auparavant (ce qui était à craindre), s'il n'y avait pas d'émeute, et si les Jacobins, la Commune, le Peuple, se levaient avec calme, seulement pour protéger la liberté de sa défense : son accusation se serait presque certainement transformée en triomphe.

Mais quand la Commune, les Jacobins, une partie du Peuple, se sont (à tort ou à raison) compromis, pour lui personnellement autant que pour la République ; quand le tocsin sonne ; quand la générale bat ; quand l'insurrection est proclamée ; quand le glaive est tiré ; quand le Rubicon est passé ; quand il ne s'agit plus, pour lui, pour son frère et ses amis, pour la Commune, pour les Jacobins et pour le Peuple, que de vaincre ou de périr ; quand le mal, en cas de défaite, sera mille fois plus grand que s'il était condamné lui seul ; quand il a exhorté les Jacobins, hier soir (p. 81), à renouveler un 31 mai, si le rapport de Saint-Just et son nouveau discours étaient insuffisants ; quand il a reconnu lui-même que les conjurés *l'assassinaient* en lui refusant la parole et *perdaient la République* (p. 94) ; quand la Commune lui déclare *qu'il ne s'appartient pas* et qu'il se doit tout *entier au Peuple et à la Patrie ;* quand son frère, Saint-Just, Lebas, Couthon, le pressent de sauver la République ; quand personne n'est plus convaincu que lui qu'il s'agit du sort de la France et même de l'Humanité ; comment peut-il hésiter un moment?... Est-ce la crainte de succomber, de laisser une mémoire flétrie, de passer pour un ambitieux, pour un usurpateur, pour un Cromwell?.. Mais il triompherait presque certainement ; et d'ailleurs, il s'agit bien de cela, de sa mémoire, de lui !

C'est de la France qu'il s'agit, de l'Humanité! *Périsse notre mémoire pourvu que la Patrie soit sauvée*, voilà le seul cri qui convient à son indubitable dévouement... Puis, après la victoire, s'il tient à mettre son désintéressement à l'abri de tout soupçon, il se constituera prisonnier; il demandera d'être jugé par la Nation; il se démettra de toute fonction; il proposera un autre Dictateur; il se plongera s'il veut dans le néant de la retraite et de l'obscurité!

Ce n'est pas assez, pour le justifier, de répondre qu'il a payé ses fautes de sa vie : dans la position que son zèle et les événements lui avaient donnée, le salut de la Patrie était dans sa main; il a demandé qu'on se reposât sur lui du salut commun; il est donc *responsable* de tous les malheurs qu'ont entraînés ses fautes.

Il a volontairement couru la chance d'être *victime des hommes faibles* plutôt que de les exposer dans une insurrection : mais les hommes faibles, instruments des méchants, vont égorger le Peuple ou l'enchaîner!

Ses ennemis doivent lui rendre grâce de ce qu'il a préféré la douceur à l'insurrection; mais le Peuple et la Révolution peuvent lui reprocher d'avoir perdu ses amis pour avoir voulu ménager ses ennemis!

Absout par l'Histoire de ses rigueurs envers les contre-révolutionnaires, c'est du mal qu'il fait involontairement au Peuple par sa modération qu'elle lui demandera compte! Ou plutôt elle gémira de son imperfection révolutionnaire; car c'est l'intention seule qui peut rendre coupable, et quel homme fut jamais plus dévoué au bonheur du Peuple? Comment faire un reproche à celui qui se dévoue et qui meurt pour le Peuple et pour l'Humanité!

§ 41. — La Commune perd Robespierre.

Si Robespierre avait été jugé par le Tribunal révolutionnaire, et si le Peuple était resté spectateur pacifique du procès, il est probable qu'il aurait été acquitté et porté en triom-

phe : la victoire sur la Convention était encore assurée. En l'enlevant de sa prison malgré lui, sans avoir préparé dès le matin l'insurrection, et sans marcher immédiatement et résolument sur la Convention, la Commune l'a compromis et l'a perdu en se perdant elle-même. Et voyez le danger de l'anarchie, pour le Peuple surtout et surtout en Révolution ! Tout est perdu parce que la Commune agit sans consulter Robespierre, et que Robespierre résiste à l'impulsion de la Commune.

Mais, il faut l'avouer, toutes les fautes du 9 sont la suite de la faute commise par Robespierre en négligeant de préparer l'insurrection dès le 8 au soir ou dès le 9 au matin.

§ 42. — Mémoire de Robespierre nécessairement calomniée.

Les vainqueurs n'avouent jamais qu'ils n'avaient pas raison, et soutiennent toujours que les vaincus avaient tort... Après la vengeance surtout, et plus le vainqueur se montre impitoyable et cruel, plus la mémoire du vaincu doit être calomniée... Jugez donc des calomnies contre la mémoire de Robespierre, puisqu'on l'a assassiné sans lui permettre aucune défense, puisqu'on égorge 103 de ses amis en trois jours, puisqu'on immolera tout le Tribunal révolutionnaire, accusateur, jurés et juges ! Pour expliquer une pareille boucherie, il faut transformer les victimes en *brigands* et en *scélérats*.

Jugez aussi des cris et des anathèmes des Aristocrates, des contre-révolutionnaires, des Emigrés et des Rois, habitués à entendre nommer Robespierre comme le Chef du Gouvernement révolutionnaire ! Ils savent bien que les Thermidoriens étaient plus cruels contre eux que Robespierre : mais c'est adroit de leur part de leur accorder une trêve, de paraître croire à leur innocence, de les caresser même, et de faire cause commune avec eux pour concentrer toutes les attaques sur Robespierre, parce qu'en flétrissant le plus pur des révolutionnaires ils flétriront indirectement tous les autres et la Révolution elle-même en sa personne. Tous s'accordent donc à rejeter sur lui tous les excès et tous les crimes.

Sa mémoire, désormais à la merci de ses ennemis triomphants (et quels ennemis)! sera donc *nécessairement* calomniée et flétrie... Admiré, vanté, vénéré, adoré de son vivant, il va devenir le *bouc émissaire* chargé de toutes les iniquités d'Israël.

Et ses ennemis saisissent tous ses papiers, tous ceux de Lebas, de Saint-Just, etc., tous ceux des Jacobins, tous ceux de la Commune, et disposent de tous ceux des Comités.

Et *Courtois*, qui fera un rapport sur ces papiers, longtemps après, sera maître de supprimer tous ceux qui le justifient, d'altérer les autres, de ne les imprimer que tronqués et dénaturés, et d'y substituer même de fausses pièces accusatrices.

Et l'infâme Fouché, qui va devenir Ministre de la police, sera maître de piller et de voler les Archives publiques des Comités et de la Convention pour en enlever tout ce qui pourrait le condamner lui et ses amis et justifier leur victime.

Et tous les Gouvernements qui vont se succéder, tournant de plus en plus le dos à la Révolution, auront intérêt à jeter l'exécration sur son nom pour enchaîner la Démocratie. *Robespierriste*, *Jacobin*, *Démocrate*, deviendront des titres tellement proscrits que personne n'osera les prendre dans la crainte des persécutions, et que tous les ambitieux les accableront d'anathèmes pour obtenir les faveurs du Pouvoir.

Et, son frère mourant avec lui, il ne laisse aucun parent capable d'élever la voix pour prendre sa défense, mais seulement une sœur, qu'on jette en prison, qui n'aura d'autre ressource sur la terre que la générosité d'un citoyen (*Mathon*), assez courageux pour la recueillir dans sa famille, ni d'autre consolation que l'amitié d'une jeune fille (mademoiselle Mathon) qui lui consacre son existence par dévouement pour la mémoire de Maximilien.

Ce n'est pas non plus la famille Lebas ni la famille Duplay qui pourront prendre sa défense; car tous les Duplay sont jetés dans les cachots, même la mère, que les vainqueurs y feront étrangler ou pendre : le vieux père de Lebas, aussi patriote

que lui-même, y sera jeté comme *contre-révolutionnaire* et y perdra la raison, tandis que sa jeune femme y sera jetée de même avec son fils à peine né, pour la punir d'être aussi héroïque que son mari et d'approuver son dévouement pour Robespierre.

La mémoire de Robespierre se trouvera donc écrasée sous le poids d'une calomnie universelle, en France, en Angleterre, en Europe, comme celle des Gracques pendant un grand nombre de siècles.

Et cependant, le fait seul de ce *dévouement inoui* qu'inspire Robespierre à ses amis ne devrait-il pas suffire pour convaincre qu'il est calomnié?

§ 43. — Calomnies diverses : Rapport de Courtois.

Que de calomnies n'avons-nous pas déjà vues contre ce malheureux Robespierre! Que de contradictions même dans ces calomnies n'avons-nous pas dû remarquer! Car nous avons vu Garnier de l'Aube l'accuser d'avoir immolé Danton (p. 94) tandis que Billaud et Vadier l'accusent de l'avoir défendu quand ils l'ont eux-mêmes dénoncé (p. 91); nous avons vu Billaud l'accuser de cruauté (p. 91), tandis que Barrère l'accusait d'indulgence (p. 106).

Il est impossible d'imaginer jusqu'où vont les outrages des folliculaires après sa mort, ou plutôt rien ne doit plus étonner quand on voit Barrère, à la tribune, au nom du Gouvernement, transformer Robespierre en un *contre-révolutionnaire*, en un *usurpateur* qui voulait être *Roi* ou faire un *Roi*.

On le peindra comme l'homme le plus grossier, le plus ignorant, le plus brutal; ne sachant ni lire, ni écrire, ni compter; s'énivrant au cabaret; fréquentant les mauvais lieux; se promenant scandaleusement avec des filles publiques; et faisant guillotiner les riches dont elles désiraient les hôtels. Des hommes graves soutiendront même longtemps qu'il était dévoré de l'amour de l'argent, et que, pour satisfaire cette passion, il se faisait scélératement *payer par les Bourbons* et

par la *Coalition* pour trahir, dépeupler, désorganiser et livrer la France.....

Mais ce n'est pas assez que les valets de l'Aristocratie lui donnent tous les défauts et tous les vices ; voici ce que, à la tribune de la Convention, Courtois dira de lui, le 16 nivose an 3, en faisant son rapport sur les *papiers* trouvés chez lui.

« Robespierre voulait ramener les hommes à la tyrannie : il devait, en conséquence, leur rendre la liberté odieuse. »

« Ces hommes (Robespierre, Saint-Just, Couthon), au sortir de *leurs criminelles orgies*, *ivres de vin et de sang*, surprenaient à l'humanité trompée des législateurs ces *décrets nationicides*, par qui des milliers d'innocents tombaient tous à-la-fois à la même heure, d'une extrémité à l'autre de la République ; ces hommes, pour nous amener au bonheur de Sparte, voulaient *anéantir 12 ou 15 millions de Français*, et espéraient bien, après cette transpiration révolutionnaire, nous distribuer à chacun une charrue et quelques landes à défricher pour nous sauver des dangers du luxe. »

« Robespierre était un ennemi public, un tyran, que chacun pouvait tuer sur la place publique. »

« C'était un homme de paille, qui n'avait qu'une valeur d'emprunt; un ignorant, un homme corrompu.... A ses yeux, le plus impardonnable des crimes était d'être *au-dessus de lui*.... Il était envieux et haineux.... Il se fit tyran par *impuissance* d'être autre chose... Quelques hommes superficiels ou peureux, ont pris *l'insolence* de Robespierre pour du courage; ils n'ont pas voulu voir, au contraire, qu'il n'était que *lâche*, puisqu'il était insolent... »

« Il n'avait ni *génie* ni *talent*... Ses discours étaient chargés de ratures... Son style était *lâche* et *diffus*. »

« Ses yeux, petits et ternes, se *rougirent* de taches sanglantes; son teint se mélangea de la liveur de l'envieux et de la pâleur du criminel. *L'assassin de la Patrie* ne rêva plus qu'*assassinats;* son sommeil était celui de *Néron;* son réveil était encore celui de *Néron.* »

« *Cécile Renaut* (p. 27) n'était coupable que de *curiosité*. Le Comité la fit condamner avec 60 autres (et avec *Ladmiral*, p. 25), comme tous coupables d'assassinat contre Robespierre (et Collot.) Que d'hommes immolés à la conservation d'une *bête féroce!* »

Mais c'est le Comité de Sûreté générale qui les a fait condamner, le 17 juin, après la retraite de Robespierre et à son

insu, en leur mettant pour la première fois une robe rouge et en assistant à leur exécution ! ! !

En parlant de cette lettre si noble, écrite par Saint-Just à Robespierre en 1790 (p. 31) et saisie dans ses papiers, Courtois appelle Saint-Just un *Courtisan cupide* qui courtiserait la *peste* si elle avait des *emplois* et des *trésors* à distribuer.

Quelle responsabilité sur la mémoire d'un Législateur sans mérite, sans services et sans nom, qui se permet de donner tant de coups de pied aux cadavres des lions!

Remarquons néanmoins que, quoique ce rapport soit un véritable *acte d'accusation* dressé contre la mémoire de Robespierre, longtemps après sa mort, par un ennemi furieux, il n'ose pas l'accuser de s'être *vendu* aux Bourbons ou à la Coalition.

§ 44. — Opinions de Garat et de La Harpe.

On trouve dans les papiers de Robespierre la lettre suivante, écrite par l'ex-ministre *Garat :*

« Votre discours à Louvet, votre discours sur le jugement de Louis Capet, et votre rapport sur l'Être-Suprême, sont, à mon avis, *les plus beaux morceaux* qui aient paru dans la Révolution. Ils passeront dans les écoles de la République comme des *modèles classiques* de l'éloquence, et dans les tableaux de l'histoire comme les *causes* qui auront agi le plus puissamment sur les destinées de la France... »

« On sait (dit Léonard Gallois) que *La Harpe,* frappé des beautés que renfermait le discours de Robespierre sur le *rapport entre les idées religieuses et morales et les principes républicains,* écrivit à son auteur une *lettre de félicitation* qui tenait de l'*enthousiasme;* et La Harpe était assez difficile. »

Nous avons déjà dit que *Boissy-d'Anglas* appelait Robespierre l'*Orphée de la France...* Et nous verrons *Cambacérès* reconnaître que son dernier discours renfermait les *plus grandes beautés.*

§ 45. — Opinion du royaliste De Maistre.

On se rappelle sans doute que Bouillé attribuait principalement à Robespierre le salut de la France en 1792 (t. 3, p. 132).

Voici un autre royaliste, de Maistre, qui fait le même aveu.

« Comment, dit-il, résister à la Coalition ? Par quel moyen ***surnaturel*** briser l'effort de l'Europe conjurée ? ***Le génie infernal de*** ROBESPIERRE ***pouvait seul*** opérer ce ***prodige,..*** et ***fut le seul moyen de sauver la France...*** Le mouvement révolutionnaire une fois établi, la France et la Monarchie ***ne pouvaient être sauvées que par le Jacobinisme...*** Nos neveux, qui s'embarrasseront très-peu de nos souffrances, et qui danseront sur nos tombeaux, ***riront de notre ignorance*** actuelle; ils ***se consoleront aisément des excès*** que nous avons vus, et qui auront ***conservé l'intégralité du plus beau royaume.*** »

Et c'est bien malgré lui que l'écrivain royaliste laisse échapper un pareil aveu, puisqu'il appelle *infernal* le génie *surnaturel* qui seul pouvait produire et qui a produit le *prodige* de résister à la Coalition étrangère et de conserver l'*intégralité du territoire* à des Générations qui se consoleront des excès et se réjouiront du bienfait !

§ 46. — Opinion de Napoléon sur Robespierre et sur les Gracques.

« L'histoire, disait Napoléon, présente les *Gracques* comme des ***séditieux,*** des ***révolutionnaires*** des ***scélérats ;*** et, dans les détails, elle laisse échapper qu'ils avaient des ***vertus,*** qu'ils étaient ***doux, désintéressés, de bonnes mœurs ;*** puis ils étaient les fils de l'illustre Cornélie, ce qui, pour les grands cœurs, doit être tout d'abord une forte présomption en leur faveur. D'où pouvait donc venir un tel contraste ? C'est que les Gracques s'étaient ***généreusement dévoués*** pour les droits du Peuple ***opprimé,*** contre un Sénat ***oppresseur,*** et que leur grand talent, leur ***beau caractère,*** mirent en péril une ***Aristocratie féroce,*** qui triompha, les égorgea et les flétrit. Les historiens du parti les ont transmis avec cet esprit. ***Sous les Empereurs,*** il a fallu continuer : les seuls mots ***droits du Peuple ,*** sous un maître despotique, étaient un blasphème, un vrai crime. Plus tard, il en a été de même sous la Féodalité, fourmilière de ***petits Despotes.*** Voilà la fatalité sans doute de la mémoire des Gracques : leurs ***vertus*** n'ont jamais cessé, dans la suite des siècles, d'être des ***crimes;*** mais aujourd'hui que nous nous sommes avisés de raisonner, les Gracques peuvent et ***doivent*** trouver grâce à nos yeux. »

« Dans cette lutte terrible de l'***Aristocratie*** et de la ***Démocratie*** qui vient de se renouveler de nos jours, dans cette exaspération du vieux terrain contre la ***nouvelle industrie qui fermente dans toute l'Eu-***

rope, nul doute que si l'Aristocratie triomphait par la force, elle ne montrât partout *beaucoup de Gracques* et ne les traitât pas aussi bénignement que l'ont fait leurs devanciers. » (*Esprit du Mémorial de Sainte-Hélène*, t. 1, p. 346.)

Nous verrons si l'Empire français ne fera pas, à l'égard des Démocrates, ce que l'Empire romain fit à l'égard des Gracques.

« *Robespierre* était un *fanatique*, un MONSTRE ; mais il était INCORRUPTIBLE et *incapable* de voter ou de causer la mort de qui que ce fût par *inimitié personnelle* ou par le désir de s'enrichir. Il était un ENTHOUSIASTE ; mais il croyait agir selon *la justice*, et il ne laissa *pas un sou* après sa mort. Sous quelques rapports, on peut dire que Robespierre était un HONNÊTE HOMME. On lui imputa tous les crimes commis par Hébert, Chaumette, Collot-d'Herbois et autres ; Marat, Billaud-Varennes, *Fouché*, Hébert et plusieurs autres, étaient *infiniment plus féroces que lui*. (O'Meara, t. 2, p. 134.)

Et cependant, l'Empereur choisira pour Ministre ce même FOUCHÉ, *infiniment plus féroce* que Robespierre!

« Les Terroristes et leurs doctrines ont survécu à Robespierre ; et si leurs excès ne se sont pas continués, c'est qu'il leur a fallu plier devant l'opinion publique. Ils ont tout jeté sur Robespierre ; mais celui-ci leur répondait, avant de périr, qu'il était *étranger* aux dernières exécutions, et que depuis *six semaines* il n'allait plus aux Comités.

« Napoléon disait qu'à l'armée de Nice il avait vu de longues lettres de Robespierre à son frère, *blâmant les horreurs* des Commissaires Conventionnels, qui perdaient, disait-il, la Révolution par *leur tyrannie* et *leurs atrocités*....

« *Cambacérès*, qui doit être une autorité sur cette époque (observait l'Empereur), avait répondu, sur l'interpellation que Napoléon lui adressait un jour sur la condamnation de Robespierre : « Sire, cela a été un procès jugé, mais *non plaidé*, » ajoutant que Robespierre avait *plus de suite et de conception* qu'on ne pensait ; et qu'après avoir renversé les Factions effrénées qu'il avait eues à combattre, son intention avait été le *retour à l'ordre et à la modération*. Quelque temps avant sa chute, ajouta Cambacérès, il prononça un discours à ce sujet (celui du 8 thermidor) plein *des plus grandes beautés*. On ne l'a *pas laissé insérer* au *Moniteur*, et toutes les traces nous en ont été enlevées. (Mémorial de Saint-Hélène, t. 2, p. 423). »

Ainsi, Napoléon reconnaît que Robespierre était *incorruptible, incapable de vengeance et d'injustice, honnête homme, désintéressé, enthousiaste*.... Et cependant il com-

mence par l'appeler *un fanatique*, UN MONSTRE... Mais comment *concilier* tout cela? — Quand Bonaparte assiste à la prise des Tuileries au 10 août (t. 3, p. 54); quand il écrit le souper de Beaucaire en 1793 (t. 3, p. 458); quand il se lie avec Robespierre jeune, en mission à l'armée de Nice; quand celui-ci lui fait lire les lettres qu'il reçoit de son frère; quand il correspond lui-même avec lui; il ne trouve pas que Robespierre est un monstre; il l'admire au contraire, à tel point que ses lettres, saisies par les Thermidoriens (et qu'il aura bien soin de se faire rendre plus tard), le feront destituer comme *complice de Robespierre*.

Il est tout naturel et tout tout simple ensuite que, devenu l'ami de Barras, que Robespierre voulait punir et qui a tué Robespierre, devenu l'époux de la maîtresse de Barras (amie de madame Tallien), devenu l'ennemi des Démocrates par ambition, devenu Consul et Empereur, il devienne le détracteur officiel de Robespierre et de son système, tout en accordant à sa sœur, sur la proposition de Fouché (qui avait dû l'épouser), une pension de 3,000 francs (qui sera continuée et réduite à 1,500 francs par Louis XVIII). Mais, parce que Robespierre aura cru, avec toute la France, que la Terreur était nécessaire pour sauver le pays, comment peut-il l'appeler un fanatique et un *monstre*, lui qui se croira soumis à d'horribles nécessités, lui qui croira nécessaire de mitrailler la Garde nationale au 13 vendémiaire, de faire massacrer, à Jaffa, 4,000 prisonniers à qui la capitulation aura promis la vie, de déporter 37 Représentants du Peuple, de faire fusiller le Duc d'Enghien, et de faire tuer des millions d'hommes sur les champs de bataille, sans savoir comme lui électriser la Nation pour empêcher l'invasion étrangère; car n'oublions pas que c'est à Robespierre que *Bouillé* et *De Maistre* (p. 129) attribuent le salut de la France en 1792 et 1793!

Du reste, écoutez comme on traitera Napoléon lui-même!

« Le règne de Bonaparte était ***le plus odieux des opprobres*** pour quiconque est digne d'être Français. La bouche de ce ***Corse***, au teint de plomb et à ***l'œil de tigre***, n'a jamais souri qu'au ***carnage!*** »

« Le 20 mars, *le Tyran*, protégé par une soldatesque parjure, vint *usurper* la place dans un palais en deuil et dans une capitale orpheline... »

« *La souplesse de jarrets* avec laquelle il a grimpé si rapidement sur l'échelle du Northumberland pour s'enfuir en Amérique, toutes ces belles menaces de passer de cette vie dans l'autre, se sont bornées à passer du Bellérophon sur le Northumberland, et à déployer dans ce passage tout le talent d'un *danseur de corde*.... Cet homme est un des meilleurs *acteurs* qui aient paru; le *mélodrame* lui convenait comme la *farce*; il pleurait avec la même facilité qu'un *Crocodile*. »

Voilà ce que dira de Napoléon un grave Journal (les Débats), en juin 1815; et voici ce que le même journal dira du même homme, en mai 1840 :

« Napoléon ne fût-il qu'un *grand guerrier*, nous nous *inclinerions devant lui*, comme devant un *nom sans égal peut-être dans l'histoire*: mais notre époque, qui sait être juste envers tous, ne peut oublier que c'est Napoléon qui a *dompté* l'anarchie révolutionnaire, qui a *relevé* la France humiliée, qui a *ramené* la Religion proscrite; que tout ce que nous possédons aujourd'hui d'institutions fortes et durables, le Conseil-d'État, l'Université, le Code, *c'est à lui que nous les devons*; que cette centralisation énergique, que cette forte administration qui nous a permis de survivre à tant de convulsions politiques, *c'est l'ouvrage de Napoléon*. Aussi nous associons-nous complètement au noble projet qu'à conçu le Gouvernement. La *reconnaissance* pour les services rendus, *l'admiration* pour le génie, le *culte* des souvenirs, c'est là le *premier devoir* des Nations, le signe le plus certain de leur grandeur, l'encouragement le plus efficace qu'elles puissent accorder aux *grandes vertus politiques*. »

Nous n'examinerons pas si ces éloges ne conviennent pas un peu à Robespierre : nous remarquerons seulement que, puisqu'on a fini par rendre justice aux Gracques et à Napoléon, longtemps calomniés et flétris, les calomnies accumulées sur Robespierre n'empêcheront pas la justice de la Postérité.

§ 47. — Tardif hommage à la mémoire de Robespierre.

Un grand nombre des ennemis de Robespierre finiront par regretter sa chute et rendre hommage à sa mémoire, même les plus acharnés d'abord, notamment *Cambon* et *Vadier*, qui l'ont attaqué dès le 8 thermidor; *Thuriot*, qui l'a empêché de parler le 9; *Léonard Bourdon*, qui l'a arrêté; *Mer-*

lin de Thionville, Amar, Lecointre, Lesage-Senaut, même *Louvet* qui a commencé de l'accuser de Dictature.

Exilé en Belgique, le vieux Vadier, l'inventeur du sceau à fleurs-de-lis, ne parlera de Robespierre qu'en *ôtant son chapeau*, et dira souvent avec douleur, à la porte du tombeau, *ce grand homme*, nous l'avons *assassiné!*

§ 48. — Opinion de M. Thiers.

« Il était impossible à ***Robespierre*** de remplir le rôle d'Usurpateur (il ne l'ambitionnait pas) : mais pourquoi lui fut-il donné de survivre à tous ces révolutionnaires fameux qui lui étaient si supérieurs (non) en génie et en puissance, à un ***Danton,*** par exemple?.... Robespierre était ***intègre,*** et il faut une ***bonne réputation*** pour captiver les masses ; il était ***sans pitié*** (non), et elle perd ceux qui en ont dans les révolutions. (Il en avait autant que Danton et tous les autres, plus que ses vainqueurs, et c'est ce qui l'a perdu lui-même) ; il avait un ***orgueil*** opiniâtre et persévérant (pas prouvé, calomnie), et c'est le ***seul moyen*** de se rendre toujours présent aux esprits (non ; le zèle, le dévouement, l'enthousiasme, la vertu, le talent, sont des moyens plus sûrs). ***Avec cela*** il dut survivre à tous ses rivaux (non ; il fallait d'autres qualités). Mais il fut de la PIRE ESPÈCE des hommes : un DÉVOT sans ***passions***, SANS LES VICES auxquels elles exposent, mais sans le ***courage***, la ***grandeur*** et la ***sensibilité*** qui les accompagnent ordinairement, un DÉVOT ne vivant que de son ***orgueil*** et de sa ***croyance***, se cachant au jour du danger (est-ce qu'il s'était caché à l'Hôtel de-Ville? Est-ce qu'il y avait un homme plus compromis chaque jour depuis 5 ans? Est-ce qu'il n'est pas mort sur l'échafaud et avec courage?), revenant se faire adorer après la victoire remportée par d'autres, est un des êtres LES PLUS ODIEUX qui ont dominé les hommes, et on dirait des PLUS VILS, s'il n'avait eu une ***conviction forte*** et une ***intégrité reconnue.*** »

Et nous, nous soutenons que c'est la plus monstrueuse des contradictions de dire qu'un homme qui a une *conviction forte* et une *intégrité reconnue* puisse être un des êtres les plus ODIEUX ! *Moïse, Socrate, Jésus-Christ* (qui s'indignait contre les Pharisiens et les riches, qui les appelait *race de vipères* et qui *les vouait aux enfers*), n'avaient-ils pas aussi des convictions fortes?

Nous soutenons que c'est l'une des plus inconcevables er-

reurs ou l'une des plus étonnantes inconséquences, ou même l'une des plus révoltantes calomnies, après tous les faits ci-dessus racontés, d'appeler *dévot,* homme de la *pire espèce* et des *plus odieux,* ce Robespierre nourri de la philosophie de Rousseau qu'il étudiait sans cesse, ce même homme dont M. Thiers disait à l'époque du 7 mai (car c'est par la bouche de M. Thiers que nous voulons répondre à M. Thiers) (p. 13).

« Robespierre doit être le rapporteur du projet de décret pour la reconnaissance de l'Être-Suprême plutôt qu'aucun des autres membres des Comités : Il est leur *chef* à tous, est consulté sur toutes les matières, ne prend la parole que dans les grandes occasions. Il traite les *hautes questions morales et politiques*. On lui réserve ces beaux sujets comme plus dignes de son *talent* et de sa VERTU... Aucun ne s'est prononcé plus fortement contre l'athéisme ; aucun n'est aussi VÉNÉRÉ ; aucun n'a une aussi grande réputation de PURETÉ et de VERTU ; aucun enfin, par son *ascendant* et son dogmatisme, n'est plus propre à cette espèce de PONTIFICAT. »

Et c'est ce même Robespierre que le même historien appelle un être de la *pire espèce* et des *plus odieux* ! !

§ 49. — La chute de Robespierre est-elle heureuse ou malheureuse ?

« Telle fut, dit M. Thiers, cette *heureuse catastrophe* qui termina la marche ascendante de la Révolution pour commencer sa marche *rétrograde*. »

« Mais si Robespierre eût été vainqueur, il aurait fallu ou QU'IL CÉDAT au *sentiment général* ou qu'il succombât plus tard. Comme tous les *usurpateurs,* il aurait été forcé de faire succéder aux horreurs des Factions un régime *calme et doux*. »

C'est encore ici une des innombrables contradictions de M. Thiers ; car nous l'avons vu reconnaître bien souvent que ses collègues et ses adversaires, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, Amar, Vouland, etc., étaient plus encore que lui partisans de la Terreur et de sa prolongation.

Si Robespierre avait fait épurer les deux Comités, s'il avait obtenu des collègues partageant complètement ses vues et ses plans, ou s'il avait fait organiser un Triumvirat, sous l'au-

torité Suprême de la Convention, ou s'il avait été investi de la toute puissance sous le titre de Président, ou de 1[er] Consul ou de Dictateur, nous ne doutons pas qu'il aurait bientôt supprimé la Terreur, en rétablissant graduellement, sans réaction et sans secousse, l'empire des lois douces et humaines : nous ne doutons pas qu'il aurait organisé définitivement la Démocratie et fondé solidement le *bonheur général* d'après ses principes déjà proclamés d'Égalité, de probité, de moralité, de justice, de Divinité et de vertu.

Il n'y avait plus qu'un moment à attendre, et la Révolution triomphante assurait la Réforme sur la Terre au profit de l'Humanité.

Loin d'être heureuse, la catastrophe du 9 thermidor est peut-être ce qui pouvait arriver alors de plus malheureux pour la France, et pour le Monde; car la France va se retrouver lancée dans l'anarchie, les luttes, les vengeances, les réactions, les intrigues, les corruptions, les immoralités, la Terreur, les massacres, les guerres civiles et le Despotisme.

§ 50. — Contrepied de la vérité.

De tous les faits qui précèdent ne résulte-il pas manifestement, en résumé, que les historiens qui ont sacrifié Robespierre aux Thermidoriens ont pris le *contre-pied* de la vérité? Pour nous, nous dirons à ses ennemis vainqueurs :

Vous l'accusez d'être cruel... Non, c'est vous ; — d'être la principale cause de la Terreur... Non, il l'est moins que vous; — d'être l'auteur du redoublement d'exécutions... Non, c'est vous, — d'avoir voulu prolonger les supplices... Non, c'est vous; — d'être l'ennemi du Peuple... Non, c'est vous; — d'être un contre-révolutionnaire... Non, ce sont beaucoup d'entre vous; — d'être un usurpateur, un tyran... Non, c'est vous; — d'être envieux, jaloux, orgueilleux... Non c'est vous; il est plutôt trop modeste, et n'a pas assez le sentiment de sa force et de sa supériorité; — d'être ambitieux... Non, c'est vous; et c'est un malheur qu'il n'ait pas plus d'ambition. — Vous l'appelez assassin de la Patrie... Non, c'est vous.

Vous vous dites les amis de la vertu, de la modération, de l'humanité, de la République, du Peuple... Non, c'est lui.

Plus tard, quand nous aurons vu la Réaction thermidorienne, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration, nous jetterons, à notre dernière page, un dernier coup-d'œil sur les hommes de la Révolution, et nous acheverons de dire toute notre pensée sur Robespierre : mais dès aujourd'hui, dussions-nous être maudit par une partie des hommes, nous ne retiendrons pas l'expression que nous arrache une conscience indépendante de notre volonté, et nous dirons :

Les ennemis de Robespierre ont torturé son agonie; une foule aveuglée l'a poursuivi, jusqu'à l'échafaud, de ses outrages, de ses malédictions et de ses anathèmes; sa mémoire, calomniée et proscrite dans toute l'Europe, est accablée d'ignominie... Mais Jésus-Christ, condamné par les Prêtres et les Aristocrates de Jérusalem, comme un séditieux, comme un révolutionnaire, comme un usurpateur, comme un démagogue, comme un ami de l'ouvrier, du pauvre et de l'esclave, comme un prédicateur de l'Egalité, de la fraternité et de la communauté des biens, n'a-t-il pas été torturé par ses ennemis, moqué par une soldatesque aveugle, outragé par une population égarée, crucifié comme un voleur et un misérable, et couvert de tous les opprobres, tandis que ses sectateurs ont été martyrisés comme le rebut et la peste du Genre humain? et néanmoins, trois siècles après sa mort, l'Univers ne se prosternait-il pas au pied de ses autels?... Le jour de la justice ne manquera pas d'arriver aussi pour le martyr du 9 thermidor; et, nous en avons la plus profonde conviction, son désintéressement, son amour du Peuple et son dévouement à l'Humanité, reconnus enfin, lui donneront une place élevée dans la reconnaissance et l'estime des Peuples.

Mais la calomnie n'est pas encore réduite au silence; l'erreur et le préjugé ne sont pas encore détruits : toute invocation du nom de Robespierre, toute démonstration qui tend à remettre publiquement sa mémoire en honneur, ne peuvent

encore que servir de prétexte aux ennemis du Peuple pour calomnier et compromettre sa cause; Robespierre, si prudent, si prononcé contre tous les emblèmes matériels que des traîtres peuvent adopter pour les déshonorer, conjurerait lui-même ses plus ardents admirateurs de s'abstenir de toute manifestation qui peut être nuisible sans être nécessaire: c'est la vérité qu'il est utile de délivrer des chaînes du mensonge; et c'est assez que quelques soldats de l'Humanité se dévouent personnellement pour préparer sa délivrance et son triomphe.

§ 51. — Pensées de Saint-Just.

Nous regrettons de ne pouvoir citer en détail les notes trouvées sur Saint-Just au moment de sa mort, et qu'il destinait à entrer dans ses futurs rapports, si la victoire leur eût permis de développer leur plan d'organisation sociale : nous ne pouvons citer que les pensées suivantes :

« Faire exécuter les lois sur *l'éducation*, voilà le secret... — Ne pas admettre le partage des propriétés, mais le partage des *fermages...* — Les circonstances ne sont difficiles que pour ceux qui reculent devant un tombeau : je *l'implore, le tombeau*, comme un bienfait de la Providence, pour n'être plus témoin de l'impunité des forfaits ourdis contre ma Patrie et l'Humanité. Certes, c'est quitter peu de chose qu'une vie malheureuse dans laquelle on est condamné à végéter *le complice ou le témoin impuissant du crime*.... Le jour où je serai convaincu qu'il est impossible de donner au Peuple français des *mœurs douces, énergiques, sensibles, inexorables pour la tyrannie et l'injustice*, je me poignarderai.... — La Révolution doit s'arrêter à la *perfection du bonheur* et de la *liberté* par les lois... — Il faut que *tout le monde travaille:* alors l'abondance reprendra son cours; il faudra *moins de monnaie;* il n'y aura *plus de vices* publics..... — Je défie qu'il n'y ait plus de malheureux, si l'on ne fait en sorte que *chacun ait des terres*. Là où l'on voit de *très-gros propriétaires,* on ne voit que des *pauvres*..... — Il ne faut ni riches ni pauvres... — Le domaine public est établi pour *réparer l'infortune* des membres du Corps social... — Il faut une doctrine qui assure *l'aisance* au Peuple tout entier: il faut détruire la mendicité par la *distribution des biens nationaux aux pauvres*.... — Il faut tâcher de donner à tous les Français les moyens d'obtenir les *premières nécessités de la vie* sans dépendre d'autre chose que des lois.... — Les collatéraux autres que les

frères et sœurs ne succèdent pas... — Il n'y aura *point de domesticité :* celui qui travaille pour un citoyen est de sa famille et mange avec lui..... — Dans toute révolution, il faut un *Dictateur* pour sauver l'État par la force, ou *des Censeurs* pour le sauver par la vertu. »

§ 52. — Faits divers.

Pour ne pas ralentir ou compliquer le récit du 9 thermidor, nous avons écarté quelques faits intéressants, que nous allons reprendre rapidement.

La Coalition en général, et spécialement le Gouvernement Anglais, désiraient et provoquaient si vivement l'assassinat de Robespierre comme seul moyen de perdre la République que, dans des bals masqués à Londres, on permettait de présenter publiquement deux masques, dont l'un représentait *Robespierre* et l'autre *Charlotte Corday le poursuivant avec un poignard*... Et les journaux Anglais publièrent cette provocation à l'assassinat.

On se rappelle sans doute l'Armoire de fer et le serrurier *Gamin*, qui donnait des leçons de serrurerie à Louis XVI, qui a fait et dénoncé cette armoire : le 8 floréal an 2 (27 avril 1794) il adressa à la Convention une *pétition* dans laquelle il exposait que :

« Le 22 mai 1792, Louis XVI l'appela de Versailles pour lui faire faire cette armoire. Aussitôt l'ouvrage fini, le Roi (d'autres disent que c'est la Reine) lui apporta lui-même un *grand verre de vin*... Quelques heures après (retournant à Versailles), il fut pris d'une *colique violente*... Quelques cuillerées d'élixir (données par un pharmacien) lui firent rendre tout ce qu'il avait bu et mangé... Mais une maladie terrible, qui a duré 14 mois, l'a mis hors d'état de travailler pour soutenir sa famille. »

Après un rapport foudroyant contre Louis XVI, la Convention rendit le décret suivant :

« F. Gamin, *empoisonné* par Louis Capet, jouira d'une pension de 1,200 francs, à compter du jour de *l'empoisonnement*. »

Nous ne dirons rien de la fête de la Fédération ou du 14 juillet, qui n'a consisté qu'en chants de victoire et en mu-

sique dans le *Jardin National* (des Tuileries); ni d'une fête en l'honneur de *Châlier,* Maire populaire de Lyon, que les Girondins et les Royalistes ont condamné pendant l'insurrection Girondine, dont la tête n'a été tranchée qu'au *quatrième coup,* et qui, au 3me, a demandé qu'on lui attachât une *cocarde tricolore;* ni des fêtes pour conduire au Panthéon les jeunes *Barra* et *Viala,* le Représentant du Peuple *Fabre* de l'Hérault, tué à l'armée des Pyrénées, et le pavillon du *Vengeur* (p. 21).

Mais nous ne pouvons passer sous silence les *repas civiques ou fraternels,* commencés en juillet, pendant le redoublement des exécutions : les tables étaient dressées dans les rues, devant les maisons; et les domestiques s'y asséyeaient avec leurs maîtres, sur le pied de l'égalité... On soupçonna bientôt que c'était une invention et un piége de l'Étranger et de l'Aristocratie, qui croyait trouver là un moyen facile de se populariser en affectant les principes de fraternité... Aussi, la Commune et le Comité de Salut public blâmèrent cet usage et firent remarquer que les Aristocrates n'en étaient pas moins Aristocrates, puisqu'ils conservaient leurs domestiques, et les traitaient toujours en maîtres dans l'intérieur de la maison.

Néanmoins, le sentiment de fraternité que pouvaient exciter ces repas civiques était aussi sincère dans le Peuple qu'hypocrite chez les Aristocrates, les principes de morale, de probité, de dévouement patriotique, proclamés dans les discours de Robespierre, de Saint-Just, de Barrère et de Billaud, avaient rapidement introduit dans la population, chez les femmes comme chez les hommes, les mœurs et les vertus républicaines. La disette ne cessant pas, on s'imposait un *carême civique;* les montagnards Basques envoyaient leurs *jambons* à leurs frères les Parisiens; les Jacobins portaient des *sabots* pour envoyer leurs *souliers* à leurs frères des armées.

Ces Jacobins, qui donnaient l'impulsion pour toutes les pratiques de morale et de probité, on les calomniera désormais comme Robespierre : on dira que leur devise *liberté,*

fraternité ou *la mort*, ou bien *vivre libre ou mourir*, signifiait *pense comme moi ou je te tue*, tandis qu'elle signifiait *nous préférons la mort à l'esclavage*. On dira aussi que cette question qu'ils adressaient au récipiendaire, *qu'as-tu fait pour être pendu* signifiait *quel vol*, *quel assassinat* as-tu commis, tandis qu'elle signifiait *quel acte patriotique* as-tu fait pour la Révolution contre la Restauration ?

Sans doute il faut déplorer le sang versé pendant la Terreur : mais n'était-ce pas la faute de l'Aristocratie? La Coalition, attirée par elle, ne continuait-elle pas à menacer la France de toutes les calamités ? Ne conspirait-elle pas sans cesse pour amener l'invasion et la contre-révolution ? Ne soufflait-elle pas toujours dans l'intérieur les divisions, la discorde, les trahisons, et même les assassinats? Des milliers de patriotes ne périssaient-ils pas tous les jours sur les champs de bataille et même sur les échafauds, et n'était-elle pas la première cause de tous ces meurtres commis sur le Peuple ? Toutes les grandes vengeances révolutionnaires n'ont-elles pas été provoquées par d'immenses dangers et par de grands attentats, comme l'invasion, l'insurrection Girondine, la trahison de Toulon, l'assassinat de Marat, la tentative contre Robespierre et Collot, et les provocations étrangères contre les membres du Gouvernement ?

Et quoique le nombre des victimes populaires soit déjà bien supérieur à celui des victimes aristocrates (Léonard Gallois prétend qu'il est dix fois plus grand), que de nouvelles victimes patriotes nous verrons désormais immolées par les contre-révolutionnaires et leurs alliés !

SUITE DE LA CONVENTION

TROISIÈME SECTION.

RÉACTION THERMIDORIENNE JUSQU'AU DIRECTOIRE.

CHAPITRE XIII.

JOIE DES CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES. — ADRESSES, FÉLICITATIONS, TRIOMPHE. — COMMISSION PROVISOIRE POUR JUGER. — TALLIEN REMPLACE ROBESPIERRE. — COMMENCEMENT DE RÉACTION. — RÉSISTANCE DES MONTAGNARDS A LA RÉACTION. — LES THERMIDORIENS CÈDENT A LA RÉACTION. — LUTTE ENTRE LES MONTAGNARDS ET LES THERMIDORIENS. — DESTITUTION DU PEUPLE. — LIBERTÉ DE LA PRESSE PERFIDEMENT RÉTABLIE. — ÉPURATION FORCÉE DES JACOBINS. — LES RÉVOLUTIONNAIRES SE RÉFUGIENT AU CLUB ÉLECTORAL. — PARTI THERMIDORIEN : JEUNESSE DORÉE. — RÉACTION CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE. — LES THERMIDORIENS ATTAQUENT LES ANCIENS COMITÉS. — NOUVELLE COMPOSITION DES COMITÉS. — EXPLOSION DE LA POUDRIÈRE DE GRENELLE. — VIOLENCES DE LA JEUNESSE DORÉE CONTRE LES JACOBINS.—RAPPORT DE ROBERT-LINDET.—MARAT EST TRANSPORTÉ AU PANTHÉON. — OPÉRATIONS MILITAIRES : CONQUÊTES. — VENDÉE ET BRETAGNE. — REPRISE DES CONSPIRATIONS DES BOURBONS. — RÉSISTANCE DES JACOBINS. — CORRUPTION ; LUXE ; MADAME TALLIEN ; MADAME BEAUMARCHAIS. — NOUVELLE ATTAQUE CONTRE BILLAUD, ETC. — AFFAIBLISSEMENT DES JACOBINS. — RÉACTION DANS LES FINANCES, ETC. — RÉACTION EN FAVEUR DES GIRONDINS, ETC.— CONDAMNATION DE CARRIER.— FERMETURE DES JACOBINS. — ÉPURATION DES SECTIONS. — RAPPEL DES 73 GIRONDINS. — LA RÉACTION DEMANDE DES VENGEANCES.

§ 1. — Joie des Contre-révolutionnaires.

« Les événements des 9 et 10 thermidor, dit M. Thiers, répandent une *joie* que plusieurs jours ne peuvent calmer : *l'ivresse est générale.* »

Oui, parmi les Thermidoriens, les Aristocrates, les contre-

révolutionnaires, les Suspects détenus et leurs familles; c'est tout naturel; mais non parmi les Jacobins, la Commune, le Peuple, tout le parti révolutionnaire et populaire, qui sont au contraire consternés, désespérés, qui massacreraient la Convention s'ils connaissaient toute la vérité et s'ils n'étaient pas dispersés par la déroute et par la terreur. L'armée est unanime (suivant l'*Histoire parlementaire*) pour déplorer la chute de Robespierre et pour croire avec lui que la République est perdue. On dit même qu'à la première nouvelle de la lutte commencée, le premier mouvement de Bonaparte, à l'armée de Nice, a été de marcher à son secours.

§ 2. — Adresses, félicitations, triomphe.

Une foule de *députations* et d'*adresses* accourent féliciter la Convention et les Thermidoriens.—Mais ce sont les Aristocrates et les contre-révolutionnaires qui apportent ces félicitations (et c'est tout simple), ou des Girondins, ou des révolutionnaires compromis et lâches ayant toujours, comme Barrère, deux discours tout prêts pour les deux Partis belligérants.

« *Catilina n'est plus*, disent et répètent toutes les adresses : *la République est sauvée !* »

Pauvre Robespierre, si probe, si désintéressé, si vénéré pour ses vertus, le voilà transformé en un *Catilina !*

Les vrais Catilina, vainqueurs par hasard, se vantent d'avoir sauvé la République (qu'ils perdent), et distribuent à leurs partisans des éloges, des récompenses et des honneurs, qui s'adressent tous indirectement à eux-mêmes.

§ 3. — Commission provisoire pour juger.

Le 11, on suspend le Tribunal révolutionnaire, et l'on nomme, séance tenante, une *Commission provisoire* pour ne pas retarder (dit M. Thiers) le jugement des complices de Robespierre.—Ainsi, ce sont les vainqueurs qui vont juger et tuer les vaincus prisonniers ! —Cette Commission provisoire, nommée par les Thermidoriens, est au moins aussi sanguinaire

que le Tribunal révolutionnaire.—Et M. Thiers ne dit pas que le 11 elle envoie 70 *Municipaux* au supplice, et qu'on égorge 103 *patriotes* en trois jours, comme s'il voulait laisser croire que ses Thermidoriens sont des héros d'humanité!

§ 4. — Tallien remplace Robespierre au Comité.

Le 14 au soir, la Convention décrète que désormais les Comités seront renouvelés par *quart* tous les mois, et qu'un membre sortant ne pourra y rentrer qu'*un mois* après. — Le 12, *Tallien, Thuriot, Treilhard, Eschassériaux, Laloi, Breard,* sont élus pour remplacer au Comité de Salut public Robespierre, Saint-Just, Couthon, etc., et pour composer ce Comité avec *Barrère, Billaud, Collot, Carnot, Prieur* (de la Côte-d'Or) et *Robert-Lindet.*—Ainsi, le voleur, le débauché, le septembriseur, l'assassin *Tallien,* remplace l'incorrup tible et vénéré *Robespierre!*

David, membre comme *Lebas* du Comité de Sûreté générale, et qu'on dit dévoué à Robespierre, est exclu de ce Comité, ainsi que *Jagot* et *Lavicomterie,* accusés d'avoir été d'*horribles inquisiteurs.*

Le lâche *Legendre,* le fougueux *Merlin* (de Thionville), *Goupilleau, Jean Debry, André Dumont* et *Bernard* de Saintes, composent ce Comité avec *Vadier, Amar, Vouland,* 6 autres, et vont disposer de la liberté individuelle pour élargir les aristocrates et emprisonner les patriotes.

La Convention rapporte ensuite la loi du 22 prairial et le décret qui permettait d'arrêter un Député sans l'entendre préalablement.—Bientôt on détruira la centralisation gouvernementale en organisant 16 Comités indépendants du Comité de Salut public.—Ce dernier Comité n'aura plus l'initiative de la Dictature; mais la Convention elle-même conservera cette Dictature pendant plus d'une année encore.

§ 5. — Commencement de réaction.

« *Tout Paris,* s'écrie Legendre, vous demande le *supplice* de Fouquier-Tainville. »

Il est mis en accusation. — Mais Legendre ment en disant *tout Paris!* — *Lebon* est aussi mis en accusation. — *David* est arrêté. — Le chef des agents de police *Héron,* le Général *Rossignol,* l'ancien Président du Tribunal révolutionnaire *Hermann,* sont arrêtés aussi.

Puis, le mouvement réactionnaire éclate; tous les Aristocrates rentrent dans les Sections pour y dominer; toutes les Sections demandent la liberté des Suspects; la Convention charge le Comité de Sûreté générale de prononcer sur toutes les demandes en élargissement; et ce Comité élargit presque en masse et vide presque les prisons.

« Cette *jeune et belle femme,* dit M. Thiers, qui avait acquis tant d'empire sur Tallien, et qui n'a cessé du fond de sa prison de stimuler son courage, est *délivrée par lui* et devient son épouse. »

Ainsi cette *Cabarrus,* âgée de 18 ans, connue à Bordeaux pour une *prostituée,* mais si intéressante aux yeux de M. Thiers, cette riche aristocrate maîtresse de l'ancien garçon imprimeur Tallien, devenu luxurieux comme un grand seigneur, n'a pas été sans influence sur la défaite de Robespierre et du parti populaire! C'est le Vice qui terrasse la Vertu!

Les *femmes* surtout commencent à exercer leur empire pour faire mettre en liberté même des contre-révolutionnaires bien connus, compromettant ainsi volontairement ou imprudemment le salut de la Révolution.

§ 6. — Résistance des Montagnards à la réaction.

« Quelques-uns des Montagnards, le plus petit nombre, dit M. Thiers, restent convaincus de la PROBITÉ *de Robespierre* et de la LOYAUTÉ *de ses intentions,* sans croire qu'il ait voulu *usurper.* Ils le regardent comme la *victime du parti Dantoniste ou* CORROMPU. »

Ainsi, c'est la *corruption* qui, suivant eux, triomphe de la *probité!* Mais quelle lâcheté de la part de ces Montagnards, s'ils n'ont pas fait tous leurs efforts pour défendre Robespierre!

« La plus grande partie des Montagnards, continue M. Thiers, républicains sincères et exaltés, voyant avec *horreur* tout *projet d'usurpation,* ont *aidé* au 9 thermidor, moins pour renverser la Terreur que

pour frapper un *Cromwell naissant;* mais ils n'entendent diminuer en rien l'énergie révolutionnaire, et ne veulent faire aucun quartier aux Aristocrates... La plupart sont des hommes *purs et rigides*, des révolutionnaires *ombrageux*, qui ne veulent pas de réaction... Parmi ceux de leurs collègues qui se sont *coalisés* pour renverser la Dictature, ils voient avec *défiance* des hommes qui passent pour des FRIPONS, des DILAPIDATEURS, des membres du PARTI CONCUSSIONNAIRE, AGIOTEUR ET CORROMPU... Ils les ont *secondés* contre Robespierre; mais ils sont prêts à les *combattre* s'ils les voient réacteurs. »

Comment, ils ont secondé les *fripons* contre Robespierre! Ils ont préféré les *corrompus* et les *concussionnaires* à Robespierre! Ils ont cru qu'il voulait usurper la Dictature, et ils n'ont pas vu que les dilapidateurs se ligueraient avec les Girondins et les Royalistes pour l'usurper eux-mêmes! Ils n'ont pas vu que la Dictature thermidorienne les proscrirait à leur tour et perdrait la Révolution! Ils ont été assez bornés, assez aveugles, assez inhabiles, pour ne pas voir que le salut de la République reposait sur la tête de Robespierre; qu'ils allaient encourir une immense *responsabilité* envers le pays s'ils sacrifiaient Robespierre; et qu'ils mériteraient leur sort s'ils étaient eux-mêmes sacrifiés et proscrits!... C'est que, comme on le voit, il ne suffit pas d'être *républicain pur, rigide, ombrageux, énergique,* pour sauver la République; il faut être clairvoyant, habile, prudent, ferme; il faut avoir le courage de supporter même un Dictateur s'il devient nécessaire, surtout quand la Fortune présente d'un côté un homme probe, vertueux, expérimenté, éprouvé, et, de l'autre, des fripons, des voleurs et des ennemis!

§ 7. — Les Thermidoriens cèdent à la Réaction.

Les anciens *Dantonistes* ou la Séquelle de Danton, véritables auteurs du 9 thermidor, et appelés à cause de cela les *Thermidoriens,* au nombre de 15 à 20 (*Tallien, Legendre, Fréron, Merlin* (de Thionville), *Fouché, Barras, Thuriot, Bourdon* (de l'Oise), *Lecointre* (de Versailles), *Dubois-Crancé,* etc.), tous du parti corrompu menacé par Robespierre, ne veulent pas plus que leurs collègues (prétend

M. Thiers) incliner au royalisme et à la contre-révolution; mais ils inclinent à la réaction; et nous les verrons bientôt proscrire ou persécuter les Montagnards et les patriotes... A eux surtout la responsabilité de l'avenir! A eux le mépris, la haine et l'exécration de la Postérité!

§ 8. — Lutte entre les Montagnards et les Thermidoriens.

Le 26 thermidor, les Montagnards (*Duhem*, ami de Billaud, *Baudot*, *Vadier*, *Taillefer*, *Gamett*) se prononcent contre l'Aristocratie qui lève la tête et agite les Sections, et contre le modérantisme qui l'appuie.—Mais les Thermidoriens (Bourdon, Lecointre, Merlin de Thionville, Tallien) les combattent en se démasquant :

« Il est temps, s'écrie *Merlin*, que toutes les *Factions* renoncent à se servir des marches du *trône de Robespierre*. On ne doit rien faire *à demi;* et, il faut l'avouer, dans la journée du 9, la Convention a fait beaucoup de choses à demi : si elle a laissé *des tyrans* ici, au moins ils devraient se taire ! »

Bien! Voilà les Montagnards purs qui sont des *Tyrans* pour leurs complices les Thermidoriens! Voilà le rénégat Merlin qui dit qu'on aurait dû les tuer tous avec Robespierre!

« ... *Continuateurs de Robespierre*, s'écrie aussi *Tallien*, n'espérez aucun succès! La Convention est déterminée à périr plutôt que de souffrir une *nouvelle tyrannie.* »

Et de nombreux applaudissements prouvent que les Thermidoriens et la Plaine approuvent ces menaces de l'huissier Merlin et du garçon imprimeur Tallien. Ainsi, l'on voit les Montagnards en masse traités maintenant de *tyrans* comme Robespierre, de *complices et de continuateurs* de Robespierre, par les apostats Tallien et Merlin!... C'est malheureux pour la République; mais n'est-ce pas bien fait pour les imbéciles et les lâches qui ont aidé ces voleurs à tuer Robespierre?

« Pour moi, continue l'hypocrite et le septembriseur *Tallien*, je fais un aveu sincère; j'aime mieux voir aujourd'hui en liberté 20 *Aristocrates* qu'on reprendra demain que de voir *un patriote* rester dans les fers. Eh quoi! la République, avec ses 1,200,000 citoyens armés,

aurait peur de *quelques Aristocrates!* Non, elle est trop grande; elle saura partout découvrir et frapper ses ennemis. »

Vous devinez les applaudissements de la Plaine! Et vous pouvez deviner aussi que l'infâme *Tallien* entend qu'on élargira les Aristocrates pour emprisonner les patriotes!

§ 9. — Épuration forcée des Jacobins.

Les *Jacobins*, dont la salle a été violemment fermée dans la nuit du 9 au 10 thermidor, n'obtiennent l'autorisation de se réunir qu'à la condition de *s'épurer* en excluant tous ceux qui se seraient rendus à la Commune pour combattre la Convention. Quatre des membres les plus anciens ont été chargés de faire cette épuration; mais, après quelques jours, la Société se retrouve composée comme auparavant, et remplie d'hommes qui regrettent Robespierre, Saint-Just, etc., comme des *martyrs* de la liberté et des *victimes* de la contre-révolution. — Aussi, les Jacobins partagent les calomnies et les haines dirigées contre la mémoire de Robespierre; on les appelle *queue de Robespierre* ou *Terroristes*, ainsi que les partisans du système renversé; et ces noms de *Jacobins* et de *Terroristes* vont devenir des titres de persécution et de proscription.

§ 10. — Destitution du Peuple.

Les Thermidoriens réduisent le nombre des Comités révolutionnaires à 12 pour Paris au lieu de 48, en réduisant aussi leurs pouvoirs et en les renouvelant par quart chaque mois. —Les assemblées de Sections n'auront plus lieu que tous les décadis, et les citoyens ne recevront plus 40 sous par séance: c'est une véritable *destitution du Peuple*.

Toutes les Municipalités, tous les Comités révolutionnaires, toutes les Sociétés populaires, sont *épurés* dictatorialement, dans toute la France, par des Représentants Thermidoriens, qui excluent tous les partisans de Robespierre et les remplacent par des partisans de Thermidor. Ces Représentants Thermidoriens font même arrêter arbitrairement partout les Jaco-

bins les plus redoutables. — Le Tribunal révolutionnaire est réorganisé et composé de Juges et de Jurés anti-Robespierristes.—En un mot, le Parti Thermidorien, s'appuyant sur les Girondins et les Royalistes, organise partout le pouvoir pour en être maître et pour affaiblir la puissance populaire.

§ 11. — Liberté de la Presse perfidement rétablie.

Le Gouvernement révolutionnaire a, pour ainsi dire, supprimé de fait la *liberté de la presse* en poursuivant comme Suspects ou ennemis tous les écrivains qui auraient osé attaquer la Révolution et la Dictature révolutionnaire.—Aujourd'hui, les Aristocrates, les contre-révolutionnaires, les Girondins et les Thermidoriens, demandent la *liberté de la presse* afin d'attaquer la mémoire de Robespierre, les révolutionnaires et la Révolution.

Les Montagnards veulent en vain s'y opposer : *Fréron* et *Tallien,* deux des principaux Thermidoriens, associés pour publier un journal, l'*Orateur du Peuple,* font décréter cette liberté dans leur intérêt personnel, au risque d'enflammer toutes les passions et d'allumer la guerre civile.—Et les *Journaux* Royalistes, Girondins, Dantonistes ou Thermidoriens, reparaissent en foule, avec une foule de *brochures,* pour attaquer, insulter, calomnier *la Révolution* en la personne de Robespierre, et menacer les Jacobins et tout le parti populaire.

§ 12. — Les révolutionnaires se réfugient au Club électoral.

Tous les révolutionnaires *destitués* par suite de l'épuration thermidorienne, sentant la nécessité de se soutenir mutuellement, se réunissent principalement dans le *Club électoral,* qui siége toujours à l'Evêché, et qui devient ainsi très-nombreux : c'est là le nouveau camp du parti populaire.

§ 13. — Parti thermidorien. — Jeunesse dorée.

Nous avons déjà dit que tous les partisans du 9 thermidor (Girondins, Aristocrates, contre-révolutionnaires) se réunis-

sent maintenant dans les Sections, où le Peuple paraît moins et où ils parviennent à avoir la majorité.—La *Jeunesse* de ces trois classes, c'est-à-dire la jeunesse riche, qu'on appellera bientôt la *Jeunesse dorée,* bien mise, élégante, maîtresse de son temps, influente par sa fortune et son éducation, brave quoique fuyant la réquisition militaire, ardente, enthousiaste, excitée par les femmes de l'Aristocratie et de la Bourgeoisie, échauffée et dirigée par le journal de Tallien et de Fréron, forme l'*Armée contre-révolutionnaire des Thermidoriens,* et se réunit habituellement au *Palais-Royal.*

§ 14. — Réaction contre-révolutionnaire.

Les Thermidoriens, affectant de tenir un *juste-milieu* entre les contre-révolutionnaires et les Jacobins, conservent le Gouvernement révolutionnaire pour plaire à ceux-ci, et abolissent le régime de la Terreur pour plaire à ceux-là, en inclinant secrètement de leur côté.—Mais on devine combien de mécontents ont dû naturellement faire parmi les Aristocrates de toute espèce le régime de la Terreur, le Gouvernement révolutionnaire même, le maximum, les réquisitions, les assignats, la cessation du commerce intérieur, la ruine de beaucoup de villes maritimes, industrielles, commerçantes! — On devine la violence de tous ces mécontents contre le régime révolutionnaire, leurs cris, leurs exigeances! — On devine les espérances des royalistes, des émigrés, des prêtres!—Et l'on devine aussi l'inquiétude et l'irritation des Jacobins!

Les contre-révolutionnaires veulent tout changer, tandis que les Jacobins veulent tout conserver, pendant quelque temps encore, et non pas indéfiniment, comme l'affirme à tort M. Thiers; car personne ne peut vouloir et ne veut indéfiniment la Terreur.

La lutte et la guerre civile, comprimées et prévenues jusqu'au 9 thermidor, vont donc recommencer avec fureur.

§ 15. — Les Thermidoriens attaquent les anciens Comités.

Bientôt, les anciens Comités eux-mêmes, surtout ceux de

Salut public et de Sûreté générale, sont attaqués dans la Convention.

« Quoiqu'ils aient contribué à renverser Robespierre, dit M. Thiers, on affirme qu'ils ne se sont brouillés avec lui que par *ambition* et pour le *partage de la tyrannie*, mais qu'au fond ils avaient les *mêmes principes* et qu'ils veulent aujourd'hui *continuer* à leur profit le même système. »

Le 12 fructidor (29 août), le Thermidorien *Lecointre,* qui a eu la lâcheté de flatter encore Robespierre le 8 thermidor, en demandant l'impression de son discours (p. 79), dénonce trois membres du Comité de Salut public, *Billaud, Collot, Barrère,* et quatre membres du Comité de Sûreté générale, *David, Vadier, Amar, Vouland,* comme COMPLICES ET CONTINUATEURS de Robespierre.... C'est un malheur pour le Peuple, parce que c'est le signal d'une sanglante réaction; mais c'est une juste punition pour tous les ennemis de Robespierre. — Il présente contre eux 26 chefs d'accusation : il les accuse d'avoir exécuté le système de la Terreur; d'avoir signé des actes de proscription; d'avoir fortement contribué à la mort de Danton; d'avoir défendu la loi du 22 prairial; de n'avoir pas dénoncé la retraite de Robespierre.....

« Tous les reproches qu'on leur fait, s'écrie le Montagnard *Goujon* envoyé depuis longtemps aux armées, portent sur la *Convention elle-même.* Oui, c'est la *Convention* qu'on accuse; c'est au *Peuple français* qu'on fait le procès, puisqu'ils *ont souffert* l'une et l'autre *la tyrannie de* L'INFAME *Robespierre.* »

Quel chaos, quelle confusion d'idées contradictoires! Sans doute les Thermidoriens sont des misérables d'attaquer Billaud et autres, parce que c'est attaquer la Convention et le Peuple, qui sont innocents : autrement, ces misérables Lecointre, Legendre, Tallien, Fouché, etc., seraient *plus coupables,* puisqu'ils ont non-seulement souffert mais loué et encensé Robespierre : mais aussi comment les Comités, la Convention, les Thermidoriens et le Peuple, seraient-ils inattaquables si Robespierre avait été un *tyran* et un *infâme* dont ils auraient lâchement souffert et appuyé la tyrannie? Et si les Comités, la Convention, les Thermidoriens et le Peuple, sont

irréprochables, comment Goujon peut-il appeler Robespierre un *infâme Tyran?*

Mais nous nous rappelons que le Comité de Salut public accordait à Robespierre le sacrifice de toute la *Séquelle Dantoniste* (p. 68); les Thermidoriens, qui ne peuvent l'ignorer, veulent donc se *venger* à tout prix des Comités.

« Nous défions Lecointre de prouver ses accusations, répond *Billaud*. Depuis la *chute du Tyran,* nous sommes en butte aux attaques de tous les *intrigants,* et nous déclarons que la vie n'a aucun prix pour nous s'ils doivent l'emporter.... *Depuis longtemps nous méditions le* 9 *Thermidor*... C'est nous qui les premiers avons dénoncé Robespierre.... Si la mort de Danton est un crime, *je suis le premier coupable:* mais Danton était *complice de Robespierre;* il était le point de ralliement de tous les *contre-révolutionnaires;* et s'il avait vécu, la liberté aurait été perdue.... Depuis quelque temps, nous voyons s'agiter de nouveau les *intrigants,* les *voleurs*.... »

Quel galimathias encore de la part de Billaud! Quoi, il appelle Robespierre un *tyran* dont il méditait la mort depuis longtemps, et il prétend que Danton, autour duquel se ralliaient tous les contre-révolutionnaires, était le *complice de Robespierre,* en sorte que, suivant lui, Robespierre aurait favorisé les *contre-révolutionnaires!* Et pour renverser Robespierre, complice de Danton, il s'est ligué avec ceux qu'il appelle la *Séquelle de Danton,* avec les *intrigants* et les *voleurs,* qui servent de point de ralliement aux *contre-révolutionnaires!* Est-il possible d'être plus aveugle, plus imprévoyant, plus insensé, plus coupable envers la Révolution?

Plusieurs Montagnards, *Duhem, Cambon, Vadier*, crient que les accusations de Lecointre sont inspirées par les *voleurs* et par les *aristocrates* qui veulent *déshonorer la Convention, la Nation, la Révolution.* —Et la Plaine, qui voit le danger d'une pareille discussion, se hâte de l'écarter par l'ordre du jour.

Cependant, le lendemain, les Montagnards, furieux, somment Lecointre de *prouver* ses 26 chefs d'accusation en produisant des *pièces écrites;* et la Convention ordonne que la discussion soit rouverte. — Mais *Lecointre* ne peut rapporter,

sur aucun des 26 chefs, aucune preuve écrite; et sur chacun de ces 26 chefs, lus successivement, les Montagnards lui crient: *les pièces, les pièces!* Et quand il répond qu'il n'en a pas, ils lui crient: « *Tu es un calomniateur!... A un autre chef d'accusation!... Les pièces!* »

« Mais, dit *Lecointre* à la Convention, n'avez-vous pas toujours considéré Billaud, Collot et Barrère, comme étant *d'accord avec Robespierre?* Par cela seul ne sont-ils pas les complices de sa tyrannie sur vous et sur la France? Ne sont-ils pas aussi coupables que lui envers vous et la Nation? »

Oui, c'est évident: si Robespierre était un Tyran, le *Comité* a été son complice; mais la *Convention* a été complice du Comité, et tout le parti populaire ou révolutionnaire, c'est-à-dire *l'immense majorité* de la France, a été complice de la Convention, du Comité et de Robespierre! Ou plutôt, la France, la Convention, le Comité, sont innocents!

Aussi, après une longue et violente discussion, la Convention déclare l'accusation *fausse et calomnieuse,* et par conséquent les Comités *innocents.* — Mais les Comités ne peuvent être innocents que parce que Robespierre n'était *pas un Tyran!* Robespierre est donc une *victime* de Billaud et consorts, du Comité, des Thermidoriens et de la Convention! Tous ses ennemis sont donc des *assassins* aux yeux du Peuple et de l'Histoire! Et la paix est impossible entre les Jacobins amis de Robespierre et les Thermidoriens qui l'ont assassiné. Aussi, chaque jour peut ramener la guerre.

§ 16. — Nouvelle composition des Comités.

Billaud et *Collot* donnent leur *démission* de membres du Comité, c'est-à-dire livrent leurs postes à l'ennemi, après avoir tué leur Général; *Barrère* sort du Comité par la voie du sort; *Tallien* se démet aussi; et tous quatre sont remplacés par *Delmas, Merlin de Douay, Cochon* et *Fourcroy.* Le Comité de Salut public contient 9 membres nouveaux et seulement 3 anciens, *Carnot, Prieur* et *Robert.*

Vadier, Vouland, Elie-Lacoste, Moïse-Bayle, sortent

du Comité de Sûreté générale, quitté déjà par *David, Jagot* et *Laviconterie*. — Ces sept membres sont remplacés par *Bourdon* de l'Oise, *Colombelle, Méaulle, Clauzel, Mathieu, Mon-Mayau, Lesage-Senault.*

Ainsi, tous ces jaloux, ces envieux, ces ambitieux qui ont tué Robespierre pour dominer seuls dans les Comités, les voilà chassés de ces Comités! Les voilà déjà punis!

§ 17. — **Explosion de la poudrière de Grenelle.**

Tout Paris est soudainement épouvanté d'un effroyable bruit: c'est l'explosion de la *poudrière de Grenelle*, qui prive la République d'une immense quantité de poudre fabriquée ou préparée. Quelle en est la cause, quels en sont les auteurs? Le Peuple crie à la conspiration et accuse les Aristocrates; ceux-ci et les Thermidoriens accusent les Jacobins; et cette explosion augmente l'irritation des partis. — Un autre événement l'augmente bien plus encore.

§ 18. — **Fausse tentative d'assassinat sur Tallien.**

Le 24 fructidor (10 septembre), les amis de Tallien racontent que, la veille au soir, quand il rentrait chez lui, un inconnu, enveloppé d'une grande redingote, a tiré sur lui, à bout portant, un *coup de pistolet* qui l'a blessé à l'épaule. Mais personne n'ayant été témoin, il faut l'en croire sur parole. — *Legendre* et *Merlin* de Thionville s'élancent à la tribune, affirment que Tallien a été assassiné, font tous leurs efforts pour exciter l'intérêt en sa faveur, et soutiennent que ce sont les *Jacobins* qui l'ont fait assassiner et qu'eux seuls peuvent l'avoir fait parce que, quoiqu'il n'ait pas abandonné la cause de la Révolution, ils l'accusent d'avoir passé à l'ennemi, aux Aristocrates ou aux Modérés.

Il n'est ni prouvé ni probable qu'un Jacobin ait voulu l'assassiner parce que, quelqu'odieux que doive être Tallien aux patriotes, il n'est point un personnage assez puissant pour que sa mort soit utile.

C'est surtout une calomnie vis-à-vis les Jacobins en masse. — S'il y a vraiment un assassin, ce peut bien être un Aristocrate, ou un Girondin, ou un patriote, dont il a fait périr un parent ou un ami soit à Bordeaux, soit à Paris au 2 septembre ou depuis le 9 thermidor. — Les Jacobins soutiennent même qu'il s'est fait tirer un coup de pistolet et s'est fait faire une légère écorchure pour se rendre plus intéressant et pour avoir un prétexte de les accuser et de les dissoudre. Nous avons vu nous-même le chirurgien envoyé par les Jacobins pour le visiter, et ce chirurgien nous a affirmé qu'il n'avait aucune blessure.—Le renégat *Merlin* n'en montre que plus de violence à demander leur dissolution, sachant bien que tous les Girondins, tous les Aristocrates et tous les Contre-révolutionnaires, se réuniront aux Thermidoriens contre les Jacobins, et qu'il suffira d'un prétexte pour les perdre... Il va jusqu'à les accuser de conspirer contre la Convention... Et la Convention ordonne que le Comité de Salut public lui fera un rapport sur cette question et sur l'état général de la République.... Ce rapport, confié à *Robert-Lindet,* doit être présenté le 20 septembre (ou 4me Sans-culotide de l'an 2).

§ 19. — Violences de la Jeunesse dorée contre les Jacobins.

Nous avons dit que la *Jeunesse dorée,* qu'on appelle aussi les *Muscadins* (parce qu'elle porte du musc ou parce que, comme les escamoteurs de muscade, elle porte de hautes cravates qui couvrent le menton), se réunit habituellement au Palais-Royal, sous la protection des Thermidoriens et sous la direction de *Fréron* et *Tallien.* Souvent elle part de là pour aller troubler les Séances des Jacobins réunis rue Saint-Honoré. — Deux jours avant le rapport de Robert-Lindet, une rixe s'engage entre quelques Jacobins et le rassemblement du Palais-Royal. *Vive la Convention! A bas les Jacobins! A bas la queue de Robespierre!* disent les uns... *A bas les Aristocrates et les Muscadins! Vive la Convention et les Jacobins!* disent les autres... Les Jacobins,

peu nombreux, sont maltraités ; et le combat pourrait devenir plus sérieux, si la Garde ne dispersait l'attroupement.

§ 20. — Rapport de Robert-Lindet sur le passé et le présent.

Après avoir montré les progrès de la puissance de Robespierre jusqu'au 9 thermidor, *Robert-Lindet* (au nom des trois Comités) signale les deux Partis en présence.

« Des esprits inquiets, dit-il, s'imaginent que le Gouvernement va *manquer d'énergie*... Ces craintes sont chimériques : dans vos mains, le Gouvernement *conservera toute sa force*. Les patriotes, les fonctionnaires publics, peuvent-ils craindre que *les services* qu'ils ont rendus s'effacent de la mémoire ?... Ils ne doivent pas craindre que la France les abandonne aux *ressentiments et aux vengeances*. »

Mais qui a rendu plus de services que Robespierre, Couthon, Saint-Just, etc., qu'on a tués, et que ces Jacobins qu'on veut tuer ou proscrire ! ! !

« Quant à l'autre parti, continue le Rapporteur, *rendez la liberté* à ceux que des haines, des passions, l'erreur des fonctionnaires publics, et *la fureur des derniers conspirateurs* (Robespierre, Saint-Just, etc.), ont fait précipiter en masse dans les maisons d'arrêt... Les arts ont été *persécutés ;* protégez-les ! »

Mais n'est-ce pas infâme de la part de *Robert-Lindet* de représenter Robespierre comme un *conspirateur,* et d'attribuer à sa *fureur* l'incarcération en masse des Suspects, quand c'est la Convention qui a décrété toutes les lois contre les Suspects ; quand lui-même a tout approuvé comme Député et comme membre du Comité de Salut public ; quand il a signé, tout-à-l'heure, en l'absence de Robespierre, les plus effroyables boucheries, tandis que Robespierre a été étranger aux innombrables arrestations et exécutions des 47 derniers jours, et tandis que Saint-Just a été presque toujours aux armées ? N'est-ce pas infâme aussi de dire qu'on a *persécuté les arts*, quand tous les arts utiles à la défense ont été appelés, honorés, encouragés ? Si le chimiste *Lavoisier* a péri, c'est parce que tout le Comité et ce Robert-Lindet lui-même l'ont voulu comme nécessaire, sur le rapport du chimiste *Fourcroy,* actuellement membre du Comité de Salut public !

Oui, il est désolant de voir un homme comme Robert-Lindet, qu'on dit honnête et patriote, mais qui n'est qu'une *Spécialité* administrative, qu'un *Ministre*, qu'un *Commis*, et nullement un homme d'Etat (p. 86), montrer tant de faiblesse et d'inhabileté politique, se laisser tromper et égarer, et répéter ainsi de funestes calomnies contre les hommes et la cause dont il est réellement l'ami !...

« Rendons la paix aux grandes villes maritimes et manufacturières !... Révoquons les lois destructives du commerce !... Surtout efforçons-nous de ramener parmi nous *l'union et la confiance !* Cessons de nous reprocher nos malheurs et nos fautes ! Avons-nous jamais été, avons-nous pu être ce que nous aurions voulu être en effet ? Nous avons *tous* été lancés dans la même carrière : les uns ont combattu avec courage, avec réflexion ; les autres se sont précipités, dans leur bouillante ardeur, contre tous les obstacles qu'ils voulaient détruire et renverser. Qui voudra nous interroger, et nous demander compte de ces mouvements qu'il était impossible de prévoir et de diriger ? La Révolution est faite ; elle est l'ouvrage de tous : quels *Généraux*, quels *soldats*, n'ont jamais fait dans la guerre que ce qu'*il fallait faire*, et ont *su s'arrêter* où la raison froide et tranquille aurait désiré qu'ils s'arrêtassent ? N'étions-nous pas en *état de guerre* contre les plus nombreux et les plus redoutables ennemis ? Quelques revers n'ont-ils pas irrité notre courage, enflammé notre *colère ?* Que nous est-il arrivé qui n'arrive à tous les hommes jetés à une distance infinie du cours ordinaire de la vie ?

Bien ! mais alors comment peut-on condamner et anathématiser la mémoire de Robespierre, en qui la Révolution est personnifiée, et qui, plus qu'aucun autre, voulait amener le règne de la probité et de la vertu, en étendant sa philosophie sur tout le Genre humain et sur toutes les Générations !

Robert-Lindet, couvert d'applaudissements, présente alors une série de projets de décrets en faveur des *anciens Suspects* et du Commerce ; et, sur sa proposition, la Convention ordonne la rédaction d'une *Instruction morale* destinée à être lue publiquement tous les décadis, pour ramener l'amour du travail et des lois, et pour *éclairer le Peuple* sur les principaux événements de la Révolution,... c'est-à-dire pour le tromper en lui présentant Robespierre comme un Tyran et

les Thermidoriens comme des libérateurs. —La Convention ordonne aussi la création d'une *Ecole normale* pour former des Professeurs... Très-bien ! mais c'est la conséquence des principes larges et féconds adoptés depuis longtemps par Robespierre et les Jacobins sur l'éducation populaire (t. 3, p. 479).

Ce rapport et toutes ces propositions de Robert-Lindet et des trois Comités ont pour but de calmer et de rassurer les Jacobins. Dans le même but, on va célébrer, demain 21 septembre, 2e anniversaire de la proclamation de la République, une fête ordonnée par la Convention longtemps avant le 9 thermidor, en l'honneur des idées révolutionnaires : la célébration de cette fête va vous étonner.

§ 21. — Marat est transporté au Panthéon.

C'est la translation des restes de Marat au Panthéon et l'expulsion de ceux de Mirabeau... Quoi, aujourd'hui ! après le 9 thermidor ! quand Robespierre est proscrit ! quand les Jacobins vont l'être !... Quelle anomalie ! quel anachronisme ! quel contre-sens ! Aussi, nous verrons bientôt la Réaction Thermidorienne et Royaliste arracher Marat du Panthéon.

§ 22. — Opérations militaires ; Conquêtes.

Le 9 thermidor a entraîné l'inaction des armées du nord, et cette inaction aurait *pu nuire* à nos succès (dit M. Thiers) si l'ennemi avait su mettre le temps à profit. C'est un grand mal auquel les Thermidoriens exposaient le pays ! Heureusement les Coalisés sont divisés et timides ; et les trois places encore occupées par eux, *Valenciennes, Condé, Le Quesnoy*, se rendent en août et en septembre.

Pichegru se trouve alors avec 70,000 hommes près d'Anvers, et Jourdan avec 116,000 sur la Meuse. Tous deux se mettent en mouvement, vers le commencement de septembre, pour passer la Meuse et chasser l'ennemi au-delà du Rhin... Et sans parler de beaucoup de glorieux combats et de beaucoup

de places prises, *Venloo, Maestricht*, etc., nous arrivons au Rhin avec *Jourdan* et *Pichegru,* vers le milieu d'octobre.

Les Autrichiens et les Prussiens, qui se trouvent plus haut, du côté des Vosges, sont aussi forcés de repasser la frontière; et la Coalition ne possède plus sur la rive gauche du fleuve que *Luxembourg* et *Mayence*, qui sont aussitôt bloqués.

Sur la frontière des Alpes, le 9 thermidor a suspendu l'exécution d'un plan d'invasion en Italie, que *Bonaparte* avait remis à Robespierre jeune, et que le Comité de Salut public avait adopté.

« *Bonaparte* est même accusé, dit M. Thiers, d'être COMPLICE *des Robespierre* à cause de la confiance que ses talents et ses projets ont inspirée au plus jeune des deux frères. »

Cependant, les Autrichiens et les Piémontais sont repoussés avec perte par *Bonaparte*, lorsqu'ils veulent reprendre Gênes.

Quant aux Pyrénées, les Espagnols sont toujours repoussés; l'Espagne est même envahie.

Et tous ces succès militaires sont incontestablement le résultat des principes et des systèmes adoptés par *Robespierre, Saint-Just,* et l'ancien Comité de Salut public.

§ 23. — Vendée et Bretagne.

Nous avons vu Robespierre et le Comité de Salut public étouffer la dangereuse guerre de la Vendée. Mais le 9 thermidor ne peut manquer de ranimer l'espérance des Vendéens et des Chouans... Aussi, la guerre civile continue sous les ordres de *Charrette, Stofflet*, *Sapineau*, qui, réunis à Jalais, se confirment réciproquement leurs commandements, et reconnaissent l'autorité et la direction d'un *Conseil supérieur*. Mais ce n'est plus qu'une guerre de dévastation locale, les colonnes républicaines, retranchées dans 14 camps, se bornant à brûler les bois et les villages, et les Vendéens se bornant à égorger tous les Républicains qu'ils peuvent surprendre et enlever.

En Bretagne, M. de *Scépeaux* commande une petite armée sur la rive droite de la Loire.... Mais les Chouans, répandus partout par bandes de 30 à 50, commettent toutes sortes de brigandages, d'incendies, de vols et d'assassinats, qui terrifient et désespèrent les habitants républicains. — M. *de Puysaie*, que nous avons vu commander l'avant-garde de l'insurrection Girondine à Caen (t. 3, p. 433), commande tous ces Chouans, se concerte avec les Prêtres et les Seigneurs, organise un *Comité central*, qu'il préside en qualité de Général en chef, prépare une *insurrection générale* qui formera quatre grandes Divisions, et se dispose à appeler les Anglais et l'un des Princes français.

§ 24. — Reprise des Conspirations des Bourbons.

Monsieur, devenu RÉGENT, a sa Cour à Vérone, en Italie. Le *Prince de Condé* commande, vis-à-vis Strasbourg, tous les Emigrés qui veulent se battre. Le *Comte d'Artois* est revenu à Arnheim, en Hollande, au quartier-général anglais du Duc d'York, après avoir parcouru l'Europe.

L'Impératrice de Russie lui a fait une magnifique réception à Saint-Pétersbourg, lui a donné une *épée*, une frégate, un million et le *Comte de Vauban*, en lui promettant d'autres secours s'il descendait en Vendée : mais il n'a pas voulu tenter la descente.

L'Autriche, la Prusse et l'Angleterre, ayant refusé de reconnaître le Régent, les Bourbons sont bien convaincus maintenant que la Coalition ne travaille pas pour eux, mais pour elle, qu'elle veut *démembrer* la France si elle est victorieuse, et reconnaître la République si elle est vaincue. — Mécontents des Coalisés et surtout de Pitt, qu'ils appellent le *perfide Anglais*, divisés entre eux, sans accord et sans discipline, les trois Princes français et les Emigrés n'ont plus d'espoir que dans la guerre civile et la contre-révolution : mais le 9 thermidor ranime leurs espérances; et leurs correspondances, leurs intrigues et leurs conspirations, suspen-

dues par la Terreur, recommencent avec plus d'activité. Grand service rendu par les Thermidoriens à la Patrie!

Le Comte *d'Entraigues*, pour le Régent, choisit trois agents de conspiration et de restauration, *Lemaître*, ancien avocat, *Laville-Heurnois*, ancien maître des requêtes, et l'abbé *Brothier*, trois intrigants, qui exagèrent continuellement leur importance et qui garantissent la contre-révolution. — On les charge surtout de rallumer la Vendée en correspondant avec *Charette*, pour qui le Régent envoie une lettre, écrite de sa main, dans laquelle il le nomme *Lieutenant-Général* et le qualifie *second fondateur de la Monarchie.*

Et tous ces projets de guerre civile, de conspirations et de restauration, sont une conséquenee du 9 thermidor!

§ 25. — Résistance des Jacobins.

Partout les *Jacobins*, insultés, calomniés, menacés, destitués et même arrêtés, se concertent pour résister à la réaction. Ceux de Dijon, de Lyon, de Marseille, de Toulouse, correspondent le plus activement avec ceux de Paris, et montrent le plus d'énergie.

Nous savons que ceux de Paris ont été épurés. Les plus dévoués à Robespierre n'y sont plus; ce sont plutôt les partisans de Billaud et Collot qui s'y trouvent aujourd'hui : on n'y voit plus que quelques Députés, Billaud, Collot, Carrier, qui gardent le silence... Ils rédigent enfin une *adresse* à toutes les Sociétés affiliées, afin d'éclairer l'opinion publique.

« On cherche, disent-ils, à détruire notre *union fraternelle;* on cherche à rompre un faisceau redoutable aux ennemis de *l'Egalité* et de la liberté ; on nous accuse, on nous poursuit par les plus noires *calomnies.* l'Aristocratie et le Modérantisme lèvent une tète audacieuse. La *réaction* funeste, occasionnée par la *chute des Triumvirs*, se perpétue; et du sein des orages formés par tous les ennemis du Peuple est sortie une *Faction nouvelle* qui tend à la dissolution de toutes les Sociétés populaires. Elle tourmente et cherche à soulever l'opinion publique contre nous; elle pousse l'audace jusqu'à nous représenter comme une *Puissance rivale* de la Représentation nationale, nous qui *combattons et nous unissons toujours avec elle* dans tous

les dangers de la Patrie. Elle nous accuse d'être les *Continuateurs de Robespierre*, et nous n'avons sur nos registres que les noms de ceux qui, dans la nuit du 9 au 10 thermidor, ont occupé le poste que leur assignait le danger de la Patrie. Mais nous répondrons à ces vils calomniateurs en les combattant sans cesse ; nous leur répondrons par la pureté de nos principes et de nos actions, et par un dévouement inébranlable à la cause du Peuple qu'ils ont *trahie*, à la Représentation nationale qu'ils veulent *déshonorer*, et à *l'Egalité* qu'ils détestent.»

Bien ! Cependant, n'est-ce pas une faiblesse, presque une lâcheté, une grande faute, de paraître attaquer les *Triumvirs* qu'ils regrettent, de repousser comme une calomnie l'accusation d'être les *Continuateurs de Robespierre* qu'ils admirent, et de se vanter d'avoir abandonné Robespierre dans la nuit du 9 qu'ils regardent comme une nuit fatale? Cette concession, ce mensonge, cette ruse timide, ne doivent-ils pas les déconsidérer et les perdre au lieu de les sauver?

§ 26.—Corruption ; Luxe ; madame Tallien ; madame Beauharnais.

Nous avons parlé de la *Jeunesse dorée* (p. 149), qui se place en face des Jacobins pour les combattre, et qui, à la simplicité des mœurs populaires, substitue l'élégance et le luxe des mœurs aristocratiques, portant les *cheveux tressés* et attachés avec un *peigne* derrière la tête, de *hautes cravates*, des habits fins, des collets *verts ou noirs* comme les Chouans, et des *crêpes au bras* comme fils de victimes révolutionnaires... Les jeunes et jolies femmes de l'Aristocratie et de la Bourgeoisie, avides de plaisirs et comprimées pendant la Terreur, se liguent avec la Jeunesse dorée, et la poussent à ramener *la mode*, à rouvrir les *salons*, les *festins*, le *jeu*, les *bals*, les *concerts* et les *spectacles*... Elles font revivre la fureur de la toilette, de la coquetterie, de la galanterie, et empruntent à la Grèce et à Rome leurs costumes les plus élégants et les plus voluptueux... C'est au *concert* du théâtre Feydeau que se réunit toute l'Aristocratie thermidorienne, pour entendre la voix de *Garrat*, pour applaudir les femmes à la mode, et pour échauffer la Jeunesse dorée.

« *Madame Tallien*, dit M. Thiers, est la *plus belle* et la plus admirée de ces femmes. Son salon est le *plus brillant* et le plus fréquenté. »

C'est sans doute un grand mérite auprès des historiens qui comptent l'Aristocratie pour tout et le Peuple pour rien !

Ainsi, voilà le renégat de la cause populaire, le garçon imprimeur Tallien accusé d'avoir volé et massacré à Paris et à Bordeaux, qui a tué Robespierre pour sauver sa tête, le voilà qui maintenant a pour maîtresse puis pour épouse *la Cabarus,* la plus jolie femme et la plus élégante, les salons les plus brillants, et la société la plus nombreuse !

« Elle *veut donner* à son mari le rôle de *pacificateur*, de *réparateur des maux* de la Révolution. »

Quelle entreprise pour une femme de dix-neuf ans ! C'est donc une nouvelle madame Rolland ! Mais où est son génie, où sont ses titres pour s'immiscer dans le Gouvernement, pour tenter une révolution, pour prendre ou donner un si grand rôle? N'est-ce pas tout simplement une femme aristocrate, qui ne s'intéresse qu'à l'Aristocratie, et qui sacrifierait le Peuple aux contre-révolutionnaires.

C'est une femme de plaisirs, dévorant des millions ; une jeune femme galante, commune à beaucoup d'illégitimes maris ; maîtresse éhontée de Tallien avant d'avoir divorcé avec M. *de Fontenay*, émigré ; traitée avec le dernier mépris, à la tribune, aux Jacobins, dans toutes les Sociétés populaires, dans les journaux, partout ; appelée *la Cabarus* comme une prostituée ; qui quittera Tallien pour être la *maîtresse d'Ouvrard* et de beaucoup d'autres assez riches pour lui sacrifier des millions ; et que l'aveugle Fortune fera *Princesse de Chimay* (en 1805) pour récompense des scandales de sa vie et de ses corruptions contre-révolutionnaires... Et M. Thiers présente cette femme comme un Génie réformateur !

« Elle attire dans sa maison tous les Thermidoriens, et cherche à les *gagner* en les *flattant*, en leur faisant espérer la reconnaissance publique (de l'Aristocratie), *l'oubli du passé* dont plusieurs (Tallien, Fouché, Merlin, etc.) ont besoin, et *le Pouvoir.* »

C'est-à-dire que la jolie Cabarus est un agent de séduc-

tion et de corruption très-bien choisi par les Aristocrates pour gagner les débauchés et ambitieux Thermidoriens.

« Elle s'entoure de femmes aimables qui contribuent à ce *plan d'une séduction si pardonnable.* »

Pardonnable, la séduction dont la conséquence sera de longues et sanglantes calamités pour le Peuple ! ! !...

« Parmi ces femmes brille la veuve du Général *Beauharnais,* jeune créole attrayante, non par sa beauté, mais par sa grâce extrême (qui deviendra Impératrice des Français). Dans ces réunions, on attire, on caresse les Députés *Thermidoriens ;* on les fait asseoir à côté d'hommes qu'ils ont poursuivis naguère comme *aristocrates, spéculateurs enrichis, dilapidateurs de la fortune publique...* Beaucoup d'entre eux, *dépourvus de moyens,* perdent leur dignité avec leur rudesse ; d'autres, qui par leur *esprit* savent conserver leur rang, ne sont cependant pas à l'abri d'une *flatterie délicate.* Tel membre d'un Comité, *sollicité adroitement dans un dîner,* accorde un *service* ou laisse influencer son *vote.* »

Quelle corruption ! quelle démoralisation, après tant de sacrifices pour établir le règne de la probité, de la morale, de la vertu, de la fidélité à remplir ses devoirs de mandataires du Peuple ! Et l'historien ne flétrit pas cette funeste corruption ! Et c'est pour arriver là que le Peuple a versé son sang ! Et ce sont ces hommes qui ont assassiné Robespierre !

« La Révolution ramenée, et c'est sans doute un *bonheur,* de ce terme extrême de *fanatisme* et de *grossièreté,* s'avance néanmoins d'une manière *trop rapide* vers l'*oubli des mœurs,* des *principes,* et on peut presque dire des *sentiments républicains.* »

Voilà le service rendu à la morale publique par les Thermidoriens en assassinant l'homme qui ne voulait ni le fanatisme, ni la grossièreté, ni la démoralisation, mais l'honnêteté, la vertu, le bonheur de tous, et que le Peuple vénérait parce que c'est le Peuple surtout qui veut la morale avec le travail, l'ordre avec la justice, les arts avec l'égalité.

§ 27. — Nouvelle attaque contre Billaud, etc.

Les deux partis se harcèlent partout où ils se rencontrent, au Palais-Royal, aux Tuileries, autour de la Convention, dans

ses tribunes, et surtout dans les Assemblées de Sections tous les décadis... Là, les Aristocrates et les Thermidoriens demandent la lecture du Rapport de Robert-Lindet (p. 156), et les révolutionnaires celle de l'Adresse des Jacobins à toutes les Sociétés populaires. On crie, on se dispute, on se menace, on se bat.

Les Thermidoriens ne manquent pas de se plaindre de ces violences à la Convention, et de les attribuer, soit aux anciens Comités révolutionnaires abolis, soit aux Jacobins... Leurs plaintes et leurs cris redoublent quand une Députation du *Club électoral* vient demander que l'*élection* des officiers municipaux soit rendue au Peuple, que la Commune de Paris soit complétée, et que les Sections puissent se réunir deux fois par semaine. — A la lecture de cette pétition, les Thermidoriens demandent des mesures sévères contre les membres des Comités révolutionnaires. — Mais le lâche et vindicatif *Legendre* s'écrie qu'il faut remonter plus haut; que ce sont les membres des anciens Comités de Salut public et de Sûreté générale (Billaud, Collot, Barrère, etc.) qui sont la première cause du désordre, en abusant de l'*indulgence* de l'Assemblée; et qu'il est nécessaire *de punir leur ancienne tyrannie* pour en empêcher une nouvelle. — Cependant, après un effroyable tumulte, la Convention repousse une seconde fois l'accusation. — Et c'est contre le *Club électoral* et contre les Jacobins que l'orage va retomber.

§ 28. — Affaiblissement des Jacobins.

Aussi despotes qu'aucun Gouvernement précédent, les Thermidoriens ne veulent souffrir aucune résistance à leur tyrannie, et travaillent à détruire le droit de *pétition* et les *Sociétés populaires*, surtout les Jacobins, qui leur inspirent autant de haine que jadis à Louis XVI, aux Feuillants, à Lafayette, aux Girondins et à la Coalition étrangère... D'abord, on imagine et l'on adopte une *adresse au Peuple français* pour bien établir la Dictature thermidorienne.

« Les adresses sont impuissantes, s'écrie le thermidorien *Richard* : c'est de la *vigueur* qu'il faut déployer ! »

« C'est une *exacte discipline* (c'est-à-dire l'obéissance servile) qu'il faut établir, s'écrie le féroce *modéré Bourdon* de l'Oise... Il ne faut pas qu'on puisse nous accuser d'*anarchie*... Détrompons nos ennemis ! C'est par l'*abus* des Sociétés populaires et du droit de pétition qu'ils veulent nous détruire ; c'est cet *abus* qu'il faut réprimer. »

Point de pétitions ! c'est un abus ! Voilà le langage et le prétexte de tous les Despotismes.

Pour réprimer cet abus, on décide d'abord qu'aucun *Député* ne pourra faire partie d'une Société populaire : mais, sur la réclamation des Montagnards, ce décret est aussitôt rapporté... Puis, sur la proposition de *Dubois-Crancé*, on décide que les Jacobins de Paris seront *épurés* de nouveau par la Convention.

Les réclamations des Jacobins qui se plaignent que la Convention veut faire contre eux ce que Louis XVI n'aurait pas osé faire, et une nouvelle séance du *Club électoral* (réuni dans une des salles du Musée), dans laquelle on a reconnu que les pouvoirs de la Convention étaient expirés puisqu'elle n'a été élue que pour juger Louis XVI et faire une Constitution, irritent la colère Thermidorienne. — Le 16 octobre, le Comité propose un décret qui défend *toute affiliation, toute fédération, toute correspondance en nom collectif* entre les Sociétés populaires, et toute *pétition ou adresse en nom collectif*. — Les Montagnards combattent ce projet et en demandent l'ajournement.

« Citoyens, répond le cynique *Merlin* de Thionville, quand il fut question d'établir la République, vous l'avez décrétée sans ajournement : aujourd'hui, il s'agit en quelque sorte de l'*établir une seconde fois*, en *la sauvant des Sociétés populaires coalisées contre elle*...

Quel infâme mensonge !

« Citoyens, il ne faut pas craindre d'aborder CETTE CAVERNE malgré *le sang et les cadavres* qui en obstruent l'entrée. Osez y pénétrer ! osez en chasser les *fripons* et les *assassins* ! »

Et ce sont les *voleurs*, les *débauchés* et les *assassins*,

qui traitent ainsi la Société qui compte beaucoup de membres illustres, qui a toujours prêché la morale, qui a toujours uni l'humanité à l'énergie, et qui, suivant un décret de la Convention elle-même, a toujours *bien mérité de la Patrie!* (p. 15) — Mais les Thermidoriens l'emportent; le Décret est rendu; et les Jacobins ont la bonhomie de ne pas s'inquiéter, parce qu'ils pourront toujours correspondre par des circulaires rédigées d'une certaine manière.

§ 29. — Réaction en finances, etc.

Les mesures financières du Gouvernement révolutionnaire (*maximum, réquisitions, assignats,* etc.,) excitent autant de plaintes et de cris que les emprisonnements et les supplices.

« Les Thermidoriens, dit M. Thiers, ***fort ignorants*** en économie politique, s'attachent à censurer d'une manière ***amère et outrageante*** tout ce qui s'est fait en ce genre... Ils dirigent, et Tallien surtout, les ***plus sottes et les plus injustes*** attaques contre Cambon, Robert-Lindet, et leurs opérations. »

Et voilà cependant le héros thermidorien!

« Ah, tu m'attaques, s'écrie *Cambon* en s'élançant à la tribune et en s'adressant à Tallien; tu veux jeter des nuages sur ma probité! Hé bien, je vais te prouver que tu es un VOLEUR et un ASSASSIN. Tu n'as ***pas rendu tes comptes*** de Secrétaire de la Commune, et j'en ai la preuve au Comité des finances; tu as ordonnancé une dépense de 1,500,000 fr. pour un objet qui te ***couvrira de honte.*** Tu n'as pas rendu tes comptes de ta ***mission à Bordeaux,*** et j'ai encore la preuve de tout cela au Comité. Tu resteras à jamais ***suspect de complicité*** dans les crimes de Septembre; et je vais te prouver, par tes propres paroles, cette complicité qui devrait à ***jamais te condamner au silence.*** »

Et voilà le Caton que, suivant M. Thiers, la Déesse Cabarus à choisi pour jouer le rôle de *pacificateur* et de *réformateur!* Voilà l'honnête homme qui remplace Robespierre après l'avoir assassiné! Du reste, *Cambon* mérite bien d'être calomnié par lui, après s'être ligué avec lui, qu'il connaissait comme un voleur et un assassin, pour calomnier et tuer Robespierre! Et pourquoi ne serait-il pas attaqué comme Robespierre, puisqu'il était plus *Dictateur,* plus tyran, plus

révolutionnaire, dans son département des finances?... Mais, chaque jour, il redit aux Thermidoriens, à la tribune : « Tallien *m'accuser, moi!* VILE CANAILLE ! » — Après beaucoup de discussions, la Convention modifie les lois sur le maximum, les réquisitions, les assignats, le commerce.

§ 30. — Réaction en faveur des Girondins, des Suspects, de la Vendée.

Toutes les lois contre les adversaires de la Révolution sont modifiées par les Thermidoriens, d'accord avec la Plaine et les Aristocrates. — Les contumaces, condamnés par les Commissions révolutionnaires, et les Suspects fugitifs ou cachés, sont autorisés à rentrer chez eux; — l'administration de leurs biens est rendue aux Suspects encore détenus; — le décret contre Lyon est révoqué, et cette ville reprend son nom; — la mise hors la loi, décrétée (probablement sur la demande de Tallien) contre la Commission Girondine de Bordeaux, est rapportée; — la colonne qui devait être élevée à Caen contre le Fédéralisme est annulée par un décret; — de nouveaux Représentants et de nouveaux Généraux sont envoyés en Vendée et en Bretagne, pour les pacifier en les amnistiant.

Toujours nécessairement entraînée par l'impulsion réactionnaire, la Convention rappellera-t-elle les 73 *Députés Girondins* exclus après le 31 mai et *détenus à Brest?* — L'opinion Girondine demande leur rappel; la Plaine applaudit; les Thermidoriens, tous partisans et votants du 31 mai, sont encore embarrassés pour se donner un nouveau démenti; la Montagne, qui se voit perdue, s'oppose vivement; la question est ajournée; mais le rappel est une conséquence presque inévitable du 9 thermidor... Et le Comité de Salut public, les Billaud, Collot, Barrère, etc., les Montagnards eux-mêmes, ne l'ont pas prévu avant d'assassiner Robespierre! Oh, qu'ils ont été aveugles ou criminels! — Nous allons voir d'autres périls pour les Montagnards.

§ 31. Condamnation du Député Carrier.

Déjà nous avons vu la mise en accusation de *Fouquier-Tainville* et du Député *Lebon,* l'arrestation de trois membres du Comité de Sûreté générale, *David, Jagot* et *Lavicomterie,* et la demande d'accusation contre 7 autres membres des anciens Comités, *Billaud, Collot, Barrère, Vadier, Vouland, Amar, David* : voici maintenant *Carrier.* — 133 Nantais, envoyés à Paris, avant le 9 thermidor, par Carrier et le Comité révolutionnaire de Nantes, pour être jugés par le Tribunal révolutionnaire, n'étant arrivés et n'ayant été jugés qu'après le 9 thermidor, ont été acquittés, comme on le devine bien, et ont crié de toutes leurs forces contre les noyades, aidés et encouragés par les Thermidoriens et les Aristocrates. — On a fait paraître en leur place les membres du Comité révolutionnaire de Nantes, accusés d'avoir ordonné les noyades. Mais ceux-ci soutiennent qu'ils n'ont fait qu'obéir aux ordres du Représentant *Carrier ;* et les cris des Thermidoriens et des Aristocrates sont si violents contre lui qu'on demande enfin son jugement. — Les Montagnards s'y opposent avec chaleur, dans la crainte qu'on ne poursuive ainsi tous les Représentants en mission, puis tous les membres de la Montagne... Il est bien temps d'ouvrir les yeux et de craindre les conséquences de l'assassinat de Robespierre! — Pour les rassurer, les Thermidoriens font décréter qu'un Député ne pourra être accusé que par la Convention et qu'après trois préliminaires : 1° que les trois Comités, de Salut public, de Sûreté générale et de Législation, auront déclaré qu'il y a lieu à *examen ;* 2° qu'une Commission de 21 membres, tirés au sort, aura été d'avis de *l'accusation ;* 3° que la Convention aura entendu la *défense.* — Bientôt *Carrier*, poursuivi par les Thermidoriens, est obligé de se défendre devant la Convention. Il ne prétend pas que le Comité de Salut public lui ait ordonné les noyades; mais il dit que ce sont *les périls* de la guerre de la Vendée et la terrible impulsion du Gouvernement, de la Convention elle-même et de son terrible décret, qui sont la première cause de toutes ses rigueurs.

« *Tout le monde est coupable ici*, s'écrie-t-il un moment, *jusqu'à la sonnette du Président.* »

Il a raison : mais il est bien temps d'accuser la *sonnette* qui a empêché Robespierre de se défendre à la même tribune, quand il a lui-même poursuivi Robespierre de ses barbares outrages jusqu'à l'échafaud ! (p. 107)... Les Montagnards eux-mêmes ont la faiblesse et l'inconséquence d'abandonner *Carrier*; et les Thermidoriens (Tallien, Fréron, Barras, Fouché, aussi féroces et aussi sanguinaires que lui) l'envoient devant leur Tribunal révolutionnaire. — Inutile d'ajouter qu'être accusé dans de pareilles circonstances c'est être condamné. *Carrier* sera donc envoyé au supplice (le 16 décembre), avec les deux principaux membres du Comité révolutionnaire de Nantes, par le Tribunal Thermidorien; et sa condamnation répandra l'effroi chez tous les Représentants en mission et chez tous les Montagnards... Tant pis pour eux ! Pourquoi ont-ils assassiné Robespierre !

§ 32. — Fermeture des Jacobins.

Inutile encore de dire le triomphe, les cris, les fureurs, des écrivains aristocrates et contre-révolutionnaires contre les noyades et la Terreur !... Aussi, dans la séance des Jacobins qui suit la mise en accusation de Carrier, le Député *Crassous* signale le pressant danger qui menace les patriotes, et dénonce les projets des *Aristocrates* qui veulent déshonorer la Convention elle-même, et dont toutes les attaques sont dirigées contre la Révolution.

« On nous parle des *fusillades et des noyades*, disent d'autres orateurs; mais on ne dit pas que ces individus sur lesquels on vient s'apitoyer avaient fourni des ***secours aux brigands*** : on ne rappelle pas les ***cruautés*** commises envers nos volontaires, que l'on ***pendait à des arbres*** et que l'on ***fusillait à la file***. Si l'on demande vengeance pour les brigands, que les familles de 200,000 ***Républicains massacrés*** impitoyablement viennent donc aussi demander vengeance ! »

C'est vrai; mais il ne fallait pas laisser assassiner Robespierre, parce qu'il est tout simple que les Vendéens et les

Aristocrates appellent *justice* tout ce qu'ils faisaient contre les Républicains, et *crime* tout ce que les Républicains faisaient contre eux.

« La marche des contre-révolutionnaires est connue, dit *Billaud* (qui depuis longtemps gardait le silence) ; quand ils voulurent, sous l'Assemblée Constituante, faire le procès à la Révolution, ils appelèrent les Jacobins des ***désorganisateurs*** et les fusillèrent au Champ-de-Mars ; après le 2 Septembre, lorsque ils voulurent empêcher l'établissement de la République, ils les appelèrent des ***buveurs de sang:*** aujourd'hui, ils recommencent les mêmes machinations. »

Et ce *Billaud* lui-même a usé de la même rouerie en appelant Robespierre un *Tyran* pour l'assassiner ! ! !

« Mais *le Lion* n'est pas mort quand il sommeille ; et à son réveil il *extermine tous ses ennemis.* »

Phrases et déclamations que tout cela ! Ni le présomptueux Billaud, ni le Peuple sans discipline, ne sont des Lions ; ou bien ce sont des Lions qui seront, les uns après les autres, la proie d'une armée de loups, parce qu'ils ont la bêtise de se laisser surprendre.

« La tranchée est ouverte, dit Billaud en terminant ; les patriotes vont se réveiller et reprendre toute leur énergie. »

Et les Jacobins se serrent autour de lui en applaudissant, et jurent de se défendre jusqu'à la mort... Qu'ils se dépêchent donc ! Mais comment n'abandonnerait-on pas Billaud, après avoir abandonné Robespierre ? Pourquoi Billaud, qui a pris sur lui toute la responsabilité de l'immolation de Robespierre, n'a-t-il rien fait ou rien empêché jusqu'aujourd'hui ? Comment cet ambitieux sans puissance pourra-t-il diriger sa barque, lorsqu'il n'a pas eu la prévoyance ou la force de l'éloigner du courant qui l'entraîne ?

Le lendemain, les Thermidoriens, qui prennent les paroles de Billaud pour une déclaration de guerre, lui demandent à la tribune l'explication du *réveil du Lion.* Il répond sans énergie, sans résolution ; et, quoique les Montagnards essaient de le soutenir, les Thermidoriens, la Plaine, et les Tribunes remplies d'Aristocrates, accueillent ses explications

avec d'insultants *éclats de rire*.... Les autres Thermidoriens sont des misérables : mais Billaud n'a que ce qu'il mérite !

« Il est temps, s'écrie le voleur *Tallien*, de répondre à ces hommes qui veulent diriger les mains du Peuple contre la Convention. Ce sont les hommes qui *ont peur* en voyant *le glaive* suspendu sur les têtes criminelles, en voyant la *lumière* portée dans toutes les parties de l'administration, et la vengeance des lois prête à s'appesantir contre les *assassins*... Ce sont ces hommes qui veulent une insurrection pour empêcher de poursuivre *les approbateurs et les complices de Carrier*. »

Quelle incroyable impudence de la part d'un pillard à la Commune, d'un pillard à Bordeaux, d'un Septembriseur, d'un égorgeur des Bordelais, d'un rival de Carrier, d'un misérable, que Robespierre voulait punir de ses crimes, et qui n'a assassiné Robespierre que pour sauver sa tête criminelle !

« Il n'est pas possible, ajoute-t-il, de souffrir plus longtemps une *Autorité rivale de la Convention* (les Jacobins) ; mais je ne prends aucune conclusion en ce moment ; il me suffit de voir l'unanimité de la Convention prononcée contre les *hommes de sang*. »

Et les Thermidoriens et la Plaine applaudissent et encouragent les attaques contre les Jacobins.

« Quels sont, dit le lâche *Legendre*, ceux qui blâment nos opérations ? C'est une *poignée* d'hommes *de proie*. Regardez-les en face (et il regarde Billaud) ; vous verrez sur leur figure un vernis composé avec le *fiel des tyrans*. De quoi vous plaignez-vous ? Est-ce de ce qu'on ne fait plus incarcérer les citoyens par centaines ? de ce qu'on ne guillotine plus 50, 60 et 80 personnes par jour ? Ah, je l'avoue, en cela notre plaisir est différent du vôtre ! »

Mais le misérable était le bras droit de Danton, de Danton l'ordonnateur du 2 Septembre, de l'arrestation des Suspects et du Tribunal révolutionnaire ! Le vil renégat était aux pieds de Robespierre (p. 28) !.... Tout cela ne l'empêche pas de demander que la Convention prenne enfin les moyens d'empêcher que les Députés n'aillent *prêcher la révolte aux Jacobins*, tandis qu'un autre Thermidorien vient dire, à la tribune, que des lettres interceptées prouvent que les *Jacobins s'entendent avec les Émigrés*.

Toutes ces menaces ne laissent aucun doute sur la résolu-

tion des Thermidoriens de dissoudre les Jacobins. Aussi, la fermentation est extrême; les bandes populaires se forment et se préparent au combat. Tous les jours, les deux partis se rassemblent et se joignent autour de la Convention. Tous deux crient *vive la Convention!* en ajoutant *à bas les Jacobins!* ou *à bas les Aristocrates!* La Jeunesse dorée chante le *Réveil du Peuple,* et les Jacobins *la Marseillaise.* Puis, on s'attaque à coups de pierres et de cannes... Et la Jeunesse dorée a souvent l'avantage, parce qu'elle est excitée et soutenue par les Aristocrates et les Thermidoriens, par Tallien et Fréron, par les nouveaux Comités, par la Convention et par les compagnies Thermidoriennes de la Garde nationale.

Le 9 novembre, les Thermidoriens et la Jeunesse dorée décident une attaque contre les Jacobins en séance. Un rassemblement beaucoup plus nombreux que les précédents part du Palais-Royal, longe la rue Saint-Honoré, vient entourer la salle, en *casse les vitres* à coups de pierres, et lance une grêle de cailloux au milieu de l'Assemblée.... Les femmes qui remplissent les tribunes, et que les Thermidoriens appellent des *furies de guillotine,* se précipitent pour sortir. Mais la Jeunesse dorée les arrête, leur fait subir les traitements *les plus indécents* (dit M. Thiers), et en *châtie* quelques-unes avec *cruauté*..... Quoi! cette Jeunesse si élégante, si polie, si civilisée, si galante pour la *Cabarus* et les jolies Aristocrates! Cette Jeunesse si bien conseillée par les Salons, si bien dirigée par Tallien et Fréron, si prononcée contre les excès populaires, si bonne et si humaine! Elle retrousse, elle fouette, elle outrage les femmes du Peuple!... Et le Peuple!!!...

Les Jacobins ayant quelques Députés avec eux, notamment *Duhem,* font une sortie, dispersent les assaillants et rentrent avec quelques prisonniers: mais le rassemblement revient bientôt entourer la salle.

Cependant, les Comités Thermidoriens (qui dirigent secrètement ces attaques) envoient sur les lieux quelques patrouilles de Gardes nationaux dévoués, commandées par des Dé-

putés, qui rétablissent la paix en dispersant doucement les jeunes gens pour avoir un prétexte de disperser les Jacobins.

Pendant la nuit, les Comités discutent la question de savoir si l'on dissoudra les Jacobins : mais *Thuriot*, l'un des plus fougueux Thermidoriens, qui refusa la parole à Robespierre le 9 thermidor (p. 94) s'y oppose, effrayé qu'il est maintenant de la réaction... Il est bien temps!

Le lendemain 10 novembre, *Duhem* se plaint que les Comités ont ménagé et protégé les violences et les excès de la Jeunesse dorée. Plusieurs Montagnards le soutiennent; plusieurs Thermidoriens soutiennent le contraire; les Tribunes appuient tantôt les uns tantôt les autres; grand vacarme!

« Les coups, s'écrie *Duhem*, ont été dirigés par les *Aristocrates qui dînent chez* LA CABARUS *et qui chassent au* RAINCY (chez le spéculateur Ouvrard)! »

Ainsi, grâces à d'exécrables renégats, voilà que le Peuple a versé son sang pour que Tallien épouse une jolie Aristocrate, pour qu'une prostituée donne à dîner aux contre-révolutionnaires, pour qu'un agioteur devienne propriétaire du parc et château du *Raincy*, et pour que les Thermidoriens y jouissent du plaisir de la chasse!!!..

Le 21 brumaire (11 novembre), jour de séance aux Jacobins, les Thermidoriens excitent secrètement un nouveau rassemblement, pour avoir un prétexte d'intervenir; et quand les deux partis sont au moment d'en venir aux mains, les Comités font *fermer la salle* et s'en font apporter *la clé*, tandis que la Jeunesse dorée se disperse après avoir atteint son but.

Le lendemain, les Comités annoncent à l'Assemblée la fermeture des Jacobins.

« Nous n'avons jamais eu l'intention, disent-ils, d'attaquer les Sociétés populaires; mais nous avons le droit de fermer les portes là où *il s'élève des factions* et où l'on *prêche la guerre civile.* »

Cette mesure est approuvée presque à l'unanimité, au milieu des cris de *Vive la République! Vive la Convention!*... Que la Plaine et les Thermidoriens applaudissent, c'est tout naturel; mais les Montagnards, quelle folie!

Beaucoup de Sections et beaucoup de Départements, dominés maintenant par les Thermidoriens et les Aristocrates, envoient des *adresses* pour féliciter la Convention de son énergie contre les *complices de Robespierre.*

Les Jacobins se retirent dans le *Club Electoral,* qui s'assemble maintenant au Musée et dans la Société populaire de la Section des Quinze-Vingts au faubourg *Saint-Antoine* : mais ils disparaissent comme Jacobins.

« Les Jacobins, dit M. Thiers, sont sacrifiés par des hommes qui cherchent à ramener la Révolution du terme où elle est arrivée à un JUSTE MILIEU *de raison, d'équité, de liberté,* et qui, *aveuglés* par l'espérance, croient pouvoir la fixer dans ce milieu désiré. Ils *ont raison* sans doute de vouloir revenir à la *modération,* et les Jacobins *ont raison* de leur dire qu'ils vont à la *contre-révolution.* »

Mais n'est-ce pas là de la contradiction? Si, comme l'expérience le prouve, les Jacobins *ont raison* de prédire la contre-révolution, comment les Thermidoriens pourraient-ils avoir raison de ne pas la voir arriver et de vouloir une MODÉRATION évidemment impossible? S'ils la voulaient réellement, ce seraient des aveugles qui perdraient le Peuple en voulant une apparence de *juste-milieu;* mais la vérité nous crie que ce sont des renégats et des traîtres qui, sous prétexte de juste-milieu, veulent un des *extrêmes,* le plus mauvais, et consentent à sacrifier et à vendre la Démocratie à l'Aristocratie. Robespierre seul et les Jacobins voulaient et pouvaient ramener, quand il en serait temps, la modération et un véritable *juste-milieu,* qui était le but de la Révolution.

Telle est la fin de ces Jacobins dont la Société a commencé avec la Révolution; qui comptaient dans leur sein tous les hommes les plus éminents dans et hors la Représentation nationale; dont l'Assemblée a toujours été supérieure en raison à toutes les Assemblées législatives; qui ont préparé le 10 août et le 31 mai; qui ont dicté ou inspiré presque tout le bien qu'ont fait la Législative et la Convention; en qui s'est personnifiée la Révolution jusqu'au 9 thermidor; que la

Convention a proclamés avoir *bien mérité de la Patrie*, et que la Cour, les Feuillants, Lafayette, Dumouriez, les Girondins et la Coalition étrangère, ont poursuivis comme les vrais soutiens de la République!... Les voilà détruits par les Thermidoriens et par la Jeunesse dorée, qui fouette leurs femmes presque sous leurs yeux!

Et comment la chose peut-elle arriver? — Ecoutez bien, parce qu'ici se trouve une grande et utile leçon.

Les Thermidoriens triomphent parce que Dantonistes, Girondins et Royalistes, sont unis, et que *l'union fait la force*... Les Jacobins sont vaincus parce qu'ils sont divisés, qu'ils ont perdu immensément de leurs membres, soit à la guerre, soit dans les luttes civiles, et que, depuis le 9 thermidor, ils sont *sans chef et sans discipline*. — Le Peuple commet une erreur funeste quand il pense qu'un bon chef est peu de chose : la plus brave armée ne peut rien sans un bon Général, comme un bon Général ne peut rien sans une brave armée. Les Jacobins étaient disciplinés et puissants avec Robespierre; qui les faisait agir comme un seul homme : ce ne sont plus les mêmes Jacobins depuis sa mort; ce n'est plus la même armée; ce n'est presque plus rien.

Et ces Jacobins, si estimés dans toute la France, si célébrés et si redoutés dans toute l'Europe, si éloignés de l'exagération des Cordeliers, si constamment prononcés pour la justice, pour la morale et pour la probité, si partisans de la reconnaissance de l'Etre-Suprême, seront désormais calomniés, insultés, flétris, par les Aristocrates, comme les Chrétiens l'ont été par les Païens.

§ 33. — Epuration des Sections.

Les Thermidoriens ne s'arrêtent pas là : il faut que les *Sections* leur soient dévouées; et, pour cela, tous les patriotes, qu'on appelle des *Terroristes*, sont forcés de les abandonner... Tous se retirent dans les Sociétés des faubourgs *Saint-Antoine* et *Saint-Marceau*.

§ 34. — **Rappel des 73 Girondins.**

Comment ne pas rappeler les Députés *Girondins*, quand on a proscrit les Jacobins? Les 73 signataires de la protestation contre le 31 mai, *déportés à Brest*, sont donc rappelés et restaurés. Voici une Convention Girondine! Les Montagnards peuvent trembler maintenant!

Les Thermidoriens eux-mêmes commencent à s'inquiéter, quand ils entendent les *Girondins mis hors la loi ou contumaces* demander aussi leur réintégration. — Mais c'est en vain qu'ils font ajourner cette dernière demande; la Réaction les entraîne, et *les mis hors la loi* reviendront bientôt.

§ 35. — **La Réaction demande des vengeances.**

Un vieux Député nommé *Raffin* (silencieux, peureux, muet et servile) sort de sa nullité pour s'écrier qu'il est temps de poursuivre *tous les coupables*, et de prouver que la Convention n'est *pas complice des assassins*. Il demande le jugement de *Lebon* et de *David*. — Un autre demande l'accusation de *Maignet* pour sa mission dans le Midi. Une foule de voix demandent le jugement de *Fouquier-Tainville*. — D'autres demandent le procès de l'ancien Ministre de la guerre *Bouchotte* et de l'ancien Maire *Pache*.

Sur la nouvelle demande de l'infâme *Legendre* contre les anciens Comités, les trois nouveaux Comités déclarent qu'*il y a lieu à examen* contre Billaud, Collot, Barrère et Vadier, non contre David, Amar et Vouland.

Enfin, la Réaction menace tous les patriotes, en décrétant que *tous les fonctionnaires* quelconques avant le 9 thermidor *rendront compte* de leur gestion.

Tout le parti populaire est donc menacé, poursuivi, réduit à recourir à l'insurrection : mais nous allons voir que le Peuple, dix fois plus fort que ses ennemis, sera *vaincu*, *destitué* et *désarmé*, parce qu'il est désormais sans chefs, sans discipline et sans ensemble.

CHAPITRE XIV.

ADMINISTRATION PROVISOIRE DE LA BELGIQUE. — DÉNUEMENT DE L'ARMÉE. — BRUITS DE PAIX. — CONQUÊTE DE LA HOLLANDE. — SPOLIATION DE LA HOLLANDE PAR L'ANGLETERRE. — ADMINISTRATION DE LA HOLLANDE. — CONQUÊTES EN ESPAGNE. — PROPOSITIONS DE PAIX. — PACIFICATION DE LA VENDÉE, ETC. — ARTS ARISTOCRATIQUES. — PLAISIRS DE L'ARISTOCRATIE. — MISÈRE DU PEUPLE. — AUDACE DES ROYALISTES. — AGITATION A PARIS. — OUTRAGES CONTRE MARAT. — ABOLITION DU MAXIMUM, ETC. — CRAINTE DE FAMINE. — NOUVELLE PROPOSITION D'ACCUSATION CONTRE BILLAUD, ETC. — RAPPEL DES GIRONDINS MIS HORS LA LOI. — BOISSY-FAMINE : ÉMEUTE. — LOI MARTIALE DE SIEYÈS. — MAUVAIS PRÉPARATIFS D'INSURRECTION. — DISCUSSION BRULANTE SUR BILLAUD, ETC. — ÉMEUTE DE FEMMES. — PROPOSITION DE DISSOUDRE LA CONVENTION. — RIDICULE INSURRECTION DU 12 GERMINAL. — VENGEANCE CONTRE LA MONTAGNE. — FOLLE ÉMEUTE. — THERMIDORIENS PROSCRITS. — PAIX AVEC LA PRUSSE. — NOUVEAUX PRÉPARATIFS DE L'ANGLETERRE, ETC. — PACIFICATION PROVISOIRE DE LA VENDÉE, ETC. — PROJETS CONTRAIRES DU COMTE D'ARTOIS ET DU RÉGENT. — PATRIOTES PERSÉCUTÉS PARTOUT. — COMPAGNIES DE JÉSUS. — CONSPIRATION POPULAIRE TRAHIE. — 2 SEPTEMBRE THERMIDORIEN ET ROYALISTE. — RÉPRESSION DES ROYALISTES. — MISÈRE ; DÉSESPOIR. — CONDAMNATION DE FOUQUIER-TAINVILLE, ETC. — STUPIDE INSURRECTION DU 1ᵉʳ PRAIRIAL. — VENGEANCE CONTRE L'INSURRECTION VAINCUE. — STUPIDE CONTINUATION DE L'INSURRECTION. — DÉSARMEMENT DU PEUPLE. — PARTI POPULAIRE ÉCRASÉ A TOULON, ETC. — MASSACRE DES MONTAGNARDS. — PEUPLE EXCLU DE LA GARDE NATIONALE.

§ 1. — Administration provisoire de la Belgique.

Nous avons vu la Belgique conquise jusqu'au Rhin : qu'en fait-on ? — On établit provisoirement une Administration centrale à Bruxelles, huit Administrations provinciales ou dépar-

tementales, et des Municipalités. — L'armée manquant de tout, on est obligé de lever un impôt de 80 *millions* sur ceux qui peuvent le payer, c'est-à-dire sur le Clergé, les Abbayes, les Nobles et les riches Corporations. — Il est impossible même de ne pas appliquer, pour les besoins de l'armée, les lois sur les *réquisitions*, le *maximum*, et les *assignats*. — Et tandis que les Thermidoriens repoussent ces lois révolutionnaires pour la France, ils subissent leur impérieuse nécessité pour la Belgique. — Puis, en octobre 1795, dans une des dernières séances de la Convention, la Belgique sera définitivement *réunie* à la France.

§ 2. — Dénuement de l'armée.

Il est bien facile de critiquer les mesures révolutionnaires et de crier contre les *abus de détail* qu'elles entraînent inévitablement; il est bien facile aussi de dire : « il faut se défendre contre l'Europe, mais *sans excès;* « il est bien facile de dire : « il faut lever 12 à 1,500,000 hommes, mais sans nuire à l'agriculture, à l'industrie, au commerce; » c'est facile à dire assurément, mais bien difficile à faire; car c'est une immense et colossale entreprise d'armer, d'habiller, d'équiper, de nourrir, de loger, 12 à 1,500,000 hommes toujours en mouvement et en combats, dans toutes les saisons! — Aussi, malgré toutes les lois sur les réquisitions, le maximum et les assignats, les 200,000 hommes qui se trouvent en Belgique sont dans le plus affreux dénuement : non-seulement ils bivouaquent depuis longtemps et couchent sous des branches d'arbres, sans avoir de tentes, malgré le froid, mais ils manquent de *souliers* et de *capotes*, se garnissant les pieds avec de la paille et se couvrant avec des nattes. — Les officiers mêmes manquent de tout, marchent à pied le sac sur le dos comme les soldats, mangent du pain de munition et ne sont payés qu'en assignats qui réduisent leur solde à 8 ou 10 fr. par mois. — L'armée a donc bien besoin de rentrer dans le repos et de prendre ses quartiers d'hiver. Mais il faut, pour

être en sûreté, s'emparer auparavant de *Nimègue*, place forte à l'embouchure du Rhin, défendue par les Anglais : le 8 novembre, après un prodige d'audace, l'armée française entre à Nimègue ; puis, elle commence à se disperser dans ses cantonnements pour laisser passer l'hiver.

§ 3. — Bruits de paix contre-révolutionnaire.

Mais les Royalistes, enhardis par la protection des Thermidoriens, font courir les bruits les plus alarmants pour les patriotes. — Le cordonnier *Simon*, gardien du fils de Louis XVI au Temple, ayant été condamné comme *complice de Robespierre*, et les deux enfants étant beaucoup mieux traités depuis le 9 thermidor par trois nouveaux gardiens, les Royalistes en concluent et publient que les Thermidoriens vont *rétablir Louis XVII*, pour faire la paix avec l'Europe ; que la France reprendra ses frontières d'avant la guerre ; que les Emigrés vont rentrer ; que les ventes de biens nationaux et les assignats seront annulés ; qu'on récompensera les Vendéens... Vous jugez de l'irritation et de l'effroi des patriotes !

« Il vaudrait mieux, s'écrie un Montagnard, être Charette que Député à la Convention ! »

L'irritation est telle que les Thermidoriens croient nécessaire de calmer les esprits en déclarant, par la voix de *Carnot*, que les armées n'écouteraient des propositions de paix que dans les *Capitales ennemies*. De là la conquête de la Hollande.

§ 4. — Conquête de la Hollande.

Nous avons déjà vu *Dumouriez* tenter la conquête de la Hollande (t. 3, p. 338)... Mille raisons, la richesse du pays, sa position, l'immense utilité de le soustraire à l'alliance anglaise, ses sentiments républicains, son essai de révolution républicaine en 1787, les vœux du Peuple pour la France, sa haine contre son Stathouder (le Prince d'Orange), contre l'Angleterre et la Prusse, se réunissent pour faire tenter de

nouveau cette conquête. — Cependant, l'entreprise est impossible pendant l'hiver, dans la saison des pluies, parce que les pays, plus bas que la mer et les nombreuses rivières et canaux qui le sillonnent, est alors inondé. — Aussi, l'armée s'est-elle décidée à attendre le printemps.

Mais le hasard amène, dès le 23 décembre, l'hiver le plus rigoureux du siècle; la Meuse, le Rhin, la mer du Zuydersée, tout gèle à porter une armée; et de suite les Républicains français, quoique sans repos encore et presque sans vêtements, quittent leurs quartiers pour conquérir la Hollande en bravant la glace et la gelée.

Le Prince d'Orange, épouvanté, propose une trève : mais le Gouvernement, qui a besoin de rassurer les Républicains français, ordonne à *Pichegru* de marcher sur Amsterdam. — Le 8 et le 10 janvier 1795, le Rhin est assez gelé pour être franchi sur la glace. — Le Prince d'Orange, désespérant de pouvoir résister, écrit aux Etats hollandais qu'il se retire en Angleterre. — Les Anglais et les Autrichiens s'empressent d'évacuer le pays. — Les Etats font ouvrir toutes les places aux Français, reçus partout comme des libérateurs. *Pichegru* fait son entrée à Amsterdam, le 20 janvier (1er nivôse), accompagné des Représentants Lacoste, Bellegarde et Joubert, au milieu des cris *Vive la République française! Vive Pichegru! Vive la liberté!*

La cavalerie et l'artillerie légère courent sur la mer gelée (le Zuydersée) pour arrêter une partie de la flotte hollandaise, maintenant retenue par les glaces, et pour l'empêcher de fuir en Angleterre, en sorte que c'est la cavalerie qui prend des vaisseaux... Et la Hollande est bientôt conquise et délivrée.

Jugez de l'étonnement et de la terreur de l'Europe, et de l'enthousiasme de la France, malgré sa lutte politique.

« *Carnot*, dit M. Thiers, ayant dirigé les opérations des armées *pendant la campagne de Belgique*, est le PREMIER ET VÉRITABLE auteur des succès; *Pichegru* et surtout *Jourdan* l'ont secondé à merveille pendant cette suite de sanglants combats: mais depuis qu'on a passé

de Belgique en Hollande, tout est dû aux *soldats* et à la *saison*. Cependant *Pichegru*, Général en chef, a toute la gloire de cette conquête merveilleuse ; et son nom, porté par la renommée, circule dans toute l'Europe comme celui du premier Général français. »

La renommée est ici bien flatteuse ! Mais c'est à Carnot, ou plutôt à M. Thiers sur Carnot, que nous voulons dire un mot : Si l'on peut dire que Carnot est le *premier et le véritable auteur* de la conquête de la Hollande parce qu'il l'a préparée en dirigeant la conquête de la Belgique, ne peut-on pas dire aussi que *Robespierre* et les Jacobins sont les premiers et les véritables auteurs de la double conquête de la Belgique et de la Hollande en proposant et faisant adopter le gouvernement révolutionnaire, la levée en masse, les réquisitions, etc., sans lesquels tous les Carnot, tous les Pichegru, tous les Jourdan du monde n'auraient pu rien conquérir, ni même défendre la France ? C'est l'enthousiasme qu'inspiraient au Peuple les discours de Robespierre principalement, ses sentiments de patriotisme et de dévouement, son estime et sa confiance pour les ouvriers, sa morale et sa philosophie, qui est la première cause de tous les prodiges révolutionnaires. Les Thermidoriens n'ont que la peine de cueillir les moissons semées par les Jacobins, malgré les Girondins, en 1793 !

§ 5. — Spoliation de la Hollande par l'Angleterre.

Le Prince d'Orange s'étant retiré en Angleterre, le Gouvernement anglais saisit ce prétexte pour enmener, au nom du Prince, 40 vaisseaux hollandais, pour se préparer à enlever ou détruire le reste de la marine hollandaise, et pour s'emparer de toutes les colonies et de tout le commerce de la Hollande.

§ 6. — Administration de la Hollande.

Une *proclamation* des Représentants français a annoncé aux Hollandais qu'ils étaient indépendants et maîtres de choisir leur Gouvernement… — Les Etats abolissent à l'instant le Stathoudérat, et proclament la Souveraineté du Peuple, préparent une Constitution, et établissent un Gouvernement pro-

visoire.— C'est avec ce Gouvernement que les Représentants traitent pour faire fournir à l'armée tout ce dont elle a besoin en vêtements, souliers, etc., et pour faire admettre les assignats en paiement de ce que les soldats voudraient acheter.

§ 7. — Conquêtes en Espagne.

C'est en vain que *Dugommier* est tué d'un boulet de canon; *Pérignon* et *Augereau* n'en gagnent pas moins, en Catalogne, deux batailles à la suite desquelles, au commencement de décembre, la forteresse de *Figuières,* l'une des plus fortes de l'Europe, leur ouvre ses portes.

D'un autre côté, aux Pyrénées occidentales, *Fontarabie, Saint-Sébastien, Tolosa,* tombent au pouvoir des Français, et *Moncey* s'avance jusqu'à *Pampelune.*

« Plus tard, dit M. Thiers, on verra de plus grandes merveilles encore ; mais cette campagne de 1794 et celle de 1793 resteront dans l'histoire comme les plus *nationales,* les plus *légitimes,* et les plus *honorables* pour la France, »

Il a raison ici, M. Thiers; et ces belles campagnes, qu'aucune trahison n'a compromises, et qui sont le résultat de l'enthousiasme républicain, à qui les doit-on originellement, si ce n'est à l'impulsion de *Robespierre* et des Jacobins?

§ 8. — Propositions de paix.

L'Angleterre veut toujours la guerre, parce qu'elle y gagnera l'empire de la mer et toutes les colonies; l'Autriche la veut aussi pour recouvrer ses Pays-Bas, quoique bien épuisée; mais l'Espagne et les petits Princes d'Allemagne parlent de paix; la Prusse demande même une trêve et l'ouverture d'une négociation à Bâle pour traiter de la *paix.* — Le Gouvernement accepte, et la négociation commence le 22 janvier.

§ 9. — Pacification de la Vendée et de la Bretagne.

Les Vendéens sont écrasés, découragés, sans espoir. *Charrette, Sapinaud, Stofflet,* n'ont presque plus de soldats. —

Le dernier s'est même brouillé avec les deux autres et avec le Conseil supérieur. — *Charrette* n'a pas encore reçu la lettre du Régent. Il ne reçoit même aucune nouvelle du Gouvernement anglais. Tout est donc favorable pour la pacification.

D'un autre côté, la Convention décrète une *amnistie* pour tous les insurgés qui mettront bas les armes dans le mois.

Les circonstances sont donc favorables pour faire accepter cette amnistie. — Et *Canclaux*, envoyé pour la proposer, commence par répandre partout le décret de la Convention, tandis que *Hoche*, envoyé en Bretagne, cherche à gagner les Chouans.

Cependant le Général en chef des Chouans, *Puysaie*, après avoir achevé leur organisation et les préparatifs d'une insurrection générale, est parti pour Londres dans l'espérance de ramener une flotte, des armes, de l'argent, des soldats, des Emigrés, des Prêtres, et un Prince français (*le comte d'Artois*). C'est un Baron de *Cormatin* qui le remplace en qualité de *Major-général*.

Une entrevue ayant été proposée près de Nantes entre les Représentants et les Généraux français *Canclaux* et *Hoche* d'un côté, *Charrette*, *Cormatin* et d'autres chefs, de l'autre côté, Cormatin essaie d'en profiter pour prévenir Charrette et les autres (qu'il n'a jamais pu voir encore) des projets et des espérances de Puysaie, pour les engager secrètement à continuer la guerre, et même pour séduire *Canclaux* en lui remettant une lettre de Puysaie, son ancien camarade d'études, qui lui fait les plus brillantes propositions, comme nous en verrons faire à *Pichegru*... Les Thermidoriens auraient rendu un beau service à la République en renvoyant l'ancien *Suspect* Canclaux en Vendée, si cette trahison s'accomplissait! — Mais cette lettre sera saisie et publiée; et, d'un autre côté, l'amnistie, l'annulation des condamnations non encore exécutées, la mise en liberté des prisonniers, les moyens de douceur employés par Hoche et la lassitude d'une guerre sans résultat, disposent généralement les esprits à la paix

« Ne perdons jamais de vue, écrit Hoche à ses officiers, que la *po-*

litique doit avoir beaucoup de part à cette guerre. Employons tour-à-tour *l'humanité, la vertu, la probité, la force, la ruse,* et toujours *la dignité* qui convient à des Républicains. »

Ces principes sont admirables, assurément : mais nous ne doutons pas que Robespierre les aurait appliqués, et avec plus de succès que personne, dès que le moment serait arrivé pour la Bretagne et la Vendée.

§ 10. — Encouragements pour les arts aristocratiques.

Tranquille maintenant sur son existence, la Convention thermidorienne s'occupe des *arts* et des *sciences*. Mais, tandis que les Jacobins voulaient favoriser les *arts populaires* qui servent aux plaisirs et à l'utilité du Peuple entier, les Thermidoriens, les Girondins et les Royalistes, veulent favoriser surtout les *arts de luxe* qui ne servent qu'aux plaisirs de l'Aristocratie.

Le *Musée* s'enrichit des tableaux de l'école flamande conquis ou enlevés ou volés en Belgique... Le *Lycée,* fermé pendant la Terreur, lorsqu'il s'agissait uniquement de faire la guerre, est rouvert à la Jeunesse dorée, à qui les Thermidoriens distribuent des cartes aux frais du trésor ; et *La Harpe,* qui, précédemment, y préconisait la Philosophie et la liberté, coiffé du *bonnet rouge,* y vient déblatérer maintenant contre l'anarchie, la Terreur, le Philosophisme et *l'avilissement de la langue.*—La Convention accorde des *pensions* à tous les *gens de lettres,* à tous les *savants,* et surtout aux adversaires de la Révolution.— Enfin, on décrète des Écoles *primaires* pour le Peuple, des *Écoles centrales* pour la Bourgeoisie, des *Écoles spéciales* de médecine, d'art vétérinaire et de droit, indépendamment de l'*Ecole normale* pour former des professeurs. Mais ce nouveau système d'instruction publique est loin d'être aussi populaire et aussi démocratique que les systèmes précédents de Condorcet, de Lepelletier, de Robespierre et des Jacobins.

Les Thermidoriens pensent aussi à créer des *manufactures,* une surtout pour l'horlogerie, des *banques* et des *ca-*

naux.—Les *spectacles* sont rouverts; mais c'est la Jeunesse dorée qui remplit le parterre; ce sont les femmes et les maîtresses des Thermidoriens enrichis, la *Cabarus* et ses jolies compagnes, qui remplissent les loges; ce sont des pièces thermidoriennes qu'on y joue pour faire applaudir toutes les allusions contre Robespierre, les Jacobins et la Terreur; c'est le *Réveil du Peuple* qu'on y chante avec fureur, en proscrivant la *Marseillaise.*—Les *bals publics* sont rouverts aussi; mais ce sont les beaux bals aristocratiques, les *bals à la victime,* où tous les danseurs portent un crêpe au bras, donnant ainsi le scandale de danser pendant le deuil de leurs familles.

§ 11. — Plaisirs de l'Aristocratie.

Nous avons déjà parlé de la corruption thermidorienne (p. 162); nous venons de parler des spectacles, des concerts et des bals. Maintenant que l'hiver est arrivé, le plaisir est une véritable fureur pour les Thermidoriens, leurs femmes, leurs maîtresses, les filles, toute la jeunesse aristocrate et bourgeoise.

Plus de 3 milliards, a dit Saint-Just (t. 3, p. 512) ont été dilapidés depuis la Révolution; l'agiotage, les fournitures, les spéculations sur les assignats et sur les biens nationaux, les concussions et les pillages dans les réquisitions, dans les biens d'émigrés, dans l'argenterie des églises, ont créé des fortunes nouvelles et colossales; *Ouvrard,* l'un des adorateurs de la Cabarus, a déjà des millions et se trouve acquéreur du *Raincy.*

Tous ces enrichis, tous ces parvenus, tous ces agioteurs, ces fournisseurs, ces concussionnaires, ces pillards et ces voleurs, se réunissent chez *la Cabarus* ou Madame Tallien, et consomment une partie de leurs richesses en plaisirs, en orgies, en débauches, en concerts, en bals, en spectacles, en festins, en fêtes au Raincy, où l'on étale de nouveau tout ce que le luxe de l'ancienne Cour pouvait imaginer d'indécent et de corrupteur! — C'est ce que les Thermidoriens appellent ra-

mener la *civilisation,* tout en y joignant des cris de vengeance et de sang... Et à côté, le Peuple meurt de faim !

§ 12 — Affreuse misère du Peuple.

Nous avons vu les souffrances de l'armée, composée du Peuple, et nous avons déjà vu que l'hiver de 1795 est le plus rigoureux du siècle; nous savons aussi combien le pauvre est ordinairement malheureux pendant cette saison. — Eh bien, la sécheresse extrême qui a perdu les récoltes, le manque de bras pour battre les grains, le manque de chevaux pour les transports, la modification des lois sur les réquisitions et le maximum, la cupidité des fermiers et des spéculateurs qui réservent tout pour les riches, les profusions de l'Aristocratie, la destitution de tous les fonctionnaires démocrates, tout concourt à jeter dans toutes les horreurs de la disette ce malheureux Peuple, qui vient de faire et qui fait encore tant de sacrifices pour la République...—Le *bois* même et le *charbon* lui manquent pour se garantir d'un froid glacial.

Et en même temps les Thermidoriens se servent de la loi des Suspects pour remplir les prisons de patriotes; on poursuit les prétendus complices de Robespierre; on met Marseille en état de siége pour prononcer leur condamnation... Et le Peuple, souffrant et mourant, est témoin des insolentes joies des Thermidoriens, des voleurs et des *Cabarus!...* Jugez donc de l'irritation populaire!

C'est principalement contre *la Cabarus* qu'elle se dirige; et les malédictions contre elle deviennent si violentes que Tallien croit enfin devoir la défendre à la tribune : mais il ne trouve rien à dire autre chose en sa faveur si ce n'est qu'elle est une femme *courageuee, dévouée* à ses amis, *destinée* par Robespierre à l'échafaud, et choisie par lui pour son épouse. Les débauchés Barras, Fréron et Legendre, dignes admirateurs de cette *Cabarus,* se joignent à Tallien pour la défendre; mais Duhem et quelques Montagnards se réunissent pour attaquer la *corruption thermidorienne* en sa personne... Et

cette même *Cabarus* est une nouvelle occasion de menaces de la part des Thermidoriens contre la Montagne.

§ 13. — **Audace des Royalistes.**

L'appui des Thermidoriens enhardit tellement les Royalistes qu'ils ne craignent pas de publier le *Spectateur de la Révolution* pour exciter le Peuple à revenir à la *Monarchie*. — Mais *Duhem* dénonçant cet écrit comme indice d'une *conspiration royaliste,* les Thermidoriens reculent devant l'opinion et envoient l'auteur devant le tribunal (avec recommandation secrète de l'acquitter).

Cependant, *Duhem* ayant osé dire que *le Royalisme et l'Aristocratie triomphaient,* les Thermidoriens se croient insultés et l'envoient pour 3 jours à l'Abbaye.

§ 14. — **Agitation extrême à Paris.**

La disette, les éloges donnés publiquement à la *Cabarus,* et ces symptômes de conspiration Royaliste, excitent une grande agitation dans les Sections, dans les cafés, partout... Les anciens Jacobins s'agitent dans les faubourgs ; la Jeunesse dorée fait un tapage épouvantable dans les théâtres ; on se menace des deux côtés.

§ 15. — **Outrages contre Marat.**

Toujours secrètement dirigée par l'ex-Cordelier *Fréron* (ancien ami de Marat) et par les Thermidoriens, la Jeunesse dorée brise le buste de Marat, placé à Feydeau comme dans tous les lieux publics... Les loges de *la Cabarus* et autres applaudissent avec transport et jettent des couronnes préparées pour en couvrir le buste de *Rousseau :* on lit des vers, on pousse des cris frénétiques : *à bas Marat! à bas les Terroristes! vive Rousseau! vive l'auteur d'Emile, du Contrat social, de la nouvelle Héloïse!...* Oui, la Cabarus et ses souteneurs respectent bien *Emile* et le *Contrat social*!

Le lendemain, l'effigie de Marat est également brisée dans

tous les spectacles et dans tous les lieux publics; la Jeunesse se précipite *aux halles*, y barbouille le buste avec du sang et le précipite ensuite dans la boue; puis, elle organise une troupe *d'enfants* qui le portent en procession dans la rue Montmartre pour le jeter dans *un égoût*.

. Puis, les Thermidoriens, qui accusaient Robespierre de n'avoir pas aimé Marat (p. 103), et qui ont porté celui-ci au Panthéon, poussent à toutes ces violences contre *l'ordre public*, proposent et rendent un décret portant qu'aucun citoyen ne pourra être admis au Panthéon que 20 *ans* après sa mort, qu'aucun buste ou portrait ne pourra être exposé dans les lieux publics, et que ces dispositions auront un effet rétroactif (afin d'expulser Marat).

Mais les Thermidoriens étaient la plupart des *Cordeliers* et des amis de Marat! *Fréron*, le chef du mouvement actuel était le *rédacteur du Journal des Cordeliers!* La même Convention a assisté tout entière aux funérailles de Marat (t. 3, p. 437) et lui a volontairement décerné les honneurs du Panthéon! C'est depuis le 9 thermidor, il y a quatre mois seulement, qu'elle a librement et volontairement fait transporter en pompe les restes de Marat au Panthéon! Et elle viole tous les principes pour l'exclure aujourd'hui! Quelle lâcheté précédemment! quelle rouerie, il y a quatre mois! quelle violence, aujourd'hui! que d'infâmes palinodies! que tous ces Thermidoriens sont ignobles!

Les Jacobins, sentant bien que toutes ces violences sont des menaces contre eux et la Révolution, se rassemblent armés dans les faubourg, y promenent en triomphe le buste de Marat, et attendent que la Jeunesse dorée vienne les attaquer. Mais les Thermidoriens, plus adroits, retiennent la Jeunesse, font fermer le Club des Quinze-Vingts, et défendent les processions de ce genre.

Nous avons bien peur que les Jacobins et le Peuple ne se fassent toujours battre maintenant, faute de bons chefs, de discipline et de prudence!

Le 9 janvier, les bustes de Marat et de Lepelletier sont

enlevés de la salle de la Convention; on enlève aussi deux beaux tableaux de *David* les représentant tous deux mourants..... Ce ne sont que des pierres et des toiles qui disparaissent; mais les Montagnards sentent (trop tard) que c'est la Révolution qu'on attaque!

§ 16. — Abolition des réquisitions, du maximum, etc.

Les reproches qu'adresse Boissy-d'Anglas à la *Commission des approvisionnements*, présidée par Robert-Lindet, sont aussi *injustes* que *ridicules*, dit M. Thiers. — Néanmoins, les lois sur le *maximum* et sur les *réquisitions* sont rapportées, comme d'entraînement, par la Réaction thermidorienne; les 10,000 employés de la Commission des approvisionnements sont supprimés; le système des fournitures, des entreprises, en un mot, du commerce et de l'Industrie par les particuliers à l'exclusion du Gouvernement, est rétabli, à la grande satisfaction des fournisseurs, des entrepreneurs et des agioteurs; la grande manufacture d'armes de Paris est supprimée avec tous ses ouvriers.

Nous ne savons comment Robespierre et les Jacobins auraient fait cesser les mesures exceptionnelles et transitoires imaginées pour alimenter et armer le Peuple pendant la crise révolutionnaire; mais certainement, en les supprimant brusquement aujourd'hui, les Thermidoriens consultent l'intérêt de l'Aristocratie, de la Bourgeoisie et des fournisseurs, beaucoup plus que celui du Peuple.

Quant aux *assignats*, créés pour 8 *milliards* et garantis par 15 *milliards* de biens nationaux, leur dépréciation augmente toujours parce que la crainte d'une Restauration empêche d'acheter les biens nationaux; et cette dépréciation, qui les réduit à un ou deux dixièmes de leur valeur nominale, augmente le désordre, la misère du Peuple et le mécontentement : mais les Thermidoriens ne savent trouver aucun remède et se résignent à continuer en attendant la banqueroute.

— Et quelques agioteurs font encore des fortunes colossales en agiotant sur les biens nationaux.

§ 17. — **Craintes de famine.**

L'abolition du maximum fait élever toutes les denrées à un prix que le Peuple ne peut atteindre ; la gelée empêche les arrivages ; les approvisionnements ne sont plus assurés ; on ne peut plus avoir du pain qu'avec des cartes ; la crainte de la famine agite tous les esprits.

« Voilà, disent les Montagnards, l'effet de l'abolition du maximum! Renoncez à toute réaction! — Voilà, répondent les Girondins et la Plaine, l'effet de l'ancienne Terreur! *Punissez tous les coupables!* réparez toutes les injustices! »

Bonne manière de nourrir le malheureux Peuple!

§ 18. — **Nouvelle proposition d'accusation contre Billaud, etc.**

On n'a pas oublié sans doute que les Comités ont décidé qu'il y avait lieu *à examen* contre Billaud, Collot, Barère et Vadier (p. 177). — La Commission de 21 propose de les mettre en *accusation* et de les arrêter provisoirement. — *L'arrestation* est votée à une immense majorité, formée des Thermidoriens, de la Plaine et des Girondins.

§ 19. — **Rappel des Girondins mis hors la loi.**

La Réaction ne s'arrêtera plus : tandis qu'elle demande des vengeances, au milieu de ses fêtes et de la misère du Peuple, elle demande de nouveau le rappel des 5 Girondins *mis hors la loi* pour leur rébellion et recemment amnistiés. — C'est le fameux *Sieyes* qui le demande, en reprenant la parole pour la première fois après un lâche silence depuis trois ans.

« Toute l'histoire de la Convention, dit-il, se partage en deux époques : depuis le 21 septembre jusqu'au 31 mai, *oppression de la Convention par le Peuple égaré*; depuis le 31 mai jusqu'aujourd'hui, *oppression du Peuple par la* CONVENTION TYRANNISÉE. »

Voilà un bel éloge de la Convention! Elle aurait eu la lâcheté ou l'imbécillité de se laisser opprimer par le Peuple de Paris, puis la lâcheté et l'imbécillité de se laisser tyranniser par Robespierre, et la criminelle injustice d'être son instrument et son complice pour opprimer le Peuple! Et lui, *Sieyes*, avec tout son génie, n'a rien empêché et s'est laissé opprimer et tyranniser pour être oppresseur! Et il appelle tyrans ceux qui ont sauvé le pays contre la Coalition! Il approuve et défend ceux qui ont commis le crime d'insurrection et de guerre civile! Oh, que le génie est peu de chose en révolution quand il n'est pas soutenu par le caractère!

« Dès ce jour, ajoute-t-il, vous prouverez que *vous êtes libres* en rappellant vos collègues (révoltés, insurgés); une pareille mesure ne peut pas même être discutée; elle est de *plein droit.* »

Voilà de la tyrannie, comme messieurs les Girondins en auraient fait s'ils avaient été les plus forts! Voilà ce que diraient les Bourbons s'ils triomphaient!

Les 5 condamnés (*Louvet, Isnard* (1), *Henry Larivière, Doulcet de Pontécoulant*, et *Laréveillère-Lépeaux*) sont réintégrés, et reprennent leurs places au milieu des applaudissements de la Plaine et des Girondins... C'est tout naturel! — Mais les Montagnards sont indignés... Les imbécilles! il est bien temps!

Plusieurs Thermidoriens, notamment *Thuriot* (qui n'a pas laissé parler Robespierre le 9 thermidor, p. 94), *Lecointre* (qui demandait l'accusation de Billaud, etc., p. 151), et *Lesage-Senault*, repassent à la Montagne, effrayés de l'excès de la Réaction... Les aveugles! il est bien temps!

« Distinguez du moins, s'écrie *Thuriot*, ceux qui ont pris et ceux qui n'ont pas pris *les armes* contre la Convention! Ne réintégrez que les derniers! »

« Nous avons *tous pris les armes*, répond audacieusement *Louvet* déjà réintégré; et non-seulement il faut nous réintégrer tous, mais

(1) Un passage de la page 481, tome 3, semble indiquer qu'*Isnard* a été exécuté. C'était une erreur.

je propose de déclarer que les Départements insurgés par nous et pour nous, en juin 1793, ont ***bien mérité de la Patrie.*** »

Il a raison dans son sens! C'est une conséquence forcée du renversement de Robespierre! Et si la Restauration s'opère, les Emigrés, les Vendéens, les Chouans, les conspirateurs contre-révolutionnaires, les assassins Pâris, Charlotte Corday, Ladmiral, etc.. ne manqueront pas de se transformer ou d'être transformés en héros qui auront bien mérité de la France! Et les assassins de Robespierre n'ont rien prévu de tout cela!!!

Tallien lui-même commence à s'épouvanter, et s'oppose à ce que l'insurrection Girondine soit glorifiée... Il a peur pour lui maintenant! Mais si la Réaction le fait condamner pour ses vols et ses assassinats, ce n'est pas nous qui le plaindrons!

Ce n'est pas encore lui qu'on menace, mais c'est l'ex-Maire *Pache*, l'ex-Ministre de la guerre *Bouchotte*, même l'ex-Ministre de la justice et de l'intérieur, *Garat*, le modéré Garat, dont la Réaction ordonne le procès.

§ 20. — Boissy-Famine. — Emeute.

La disette devient si grande que *Boissy-d'Anglas*, Président de la nouvelle Commission d'approvisionnement, demande (16 mars) que les Parisiens soient réduits à *la ration d'une livre de pain* par tête. Le Montagnard *Romme* demande un supplément d'une demi-livre pour les *ouvriers*, qui ne peuvent acheter que du pain. — Mais ces décrets excitent une grande fermentation dans les faubourgs, où le Peuple appelle Boissy-d'Anglas *Boissy-Famine*. — Le lendemain, la Section de *l'Observatoire* et celle du *Finistère* se soulèvent séparément, puis se réunissent et se rendent à la Convention pour lui présenter une *pétition*.

« Le pain nous manque, dit l'orateur des pétitionnaires; nous sommes prêts à ***regretter les sacrifices*** que nous avons faits. »

Vous devinez que la Plaine, les Girondins et les Thermidoriens, s'indignent de ce langage menaçant.

« *Du pain*, *du pain!* s'écrient de nouveau les pétitionnaires en frappant sur la table. »

La Convention s'indigne encore ; le Président *Thibaudeau* blâme leur discours séditieux, et le Comité de Sûreté générale les fait disperser par la Garde nationale.

Il est évident que cette démonstration populaire est beaucoup *trop* pour ne pas compromettre le Peuple, ou beaucoup *trop peu* pour atteindre son but : mais nous craignons toujours que le Peuple ne fasse désormais que des fautes!

§ 21. — Loi martiale de Sieyes.

Ce rassemblement populaire, les propos menaçants des Jacobins dans les Sections et les cafés, quelques *placards* annonçant une prompte insurrection si le Peuple n'obtient du pain et la Constitution de 93, ne servent qu'à avertir la Convention qu'elle doit prendre des mesures de défense... Aussi, voyez! *Sieyes*, maintenant membre du Comité de Salut public, propose une *loi martiale* pour défendre la Convention contre le Peuple. Et voyez la *bonne foi* de Sieyes, qui ne rêve que l'abolition de la Constitution de 93 et qui déclare criminel tout rassemblement où l'on proposerait de rétablir la Royauté, de *renverser la Constitution de* 93, et de se rendre au Temple ou à la *Convention!* — Il propose :

« De dissiper tout rassemblement de ce genre par la force après trois sommations ; — de punir *de mort* tout outrage avec violence contre un Député ; — de ne conserver qu'*une seule cloche* dans Paris, au pavillon de l'*Unité*, pour sonner le tocsin en cas d'insurrection contre la Convention ; — de punir les Sections qui ne viendraient pas alors au secours de la Convention ; — d'autoriser ou d'obliger, en cas d'insurrection, tous les Députés et leurs suppléants à se réunir en assemblée à Châlons-sur-Marne ; — d'obliger alors les Généraux à envoyer des troupes à la Convention pour la ramener à Paris et punir les insurgés. »

Voilà les poltrons qui vont déployer contre le Peuple autant d'énergie que la Révolution contre l'Aristocratie.

Nous n'avons pas besoin de dire que ce projet est adopté par les Comités, et qu'il le sera bientôt par la Convention.

§ 22. — Mauvais préparatifs d'insurrection.

Effrayés de plus en plus par les progrès de la Réaction, et désirant prévenir le procès de Billaud et autres, les révolutionnaires veulent une insurrection. Mais où se réunir pour se concerter? Ils n'ont plus de ressources que dans des *réunions secrètes*. Quels sont *leurs chefs?* Tous ceux qui ont dirigé les précédentes insurrections ont péri; et aujourd'hui qu'une insurrection est infiniment plus difficile, aujourd'hui qu'il faudrait un Chef encore plus habile, un secret plus profond, une union plus intime, une discipline plus parfaite, tout manque au Peuple : plus d'homme capable et connu qu'on puisse choisir ou reconnaître pour chef; beaucoup de Colonels rivaux, mais point de Général; aucun concert, aucune intelligence avec la Montagne, aucun plan.

Les Montagnards, suspects aux yeux de la Majorité dans la Convention, toujours accusés de conspirer, obligés de se défendre en protestant qu'ils ne conspirent pas, désirent bien une insurrection, mais craignent trop de se compromettre pour correspondre avec les conspirateurs populaires. Duhem, Maribon-Montaud, *Léonard-Bourdon* (qui a assiégé l'Hôtel-de-Ville et pris Robespierre le 9 thermidor), se bornent à tenir des propos excitateurs; Billaud, Collot, Barrère et Vadier, qui vont être jugés et qui désirent le plus vivement une insurrection qui les délivre, sont ceux qui craignent le plus d'y prendre part.

Ainsi, pas un homme dans cette Montagne à qui Robespierre a fait faire tant de grandes choses, et qui a renversé Robespierre! Pas le moindre courage dans ces Billaud, ces Collot, ces Barrère, ces Vadier, ces Léonard-Bourdon, et tous ces imbéciles qui ont montré tant de fureur pour assassiner Robespierre!

Cependant, quelques meneurs inconnus décident que l'on commencera par une *pétition*, qu'elle sera rédigée par les

Sections de *Montreuil* et des *Quinze-Vingts* au faubourg Saint-Antoine, et qu'elle sera présentée le 21 mars (1er germinal). — Le jour fixé, une nombreuse Députation apporte cette pétition, tandis que grand nombre de patriotes se réunissent dans le jardin des Tuileries, et que la Jeunesse dorée s'y réunit aussi pour les contenir, encouragée par les Comités.

Les pétitionnaires se plaignent des souffrances du Peuple et de la persécution des patriotes, mais en termes très-modérés.

« Organisez dès aujourd'hui, disent-ils en terminant, la *Constitution de* 93, que le Peuple français a acceptée et juré de défendre. Elle conciliera tous les intérêts, calmera tous les esprits, et vous conduira au terme de vos travaux. »

Le Président *Thibaudeau* répond que cette pétition *insidieuse* n'est pas l'œuvre des ouvriers.

« *Nous voulons tous la Constitution*, s'écrie hypocritement *Tallien*, et il ne faut pas qu'on fasse croire au Peuple qu'il est dans cette Assemblée des membres qui ne veulent *pas la Constitution*. Mais il faut des *lois organiques* pour en assurer l'exécution... »

Et vous devinez que ces lois organiques sont un prétexte, une rouerie pour ajourner et même réviser et révoquer cette Constitution jacobine dont les Girondins ne peuvent vouloir à aucun prix... Aussi, quand le Montagnard *Miaulle* demande que cette Constitution soit gravée sur des tables de marbre et exposée dans les lieux publics en attendant les lois organiques, *Thibaudeau* quitte la Présidence pour la tribune, et s'oppose à toute *publicité* de cette Constitution, qu'il attaque en elle-même : il demande au contraire qu'une *grande vigueur* soit imprimée au Gouvernement, et que de *nouvelles attributions* soient données à cet effet au Comité de Salut public. Et tous ces hommes accusent Robespierre, les anciens Comités, la Convention avant le 9 thermidor, d'usurpation, de dictature et de tyrannie !

Legendre propose une Commission de 11 membres pour préparer les *lois organiques*, c'est-à-dire pour détruire la Constitution ; et les Girondins, la Plaine, les Thermidoriens, décrètent tout en applaudissant et en triomphant, tandis que

les imbéciles Montagnards osent à peine murmurer... Puis, *Sieyes* se hâte de monter à la tribune et de proposer sa *loi martiale* ou de *grande police*, destinée à combattre l'insurrection. Mais à peine a-t-il achevé son rapport, au milieu des cris d'indignation de la Montagne, qu'un tumulte épouvantable arrive du dehors.

Nous avons dit que beaucoup de patriotes et beaucoup de jeunes gens se trouvent dans le jardin : mais la masse de la Jeunesse dorée, au nombre de 1,000 à 1,200, se trouve autour du Comité de Sûreté générale, qui les dirige et qui prévoit ou qui veut provoquer du trouble. Une rixe s'étant élevée dans le jardin, et trois jeunes gens ayant été jetés dans le grand bassin, la masse, autorisée par le Comité, se précipite avec des cannes sur les Jacobins, les expulse, après une longue lutte, et en fait refluer, du côté de la Convention, une partie, qui se jette tumultueusement dans les tribunes, on pousse des cris à la porte. Peut-être même ce tumulte et ces cris viennent-ils des jeunes gens, d'accord avec le Comité, pour fournir à Sieyes un bon prétexte... Aussitôt, en effet, le Président se couvre; la Majorité se lève en criant que *le danger prévu par Sieyes est arrivé* et qu'il faut voter à l'instant son projet. *Aux voix, aux voix!* s'écrient une foule de Députés; et le projet est décrété, sans discussion, au milieu des plus vifs applaudissements.

Cependant, le tumulte (probablement factice) ayant cessé, la Montagne, qui n'a pas voté, réclame contre l'opération : mais le Président répond que *la loi est rendue* et qu'on *n'y peut plus revenir* (ce qui n'est pas, comme on va le voir).

« On (la Montagne) *conspire* ici avec le dehors, dit l'impudent *Tallien* : n'importe! Il faut rouvrir la discussion sur le projet, et prouver que la Convention sait délibérer même au milieu des *égorgeurs*. »

Oh l'infâme!... La Jeunesse dorée se présente alors, sous prétexte de protester de son dévouement, pour paraître avoir sauvé la Convention, qui, d'accord avec les jeunes gens pour jouer la Comédie, les couvre d'applaudissements. — Et,

comme vous le pensez bien, le projet de Sieyes est voté de nouveau, sans désemparer et presque sans discussion.

Eh bien, comment les Thermidoriens, la Plaine, les Girondins, Sieyes, oseront-ils reprocher à Robespierre, aux Montagnards, aux Jacobins, les moyens employés par eux du 21 septembre au 9 thermidor! — Mais comme ces pauvres patriotes se font bâtonner par la Jeunesse dorée! voilà ce que c'est que de n'avoir ni chefs, ni direction, ni discipline!

§ 23. — Discussion brûlante sur Billaud, etc.

Le lendemain (22 mars), on doit accuser enfin et entendre *Billaud, Collot, Barrère et Vadier :* c'est le procès à l'ancien Comité de Salut public, à Robespierre, à la Convention et au Peuple d'avant le 9 thermidor.

Dès le matin, la Jeunesse dorée occupe la plus grande partie des tribunes et empêche les femmes d'entrer. Quelques patriotes seulement peuvent s'introduire, tandis qu'un grand nombre d'autres se rassemblent autour de l'Assemblée. Dans l'intérieur, en attendant la séance, les uns chantent le *Réveil du Peuple,* et les autres *la Marseillaise,* c'est-à-dire que les deux partis se menacent partout où ils se rencontrent.

Aussitôt que les quatre prévenus sont à la barre, *Robert Lindet* monte à la tribune et demande la parole. — Mais *Bourdon de l'Oise*, qui devine qu'il veut s'associer à leur cause, a l'infamie de s'y opposer.

« C'est *tout le Gouvernement* qu'on veut juger, répond *Robert Lindet;* et, comme j'en ai été membre, je demande ma part de responsabilité. »

Puis, dans un long discours (de six heures), il retrace les immenses travaux et les immenses services du Comité, et soutient que, s'il y a des excès, c'est la lutte qui les a entraînés... Et n'est-ce pas de même pour Robespierre ?

« Mais des *ingrats*, dit M. Thiers, oubliant déjà *les services* des accusés, trouvent trop long le discours qui les justifie. »

Et les services de Robespierre? L'ingratitude envers lui ?

Le lendemain, *Carnot* imite Robert Lindet : il explique que l'immensité du travail a forcé les 12 membres du Comité à s'accorder réciproquement une *Dictature individuelle*, à chacun dans sa partie. Il apprend qu'il s'est élevé LE PREMIER contre *Robespierre* et Saint-Just, et qu'il les a attaqués comme des *usurpateurs*, parce qu'ils avaient fait *arrêter un de ses meilleurs employés*... Ainsi Carnot l'avoue, chaque membre du Comité était Dictateur dans sa partie, et lui-même était Dictateur pour la guerre, tout aussi bien que Robespierre pour la direction générale et la haute police politique. Et il avoue encore que c'est lui qui *le premier* (trompé sans doute et poussé par Billaud) s'est élevé contre Robespierre, et par conséquent qu'il est la première cause de sa chute. Eh bien, nous sommes désolés qu'il assume sur sa tête une pareille responsabilité ! Quelque respect que méritent sa réputation de probité, ses talents militaires et ses services, Carnot ne nous paraît être qu'une *Spécialité*, un *Ministre* de la guerre, nullement un *homme d'Etat*. C'est un de ces honnêtes hommes dont la confiance est facile à surprendre, et dont l'honnêteté devient funeste au pays quand elle est exploitée par des frippons et des perfides. C'est ainsi que nous le verrons bientôt impliqué dans une conspiration royaliste, et que nous le verrons, en 1815, membre du Gouvernement provisoire, se laisser jouer par Fouché, qui le proscrira, auquel il demandera courageusement : *où veux-tu que j'aille, traître?* et qui lui répondra insolemment : *où tu voudras, imbécile!*

Et quel motif il donne à son hostilité contre Robespierre! L'arrestation d'un de ses commis, à lui donné par Bourdon de l'Oise, et que Robespierre, chargé de la haute police générale, a *proposé* d'arrêter, ainsi qu'il en avait le droit et le devoir, comme un dangereux *contre-révolutionnaire*. Sans doute Robespierre a eu tort s'il a manqué de procédés envers Carnot (ce qui n'est guère probable) : mais au fond, Robespierre avait peut-être cent fois raison de faire arrêter un employé qui n'était peut-être qu'un aristocrate déguisé (comme il y en avait tant), et Carnot avait peut-être cent fois tort de

vouloir conserver un employé suspect, qui pouvait livrer le secret des opérations militaires et qui était d'autant plus dangereux qu'il était plus capable. D'ailleurs, en admettant un tort tout personnel de Robespierre envers Carnot, était-ce un motif pour renverser, non pas un simple employé, mais un membre principal du Gouvernement? Et Carnot n'a pas vu ce que voyait Ingrand (p. 86), que, si l'on renversait Robespierre, *la République était inévitablement perdue!*

Quoi qu'il en soit, réduit à défendre ses collègues contre les Thermidoriens, Carnot fait valoir que Billaud, Collot, etc., se sont élevés les premiers *contre le Triumvirat,* et que l'indomptable caractère de Billaud a été le *plus grand obstacle de Robespierre.*

Nous doutons que ce fait suffise pour justifier Billaud aux yeux de ses accusateurs : mais aux yeux de l'Histoire !...

Prieur de la Côte-d'Or imite à son tour Carnot et Robert Lindet ; et comme ces trois hommes sont généralement estimés et considérés comme étrangers aux violences, la solidarité qu'ils invoquent avec les accusés embarrasse les accusateurs.

« Cet exemple n'est-il pas un avertissement pour la Convention, dit M. Thiers? Ne signifie-t-il pas que *tout le monde* a été plus ou moins complice des anciens Comités et que *la Convention doit elle-même* venir demander des fers, comme Carnot, etc.? En effet, *elle n'a elle-même attaqué la Tyrannie* qu'après les trois hommes qu'elle veut punir aujourd'hui comme complices de cette Tyrannie ; et, quant à leurs *passions,* elle les a toutes *partagées ;* elle est même *plus coupable* qu'eux si elle ne les a pas ressenties, car elle en a *sanctionné tous les excès.* »

Bien, très-bien ! mais tout cela n'est-il pas applicable, complètement applicable à Billaud, etc., à Carnot, etc., aux Comités, à la Convention, à tout le monde, *vis-à-vis Robespierre?*

La discussion continue les 24, 25 et 26, au milieu d'un effroyable tumulte, parce que beaucoup de Députés se trouvent successivement nommés et compromis, et que tous en accusent d'autres pour se défendre. — Mais nous allons voir le procès interrompu par une nouvelle émeute.

§ 24. — Emeute de femmes.

Ce procès excite une agitation extrême, surtout dans les faubourgs : on y dit tout haut qu'il faut marcher sur la Convention pour lui demander du pain, la Constitution et la liberté des patriotes poursuivis... Le 27, les arrivages de farine ayant manqué la veille, et chacun étant réduit à la *demi-ration* de pain, vous concevez l'effroi et l'irritation du Peuple! Les *femmes* de la Section des *Gravilliers*, quartier du Temple, refusent la demi-ration, s'attroupent en criant, et se rendent à la Convention, entraînant avec elles toutes les autres femmes qu'elles rencontrent. — Mais on n'en laisse entrer que vingt, qui crient vainement *du pain, du pain!* La Convention les renvoie avec des promesses, et des patrouilles dispersent le rassemblement féminin.

Pendant ce temps, les meneurs de la même Section se sont illégalement rassemblés dans la salle de la Section, ont nommé un Président et un Bureau, et veulent proclamer une insurrection : mais la Convention envoie la Garde nationale et un Représentant, qui les force à se disperser; et les chefs sont arrêtés pendant la nuit.

Tous ces mouvements partiels ne serviront qu'à affaiblir le Peuple, à fortifier la Convention, à décréditer les Jacobins, et à décourager les patriotes en les habituant à être battus et bafoués. Il n'est pas vrai qu'une émeute soit toujours utile.

§ 25. — Proposition de dissoudre la Convention.

L'agitation causée par le procès commence à inquiéter l'Assemblée, et fait craindre une insurrection générale pour le décadi suivant, 10 germinal (30 mars), jour de réunion pour les 48 Sections. — Pour éviter l'insurrection, on décrète que les Sections ne se réuniront plus le soir, mais de 1 à 4 heures. — Puis, on propose de terminer le procès par l'*ostracisme*.

Merlin de Thionville, ce fougueux thermidorien, qui commence aussi à s'effrayer de la Réaction, propose de mettre

sur-le-champ la Constitution en vigueur, de convoquer les Assemblées primaires, de dissoudre la Convention, et de renvoyer le procès à la nouvelle Législature.—Merlin de Douai appuie vivement cet avis.—*Guyton-Morveau* propose même d'abandonner définitivement la poursuite.

« Cette procédure, dit-il, est un *scandale*. Où faudra-t-il s'arrêter, si l'on poursuit tous ceux qui ont fait des *motions plus sanguinaires* que celles qu'on reproche aux prévenus? On ne sait en vérité si nous achevons ou si nous *recommençons* la Révolution. »

Mais toutes ces propositions sont rejetées, parce que les Thermidoriens d'abord, puis les Girondins et les Royalistes, ne veulent évidemment que des vengeances, la Dictature et la contre-révolution : tout est faux, injuste, violent, tyrannique, cruel, dans la situation présente de la Convention ; elle serait perdue si elle convoquait les Assemblées primaires pour la remplacer; il faut donc, dans son intérêt personnel, qu'elle usurpe, qu'elle opprime, qu'elle tyrannise et qu'elle frappe le parti populaire.—Elle continuera donc le procès, mais seulement tous les deux jours.

§ 26. — Ridicule insurrection du 12 germinal.

Les 48 Sections réunies le 10 germinal (30 mars) sont très-tumultueuses, mais se bornent à des plaintes et à des cris. — La Section des Quinze-Vingts seule rédige une pétition pour le lendemain.

« Pourquoi, dit-elle, Paris est-il *sans Municipalité?* Pourquoi les Sociétés populaires sont-elles *fermées?* Que sont devenues nos moissons? Pourquoi les assignats sont-ils tous les jours plus avilis? Pourquoi les jeunes gens du Palais-Royal peuvent-ils *seuls s'assembler?* Pourquoi les patriotes se trouvent-ils *seuls dans les prisons?* Le Peuple enfin veut être libre; il sait que, lorsqu'il est opprimé, *l'insurrection est le premier des devoirs.* »

Quelle folie, si l'insurrection n'est pas prête et bien dirigée pour s'emparer du pouvoir! — La majorité de l'Assemblée murmure contre cette pétition; le Président (*Pelet de la Lozère*) renvoie rudement les pétitionnaires; mais la Montagne

les applaudit... La Montagne est folle aussi, si ce n'est pas elle qui dirige l'insurrection !

Le soir du 11, on s'agite dans les faubourgs ; on se prépare à l'insurrection pour le lendemain : mais point de chefs, point de plan, point de résolution arrêtée pour reconstituer le pouvoir populaire ; le Peuple se rendra seulement en masse à la Convention pour crier *Du pain! la Constitution de* 93!

Le 12 germinal (1er avril) au matin, l'insurrection commence dans la Section de la *Cité*, par des rassemblements de femmes et d'enfants ; puis, on y bat la *générale* ; puis, la population du Temple et du faubourg Saint-Antoine se lève presque entière ; et les insurgés (hommes, femmes et enfants) s'avancent sur la Convention aux Tuileries, par les quais et le boulevard, avec des bâtons et cette inscription sur leurs chapeaux : *Du pain et la Constitution de* 93.

La Convention n'ayant qu'une faible troupe pour *sa garde*, le premier détachement populaire qui arrive, et qui se précipite impétueusement, force l'entrée, enfonce les portes, et pénètre dans l'Assemblée en agitant ses chapeaux et criant *Du pain! la Constitution de* 93!

La Majorité murmure, mais la Montagne applaudit.

Puis, la foule envahit les places vides, et s'assied au milieu des Députés sans leur faire aucune violence, tandis que le reste est debout et obstrue tous les alentours.

Legendre veut parler à la tribune : *à bas! à bas!* lui crie-t-on de tous côtés.

Merlin de Thionville quitte sa place pour tâcher de séduire le Peuple en l'embrassant, en lui témoignant de l'intérêt... Mais bientôt un second détachement populaire arrive comme un torrent qui reflue jusque dans la salle, en poussant les mêmes cris : *Du pain, la Constitution de* 93!

Mais l'insurrection a-t-elle des Commissaires qui vont parler et demander pour elle? — Personne d'abord! on n'entend que du bruit ; et quelques Montagnards, qui voudraient que l'Assemblée pût délibérer, font de vains efforts pour obtenir de la

foule quelque silence. — Un commissaire (*Vanec*) paraît enfin et prend la parole au nom du Peuple.

« Représentants, dit-il, vous voyez devant vous les hommes du 14 juillet, du 10 août, et *encore du* 31 *mai*. (Ici les Tribunes, l'insurrection et la *Montagne*, applaudissent à outrance)... Ces hommes ont juré de vivre libres ou de mourir... *Vos divisions* déchirent la Patrie : elle ne doit pas souffrir de *vos haines*. Rendez la *liberté aux Patriotes* et du pain au Peuple! Faites-nous justice de *l'armée de Fréron* et de ces messieurs à bâtons. Et toi, *Montagne sainte*, toi qui as tant combattu pour la République, les hommes du 14 juillet, du 10 août, du 31 mai, *te réclament* dans ce moment de crise ; tu les trouveras toujours prêts à te soutenir, toujours prêts à verser leur sang pour la Patrie! »

Les orateurs de plusieurs autres Sections parlent aussi dans le même sens... On applaudit, on crie : mais personne ne fait *aucune demande* positive, et plusieurs heures se perdent stupidement ainsi sans aucun résultat.

Cependant, le *tocsin* sonne au Pavillon de l'Unité pour appeler les Sections au secours de la Convention ; la générale bat ; la Garde nationale prend les armes ; des bataillons viennent délivrer la Convention ; et l'insurrection, qui pourrait maintenant faire tout ce qu'elle voudrait, va peut-être bientôt être écrasée.

Les Montagnards, qui le sentent, font tous leurs efforts pour engager la foule à sortir et le Président à ouvrir la délibération : mais, faute de discipline et de chefs, la foule résiste aux Montagnards qu'elle prend pour des ennemis ; d'un autre côté, le Président et la majorité font tous leurs efforts pour amuser les insurgés et pour temporiser, afin de donner à la Garde nationale dévouée le temps d'arriver.

Elle arrive enfin lorsqu'une partie de l'attroupement s'est déjà retirée sur les exhortations de la Montagne ; et, réunie à la Jeunesse dorée, elle n'a pas de peine à disperser tout le reste... Et l'insurrection est complètement avortée.

Quelques insurgés seulement restent réunis dans la Section des Quinze-Vingts, et dans la Section de la Cité, où ils s'empa-

rent de Notre-Dame et semblent vouloir continuer l'insurrection : mais ils seront bientôt battus en détail... D'autres voudront combattre demain aux Champs-Elysées et au Gros-Caillou : mais ils seront encore écrasés séparément... Et, vous le voyez, il est impossible de commettre plus de fautes, plus de folies, plus de contre-sens, plus d'absurdités, que le malheureux parti populaire n'en commet dans cette circonstance, parce qu'il est sans discipline, sans chef et sans plan. Avec toutes leurs demi-mesures, le Peuple et la Montagne ont fait beaucoup trop peu pour réussir, et beaucoup trop pour ne pas s'attirer de nouveaux malheurs.

Aussi, nous allons voir la vengeance de leurs adversaires!

§ 27. — Vengeance contre l'insurrection et contre la Montagne.

Aussitôt que l'Assemblée se trouve dégagée, *Isabeau* lui fait un rapport sur l'insurrection, et rapporte que deux Députés (*Auguis* et *Penières*), chargés d'une mission dans Paris, viennent d'être maltraités par les insurgés. Vous devinez les cris d'indignation et de vengeance, car c'est l'affaire personnelle de tous les Députés. — Isabeau propose à l'instant : 1° de déclarer que la liberté de la Convention a été violée ; 2° d'ordonner aux Comités de poursuivre les coupables.

La Montagne murmure ; mais la Majorité se lève avec violence pour rendre le décret.

« Elle est là (dit en montrant la Montagne, *Thibaudeau,* qui s'est sauvé dès le commencement de l'orage et qui revient quand il s'agit de vengeance), elle est là *la Minorité qui conspire...* Le temps de la faiblesse est passé : c'est la *faiblesse* de la Représentation nationale qui l'a compromise et qui a encouragé une *Faction criminelle.* »

Le décret est voté au milieu des applaudissements ; car c'est toujours avec des transports de joie que ces ardents invocateurs de l'humanité accueillent des mesures sanguinaires ; et ce premier décret est le signal d'un débordement de vengeances. — L'athée *André Dumont*, que la Montagne suspecte de *Royalisme,* demande la *déportation,* par mesure de sûreté publique, contre Billaud, Collot, Barrère et Vadier ;

et la déportation à Brest est votée au milieu des applaudissements. — L'infâme *Bourdon de l'Oise,* que Robespierre regardait avec raison comme un contre-révolutionnaire caché, accuse la Minorité de trahison, et demande l'arrestation de trois Montagnards (*Choudieu, Chasles, Foussedoire*), qu'il accuse d'avoir encouragé les insurgés ; et l'arrestation est votée. —On demande aussitôt celle de trois autres Montagnards (*Duhem, Huguet* et *Léonard-Bourdon*) qu'on accuse d'avoir été d'intelligence avec les chefs de l'insurrection ; et leur arrestation est encore votée.

Et voyez la marche bizarre des événements ! Ce *Léonard-Bourdon* qui, le 9 thermidor, a défendu la Convention et pris Robespierre à l'Hôtel-de-Ville, est maintenant arrêté et accusé d'avoir présidé et poussé à l'insurrection l'une des Sociétés populaires !... Nous ne le plaignons pas : mais c'est encore une justification pour Robespierre qu'il a assassiné.

On arrête aussi *Amar,* le membre *le plus abhorré* (dit M. Thiers) de l'ancien Comité de Sûreté générale et considéré comme le plus dangereux des Montagnards, ce même Amar que Robespierre voulait punir de ses cruautés et qui s'est montré l'un des plus violents ennemis de Robespierre. — On décide que ces 7 Montagnards seront immédiatement transférés au *château fort de Ham.* — Puis, on propose de mettre Paris en *état de siége* jusqu'à ce que la tranquillité soit rétablie ; on nomme *Pichegru* commandant général de la force armée parisienne, en lui adjoignant *Barras* et *Merlin* de Thionville; et l'Assemblée se sépare à 6 heures du matin..... Il faut l'avouer, depuis le 8 thermidor, les Thermidoriens, la Plaine, les Girondins et les Royalistes, montrent bien plus d'énergie, de résolution, de discipline et d'habileté, que la Montagne, les Jacobins et le Peuple.

§ 28. — Folle émeute.

Le lendemain matin, les 11 Députés sont enmenés, dans des voitures, par la gendarmerie, lorsqu'un rassemblement con-

sidérable disperse les gendarmes aux Champs-Elysées, enlève les prisonniers, s'empare *des canons* qui gardent la barrière de l'Étoile, et les braquent sur la grande avenue. — Mais *Pichegru* arrive avec la Jeunesse dorée et quelques bataillons; et c'est en vain que l'émeute fait la folie de tirer deux coups de canon accompagnés d'une fusillade assez vive; l'attroupement est dispersé, les prisonniers et les canons sont repris; les insurgés de la Section des Quinze-Vingts et ceux qui se sont retranchés à Notre-Dame sont ensuite également forcés à la retraite; et cette folle émeute n'a d'autre effet que d'irriter les vainqueurs contre les vaincus, de fournir un nouveau prétexte aux calomnies contre les Jacobins, de faire de nouvelles victimes, et de procurer un triomphe à *Pichegru* qui va devenir l'espérance des Royalistes.

§ 39. — Thermidoriens proscrits par des Thermidoriens.

Les Jacobins du Midi, surtout de Lyon, d'Avignon, de Marseille, de Toulon, s'agitent comme ceux de Paris et sans plus de prudence. A Toulon, ils massacrent 7 *émigrés* que les Représentants voulaient sauver.

Les Thermidoriens, prétendant qu'une vaste *conspiration* les menace sur toute la France, ne reculent devant aucun des moyens qu'exige leur sûreté personnelle : ils obligent tous les patriotes destitués à quitter les villes qu'ils ont choisies pour résidence et à *retourner dans leurs anciennes Communes;* ils ordonnent même le *désarmement* de tous ceux que les Municipalités thermidoriennes considéreront comme *complices* de Robespierre et de la Terreur..... Et les Thermidoriens crient contre les mesures révolutionnaires auxquelles la sûreté de la Révolution a soumis les Aristocrates!

Et ce n'est pas assez des 11 Montagnards arrêtés : ceux qui crient constamment contre l'arrestation des Députés Girondins vont à leur tour arrêter tous les Députés de la Montagne qui les embarrassent...

Cambon, Crassous, Maignet, Hentz, Levasseur de la

Sarthe, *Granet* de Marseille, *Thuriot*, *Lecointre* de Versailles et *Lesage-Senaut*, sont décrétés pour être arrêtés et envoyés à Ham. Et remarquons que les 3 derniers sont trois fougueux Thermidoriens qui, comme Léonard-Bourdon, regrettent le 9 thermidor, sont redevenus Montagnards, et sont proscrits par les autres Thermidoriens !... Tant pis pour eux !

Remarquons aussi que c'est Tallien, le renégat et l'hypocrite Tallien, qui désigne ces 9 derniers Députés, ses anciens collègues de la Montagne et ses complices de Thermidor !

Les Thermidoriens vont plus loin : se croyant désormais invincibles et jetant tout-à-fait le masque, ils déclarent la Constitution tellement sommaire qu'il est impossible de faire des *lois organiques* sans la refaire elle-même entièrement.

§ 30. — Paix avec la Hollande, la Prusse, la Toscane.

Sieyes et *Rewbel*, envoyés comme plénipotentiaires à Lahaye, négocient (en mai) la paix avec la Hollande, constituée en *République Batave* indépendante. Les deux Républiques contractent une *alliance* offensive et défensive. Le Rhin sera la frontière commune. La navigation du Rhin, de l'Escaut et de la Meuse, est déclarée *libre* à jamais.

La Prusse conclut la paix à Bâle (en avril). — Beaucoup de Princes allemands désirent aussi la paix, et sont prêts à entrer en négociation par l'intermédiaire de la Prusse. — La Suède, le Danemarck, la Suisse, veulent rester neutres et amies. — L'Espagne désire également la fin de la guerre. — Plusieurs États d'Italie sont dans les mêmes dispositions : la Toscane se hâte de traiter.

Mais l'Autriche, le Piémont et l'Angleterre qui leur fournit les millions nécessaires, se préparent pour une nouvelle campagne.

§ 31. — Nouveaux préparatifs de l'Angleterre, de l'Autriche et du Piémont.

C'est en vain que la Prusse, la Toscane, beaucoup de

Princes d'Allemagne et d'Espagne, font ou désirent la paix : Pitt veut toujours la guerre et la veut à tout prix et par tous les moyens, même en rallumant la guerre civile en France, afin de s'emparer de l'empire de la mer, de l'Inde, des colonies hollandaises, et de toutes les colonies françaises. — C'est en vain que Fox, Shéridan, et l'Opposition anglaise devenue plus nombreuse, disent à l'Aristocratie :

« Nous excitons en France une *guerre civile infâme;* et cependant, à notre honte, ces Français (les Vendéens), reconnaissant leur erreur, viennent de mettre bas les armes. Irons-nous rallumer les cendres éteintes de la Vendée pour y réveiller un *affreux incendie?* On nous parle des *principes barbares* de la France ! Ces principes ont-ils rien de plus *anti-social que notre conduite* à l'égard des Provinces insurgées ? Tous les moyens de la guerre sont donc douteux ou *coupables.* »

Tout cela n'arrête ni Pitt ni l'Aristocratie anglaise : tous deux, faisant pour attaquer la Démocratie ce qu'ils accusent Robespierre et la Terreur d'avoir fait pour défendre l'indépendance de la France, suspendent encore *l'habeas corpus* ou la liberté individuelle, forcent la marine marchande et le Peuple à fournir de nouveaux marins et de nouveaux soldats, ordonnent un nouvel emprunt de plus de 500 millions, pour solder l'Autriche et le Piémont et pour rallumer la guerre dans la Bretagne et la Vendée.

§ 32. — Pacification provisoire de la Vendée et de la Bretagne.

Nous avons parlé du projet de pacifier la Vendée, et de l'entrevue acceptée par les chefs Vendéens et Chouans avec les Généraux Hoche et Canclaux et les trois Représentants républicains (p. 168). — L'entrevue s'ouvre au château de la *Jaunaye,* près Nantes, le 12 février.

Le 17, *Stofflet* déclare qu'il veut continuer la guerre ; et *Charrette, Sapinaud, Cormatin,* pour la Bretagne, consentent au contraire à *reconnaître la République* et à se soumettre à ses lois, sous la condition de divers avantages que leur accordent les Représentants, notamment sous la condition que les Vendéens et les Chouans les plus turbulents pourront être *or-*

ganisés en compagnies cantonnales pour maintenir la tranquillité dans le pays : mais *Charrette*, *Cormatin* et tous leurs camarades, sont bien d'accord que la paix n'est que *simulée*, et qu'ils recommenceront la guerre aussitôt que l'Angleterre ou le Régent de France leur en aura fourni les moyens.

Charrette fait ensuite une entrée presque triomphale à Nantes, tandis que Stofflet le déclare *traître à la Royauté* et le fait condamner à mort par contumace.

Puis, on reprend la guerre contre Stofflet ; on le poursuit, d'accord avec Charrette ; et les Thermidoriens l'extermineront, lui et son armée, s'il est nécessaire et s'ils le peuvent, tandis qu'ils sèment l'argent pour corrompre son major-général, son secrétaire et ses officiers. Il sera bientôt forcé de consentir lui-même à la paix.

Pour pacifier la Bretagne comme la Vendée, une entrevue doit avoir lieu à la *Prévalaye*, puis à la Mabilaye, près Rennes. Là, beaucoup de chefs de Chouans, dirigés par deux émissaires de Puisaye, opinent pour la guerre ; les autres, dirigés enfin par un agent du Régent (*Duverne-Despresle*), opinent pour la paix ; et la paix est conclue le 20 avril : mais tous les chefs de Chouans, à qui les Représentants ont donné 1,500,000 francs pour achever de les décider, en leur permettant, comme aux Vendéens, d'organiser des *compagnies* pour faire la police, sont bien d'accord aussi que la paix n'est qu'une ruse pour mieux tromper les Républicains et renverser plus sûrement la République.

§ 33. — Projets contraires du Comte d'Artois et du Régent.

Nous connaissons les projets de Puisaye et son voyage à Londres (p. 184). — Voulant avoir seul l'honneur de l'entreprise, il s'est adressé directement à Pitt, à l'insu du *Duc d'Harcourt*, ambassadeur du Régent. Pitt lui a promis une escadre, une armée, des armes, des munitions et de l'argent, pour faire une *descente en Bretagne*.

Puisaye, d'accord avec Pitt, cache tout aux agents du

Régent et aux Emigrés, et ne confie rien qu'au *Comte d'Artois*, auquel il écrit pour lui demander des pouvoirs extraordinaires et pour lui offrir le commandement de l'expédition. Le Prince consent à tout... Ainsi, le Comte d'Artois agit à l'insu et contre la volonté du Régent, son frère et son chef!

Aussi, le Régent, son Agence à Paris, son Ambassadeur à Londres, et tous les Emigrés, traitent le Comte d'Artois de *rebelle*, Puisaye de traître et Pitt de perfide, qui sacrifie tout à l'intérêt de l'Angleterre.

De son côté, *le Régent* veut aussi se transporter d'Italie en Vendée, en se rendant d'abord en Espagne et avec le secours Espagnol. Tout son parti, et surtout son Agence à Paris, travaillent dans ce sens, prétendant que les Espagnols irriteraient moins la France que les Anglais.

Cette Agence est d'avis qu'il faut temporiser, mettre tout son espoir dans les conspirations et la contre-révolution intérieure, semer davantage les divisions, affaiblir davantage le parti révolutionnaire, fortifier le parti royaliste, corrompre les chefs du Gouvernement thermidorien (comme Tallien, qu'on dit séduit et acheté par l'intermédiaire de sa femme qui est Espagnole), faire le mort pour endormir la Révolution et la Convention, et attendre que tout soit préparé pour éclater de nouveau en Vendée et en Bretagne, en faisant paraître alors le Régent à côté de Charrette, nommé Lieutenant-Général. C'est pourquoi, tandis que Puisaye poussait les Chouans à continuer la guerre, l'Agence du Régent les a poussés à une paix momentanée.

C'est alors que la lettre du Régent à Charrette, sous la date du 1er février (p. 161), lui est envoyée par *l'Agence* de Paris; et Charrette, flatté, transporté, répond qu'il se tiendra toujours prêt à recommencer la guerre.

Bientôt aussi *l'Agence* royaliste répand, en Bretagne et en Vendée, le bruit et l'opinion qu'on doit tout attendre de la Convention, qu'elle va *rétablir elle-même la Monarchie*.

et que le traité conclu avec Charrette contient des articles secrets pour la *Restauration de Louis XVII*... En admettant ce bruit comme un mensonge de *l'Agence* royaliste, il faut du moins que la marche des Thermidoriens soit bien contre-révolutionnaire pour que cette opinion puisse s'accréditer ! Et dans tous les cas, cette marche est bien contre-révolutionnaire en effet, puisqu'elle favorise si bien les projets de *l'Agence* royaliste !

§ 34. — Patriotes persécutés partout.

Nous avons parlé de plusieurs décrets rendus par les Thermidoriens pour disperser, désarmer, emprisonner les patriotes : partout ces décrets sont rigoureusement exécutés par les nouvelles Autorités thermidoriennes; partout les patriotes, appelés *Terroristes*, sont *expulsés*, sous prétexte que leur Commune est ailleurs, ou sont *désarmés*, ou sont *poursuivis* comme comptables, ou sont *emprisonnés* comme *complices de Robespierre*; les Thermidoriens, qui accusent les Jacobins d'avoir rempli les prisons de Royalistes, les remplissent maintenant de Républicains.

§ 35. — Compagnies de Jésus, etc.

« Dans le département du Rhône, dit M. Thiers, la *Réaction* se prépare terrible. Les Royalistes émigrés reviennent à travers la Suisse et rentrent à Lyon avec de faux passeports. On dit *Précy* revenu et caché. Une foule d'autres émigrés, accourus à Bâle, à Berne, à Lausanne, parlent de leur rentrée prochaine, assurent que les Thermidoriens sont leurs amis, et que bientôt on va restaurer Louis XVII, les rappeler eux-mêmes et leur rendre leurs biens... Vers Lyon, se sont formées des compagnies organisées, appelées, les unes *Compagnies du Soleil*, les autres *Compagnies de Jésus*, qui doivent parcourir les campagnes ou pénétrer dans les villes pour *égorger les patriotes* retirés dans leurs terres ou détenus dans les prisons... Les Prêtres déportés rentrent aussi par cette frontière, et se répandent dans toutes les provinces de l'Est; ils déclarent *nul* tout ce qu'ont fait les Prêtres assermentés; ils *remarient* les époux, *rebaptisent* les enfants... Ceux mêmes qui jouissent en France d'une pension alimentaire, mécon-

tents de dire la messe dans des maisons louées ou prêtées, ameutent le Peuple et le portent à s'emparer des églises... A Paris, les Journalistes vendus au Royalisme et poussés par les Agents du Régent, prêchent presqu'ouvertement *la Monarchie*... Le Tribunal révolutionnaire thermidorien les encourage en acquittant l'auteur du *Spectateur*. (p. 188). »

C'est bien évident, les Thermidoriens favorisent les Royalistes, et trahissent la Révolution que Robespierre défendait!

§ 36. — Conspiration populaire du 29 germinal trahie.

Partout les patriotes, effrayés et indignés, pensent à conspirer et à s'insurger pour se défendre contre les Thermidoriens et la contre-révolution. — Les principaux Jacobins de Paris, toujours sans chef habile, se réunissent chez un nommé *Lagrelet*, rue de Bretagne, le 29 germinal, et projettent: — de s'insurger le 1er floréal (20 avril);—d'organiser trois bandes, à la tête desquelles on mettrait *Cambon*, *Maribon-Montant* et *Thuriot*;—de diriger l'une sur les *prisons* pour délivrer les patriotes, la seconde sur les *Comités* pour les enlever, la troisième sur la *Convention* pour lui faire rendre tous les décrets nécessaires; — de lui faire réintégrer les 16 Députés mis en arrestation et les 4 Députés condamnés à la déportation; — de lui faire exclure de nouveau les 73 Girondins; — de lui faire proclamer sur-le-champ l'exécution de la Constitution de 93... Quel étrange spectacle de voir maintenant trois Thermidoriens, surtout *Thuriot* (que Robespierre appelait *Président des assassins* (p. 94), et *Cambon* (qui accusait Robespierre d'avoir voulu se rendre maître de tout), placés maintenant à la tête d'une insurrection Jacobine contre les Thermidoriens, et la Convention! — Mais un des conjurés *trahit* les autres et révèle tout au Comité de Sûreté générale, qui fait arrêter aussitôt tous les chefs dénoncés par le traître.

Puis, *Rovère*, autrefois l'un des plus violents *terroristes* et maintenant, comme Tallien, l'un des plus violents *réacteurs*, faisant à la Convention le rapport du complot, accuse

les 3 Députés (qui devraient être à *Ham* et qui se sont soustraits à l'arrestation) et fait décréter qu'ils seront *déportés* s'ils ne se constituent pas immédiatement prisonniers.

§ 37. — 2 Septembre Thermidorien et Royaliste.

On juge à Lyon un fameux révolutionnaire accusé comme *complice de Robespierre*, lorsqu'arrivent (le 24 avril) la nouvelle de ce complot et ce rapport de Rovère. Aussitôt les Royalistes, les Girondins, les Thermidoriens lyonnais, poussent des cris de fureur et de vengeance; le Représentant *Boisset* monte à cheval, comme pour se mettre à leur tête; et les Compagnies *du Soleil* et celles de JÉSUS, enhardies par sa protection, se portent *aux prisons*, égorgent 70 *à* 80 *prisonniers patriotes*, et jettent leurs cadavres dans le Rhône sous les yeux de la Garde nationale..... sans nécessité, sans péril d'aucune invasion comme en Septembre, uniquement par vengeance! Et les Girondins accusent le 2 Septembre! Et ceci au nom de *Jésus*! Et M. Thiers n'a pas un mot de blâme ni de pitié!

§ 38. — Répression des Royalistes.

Cette Réaction royaliste commence cependant à effrayer même une partie des Thermidoriens. Mais pour comprimer la fureur monarchique, savez-vous le moyen qu'ils imaginent? Imitant les Jacobins qui demandaient après le 10 août le prompt jugement des conspirateurs royalistes afin d'empêcher le Peuple de les massacrer, ils veulent qu'on juge et qu'on condamne promptement les prétendus *complices de Robespierre* afin d'empêcher les *Royalistes* de les égorger..... Mais l'ennemi s'approchait alors de Paris et les conspirations étaient toutes récentes, tandis qu'ici les poursuites contre les prétendus complices de Robespierre ne sont que des vengeances sans nécessité pour des faits vieux de plus de 9 mois et approuvés alors par la Convention elle-même!..

Le célèbre littérateur *Chénier* fait ensuite un rapport con-

tre les *menées ourdies par l'Émigration et le Clergé.* Il propose : — d'arrêter sur-le-champ tout *émigré rentré* et de le faire condamner par les tribunaux ; — de traiter comme émigré tout déporté rentré qui ne serait pas sorti dans un mois ; — de punir de 6 mois de prison quiconque voudrait s'emparer de force d'une église ; — enfin de condamner au bannissement tout *écrivain* qui provoquerait le retour de la Royauté : — tout est décrété.

Thibaudeau demande que les églises soient rendues aux catholiques, sous prétexte d'éviter des émeutes et peut-être une *Vendée générale* : mais cette demande est repoussée.

Tallien s'oppose au bannissement contre les écrivains, et demande, dans son intérêt personnel (puisqu'il est journaliste avec Fréron), et dans l'intérêt des Royalistes, la liberté de tout écrire, même en faveur de la Monarchie : mais le Girondin *Louvet,* reconnaissant ici la nécessité de l'énergie révolutionnaire, conjure l'Assemblée de s'unir contre la Royauté, qu'il appelle *l'ennemi le plus ancien et le plus réel ;* et la demande intéressée et peut-être perfide de Tallien est honteusement repoussée comme celle de Thibaudeau.

Néanmoins, les Royalistes ont déjà tant de force dans les Sections et tant d'audace qu'ils font des *pétitions* pour obtenir la liberté illimitée de la presse.

§ 39. — Accroissement de l'agiotage ; misère ; désespoir.

L'abolition du maximum produit des conséquences toujours plus désastreuses : la liberté subite du commerce amène non-seulement la fureur des spéculations réelles et des gains énormes au préjudice du Peuple, mais aussi la fureur des spéculations fictives ou du jeu, c'est-à-dire l'agiotage. Aux horreurs de la disette, dit M. Thiers, se joint (en avril et mai) *le scandale d'un jeu effréné* qui contribue à augmenter le renchérissement des marchandises et la dépréciation des assignats.

C'est au Palais-Royal (à la Bourse et au café de Chartres) que se réunissent principalement les agioteurs.

Les assignats, comme nous l'avons déjà dit, sont tombés au dixième de leur valeur, et cependant les créanciers sont obligés de les recevoir pour la totalité de leur valeur nominale.

Cette dépréciation donne encore lieu, ainsi que les biens nationaux, à un agiotage épouvantable, qui fait naître beaucoup de fortunes énormes et subites, mais qui aggrave toujours la misère de la masse ouvrière et pauvre.

Tous ces désordres, la disette, le froid qui se prolonge, jettent une espèce de *désespoir dans les esprits.* — Et les Thermidoriens ne savent trouver aucun remède au mal; ils ne savent employer que les vengeances et les condamnations!

§ 40. — Condamnation de Fouquier-Tinville.

Déjà, dès le 10 thermidor, le Président du Tribunal révolutionnaire, *Dumas,* et le vice-Président, *Coffinhal,* ont été exécutés avec Robespierre.

Arrêté dès le 14 thermidor (1er août), *Fouquier-Tinville* n'est jugé que le 29 germinal (18 avril), avec *Hermann,* ancien Président du tribunal, puis Ministre de l'intérieur, et avec 28 Jurés du même tribunal. Le procès, dans lequel on entend 419 témoins, dure 18 jours.

On l'accuse notamment, chose incroyable, d'avoir exécuté la loi du 22 prairial...—Mais il répond que c'est la Convention elle-même et les Thermidoriens qui ont fait cette loi et qui lui en ont ordonné l'exécution.

On l'accuse d'avoir été l'instrument de Robespierre... — Mais il répond, chose bien remarquable, qu'il n'est jamais allé chez lui; qu'il n'avait avec lui aucune relation ni aucune correspondance particulière; qu'il n'a eu de rapport qu'avec le Comité de Salut public et le Comité de Sûreté générale, sur leurs ordres, dans leurs salles, en séances officielles; que, quand il a vu Robespierre, c'était là, avec ses collègues; que, six semaines avant le 6 thermidor, il ne l'a plus aperçu une seule fois; que tous les ordres lui ont été donnés par les autres membres des Comités; et que même toutes les con-

damnations n'ont été exécutées qu'après l'approbation et l'autorisation des Comités.

L'*Histoire parlementaire* ajoute même que le nom de Robespierre ne se trouve sur aucune des listes d'accusés envoyées à Fouquier-Tinville, et que ces listes sont signées *Billaud, Barrère*, et *Carnot*.—Barrère a même accusé Robespierre d'avoir voulu faire *fusiller le Tribunal révolutionnaire,* tant il désapprouvait les dernières exécutions !

Mais c'est en vain que, pour sauver sa tête, Fouquier-Tinville a la faiblesse de répéter les insultes des Thermidoriens contre Robespierre et ses amis et de les appeler *conspirateurs*, *tigres, monstres*; il est condamné et exécuté, comme complice de Robespierre, avec Hermann et 14 des 28 Jurés.

§ 41. — Stupide insurrection du 1er prairial.

Réduite au désespoir, la population presque entière, surtout dans les faubourgs, ne voit de remède que dans l'insurrection : mais comment va s'y prendre ce malheureux Peuple ! — Un Comité central insurrectionnel se forme rue Montorgueil. Mais ce Comité n'a plus, pour direction et pour appui, ni Robespierre et les Jacobins, ni la Commune et les Sections, ni le Commandant de la Garde nationale, ni cette Garde, ni les canonniers, ni aucun Chef influent : il ne se concerte pas même avec les Députés montagnards !

Son plan, ou plutôt son but, est le même que celui de la conspiration du 29 germinal (p. 214) ; il veut pousser le Peuple sur la Convention pour lui faire décréter : — le rappel des Montagnards expulsés ; — l'expulsion des Girondins rappelés ; — l'exécution de la Constitution de 93 ; — la création d'une nouvelle Commune ; — le rétablissement des lois révolutionnaires, notamment du *maximum* et des *réquisitions*, pour remédier à la famine et à la misère du Peuple.

C'est au 1er prairial (20 mai) qu'est fixée l'exécution.

La veille au soir, le Comité a fait imprimer un *manifeste* au

nom du *Peuple souverain rentré dans ses droits,* contenant 11 articles, et le fait répandre dans Paris pendant la nuit.— A la pointe du jour, l'insurrection éclate dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, dans le quartier du Temple, dans les rues Saint-Martin et Saint-Denis, et surtout dans la Cité : on sonne le tocsin, on bat la générale, on tire le canon; et vers 10 heures un rassemblement nombreux, composé de femmes et d'enfants, d'hommes armés de toutes manières et portant sur leurs chapeaux *Du pain et la Constitution de* 93, et de quelques Sections armées, arrive aux Tuileries et entoure la Convention. — Les Montagnards, ignorant le projet d'insurrection (faute presque incroyable), craignent que le mouvement ne soit une provocation et un piége du Comité de Sûreté générale, pour avoir occasion d'écraser les patriotes. — Bientôt les femmes se précipitent dans les tribunes en criant : *Du pain, du pain!* — Plusieurs Députés veulent parler : mais les femmes les interrompent par leurs cris : *Du pain! du pain!* — Le Président se couvre pour rétablir le silence; mais les mêmes cris continuent, avec des huées et des menaces. C'est bien maladroit, si ce n'est pas une manœuvre de la police thermidorienne!

Alors se présente à la barre, pour lire une pétition au nom de la Section Girondine de *Bon-Conseil,* le Général *Raffet,* accompagné d'une troupe de jeunes gens munis de *fouets de poste,* comme si tout cela était préparé par les Comités; et le Président charge ce Général et ces jeunes gens de faire respecter l'Assemblée et d'expulser les femmes; et les jeunes gens les chassent en effet à *coups de fouets,* au milieu de cris épouvantables mêlés d'applaudissements... Des coups de fouets de poste à des femmes demandant du pain! Quel outrage au Peuple! A quel excès la colère populaire ne pourra-t-elle pas se porter, si la police ne dirige pas l'insurrection pour l'amener dans un piége!

Cependant, l'insurrection frappe à la porte de gauche, l'enfonce... Les Députés se réfugient sur les bancs supérieurs... La gendarmerie se range devant eux pour les défendre...

Mais le tocsin sonne dès le matin au Pavillon de l'Unité, par ordre du Comité de Sûreté générale (qui connaissait dans la nuit le commencement de l'insurrection); et la Section de Grenelle, commandée par le Député Auguis, arrivant au secours de la Convention, entre par la porte de droite, et repousse les insurgés... L'Assemblée décrète aussitôt que cette Section a bien mérité de la Patrie.

D'autres Sections arrivent, entrent ou restent en dehors... Mais l'insurrection grossit, se pousse, s'avance, et va pénétrer de nouveau par la porte brisée... C'est en vain que les Sections opposent leurs baïonnettes; l'insurrection fait feu, les balles sifflent dans la salle, le combat s'engage à l'entrée de l'Assemblée même... C'est en vain que le jeune Député *Féraud* se couche en travers pour arrêter la foule; les premiers rangs sont irrésistiblement poussés et portés par les derniers, et la foule fait irruption en passant sur le corps du Député et en refoulant les baïonnettes et les Sections... Voilà l'insurrection maîtresse de la Convention: que va-t-elle faire?

Partie occupe les bancs inférieurs, partie remplit l'espace du milieu, partie couvre les degrés qui conduisent au bureau du Président. Là, un jeune officier d'une Section ayant arraché l'inscription qui se trouvait sur un chapeau, il tombe blessé de plusieurs coups de feu. Aussitôt, une haie de baïonnettes et de piques entoure la tête de *Boissy-d'Anglas* qui préside. Puis, Féraud voulant se précipiter à son secours, un insurgé voulant l'arrêter par son habit, un officier de Section donnant un coup de poing à cet homme, celui-ci lui répond par un coup de pistolet qui blesse, non l'officier, mais Féraud qui tombe et qu'on entraîne hors de la salle où le malheureux a la tête coupée par la foule irritée et égarée, ou par un seul individu qui compromet ainsi le Peuple entier.

Cependant, tandis que *Boissy-d'Anglas* reste immobile au milieu des armes qui menacent sa tête, le bruit, les cris, le désordre, l'anarchie dans l'insurrection, font perdre beaucoup de temps. C'est en vain que ceux qui veulent un résultat font faire des roulements de tambour pour rétablir le silence; c'est

en vain que plusieurs patriotes et même plusieurs Députés (*Rhul, Romme, Duroi*) conjurent la foule de laisser rendre les décrets nécessaires; l'indiscipline des insurgés ne permet rien de ce qu'ils désirent eux-mêmes.

Au lieu de se hâter de demander les décrets et de laisser à l'Assemblée la possibilité de les voter, on promène dans la salle la tête de Féraud au bout d'une pique; on menace toujours *Boissy-d'Anglas;* on vocifère même contre les Montagnards qui demandent le silence pour favoriser l'insurrection... Quelle démence, quelle folie, quel contre-sens! Les meneurs sont donc des imbéciles ou des agents de police et des traîtres! Et ces Montagnards qui ont renversé Robespierre, quels niais de se laisser ainsi surprendre et déborder! Quelle différence entre cette violence indisciplinée et anarchique, et l'insurrection du 31 mai! Pauvre Peuple, comme il est maintenant abandonné et victime de son désespoir!

Il est près de huit heures du soir; toute l'Assemblée est en proie à la plus cruelle anxiété : les Thermidoriens et la Majorité craignent d'être massacrés sur place dans l'obscurité; les Montagnards craignent que les Sections ne viennent chasser l'insurrection avant qu'elle ait rien fait décréter et après qu'elle aura tout compromis et tout perdu. — Enfin, l'un des meneurs propose de faire descendre les Députés dans l'espace vide du milieu, et de leur faire voter et décréter les mesures indiquées dans le manifeste insurrectionnel. Aussitôt l'insurrection force les Députés à quitter leurs bancs supérieurs pour descendre au pied de la tribune. Là, entourés de piques et de baïonnettes, parqués pour ainsi dire, ils délibèrent en *levant leurs chapeaux* pour indiquer qu'ils adoptent chaque proposition.

Les Montagnards *Romme* et *Duroi* demandent l'élargissement des patriotes détenus et le rappel des 20 Députés récemment déportés ou arrêtés... Décrété. — *Albite* aîné demande qu'on nomme de suite un Bureau pour régulariser ces délibérations... On en nomme un. —*Bourbotte* demande

l'arrestation des Journalistes contre-révolutionnaires. — Une voix inconnue demande que, pour prouver que les patriotes ne sont pas des cannibales, *la peine de mort soit abolie*... Oui, oui, s'écrie-t-on de tous côtés, *excepté pour les émigrés et les fabricateurs de faux assignats*... Décrété. — — *Goujon* et *Duquesnoy* demandent que les Comités soient à l'instant suspendus et remplacés par une *Commission extraordinaire* de 4 membres... On nomme sur-le-champ *Bourbotte, Prieur* (de la Marne), *Duroi* et *Duquesnoy*. On nomme aussi *Soubramy* Commandant de la Garde parisienne... Ils acceptent et se disposent à sortir pour s'emparer du Gouvernement... Voilà enfin une mesure révolutionnaire, réelle, positive, utile, la première, l'unique encore ! C'est de là que tout va dépendre.

Mais le Comité insurrectionnel, incapable ou traître, n'a rien fait pour paralyser ni les Sections ni les Comités, tandis que les Comités, entourés de la *Jeunesse dorée*, n'ont rien négligé dès le matin pour réunir les Sections Thermidoriennes ou Girondines, notamment la fameuse Section Lepelletier, autrefois des *Filles-Saint-Thomas*. Connaissant ce qui se passe dans l'Assemblée, ils attendent que la fatigue et la faim aient fait retirer une partie de l'insurrection pour se précipiter sur le reste... Vers les 9 heures, une grande partie des insurgés se sont retirés quand les Comités apprennent qu'un décret vient de les suspendre. Alors, voulant prévenir la Commission extraordinaire qui va venir les remplacer, 6 de leurs membres (*Legendre, Auguis, Chénier, Delecroi, Bergoeng* et *Kervélégan*) se mettent à la tête de plusieurs Sections, et se rendent à la Convention par la droite en convenant de laisser ouvertes les issues de gauche pour que la foule puisse facilement s'enfuir... *Legendre* et *Delecroi* pénètrent seuls dans l'Assemblée, montent à la tribune, exhortent les Députés à reprendre leurs places, invitent le Peuple à se retirer, et sortent au milieu des cris et des huées... C'est alors que les 4 membres de la Commission extraordinaire veulent sortir aussi pour s'emparer du pouvoir des Comi-

tés ; et, s'ils réussissent, tout est fini pour la Convention... Mais ils rencontrent Legendre, Auguis, Kervélégan et le Général Raffet, qui entrent à la tête de la Garde nationale, qui croisent la baïonnette, et qui font reculer l'insurrection.

C'est en vain que les insurgés surpris reviennent sur les baïonnettes et forcent la Garde à reculer à son tour ; c'est en vain que trois Montagnards (*Bourbotte*, *Peyssard* et *Gaston*) ont la folie de crier victoire ; un nouveau renfort de Garde nationale entre au pas de charge, se précipite à la baïonnette, et force la foule à s'enfuir par la porte, à escalader les tribunes et à sauter par les fenêtres... A minuit, la salle est évacuée, l'insurrection vaincue, la Convention délivrée... Hé bien ! ceux qui ont poussé à l'insurrection, ceux qui ont fait feu sur la Garde nationale, et ceux qui ont tué un Député ont rendu un beau service au Peuple et aux Montagnards !

La tyrannie Thermidorienne, et peut-être des machinations de police, sont la première cause de cette insurrection : mais il ne suffit ni de s'abandonner au désespoir, ni de vouloir remédier au mal par une insurrection pour opérer en effet et réaliser une insurrection ; il faut de l'habileté et de l'expérience, du courage et de la prudence dans les directeurs, de l'union et de la discipline dans les insurgés : autrement, loin de remédier au mal, on l'aggrave infiniment, comme un esclave qui menace son maître et fait tous ses efforts pour rompre ses chaînes sans pouvoir y parvenir...

Vous vous attendez aux vengeances des vainqueurs !

§ 42. — Vengeance contre l'insurrection vaincue.

A peine le calme est-il rétabli dans la Convention qu'un Député demande vengeance ; et les Thermidoriens répondent par des applaudissements. — D'abord on déclare nuls et comme non avenus tous les décrets arrachés par la violence : les minutes en sont brûlées.

« Il n'y a plus d'espoir de conciliation entre *nous* et une *Minorité factieuse*, s'écrie *Thibaudeau.* Puisque le glaive est tiré, il faut la combattre et *profiter des circonstances* pour ramener à jamais la paix

et la *sécurité* dans le sein de cette Assemblée. Je demande que vous décrétiez sur-le-champ l'*arrestation de ces Députés* qui, *trahissant tous leurs devoirs*, ont voulu réaliser les vœux de la révolte et les ont rédigés en lois ; je demande que les Comités prennent sur-le-champ les mesures les plus sévères contre ces mandataires *infidèles à leur Patrie* et à leurs serments. »

Et les Girondins, qui ont insurgé les départements et pris eux-mêmes les armes contre la Convention, étaient innocents à ses yeux ! — Tous les Montagnards qui ont pris la parole dans l'intérêt du Peuple sont considérés comme complices et décrétés, quoiqu'on sache qu'ils ne connaissaient pas le projet d'insurrection, *Rhul, Romme, Duroi, Albite, Goujon, Duquesnoy, Bourbotte, Prieur* (de la Marne), *Soubramy, Peyssard.* Tous sont arrêtés par la gendarmerie et amenés à la barre. — On demande même l'arrestation des Représentants qui ont rempli des *missions* avant le 9 thermidor, de *Lecarpentier* (Manche), de *Pinet* aîné (Biscaye), de *Borie* (Midi), de *Fayau* (Vendée) .. Et ces 14 Montagnards sont arrêtés aux cris de *Vive la Convention!* Vive la *République!*... Et *Tallien,* bourreau des Girondins à *Bordeaux?*... C'est lui qui va demander beaucoup plus de vengeances encore.

« Il ne faut plus de *demi-mesures*, dit-il : le but du mouvement d'aujourd'hui était de *rétablir les Jacobins et la Commune ;* il faut *détruire ce qui en reste;* il faut arrêter Pache et Bouchotte. Ce n'est là que le *prélude* des mesures que le Comité vous proposera. VENGEANCE, citoyens, VENGEANCE contre les assassins de leurs collègues et de la Représentation nationale ! »

Oh ! le monstre ! Oh ! que Robespierre avait raison de vouloir le punir !... Et Carnot, Sieyes, etc., ne disent rien ! Tous sont complices de cet exécrable renégat !

« Profitons, continue-t-il, de la *maladresse* de ces hommes qui *se croient les égaux* de ceux qui ont abattu le trône, et cherchent à *rivaliser avec eux*, de ces hommes qui veulent faire des révolutions et qui *ne savent* faire que des révoltes ! Profitons de leur *maladresse,* hâtons-nous de les frapper ! »

Quelle insolence, quelle férocité dans cet ancien garçon imprimeur, aujourd'hui le plus ardent ennemi du Peuple ! Oh,

que c'est peu de chose que d'être seulement révolutionnaire! qu'il est dangereux pour tout le monde l'homme qui n'est que révolutionnaire et sanguinaire!... Entraîné par cet exemple de vengeance, *Lehardi* va jusqu'à demander l'arrestation de *Robert-Lindet,* qu'il appelle un MONSTRE : cette demande est rejetée. — Mais on ordonne aux Sections de *désarmer* sur-le-champ les patriotes, qu'on appelle *des assassins, des buveurs de sang, des voleurs, des agents de la tyrannie qui précéda le* 9 *thermidor.* — On autorise même ces Sections à faire *arrêter* ceux qu'elles voudront *faire juger* et condamner. — On décide même que les *femmes* ne seront plus admises dans les tribunes.—Et l'on se sépare à 3 heures du matin pour se réunir à 10.

Et ces Thermidoriens, qui prennent des mesures si tyranniques contre le Peuple, incriminent les mesures prises par le Peuple contre la Coalition et ses complices!

§ 43. — Stupide continuation de l'insurrection.

Le lendemain matin, le Comité insurrectionnel se réunit à la Commune, proclame l'insurrection permanente, appelle toutes les Sections Jacobines, puis va s'établir au milieu du faubourg Saint-Antoine. — Au lieu d'envoyer le Peuple entier, comme hier, il envoie seulement *trois Sections* (des Quinze-Vingts, de Montreuil, de Popincourt), composées d'ouvriers robustes, bien organisées, bien armées, et commandées par des chefs intrépides. — Ces trois Sections viennent seules, avec leurs canons, se placer devant la Convention.

Mais que veulent-elles? Vont-elles se battre, fusiller, canonner la Convention et ses défenseurs, si l'on refuse les décrets qu'elles vont demander? Si elles reviennent sans avoir rien obtenu après cette démarche, qui n'est autre chose qu'une révolte, ce sera encore de la démence!

Plusieurs Sections dévouées aux Thermidoriens (Lepelletier, Butte-des-Moulins et autres) viennent se placer entre les assaillants et le palais. — Mais à l'instant les canonniers de

ces dernières Sections les abandonnent pour aller avec leurs pièces aux canonniers des trois premières... Ainsi, les canonniers, qui sont tous populaires et révolutionnaires, abandonnent aujourd'hui les Thermidoriens pour défendre le Peuple, après avoir, au 9 thermidor, abandonné Robespierre et le Peuple pour défendre les Thermidoriens, tant ce malheureux Peuple est facile à tromper !

A ce mouvement des canonniers, on crie *aux armes!* des deux côtés on charge les fusils; et tout se prépare pour un combat sanglant dont toutes les chances sont pour les trois Sections d'ouvriers qui ont des canons, contre les Sections de bourgeois qui n'en ont pas.—Mais les chefs des Sections bourgeoises, joints aux Comités et à une Députation de 12 Représentants, demandent à parlementer, pour séduire et tromper les ouvriers. Et si les chefs de ceux-ci ne commandent pas le feu; s'ils ne s'avancent pas pour parlementer seuls; s'ils laissent parlementer avec les ouvriers; gare à la séduction! Mais les chefs laissent rompre les rangs; bourgeois et ouvriers se mêlent; et bientôt les ouvriers sont trompés et gagnés; ils ne veulent plus que présenter respectueusement une *pétition!*

Leur orateur demande la *liberté* des patriotes et la *Constitution* de 93; mais la Jeunesse dorée, qui remplit les tribunes, répond par des huées et par les cris *à bas les Jacobins!* L'orateur ajoute que les trois Sections *mourront à leur poste* si leurs demandes sont refusées. Le Président répond que la Convention examinera et décidera dans *sa sagesse.* Les ouvriers se laissent persuader qu'ils doivent attendre sa décision; et les 3 Sections rentrent au faubourg Saint-Antoine. Et c'est pour cela qu'elles sont venues en armes, avec du canon! Et elles s'imaginent que ceux qui les ont envoyées, que les canonniers qui se sont réunis à elles, et qu'elles-mêmes, seront à l'abri des vengeances! Que d'incroyables folies! Oh! que le Peuple est impuissant quand il n'est pas dirigé ou qu'il est mal dirigé! Oh! qu'il est confiant, crédule, facile à séduire avec des paroles et des promesses! Oh! que les Bourgeois sont plus adroits, plus rusés, plus habiles!... Et pour

mettre le comble à tant de démence, le Comité insurrectionnel veut continuer encore l'insurrection le jour suivant, 3 prairial. — Mais nous allons voir comme les Thermidoriens sont modérés et doux quand il s'agit de comprimer leurs ennemis.

§ 44. — Désarmement du Peuple.

Dès le matin du 3 prairial, les Thermidoriens se préparent à se venger du parti populaire en l'écrasant. — D'abord ils confient à trois Députés (*Gillet, Aubry, Delmas*) la direction de la force armée, et les autorisent à fusiller et mitrailler la résistance. Puis ils défendent, sous peine de mort, de battre *la générale* sans l'ordre des Représentants. — Ils organisent une *Commission militaire* pour juger et faire exécuter sur-le-champ *tous les prisonniers* faits dans la journée du 1er prairial. — Ils convertissent en décret *d'accusation* le décret d'arrestation rendu dans la nuit du 1er au 2 contre 14 Montagnards. — Ils prennent la même mesure à l'égard des 16 autres Montagnards précédemment arrêtés et enfermés à Ham.

Les trois Représentants chargés de vaincre la résistance, et notamment le royaliste et réacteur *Aubry*, rassemblent les troupes qui sont autour de Paris pour protéger l'arrivage des subsistances, les Sections bourgeoises, et la Jeunesse dorée. — La Commission militaire se réunit aussitôt sous leur protection, condamne à mort celui qui porta sur une pique la tête de Féraud, et ordonne qu'il soit *exécuté* dans l'après-midi. — Mais les patriotes se précipitent sur l'échafaud, dispersent la gendarmerie, enlèvent le condamné, l'enmènent au faubourg Saint-Antoine, s'efforçent de ranimer l'insurrection, appellent le Peuple, se retranchent dans le faubourg, braquent leurs *canons* sur la place de la Bastille, et attendent qu'on vienne les attaquer. — Les Thermidoriens décrètent aussitôt que le faubourg Saint-Antoine sera *sommé* de livrer le condamné, de rendre *ses armes et ses canons*, et qu'en cas de refus il sera de suite BOMBARDÉ ET BRULÉ.... C'est tout simple, puisque c'est la guerre : mais comme ces lâches d'autrefois sont devenus décidés aux moyens les plus terribles !

Comme ces si doux Girondins, comme ces prétendus *Modérés*, qui ne voulaient point de Terreur contre les Royalistes complices de la Coalition, sont prompts à *bombarder* et à *mitrailler* le Peuple qu'ils ont réduit au désespoir!

Les trois Représentants marchent sur le faubourg avec 25 ou 30,000 hommes, sous le commandement du Général *Menou* (royaliste secret), pour effectuer le bombardement... 1000 à 1200 individus de la Jeunesse dorée s'avançant insolemment, les ouvriers les laissent pénétrer, et bientôt les enveloppent de toutes parts, tandis que les femmes sont prêtes à les lapider depuis les croisées : mais le Peuple *ne veut pas les égorger* (dit M. Thiers), et il les fait sortir, un à un, par un trou pratiqué dans une barricade, après en avoir seulement *châtié quelques-uns*.... Voilà bien le Peuple! il est souvent compromis par les excès de quelques individus; mais, en masse, il est bien plus humain que ses oppresseurs.

Le Général Menou bloque le faubourg, dispose ses canons, et somme les révoltés de livrer leurs armes.... Pressées par les propriétaires et par les riches marchands qui craignent le bombardement, les Sections Quinze-Vingts, Popincourt et Montreuil, les mêmes qui se sont laissées duper hier, consentent à livrer leurs canons, et le Peuple se trouve ainsi définitivement *désarmé*. Hier, on caressait les ouvriers, on les flattait; maintenant, on va les traiter de brigands et d'assassins.

La Commission militaire des Thermidoriens verse alors le sang populaire à torrents : elle condamne à mort TOUS LES PRISONNIERS, *les gendarmes* qui se sont rangés du côté de l'insurrection, des *ouvriers*, des *marchands*, des membres des Comités révolutionnaires. Toutes les Sections sont en *permanence* pour *désarmer* et *arrêter* les principaux patriotes; plus de 10,000 sont incarcérés en quelques jours!

§ 45. — Parti populaire écrasé à Toulon et à Marseille.

Le désespoir a poussé les patriotes du Midi comme ceux de Paris. Réunis à Toulon au nombre de 7 à 8000, d'accord avec les 12000 ouvriers de l'Arsenal, avec les marins et avec

la garnison, secrètement dirigés, dit-on, par le Montagnard *Charbonnier,* ils se sont insurgés le 25 floréal (14 mai), se sont emparés des armes de l'Arsenal, ont forcé les Représentants *Brunel* et *Nion* à signer l'élargissement des patriotes, ont voulu s'opposer au départ de la flotte destinée à une expédition, et ont marché sur Marseille: mais les Représentants les empêchent d'entrer, les repoussent, en tuent beaucoup dans un sanglant combat, et les forcent à rendre Toulon et leurs armes. Que les patriotes sont maladroits maintenant!

Et des centaines d'ouvriers et de matelots sont égorgés sur l'échafaud ou assassinés par les compagnies du Soleil.

§ 46. — Massacre des Montagnards par les Thermidoriens.

Les événements de Toulon, racontés à la tribune le 8 prairial (27 juin), excitent un nouveau déchaînement de fureur. Sur-le-champ les Thermidoriens décident l'arrestation de 4 Montagnards (*Charbonnier, Escudier, Ricord, Salicetti*) accusés d'agiter le Midi.

Les 10 Montagnards arrêtés le 1er prairial, comme complices de l'insurrection, sont envoyés à la *Commission militaire,* c'est-à-dire à la mort... Comment, des Représentants du Peuple livrés à une *Commission militaire*!... Et les Girondins accusent Robespierre et la Terreur!! Et *Lanjuinais* reste insensible à une lettre touchante que *Goujon* lui adresse!

Les Thermidoriens envoient au tribunal criminel d'Eure-et-Loire, *l'ex-Maire* Pache, son gendre Audouin, *l'ex-Ministre* Bouchotte, ses *adjoints* Daubigny et Hassenfratz, enfin trois *agents* de la prétendue police de Robespierre, *Héron, Marchand, Clémence,* tous accusés d'être *complices de Robespierre.* Mais ces misérables Thermidoriens font, par vengeance, plus que la Terreur ne voulait par nécessité!

Ce n'est pas tout: Billaud, Collot, Barrère et Vadier ont été *déportés* par un décret (p. 205): mais les Thermidoriens, trouvant la déportation *trop douce,* rapportent le décret et les envoient devant le tribunal criminel de la Charente-Infé-

rieure, pour les faire condamner *à mort.* — Quelle soif de sang ! quelle rage de vengeance ! Que ces Girondins et ces prétendus modérés de la Plaine sont cruels, féroces, ignobles !

Le Girondin *Henri Larivière*, l'un de ceux qui ont pris les armes et excité la guerre civile contre la Convention, dénonce, avec une *affreuse violence* (dit M. Thiers) *Robert-Lindet, Carnot* et *Prieur* (de la Côte-d'Or)... C'est conséquent; car ils ont été, comme Billaud et autres, complices volontaires de Robespierre, aussi coupables que lui, s'il était coupable, et même beaucoup plus coupables, puisqu'ils ont ordonné, en son absence, toutes les grandes exécutions. Mais c'est une infamie de les accuser, parce que tous n'ont fait que suivre leur opinion et leur conscience sur les moyens de sauver le pays.

Beaucoup de voix défendent *Carnot*, en criant qu'il a *organisé la victoire*... Mais Robespierre a fait plus, il a *organisé le salut* de la France. On recule pour *Carnot*, non pour *Prieur*; et le vertueux *Robert-Lindet* est frappé d'arrestation par les Girondins, par la Plaine et par les Thermidoriens, qui, quelques mois auparavant, se sont servis de lui pour faire un rapport dans le but d'endormir le Peuple (p. 156). *David* et tous les Membres de l'ancien Comité de Sûreté générale sont également arrêtés... Ainsi, les Thermidoriens ne respectent ni les arts, ni le génie, puisqu'ils poursuivent David !

Ils poursuivent même tous les Montagnards qui ont rempli des missions (*d'Artigoyte, Mallarmé, Javogues, Sergent, Monestier, Lejeune, Allard, Lacoste, Baudot*, etc.).

« Ainsi, dit M. Thiers, aucun des chefs de ce Gouvernement qui a SAUVÉ la France n'est pardonné. »

Donc les Thermidoriens sont des hommes vindicatifs et cruels aux yeux de M. Thiers lui-même !

Cependant, on rend des honneurs funèbres à la mémoire de Féraud; la salle de la Convention est tendue en noir; tous les Députés y viennent en grand deuil ; une lugubre musique ouvre la séance; *Louvet* prononce l'éloge de la victime; et l'on vote

un monument pour immortaliser son dévouement... Puis, on lui compare les Girondins condamnés pour avoir provoqué la guerre civile, et l'on ordonne une *fête* en leur honneur.

« Rien n'est *plus juste*, dit M. Thiers : des victimes aussi illustres quoiqu'elles aient *compromis* leur pays, *méritent* des honneurs : mais il suffirait de jeter des fleurs sur leurs tombes ; il n'y faudrait pas de *sang*, et cependant on en répand à *flots ;* car aucun parti, même celui qui prend l'humanité pour devise, n'est sage dans sa *vengeance*. »

Les 10 Députés envoyés à la Commission militaire vont être jugés. C'est en vain qu'on veut excepter l'un d'eux, le vieux et vertueux *Rhul*; ne voulant point de pardon, et croyant la *liberté perdue*, il se tue d'un coup de poignard : c'est en vain encore que Louvet, Legendre et Fréron, demandent le renvoi des neuf autres devant leurs *Juges naturels*; l'horrible *Rovère*, ancien terroriste, devenu royaliste fougueux, et l'horrible *Bourdon* (de l'Oise), s'opposent à ce renvoi si manifestement réclamé par la loi.

Ces neuf Montagnards comparaissent le 29 prairial (17 juin) devant une Commission militaire Thermidorienne, pire que le fameux Tribunal révolutionnaire.

« On ne découvre aucun fait qui prouve leur connivence secrète avec l'insurrection, dit M. Thiers ; et il est difficile qu'on en découvre, car ils *ignoraient* réellement le mouvement ; ils ne se connaissaient même pas les uns les autres. Il est prouvé seulement que, l'insurrection accomplie, ils ont voulu faire légaliser les vœux du Peuple. »

Néanmoins *Romme* (simple et austère), *Goujon* (jeune, beau, doué de qualités précieuses), *Bourbotte* (jeune aussi, joignant à un rare courage l'éducation la plus soignée), *Soubrany* (ancien noble sincèrement dévoué au Peuple), *Duquesnoy* et *Duroi*, sont condamnés à mort par des militaires... Des Législateurs condamnés par des *soldats* pour leurs paroles dans la Représentation nationale ! Tous les Députés de la Plaine et de la Gironde méritent donc aussi la mort, puisque tous ont délibéré et voté en faveur de l'insurrection du 31 mai, et tout récemment en faveur de l'insurrection du 1er prairial ! Si les décrets demandés par l'insurrection étaient criminels, ils devaient tous se faire tuer plutôt que de

voter des crimes ! Oh que les lâches sont cruels ! Oh que cette Convention thermidorienne est féroce et tyrannique ! Et toutes ces boucheries n'ont pas pour cause, comme pendant la Terreur, un grand danger national, une grande nécessité de salut public, mais de l'égoïsme et des vengeances personnelles !

En descendant pour aller à l'échafaud, les six condamnés se poignardent successivement avec la même arme : trois tombent morts, et les trois autres sont traînés mourants au supplice.

« *Jouissez de votre triomphe, Messieurs les* ROYALISTES, s'écrie *Duroi!* Personne, dit *Bourbotte*, n'est *plus dévoué* que moi à son pays, plus attaché à son bonheur et à sa liberté ! »

Mais, malheureux, pourquoi avez-vous abandonné Robespierre ? N'était-il pas évident que son assassinat vous livrerait au couteau des Royalistes, des Girondins et des renégats !

§ 47. — Peuple exclu de la Garde nationale.

Nous ne parlons pas de la suppression du Tribunal révolutionnaire, car les Commissions militaires les remplacent complètement ; et d'ailleurs les *conspirateurs*, c'est-à-dire tous ceux à qui le Gouvernement veut donner ce titre, seront toujours jugés sans recours en cassation, et avec des formes tellement expéditives et arbitraires que la condamnation est toujours inévitable, plus qu'au 2 septembre.

La Bourgeoisie, victorieuse, veut assurer son triomphe par la réorganisation de la Garde nationale : les riches et les Aristocrates, les Bourgeois et les Royalistes, la composeront seuls désormais ; c'est la jeunesse dorée (royaliste) qui compose les compagnies de *grenadiers* et de *chasseurs* ; les ouvriers, les citoyens pauvres, le Peuple enfin, en sont exclus ; et la Démocratie, désarmée, retombe sous le joug et à la discrétion de l'Aristocratie, armée et organisée, tandis que les Prêtres triomphent aussi par la restitution des églises, dans lesquelles ils pourront impunément foudroyer la Révolution.

§ 48. — Leçons données par les événements.

Que d'importantes leçons ces événements nous donnent, à

nous autres, hommes du Peuple ! Et qu'il serait insensé de ne pas mettre à profit des leçons payées si cher !

Et, d'abord, n'est-ce pas une fatale erreur de répéter au Peuple qu'il est *fort* et qu'il doit se confier en sa *force?* Sans doute le Peuple est fort, et rien ne peut même résister à sa puissance; mais ce n'est que quand il est Peuple, agissant comme un seul homme, organisé, discipliné, dirigé; sans direction, il n'y a point de Peuple, point de parti, point d'armée, mais des individus dont les efforts se neutralisent. Oui, le Peuple est fort; mais il n'est ni prudent ni adroit; et sans prudence, sans adresse, une force supérieure est nécessairement vaincue par une force inférieure organisée et dirigée avec habileté. Ce Peuple de Paris, si puissant quand il avait une bonne organisation et des chefs habiles, est maintenant battu par la Jeunesse dorée !

N'est-ce pas encore une fatale erreur de dire que les *principes sont tout* et les *hommes rien?* Comme si les principes marchaient sans des hommes qui les fassent marcher ! Comme si la question n'était pas toujours de bien distinguer quel est le véritable principe applicable dans la circonstance ! Comme si les Thermidoriens, les Aristocrates, les contre-révolutionnaires, n'invoquaient pas sans cesse les principes pour perdre les principes ! Comme si ce n'étaient pas des hommes qui s'efforcent d'enchaîner le Peuple, et comme s'il était possible de repousser des hommes autrement que par des hommes ! Ce ne sont pas seulement des principes qu'il faut pour vaincre, c'est une armée bien organisée, bien disciplinée, dirigée par des Généraux qui soient *hommes à principes,* moraux, dévoués, courageux, prudents... Et quel homme était plus homme à principes que ce Robespierre qui préféra mourir plutôt que de violer le principe de la *soumission à la Représentation nationale!* Or, un homme à principes capable de diriger le Peuple ne s'improvise pas en un jour : Robespierre n'était pas en 1789 ce qu'il était devenu en 1794; il n'avait d'abord ni l'expérience, ni l'habileté, ni la notoriété, ni la confiance que

lui acquirent cinq années d'immenses travaux, de luttes, de périls et d'épreuves; et quand la Fortune donnait au Peuple un pareil homme, c'est un déplorable malheur de l'avoir abandonné le 9 thermidor!

N'est-ce pas une autre erreur aussi fatale de dire qu'une émeute même vaincue avance toujours la cause populaire! Sans doute ce langage convient aux chefs d'une émeute écrasée qui ne veulent pas avouer leur imprudence et leur témérité; sans doute le Peuple est de taille et de force à supporter cent défaites sans que sa cause puisse jamais être perdue; sans doute les catastrophes de thermidor, de germinal et de prairial, ne pourront perdre l'humanité pour toujours; sans doute le char du progrès descendra la montagne quoique enrayé; mais ce n'est pas l'enrayure qui le fera descendre; mais d'émeutes en émeutes, de défaites en défaites, nous voyons le Peuple, un moment tout-puissant, arriver au désarmement, à la décimation, et à l'esclavage pour près d'un demi-siècle!

Et pour comble de malheur, tous les Gouvernements qui vont suivre ne négligeront rien pour étouffer la vérité, pour défigurer la Révolution, pour calomnier et déshonorer le Peuple : tandis que l'esprit monarchique accablera de couronnes et de gloire l'ambitieux soldat qui se servira des baïonnettes pour faire sauter par les fenêtres une Représentation fidèle au Peuple, l'esprit anti-populaire transformera en troupe de monstres hideux, féroces, affamés de sang et d'or, ce malheureux Peuple d'ouvriers qui demanda *l'abolition de la peine de mort* quand la faim et l'oppression l'eurent amené dans la salle où siégeaient les tyrans usurpateurs de ses droits!

Et M. Thiers appelle ces ouvriers *une troupe de bandits, la plus vile populace,* sans trouver un blâme contre ces ignobles et barbares Thermidoriens qui *doublent leur indemnité* de 18 francs par jour, pour vivre dans l'abondance et les plaisirs au milieu d'un Peuple qu'ils réduisent au désespoir.

CHAPITRE XV.

LES THERMIDORIENS FORCÉS D'IMITER LES MESURES RÉVOLUTIONNAIRES.—FUREUR DE L'AGIOTAGE. — AGIOTAGE SUR LES ASSIGNATS, ETC. — RÉDUCTION DES ASSIGNATS : BANQUEROUTE. — RÉACTION BOURGEOISE. — TRIOMPHE ET INTRIGUES DES ROYALISTES. — MASSACRE DES PATRIOTES PAR LES ROYALISTES. — INSOLENCE DES ROYALISTES ENVERS LA CONVENTION. —ANARCHIE THERMIDORIENNE. —LES THERMIDORIENS DÉSORGANISENT L'ARMÉE.—PROJET D'INVASION DU PRINCE DE CONDÉ. — PROJET DE TRAHISON DE PICHEGRU. — MORT DE LOUIS XVII : LOUIS XVIII. — NOUVEAUX PRÉPARATIFS EN VENDÉE, ETC. — PRÉPARATIFS DE L'EXPÉDITION ANGLAISE. — EXPÉDITION DE QUIBERON. — PROCÈS DE LEBON. — ANNIVERSAIRE DU 9 THERMIDOR. — PAIX AVEC L'ESPAGNE. — LES THERMIDORIENS FUSILLENT MILLE ÉMIGRÉS. — INVASION EN ALLEMAGNE. — INTRIGUES ROYALISTES DANS LES SECTIONS. — RENTRÉE CLANDESTINE DES ÉMIGRÉS : MADAME DE STAEL. — PARTI MONARCHIEN DANS LA CONVENTION. — LES THERMIDORIENS SE RAPPROCHENT DES MONTAGNARDS. — COMITÉ DE CONSTITUTION. — PRÉSENTATION DE LA CONSTITUTION. — CONSTITUTION THERMIDORIENNE ET DIRECTORIALE DE L'AN III. — DEUX DÉCRÉTS POUR LA RÉÉLECTION DES DEUX-TIERS DES CONVENTIONNELS; — FUREUR ROYALISTE CONTRE CES DEUX DÉCRETS —VOTE SUR LA CONSTITUTION. — ACCEPTATION. — PRÉPARATIFS D'INSURRECTION ROYALISTE. — INSURRECTION DU 13 VENDÉMIAIRE. — INDULGENCE DES THERMIDORIENS ENVERS L'INSURRECTION. — TRAHISON DE PICHÉGRU. — IRRITATION DES PATRIOTES. — RUPTURE ENTRE LES THERMIDORIENS ET LES GIRONDINS. — MESURES TRANSITOIRES. — CLÔTURE DE LA CONVENTION. — JUGEMENT DE M. THIERS SUR LA CONVENTION : RÉFUTATION.

§ 1. — Les Thermidoriens forcés d'imiter les mesures révolutionnaires.

Les Thermidoriens, qui crient tant contre les mesures révolutionnaires, subissent aussi la nécessité de les imiter : pour éviter les plaintes du Peuple contre le luxe, ils décrètent

qu'il n'y aura qu'une *seule espèce de pain,* et forcent les riches à manger le même pain que les pauvres; ils ordonnent le *recensement des grains,* et disposent du superflu de chaque Département pour assurer la subsistance des armées et des grandes villes; ils sont forcés de rapporter un de leurs décrets qui permettait le libre commerce de l'or et de l'argent; c'est-à-dire ils sont forcés de reconnaître que Robespierre et les Jacobins avaient raison et que leur système était généralement la plus impérieuse des nécessités.

§ 2. — Fureur de l'agiotage.

L'*agiotage,* qui ne produit et n'amène rien, qui loin d'être utile au Peuple ne sert qu'à le dépouiller et à le ruiner pour enrichir subitement les agioteurs, l'agiotage, disons-nous, qui traîne à sa suite toutes les immoralités et tous les vices antisociaux, s'étend tous les jours avec fureur, protégé et encouragé par le système thermidorien. Tout le monde se fait spéculateur et se précipite sur les marchandises et les comestibles pour les *accaparer* et les revendre avec le plus grand bénéfice possible; tout ce que les campagnards apportent sur les marchés est enlevé de suite pour être revendu le double, le triple, etc.; les agioteurs courent les campagnes pour acheter les grains et les fruits avant la récolte, et même les troupeaux avant qu'ils soient complétés et engraissés... Comme tous ces agioteurs doivent détester Robespierre et crier contre lui! Mais comme le Peuple doit le regretter!

Le désordre devient tel que les Thermidoriens eux-mêmes sont obligés de gêner la liberté du commerce en défendant, à d'autres qu'aux boulangers et aux bouchers, de vendre du pain et de la viande, et à tous de vendre des récoltes sur pied.

§ 3. — Agiotage sur les assignats et les biens nationaux.

Nous avons dit que les assignats perdent les neuf-dixièmes de leur valeur nominale et que cependant le trésor, comme tous les créanciers, les reçoit pour cette valeur nominale en

paiement de l'impôt et du prix d'acquisition des biens nationaux. Le trésor perd donc neuf-dixièmes de tout ce qu'il reçoit, et les acquéreurs d'assignats et de biens nationaux gagnent 9,000 fr. sur 10,000. On voit quelle perte énorme fait le trésor, quel gain colossal peuvent faire les spéculateurs! On devine l'agiotage sur l'achat des assignats pour les revendre plus cher à ceux qui ont des paiements à effectuer, et sur l'achat des biens nationaux pour les revendre avec gain, soit en détail, soit en totalité! On devine les nouvelles fortunes faites par ceux qui achètent les biens nationaux pour les conserver!

Jusqu'à présent les biens nationaux se sont vendus à l'enchère publique : mais, pour en faciliter davantage la vente et faire rentrer les assignats dans l'espérance ou sous le prétexte d'en relever la valeur, les Thermidoriens imaginent de décréter que ces biens se vendront désormais sur soumissions secrètes, et que l'acquéreur n'en paiera que le sixième du prix comptant et le reste en plusieurs mois. On conçoit alors que les Thermidoriens, leurs amis, et tous les agioteurs, peuvent *accaparer* les plus belles terres et les plus belles propriétés, pour les vendre ou les garder en réalisant d'immenses fortunes, tandis que le Peuple, qui remplit les armées et qui fait tout, ne peut rien acheter, rien gagner, et n'a toujours pour lui que la misère et la famine. L'abus est si criant que les Thermidoriens sont forcés de rapporter leur décret sur les ventes par soumission, et de rétablir les ventes aux enchères : mais ils ont déjà fait fortune!

§ 4. — Réduction des assignats : Banqueroute.

La détresse est *épouvantable* (dit M. Thiers), et les Thermidoriens ne savent y remédier autrement que par la *banqueroute*, en réduisant la valeur des assignats d'après une *échelle de dépréciation* basée sur l'époque de leur création et sur la masse des assignats alors en circulation.

Et c'est principalement sur le petit marchand, sur l'arti-

san pauvre, sur le Peuple, que tombe cette banqueroute. Quelle justification encore pour Robespierre et son système !

§ 5. — Réaction bourgeoise.

Il est facile de deviner combien les cris, les attaques, et surtout les calomnies des Thermidoriens, des Girondins, des Royalistes, de tous leurs fonctionnaires, de tous les agioteurs, de la Bourgeoisie, de l'Aristocratie, et surtout de leurs Journaux, contre les Jacobins et les révolutionnaires, depuis le 9 thermidor, doivent avoir amassé de haine et d'irritation contre eux, et combien les émeutes et les insurrections populaires ont enflammé les passions peureuses et vindicatives.

« La masse des citoyens, dit M. Thiers, qui sont opposés aux Jacobins, non par royalisme, mais par crainte d'une nouvelle Terreur, sont plus déchaînés que jamais, et les poursuivent avec la *dernière rigueur*. On ENFERME, on DÉSARME *tous les hommes* qui ont servi chaudement la Révolution. On exerce à leur égard des actes *aussi arbitraires* qu'envers les *anciens Suspects*. Les PRISONS SE REMPLISSENT, comme avant le 9 thermidor, mais de révolutionnaires : on en compte 20 à 25,000. »

Ainsi, c'est la Terreur des Bourgeois, contre le Peuple qui combat la Coalition, au lieu de la Terreur du Peuple, contre l'Aristocratie et la Bourgeoisie qui favorisaient cette Coalition! C'est la Terreur contre ceux qui ont *sauvé* la Patrie, au lieu de la Terreur contre ceux qui la perdaient !

§ 6. — Triomphe et intrigues des Royalistes.

Il n'est pas difficile de deviner aussi combien le désarmement et l'emprisonnement des patriotes, le supplice des Montagnards, le procès d'une foule d'autres, la réorganisation de la Garde nationale et la restitution des églises au Clergé, doivent donner de joie et d'espérance aux Royalistes! Ils ne feraient guère mieux s'ils étaient au pouvoir, tant les Thermidoriens conduisent bien les affaires dans l'intérêt de la contre-révolution !

« Aussi se flattent-ils (dit M. Thiers) que bientôt ils obligeront la

Révolution à *se détruire elle-même,* et qu'on verra la *République enfermer ou mettre à mort tous les hommes qui l'ont fondée.* Pour accélérer ce mouvement, ils *intriguent* dans les Sections, ils les excitent contre les révolutionnaires et les portent aux *derniers excès*. Une foule d'ÉMIGRÉS rentrent, ou avec de faux passeports, ou sous prétexte de demander leur radiation. Les Administrations locales, renouvelées depuis le 9 thermidor et remplies d'hommes faibles ou *ennemis* de la République, se prêtent à tous les mensonges officieux qu'on exige d'elles ; elles fournissent ainsi à une foule *d'ennemis de leur pays* le moyen d'y rentrer pour le *déchirer*. »

Eh bien, Robespierre et les Jacobins avaient-ils tort? Les Royalistes ne justifient-ils pas la Terreur, et ne prouvent-ils pas la nécessité de la loi des Suspects? Les Thermidoriens ont-ils fait le bien du pays? Nous allons en voir bien d'autres!

§ 7. — Massacre des patriotes par les Royalistes.

« A Lyon et dans tout le Midi (continue M. Thiers), les agents Royalistes continuent à reparaître secrètement. Les compagnies de *Jésus* et du *Soleil* commettent de NOUVEAUX MASSACRES. Dix mille fusils destinés à l'armée des Alpes (qui s'en trouve privée) sont inutilement distribués à la Garde nationale de Lyon, qui, sans vouloir s'en servir, *laisse égorger*, le 15 prairial (13 juin) une FOULE DE PATRIOTES. La Saône et le Rhône roulent des cadavres. A *Nîmes*, à *Avignon*, à *Tarascon*, à *Aix,* à *Marseille*, les MÊMES MASSACRES ont lieu. Dans cette dernière ville, on se porte au fort Saint-Jean, et l'on y renouvelle les *horreurs de Septembre* contre les PRISONNIERS PATRIOTES. »

Et cependant les Prussiens ne sont pas en Champagne! Et Sieyes, Carnot, ne réclament pas contre les massacres! Et les Girondins, les hommes humains et généreux, ne crieront pas contre ces barbaries! Tous les Gouvernements qui succéderont et tous les partis (bourgeois et aristocrates) qui domineront, beaucoup d'historiens même, qui tous parleront du 2 Septembre pour flétrir le Peuple, ne parleront pas plus des *Septembres Bourgeois et Royalistes* que s'il n'y en avait jamais eu! Mais l'Histoire et la Postérité diront que l'Aristocratie et la Bourgeoisie se montrent plus cruelles et moins excusables que le Peuple!... On assassine dans les rues! longtemps! même des femmes! sous les yeux de Députés Girondins!

Les Thermidoriens se contentent de reprendre les fusils à la Garde nationale de Lyon, qui ne s'en est servie que pour protéger le massacre, et de *destituer* les Autorités qui l'ont toléré. Aussi, voyez l'insolence des Royalistes!

§ 8. — Insolence des Royalistes envers la Convention.—Anarchie thermidorienne.

Un décret venant d'ordonner l'élargissement des patriotes arrêtés par erreur, les Sections, excitées par des Royalistes, se soulèvent, et envoient à la Convention des pétitions *menaçantes*. Les Sections Lepelletier ou des Filles-Saint-Thomas et de l'Odéon, demandent si l'on veut relever les révolutionnaires, et si c'est pour faire oublier la Terreur qu'on parle du Royalisme.—Les journaux Royalistes répandent mille bruits pour effrayer et irriter la masse des peureux, et vont jusqu'à dire que les Comités veulent rétablir contre les Royalistes le régime de la Terreur : c'est vraiment le règne de *l'anarchie*.

« Les Thermidoriens et les contre-révolutionnaires se trompent (dit M. Thiers) quand ils appellent *anarchie* le régime antérieur au 9 thermidor : c'était une *dictature* épouvantable ; mais l'*anarchie* a commencé depuis que deux factions se combattent, sans que le Gouvernement soit assez fort pour les vaincre toutes deux. »

Ainsi, c'est l'*anarchie* que les Thermidoriens ont amenée en renversant Robespierre ! C'est l'anarchie qu'amènent les Girondins, eux qui criaient sans cesse aux anarchistes, et qui promettaient sans cesse l'ordre et le règne des lois!

§ 9. — Les Thermidoriens désorganisent l'armée.

Moreau commande l'armée du Nord, *Jourdan* celle de Sambre-et-Meuse, *Pichegru* celle du Rhin.

« Mais les troupes (dit M. Thiers) sont dans une *pénurie* qui n'a fait que s'augmenter par le *relâchement* de tous les ressorts du Gouvernement et par la ruine des assignats. Jourdan n'a pas un équipage de pont pour passer le Rhin, ni *un cheval* pour traîner son artillerie et ses bagages. *Kléber*, qui fait le siége de Mayence, n'a *pas le quart* du matériel nécessaire. Les soldats *désertent* tous à l'intérieur. Le Gouvernement NE SAIT ni les *nourrir*, ni occuper ou réchauffer leur ar-

deur par de grandes opérations... Il n'ose pas ramener par la force ceux qui désertent leurs drapeaux : on sait que tous les *jeunes gens* (riches) de la première réquisition, rentrés dans l'intérieur, ne sont *ni recherchés ni punis;* à Paris même, ils sont dans la *faveur des Comités* dont ils forment la milice volontaire. Aussi, par suite des désertions, l'armée a-t-elle perdu le *quart* de son effectif. — D'un autre côté, le Député *Aubry* (Royaliste caché), membre du Comité de Salut public, et chargé du personnel de l'armée, y opère une véritable *réaction contre tous les officiers patriotes* en faveur de ceux qui n'ont servi ni en 93 ni en 94 (*Bonaparte* est du nombre des Généraux et officiers expulsés comme complices de Robespierre). Si les Autrichiens n'étaient pas si démoralisés, ce serait pour eux le moment de se venger de leurs revers. »

Hé bien! les Thermidoriens se montrent habiles et justes envers l'armée ! Que serait devenue la France si Robespierre et les Jacobins avaient fait comme eux ! Et la Jeunesse dorée, si hostile et si cruelle envers le Peuple, n'a plus de courage quand il s'agit de défendre ses richesses contre l'étranger !

Luxembourg ne se rend que par famine le 24 juin; mais *Mayence* tient toujours, faute de matériel pour l'attaquer.

Le même désordre paralyse également les armées des Alpes, d'Italie et des Pyrénées : elles ne font plus rien, par la faute du Gouvernement. — Mais nous allons voir les ennemis profiter des circonstances.

§ 10. — Projet d'invasion du Prince de Condé.

Nous savons que Pitt et les Royalistes veulent renouveler une attaque par la Bretagne et la Vendée, c'est-à-dire par l'*Ouest*. Nous savons aussi que le Prince de Condé est à l'*Est*, sur les bords du Rhin, entre Strasbourg et Bâle, à la tête d'un corps d'émigrés (2,500 fantassins et 1,500 cavaliers).

Les Royalistes, Pitt et la Coalition, décident que tous les Emigrés qui sont ailleurs se joindront à ce corps de 4,000 ; qu'on y réunira quelques régiments français; que l'Angleterre fournira les fonds nécessaires ; et que le *Prince de Condé*, entrant en Franche-Comté, marchera sur Paris par l'*Est*, à la tête d'une armée d'Emigrés, tandis que le *Comte d'Artois*

s'avancera par l'*Ouest,* à la tête d'une autre armée d'Emigrés, de Vendéens, de Chouans et d'Anglais... Tous les Royalistes de l'intérieur s'insurgeront en même temps, surtout à Paris. Beaucoup de Députés, de membres du Gouvernement et de fonctionnaires publics les aideront... Le danger est immense assurément ; et ce sont les Thermidoriens qui l'amènent... La perte de la République est même certaine si *Pichegru* se laisse séduire et s'il trahit en joignant son armée à celle du Prince de Condé pour marcher sur Paris.

§ 11. — Projet de trahison de Pichegru.

« Le terrible Comité de Salut public (dit M. Thiers) ***n'effraie plus les Généraux*** et n'a plus ni l'œil ouvert ni la main-levée sur eux ; la République, payant ses officiers en assignats, leur donne à peine de quoi satisfaire leurs besoins les plus pressants ; les désordres élevés dans son sein mettent en doute son existence et alarment les ambitieux qui craignent de perdre par sa chute les hautes dignités qu'ils ont acquises. »

Le système de Robespierre et des Jacobins, soit de moralité pour tous, soit de défiance et de sévère justice envers les Généraux, était donc une impérieuse nécessité pour éviter les trahisons et sauver la France ! La démoralisation des Thermidoriens est donc un fléau, une peste !

« On sait (continue M. Thiers) que Pichegru ***aime les femmes et la* DÉBAUCHE** ; que les 4,000 francs qu'il reçoit par mois, en assignats valant à peine 200 francs sur la frontière, ***ne peuvent lui suffire;*** qu'il est ***dégoûté*** de servir un Gouvernement chancelant ; et qu'il a combattu les patriotes aux Champs-Elysées le 2 prairial. Toutes ces circonstances font ***penser*** que Pichegru serait peut-être accessible à des offres brillantes. »

Oh ! qu'il faut se défier des Généraux et des Chefs quelconques qui ont de grands besoins, qui aiment la débauche et l'argent ! Oh ! qu'il est vrai que la frugalité est la première garantie de la fidélité ! Oh qu'un Général débauché est criminel et près d'être un traître ! Combien le Peuple avait raison d'apprécier, d'admirer et d'aimer l'*incorruptible* Robespierre !

Le Prince de Condé, résolu de tenter la séduction sur Pi-

chegru, emploie M. de *Montgaillard*, qui emploie *Fauche-Borel*, libraire à Neufchatel, qui parvient à lui, à Alkirch, sous prétexte de lui dédier un manuscrit. Muni d'une lettre du Prince, il lui offre le grade de *Maréchal*, le Gouvernement de l'Alsace, *un million* en argent, le château et le parc de *Chambord* avec 12 pièces de canon prises sur les Autrichiens, et une *pension de* 100,000 francs reversible sur sa femme et ses enfants. On lui offre la conservation de tous les grades pour ses officiers, une pension pour les Commandants de places qui trahiront, et l'exemption d'impôts pendant 15 ans pour les villes qui ouvriront leurs portes. On voit combien la séduction est dangereuse! car la Coalition peut choisir entre 20 Généraux celui à qui elle offrira de pareils avantages et même de beaucoup plus grands s'il est nécessaire, tandis que la République ne peut pas en offrir de semblables à chacun des 20 Généraux qui peuvent être séduits!

Pichegru accepte : mais on lui demande d'arborer le drapeau blanc, de livrer Huningue et de marcher sur Paris avec le Prince de Condé, tandis que Pichegru demande qu'on lui livre le passage du Rhin pour qu'il se transporte comme vainqueur en Allemagne avec son armée, promettant d'arborer alors le drapeau blanc, de consommer plus facilement sa trahison, de livrer Huningue, de repasser le Rhin avec les deux armées réunies, et de marcher ainsi sur Paris, mais se réservant secrètement (dit M. Thiers) de trahir le Prince ou la République suivant les circonstances et son intérêt.... O l'infâme, l'infâme! qu'un Général peut être criminel et funeste, après avoir d'abord acquis de la gloire et rendu de grands services à sa Patrie! que Robespierre et les Jacobins avaient raison d'être si défiants et si sévères envers les Généraux!

Mais beaucoup de pourparlers, de lettres, de voyages, deviennent nécessaires pour applanir toutes les difficultés et se mettre d'accord : pendant ce temps, Pichegru s'aperçoit qu'il est surveillé par les Représentants; et il est forcé d'ajourner sa trahison ; car, heureusement, la trahison est difficile.

§ 12. — Mort de Louis XVII. — Louis XVIII.

C'est alors (8 juin) que meurt au Temple, d'une tumeur au genou provenant d'un vice *scrofuleux*, le fils de Louis XVI appelé Louis XVII par les Royalistes. Quelques-uns le disent empoisonné, d'autres prétendent et croient que l'enfant mort au Temple d'une tumeur au genou était un enfant substitué; que le véritable Dauphin a été délivré par des serviteurs dévoués et conduit à son oncle; et que celui-ci, dénaturé par l'ambition, l'a fait mourir secrètement ou l'a fait élever sous un autre nom, en supprimant sa qualité et son état. Cette opinion est très-honorable pour les oncles du Dauphin! Le fait est qu'on verra 4 ou 5 prétendants au titre de Dauphin ou de Louis XVII; mais aucun ne pourra rien prouver.

Le Régent, Monsieur, qui se trouve toujours à Vérone, prend alors le titre de Roi et s'appelle *Louis XVIII*. Le Comte d'Artois prend le titre de *Monsieur*. Et l'on devine combien vont s'augmenter l'espoir et l'activité des Royalistes!

§ 13. — Nouveaux préparatifs en Vendée, etc.

Rappelons-nous que, pour faire la paix, les Chefs Vendéens et Chouans ont obtenu qu'ils organiseraient partout des *compagnies territoriales ou cantonales*. La Vendée et la Bretagne sont couvertes de ces *compagnies*, composées des hommes les plus enclins à la guerre, portant maintenant un uniforme (habit et pantalon verts, collet noir, gilet rouge). Rappelons-nous aussi que les Royalistes et les Emigrés, peu confiants dans les promesses et les vues du Ministère anglais, préfèrent agir avec le secours du Bourbon d'Espagne en concentrant toutes les forces en *Vendée*, sous le commandement de *Charrette*, près duquel doit se rendre Louis XVIII, tandis que Pitt veut opérer une descente en *Bretagne* sous le commandement de Puisaye et du Comte d'Artois.

Cormatin, beaucoup de Chefs de Chouans, et même deux émissaires de Puisaye (qui le trahissent), consentent à suivre

la direction de Charrette et de Louis XVIII; d'autres préfèrent celle de Puisaye et du comte d'Artois; mais tous, en Bretagne comme en Vendée, sont prêts à recommencer l'insurrection, attendant avec impatience les Princes avec les Espagnols ou les Anglais... Ils font même tous leurs efforts pour débaucher les soldats républicains; et les Thermidoriens font si bien en laissant l'armée mourir de faim et en envoyant des Régiments Bretons en Bretagne (comme si la trahison était dans le Gouvernement même) que beaucoup de soldats désertent pour rejoindre les Chouans, leurs compatriotes, et pour être sûrs d'être nourris... Et tandis que les Royalistes ne dissimulent plus leur joie, leurs projets et leurs préparatifs, tout ce qu'il y a de patriotes en Bretagne et en Vendée sont désarmés et arrêtés par ordre des Thermidoriens, comme s'ils voulaient la contre-révolution!

C'est en vain qu'Hoche écrit au Comité que la prétendue pacification est une *insigne duperie*, que la République est *jouée*, et que tout annonce une prochaine reprise des hostilités... Ces Thermidoriens sont bien incapables s'ils ne sont pas traîtres! Ils ne pacifient la Vendée, la Bretagne, Lyon, Toulon, que pour donner aux Royalistes le temps et les moyens d'égorger les patriotes!

Instruit, par des lettres interceptées, que Cormatin doit arriver à Rennes, un jour de foire, avec une foule de Chouans *déguisés*, pour tenter de s'emparer de l'Arsenal, il le fait arrêter, le 6 prairial, avec ses principaux complices, et les envoie à Cherbourg.—Puis, le chevalier Desilz se soulève dans le Morbihan; mais il est aussitôt écrasé, et périt dans le combat avec 300 de ses Chouans. — Bois-Hardi, le plus redoutable des chefs, se soulève aussi dans les Côtes-du-Nord; mais il est aussitôt battu, pris et tué...—Et les autres chefs attendent l'arrivée des Espagnols ou des Anglais.

§ 14. — Préparatifs de l'expédition anglaise pour la Bretagne.

Pitt a promis à Puisaye des régiments d'Emigrés et un matériel considérable pour tenter le débarquement en Bretagne;

il lui promet *toutes les ressources* de l'Angleterre si l'expédition a d'abord du succès. Tous les régiments d'Emigrés qui sont sur le continent étant à la *solde de l'Angleterre* et portant sa cocarde *noire*, Pitt a le droit d'en disposer, et se prépare à les prendre tous à l'embouchure de l'Elbe pour les transporter en Bretagne, excepté les régiments du Prince de Condé, qui restent sur le Rhin pour envahir en même temps la Franche-Comté.

La plupart des Emigrés qui sont en Angleterre ne voulant plus servir que dans leurs grades, on ne peut y trouver qu'un régiment émigré, celui de *la Châtre*, réduit à 400 hommes. Pitt offre aussi de solder *neuf autres régiments français* qui seront organisés et composés de *déserteurs* ou de *prisonniers*, à qui l'on donnera la cocarde *blanche*. Mais on ne peut avoir des déserteurs, et l'on peut à peine former *trois régiments* incomplets (ceux d'Hervilly, d'Hector et de Dresnay), avec des refugiés Toulonnais, quelques centaines de marins prisonniers ou émigrés, et un corps de 400 *canonniers*, qui ont été forcés de quitter Toulon.

Quant à la foule des Emigrés qui ne veulent servir que dans leurs grades et qui ne peuvent composer des régiments, on les envoie dans l'île de Jersey, pour y former des *cadres*, qui seront remplis en Bretagne.

Pitt promet une somme considérable; et Puisaye, autorisé par les Princes français, fait fabriquer, en Angleterre, de *faux assignats pour 3 milliards*, dont il inondera la Bretagne et la France... Mais n'est-ce pas un crime énorme de la part des Princes et de Pitt envers la malheureuse France? Que de désordres et de ruines peuvent sortir de cette infernale fabrication! Criez donc, criez contre Robespierre et les Jacobins pour leurs mesures de salut de la Patrie!

Le Comte d'Artois et Pitt donnent à Puisaye le commandement de l'expédition, et au Comte d'Hervilly la direction jusqu'au moment où la descente sera opérée.

Trois détachements doivent partir en même temps, l'un

pour aller prendre les régiments d'Emigrés à l'embouchure de l'Elbe, l'autre pour transporter en Bretagne Puisaye et ses cinq régiments incomplets, le troisième pour prendre à Jersey les cadres d'Emigrés et les transporter à *Saint-Malo* (qui doit être livré par *trahison*) ou auprès de Puisaye.

Si cette première expédition peut s'emparer d'un *port* quelconque, une seconde expédition lui portera le *Comte d'Artois*, une *armée anglaise* et un nouveau matériel.

§ 15. — Expédition de Quiberon.

Puisaye part d'Angleterre pour la baie de *Quiberon*, au sud de la Bretagne, vers la fin de prairial (ou de juin), sur une escadre commandée par l'Amiral *Warren*, enmenant avec lui un Clergé nombreux et quarante Gentilshommes dont les noms doivent entraîner la population, et parmi lesquels se trouve le *Comte de Vauban*.

Le 5 messidor (23 juin) l'escadre anglaise rencontre l'escadre française qui lui fait courir grand risque : mais une autre escadre anglaise vient à son secours et force l'escadre française à rentrer à Brest, après avoir perdu trois vaisseaux. L'expédition arrive dans la baie de Quiberon le 7 messidor (25 juin), et débarque le surlendemain.

La baie est formée, d'un côté par la côte, de l'autre par une *presqu'île* longue de deux lieues, large d'une lieue, jointe au Continent par une langue de sable beaucoup plus étroite appelée la *Falaise*. Entre la presqu'île et la Falaise est le fort *Penthièvre*, ayant une garnison de 700 hommes.

A l'instant accourent quatre chefs de Chouans, notamment *Georges Cadoudal*, avec 4 à 5,000 hommes, et 10,000 en deux jours, auxquels on donne des *habits rouges* et des armes. En deux jours aussi le bruit du débarquement est répandu dans toute la Bretagne et dans toute la Vendée ; toute la population frémit; et, si l'insurrection est bien conduite, la République pourra courir un immense péril par la faute ou plutôt par la trahison des Thermidoriens.

Le 15 messidor (3 juillet), les 700 hommes qui gardent le fort Penthièvre, *manquant de pain* depuis trois jours, foudroyés par l'escadre, menacés d'un assaut, se rendent à Puisaye, et sont tellement malheureux et mécontents qu'ils consentent à s'enrôler sous son drapeau. Jugez de la joie des Royalistes dans toute la France, et de l'effroi des patriotes!

Mais la division éclate aussitôt entre *Puisaye* et *d'Hervilly* qui se disputent le commandement, entre ceux qui préfèrent la Vendée à la Bretagne et ceux qui préfèrent la Bretagne à la Vendée, même entre les Emigrés et les Chouans. *L'Agence royaliste* va bien plus loin : elle dit que l'expédition anglaise est fallacieuse et funeste ; que Pitt veut faire proclamer le *Duc d'York* et faire en Bretagne comme à Toulon ; qu'il faut forcer Puisaye à se rembarquer pour aller descendre en Vendée. Aussi, quand les cadres d'Emigrés arrivent de Jersey sur les côtes septentrionales de la Bretagne, sans pouvoir entrer à Saint-Malo, *l'Agence* royaliste les empêche de rejoindre Puisaye et les dirige sur Saint-Brieux.

D'un autre côté, la Convention envoie de suite deux nouveaux Représentants extraordinaires, *Tallien* et *Blad*, et prouve ainsi (dit M. Thiers) que les Thermidoriens sont aussi opposés au *Royalisme* qu'à la Terreur. Mais cela ne prouve rien, pas plus que le passage du Rhin par Pichegru n'aurait prouvé qu'il ne s'entendait pas avec le Prince de Condé. Les Royalistes se vantent depuis longtemps que *Tallien*, gagné par sa femme, la Cabarus, *est vendu* pour favoriser la Restauration par le secours Espagnol et par la Vendée.

Ils se vantent aussi d'avoir *gagné le Général Hoche*, emprisonné comme Suspect avant le 9 thermidor, et délivré par les Thermidoriens ; et certainement ils lui ont fait les plus belles propositions comme à Pichegru et à Canclaux ; très-probablement ils ont l'espérance qu'il se décidera pour la Royauté; et s'il veut trahir en effet comme Pichegru veut le faire, la Révolution est perdue par la faute des Thermidoriens... Mais Hoche veut rester fidèle à ses devoirs ; et quand même Tallien et d'autres voudraient trahir, seul il pourra déjouer toutes les trahisons et sauver la République.

Bientôt il s'avance avec 5 à 6,000 hommes, et force les Emigrés et les Chouans (près de 20,000) à rentrer dans la presqu'île au-delà du fort Penthièvre. — Bientôt arrivent les Emigrés embarqués à l'embouchure de l'Elbe, au nombre de 1100, sous le commandement de M. *de Sombreuil.*

Nous passons les détails... Après une tentative de Puisaye pour sortir de la presqu'île, le fort Penthièvre est repris par Hoche dans une surprise nocturne facilitée par l'ancienne garnison, le 2 thermidor (20 juillet).—Sans s'arrêter dans le fort, Hoche poursuit les Emigrés et les Chouans dans la presqu'île, pour les empêcher de se rembarquer, et pour les prendre, ou les tuer ou les jeter à la mer.

Quel affreux spectacle présente alors cette presqu'île de Quiberon, large d'une lieue et longue de deux, dans laquelle sont entassés 15 ou 20,000 hommes!

L'escadre anglaise, éloignée par un mauvais temps, ne peut que tard s'approcher du rivage pour canonner les Républicains et pour envoyer des embarcations. Beaucoup de malheureux se jettent à la mer et se noient; beaucoup sont tués dans l'eau par le *feu du rivage* ou par le *feu des vaisseaux,* dirigé sur les Républicains; beaucoup périssent après avoir fait de vains efforts pour s'accrocher à des chaloupes déjà surchargées, d'où leurs camarades les repoussent en leur coupant les mains à coups de sabre; beaucoup succombent en combattant en désespérés; beaucoup se percent de leurs épées; enfin le reste, environ 1,000 Emigrés, acculés à la mer au fond de la presqu'île, pressés entre l'abîme et les baïonnettes républicaines, mettent bas les armes dans l'espérance que les Thermidoriens ne leur appliqueront pas la terrible loi contre l'émigration... Et ceux que l'escadre peut sauver se retirent dans l'île d'Ouessant, pour attendre la seconde expédition.

Inutile de dire le désordre, les cris, les divisions nouvelles, que ces événements doivent nécessairement exciter parmi les Royalistes : ils accusent les Anglais de trahison, et Puisaye (qui s'est sauvé) d'être leur complice, tandis que ceux-ci accusent l'Agence royaliste d'avoir dérangé tous leurs plans.

Telle est cette fameuse expédition de Quiberon. Si d'immenses fautes ne l'avaient pas paralysée, si Louis XVIII ou le Comte d'Artois l'avaient commandée, la Révolution aurait couru de *grands périls* (dit M. Thiers), parce que les Thermidoriens *n'ont plus l'énergie du grand Comité*. Quel incendie, en effet, les Emigrés entrant par l'Ouest et par l'Est auraient allumé dans le Midi et dans toute la France, après un an de réaction thermidorienne ! Que de torrents de sang patriote les Royalistes auraient versé, après un an de calomnies contre les révolutionnaires ! Que de massacres les Compagnies de Jésus auraient ajoutés aux récents massacres de Lyon, d'Avignon, de Tarascon, d'Aix, de Toulon et de Marseille !

Voilà les effroyables calamités auxquelles les Thermidoriens exposaient la France, tandis que Robespierre et les Jacobins l'en ont et l'en auraient préservée par leur énergie ! Voilà la preuve encore de l'indispensable nécessité de l'ancien système révolutionnaire à son époque !

§ 16. — Procès de Lebon.

Nous avons déjà parlé de *Lebon*, envoyé comme Représentant du Peuple à Arras (p. 55). Arrêté dès le 15 thermidor (2 août), ce n'est que le 22 messidor suivant (10 juillet 1795), qu'il est décrété d'accusation, après un long débat. Accusé comme complice de Robespierre, il déclare que celui-ci voulait le faire *fusiller* (tant il désapprouvait ses exécutions !) et qu'il n'a rien fait qu'avec l'autorisation et l'approbation de Carnot, Robert-Lindet, Barrère et Billaud. Il se plaint qu'on lui ait enlevé trois paniers de papiers qui le justifieraient et parmi lesquels se trouvraient les deux arrêtés suivants, reçus du Comité de Salut public, auquel il avait demandé s'il pouvait poursuivre des crimes antérieurs à l'*amnistie* de 1791.

« Le Comité de Salut public, citoyen collègue, vous observe, qu'investi de pouvoirs illimités, vous devez prendre dans *votre énergie* toutes les mesures commandées pour le salut de la Patrie... *Continuez* votre attitude révolutionnaire : l'amnistie prononcée lors de la Constitution Capétienne, et invoquée par tous les scélérats, est un crime

qui ne peut en couvrir d'autres... Les forfaits ne se rachètent point contre une République; ils s'expient sous le glaive. Le tyran l'invoqua, le tyran fut frappé. Les dénonciateurs ont bien mérité de la Nation... *Secouez sur les traîtres le flambeau et le glaive...* Marchez toujours, citoyen collègue, sur la ligne révolutionnaire que *vous suivez avec courage*. Le Comité *applaudit à vos travaux*. — Salut et fraternité. — Signé, *Billaud-Varennes*, CARNOT, *Barrère*. »

Voici le second arrêté invoqué par Lebon :

« Le Comité de Salut public *applaudit* aux mesures que vous avez prises. Toutes ces mesures sont permises, et *commandées* par votre mission. Rien ne doit faire obstacle à votre marche révolutionnaire. *Abandonnez-vous à votre énergie :* vos pouvoirs sont illimités. Tout ce que vous jugerez convenable au Salut de la Patrie, vous pouvez, vous devez l'exécuter sur-le-champ... Nous vous adressons un arrêté du Comité de Salut public, qui étend votre commission aux départements voisins... Armé de ces moyens et de *votre énergie*, continuez à renverser sur eux-mêmes les projets des ennemis de la République.— Salut et fraternité. — Signé, *Billaud-Varennes*. — Les membres du Comité de Salut public chargés de la correspondance, signé CARNOT, *Barrère*, ROBERT-LINDET. »

Ainsi, Robespierre désapprouvait Lebon ; et Carnot (qui se vante de s'être levé le premier contre Robespierre), Robert-Lindet (qui a concouru à le renverser), Billaud (son furieux ennemi), Barrère (qui s'est vanté de l'avoir *engagé* à prononcer son discours du 8 thermidor pour *accélérer sa perte*), ces quatre Dictateurs encourageaient l'énergie de Lebon.

Mais c'est en vain que Lebon invoque l'approbation et les ordres de Carnot ; c'est en vain qu'il appelle Robespierre un *infâme :* envoyé devant le tribunal d'Arras, il y sera condamné à mort le 17 vendémiaire, et périra sur l'échafaud.

§ 17. — Anniversaire du 9 Thermidor.

Mais les Thermidoriens ne peuvent jamais reconnaître que Robespierre et les Jacobins n'étaient pas criminels, et qu'ils ont eux-mêmes commis un crime en les assassinant : il faut nécessairement qu'ils continuent la calomnie ; il faut célébrer l'anniversaire du 9 thermidor comme celui du triomphe de la République sur la tyrannie, et de l'humanité sur la barbarie ; il faut vanter l'infâme, l'exécrable Tallien comme un héros.

Cependant, ce jour est désormais un jour de deuil pour le Peuple détrompé et opprimé.

C'est donc dans l'enceinte de la Convention que se célèbre la fête, en costumes pompeux, au milieu de la musique et des chants... *Courtois* lit un rapport sur la journée du 9 thermidor, et condamne ou calomnie Robespierre à la même tribune où ce martyr de la cause populaire s'écriait en vain : *Président des assassins, donne-moi donc la parole !*

Tallien, qui s'est hâté d'arriver la veille pour triompher au milieu de ses complices, fait ensuite un rapport sur Quiberon, et recueille de bruyants applaudissements de tout l'Etat-major thermidorien, réuni dans la salle et les tribunes.

Puis, l'ex-garçon imprimeur, engraissé du sang du Peuple, enrichi de ses dépouilles, dont l'incorruptible Robespierre voulait punir les cruautés et les pillages, donne un *banquet* aux principaux Girondins (Lanjuinais, Louvet, etc.) réunis aux Thermidoriens. — Lanjuinais porte un toast *aux Députés courageux qui ont abattu la tyrannie.* — Tallien (qui fit exécuter Birotteau et qui regrettait alors de ne pouvoir tuer les Girondins de sa propre main) en porte un second *aux* 73, *aux* 22, *aux Députés victimes de la Terreur.* — Louvet ajoute : *A leur union intime avec les hommes du* 9 *thermidor !*

§ 18. — Paix avec l'Espagne.

Vous vous étonnez peut-être de n'avoir pas encore vu l'escadre Espagnole amener Louis XVIII en Vendée ; mais tandis que l'*Agence* royaliste annonce chaque jour son arrivée, *Moncey* continue ses progrès en *Biscaye*, prend *Bilbao* et *Vittoria*, et va bientôt prendre *Pampelune* ; et, pour l'arrêter, le Bourbon d'Espagne ne trouve aucun autre remède que de signer *la paix* à Bâle, le 24 messidor (12 juillet), et reconnaît la République, en lui cédant le territoire qu'il possède à *Saint-Domingue*.

Jugez de la douleur des Royalistes qui perdent un si précieux appui, et de la joie des Républicains qui peuvent utiliser ailleurs deux armées aguerries et victorieuses !

§ 19. — Les Thermidoriens fusillent les 1,000 Emigrés prisonniers.

Que va-t-on faire des 1,000 Emigrés prisonniers ? La force que donnent la victoire de Quiberon et la paix avec l'Espagne portera-t-elle les vainqueurs à l'indulgence ?

« Beaucoup de sollicitations sont adressées aux Comités, dit M. Thiers ; mais, dans la situation présente, les sauver est IMPOSSIBLE. Les Républicains disent que le Gouvernement veut rappeler les Emigrés, leur rendre leurs biens et ***rétablir la Royauté;*** les Royalistes soutiennent la même chose ; ils disent que ***leurs amis gouvernent***, et ils deviennent d'autant plus ***audacieux*** qu'ils espèrent davantage. Témoigner la moindre indulgence dans cette occasion, c'est ***justifier*** les craintes des uns, les folles espérances des autres ; c'est mettre les Républicains au désespoir et encourager les Royalistes aux plus hardies tentatives. Le Comité de Salut public (thermidorien) ordonne donc l'application des lois ; et, certes, il n'y a ***pas de Montagnards*** dans son sein ; mais il sent l'IMPOSSIBILITÉ de faire autrement..... MOINS MENACÉE par des ennemis de toute espèce, et surtout par leurs propres complices, la République pourrait faire grâce aux Emigrés ; mais, dans les circonstances présentes, elle ne le PEUT PAS. »

Et tous les Emigrés prisonniers sont froidement fusillés par ordre des Thermidoriens et des Girondins.

Les Thermidoriens reconnaissent donc les *nécessités* des circonstances ! Ils subissent donc aussi les possibilités et les *impossibilités* ! Eh bien, les Emigrés, les Royalistes, les Suspects, les Vendéens, tous complices de la Coalition, et la Coalition elle-même, étaient-ils *moins menaçants* depuis le 10 août au 9 thermidor ? La République était-elle *moins menacée ?* Le danger était-il moins effrayant et moins imminent qu'après la rassurante victoire de Quiberon et la paix avec la Prusse et l'Espagne ? L'énergie n'était-elle pas autant une *nécessité* pour Robespierre et les Jacobins ? L'indulgence ne pouvait-elle pas être aussi pour eux une *impossibilité ?* Comment peut-on appeler criminelles les mesures révolutionnaires, quand on appelle légitime et nécessaire la fusillade de 1,000 *Seigneurs prisonniers ?*

Oui, nous le proclamons hautement, excuser la fusillade de

ces 1,000 prisonniers et condamner la Terreur, c'est la plus manifeste des inconséquences et des injustices.

§ 20. — Invasion en Allemagne.

Le passage du Rhin offrait de grandes difficultés pour l'armée française ; mais *Jourdan* parvient enfin à le franchir le 20 fructidor (6 septembre) et marche sur Francfort, tandis que *Pichegru* le franchit plus haut et s'empare de Manheim.

Voilà donc la République qui maintenant fait une invasion en Allemagne !... Pourvu que Pichegru ne trahisse pas !

§ 21. — Intrigues royalistes dans les Sections.

« Les passions les plus vives, dit M. Thiers, fermentent dans les Sections : on n'y est ***pas royaliste,*** mais ***on sert le royalisme*** sans s'en douter. On s'est attaché à combattre les terroristes ; on veut ***persécuter*** aussi ; on s'irrite contre la Convention qui ne veut pas laisser pousser la persécution trop loin. On est toujours prêt à se souvenir que la Terreur est sortie de son sein ; on lui demande une Constitution et la fin de sa longue Dictature. La plupart des hommes qui réclament tout cela ***ne songent guère aux Bourbons;*** c'est le ***riche*** Tiers-Etat de 89 ; ce sont des ***négociants,*** des ***marchands,*** des ***propriétaires***, des ***avocats,*** des ***écrivains,*** qui veulent enfin l'établissement des lois et la jouissance de leurs droits ; — ce sont les jeunes gens, sincèrement ***Républicains,*** mais aveuglés par leur ardeur contre le régime révolutionnaire ; ce sont beaucoup d'ambitieux, écrivains de journaux ou orateurs de Sections, qui, pour prendre aussi leur place, désirent que la Convention se retire devant eux. »

Tout cela forme la Bourgeoisie ; la Bourgeoisie est donc *Républicaine :* mais elle se montre vindicative, persécutrice, ambitieuse et anarchique, elle qui crie tant contre le Peuple !

Les Royalistes, des Emigrés et des Prêtres rentrés, dirigés par leur *Agence,* se cachent derrière cette masse, et la poussent contre les patriotes et contre la Convention.

A ces manœuvres dans les Sections, l'*Agence royaliste* ajoute des pamphlets et des articles de journaux ; elle redouble ses efforts pour *séduire* les membres du Gouverne-

ment, et se vante d'en avoir effectivement *séduit* beaucoup. Elle ne néglige rien surtout pour faire rassembler clandestinement à Paris le plus grand nombre possible d'Emigrés.

§ 22. — Rentrée clandestine des Emigrés. — Madame de Staël.

Nous avons déjà parlé de la rentrée clandestine des Emigrés; beaucoup sont déjà revenus, beaucoup rentrent tous les jours, favorisés par les Autorités nouvelles; presque tous présentent de *faux certificats de résidence* attestant faussement qu'ils sont restés *cachés* dans leurs communes, et se font rayer de la liste; presque tous se rendent à Paris pour solliciter leur radiation; tous conspirent, intriguent, agitent les Sections.

C'est Madame *de Staël,* fille de Necker, femme de l'Ambassadeur de Suède, savante, spirituelle, présomptueuse, intrigante, comme nous l'avons déjà vu (t. 2, p. 494), partie le 2 septembre 1792, récemment arrivée avec son mari, qui les protége le plus efficacement, parce que ses salons effacent ceux de Madame Tallien, en réunissant tous les Ambassadeurs, tous les étrangers de distinction, tous les hommes renommés par leur esprit, *Benjamin Constant* notamment. Cette rivale politique de Mesdames Rolland et Tallien se dit Républicaine; mais c'est une République aristocratique qu'elle demande; et, dédaignant le Peuple, n'aimant que la politesse, l'élégance, l'esprit, l'Aristocratie, ce sont les anciens Nobles qu'elle juge seuls dignes de gouverner. Aussi, emploie-t-elle toute son influence pour faire rappeler ou rayer les Emigrés, et l'on prétend qu'elle veut faire rappeler son ancien amant l'ex-ministre *Narbonne, de Jaucourt* et beaucoup d'autres. — Ses intrigues paraissent si dangereuses que Legendre la dénonce à la tribune, et que les journaux commencent à se plaindre des *coteries* qui se forment autour des Ambassadeurs étrangers. On demande même la *suspension* des radiations; et, si les Thermidoriens ne les suspendent pas encore, ils décrètent du moins que les Emigrés ne pourront venir à Paris pour la solliciter.

§ 23. — Parti Monarchique dans la Convention.

On connaît les tentatives de séduction sur Pichegru, sur Canclaux et sur Hoche; on sait aussi que l'*Agence* royaliste se vante d'avoir séduit *Tallien ;* elle en donne l'assurance à Louis XVIII qui, dans une lettre saisie, répond au Duc d'Harcourt : « *Je ne puis croire que Tallien soit un Royaliste de la bonne espèce ;* » mais il paraît certain qu'elle l'a acheté, ainsi que *Rovère* et *Saladin,* fougueux terroristes devenus fougueux réacteurs; il paraît certain aussi que *Lanjuinais, Boissy-d'Anglas, Henry Larivière, Lesage* (d'Eure-et-Loir), désirent une *Royauté* constitutionnelle à l'Anglaise, et s'entendent avec l'Agence royaliste. Ces Girondins, si prodigues de protestations républicaines, n'étaient donc que des hypocrites, des perfides et des traîtres!

Les 73 Girondins comptent encore plus d'un *Monarchien* parmi eux; et les éloges que leur prodiguent journellement les journaux royalistes doivent nécessairement les rendre suspects; mais ils protestent de leur attachement à la République; quelques-uns, *Louvet surtout,* se rapprochent même des Thermidoriens, tandis que ceux-ci se rapprochent eux-mêmes des Montagnards.

§ 24. — Les Thermidoriens se rapprochent des Montagnards.

Plus effrayés chaque jour de l'audace des Royalistes, la masse des Thermidoriens veut se rapprocher des Montagnards. Il est temps! — Nous venons de voir *Legendre* dénoncer Madame de Staël, et la Convention éloigner de Paris les solliciteurs de radiation. D'un autre côté, les Thermidoriens veulent arrêter la persécution des patriotes. Les Comités mettent en liberté *Pache, Bouchotte, Héron,* et beaucoup d'autres détenus. On propose même de nommer une Commission qui examinerait tous les détenus pour faire élargir les innocents et faire juger les coupables. — Mais les Sections adressent des réclamations si nombreuses et si violentes contre cette mesure

que la Convention décide seulement que tous les détenus seront promptement *jugés*, ce qui équivaut à un élargissement pour la presque totalité.

On entend même le rapport demandé depuis longtemps sur tous les Représentants en mission; et l'on décrète l'*arrestation* de dix de ces anciens Montagnards, notamment celle de FOUCHÉ, quoique thermidorien.

« Dans cet instant, dit M. Thiers, la Convention a *autant* de ses membres en prison qu'au temps de la Terreur : ainsi les partisans de la clémence n'ont rien à reprocher, et ont *rendu le mal pour le mal.* »

Alors les deux partis sont quittes! Pourquoi donc toujours en accuser un et l'accuser seul, tandis qu'il a pour excuse le salut public, et que l'autre n'agit que par vengeance !

Maintenant que les Jacobins sont dissouts et le Peuple écrasé, rien n'empêche plus les Thermidoriens de déchirer la Constitution de 93 et de la remplacer par une Constitution anti-populaire. On nomme d'abord un Comité pour la préparer.

§ 25. — Comité de Constitution.

Ce Comité se compose de onze membres : *Lesage, Daunou, Boissy-d'Anglas, Creuzé, Latouche, Berlier, Louvet, Laréveillère-Lepeaux, Lanjuinais, Durand-Maillane, Baudin* (des Ardennes) et *Thibaudeau*. — *Sieyes* refuse d'en faire partie afin de présenter son propre projet.

Suivant Thibaudeau (l'un des membres de ce Comité), quatre des onze Commissaires, Lanjuinais, Boissy-d'Anglas, Durand-Maillane, Lesage, forment un *parti Royaliste* qui voudrait royaliser la Constitution.

C'est le royaliste Boissy-d'Anglas qui présente le nouveau projet Constitutionnel le 5 messidor (23 juin). Il n'est définitivement voté que le 30 thermidor (7 août); et deux jours après, l'Assemblée décrète que la Constitution sera soumise à l'acceptation du Peuple le 20 fructidor (6 septembre).

Voyons cette Constitution.

§ 26. — Constitution thermidorienne et directoriale de l'an 3.

Faite par les Girondins vainqueurs et furieux, coalisés avec les renégats Thermidoriens, après d'hypocrites et perfides protestations de respect pour la Constitution de 93, qu'ils ne craignent plus d'appeler un Code atroce et impraticable, la Constitution de l'an 3 ne peut manquer d'être Feuillante, Girondine, Bourgeoise, anti-populaire. Elle institue la République comme celle de 93; mais elle est infiniment moins démocratique.

Ainsi, tous les Français ne sont plus *citoyens;* on n'est plus citoyen qu'à la *condition de payer une contribution directe, foncière, ou personnelle.* — Ainsi, l'Egalité consiste seulement en ce que *la loi est la même pour tous,* soit qu'elle *protége,* soit qu'elle *punisse.*

Les Girondins n'y voulaient pas même une *Déclaration des droits :* mais, forcés par l'opinion publique de conserver cette *Déclaration* si généralement désirée, ils s'efforcent de la neutraliser autant que possible : elle ne dit plus comme celle de 1793, que le but de la Société est le *bonheur commun;* elle est accompagnée d'une *Déclaration des devoirs,* dans laquelle on lit :

« Les obligations de chacun envers la Société consistent à la défendre, à la servir, à vivre ***soumis*** aux lois et à ***respecter*** ceux qui en sont les organes. »

« C'est sur le ***maintien des propriétés*** que repose la culture des terres, toutes les productions, tout le travail, et tout ***l'ordre social.*** »

Tout le mouvement progressif, depuis 89, et surtout depuis 92, vers l'égalité des fortunes, ou du moins vers l'extinction de l'opulence et de la misère, se trouve proscrit par la Constitution; elle ne dit et ne fait rien pour les pauvres.

Tous les Français âgés de vingt-un ans payant une contribution directe sont citoyens et membres des *Assemblées primaires ;* tous sont éligibles : mais ils élisent seulement des *Electeurs;* et ce sont les Electeurs élus, réunis en *Assem-*

blées électorales, qui élisent les Députés. Il suffit d'être citoyen pour être éligible à la Députation ; mais pour être élu électeur, il faut être propriétaire, ou usufruitier, ou locataire d'immeubles payant 40 ou 50 francs d'impôt.

Le Corps législatif se compose de 750 Députés : mais il se divise en deux Chambres appelées *Conseils*, l'un Conseil *des cinq-cents*, composé de 500 Députés âgés de trente ans, l'autre Conseil *des Anciens*, composé de 250 Députés âgés de quarante ans, mariés ou veufs, tous deux renouvelables par *tiers* chaque année et ne pouvant être dissouts. — Le premier a la *proposition* et la rédaction des lois ; le second la *sanction*. C'est à-peu-près le système des deux Chambres anciennement préparé par Sieyes, Lafayette, etc.

Chaque projet doit être lu trois fois, à dix jours d'intervalle, avant la délibération, excepté dans les cas *d'urgence*, reconnue par le Conseil des Anciens. — C'est ce Conseil qui fixe et change à volonté la résidence du Corps législatif. — Chaque Conseil a une Garde. — La législature est *incompatible* avec toute autre fonction publique. — Chaque législateur reçoit une *indemnité*. — Aucun corps de troupes ne peut approcher moins de 12 lieues du Corps législatif.

Les Assemblées primaires et électorales se réunissent de plein droit, chaque année, les 1er et 20 germinal. — Le Corps législatif se réunit le 1er prairial. — Chaque Conseil élit son Président pour *un mois*.

Le Pouvoir exécutif est confié à un *Directoire* composé de 5 Directeurs âgés de 40 ans, élus par le Corps législatif, renouvelables par cinquième tous les ans. — Ce Directoire est subordonné et responsable. Il est chargé de faire *exécuter* les lois par des *Ministres* et d'autres agents, tous responsables ; il dispose de l'armée et négocie avec les Puissances étrangères : mais le Corps législatif seul peut déclarer la guerre et ratifier les traités. — Il a aussi une Garde.

En corrompant 126 membres du Conseil des Anciens, le Directoire sera maître de tout.

Le pouvoir judiciaire et le pouvoir administratif sont *électifs*, comme dans les Constitutions précédentes : mais les *Assemblées Communales* et de *Sections* sont supprimées ; toutes associations sous le titre de *Sociétés populaires* ou avec des conditions d'admission, sont interdites ; en sorte que le Peuple n'a plus aucune discussion, mais seulement un premier degré d'élection.

La liberté de *la presse* (qui intéresse la Bourgeoisie et l'Aristocratie plus que le Peuple) est illimitée ; la liberté des *cultes* est également protégée pour tous, sans qu'aucun soit salarié ni nationalisé ; et, pour rassurer et consolider la Révolution, les *Emigrés* sont bannis à perpétuité, l'irrévocabilité des ventes de biens nationaux est garantie.

La Constitution peut être *révisée,* quand le Conseil des Anciens déclare cette révision nécessaire, et *neuf ans après* cette déclaration.

Telle est cette Constitution de l'an 3. Il n'est pas douteux qu'elle est un acte d'*usurpation* et de tyrannie, de la part des Girondins et des Thermidoriens, puisque la Constitution de 93 a été votée par la Représentation nationale, acceptée par la Nation, jurée et invoquée par la Convention, et toujours demandée par le Peuple, qui n'a donné son sang qu'à cette condition. Il n'est pas douteux que le Peuple rejeterait cette nouvelle Constitution s'il était libre de le faire. Mais, dans la situation désastreuse où les Girondins et les Thermidoriens ont placé le pays, le Peuple est *forcé* d'accepter cette Constitution pour éviter la restauration de la Royauté. Ce n'en est pas moins un premier pas vers cette restauration.

§ 27. — Dépit de Sieyes.

Le 2 thermidor, après un long discours, Sieyes a présenté un autre projet de Constitution contenant : 1° un *Gouvernement* de 7 membres proposant et exécutant ; 2° un *Tribunat* discutant ; 3° une *Législature* jugeant et décrétant sans discussion ; 4° un *Jury constitutionnaire* ou conservateur. Mais,

après discussion, ce projet a été rejeté; et le dépit de Sieyes a été tellement manifeste qu'un Député a dit à son voisin *Delbret* (qui le rapporte dans une notice publiée par lui):

« Ce faiseur d'utopies est tellement *orgueilleux,* tellement tenace dans ses idées, que, si d'un projet par lui présenté on retranchait une *virgule,* il n'hésiterait pas, s'il en avait l'occasion et les moyens, à *faire une révolution* pour rétablir la virgule. »

Tout prouvera que dès ce moment Sieyes travaillera effectivement à renverser cette Constitution pour y substituer la sienne par tous les moyens, sans reculer devant aucun. Il refusera d'entrer au Directoire à son origine, parce que les circonstances ne lui permettraient pas une révolution si prochaine; mais il y entrera dans quatre ans, parce qu'il lui sera plus facile d'exécuter la révolution du 18 brumaire pour reproduire sa Constitution favorite.

§ 28. — Rupture entre les Thermidoriens et les Royalistes.

Beaucoup de Girondins sont royalistes violents, quoique cachés; la masse Girondine incline certainement au Royalisme; plusieurs Thermidoriens sont aveuglement vendus aux Bourbons; et si les autres Thermidoriens, Tallien, Fréron, Fouché, etc., étaient bien sûrs de n'être jamais repoussés et proscrits par les Royalistes, il n'est presque pas douteux qu'ils persévéreraient dans leur trahison et favoriseraient définitivement la restauration: mais les Royalistes sont si vindicatifs, si violents et si perfides en même temps, que Tallien et ses amis redoutent d'être punis par eux, comme ils redoutaient d'être punis par Robespierre; et, par intérêt personnel, ils veulent conserver la *République.*

« Ne voyez-vous pas, dit *Dubois-Crancé,* que les meneurs d'aujourd'hui ont le même système que ceux d'autrefois, celui d'une *entière destruction de la Représentation nationale?* Lisez la *Quotidienne* du jour: à peine trouve-t-elle *vingt Députés* dignes de son estime. Il est donc bien démontré que ce n'est point aux actions que l'on déclare la guerre, mais aux *opinions,* mais au gouvernement. Ne prenez pas le change sur le terrorisme que l'on vous dit prêt à renaître: il

est des hommes pour qui vous êtes *tous des terroristes*, car tous vous avez déclaré le *Roi coupable* de trahison, et voté la *République*. »

C'est ce danger qui a porté les Thermidoriens à faire la Constitution républicaine; et maintenant que les Royalistes ne dissimulent plus leur colère et leurs projets de vengeance, c'est la guerre entre eux et les Thermidoriens.

Les Sections Royalistes et leurs journaux demandent que tous les prisonniers soient jugés par la Commission militaire et que la Convention achève de s'*épurer* en chassant de son sein tous les Montagnards. La Droite de l'Assemblée les appuie; le Girondin Henri-Larivière répète l'ancien mot des Girondins: « Il n'y a point de paix possible entre le *crime et la vertu*. » La Droite demande même la rentrée des Emigrés partis depuis le 2 septembre. — Mais *Louvet*, effrayé de la réaction royaliste, s'écrie :

« Dussé-je être appelé *terroriste*, je dirai que nulle composition n'est possible avec les Emigrés; il n'y a pour eux que la mort... Je dirai que les agents de Robespierre ne sont pas les seuls ennemis que vous ayez à surveiller et à frapper... Sans doute c'étaient des hommes de sang ceux qui, sous le régime de Robespierre, envoyaient l'innocence à l'échafaud; mais ne sont-ce pas des hommes de sang aussi ces affreux Chouans qui, ayant surpris quelques défenseurs de la Patrie, leur ont *arraché les yeux avec des* TIRE-BOURRES? J'en jure par vous, jamais la Terreur ne relevera ses échafauds; mais aussi jamais le Terrorisme nouveau, quelles que soient ses exécrables manœuvres, ne parviendra à nous rendre la honte de la Royauté. »

Tallien et Legendre se prononcent aussi contre les Royalistes, et exhortent les Patriotes à l'union et à l'énergie.

§ 29. — Deux fameux Décrets constitutionnels pour la réélection forcée des deux tiers des Conventionnels.

Le 5 fructidor (22 août), la Convention décide que les *deux tiers* de ses membres seront continués en fonctions pendant un et deux ans, que l'autre tiers seulement sera remplacé, et que ces deux tiers anciens avec le tiers nouveau composeront le nouveau Corps législatif.

Quel est le véritable motif des Conventionnels ? On dit que c'est *l'intérêt de la Révolution*, parce que de nouveaux Députés lui seraient moins dévoués : mais ne suffirait-il pas de permettre aux Electeurs d'élire les ex-Conventionnels s'ils les préféraient à tous autres, comme la Législative a permis d'élire ses membres à la Convention ? Ce qui est certain, c'est que les Conventionnels peuvent redouter personnellement une Législature plus populaire ou plus royaliste, et que leur *intérêt personnel* réclame leur continuation au pouvoir. Qu'ils n'oppriment pas le Peuple, qu'ils ne favorisent pas les royalistes, qu'ils laissent les élections parfaitement libres, et le nouveau Corps législatif sera certainement républicain et démocratique : mais c'est évidemment leur sécurité personnelle qu'ils recherchent, c'est un *milieu* qu'ils désirent, c'est le triomphe de la Bourgeoisie qu'ils veulent assurer, c'est un reste de *Dictature* et de *Despotisme* qu'ils exercent après avoir tant crié contre la Dictature de Robespierre.

Il est vrai qu'ils vont soumettre ce Décret aux Assemblées primaires : mais ils en rendent l'acceptation presque forcée, comme nous le verrons tout-à-l'heure, en laissant aux Royalistes prendre tant d'audace qu'ils repoussent cette mesure afin d'avoir des Députés encore plus dévoués à la Royauté.

Le 13 fructidor (30 août), un second Décret décide que es deux tiers à conserver seront choisis, non par la Convention elle-même, mais par les Assemblées électorales.

On déclare *inéligibles* tous les Montagnards décrétés d'arrestation, au nombre de soixante-huit.

On décide aussi que les Assemblées primaires, qui se réuniront le 20 fructidor (6 septembre), dans *sept jours,* pour ACCEPTER la Constitution, voteront également sur les deux Décrets... Ainsi, le Peuple n'aura pas le temps de rien examiner : on le force de voter en aveugle ! C'est presque dérisoire !

On décide encore que les *armées* se réuniront, sur le champ de bataille où elles se trouveront, pour voter la Constitution. Enfin, on réunit des troupes dans le camp des Sablons.

§ 30. — Fureur royaliste contre ces deux Décrets.

Si le parti Royaliste est le plus influent en France, il pourra écarter de la Convention le tiers Montagnard ou Républicain, trouver dans le reste un tiers Modéré et un tiers presque Royaliste, y joindre un tiers de nouveaux Royalistes ardents, et composer ainsi un nouveau Corps législatif dans lequel il aura un tiers Modéré et deux tiers Royalistes, c'est-à-dire la majorité. — Si le parti Démocrate est le plus fort, il pourra de même composer une Législature dans laquelle il aura un tiers modéré et deux tiers montagnards, c'est-à-dire aussi la majorité. Les deux partis semblent donc n'avoir que peu d'intérêt à repousser les deux Décrets.

Néanmoins les Royalistes et les écrivains, avides de pouvoir, repoussent avec fureur tous ces Conventionnels, qui cependant, depuis le 9 thermidor, leur rendent tant de services. Dans leur ingratitude, ils ne voient que leur conduite avant le 9 thermidor, et veulent les expulser tous, Girondins et Thermidoriens, pour les remplacer par des hommes nouveaux.

La cohue des Journalistes donne le signal. Une foule d'ex-Constituants et de littérateurs, *Vaublanc*, *Pastoret*, *Dupont de Nemour*, *Quatremère de Quincy*, *Delalot*, *Suard*, *Morellet*, *Lacretelle jeune*, *Fiévée*, *Laharpe*, le Général *Miranda*, l'Espagnol *Marchenna*, le chef de l'Agence royaliste *Lemaître*, accourent à la tribune des Sections et s'efforcent de les soulever par les discours et les pamphlets les plus violents : ils appellent tous les Conventionnels des *terroristes*, des *tyrans*, des *usurpateurs*, des *criminels*, qui ont couvert la France *d'échafauds* et qui veulent *ramener la Terreur*; ils demandent s'il ne vaut pas mieux que la nouvelle Représentation nationale puisse être composée de Députés nouveaux, *purs de tous les crimes de la Terreur*...

Les Conventionnels méritent bien ces attaques, tous ces reproches, toute cette ingratitude ! Et ces déclamations parviennent si bien à intimider la peureuse Bourgeoisie et à séduire les honnêtes niais, qu'elles entraînent les Sections à repousser

les Décrets. — On convient donc que l'on acceptera la Constitution, mais qu'on rejetera *les Décrets*, et que l'on engagera les Assemblées primaires à suivre l'exemple de Paris.

L'Agence royaliste va plus loin : préparant une insurrection, elle propose un *plan* d'après lequel toutes les Assemblées primaires, après avoir rejeté les Décrets, se proclameront *Souveraines*, déclareront les pouvoirs de la Convention expirés, se constitueront en *permanence*, éliront la nouvelle Législature, et ne se dissoudront qu'après la réunion des nouveaux Députés. Ce plan, presque insurrectionnel, est envoyé partout, surtout en Normandie, en Bretagne, à Bordeaux.

Mais l'une des lettres est saisie et lue à la tribune; et la Convention, prévoyant un projet d'insurrection, fait venir quelques troupes, (4 à 5000 hommes) dans le *camp des Sablons*. — A l'instant, les Sections les plus aristocratiques et royalistes (Lepelletier ou Saint-Thomas, Mail, Butte des Moulins, Odéon, Champs-Élysées) adressent des pétitions violentes contre l'approche des troupes et contre les Décrets. Ainsi, la Bourgeoisie fait absolument comme le Peuple contre lequel elle déclame si constamment ! Elle reconnaît que le Peuple avait raison de s'insurger contre la Convention pour défendre et conserver sa Constitution de 93 acceptée et jurée.

La Section Lepelletier veut même préparer l'insurrection; et pour organiser un *Comité central* insurrectionnel, sous prétexte du vote sur la Constitution, elle invite les 48 Sections à nommer chacune un Commissaire pour présenter en commun le vote de Paris: mais la Convention, qui devine son but, casse son arrêté, comme contraire à la loi qui défend aux Assemblées de correspondre entre elles.

§ 31. — Vote sur la Constitution; — Violences Royalistes et Bourgeoises; — Acceptation.

Les Assemblées primaires sont réunies sur toute la France. A Paris, quelques Sections expulsent violemment les Patriotes qui se présentent pour voter; d'autres les préviennent,

par des placards, qu'ils seront ignominieusement chassés s'ils se présentent. Et messieurs les Modérés, les Bourgeois, les Aristocrates, accusent le Peuple de mépris pour les lois, de désordre et d'anarchie !

Les Patriotes, ainsi expulsés en grand nombre, accourent à la Convention pour réclamer l'exercice de leurs droits : mais la Convention a la lâcheté de ne pas intervenir.

Le malheureux Peuple se trouve donc acculé dans une horrible position, entre des ennemis Royalistes qu'il abhorre et des ennemis Thermidoriens qu'il exècre peut-être davantage. Mais s'il abandonne les Thermidoriens, les Royalistes triomphent indubitablement, et tout est perdu. Faisant donc taire leur ressentiment pour n'écouter que la prudence et leur intérêt, les Patriotes se rapprochent de la Convention, lui demandent des armes et lui offrent de la défendre pour se défendre avec elle : désormais ils rempliront ses tribunes pour la soutenir.

La Section des Quinze-Vingts, au faubourg Saint-Antoine, est la seule qui accepte *les Décrets ;* les 47 autres Sections les rejettent en acceptant la Constitution, tant la Bourgeoisie de Paris, entraînée par les Royalistes, est maintenant ennemie des Conventionnels !

Les Assemblées primaires du reste de la France acceptent toutes la Constitution et presque toutes *les Décrets,* parce que les Royalistes n'en veulent pas. Quant aux armées, elles acceptent avec enthousiasme *les Décrets* et la Constitution, parce que les soldats n'y voient que la *République*.

« Ce déchaînement qu'on montre à Paris contre le Gouvernement révolutionnaire est tout-à-fait *inconnu* dans les armées, dit M. Thiers : les réquisitionnaires de 1793 dont elles sont remplies conservent *le plus grand souvenir* de ce fameux Comité qui les a bien mieux conduits et nourris que le nouveau Gouvernement. »

Elles n'auraient pas renversé Robespierre, les armées !

Chaque jour, les Sections de Paris envoient des Députations annoncer insolemment à la Convention qu'elles ont rejeté *ses Décrets* pour l'expulser à jamais : mais après chaque

Députation de ce genre, la Convention fait lire les acceptations *des Décrets* par les Départements et les armées ; et les Tribunes, remplies de Patriotes, couvrent d'applaudissements ces acceptations.

Enfin, le 1er vendémiaire an IV (23 septembre 1795), le résultat général des votes est proclamé : la Constitution est acceptée par 914,863 votants contre 41,892, et *les Décrets* par 167,758 votants contre 95,373. Le même jour, la Constitution et les Décrets sont déclarés solennellement *lois de la France*, au milieu de bruyants applaudissements.

La Convention décide alors que les Assemblées primaires éliront leurs électeurs avant le 10 vendémiaire (2 octobre), que les Assemblées électorales commenceront les élections le 20, qu'elles les termineront avant le 29, et que la nouvelle Législature se réunira le 5 *brumaire*.

C'est donc le 20 vendémiaire que commenceront les élections des Députés ; et si les Royalistes veulent empêcher ces élections, c'est avant le 20 qu'il faut agir.

§ 32. — Préparatifs d'insurrection Royaliste et Bourgeoise.

Les Royalistes et les Bourgeois décident effectivement une insurrection avant le 20 vendémiaire. Comment ! dira-t-on peut-être ; les Bourgeois de Paris vont s'insurger contre les Thermidoriens, les Modérés de la Plaine et les Girondins ? — Oui.... La Jeunesse dorée va tirer des coups de fusils à ces Thermidoriens qu'elle entourait et défendait avec tant d'ardeur depuis plus d'un an ? — Oui.... Cette Bourgeoisie et cette Jeunesse vont s'insurger contre la Représentation nationale et contre le vœu formel et actuel des Assemblées primaires dont elles reconnaissent la Souveraineté ? — Oui.... Et cette Bourgeoisie accuse continuellement le Peuple de désordre et d'anarchie ! — Oui... Et ces Bourgeois, qui n'ont que des fusils, vont attaquer des troupes de ligne qui ont une artillerie nombreuse ! Et ils vont se jeter, eux si peureux et si pacifiques, dans tous les périls d'une insurrection, sans né-

cessité, sans utilité, puisque dans un an les 2/3 de la Législature seront renouvelés ! Ils s'insurgent uniquement dans l'intérêt de la Royauté qu'ils combattent depuis trois ans et dont ils ne veulent pas même actuellement!.... En vérité, on n'a jamais rien vu de si étonnant, de si insensé, de si anarchique, de si tyrannique, de si criminel, que cette insurrection Bourgeoise à la suite du Royalisme! Et la Bourgeoisie accuse le Peuple !

Les jeunes gens commencent à courir les rues en criant *à bas les 2/3* ! Chaque jour voit une *émeute bourgeoise* ; et quand la troupe se présente pour la dissiper, on la reçoit à coups de fusils. Ce sont cependant les Modérés, les amis de l'ordre public et de la légalité !

L'Agence royaliste excite aussi des *émeutes* à Orléans, à Chartres, à Dreux, à Verneuil et à Nonancourt. Elle fait venir à Paris des Généraux chouans et des Emigrés influents.

Pour établir une Direction *centrale* insurrectionnelle, la Section Lepelletier invite les *électeurs* de Paris à se réunir dès le 11 vendémiaire à l'Odéon pour préparer les élections.

Le 11, beaucoup d'électeurs et surtout de conspirateurs se réunissent en effet dans le théâtre de l'Odéon sous la protection de *plusieurs bataillons* de Garde nationale, entourés d'un grand nombre de curieux qui couvrent la place.

La Convention casse aussitôt cette Assemblée illégale, et ordonne au Général *Menou* de marcher avec une colonne tirée du camp des Sablons. Mais quand un huissier, escorté de six dragons, vient lire le décret, la foule les force à s'enfuir précipitamment, et l'on prononce les discours les plus incendiaires.... Cependant on se disperse vers le milieu de la nuit sans pousser plus loin la révolte; et quand la troupe arrive à l'Odéon, elle n'y trouve plus aucun rassemblement à chasser.

Personne ne doute alors d'un projet d'insurrection ; et, dans la nuit même, une foule de patriotes et d'officiers expulsés par le réacteur *Aubry* (p. 226) se présentent au Comité pour demander des armes afin de défendre la Conven-

tion contre les Royalistes, leurs plus dangereux ennemis communs. Les Thermidoriens, quelques Girondins même, *Louvet* et *Daunou,* n'hésitent pas à consentir ; et, dans la matinée du 12, le *bataillon des patriotes de* 89 est organisé et armé sous le commandement du Général *Beruyer*... Le Girondin Louvet est tellement désabusé sur le compte des Royalistes qu'il voudrait même qu'on *rouvrît les Jacobins* et qu'on *réorganisât les faubourgs.*

Les conspirateurs crient aussitôt partout que la Convention vient d'armer les *Terroristes*, qu'elle va les lancer sur les *honnêtes gens*, que *la Terreur* va revenir avec le pillage, et qu'il faut prendre les armes pour se défendre.

Entraînée par les Royalistes qui la trompent et par la Jeunesse qui s'aveugle et fait battre la générale, la Bourgeoisie de huit Sections prend effectivement les armes contre la Convention et les Terroristes. La Section Lepelletier se déclare *en permanence,* et devient le *centre* de direction.

De son côté, la Convention se déclare elle-même en *permanence,* nomme une Commission de cinq membres chargée de la défendre, rapporte la loi qui ordonnait le désarmement des patriotes, fait une *proclamation* pour éclairer et rassurer les Parisiens, décide que la Section Lepelletier sera sur-le-champ entourée et *désarmée*, et ordonne au Général Menou de marcher sur elle avec la troupe des Sablons et de l'artillerie.

Le Général Menou, que les Jacobins ont toujours suspecté comme aristocrate, et avec raison, comme nous allons voir (car les Jacobins se sont rarement trompés dans leurs suspicions), Menou hésite, laisse à la Section le temps de faire tous ses préparatifs, arrive enfin devant le couvent des Filles Saint-Thomas (aujourd'hui la Bourse) où la Section est assemblée en armes sous la présidence de *Delalot,* et la somme de mettre bas les armes : mais elle refuse formellement ; et, au lieu d'exécuter le décret de la Convention, il parlemente, capitule, consent à se retirer sous la condition que la Section se séparera, et sort avec sa troupe tandis que la Section ren-

trè par une autre porte en criant victoire, et continue plus audacieusement ses préparatifs d'insurrection.

Aussitôt, mille voix accusent Menou de *trahison*, et le Comité veut le faire arrêter et *juger* sur-le-champ : il mérite bien d'être fusillé ; car il sera cause de tous les malheurs qui vont arriver ou qui peuvent arriver. Les Généraux Despierre et Debar trahissent également et méritent la même punition.

Mais on s'occupe d'abord de les remplacer, et l'on nomme à l'instant, pour *Général de l'Armée de l'intérieur*, le Général et Député *Barras*, le même qu'on a choisi le 9 thermidor, auquel on adjoint les 3 Députés chargés de la disposition de la force armée depuis l'insurrection du 3 prairial (p. 226).

Sur la demande de Barras, on lui donne pour *Commandant en second* le Général de brigade *Bonaparte*, mis en non activité par le réacteur Aubry, alors presque dans l'indigence à Paris et *protégé par madame Tallien*.

Les Généraux *Brune*, *Cartaux* et d'autres, commanderont aussi sous leurs ordres.

Bonaparte, jugeant impossible maintenant de désarmer la Section Lepelletier et de prévenir l'insurrection, ne pense plus qu'à *défendre la Convention* et les Tuileries contre une attaque désormais presque certaine, et passe la nuit du 12 au 13 à faire ses préparatifs de défense.

Pouvant disposer d'environ 8000 hommes (5000 soldats du camp des Sablons, 1500 *patriotes* organisés la veille, les gendarmes des tribunaux, la légion de police, les Invalides), il fait occuper toutes les issues, les places environnantes, les ponts et la tête des quais ; il envoie le chef d'escadron *Murat* avec 300 cavaliers, prendre le parc d'artillerie du camp des Sablons, et braque partout les canons, que Murat a emmenés au moment où les grenadiers de la Section Lepelletier arrivaient pour les enlever ; il fait apporter des vivres et des munitions ; il fait occuper le poste de *Meudon* pour s'y retirer avec la Convention en cas de nécessité ; il envoie des armes

au faubourg Saint-Antoine pour armer la Section Quinze-Vingts que le fougueux thermidorien Fréron, chef de la Jeunesse dorée, va conjurer maintenant de défendre la Convention contre cette même Jeunesse; enfin il fait intercepter la route de Saint-Germain, par laquelle les insurgés pourraient faire venir des canons; et il attend l'attaque.

Pendant ce temps, que fait la Section Lepelletier? Elle fait battre *la générale* toute la nuit dans tout Paris; elle envoie partout des émissaires, des orateurs et des proclamations, pour entraîner toutes les Sections. On accourt en effet de tous côtés; on forme un *Comité central militaire* sous la présidence du journaliste Richer-Serizi; l'insurrection est décidée; et la Bourgeoisie de Paris, égarée par des Royalistes et des ambitieux, se précipite dans tous les crimes et toutes les calamités, par la crainte chimérique de la Terreur... Grande leçon dont la Bourgeoisie ne profitera peut-être jamais.

§ 33. — Insurrection Royaliste et Bourgeoise du 13 vendémiaire.

Le matin du 13 vendémiaire, le Comité insurrectionnel proclame l'insurrection, met *hors la loi* les Comités de Gouvernement, et établit une *espèce de tribunal* pour juger, c'est-à-dire faire fusiller tous ceux qui résisteraient à la *Souveraineté des Sections*. Comme ils sont doux et humains messieurs les Bourgeois! Comme ils abhorrent les mesures de sang et de terreur! Comme ils respectent les lois, la Représentation nationale et la Souveraineté de la Nation! Quelle différence y a-t-il entre leur tribunal et celui de Maillard au 2 septembre?

Et que seraient devenues les Sections bourgeoises, la Convention et la Jeunesse dorée, les 1er, 2 et 3 prairial, si le Peuple n'avait pas été plus humain? Où seraient tous ces barbares si Robespierre, qu'ils ont transformé en tigre et en monstre, n'avait pas eu mille fois plus de modération, de générosité et de magnanimité?

Sur 40,000 Bourgeois qui composent la Garde nationale

réorganisée, 25 à 30,000 sont prêts au combat, précédés par la Jeunesse dorée et par beaucoup de jeunes Royalistes revenus de l'armée.

Plusieurs *Généraux* vendéens, chouans, émigrés, se montrent alors, notamment le comte *Maulevrier*, et le jeune *Lafond*, qui prennent le commandement de deux colonnes dans le faubourg Saint-Germain. Le Général *Danican*, destitué comme suspect de royalisme, est nommé Général en chef de l'insurrection. Le Général *Duhoux* et d'*autres Généraux* de la République la trahissent pour commander les insurgés.

L'insurrection débute par plusieurs succès : la Section Poissonnière enlève les *armes* envoyées par *Bonaparte* au faubourg Saint-Antoine ; la Section du Mont-Blanc enlève les *vivres* envoyés aux Tuileries ; la Section Lepelletier enlève la *trésorerie* ; le jeune Lafond s'empare du Pont-Neuf ; on tue, dans la rue Saint-Honoré, un hussard d'ordonnance dont les importantes dépêches se trouvent arrêtées ; on s'empare des dépôts de chevaux de la République ; on arrête les Représentants qu'on trouve en dehors et on les garde en ôtages.

Si l'insurrection voulait seulement bloquer la Convention, l'entourer de barricades, et fusiller ses défenseurs depuis toutes les maisons environnantes, elle réussirait certainement à l'affamer et à lui arracher une prompte capitulation. Mais l'insurrection veut arriver de vive force aux Tuileries, et Dieu sait comment la Jeunesse dorée va traiter les *régicides !* Elle ne perdra pas le temps comme le Peuple au 1er prairial ! Elle ne se contentera pas *d'un Féraud,* puisque les Comités sont mis *hors la loi !*

Avant d'attaquer, Danican envoie un *parlementaire,* qu'on introduit les yeux bandés, et qui propose la paix à condition que les patriotes seront de nouveau désarmés, et que la Convention *révoquera ses* 2 *décrets* constitutionnels. On devine bien qu'elle refuse ; mais elle nomme 24 *commissaires* pour aller fraterniser avec l'insurrection, comme si la Jeunesse

dorée et les Bourgeois étaient aussi faciles à gagner avec de simples paroles que le Peuple au 3 prairial (p. 224)!

Aussi Danican, voyant que son parlementaire tarde à revenir, ordonne l'attaque sans plus attendre; et vers 4 heures et demie, la Garde nationale, remplissant la rue Saint-Honoré et couvrant les degrés de l'église Saint-Roch, commence la fusillade. Sur deux autres points partent des coups de fusil redoublés et suivis d'un feu terrible.

« Au Petit-Carrousel, dira demain le rapporteur Merlin de Douay, où se trouvent des troupes républicaines avec une pièce de canon, les premiers rangs des rebelles s'ébranlent avec des dehors pacifiques, le fusil sous le bras, les chapeaux en l'air, le drapeau baissé; ils s'avancent en prononçant les mots de paix et de *fraternité;* leur chef *embrasse* le commandant du poste..... et au même instant..... O crime! ô scélératesse!... deux décharges de mousqueterie partent derrière eux et *abattent* 23 *Républicains*. »

Alors Bonaparte fait distribuer des armes à la Convention elle-même pour qu'elle puisse se défendre, tant il connaît le sort que lui réservent les Royalistes! La Représentation nationale est bien sûre d'être massacrée si l'insurrection la prend d'assaut comme le Peuple a pris la Royauté le 10 août! Quelle boucherie nous allons voir si les Royalistes, conduits par des Généraux vendéens, chouans, émigrés, sont vainqueurs après avoir vu fusiller, à Quiberon, 1000 Emigrés, après avoir été eux-mêmes mitraillés! Certainement tous les régicides, c'est-à-dire tous les Conventionnels, vont être immolés aux mânes de Louis XVI et des 1000 Emigrés dans cette même salle où ils ont immolé Louis XVI à la Révolution et les 100 Emigrés à la République!

Mais Bonaparte est à cheval, entouré du bataillon de patriotes. Il fait d'abord tirer à mitraille dans le *cul-de-sac Dauphin* vis-à-vis Saint-Roch, et lance les patriotes sur les Gardes nationaux qui couvrent les degrés de l'église et qui sont obligés de fuir; puis il fait avancer ses pièces et fait tirer à mitraille à droite et à gauche, dans toute la longueur de la rue Saint-Honoré, qui se trouve bientôt claire et vide; puis il court

au Carrousel, et dégage toutes les rues aboutissantes en faisant tirer partout à mitraille : puis, sachant que Danican, Maulevrier et Lafond, se réunissent au Pont-Neuf pour attaquer par le quai Voltaire, il fait braquer ses pièces en tête du Pont-Royal et sur le quai des Tuileries; et quand l'insurrection arrive en colonne serrée, il la fait mitrailler en tête et en flanc par une artillerie nombreuse : c'est en vain que les jeunes gens ont le courage de revenir une seconde fois à la charge en marchant sur la batterie ; la mitraille les foudroie encore et les met définitivement en déroute, tandis que l'artillerie, qui les poursuit en ne tirant plus qu'*à poudre,* achève la victoire de la Convention, à 6 heures, après 2 heures de combat.

C'est en vain que quelques insurgés se retranchent dans l'église Saint-Roch, à la place Vendôme et au Palais-Royal; Bonaparte balaie tout à coups de canon, en bloquant seulement le Palais-Royal pour éviter un combat de nuit.

Le lendemain matin, le Palais-Royal est évacué; la Section Lepelletier, qui voudrait prolonger la lutte, est forcée de se disperser; les canons envoyés de Saint-Germain aux insurgés sont pris; et l'insurrection est complètement soumise. Voilà une belle équipée pour la sage Bourgeoisie!

On ramasse 3 à 400 morts ou blessés; mais ce sont 3 à 400 Bourgeois et jeunes gens qui n'auraient jamais eu l'idée de s'insurger sans le 9 thermidor!

Certainement c'est le 9 thermidor qui a amené le 13 vendémiaire : jamais le 13 vendémiaire ne serait arrivé avec Robespierre et les Jacobins, qui prévoyaient bien les projets royalistes; et si l'insurrection d'aujourd'hui était victorieuse (ce qui pouvait très-bien arriver), si la République était noyée dans une mer de sang républicain, tous les malheurs seraient la faute des Thermidoriens, et des Montagnards qui les ont aidés à tuer Robespierre et à détruire les Jacobins. Aussi, tous seraient immolés par les Royalistes, qu'ils pourraient bien se dire qu'ils ont mérité leur sort.

§ 34. — Barras demande la répression des Royalistes.

Nous ne parlons pas du rapport fait, dès le lendemain, sur l'insurrection royaliste, par Merlin de Douai, annonçant la *punition* des chefs. Barras en fait, le 30 vendémiaire, un autre qui mérite plus d'attention.

Il avoue que, depuis le 9 thermidor, la Révolution *rétrograde,* et que c'est la Convention qui a encouragé l'insurrection qui voulait son *massacre* et la mort de la République. — Il reconnaît que ce sont les Patriotes qui viennent de les sauver, et demande leur réarmement. — Il affirme que les insurgés avaient résolu l'égorgement de tous les Représentants à l'exception de *quelques-uns* seulement. — Il apprend que les Bourgeois révoltés ont élevé des *barricades ;* ont fait, depuis les maisons, un feu meurtrier; et se préparaient à lancer, depuis les croisées, des *pavés* et des *eaux bouillantes*. — Il dénonce un nouveau *Comité Autrichien* résidant à Bâle et dirigeant tous les Royalistes. — Il assure que plus de 10,000 Emigrés sont réunis à Marseille. — Il donne lecture d'un nouveau traité qui vient d'être conclu à *Pavie,* entre Louis XVIII et la Coalition, portant:

La restauration de la Royauté, des Provinces, des Emigrés, des Parlements, de la Religion catholique... Tous les membres de la Convention qui ont voté la mort de Louis XVI seront condamnés à mort comme ***régicides*** et leurs biens confisqués. Tous les principaux chefs du parti soi-disant patriotique, dans les trois Assemblées nationales, dans les Armées, dans les Autorités constituées, dans les Sociétés populaires ou ailleurs, seront condamnés à la même peine comme ***traîtres*** et ***rebelles***, et leurs biens confisqués; les chefs secondaires seront condamnés aux fers et à la déportation et leurs biens confisqués. Un pardon général sera accordé aux restes dudit parti, à condition de payer une ***amende*** proportionnée à leurs facultés: eux et leurs enfants seront déclarés ***incapables*** de remplir aucune charge ou emploi... Conquêtes abandonnées... Cessions de territoire en dédommagement pour les Puissances, etc., etc...

Barras demande union sincère et forte entre tous les Républicains, haine et guerre aux Royalistes, punition pour les derniers insurgés.

« C'est surtout par amour pour la justice et l'humanité, dit-il, que j'invoque une fermeté inébranlable. Une justice prompte et inévitable eût déjà rompu tous les complots. Votre indulgence les a fait renouer : plus vous attendrez, plus vous verrez s'accroître les obstacles et les dangers... Si vous persistez à vous montrer indulgents aujourd'hui, vous serez cruels demain. Soyez sévères, pour que personne ne soit atroce ; soyez fermes, afin de n'être jamais exagérés ; maintenez-vous à la hauteur de la justice, si vous ne voulez pas être obligés dans quelques jours de forcer toutes les mesures... Si vous laissez les rênes de la Révolution dans des mains criminelles ou suspectes, personne ne peut être certain de son avenir ; l'ordre social est troublé pour longtemps ; *un siècle* de discordes et de calamités désolera notre malheureuse Patrie... Pardonnez à l'erreur ; mais montrez-vous inébranlables envers les *traîtres !* La clémence, dans ce cas, serait funeste au Peuple ; le triomphe de nos vils ennemis serait la honte et la perte de l'Humanité. »

C'est probablement cette énergie de Barras contre les Royalistes qui lui rendra la confiance et l'appui du Peuple.

Mais, soit parce qu'ils ne veulent pas avouer leur faute, soit parce que beaucoup d'entre eux sont secrètement complices des Royalistes, les Thermidoriens, si sanguinaires envers les insurrections populaires, veulent être indulgents et cléments envers l'insurrection royaliste et bourgeoise !

§ 35. — Indulgence des Thermidoriens envers l'insurrection royaliste vaincue.

La Convention se contente de destituer l'Etat-major de la Garde nationale, de dissoudre les Compagnies de grenadiers et de chasseurs qui renferment presque toute la Jeunesse dorée, de mettre la Garde nationale sous le commandement du *Général de l'armée de l'intérieur* (innovation militaire fatale au Peuple et à la liberté), d'ordonner le désarmement des Sections Lepelletier et de l'Odéon, et d'instituer trois *Commissions* pour juger les principaux coupables.

Les deux Sections rendent leurs armes : tout se soumet.

On laisse volontairement tous les chefs s'échapper ou se cacher momentanément ; et les trois Commissions ne condamnent que des *contumaces*, à l'exception du jeune *Lafond*,

qu'on ne peut sauver parce qu'il s'obstine à se vanter d'être émigré. On arrête cependant aussi le chef de l'Agence royaliste, *Lemaître*, et l'on saisit chez lui beaucoup de *papiers* qui révèlent le complot soupçonné depuis longtemps, l'existence de cette l'*Agence* à Paris, sa correspondance avec Louis XVIII, avec la Vendée et toute la France, et ses intelligences avec des membres de la Convention et des Comités : mais on est décidé à ne faire aucune poursuite sérieuse.

La Convention déclare seulement que les Patriotes qui l'ont défendue ont *bien mérité de la Patrie* ; elle vote des remerciements à *Barras* et à *Bonaparte*, et les confirme tous deux dans leurs titres de *Commandants en premier et en second de l'armée de l'intérieur*. C'est donc l'impunité pour l'insurrection bourgeoise et royaliste ! Aussi, l'audace des contre-révolutionnaires n'est nullement abattue.

§ 36. — Trahison de Pichegru.

L'impunité enhardit tellement les Royalistes et les Bourgeois que leurs chefs ne craignent bientôt plus de se présenter partout, de se vanter hautement dans les salons, de se montrer fiers de leurs exploits, de parler de leurs amis parmi les Représentants, et d'intriguer de toutes manières pour influencer en leur faveur les prochaines élections, qui peuvent leur rendre la victoire.

Bientôt, de nouveaux événements extérieurs viennent accroître encore leurs espérances et leur hardiesse : *Pichegru* est battu en Allemagne ; et des contemporains dignes de foi (dit M. Thiers) pensent, d'après ses manœuvres militaires, qu'il a nécessairement *voulu se faire battre par* TRAHISON...

Voilà donc ce que rend possible l'assassinat de Robespierre, la trahison d'un Général qui fait tuer ses soldats pour mieux trahir, en cachant son exécrable trahison ! ! Est-il, parmi tous les crimes, un crime plus infernal ?

Par suite de cette trahison, non-seulement les Généraux Autrichiens échappent à un grand péril dont les menaçait

Jourdan si Pichegru l'aidait, mais Jourdan se trouve compromis et forcé d'abandonner tous ses avantages pour regagner et repasser le Rhin. — On apprend en même temps que le Général *Shérer* va sans doute être forcé d'abandonner sa position en Italie. — On apprend encore qu'une nouvelle expédition anglaise va porter en Vendée le Comte d'Artois à la tête d'une nouvelle armée. — Vous devinez que, si toutes ces circonstances réjouissent les Royalistes, elles doivent vivement irriter les patriotes.

§ 37. — Irritation des Patriotes.

Les Patriotes ont beau jeu maintenant, après l'insurrection royaliste et la découverte de l'*Agence royaliste*, pour dire aux Thermidoriens qu'ils avaient bien raison (ainsi que Robespierre et les Jacobins) de suspecter toujours la contre-révolution ; ils ont beau jeu pour demander de la prévoyance et de l'énergie contre les Royalistes, et de la justice pour les défenseurs de la Révolution : ils adressent donc de nombreuses pétitions pour obtenir l'élargissement des détenus, la destitution des officiers royalistes nommés par *Aubry*, le rétablissement des officiers républicains traîtreusement destitués par lui, le jugement des Députés incarcérés ; et les Montagnards, les Tribunes, les Thermidoriens mêmes, revenus à la Montagne, appuient toutes ces pétitions.

§ 38. — Rupture entre les Thermidoriens et les Girondins.

D'un côté, l'*Agence* royaliste se vante, dans ses papiers saisis, d'être d'accord avec un *grand nombre de Députés* ; et d'un autre côté, les journaux contre-révolutionnaires font un pompeux éloge des Girondins, notamment de *Boissy-d'Anglas*, *Lanjuinais*, *Larivière* et *Lesage*, tandis qu'ils *accablent d'outrages les Thermidoriens*. Quelle que soit la cause de ce changement extraordinaire, il paraît certain que les Thermidoriens, qui ont si longtemps favorisé la Jeunesse do-

rée et les Royalistes contre les Jacobins et les Montagnards, se réunissent depuis le 11 vendémiaire avec la Montagne et les Patriotes contre les Royalistes.

Voici, du reste, l'explication que donne *Thibaudeau* dans ses Mémoires, après avoir expliqué que les meneurs Thermidoriens et Girondins (Tallien, Legendre, etc., Boissy-d'Anglas, Lanjuinais, Henri Larivière, Lesage, Louvet, Thibaudeau, Servan, Miranda, Marchéna), se réunissaient ordinairement à dîner chez *Fromalaguez,* banquier Espagnol, pour concerter leurs mesures :

« La plupart des 73, dit *Thibaudeau,* gardèrent le silence (sur les hostilités des Sections); c'était de leur part une *défection* ou une faiblesse. Ils devinrent dès-lors suspects, et l'on finit par les accuser de *complicité* avec les Sections. Qu'il y en eut alors plusieurs *vendus à la Royauté,* c'est ce que la suite a prouvé : mais les autres compromettaient tout; car enfin, si l'on eût laissé faire les Sections, la Convention eût été *égorgée* ou du moins *décimée* comme au 31 mai... »

Suivant Thibaudeau, c'est dans le dîner du 17 vendémiaire que Tallien rompt violemment avec Lanjuinais, qui vient d'appeler la journée du 13 un *massacre*; et c'est le 23 que le même Tallien et ses amis quittent la *Droite* (où ils sont venus se placer après le 9 thermidor) pour retourner à la *Gauche* au milieu de la Montagne.

Nous ne dirons qu'un mot du rapport fait le 23 vendémiaire sur la conspiration royaliste : le rapporteur lit les pièces saisies chez *Lemaître*; et ces pièces, écrites avec une composition d'abord invisible, établissent l'existence d'un Comité à Bâle, et la preuve que l'insurrection est l'œuvre de ce Comité. On y lit cette phrase:

« Tallien nous l'a baillé belle avec son *impudent* rapport sur Quiberon : nous avons eu une *belle peur!* Le *Moniteur* nous a rassurés. »

Dans une lettre interceptée, M. d'Entragues dit :

« D'après la *conduite de Tallien* à Quiberon, comment se fier aux *promesses* des révolutionnaires? »

Dans une lettre de Louis XVIII au Duc d'Harcourt, saisie sur un vaisseau anglais, on lit :

« Je ne peux pas douter que *Tallien* ne penche vers la Royauté ; mais j'ai peine à croire que ce soit la Royauté véritable. »

Dans les papiers saisis on trouve aussi les noms de Fréron, Lanjuinais, Boissy-d'Anglas, Henri Larivière, Doulcet, de Pontécoulant, Isnard, Cambacérès, Rovère, Saladin, Aubry. — On y parle d'un parti pour le *Duc de Chartres.*

Le même jour, après ce rapport, *Tallien* demande un Comité secret, et accuse formellement Lanjuinais, Boissy-d'Anglas, Larivière et Lesage, d'être les complices secrets de *l'Agence royaliste.* Il prétend qu'ils avaient des chevaux prêts pour aller au devant du Roi si l'insurrection avait triomphé... Ainsi, ce *Lanjuinais,* si fougueux défenseur de Louis XVI (t. 3, p. 282), si violent accusateur des Jacobins, n'aurait donc été qu'un hypocrite, un perfide, un traître, un furieux, un homme sanguinaire ! Que d'illusions détruites ! Que de déceptions révélées par l'avenir!

L'accusation n'est pourtant pas appuyée ; mais l'ancien Girondin *Louvet,* devenu presque Montagnard, dénonce *Rovère* et *Saladin,* prouve leur fougueux *royalisme* remplaçant un fougueux terrorisme, et les fait décréter d'*arrestation,* comme chefs de l'insurrection.

On arrête aussi le réacteur *Aubry* et *Lhomond,* compromis par les papiers saisis. Oh ! que ces Rovère, ces Saladin, ces Aubry, sont infâmes ! Que Robespierre avait raison de les soupçonner de n'être que des contre-révolutionnaires !

Ainsi attaqués par Tallien, les Royalistes l'attaquent à leur tour, soutiennent qu'il les a *trahis* après s'être *vendu* à eux, et demandent à la Convention la publication de la lettre de Louis XVIII au Duc d'Harcourt, dont nous avons déjà parlé.

« Les calomnies de l'Agence royaliste à l'égard d'Hoche (qu'elle se vantait d'avoir gagné) *suffisent pour justifier Tallien,* dit M. Thiers. Il est même considéré comme un *Terroriste sanguinaire.* »

Tout cela ne prouve rien, pas plus que le passage du Rhin ne prouve en faveur de Pichegru, ou que l'ancien Terrorisme de Rovère et Saladin ne prouve contre leur trahison actuelle.

Du reste, si Tallien est redevenu un *Terroriste sanguinaire,* pourquoi donc a-t-il assassiné Robespierre? C'est donc parce que l'incorruptible et le vénéré Robespierre n'était pas lui-même un homme sanguinaire; parce qu'il abhorait toutes les violences qui n'étaient pas indispensablement nécessaires au salut du Peuple; parce qu'il voulait le faire punir, lui Tallien, comme un voleur, un pillard, un concussionnaire, un prévaricateur, un barbare, un assassin!...

Désormais ennemis des Royalistes et des Girondins, les Thermidoriens ne pensent qu'à les affaiblir, demandent un rapport sur les *massacres du midi,* et font rappeler les Girondins Isnard, Cadroy, Durand-Maillane, et sept autres, envoyés en mission après les journées de prairial, en les remplaçant par *Fréron,* qui constatera et dénoncera plus tard leurs provocations sanguinaires. — Mais ils n'osent pas ajourner les élections; et c'est en vain qu'ils voudraient maintenant faire rentrer dans la Législature les 68 Montagnards décrétés d'arrestation et déclarés *inéligibles* par les décrets des 5 et 13 fructidor; les Girondins leur opposent que ces décrets ont été acceptés par le Peuple et qu'il est impossible de les rapporter. C'est donc une usurpation d'avoir rapporté la Constitution de 93 acceptée et jurée!

§ 39. — Élections pour les deux Conseils.

Enhardis par l'impunité et par l'appui des Girondins, les Royalistes redoublent d'efforts et d'audace, dans toutes les Assemblées primaires et électorales, pour influencer les élections et obtenir des Députés royalistes. Dans beaucoup d'endroits, les élections sont troublées par des violences; partout elles sont tumultueuses. Des Emigrés, des parents d'Emigrés, des chefs d'insurgés connus, sont élus Représentants du Peuple, Administrateurs, Hauts-jurés pour la Haute-Cour-Nationale: c'est la Contre-Révolution qui va gouverner et juger.

Cependant, Tallien demandant la nomination d'une *Commission de 5 membres* chargée de proposer des mesures pour

sauver la Révolution et la République pendant la transition d'un Gouvernement à l'autre, la Convention y consent par crainte du Royalisme, et nomme *Tallien*, *Dubois-Crancé*, *Florent Guyot*, *Roux de la Marne* et *Pons de Verdun*.

§ 40. — Mesures transitoires.

Cette mesure fait espérer à la Montagne qu'on va suspendre encore quelque temps la Constitution, annuler les élections et proroger l'existence de la Convention.

« Elle est persuadée, dit M. Thiers, que le moment n'est *pas venu* d'abandonner la République à elle-même ; que les Royalistes ne sont *pas assez abattus :* et qu'il faut continuer encore quelque temps le Gouvernement révolutionnaire pour les abattre. »

Pourquoi donc cette Montagne a-t-elle renversé Robespierre et les Jacobins ? Oh ! qu'elle a été aveugle et criminelle!

Tallien demande la *permanence* jusqu'au 5 brumaire. — Mais *Thibaudeau,* qui n'appartient ni à la Montagne ni aux Thermidoriens, qui siége à la Plaine, qui se dit Républicain, et que 32 départements viennent de réélire, parce que (dit M. Thiers) en le nommant on a l'avantage de ne se déclarer pour *aucun parti,* Thibaudeau demande l'exécution de la Constitution, sans craindre le Royalisme. Il accuse Tallien d'avoir, avec Fréron, *organisé la réaction royaliste,* appelle *Chambre ardente* la Commission des 5, et suppose :

« Que Tallien a des *projets personnels* et qu'il veut se placer à *la tête de la Montagne* et se donner une DICTATURE sous prétexte de préserver la République des Royalistes. Il dénonce, d'une manière virulente et amère, ce prétendu projet de DICTATURE. »

Bien ! voici l'infâme *Tallien* qui voudrait la Dictature, après avoir accusé le vertueux Robespierre de vouloir être Dictateur, et l'avoir assassiné pour l'en punir !

Cette attaque de Thibaudeau, et les éloges extraordinaires des Royalistes, qui l'appellent *Barre-de-fer,* le font accuser lui-même de *royalisme.* C'est en vain qu'il invoque sa qualité de *régicide :* on lui répond que, dans une lettre à l'Agence

royaliste saisie chez Lemaître, le Comte d'Entraigues a dit au nom de Louis XVIII que :

« *La mort de Louis XVI peut être rachetée par de grands services rendus à ses héritiers.* »

Et nous verrons en effet le régicide et le sanguinaire *Fouché* devenir *Ministre de Louis XVIII*.

Quoi qu'il en soit, la *permanence* est refusée, et Tallien obligé de présenter le projet de la Commission.

« Depuis six années, dit-il (2 brumaire), les Prêtres, les Nobles, les privilégiés, se sont ligués contre la Révolution française... C'est dans le cabinet de Saint-James que l'on forma cette longue chaîne de conspirations que nous avons vues éclater parmi nous... Après le 9 thermidor, les vrais patriotes respirent un moment (faux); Robespierre et ses complices ne sont plus ; le *règne de la justice* succéda à celui de l'arbitraire (faux) ; mais bientôt les ennemis constants du bonheur des Français vont se saisir de ce 9 thermidor et le faire tourner à leur avantage. Alors ils exagèrent tout; ils persécutent de nouveau tous les patriotes et les font incarcérer et égorger ; les Emigrés, les Prêtres réfractaires, rentrent en foule, et la *contre-révolution* se prépare ainsi par les soins de ceux qui travaillent avec tant d'activité depuis cinq années. »

Mais tout cela n'est-il pas votre ouvrage, votre trahison, votre crime, à vous, Tallien?...

Il attribue les insurrections populaires de germinal et de prairial à une *disette organisée* par Pitt et les Royalistes pour pousser le Peuple au désespoir, comme si lui, Tallien, n'avait pas été le premier coupable et le plus féroce proscripteur de ce malheureux Peuple!

« Vous le savez, ajouté-t-il, on ne vit aucun patriote connu, aucun véritable ami de la liberté dans ces mouvements : quelques hommes *imprudents* voulurent en tirer parti et furent sacrifiés ; mais nos ennemis naturels en profitèrent seuls ; le Peuple fut *désarmé, baillonné* et réduit à une *nullité morale* sous les rapports politiques ; le sang français coula ; et Pitt fut satisfait. »

Mais n'est-ce pas vous, Tallien, qui fûtes l'abominable complice de Pitt et le bourreau du Peuple?

« Ce n'était point assez pour eux ; il leur fallait un coup décisif qui pût *renverser la République* et préparer *la perte de tous les Républi-*

cains... L'époque des Assemblées primaires devait nécessairement devenir celle des plus grandes agitations... Après avoir comprimé l'énergie des patriotes, il fallait *pervertir l'esprit public*. Les Journalistes, presque tous dévoués au ministère Anglais, travaillèrent à *dissoudre la Convention*... Les Manifestes de Louis XVIII, les proclamations de Charrette, les bulles du Pape, remplissaient leurs colonnes, tandis que les décrets étaient dénaturés ou supprimés. »

Mais n'est-ce pas vous qui avez traîtreusement demandé la liberté illimitée de la Presse pour favoriser l'Aristocratie?

Tallien dénonce aussi le *Comité de Bâle*, composé d'anciens Feuillants, d'anciens Ministres, invoquant encore la Constitution de 91 pour mieux réussir, correspondant avec un *Comité directorial* à Paris, trompant et poussant les Sections, se coalisant avec *cent Girondins* qui devaient seuls former le noyau d'une Assemblée, et marchant à la *contre-révolution* soit par l'insurrection soit par les élections. Mais tout cela n'est-il pas l'ouvrage du 9 thermidor et de Tallien surtout?

Il déclare enfin que les dernières élections ont été viciées par la conspiration royaliste; que la République est *en danger*; et que la Commission avait arrêté un *plan* pour la sauver et détruire les dernières espérances des Royalistes (en annulant les élections); mais qu'elle laisse au nouveau Corps législatif à statuer sur la validité des élections; et qu'elle se borne à proposer les dispositions suivantes:

« 1° Exclure, jusqu'à la paix, de toutes fonctions législatives, municipales, judiciaires, les Emigrés, les *parents* d'Emigrés, les Aristocrates qui, dans les Assemblées primaires ou électorales, auront provoqué ou signé des mesures illégales ou séditieuses; — 2° maintenir les lois révolutionnaires contre les Emigrés et les Prêtres réfractaires; — 3° autoriser les Royalistes à se bannir volontairement dans les trois mois en emportant leurs biens; — 4° destituer les officiers nommés par Aubry. »

Toutes ces propositions sont décrétées; et par conséquent les Emigrés, les parents d'Emigrés et les meneurs royalistes, élus aux dernières élections, devront être repoussés de la Législature; c'est-à-dire que la Convention termine par une mesure révolutionnaire.

« Puissent mes pressentiments sinistres ne pas se réaliser! dit *Tallien* en finissant; car ce serait en vain que nous voudrions nous dissimuler les *dangers de la Patrie.* »

Et voilà donc, en définitive, que les Thermidoriens, en assassinant Robespierre, en détruisant la Commune et les Jacobins, ont amené la France au bord de l'abîme!

§ 41. — Clôture de la Convention. — Abolition de la peine de mort.

Dans sa dernière séance, la Convention abolit la *peine de mort* à la paix générale, comme Robespierre le demandait. Quoique laissant la France dans la discorde et l'anarchie, elle transforme en place de la *Concorde* la place de la *Révolution,* et proclame une *amnistie* générale, excepté pour l'insurrection du 13 vendémiaire, c'est-à-dire pour *Lemaître,* qui se trouve seul gravement inculpé, et qui sera exécuté; on excepte aussi *Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois, Barrère* et *Vadier*, qui ne seront pas jugés, mais *déportés* (1).

Toutes les prisons sont donc ouvertes aux Montagnards, ce qui est un immense événement pour les patriotes.

Et le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), à 2 heures et demie, la clôture de la Convention est proclamée au milieu des cris de *vive la République!*

Jetons maintenant un dernier coup-d'œil sur les Conventionnels et leur conduite depuis le 9 thermidor.

§ 42. — Coup-d'œil sur les Conventionnels.

Qu'ont fait *Billaud, Collot, Barrère,* après avoir renversé Robespierre? — Ils ont livré la République, la Révolution, le Peuple, aux brigands Thermidoriens, aux Girondins,

(1) Billaud et Collot ont été transportés dans la Guyanne.—Collot y mourra en 1796. — Billaud y restera 20 ans, s'enfuira, en 1816, à New-Yorck, puis à Saint-Domingue, où il mourra en 1819. — Barrère s'évadera de Rochefort et sera amnistié après le 18 brumaire. — Vadier, qui s'est évadé et caché à Paris, sera arrêté avec Babeuf, enfermé 4 ans à Cherbourg, puis amnistié.

aux Royalistes! Inhabiles à se défendre quand Legendre les accuse de n'avoir attaqué Robespierre que par *jalousie,* ils ne savent pas même diriger le Peuple pour le sauver, et le précipitent dans l'esclavage, tandis qu'ils vont eux-mêmes mourir ou languir en exil.

Qu'ont fait encore *Carnot, Lindet, Prieur* de la Côte-d'Or? — Impuissants à se défendre, ils n'osent pas même élever la voix contre les massacres du midi, tandis que Robespierre bravait tous les périls pour invoquer l'humanité!

Qu'ont fait *Cambon, Vadier, Amar, Vouland, Jagot,* pour protéger le Peuple? — Vadier ne pourra qu'exprimer ses regrets dans l'exil (p. 133), et Cambon proscrit une pourra qu'essayer d'expier sa faute en disant souvent: « Je sais que « Robespierre devait me faire guillotiner: néanmoins, je me « reprocherai toute ma vie d'avoir contribué à sa chûte. »

Que dire de *Tallien,* jacobin, cordelier, aidé par une souscription des Jacobins dans la création de son premier journal (t. 2, p. 480), secrétaire de la Commune du 10 août, un moment Procureur-Syndic, l'un des principaux acteurs dans les journées de Septembre, ultrà-révolutionnaire en 93, proclamateur de la loi agraire, qui trahit le Peuple et la Révolution au 9 thermidor; qui les vend aux Girondins et aux Royalistes; qui a l'impudeur de quitter la Montagne pour aller s'asseoir au milieu de la Plaine; qui organise et pousse la Jeunesse dorée contre son ancien parti; qui se fait exclure des nouveaux Jacobins; qui profite de son expérience révolutionnaire pour faire aux patriotes plus de mal qu'aucun Aristocrate; qui donne le douloureux spectacle de l'apostasie, de la trahison, de l'immoralité, de l'impudence et de la férocité, réunies dans sa personne; et qui devient un tel objet d'exécration que le Peuple demande sa tête et celle de Fréron pendant les insurrections de germinal et de prairial?

Que dire des autres Thermidoriens; de *Fréron,* qui voulait qu'on *rasât l'Hôtel-de-Ville,* après avoir exterminé la Commune, et qui provoqua publiquement la Jeunesse dorée à *exterminer les Jacobins* en les chassant de leur local, trans-

formé en un marché (*marché des Jacobins* ou marché Saint-Honoré); de *Merlin de Thionville*, publiquement accusé d'avoir *vendu Mayence*, et d'avoir impudemment trompé la Convention en affirmant que la garnison était réduite à manger des *rats*, tandis qu'elle avait encore des vivres pour huit jours; de *Barras*, de *Bourdon* de l'Oise, de *Legendre*, de *Fouché*, tous anciens Hébertistes ou Dantonistes, tous imitateurs et complices de Tallien (1)?

« Ce furent eux, dit l'*Histoire parlementaire*, qui, les premiers, affichèrent ces *mœurs abominables* qui souillèrent la fin de la Convention et le Directoire, et qui montrèrent, dans la classe gouvernementale d'alors, *plus d'infamie* et plus de *corruption* qu'il n'y en avait eu dans la Noblesse et le Clergé sous les derniers monarques. »

On les voit même s'accuser réciproquement avec fureur.

« Je méprise (dit Fouché à Tallien, etc., qui l'accusent d'avoir *inondé de sang* le midi) une *poignée de factieux* qui, après s'être agités dans des *jouissances coupables*, veulent agiter la Convention pour *acquérir l'impunité*. »

Que dire des Girondins qui, après avoir tant parlé d'humanité et tant crié contre l'anarchie, se montrent vindicatifs et sanguinaires, déchaînent l'anarchie, protégent les assassins et les chauffeurs, accueillent par des bravos, par des acclamations, par des applaudissements frénétiques, les propo-

(1) En sortant du Conseil des 500, *Tallien* ne sera plus réélu. Il accompagnera Bonaparte en Egypte; il rédigera le journal la *Décade Egyptienne;* sera nommé Administrateur des biens nationaux; sera renvoyé en France comme *dilapidateur;* sera pris par les Anglais; rentrera en France, où tout le monde le repoussera, même sa femme qui demendera le divorce; et mourra à Paris en 1820, accusé d'avoir été *agent de police* de l'Empire et de la Restauration.—*Fréron* n'est pas élu au Conseil des 500; il acceptera une place dans l'administration des hospices, puis une *sous-préfecture* à Saint-Domingue, où il mourra presque aussitôt son arrivée. —*Merlin de Thionville*, sortant du Corps législatif en 1798, ne sera plus réélu. Il entrera dans l'administration *des postes*, d'où il sortira bientôt accusé de *dilapidation*; il acquerra l'ancien couvent du Calvaire, près Paris, ce qui le fera appeler Merlin-Calvaire. L'accroissement rapide de sa fortune le laissera sous le poids de l'accusation d'avoir vendu Mayence.—*Bourdon* de l'Oise, qui s'est enrichi en agiotant sur les assignats et les biens nationaux, sera déporté le 18 fructidor comme conspirateur *royaliste*, et mourra à Sinnamary.

sitions de mort ou plutôt d'assassinat contre leurs collègues, et justifient cette accusation portée contre eux par Robespierre d'être la *plus hypocrite* des factions?

Que dire enfin de *Sieyes*, de *Lanjuinais*, de *Boissy-d'Anglas*, qui tolèrent, approuvent, encouragent les massacres du midi, et qui finissent par enchaîner le Peuple et détruire la régénération sociale?

Ecoutons cependant les éloges de M. Thiers!

§ 43. — Jugement de M. Thiers sur la Convention.

« La Convention trouva un Roi détrôné, une Constitution annulée, la guerre déclarée à l'Europe, et, pour toutes ressources, une administration entièrement détruite, un papier-monnaie décrédité, de vieux cadres de régiments usés et vides. Ainsi, ce n'était point la liberté qu'elle avait à proclamer en présence d'un trône affaibli et méprisé; c'était la liberté qu'elle avait à défendre contre l'Europe entière; et cette tâche était bien autre! Sans s'épouvanter un instant, elle proclama la République à la face des armées ennemies; puis, elle immola le Roi pour se fermer toute retraite; elle s'empara ensuite de tous les pouvoirs et se constitua en Dictature. Des voix s'élevèrent dans son sein, qui parlaient d'humanité quand elle ne voulait entendre parler que d'énergie; elle les étouffa. Bientôt, cette Dictature qu'elle s'était arrogée sur la France par le besoin de la *conservation commune*, 12 membres se l'arrogèrent sur elle par la même raison et par le *même besoin*. Des Alpes à la mer, des Pyrénées au Rhin, ces 12 *Dictateurs* s'emparèrent de tout, hommes et choses, et commencèrent avec les Nations de l'Europe la lutte la plus terrible et la plus grande dont l'histoire fasse mention. Pour rester directeurs suprêmes de cette œuvre immense, ils immolèrent alternativement tous les partis; et, suivant la condition humaine, ils eurent les *excès de leurs qualités*. Ces qualités étaient la force et l'énergie; l'excès fut la *cruauté*. Ils versèrent des torrents de sang jusqu'à ce que, devenus *inutiles par la victoire et odieux par l'abus de la force*, ils succombèrent. »

Non, non, ce n'est point à cause de cela que Robespierre fut renversé; c'est uniquement, et M. Thiers l'a reconnu lui-même, parce que *Billaud, Collot*, etc., avaient de l'orgueil, de l'envie, de l'ambition, et parce que *Tallien* et autres voulaient éviter le châtiment qu'ils méritaient.

« La Convention reprit alors pour elle la Dictature, et commença

peu-à-peu à relâcher les ressorts de son administration terrible. Rassurée par la victoire, elle écouta l'*humanité* et se livra à *son esprit de régénération*. Tout ce qu'il y a de *bon et de grand* elle le souhaita et *l'essaya pendant une année*. »

Non, non, c'est le contrepied de la vérité!

« Mais les partis, *écrasés* sous une Autorité impitoyable, *renaquirent* sous une *Autorité clémente :* deux factions dans lesquelles se confondaient, sous des nuances infinies, les *amis* et les ennemis de la Révolution, l'attaquèrent tour-à-tour: elle vainquit les uns en germinal et prairial, les autres en vendémiaire, et, jusqu'au dernier jour, se montra *héroïque* au milieu des dangers. Elle rédigea enfin une Constitution républicaine; et, après trois ans de lutte avec l'Europe, avec les factions, avec elle-même, sanglante et mutilée, elle se démit et transmit la France au Directoire... Son souvenir est demeuré *terrible :* mais il n'y a pour elle qu'un fait à alléguer, un seul, et *tous les reproches tombent* devant ce fait immense : ELLE NOUS A SAUVÉS DE L'INVASION ÉTRANGÈRE! Les précédentes Assemblées lui avaient légué la France *compromise ;* elle légua la France SAUVÉE au Directoire et à l'Empire. Si en 1793 l'Emigration fût rentrée en France, il ne restait *pas trace* des œuvres de la Constituante et des bienfaits de la Révolution... Aux hommes qui s'appellent avec orgueil *patriotes de* 89, la Convention pourra toujours dire : « Vous avez *provoqué* la lutte ; c'est moi qui l'ai *soutenue et terminée.* »

Eh bien, maintenant que nous connaissons l'histoire de la Convention et celle de Robespierre, nous le demandons, y a-t-il un seul éloge pour la Convention qu'il ne faille appliquer à Robespierre et aux Jacobins?

Il y a plus : est-il vrai que, depuis le 9 thermidor, pendant la dernière année de son existence, la Convention, menée par les Thermidoriens, ait eu *l'esprit de régénération;* qu'elle ait *essayé tout ce qu'il y a de bon et de grand;* qu'elle ait été une *Autorité clémente?*

Nous avons beau regarder, nous n'apercevons, pendant cette année, que des vengeances, des calomnies, des massacres, contre le parti Patriote *ami* de la Révolution, une alliance avec le parti Royaliste déchaîné par les Thermidoriens, un abîme dans lequel la France est près de s'engloutir.

Nous voyons un système de mensonge, de police, de trahison et de parjure. Nous voyons la plus noire ingratitude et la

plus révoltante improbité envers le Peuple, auquel on a prodigué les promesses pour obtenir son dévouement (t. 2, p. 509), qui a donné son sang sur la foi de ces promesses, qui a sauvé la France de l'invasion et du démembrement, et qu'on réduit à la misère et à l'esclavage. Nous voyons les Thermidoriens ruiner les finances; substituer l'esprit personnel à l'esprit public et l'égoïsme au dévouement; étouffer l'enthousiasme du Peuple et de l'armée; dégoûter les volontaires éclairés et indépendants que l'amour de la Patrie et de la liberté avait précipités à la frontière; et ne pouvoir retenir sous les drapeaux que la masse des malheureux pour qui la guerre est un métier. Nous voyons la Convention Thermidorienne et Girondine violer la Constitution acceptée et jurée, et donner le funeste exemple du mépris pour les serments, pour les Constitutions, pour la Souveraineté nationale.

Nous voyons des rétrogradations, des destructions, mais point d'institutions organiques, point de *réformes* sociales, point de *progrès* dans la cause du Peuple et de l'Humanité, en un mot rien de *grand*, et seulement l'ouverture des salons et des théâtres, le rétablissement de la mode, du luxe, des plaisirs aristocratiques et de l'influence corruptrice des jolies Cabarrus, l'encouragement de l'agiotage, de l'ambition et de la cupidité.

C'est du 31 mai au 9 thermidor que nous voyons un grand mouvement d'améliorations sociales et politiques, de grandes réformes dans un grand but philantropique, de grands progrès dans la réalisation de l'Egalité, de grands principes de morale, de justice, de probité et de vertu, un véritable esprit de *régénération*.

Et comme nous voyons que toutes ces grandes choses sont conçues, proposées, demandées par Robespierre et les Jacobins; comme nous ne les voyons plus après le renversement de ce Robespierre et de ces Jacobins; ce sont eux, si noircis et si calomniés, qui nous paraissent mériter tous les éloges qu'on peut donner à la Convention elle-même.

Et nous ne craignons pas de le répéter, la chute de Ro-

bespierre nous paraît de plus en plus un incalculable malheur pour la France et pour l'Humanité.

Maintenant, nous allons voir les Thermidoriens, maîtres du Directoire, continuer leur système de dilapidation et de démoralisation ; donner toujours l'exemple du mépris des lois et des serments ; se jouer de la Constitution de l'an 3 comme de celle de 93 ; provoquer de nouvelles insurrections ; montrer autant d'impitoyables rigueurs contre les Patriotes que d'indulgence en faveur des Royalistes ; sacrifier le Peuple à la Bourgeoisie ; achever de dénaturer la Révolution en substituant à l'amour de la liberté et de la fraternité l'amour des conquêtes et de la gloire militaire ; enfin préparer l'esclavage définitif de la Nation par l'habitude des coups d'Etat contre la Représentation nationale, et la restauration des Bourbons par l'établissement du Despotisme impérial.

QUATRIÈME PARTIE.

DIRECTOIRE.

COMPOSITION DES DEUX CONSEILS. — ID. DU DIRECTOIRE.—PEUPLE; PARTIS. — IMPUNITÉ DES MASSACRES DU MIDI. — DÉTRESSE FINANCIÈRE. — 21 JANVIER. — CONSPIRATION DES MONTAGNARDS. — ID. DE BABEUF. — CATASTROPHE DU CAMP DE GRENELLE.—PROCÈS DE BABEUF; SA DOCTRINE.—CONSPIRATION ROYALISTE. — ÉLECTIONS ROYALISTES DE L'AN V.—DEMORALISATION DE BARRAS. — JOSÉPHINE ET BONAPARTE. — CONQUÊTE DE L'ITALIE. — CAMPAGNE DE 1796.— CONSPIRATION DES CONSEILS CONTRE LE DIRECTOIRE. — DIVISIONS DANS LE DIRECTOIRE. — RÉSOLUTION D'UN COUP D'ETAT. — MANIFESTATIONS REPUBLICAINES DE L'ARMÉE. — CHANGEMENT DE MINISTÈRE : TALLEYRAND APPELÉ. — EFFROI DES CONSEILS. — LUTTE PRÉLIMINAIRE. — COUP D'ÉTAT DU 18 FRUCTIDOR. — MOREAU SOUPÇONNÉ DE TRAHISON. — PAIX DE CAMPO-FORMIO. — BONAPARTE REVIENT A PARIS. — PROJETS CONTRE LA CONSTITUTION. — SUISSE; ROME; VIENNE. — NOUVEAUX MOUVEMENTS ROYALISTES. — ÉLECTIONS DÉMOCRATIQUES DE L'AN VI. — COUP D'ETAT ANTI-DÉMOCRATIQUE DU 22 FLORÉAL. — DILAPIDATIONS; IMMORALITÉ. — NOUVELLE COALITION GÉNÉRALE. — EXPÉDITION EN IRLANDE. — CONQUÊTE DE NAPLES. — ÉLECTIONS DEMOCRATIQUES DE L'AN VII. — REVERS EN ALLEMAGNE. — ASSASSINAT DES PLÉNIPOTENTIAIRES A RASTADT. — NOUVELLES PLAINTES CONTRE LES DILAPIDATEURS. — NOUVEAUX REVERS. — COUP D'ÉTAT DÉMOCRATE CONTRE LE DIRECTOIRE. — NOUVELLE ARDEUR DÉMOCRATIQUE. — REACTION ANTI-DÉMOCRATIQUE. — DÉCLARATION DE LA PATRIE EN DANGER. — NOUVELLES VICTOIRES. — EXPÉDITION D'EGYPTE. — RETOUR DE BONAPARTE. — FIN DU DIRECTOIRE. — COUP-D'OEIL SUR LE DIRECTOIRE.

§ 1. — Composition des deux Conseils.

On se rappelle que les électeurs ont dû élire 750 Députés, en en prenant les deux tiers (500) dans la Convention et 250 où ils voudraient. Ces électeurs n'en ayant pris que 396

parmi les Conventionnels (par suite des doubles élections du même individu), il en reste 104 à élire; et le choix doit être fait par les 396. Ces 396 se réunissent dès le 5 brumaire, immédiatement après la clôture de la Convention, et choisissent à l'instant 104 ex-Conventionnels. — Puis, on fait la liste des Députés qui sont mariés ou veufs et âgés de 40 ans; et l'on en tire 250 au sort pour former le *Conseil des Anciens*.

Le lendemain, le *Conseil des Anciens* s'installe aux *Tuileries*, dans la salle de la Convention, et élit *La Réveillère-Lepeaux* pour Président. — Le *Conseil des* 500 s'installe au *Manége* en attendant qu'il occupe le *Palais Bourbon*, et choisit *Daunou* pour Président.

Parmi les membres du Conseil des *Anciens*, on distingue *Lanjuinais*, *Rovère*, *Tronchet*, *Dupont de Nemours*, *Portalis*, *Barbé-Marbois* (dénoncé par Tallien comme rédacteur du traité de Pilnitz), *Matthieu Dumas*, *Lebrun*.

Dans le *Conseil des* 500 on remarque *Tallien*, *Merlin de Thionville*, *Bourdon de l'Oise*, *Saladin*, *Thibaudeau*, *Sieyes*, *Siméon*, *Pastoret*, *Dumolard*, *Vaublanc*.

La Majorité, composée d'ex-Conventionnels (presque tous Girondins), est *Républicaine modérée*: mais grâce à la réaction Thermidorienne, Girondine et Royaliste, une forte minorité, composée d'ex-Conventionnels et surtout du nouveau tiers, est *Royaliste*. On parle même d'une fraction *Orléaniste*.

Et les deux Conseils ont chacun un magnifique *costume*, ainsi que le Directoire et tous les fonctionnaires publics.

§ 2. — Composition du Directoire.

D'après la Constitution, les 5 Directeurs doivent être choisis par le Conseil des Anciens sur une liste de 50 candidats présentée par le Conseil des 500.

Mais les meneurs Conventionnels, ne se fiant pas complètement aux Anciens, et voulant leur imposer pour ainsi dire cinq hommes de leur propre choix, décident secrètement qu'ils présenteront en tête ces cinq hommes et qu'ils leur adjoin-

dront des hommes inacceptables. Ils présentent donc *La Réveillère-Lepeaux* (317 voix), *Rewbell* (246), *Sieyes* (239), *Letourneur* de la Manche (214), *Barras* (206), *Cambacérès* (143), et 44 autres candidats complétement inconnus. C'est débuter par *violer* indirectement la Constitution. — Le Conseil des Anciens, mécontent, mais voulant éviter une lutte, choisit les 5 premiers. — Sieyes refusant, les 500 présentent *Carnot* (181 voix), *Cambacérès* (157), et 8 inconnus ; et les Anciens choisissent *Carnot*.

La Réveillère-Lepeaux, Rewbell, Letourneur, Barras et Carnot, composent donc le Directoire.

Nous connaissons déjà l'honnête et faible *Carnot*.

Barras, gentilhomme provençal, anciennement officier à l'Ile-de-France et dans l'Inde, dissipateur et débauché, ordonnateur avec Fréron des premiers massacres de Toulon, menacé pour ce fait par Robespierre, l'un des chefs du 9 thermidor, organisateur et Général de la Jeunesse dorée contre les Jacobins, Général au 13 Vendémiaire contre les Royalistes qui ne lui pardonnent pas son passé, est un Aristocrate sans mœurs, sans principes, sans instruction, paresseux, dominé par ses besoins de plaisir et d'argent, qui méprisera ses devoirs, et qui ne cherchera dans ses fonctions que les moyens de s'enrichir et de satisfaire les plus sales passions et la plus révoltante immoralité.

Rewbell, avocat en Alsace, Représentant du Peuple avec Merlin de Thionville à Mayence, est accusé de s'être laissé séduire et d'avoir vendu la ville au Roi de Prusse. On l'accusera de continuer à s'enrichir par des dilapidations.

Les deux autres Directeurs sont peu connus : *La Réveillère-Lepeaux*, proscrit comme Girondin, passionné pour la botanique, contrefait, est un homme honnête et moral, qui a fondé la secte des *Théophilantropes*, et que l'Aristocratie ridiculise à ce sujet.

Cette réunion d'hommes est peu capable de marcher unie et de diriger la Nation ; aucun d'eux n'est homme d'état ; aucun n'a des idées d'avenir et de réorganisation générale.

—Mais, il faut l'avouer, la France n'a pas alors, parmi ses notabilités, un seul homme de génie capable de la régénérer.

Après avoir consulté le sort, qui a désigné Rewbell pour *Président* pendant trois mois, le Directoire rédige, le 14 brumaire, une *proclamation* aux Français pour déclarer :

« Qu'il maintiendra la Constitution et la République ; qu'il combattra toutes les factions, les *Royalistes* et les *fanatiques ;* qu'il régénérera les *mœurs,* étouffera l'*agiotage,* ramènera la concorde, etc. »

Nous verrons comment seront tenues ces promesses !

Du reste, c'est un système de prétendu *juste-milieu* qu'il adopte entre les Royalistes et les Jacobins ou les Démocrates ; c'est la *bascule* qu'il emploiera ; c'est la maxime *diviser pour régner* qui sera sa boussole ; et, par conséquent, c'est la discorde et la guerre que nous verrons longtemps.

Le Directoire choisit pour *Ministres :* — *Merlin* de Douai, Justice ; — *Ch. Delacroix,* Relations extérieures ; — *Gaudin* (qui sera remplacé par *Ramel*), Finances ; — *Aubert-Dubayet* (qui sera remplacé par Petiet, puis par *Hoche*), Guerre ; — *Benezech,* Intérieur ; — *Truguet,* Marine ; — *Cochon,* Police.

Bonaparte est Commandant de l'armée de l'intérieur et de Paris. Il organise cette armée, qui campe à Grenelle, et la Garde, soit du Directoire, soit de chacun des deux Conseils.

Le Directoire nomme aussi une armée de fonctionnaires publics (ambassadeurs, Généraux, Commissaires extraordinaires près les armées et dans les Départements, Commissaires près les administrations départementales et communales, Commissaires près les tribunaux, employés dans les bureaux des ministères, etc.). Il nommera même, pour cette fois, tous les fonctionnaires électifs que les assemblées primaires et électorales n'ont pas eu le temps d'élire.

Les cinq Directeurs se distribuent les affaires et confient : à Rewbell, l'extérieur ; à La Réveillère et à Letourneur l'intérieur ; à Barras le personnel de l'armée ; et à Carnot les mouvements militaires.

Revêtu d'un brillant *costume,* entouré de sa *garde* comme un Roi, le Directoire siége au Palais du Luxembourg, splendidement orné avec les magnificences du Garde-meubles. — Chaque Directeur y loge avec sa famille. Mais c'est Barras, célibataire, qui, Président ou non Président, représente le Gouvernement et tient les salons. Bientôt c'est une véritable Cour, qu'on appelle *Cour de Barras,* qui a sa pompe royale et son *œil-de-bœuf* ou son anti-chambre, où se précipitent en masse tous les solliciteurs, Ministres, Députés, Généraux, fonctionnaires de tous genres, fournisseurs, banquiers, etc.

§ 3. — Peuple ; Partis.

« Le Peuple, dit *Buonarotti* (*Histoire de la conspiration de Babeuf*), trompé dans les espérances que les premiers jours de la Révolution lui avaient données, égaré par la calomnie et par les menées du Royalisme et du Pouvoir, affamé, sans travail, occupé chaque jour du soin de vivre le lendemain, languit dans une profonde *indifférence;* une partie même accuse la Révolution des maux sans nombre qui pèsent sur lui. »

« Le Parti *démocratique,* dit encore *Buonarotti,* représentant les anciens Jacobins, est peu nombreux ; et la masse des patriotes, à peine revenue de son effroi, est prête à se laisser intimider à la moindre apparence d'une persécution nouvelle. »

Il faut dire même qu'il n'y a plus de Parti démocratique, mais seulement des Démocrates, parce qu'il n'y a plus d'organisation, plus de chef, plus de direction, plus d'unité, presque plus rien. — Cependant, ce qu'on appelle le Parti démocratique a plusieurs Journaux, *le Tribun du Peuple,* par Babeuf ; *l'Éclaireur du Peuple,* par Simon Duplay ; *l'Orateur plébéien,* ou *le Journal des hommes libres,* par Antonelle et Félix Lepelletier. Mais ces journaux ont moins de lecteurs et moins d'influence que les journaux royalistes.

Le *Parti Royaliste* est plus réel, plus disciplinable et mieux discipliné. — Il a pour chef le Prétendant ou le Roi Louis XVIII, appelé aussi *Comte de Provence* ou *Comte de Lille,* résidant à *Blankembourg,* près Véronne. Il com-

prend la Coalition, les Émigrés, les Prêtres, les Aristocrates, leurs valets et tous les égoïstes. Le gouvernement Anglais lui fournit l'argent nécessaire. Après avoir longtemps essayé la violence, la guerre, les conspirations et les insurrections, il adopte un autre plan, et veut s'emparer des élections, des Chambres, du Directoire et du Gouvernement, pour détruire alors légalement la Constitution et restaurer la Royauté. Pour y parvenir, il veut pousser aux élections tous les Royalistes, diriger leur choix et influencer tous les tièdes et les timides.

Nous avons vu *l'Agence royaliste* chercher déjà à organiser et à diriger. — Après sa défaite du 13 vendémiaire et l'exécution de Lemaître, Louis XVIII donnera de nouveaux pouvoirs à *Duverne Depresle* à Paris, et à *Imbert-Colomès* à Lyon, et constituera deux Agences, l'une pour le Midi et l'Est, l'autre pour le Nord et l'Ouest, qui se concerteront entre elles. Les deux Agences organiseront tout le Parti, en établissant le plus grand nombre possible de clubs et de journaux, et des *Sociétés secrètes* (les *Amis de l'ordre* et les *Fils légitimes*) dans tous les départements et dans toutes les communes. Elles organiseront aussi des Compagnies militaires secrètes, auxquelles elles fourniront des armes, des munitions et des uniformes. — Elles auront bientôt un grand nombre de journaux parmi lesquels on remarque *la Quotidienne*. — Elles compteront bientôt dans les deux Conseils 184 Députés, qui se réuniront dans le *club Clichy*, à Tivoli.

Quoique frappé par le Gouvernement révolutionnaire et comprimé le 13 vendémiaire, ce Parti, qui s'est presque complètement soustrait au service militaire, est infiniment moins épuisé, moins fatigué, moins découragé que le Parti populaire: depuis le 9 thermidor, son ardeur va croissante avec ses progrès et ses espérances.

Le *Parti Directorial* est plus réel encore, puisqu'il a un chef (le Directoire et les Ministres), une organisation publique (tous les fonctionnaires), l'armée, le Pouvoir législatif, et la Nation s'il est vraiment national. Il aura des journaux, no-

tamment *le Rédacteur,* et pourra réunir ses partisans dans des clubs. — Que de fautes il lui faudra faire pour perdre la puissance! ou plutôt, comment des Thermidoriens pourraient-ils ne pas accumuler des fautes?

§ 4. — Impunité des massacres.

Bientôt (17 frimaire), l'esprit de la Majorité se manifeste à l'occasion d'une *Adresse* de Marseille contre les massacres.

« Vous peindrons-nous ici, Législateurs, dit l'Adresse, le tableau effrayant qu'a offert Marseille pendant plus de six moix : des cadavres mutilés à chaque pas; les rues teintes du sang humain; les voûtes du Fort-Jean empreintes encore des cervelles des plus courageux Républicains; le sang sortant à gros bouillons de cet antre de mort, et rougissant les eaux de la Méditerranée; le fer, la soif, la faim dévorante, le feu, la flamme....? Épargnons à votre sensibilité le récit de ces horribles forfaits. Les massacres du Midi ne sont point un problème; et quel monstre assez audacieux tenterait aujourd'hui de les justifier, ou d'en atténuer l'atrocité? Serait-ce vous *Cadroy*, *Chambon* et *Mariette,* vous qui les avez fait commettre? »

L'Adresse accuse ensuite Cadroy d'avoir organisé une *Société d'Emigrés ;* puis elle ajoute :

« Quatorze égorgeurs furent pris en flagrant délit dans le fort et arrêtés par les troupes de la garnison. Trois jours après, l'ordre de leur élargissement est donné ; ils sortent en triomphe et en présence de Cadroy ; ils reçoivent au spectacle et à la Société populaire une couronne digne des Émigrés, qui la donnent et des antropophages qui la reçoivent. »

Cadroy ne s'en dit pas moins un ami de la justice et de l'humanité, et renvoie l'attaque à Tallien et à Fréron qu'il appelle des *brigands chargés d'or* et *couverts de sang*, qui ont demandé la mort de Vergniaud dont ils osent invoquer l'ombre.

C'est en vain que *Fréron* a publié un long mémoire et de nombreuses pièces qui prouvent les assassinats et les massacres organisés par Cadroy, Isnard et d'autres Girondins ; les 500 repoussent la dénonciation.

Ils repoussent également une adresse de Toulon qui dé-

nonce *Siméon* comme l'un des traîtres qui ont livré cette ville aux Anglais. Siméon n'en est pas moins admis comme Député, ainsi que *Vaublanc* condamné à mort par contumace comme l'un des chefs de l'insurrection royaliste. Trois ou quatre Députés seulement, notamment Job-Aymé, sont exclus comme Émigrés ou parents d'Émigrés.

De là, audace croissante des Royalistes, insolence de leurs journaux qui menacent les régicides, répétition du chant du *Réveil du Peuple* adopté par les compagnies de Jésus et du Soleil, effroi des patriotes, regrets manifestés sur le 9 thermidor, invocation des anciennes mesures révolutionnaires pour comprimer le Royalisme.

Le Directoire interdit le *Réveil du Peuple* et fait chanter la *Marseillaise* et *Veillons au salut de l'Empire;* mais il redoute les Jacobins autant et même plus que les Royalistes, et les réduit à se défendre eux-mêmes contre leurs ennemis.

Il manifeste même une prédilection royaliste en rendant (28 frimaire) à sa famille la jeune fille de Louis XVI (qui épousera son cousin, l'un des fils du Comte d'Artois, et deviendra Duchesse d'Angoulême), échangée contre les Députés *Camus*, *Quinette*, *Bancal*, *Lamarque*, et l'ex-ministre *Beurnonville*, livrés aux Autrichiens par Dumouriez (t. 3, p. 369), le Député *Drouet*, pris à Maubeuge, etc.

§ 5. — Détresse financière.

Les Thermidoriens ont ruiné les finances. Nous avons vu (p. 236), les assignats décrédités et réduits à une échelle de dépréciation. On en a fabriqué pour 20 milliards qui, réduits à un pour cent de leur valeur, ne représentent que 200 millions. Les biens nationaux se vendaient à si vil prix que la Convention a été forcée d'en suspendre la vente. D'un autre côté, les contributions sont extrêmement arriérées. On ne voit plus d'argent; on ne veut rien vendre contre des assignats; les fonctionnaires et les soldats préfèrent donner leur démission et déserter plutôt que de recevoir pour traitement ou pour

solde un papier qui leur est presque inutile. Les agioteurs sur les assignats et sur les biens nationaux ont fait des fortunes colossales : mais les ouvriers, qui n'ont jamais les moyens de faire aucune spéculation, sont réduits à la dernière misère et le Gouvernement au dernier des embarras ; car il faut nourrir pour ainsi-dire gratuitement le Peuple pour éviter les insurrections de la faim.

C'est en vain que les Conseils accordent d'abord une fabrication de 3 *milliards* de nouveaux assignats valant de 20 à 25 millions en argent ; c'est en vain que cette fabrication sera portée successivement jusqu'à 30 *milliards* et même jusqu'à 45 ; c'est en vain qu'on ouvre un emprunt volontaire et qu'on décrète en principe une taxe de guerre ; le Directoire manque de fonds pour payer les dépenses indispensables ; le service même des postes va manquer ; et la France va peut-être périr par les finances, comme l'espèrent le Cabinet anglais et la Coalition.

Bientôt, on sera forcé de recourir à des mesures révolutionnaires : on décrétera d'abord un *emprunt forcé* de 700 millions sur les riches. Puis, cet emprunt éprouvant des retards et des obstacles, on créera un nouveau papier-monnaie, des *mandats*, pour 2 *milliards* 400 *millions*, hypothéqués sur pareille valeur en biens nationaux (le domaine en possède encore pour 7 milliards), dont 800 millions seront destinés à rembourser tous les assignats, réduits à cette sommme.

§ 6.— Anniversaire du 21 Janvier.

Cependant, le Directoire et les Conseils décident que, le 21 janvier, toutes les Communes et toutes les armées célébreront l'anniversaire de la *juste punition* du dernier Roi des Français, et que chaque Député jurera *haine à la Royauté*.

Et vers le même temps, arrivent des prisons d'Autriche les anciens Représentants du Peuple, échangés contre la fille de Louis XVI. — Cinq places se trouvant vacantes, les Conseils choisissent Drouet et les autres pour les remplir.

§ 7. — Conspiration des ex-Montagnards.

Les 68 Montagnards arrêtés depuis le 9 thermidor, et après les émeutes de germinal et de prairial, qui se sont connus et liés en prison, ont commencé là des projets conspirateurs qui n'ont fait que mûrir après l'amnistie et les décrets qui les ont déclarés *inéligibles*; et tous ensemble conspirent ou sont près de conspirer pour rétablir la Convention et la Montagne. Un *Comité secret* les dirige, composé d'*Amar, Robert-Lindet, Ricord, Iavogues,* probablement *Drouet,* et peut-être *Barrère* et *Vadier*.

Mais que peuvent faire des hommes assez imprévoyants, assez inhabiles et assez coupables, pour avoir attaqué ou abandonné Robespierre et les Jacobins ? Y a-t-il parmi eux un seul homme d'Etat ? Comment pourraient-ils obtenir la confiance du Peuple qu'ils ont sacrifié ?—Nous allons voir une autre conspiration formée par les Démocrates.

§ 8. — Babeuf : sa conspiration.

Les patriotes, entassés dans les prisons, soit après le 9 thermidor, soit après les insurrections de germinal et de prairial, liés alors plus étroitement entre eux et avec les Montagnards prisonniers, sont tous disposés aussi à conspirer, lorsqu'après l'amnistie du 4 brumaire *Babeuf,* rédacteur du *Tribun du Peuple,* entreprend de diriger le Parti populaire. Avant d'examiner la conspiration, voyons ce qu'est *Babeuf.*

Né à Saint-Quentin (Aisne), en 1764, d'un Major au service d'Autriche professeur de Léopold, *François-Noël Babeuf,* instruit par son père, étudie la géométrie, entre chez un architecte-arpenteur, et se fixe à Roye (Somme) en qualité de *commissaire à terrier,* lorsqu'éclate la Révolution, dont il adopte les principes. Il publie plusieurs écrits, notamment un *cadastre perpétuel,* et demande la suppression de la gabelle et des droits féodaux, le partage des biens commu-

naux, etc. Quelques articles qu'il insère dans le *Correspondant Picard* le font arrêter et conduire à Paris, où le tribunal prononce son acquittement le 14 juillet 1790. Revenu dans son pays, il entre au *secrétariat* du district de *Montdidier*. Accusé d'avoir commis un *faux*, en substituant un nom pour un autre dans une adjudication de 3 arpents de biens nationaux (ce qui n'est rien si ce n'est qu'une erreur sans intérêt personnel et sans intention frauduleuse), il se laisse juger par *contumace*, est condamné à 20 *ans de fers* le 23 août 1793, et vient à Paris où il entre dans les bureaux de l'Administration des subsistances de la Seine. Là, le Procureur syndic Manuel, qu'il dénonce dans un placard comme organisant la famine, le fait arrêter et traduire devant le tribunal de l'Aisne, qui l'acquitte. Babeuf obtient aussi la cassation du jugement par contumace, son renvoi devant le tribunal de l'Aisne, et sa *liberté provisoire*, le 30 messidor, an 2. — Revenu à Paris dans les premiers jours de thermidor, il se joint aux ennemis de Robespierre et *concourt à sa chûte*... Lié avec Fouché et Tallien, il fonde, le 17 fructidor suivant, le *Journal de la liberté de la presse*, qui prendra le titre de *Tribun du Peuple*; il devient (dit l'*Histoire parlementaire*), un *ultrà-thermidorien*, et crie sans cesse contre la Terreur et la tyrannie; il est le premier qui donne aux Jacobins le nom de *Terroristes*, dont les ennemis du Peuple feront un si funeste usage. — Devenu l'un des principaux meneurs du *Club de l'Evêché*, il le pousse à demander la *liberté illimitée de la presse*, et des *élections générales* pour toutes les fonctions publiques, et à adresser sa pétition à toutes les Sections thermidoriennes de Paris pour la leur faire adopter avant de la présenter à la Convention, tandis que les Jacobins considèrent ces deux mesures comme contre-révolutionnaires, comme les plus funestes au Peuple et à la République et comme les plus agréables aux Royalistes, dans un temps où ceux-ci et les Thermidoriens peuvent seuls avoir des journaux et se rendre aux élections... — Après le supplice de Carrier, il publie, dans le sens des Thermidoriens, un volume

intitulé : *Système de dépopulation, ou la vie et les crimes de Carrier*. Il rédige une nouvelle brochure contre le rappel des Girondins, dont il soumet l'épreuve à Fouché en le chargeant de la soumettre à Tallien. Puis, changeant de marche, il attaque les Thermidoriens, la Réaction, et la Convention elle-même.—Tallien, rompant alors avec lui, dénonce son journal (29 janvier 1795), l'accuse d'avoir *outragé la Convention,* et même accuse Fouché d'avoir approuvé et encouragé l'outrage.—Tandis que Fouché défend Babeuf à la tribune et déclare qu'il s'honore de son alliance avec la vertu, Babeuf défend Fouché dans son journal et déclare qu'il l'aime et l'admire; il attaque au contraire les mœurs de Tallien et de Fréron, regrette d'avoir attaqué Robespierre, prend le titre de *Caïus Gracchus tribun du Peuple,* et commence à développer sa doctrine du *bonheur commun*, consacrée par la Constitution de 93. Le comité de Sûreté générale, poussé sans doute par Tallien, le fait arrêter comme Terroriste et enfermer à Arras pendant 9 mois... Ramené dans la prison *du Plessis,* il y connaît *Bodson* qui, dit Buonarotti, ayant passé toute sa vie à examiner les causes des maux publics, avait *saisi mieux que personne les vues profondes de Robespierre...* —Rendu à la liberté après le 13 vendémiaire, il reprend son *Tribun du Peuple,* attaque le Directoire et la Constitution de l'an 3, se lie davantage avec les Montagnards et les Démocrates amnistiés, qui s'appellent les *Egaux* tandis que les républicains timides ou égoïstes s'appellent *Patriotes de* 89. Il défend la mémoire de Robespierre après l'avoir attaqué, soutient que le Peuple a été indignement trompé les 8 et 9 thermidor, et prêche *la Communauté* des biens dont la doctrine vient de lui être plus profondément enseignée par Bodson.

Bientôt *Babeuf, Buonarotti, Darthé* (tous deux admirateurs constants de Robespierre), *Fontenelle, etc.,* se réunissent pour essayer d'organiser le Parti : mais on ne peut s'entendre.—Peu après, ils se réunissent de nouveau et dé-

cident de se constituer en *Comité secret* et de fonder une *Société publique*, qui s'assemblera dans le réfectoire ou dans un souterrain du couvent des Génovéfins près le Panthéon, et qu'on appellera *Société du Panthéon*. Bientôt cette Société compte 2000 membres; car les patriotes, privés de réunions publiques depuis 18 mois, se montrent partout avides de discussions : ils accourent également dans le *Club des Patriotes, rue Taranne*, au théâtre Feydeau, et dans l'église Saint-André-des-Arts, tandis que les Royalistes se réunissent dans le *Salon des Princes*, dans la maison *Serilly*, et dans la *Société des échecs* au Palais-Royal. Ici, les Royalistes demandent la Constitution de 91 et la Monarchie; là, les Démocrates réclament la Constitution de 93 et l'exécution des lois sur l'extinction de la mendicité et sur le milliard accordé aux défenseurs de la Patrie.

Mais le Directoire, qui veut un prétendu *juste-milieu*, cherche à neutraliser Babeuf. On prétend qu'il lui fait offrir, par Fouché, le Ministère des finances, et que, ne pouvant le séduire, il essaie de le décréditer. Il défère au Tribunal de cassation l'ancien jugement qui lui accorde la liberté provisoire, afin de publier de nouveau le jugement du 23 août 1793 qui le condamne pour faux à 20 années de fers. — Babeuf répond que ce jugement doit être considéré comme n'ayant jamais existé puisqu'il a été annulé; mais cette méchanceté du Directoire ne lui fait pas moins du tort, comme toute calomnie, auprès des gens qui ne veulent pas réfléchir. D'ailleurs, le Directoire le fait poursuivre de nouveau, soit pour ce prétendu faux, soit pour son journal; et il est obligé de *se cacher* pour éviter une longue détention provisoire.

Bientôt le Directoire, toujours plus effrayé, demande la création d'un Ministère de la Police, des *fonds secrets*, et une loi contre la presse : les Conseils accordent tout; et le Directoire va chercher son appui dans un odieux machiavélisme de police et dans l'infernal système des *agents provocateurs*.

La Constitution interdisant aux Sociétés politiques toute organisation régulière et toute condition d'admission, le Di-

rectoire envoie dans la Société du Panthéon une foule de faux patriotes chargés de la neutraliser en y semant la division et en y provoquant les excès et les désordres. — Toute la prudence des principaux Démocrates ne peut empêcher les agents provocateurs d'attirer bientôt sur la Société l'attaque des journaux Directoriaux et Royalistes, qui l'appellent un antre de *terroristes* et de *brigands*.

C'est alors que Buonarotti, Darthé, Félix Lepelletier, Bodson, Germain (de Narbonne, capitaine de hussards), et d'autres, se réunissent avec le *Comité montagnard* chez Amar; et l'on s'occupe sérieusement d'insurrection. Mais, comme on ne veut une nouvelle révolution que pour assurer le bonheur du Peuple, on discute longtemps pour savoir quelle est l'organisation sociale la plus propre à rendre le Peuple heureux.

Bodson, Buonarotti, Darthé, Félix Lepelletier, soutiennent que *l'inégalité* est la cause de tous les désordres de la Société. Bodson (qui est pour ainsi dire l'instituteur de Babeuf, et qui, membre du Conseil général de la Commune du 10 août, chargé de la garde de la famille royale au Temple, lui témoigna tant d'égards que Louis XVI et Marie-Antoinette saisissaient toutes les occasions de lui témoigner leur reconnaissance) lit un ouvrage qu'il vient de rédiger pour démontrer que le système de partage et de propriété individuelle est une invention funeste qui ne peut qu'enfanter toutes les inégalités. Tous quatre proposent, comme remède à tous les maux, la *Communauté de biens et de travaux*, l'égale répartition des charges et des jouissances, prétendant que c'est le système le plus moral, le plus philosophique, le plus philantropique, le plus capable d'assurer à jamais l'ordre public.

On reconnaît que Robespierre et ses amis marchaient évidemment à l'égale répartition des charges et des jouissances, et par conséquent à la Communauté.—Mais, quoique Bodson soit un des plus anciens et des plus constants admirateurs de Robespierre, sacrifiant ses affections à l'intérêt populaire, il blâme Babeuf de prendre pour modèle ce *Robespierre* dont la

mémoire est trop calomniée, et préfère qu'il invoque *Lycurgue,* ou *Rousseau,* ou *Mably.*

Amar adopte avec enthousiasme ce système de la Communauté dont, comme la masse, il n'a jamais eu d'idée ; et manifeste la plus profonde douleur d'avoir méconnu Robespierre et contribué à son assassinat.

Cependant le Comité, reconnaissant la funeste et puissante réaction qui s'est opérée depuis le 9 thermidor en faveur du système d'inégalité, de propriété illimitée et d'égoïsme, reconnaissant aussi l'impossibilité d'établir d'un premier jet la Communauté, reconnaissant enfin la nécessité d'une *transition,* décide qu'on se bornera à demander la Constitution de 93, et à *préparer de loin* les esprits à la Communauté.

Mais la division éclate bientôt dans le sein du Comité. Amar et les Montagnards demandent qu'on rende le pouvoir à la Convention, c'est-à-dire à eux ; les Egaux demandent que le Gouvernement provisoire soit élu par l'insurrection ; Bodson demande la nomination d'un *Dictateur.*—D'un autre côté, on ne peut oublier qu'Amar a été l'un des principaux assassins de Robespierre et l'un des bourreaux de son agonie; on le soupçonne même de *trahison;*... et le Comité Amar se dissout, ou plutôt se divise en deux Comités.

Cependant, quoique proscrit et caché, Babeuf continue à faire la guerre au Directoire dans son Tribun du Peuple ; et la Société du Panthéon s'abstient, par prudence, de parler de lui ; mais, sa femme ayant été arrêtée pour avoir *distribué son journal,* la Société prend chaudement sa défense, ouvre une souscription en sa faveur et réclame sa liberté.

Bientôt le Comité des Egaux a fondé de petits clubs démocratiques secrets dans tous les arrondissements de Paris ; bientôt il a fait décider que les Démocrates se proclameraient *déistes,* institueraient un *nouveau culte* et consacreraient les décadis à prêcher la *morale naturelle ;* bientôt les discussions, les affiches et les pétitions du Panthéon ont réveillé l'énergie populaire et fait organiser des clubs dans les départe-

ments comme à Paris. — Mais toute la prudence du Comité secret échoue contre l'impatience et l'exagération de quelques Démocrates trop ardents et contre la perfidie des Agents provocateurs, que la police charge d'attaquer les membres du Directoire exécutif et des Conseils et de prêcher l'insurrection, tandis que Darthé lui-même leur donne un nouveau prétexte de guerre en faisant imprudemment lecture d'un numéro du *Tribun du Peuple*, hostile au Gouvernement, qui excite de vifs applaudissements; et, le 9 ventose, Bonaparte, commandant de l'armée de l'intérieur, vient en personne fermer le Panthéon, fait fermer les autres Sociétés (p. 303), et commence à manifester son hostilité contre la Démocratie.

Obligé de justifier cette violence, le Directoire n'épargne pas les calomnies aux Démocrates, et les présente comme des *Royalistes déguisés* qui veulent arriver à la Restauration par l'anarchie; et comme c'est le rôle qu'adoptent en effet beaucoup d'Aristocrates, cette calomnie contre les Démocrates ne laisse pas que de jeter de la confusion dans les esprits.

Cependant, Babeuf continuant à pousser le Peuple à l'insurrection, les patriotes prudents ou timides l'accusent de compromettre imprudemment son parti, et prennent la résolution de *le perdre* et d'exciter contre lui *l'indignation populaire* en disant que c'est un *inconnu* qui n'a *jamais fait partie des Jacobins,* surtout en citant sa condamnation pour faux et en rappelant ses anciennes relations avec les Thermidoriens et ses écrits contre Robespierre et ses amis; et toutes ces divisions, toutes ces attaques, cette fausse position, ne peuvent que nuire à l'influence du Tribun du Peuple et de sa doctrine.

Néanmoins, Babeuf forme alors le projet de diriger réellement le parti Démocrate, et de préparer l'insurrection pour établir sa doctrine de la Communauté; et c'est ici, en germinal (ou avril), que commence la véritable *conspiration Babeuf.*

Babeuf s'attache Antonelle, Sylvain Maréchal, Félix Lepelletier, Buonarotti, Darthé, Bodson, un autre, et se cons-

titue avec eux en *Directoire secret de salut public*, après avoir fait dissoudre tous les Comités antérieurs. — Ce Directoire secret établit 12 *agents révolutionnaires* dans les 12 arrondissements pour préparer l'insurrection en exécutant ses instructions et ses ordres, et 4 *agents intermédiaires* pris dans son sein pour correspondre avec les premiers.

Tous adoptent la Communauté, et décident qu'ils publieront une *Analyse de la doctrine de Babeuf*; » car, dit Buonarotti, le Directoire secret n'attend le succès de son entreprise que des *progrès de l'opinion publique et de l'éclat de la vérité*. Voici cette analyse :

Art. 1er. La Nature a donné à chaque homme un *droit égal* à la jouissance de tous les biens ; — 2. Le but de la Société est de défendre cette égalité, souvent attaquée par le fort et le méchant dans l'état de nature, et d'augmenter, par le concours de tous, les jouissances communes ; — 3. La Nature a imposé à chacun l'obligation de travailler : nul n'a pu, sans crime, se soustraire au travail ; — 4. Les travaux et les jouissances doivent être communs ; — 5. Il y a oppression quand l'un s'épuise par le travail et manque de tout, tandis que l'autre nage dans l'abondance sans rien faire ; — 6. Nul n'a pu, sans crime, s'approprier exclusivement les biens de la terre ou de l'industrie ; — 7. Dans une véritable Société, il ne doit y avoir ni riches ni pauvres ; — 8. Les riches qui ne veulent pas renoncer au superflu en faveur des indigents sont les ennemis du Peuple ; — 9. Nul ne peut, par l'accumulation de tous les moyens, priver un autre de l'instruction nécessaire pour son bonheur : l'instruction doit être commune ; — 10. Le but de la Révolution est de détruire l'inégalité et de rétablir le bonheur commun ; — 11. La Révolution n'est pas finie, parce que les riches absorbent tous les biens et commandent exclusivement, tandis que les pauvres travaillent en véritables esclaves, languissent dans la misère et ne sont rien dans l'État ; — 12. La Constitution de 93 est la véritable loi des Français, parce que le Peuple l'a solennellement acceptée ; parce que la Convention n'avait pas le droit de la changer ; parce que, pour y parvenir, elle a fait fusiller le Peuple qui en demandait l'exécution ; parce qu'elle a chassé et égorgé les Députés qui faisaient leur devoir en la défendant ; parce que la terreur contre le Peuple et l'influence des Émigrés ont présidé à la rédaction et à la prétendue acceptation de la Constitution de l'an 3, qui n'a eu pour elle pas même la quatrième partie des suffrages qu'avait obtenus celle de 93 ; parce que la Constitution de 93 a consacré les droits inaliénables pour chaque citoyen de consentir les lois, de

s'assembler, de réclamer ce qu'il croit utile, et de ne pas mourir de faim...; — 13-14-15. Tous les Pouvoirs émanés de la Constitution de l'an 3 sont illégaux. Ceux qui ont porté la main sur la Constitution de 93 sont coupables de lèse-majesté populaire. »

Cette analyse de la doctrine de Babeuf est beaucoup trop pour ne pas épouvanter toute l'Aristocratie et toute la Bourgeoisie, et beaucoup trop peu pour électriser le Peuple auquel aucun *plan* d'organisation ne démontre la possibilité de la Communauté, et qui ne sait ni que cette analyse est publiée par le Directoire secret, ni que Babeuf est un des chefs de la conspiration.

Le Directoire secret publie aussi plusieurs brochures pour éclairer le Peuple. — Babeuf discute la Communauté dans son *Tribun du Peuple.* Antonelle et Félix Lepelletier lui présentent des objections dans leur journal *l'Orateur plébéien* ou *le Journal des hommes libres*, reconnaissent la Communauté comme le seul système *juste, bon, capable de rendre les hommes heureux,* mais allèguent qu'il est *impraticable.* — Babeuf leur répond en prenant acte de leurs concessions et en cherchant à démontrer la praticabilité. — *Simon Duplay* répète la discussion dans *l'Éclaireur*, petite feuille destinée aux ouvriers; mais il sera bientôt poursuivi et forcé de *se cacher* à cause de ses attaques contre la Constitution de l'an 3. — Les journaux royalistes répètent aussi cette discussion pour effrayer les riches qui les lisent.

Le Directoire secret choisit en outre plusieurs *Agents militaires,* et accepte (26 germinal) pour en faire partie *Grisel,* capitaine au camp de Grenelle, qui affecte une grande ardeur révolutionnaire, mais qui n'est qu'un ambitieux avide d'avancement. Chargé de gagner le camp de Grenelle, il rédige une brochure militaire intitulée *Franc-libre à son ami La Terreur,* et témoigne le plus vif empressement à la distribuer, ce qui lui donne davantage la confiance du Comité, quoique ces démonstrations ne soient pas suffisantes pour garantir la fidélité d'un homme et surtout d'un officier, que le désir d'un avancement rapide expose plus qu'un autre à la sé-

duction du Pouvoir. Protestant de sa *discrétion*, prodiguant le titre de *frère*, Grisel offre au Directoire secret de rédiger plusieurs autres brochures pour les soldats, et lui conseille (traîtreusement peut-être) de saper à force les *Généraux et les Etats-majors* dans les écrits démocratiques, et de parler aux soldats du *pillage* des riches et de congés absolus. —Germain gagne la *Légion de police*, de 6,000 soldats, composée des anciens gendarmes de la Commune, de ceux du Tribunal révolutionnaire, et des patriotes du bataillon de 89.

Cependant la misère est au comble sur la fin de l'hiver de 1795 à 1796; le Peuple, sans travail et sans pain, est plus que jamais disposé par la souffrance à l'insurrection; l'irritation qu'excite la fermeture des sociétés politiques, les menaces des journaux démocratiques, les attroupements qui commencent à se former dans les rues, tout annonce une révolution; et le *Comité montagnard* dont nous avons parlé (p. 300) cherche à s'emparer du Peuple pour prendre l'initiative, tandis que les anciens Thermidoriens et même les Royalistes cherchent à le tromper pour s'en emparer eux-mêmes.

Le Directoire secret examine la question de savoir s'il suivra ou s'il combattra l'insurrection Montagnarde, dont le but est de reconstituer la Convention montagnarde, et décide que la conspiration Démocrate agira séparément, constituera une nouvelle Représentation populaire élue par l'insurrection et comprenant un député par département, et que l'on repoussera la Convention montagnarde, parce qu'elle a fait ou laissé faire le 9 thermidor; mais, malheureusement, le chef de la conspiration Démocrate a lui-même été thermidorien et même ultrà-thermidorien !

Les Royalistes offrent aussi leur assistance dans l'espérance de renverser plus facilement le Directoire, et de pousser ensuite à l'anarchie pour amener la Restauration. Repoussés par les Démocrates, ils se préparent à les attaquer en s'unissant momentanément au Gouvernement, parce que la Démocratie leur paraît être leur plus redoutable ennemi.

Quant au Gouvernement, redoutant aussi les Démocrates beaucoup plus que les Royalistes, il appelle le secours de ceux-ci, demande de nouvelles lois (27 et 28 germinal) contre les *associations* ou les sociétés et contre la *presse*, et ne craint pas de signaler les Démocrates comme des Jacobins ou comme des Royalistes déguisés, qui veulent l'anarchie, la Terreur ou la Royauté. Il dit même, dans une proclamation, qu'ils veulent le partage effectif de toutes les *maisons* et de la plus *petite boutique*. Il accuse aussi Babeuf de n'être qu'un Royaliste déguisé.

Ces lois contre les associations et contre la presse excitent une telle irritation que les Démocrates les plus ardents demandent l'insurrection ; mais le Directoire secret résiste parce qu'on n'est pas encore prêt, et parce qu'il sent qu'une défaite peut *perdre tout-à-fait la Démocratie*, parce qu'il sait que ceux qui lancent le Peuple dans une tentative qui peut être fatale prennent sur eux une immense responsabilité vis-à-vis le Peuple lui-même. Cependant, il presse les préparatifs et rédige un *acte insurrecteur* qui doit donner le signal de l'insurrection et servir de guide aux insurgés dans tout ce qu'ils doivent faire. On y trouve les dispositions suivantes :

« Le Directoire exécutif et les deux Conseils législatifs seront immédiatement jugés par le Peuple (formant une Commission divisée en six sections de 22 juges chacune). — Les biens des Émigrés, des conspirateurs et des ennemis du Peuple seront distribués aux défenseurs de la Patrie et aux malheureux. — Les malheureux seront immédiatement logés dans les maisons des riches, qui seront tenus de partager avec eux. — Les malheureux seront immédiatement habillés. — Les effets du Peuple déposés dans les Monts-de-Piété lui seront restitués. — Les familles des citoyens morts dans l'insurrection seront adoptées par le Peuple. »

Qu'on juge de l'effroi et de la fureur qu'éprouveront le Gouvernement et l'Aristocratie si cet acte est découvert avant l'exécution !

Le même jour, le Directoire secret proposera au Peuple insurgé les candidats pour composer l'Assemblée nationale provisoire pendant un an, et le décret constitutionnel suivant :

« Considérant que l'inégale distribution des biens et des travaux est la source intarissable de l'esclavage et des malheurs publics ; — Que le travail de tous est une condition essentielle du pacte social ; — Que la propriété de tous les biens de la France réside essentiellement dans le Peuple français, qui peut seul en déterminer et en changer la répartition ; — Le Peuple *ordonne* à l'Assemblée nationale d'améliorer la Constitution de 93, d'en préparer la prompte exécution, de présenter de sages institutions fondées sur les vérités ci-dessus énoncées, et d'assurer à la République une inaltérable égalité, la liberté et le bonheur. »

Darthé rédige le *Manifeste des Égaux*, adressé au Peuple, dans lequel il ne craint pas d'annoncer une conspiration pour établir violemment l'égalité réelle et la Communauté des biens, en posant ce principe : *la terre à personne, les fruits à tous.* — Ce manifeste, rédigé en termes hostiles et menaçants, ne sera pas publié, parce que quelques-unes de ses expressions sont désapprouvées par le Directoire secret.

Pendant ces préparatifs, l'esprit d'insurrection fait des progrès dans la Légion de police, dans la Garde du Corps législatif et dans l'armée de l'intérieur (logée à Paris, dans le camp de Grenelle et dans les environs...) Mais le Gouvernement, qui a d'innombrables ressources pour tout découvrir et tout connaître, et qui ne respecte pas même les lois pour tout déjouer, veut envoyer (9 floréal) la Légion de police aux frontières, malgré la loi qui la fixe à Paris. Elle refuse d'abord d'obéir ; mais partie se résigne, et le reste est licencié le 10 floréal.

Cependant, le Directoire secret n'est pas maître du Peuple : animés et excités par les Agents révolutionnaires, les Démocrates pressent à leur tour et se montrent impatients d'agir (ce qui est bien naturel puisqu'ils souffrent, mais ce qui est bien dangereux, parce que la faim et l'impatience sont de mauvais conseillers quand il s'agit de prudence) ; quelques patriotes exaltés ou fous, surtout de nombreux agents provocateurs, accusent même les chefs inconnus de lâcheté et de trahison ; et si le Directoire secret se laisse assez influencer par ces reproches et ces accusations pour agir prématuré-

ment comme le désire la police, tout peut être perdu, comme Brutus et Cassius ont perdu la République romaine pour avoir cédé à l'impatience de leurs soldats et livré le combat avant le jour qu'ils avaient jugé seul convenable pour une victoire assurée.—Mais le Directoire secret, cédant à l'impatience des Démocrates, redoutant les soupçons et les calomnies, se laissant entraîner par la masse aveugle au lieu de la diriger, se décide à presser l'insurrection avant que l'opinion publique soit éclairée.

Le 11 floréal, violant son propre réglement qui lui fait une loi de la prudence et du secret, il commet la faute énorme d'appeler cinq Généraux et officiers, *Fion, Rossignol, Massart, Germain* et *Grisel*. Il leur fait connaître tous ses travaux, tous ses plans, toutes ses forces, leur donne lecture de l'acte insurrecteur, les constitue en *Comité militaire*, et les charge de préparer le plan d'attaque et de défense. Voici Grisel, presque inconnu, qui, sans nécessité, est rendu possesseur de tous les secrets de la conspiration, après avoir obtenu la confiance par la seule manifestation (toujours facile) d'un ardent Républicanisme.

Le Comité militaire se réunit le 12 et propose un plan le 15.— On fait imprimer des *guidons* ou petits drapeaux portant diverses inscriptions.

Au même moment, deux Officiers de la Légion de police, qui se trouvent de service auprès du Directoire exécutif, proposent de poignarder les cinq Directeurs pendant la nuit suivante et de commencer immédiatement l'insurrection : le Directoire secret refuse parce qu'on n'est pas encore prêt, n'ayant ni *poudre* ni *argent*, et seulement une somme de 240 francs, qui sera même saisie par la police.

Mais tout-à-coup, la division éclate soit entre le Comité militaire et le Directoire secret, soit entre le Directoire secret et le Comité montagnard, soit entre les membres du Directoire secret. Les Généraux Fion et Rossignol, liés avec le Comité montagnard, surpris de ne voir aucun Conventionnel dans le Directoire secret, menacent de se retirer si les deux Comités

conspirateurs ne sont pas réunis en un seul, et engagent même le Comité Amar à demander cette réunion, effectivement demandée par *Ricord* en son nom.—Mais Bodson, accusant les Montagnards d'avoir tout perdu au 9 thermidor (ce qui s'applique également à Babeuf) et de n'agir encore que par ambition personnelle, déclare qu'il vaut mieux tout abandonner que de s'exposer à une catastrophe qui achèverait l'oppression du Peuple ; et cette opinion irrite un autre membre jusqu'à accuser Bodson lui-même de pusillanimité. Tout n'est-il pas perdu quand on en vient à une pareille mésintelligence là où l'estime, la confiance, l'identité d'opinions et de sentiments et l'union la plus parfaite, sont d'une indispensable nécessité ?

Le Directoire secret ne se dissimule pas que l'adjonction des Montagnards rendra bien plus difficile l'établissement de la Communauté, et qu'il faudra les y contraindre après l'insurrection. Cependant, désespérant de réussir sans eux, il décide la réunion et le rétablissement de la Convention exclusivement composée des 68 Montagnards proscrits, mais à condition 1° qu'on y adjoindra 83 Députés élus par l'insurrection ; 2° qu'on exécutera l'acte insurrecteur relatif aux biens, aux habillements et aux logements à distribuer au Peuple ; 3° qu'on exécutera le décret constituant dont nous avons parlé (p. 311).

Ricord, appelé le lendemain dans le Directoire secret, accepte tout sauf ratification ; mais le Comité montagnard *refuse*, et chaque Comité prend la résolution d'agir séparément et de combattre l'autre : c'est la guerre entre eux, d'autant plus que, pendant ces diverses négociations, le Directoire secret a fait aux Montagnards les plus cruels reproches sur leurs crimes ou leurs erreurs au 9 thermidor et depuis.

Cependant, après avoir refusé, avec une *hauteur* et un *orgueil aristocratique* bien opposés aux principes de l'égalité et de la véritable souveraineté du Peuple, le Comité montagnard, *divisé* lui-même, *accepte* les conditions le 18 floréal ; et l'on va marcher d'accord : mais le succès n'est-il pas impossible dans une pareille coalition ! Et d'ailleurs, remarquons

l'unique direction des hommes du Peuple, lorsqu'ils nous marqueront ce jour heureux. »

Mais des phrases ne sont pas des faits, des allégations ne sont pas des réalités ! Et n'est-ce pas folie d'aveutir et de menacer ainsi des révolutionnaires comme Barras, Tallien, Legendre, etc., qui ont su faire le 9 thermidor ? Que dira la Postérité d'une pareille confiance, si tous ces chants de victoire se transforment en une effroyable catastrophe amenée par l'imprudence des chefs ?

Or, Grisel a tout révélé au Directoire dès le 15; et de ce moment, instrument de la Police, c'est lui qui montre le plus de haine contre les Tyrans, le plus de dévouement au Peuple, le plus d'impatience révolutionnaire ; c'est lui qui accuse les autres de tiédeur ; si quelqu'un émet quelque proposition d'ajournement, c'est lui qui la repousse ; si le manque d'argent arrête, c'est lui qui en promet, disant qu'il se saignera par patriotisme, affirmant qu'il vient d'arracher 10,000 francs à son aristocrate d'oncle. Deux jours après sa trahison, il écrit au Directoire secret qu'il organise les sous-officiers démocrates du camp de Grenelle en petits groupes de *quatre* pour éviter les *trahisons,* et qu'il leur distribuera 35,000 fr. en assignats qu'il a demandés à son frère qui les lui doit, et 10,000 fr. qu'il va demander à son cousin notaire à Paris.

Cependant la Police, qui veut arrêter tous les conjurés réunis, se présente le 18 chez *Ricord* où Grisel croyait que les deux Comités devaient se rassembler ; et chose étonnante, cette visite ne donne pas de soupçon. Convoqué lui-même pour la réunion des trois Comités, le 19, chez Drouet, Grisel fait connaître le lieu et l'heure; et cette fois, le Ministre de la police, qui dirige l'opération en personne, qui arrive à onze heures à la tête d'un détachement d'infanterie et de cavalerie, qui entoure la maison et qui entre brusquement de vive force en violant la Constitution qui défend les visites domiciliaires pendant la nuit, ne peut manquer de les prendre tous : mais un mal-entendu, une erreur dans l'exécution d'un ordre, a

fait perdre trois heures; et quand le Ministre paraît dans l'appartement de Drouet, la réunion est déjà dispersée depuis un quart d'heure; il ne trouve que Drouet et Darthé; et, feignant une méprise, il leur demande excuse pour ne pas leur inspirer de défiance.

Mais comment deux visites de la Police peuvent-elles ne pas convaincre d'une trahison! On soupçonne Germain, qui seul n'était pas à la réunion; et c'est Grisel qui prend sa défense! C'est lui qui a l'adresse de prouver qu'il n'y a que de l'inquiétude de la part de la Police!

Rassuré par Grisel lui-même, on se réunit donc encore le 20, chez *Massart*, avec les 12 agents révolutionnaires.

Ce même jour 20, au soir, *Barras* (qui, soupçonnant la conspiration et voulant la trahir, a demandé, dès le 30 germinal, à conférer avec *Germain*, autorisé par le Directoire secret) fait offrir aux conjurés (suivant Buonarotti), par Rossignol, de se mettre à leur tête avec son état-major ou de se constituer en ôtage dans le faubourg Saint-Antoine, se gardant bien néanmoins de les prévenir de la trahison de Grisel. Mais quelle duperie d'avoir quelque confiance dans un Barras! Si c'est évidemment un hardi fripon qui veut soutirer leurs secrets pour les perdre, quelle incroyable crédulité dans les conjurés!

Ils viennent de décider, dans la réunion Massart, qu'ils se rassembleront, une dernière fois, demain matin 21, chez *Dufour*, faubourg Poissonnière, pour fixer le jour de l'insurrection, lorsque, le même soir du 20, *Barras* et les quatre autres Directeurs donnent l'ordre d'arrestation. L'armée de l'intérieur, sur laquelle les conjurés comptaient, se met en mouvement pour les arrêter dans les lieux indiqués par Grisel; et le 21 (10 mai), au matin, Babeuf et Buonarotti sont arrêtés dans la cachette du premier, rue de la Grande-Truanderie, dans la chambre où ils viennent de passer la nuit ensemble, tandis que Darthé, Germain, Drouet et d'autres, sont arrêtés chez *Dufour*. Presque tous les membres des

Comités sont arrêtés ailleurs ; beaucoup de Démocrates sont arrêtés en même temps et conduits à l'*Abbaye ;* et le Peuple, qu'on croyait prêt à l'insurrection, laisse arrêter tous ses chefs, que la Police lui signale comme une bande de *voleurs*. —Tous les papiers, 22 liasses, 447 pièces, sont saisis chez Babeuf.—On fait aussi des arrestations à *Rochefort, Cherbourg, Arras, Saintes, Bourg, Toulouse.*

Interrogé par le Ministre de la police, Babeuf nie qu'il soit le chef de la conspiration et refuse de nommer personne ; mais il avoue qu'il est un des conspirateurs.

Enfermé dans la tour du *Temple* et mis au secret, il écrit presque aussitôt, à ce Directoire qu'il voulait immoler, une longue lettre confidentielle dont voici la substance :

« Regarderiez-vous au-dessous de vous, citoyens Directeurs, de *traiter* avec moi comme de *Puissance à Puissance?* Vous avez vu (par les pièces saisies) de quelle vaste confiance je suis le *centre!* Vous avez vu que *mon parti* peut bien balancer le vôtre!.... Est-il de *votre intérêt,* est-il de l'intérêt de la Patrie, de donner de l'éclat à la conjuration que vous avez découverte? Je ne le pense pas.... Qu'arriverait-il si cette affaire paraissait au grand jour? Que j'y jouerais *le plus glorieux* de tous les rôles. J'y démontrerais avec toute la grandeur d'âme, avec l'énergie que vous me connaissez, *la sainteté de la conspiration,* dont je n'ai jamais nié d'être membre..... On peut me condamner à mort... Mais mon échafaud figurerait glorieusement à côté de celui de Barnvelt et de Sidney. Veut-on, dès le lendemain de mon supplice, me préparer des *autels* auprès de ceux où l'on révère aujourd'hui comme d'illustres martyrs les *Robespierre* et les *Goujon!* Ce n'est point là la voie qui *assure les Gouvernements et les Gouvernants....* Vous avez vu que vous ne *tenez rien* lorsque je suis sous votre main... Vous avez à redouter toutes les autres parties de la conspiration; en me frappant vous *irriteriez* toute la Démocratie de la République française.... Entreprendriez-vous de vous délivrer en total de cette vaste secte Sans-culotide qui n'a pas encore voulu se déclarer vaincue?.,. Mais *vous avez besoin* d'un parti pour vous soutenir ; et ôtez celui des patriotes, vous êtes exclusivement vis-à-vis des Royalistes. Que de chemin croyez-vous qu'ils vous feraient voir si vous êtiez seuls contre eux !... Mais direz-vous, les Patriotes nous sont aussi dangereux que les Royalistes, et peut-être plus. — Vous vous trompez... Moi, je puis vous dire qu'ils *ne voulaient pas* votre mort: ils voulaient marcher par

d'autres voies que celles de ***Robespierre;*** ils ne voulaient point de sang ; ils voulaient seulement vous reprendre le pouvoir..... Il est temps encore de revenir... Ne dédaignez pas mon avis, qui est que ***l'intérêt de la Patrie*** et le ***vôtre*** consistent à ne pas donner de célébrité à l'affaire présente... Ne croyez pas ***intéressée*** la démarche que je fais... La mort ou l'exil serait pour moi le chemin de ***l'immortalité,*** et j'y marcherais avec un zèle héroïque et religieux ; mais ma proscription et celle de tous les Démocrates ne vous avanceraient point et n'assureraient pas le salut de la République... J'ai réfléchi qu'au bout du compte ***vous ne fûtes pourtant pas constamment les ennemis*** de cette République ; vous fûtes même évidemment ***Républicains de bonne foi :*** pourquoi ne le seriez-vous pas encore ?... Pourquoi ***ne reviendrions-nous pas tous de notre état extrême*** pour embrasser un terme ***raisonnable?***.... Les Patriotes, la masse du Peuple, ont le cœur ulcéré : faut-il le leur déchirer encore plus?... Ne mériteraient-ils pas bien, ces Patriotes, au lieu qu'on aggrave leurs blessures, qu'on songe enfin à les guérir? Vous aurez, quand ***il vous plaira,*** l'initiative du bien, parce qu'en vous réside toute la force de l'administration publique. Citoyens Directeurs, gouvernez populairement, ***voilà tout ce que ces mêmes Patriotes vous demandent.*** En parlant ainsi pour eux, je suis sûr de n'être pas démenti par eux. Déclarez qu'il n'y a point eu de conspiration sérieuse. Cinq hommes, en se montrant ***grands et généreux***, peuvent aujourd'hui sauver la Patrie. Je vous réponds encore que les Patriotes ***vous couvriront de leurs corps,*** et vous n'aurez plus besoin d'armées entières pour vous défendre. Les Patriotes ***ne vous haïssent pas,*** ils n'ont haï que vos actes impopulaires. Je vous donnerai aussi alors, pour ***mon propre compte,*** une ***garantie aussi étendue*** que l'est ma franchise perpétuelle. Vous savez quelle mesure d'influence j'ai sur cette classe d'hommes, je veux dire les Patriotes : je l'emploierai ***à les convaincre*** que, si vous êtes Peuple, ils doivent ne faire qu'un avec vous. Il ne serait pas si malheureux que l'effet de cette simple lettre fût de ***pacifier l'intérieur*** de la France. En prévenant l'éclat de cette affaire, ne préviendrait-on pas en même temps ce qui s'opposerait au ***calme de l'Europe?***

« *Signé* G. BABEUF. »

Il nous est impossible d'exprimer le douloureux étonnement que nous cause la méditation de chaque passage de cette lettre. Que d'imprudence et de légèreté dans tous les faits antérieurs, si le parti Démocrate est sans force et s'il est réduit à implorer la *grandeur* et la *générosité* d'hommes comme Barras ! Et s'il est assez puissant et redoutable pour

balancer celui du Directoire, comment l'arrestation de quelques chefs peut-elle tout changer et tout métamorphoser; faire abandonner la Constitution de 93, proclamée nécessaire au bonheur du Peuple; rendre légitime la Constitution de l'an 3, proclamée radicalement usurpatrice et nulle; justifier les auteurs de cette Constitution, proclamés criminels de lèze-majesté populaire; changer en Républicains de bonne foi les cinq Directeurs et les 750 Législateurs, proclamés usurpateurs et oppresseurs, proscrits et voués à la mort, et publiquement traités de scélérats par Babeuf quelques jours auparavant (p. 315)? Comment cette arrestation peut-elle déterminer à se livrer pour ainsi dire au traître Barras et à ses collègues; à les défendre au lieu de les immoler; à défendre avec eux la Constitution de l'an 3; à abandonner le système de la Communauté, que le Directoire et les Conseils n'adopteront certainement pas, et dont on ne leur fait pas une condition; à renoncer même au milliard demandé pour les soldats, au logement, à l'habillement, à la distribution des biens, qu'on demandait pour le Peuple?...

Aussi, des phrases ne suffisant pas pour changer les faits, le Directoire, qui sait parfaitement que Babeuf serait impuissant à transformer les Patriotes en amis du Gouvernement puisqu'il n'a pas eu la puissance d'agir sans les Montagnards, s'empresse de publier cette lettre, convaincu qu'elle ne peut être considérée que comme une *amende honorable,* et qu'elle ne peut produire qu'un effet fatal à ses ennemis; et en même temps, le 23 floréal (12 mai), il adresse aux Conseils un message qui commence par ces horribles mots : *Mort! mort! mort!* Puis, il annonce :

« Qu'un affreux complot devait éclater demain à la pointe du jour; que son objet était de renverser la Constitution, ***d'égorger*** le Corps législatif, le Directoire, l'État-major, toutes les Autorités de Paris, de livrer la ville au ***pillage*** et au massacre. Il appelle les conspirateurs des ***ennemis du Peuple***, qui voulaient le plonger dans de nouveaux malheurs en détruisant ***son ouvrage*** (comme si la Constitution de l'an 3 était l'ouvrage du Peuple! comme si son véritable ouvrage n'était pas plutôt la Constitution de 93, détruite par le Di-

rectoire)!.... Il les appelle des *Amis des Rois*, qui voulaient assassiner la liberté au nom de la liberté, détruire la République, et courber les Français sous le joug détesté du Despotisme en les faisant passer par toutes les horreurs de l'anarchie. »

Signé CARNOT, président.

Carnot adresse en même temps toutes les pièces, et désigne l'infâme Grisel sous le titre de *citoyen* Grisel.

Qu'on juge de l'effroi et de la fureur des 750 Législateurs, de leurs parents, de leurs amis, de tous les fonctionnaires publics, de tous les riches et de tous les propriétaires! Qu'on juge des cris, des imprécations, des anathèmes, de tous les journaux royalistes contre les *Babouvistes!* A leurs yeux, les Egaux sont plus noirs que les Jacobins, que la Terreur, que les Hébertistes proscrits par la Terreur elle-même. La *réprobation est presque unanime*, dit l'*Histoire parlementaire*; personne n'ose prendre leur défense, si ce n'est *Pache* et *Antonelle*. Et le Peuple, qui n'a pas eu le temps de connaître la doctrine de Babeuf, cachée dans quelques numéros de deux journaux proscrits et clandestinement distribués, le Peuple, qui ne peut comprendre un système social qui ne lui est pas suffisamment expliqué, le Peuple reste muet et déconcerté.

A l'instant on accorde au Directoire tout ce qu'il demande, notamment d'éloigner à 10 lieues de Paris les 198 ex-Conventionnels *non réélus*, tous les fonctionnaires sans emploi, tous les officiers destitués.

Bientôt *Drouet*, membre du Conseil des 500, est décrété d'accusation par les Conseils, et envoyé devant la Haute-Cour séante à *Vendôme*. Les Conseils, violant encore deux fois la Constitution, décident que tous les autres accusés seront distraits de leurs juges naturels, le jury de Paris, envoyés devant la même cour à Vendôme, et privés du recours en cassation. — 114 voix dans les deux Conseils se prononcent en faveur de Drouet et des conjurés.

59 Démocrates sont mis en accusation, dont 17 contumaces. Parmi ces accusés on remarque les ex-Conventionnels

Amar, Vadier, Ricord, Choudieu, Drouet; les ex-Généraux Rossignol, Lamy, Parrein; les ex-Adjudants-Généraux Massard, Jarry; les écrivains Antonelle, Félix Lepelletier, etc.

Drouet parvient à s'échapper de l'Abbaye, aidé par le geôlier et même, dit-on, par le Directoire.— Une tentative d'émeute pour enlever les prisonniers du Temple, dans laquelle figure un *drapeau blanc*, n'a d'autre effet que de faire dire au Ministre de la police que les Démocrates se sont alliés avec les Royalistes. Tous les prisonniers sont transférés à Vendôme dans la nuit du 9 au 10 fructidor (août).

Mais, avant de voir le procès et la doctrine de Babeuf, voyons une autre catastrophe plus déplorable encore, qui suit l'arrestation et précède le procès.

§ 9. — Catastrophe du camp de Grenelle.

« Après l'arrestation de Babeuf et de ses amis, dit *Buonarotti*, d'autres Démocrates entreprennent de briser leurs fers et de continuer leur ouvrage. *Deux amis de Barras* s'introduisent auprès de ces derniers, et leur *persuadent* que celui-ci partage leurs vœux et désire seconder efficacement leurs efforts. C'est par leurs *conseils* qu'on forme le projet de faire fraterniser les Démocrates et les militaires du camp de Grenelle, avec lesquels ils marcheraient ensuite sur le Directoire. Les promesses faites au nom de Barras par ses amis, une somme de 24,000 francs distribuée par eux, les protestations de quelques officiers du camp, déterminent les Démocrates à s'y présenter en foule, sans armes, en chantant, aux cris de vive la République. »

C'est le 23 fructidor (9 septembre) que 6 à 700 Démocrates, armés seulement de pistolets et de cannes à épée, trahis et conduits dans un piége par Barras et Grisel (quelle incroyable crédulité!), se rassemblent à Vaugirard, se portent sur le camp, et se dirigent vers le poste qu'ils savent occupé par un régiment sur lequel ils comptent. Mais Grisel et Barras les ayant trahis une seconde fois, on a changé les postes peu de temps auparavant; en place du régiment sur lequel comptent les Démocrates, on met le 21me *de dragons* (1),

(1) M. Thiers affirme que ce 21e de dragons venait d'être formé avec la *Légion de police* licenciée, que Babeuf et les Démocrates considéraient

dont le Commandant, *Malo,* est un des plus furieux ennemis du Peuple ; et quand les Démocrates arrivent en chantant et en criant : *Vive la Constitution de* 93 ! *A bas les tyrans !* Malo et ses dragons, enivrés dès le matin, se précipitent sur eux, les sabrent, les écrasent, en tuent beaucoup et blessent presque tous les autres, dont 132 sont arrêtés, parmi lesquels on trouve le Général *Fyon,* contumace dans la conspiration Babeuf; et l'on profite de ce prétexte pour arrêter dans leurs domiciles tous les principaux Démocrates.

Le Directoire et les Conseils, *violant* la Constitution, décident que les prisonniers seront distraits de leurs juges naturels, privés du recours en cassation, et livrés à une *Commission militaire* choisie parmi les officiers du camp de Grenelle. Le Directoire demande même qu'on ne leur accorde qu'*un défenseur* pour tous : mais les Conseils repoussent cette injustifiable mesure.

En quelques jours, la Commission militaire en condamne à mort 32, parmi lesquels on remarque l'ex-montagnard *Javogues* et deux autres, et l'ex-maire de Lyon *Bertrand.* Tous sont fusillés dans le camp de Grenelle, malgré leurs protestations d'incompétence et leurs pourvois en cassation. Le Tribunal suprême déclarera plus tard l'incompétence de la Commission militaire; mais le Directoire aura fait exécuter ou plutôt assassiner. Que de cruautés, que d'iniquités envers les Démocrates, qui ont rendu tant de services à la Révolution, tandis qu'on a montré tant d'indulgence envers les Royalistes du 13 vendémiaire, qui ont tant versé de sang alors et avant, tandis qu'on acquittera tout-à-l'heure l'Agence royaliste, qui tentera d'insurger le même camp de Grenelle pour massacrer les patriotes! Mais l'opinion se prononce tellement contre Babeuf et les Démocrates qu'elle excuse ou tolère tous les attentats du Directoire. Voilà la conséquence ordinaire des conspirations manquées !

De ce moment, le parti Démocrate se trouve anéanti, perdu;

conmme leur étant dévouée. Si le fait est vrai, c'est un nouvel exemple du danger de croire aux jactances des agents de conspiration.

et voilà où l'ont conduit les insurrections de germinal, de prairial, de Babeuf et du camp de Grenelle! Voilà l'effet des trahisons de Tallien et Barras!

Et ce qu'il faut bien remarquer pour tirer au moins de ces catastrophes une leçon utile, c'est que l'adresse se trouve toujours du côté des ennemis du Peuple, et l'imprudence, la témérité, la folle confiance, du côté du parti populaire... C'est par imprudence que le Peuple se fait battre!

Nous anticipons sur les autres événements pour arriver immédiatement aux débats du procès de Babeuf, qui ne s'ouvriront que le 2 ventose an 5, longtemps après que les Démocrates ont été définitivement écrasés au camp de Grenelle, après qu'une nouvelle conspiration royaliste aura été déjouée, lorsque le Directoire et le Juste-milieu seront complétement vainqueurs et tout-puissants, lorsque (suivant Buonarotti) l'énergie républicaine sera partout ailleurs anéantie.

§ 10. — Procès de Babeuf; sa doctrine.

L'infâme Grisel paraît à l'audience comme le principal et presque l'unique témoin. Protégé, loué par le Gouvernement et par l'accusateur, il révèle tout et donne l'effroyable spectacle d'un infernal traître insultant à ses victimes et développant avec la plus scandaleuse effronterie les ruses qu'il a employées pour connaître, pousser et trahir ceux qu'il embrassait comme des frères... Il affirme que Babeuf n'était qu'un instrument, que les véritables Chefs se cachaient derrière lui; et, si le fait est vrai, c'est pour affaiblir l'effet de la conspiration que le rusé Directoire l'appelle *conspiration Babeuf*.

Si du moins les accusés présentent le spectacle de véritables frères, unis, disciplinés, désintéressés, fermes sans violence, et se dévouant héroïquement au martyre; s'ils chargent Babeuf et un ou deux autres de la défense, en ne prenant eux-mêmes la parole que pour protester contre l'incompétence de la Haute-Cour, pour refuser de répondre et pour accabler Grisel de malédictions; si Babeuf et Darthé, bravant

courageusement la mort, démontrent qu'ils n'ont eu pour but que le bonheur du Peuple et de l'Humanité !... — Mais Babeuf n'exerce pas assez d'influence sur ses compagnons pour leur faire accepter sa direction, et les accusés se divisent : tandis que les uns veulent avouer la conspiration et ne songer qu'à justifier son but et leur doctrine, les autres veulent tout nier et ne travailler qu'à sauver leurs têtes; et, pour éviter le funeste scandale d'une division publique, on convient que tous *nieront* la conspiration, quoique Babeuf l'ait avouée dans sa lettre au Directoire, et quoique le complot soit prouvé par 500 pièces de conviction. On convient qu'on ne justifiera qu'hypothétiquement la conspiration et la Communauté. — Tous déclinent la compétence de la Haute-Cour et protestent contre son jugement. Mais *Darthé* seul refuse de répondre et attaque sans ménagement ce Directoire que Babeuf a ménagé dans sa lettre. — Au contraire *Pillé,* secrétaire de Babeuf, a la faiblesse de reconnaître toutes les écritures et toutes les signatures, dans l'espérance de se sauver. Puis, contrefaisant l'imbécile, il parle d'un *bon* et d'un *mauvais génie* qui le poussaient alternativement; et Babeuf le traite de *fou.* Mais alors, blessé de cette qualification, Pillé s'efforce de ridiculiser Babeuf et de le présenter comme fou lui-même, racontant qu'il courait dans sa chambre, renversait les chaises et criait : « Voici l'insurrection ! l'insurrection commence ! » Babeuf répond qu'il s'agitait ainsi, à l'exemple des grands écrivains, pour s'animer et trouver un style mâle. On conçoit combien de pareils débats sont malheureux, et quel parti les journaux ennemis peuvent tirer de pareilles scènes ! — Babeuf voudrait tout avouer et tout justifier; mais, gêné par le système de défense adopté, il ne peut que montrer du courage personnel, sans pouvoir développer sa doctrine, tandis que l'accusateur public la flétrit comme une extravagante chimère et signale les accusés comme des scélérats avides de butin et de sang, des ennemis du Peuple, des monstres. Et comme la prévention est alors presque universelle contre Babeuf et ses amis, l'opinion publique admet généralement l'ac-

cusation et repousse la défense; les journaux ministériels et royalistes publient les débats pour rendre les accusés plus odieux; et le Directoire ne les a ajournés pendant un an (jusqu'aux élections) et ne les a prolongés pendant trois mois que dans la conviction qu'ils lui procureraient des élections ministérielles.

Enfin, le 7 prairial (27 mai 1797), après un grand nombre de séances, souvent terminées par des chants républicains et quelquefois troublées par de violentes discussions, les jurés répondent négativement sur la question de conspiration et sur celle d'attentat à la propriété, mais affirmativement sur celle relative au rétablissement de la Constitution de 93. Tandis que le Tribunal criminel de la Seine décide qu'il n'y a pas eu insurrection le 13 vendémiaire et acquitte tous les accusés royalistes, Babeuf et Darthé sont condamnés à mort; Buonarotti, Germain et cinq autres sont *déportés;* tous les autres sont acquittés.—Aussitôt l'arrêt rendu, Babeuf et Darthé se frappent avec un poignard; mais l'arme trop faible se brise et reste, dit-on, dans la poitrine de Babeuf; et le lendemain, tous deux montent courageusement à l'échafaud, où Babeuf proteste encore de son amour pour le Peuple auquel il recommande sa famille (1).

Et tandis que leurs corps sont jetés à la *voierie*, tandis que les déportés, enchaînés dans des cages grillées, conduits à Cherbourg, sont insultés, menacés dans plusieurs villes qu'ils traversent, même mis en péril par la colère d'une population égarée, l'exécrable Grisel reçoit des éloges et des récompenses, et l'infâme Barras triomphe au milieu des scandales du palais du Luxembourg.

Telle est la fin de ces Démocrates, qui s'appellent *les der-*

(1) L'aîné de ses trois fils, *Émile,* adopté par Félix Lepelletier, *tuera Grisel* dans un duel en Espagne, en recevant lui-même une dangereuse blessure. — Le deuxième, *Camille,* élevé par le général Thureau, se précipitera du haut de la Colonne à la seconde invasion de 1815. — Le troisième, *Caïus Gracchus,* élevé par son frère Emile, disparaîtra à la première invasion de 1814.

niers des Français ou les derniers des *énergiques Républicains*, et que les ennemis du Peuple appellent *Babouvistes* pour avoir un nouveau terme de proscription : aux yeux des Gouvernants et des Aristocrates, un *Babouviste* sera plus odieux qu'un Jacobin et un Terroriste.

Si Babeuf et ses compagnons n'étaient que de faux Démocrates et d'hippocrites ambitieux, comme Tallien et tant d'autres qui n'invoquaient l'égalité que pour tromper le Peuple après s'en être servis, l'histoire ne leur devrait que peu d'attention.—Mais Buonarotti (dont nous avons connu la sincérité, le désintéressement, la vertu et le dévouement à la cause de l'humanité), traçant dans l'exil, après trente ans de proscription, sur le bord de la tombe, l'histoire de cette conspiration, se proclame l'ami de Babeuf et le recommande comme un martyr de la Démocratie. — Aussi, des hommes souffrants, inspirés par un généreux sentiment de reconnaissance et de justice envers un homme qui périt pour avoir tenté de soulager les misères du Peuple, invoquent dans leurs souffrances la doctrine et le nom de Babeuf. — Mais cette invocation n'est-elle pas contraire à leur intérêt?

Quant à nous, qui ne cherchons que la vérité, et qui pour la défendre nous dévouons à la haine des amis des Feuillants, des Fayettistes, des Girondins, des Thermidoriens et de tant de personnages que nous n'attaquons qu'à regret, nous désirons trop le bonheur du Peuple pour le flatter quand notre conscience nous indique une erreur qui peut lui nuire; et nous n'hésitons pas à déclarer, ici comme toujours, ce que nous croyons la vérité.—Eh bien ! nous admettons que toute la conduite de Babeuf avant son retour à Robespierre et à la Démocratie puisse se justifier complètement, ainsi que sa lettre au Directoire; nous l'admettons lui-même comme un vrai Philosophe qui, revenu de quelques erreurs, éclairé par l'expérience, dévoue enfin sa vie à rechercher *la cause* des vices et des crimes, et *le remède* aux maux de la pauvre Humanité; et ce dévouement suffit à nos yeux pour lui donner une place distinguée parmi les défenseurs du Genre hu-

main : mais est-ce une raison pour adopter aveuglément sa doctrine, pour le choisir comme modèle de perfection, pour invoquer son nom comme celui d'une espèce de Divinité, en un mot pour transformer le Babouvisme en une sorte de culte ?

Et d'abord, la doctrine de la Communauté est-elle l'invention de Babeuf ? — Non, sans doute ; cette doctrine n'est pas nouvelle : Protagoras avant Platon, beaucoup de philosophes Grecs et Romains, les Esséniens en Judée, Jésus-Christ et tous les Évêques chrétiens pendant les premiers siècles, presque tous les réformistes ou protestants, c'est-à-dire des populations entières et des armées, une foule de philosophes modernes, Thomas Morus dans son ouvrage intitulé *Utopie,* Campanella, Locke, Rousseau, Montesquieu, Morelli, Helvétius, Mably, ont plus ou moins approuvé la Communauté de biens en théorie : mais tous ont pensé que les riches n'en admettraient peut-être jamais l'application, et l'on s'est habitué à la considérer comme une chimère.

Après tous ces philosophes, nous avons vu la Révolution mettre en discussion toutes les questions, tous les systèmes, toutes les doctrines, toutes les théories sociales et politiques, celles de Sparte, d'Athènes et de Rome, comme celles d'Angleterre et des Etats-Unis d'Amérique. Nous avons vu Sieyes et la Constituante proclamer l'égalité ; nous avons vu les Girondins eux-mêmes adopter la *presque Égalité de fortune,* et leur principal écrivain, Condorcet, non-seulement demander *l'Égalité réelle,* mais profiter de la proscription pour rédiger son admirable *Tableau des progrès de l'esprit humain,* dans lequel il signale l'Egalité absolue comme le but vers lequel marche l'Humanité depuis sa naissance. Nous avons vu la Commune de Paris, l'Assemblée électorale, Momoro, Tallien, parler de *loi agraire* et d'un nouveau réglement de la propriété... Nous avons vu l'abbé Fauchet, depuis Evêque du Calvados et Député Girondin, prêcher, au milieu des nombreux membres du *Cercle social,* l'abolition de l'*esclavage de la faim* et l'adoption des principes de la Communauté... Nous avons vu le riche Baron et Député Anacharsis Clootz de-

mander la *République universelle* des germains ou des frères ou des égaux... Nous avons vu Hébert et Chaumette prêcher et demander l'égalité et la Communauté absolue des biens, adoptée par une foule d'Hébertistes de bonne foi, ce qui détermine l'*Histoire parlementaire* à appeler Babeuf un *disciple d'Hébert et de Chaumette*... Nous avons vu le Comité de Salut public et la Convention, avant le 9 thermidor, marcher tous les jours à l'établissement de l'égalité de fortune, et même à la Communauté des biens, par l'établissement d'un immense *domaine national* composé des biens du Clergé et de ceux de la Noblesse émigrée et des conspirateurs contre-révolutionnaires, par le maximum, par l'impôt progressif, par l'emprunt forcé sur les riches, par les réquisitions en nature, par la construction d'immenses ateliers, par la concentration des travaux, par la mise de tout en commun et la distribution aux citoyens dans les villes assiégées, par l'extinction de la mendicité, par les secours à domicile, par la promesse de distribuer aux soldats un milliard de propriétés nationales, par la résolution de donner ou vendre des parcelles de biens nationaux à tous les pauvres, par l'adoption du principe qu'il ne doit pas y avoir un citoyen non propriétaire... Nous avons vu Saint-Just n'admettre que le *partage des fruits*... Les Thermidoriens eux-mêmes perçoivent l'impôt en nature, et nourrissent le Peuple de Paris en lui faisant faire des distributions journalières pendant la disette.

Si Robespierre et Saint-Just avaient adopté le système social de la Communauté, s'ils avaient rédigé un plan complet d'organisation communautaire, s'ils l'avaient discuté et publié, de manière à le faire bien connaître au Peuple entier (ce qui leur était facile, puisqu'ils avaient le pouvoir), nous le croyons, le Peuple, le Comité de Salut public et la Convention, l'auraient adopté, et la Communauté aurait été appliquée graduellement; car la Révolution, la Constituante, la Législative et la Convention, ont réalisé des milliers de choses qui paraissaient tout aussi impossibles.

Mais Hébert, qui le premier parla de Communauté, n'a-

vait pas la pureté nécessaire pour populariser une grande idée réputée chimérique; ses relations suspectes avec des banquiers étrangers et contre-révolutionnaires, son luxe subit, le cynisme de son langage, ne pouvaient que discréditer ses propositions. Chaumette n'était ni assez connu, ni assez influent; et, d'ailleurs, ni l'un ni l'autre n'avaient un système étudié, complet, démontré, formulé, capable de convaincre et d'enthousiasmer la multitude. — Quant à Robespierre et à Saint-Just, soit qu'ils n'eussent pas étudié la question; soit qu'ils eussent jugé la Communauté impraticable; soit qu'ils eussent voulu y marcher graduellement et progressivement; soit que les défauts personnels d'Hébert leur eussent fait juger son intervention plus nuisible qu'utile; soit que l'hostilité d'Hébert contre eux les eût mis dans la nécessité de le renverser pour n'être pas renversés par lui; ils attaquèrent Hébert et son système, qu'ils qualifiaient d'ultrà- révolutionnaire, et s'attachèrent à flétrir Hébert et l'Hébertisme.

Aucune question n'exigeait en effet tant de circonspection, de prudence et d'habileté, parce qu'elle était la plus radicale des questions révolutionnaires; parce que aucune question n'a jamais, dans aucun pays comme dans aucun temps, soulevé contre elle tant d'intérêts et tant de préjugés que la question de l'Egalité de fortune et de la Communauté. — Aussi, nous avons vu la Convention, dès son ouverture, s'empresser, sur la demande de Danton, de rassurer les propriétaires (t. 3, p. 180); nous avons vu Robespierre se prononcer contre la loi agraire et contre la Communauté (t. 3, p. 475), comme il s'était prononcé contre les questions de République et de guerre quand il les croyait prématurées (t. 2, p. 328).

Mais toutes les propositions du Comité de Salut public dans les cinq derniers mois (t. 2, p. 459 et suiv., et t. 3, p. 1 et suiv.), les opinions de Bodson et de Buonarotti (p. 302), tous deux initiés aux vues profondes de Robespierre, tous deux ses admirateurs et tous deux Communistes, nous donnent la conviction que Robespierre et Saint-Just ne blâmaient que l'invocation *intempestive* de la Communauté par des

athées déclarés, et qu'ils marchaient eux-mêmes à la Communauté par les voies qu'ils jugeaient les plus convenables au succès.

La doctrine de l'égalité réelle et de la Communauté était donc pour ainsi dire celle de la Révolution, de la Démocratie, de Robespierre, de Saint-Just, de Bodson, de Buonarotti, avant d'être celle de Babeuf; c'était celle de Buoranotti plus que celle de Babeuf, car elle est développée dans l'ouvrage du premier beaucoup plus que dans quelques numéros du *Tribun du Peuple* et dans quelques actes rédigés par Babeuf et Buonarotti. Dans tous les cas, elle était celle de Lycurge, de Platon et d'autres sans nombre, longtemps avant que Babeuf l'eût adoptée.

Pourquoi donc la personnifier en Babeuf exclusivement? Pourquoi invoquer un homme au lieu d'invoquer la doctrine elle-même, en la séparant de tout individu? Pourquoi, pour représenter une doctrine qu'on croit la plus belle et la plus parfaite, choisir un homme qui peut n'être pas parfait et dont la vie, attaquée par une partie des patriotes eux-mêmes, peut fournir au moins des prétextes aux attaques des adversaires de la Communauté? Pourquoi choisir un nom proscrit, dont les ennemis du Peuple ont fait un épouvantail? Transformer le Communisme en Babouvisme, n'est-ce pas donner dans un piége et augmenter comme à plaisir des difficultés déjà si grandes? Ainsi, de même que nous avons pensé que c'était une faute d'invoquer le nom de Robespierre (p. 137); de même que Bodson blâmait Babeuf d'invoquer le nom de ce martyr (p. 304), de même nous pensons que ce serait une faute d'invoquer celui de Babeuf.

Du reste, remarquons-le bien, la conspiration de Babeuf n'était qu'une conspiration ordinaire tendant à une révolution.

Pour la masse des conjurés, la conspiration était tout-à-fait indépendante de sa doctrine; elle était seulement une conspiration démocratique pour renverser la Constitution de l'an 3 et le Directoire, et pour rétablir la Constitution de 93

avec un gouvernement popluaire; car beaucoup de conjurés n'approuvaient pas la Communauté, et la masse ne pouvait pas la connaître puisqu'elle n'était qu'énoncée dans quelques numéros de deux ou trois journaux, bien peu répandus à Paris, presque inconnus en France, proscrits par le Pouvoir, dont les rédacteurs étaient forcés de se cacher, et dont la distribution clandestine était extrêmement difficile.

Et nous le dirons avec autant de douleur que de franchise, cette conspiration nous paraît conduite avec un imprudence qu'il serait bien dangereux de ne pas signaler.

La conspiration de Babeuf était infiniment plus difficile que celles du 10 août, du 31 mai, du 9 thermidor, de germinal, de prairial et de vendémiaire, parce que le motif n'était ni aussi positif, ni aussi urgent pour la masse; parce que les conjurés n'avaient pour eux aucune partie du pouvoir, ni des membres du Gouvernement, ni des Députés, ni la Commune, ni les Sections, ni la Garde nationale, ni aucune Société comme celle des Jacobins, ni aucun chef connu et influent, ni argent, ni armes; parce que l'insurrection avait à combattre au contraire toutes les Autorités, toute la Garde nationale, la Garde du Directoire et du Corps législatif, et l'armée de l'intérieur d'environ 8,000 hommes; parce que trois grandes batailles perdues par le Peuple, en thermidor, en germinal et en prairial, l'avaient démoralisé; parce que les Patriotes, plus divisés que jamais, étaient paralysés par leurs divisions; enfin parce que, depuis les catastrophes de thermidor, de germinal et de prairial, la réaction et les cris contre le maximum, l'emprunt forcé, la loi agraire et toutes les questions relatives à la propriété, irritaient l'Aristocratie et la Bourgeoisie et les coalisaient à l'instant contre la Démocratie. Tout était donc changé, et le succès mille fois plus difficile; ce succès n'était donc possible qu'avec la prudence la plus consommée; et nous avons vu quelles fautes, quelle crédulité, quelle aveugle confiance, ont amené la catastrophe.

Quant à l'appréciation de la doctrine de Babeuf, ou plutôt

quant à celle de la Communauté en elle-même, aucune question ne nous paraît plus digne d'intérêt, puisqu'on la présente comme le seul remède à tous les vices, à tous les crimes, à toutes les discordes, à toutes les révolutions, comme le seul garant de l'ordre, de la paix et du bonheur universel. Et quand nous voyons depuis 89 tant de révolutions qui laissent le Peuple dans l'esclavage et la misère, et qui ne servent qu'à préparer une foule de conspirations et de révolutions nouvelles; quand nous voyons tant de perfidies, tant de trahisons, tant d'immoralités, tant de massacres, qui, tous, ont leur source dans l'égoïsme, la cupidité, la soif de l'argent et du pouvoir; nous nous sentons entraînés à penser que l'inégalité est en effet la *cause* de tous les désordres, et que l'égalité la plus parfaite que possible en est l'unique *remède*.

Mais cette question est trop compliquée pour qu'il nous soit possible de l'entamer ici; et, d'ailleurs, quand même cette discussion ne serait pas hors des bornes de notre histoire, nous ne pourrions rien faire de mieux que d'analyser un ouvrage déjà connu (*le Voyage en Icarie*) qui décrit un vaste pays organisé en Communauté; qui la montre en action et en pratique dans toutes les parties de l'organisation sociale et politique (villes, villages, fermes, maisons, chemins, nourriture, vêtement, logement, ameublement, éducation, travail, agriculture, industrie, ateliers, machines, médecine, religion, plaisirs, théâtres, fêtes, beaux-arts, sciences, assemblées populaires, représentation nationale, gouvernement, fonctions publiques, colonies, etc., etc.); qui discute toutes les objections; qui cite un grand nombre des principales autorités; qui trace un tableau des progrès de la Démocratie; et qui raconte même le *régime transitoire et préparatoire* nécessaire pour amener graduellement la Communauté. Nous dirons seulement que cet ouvrage, dont nous adoptons presque tous les principes, nous a donné la conviction que la Communauté, que voulaient Babeuf et ses amis après tant d'autres, ne serait nullement chimérique et impraticable pour une Nation qui l'adopterait; mais nous sommes profondément

convaincus en même temps qu'une minorité ne peut pas l'établir par la violence ; qu'elle n'est réalisable que par la puissance de l'opinion publique, comme Babeuf le reconnaissait lui-même (p. 307) ; et que, loin d'en avancer la réalisation, la violence ne pourrait que l'éloigner. Nous pensons qu'il faut profiter des leçons de l'histoire ; et celle-ci nous montre que, comme le prévoyaient Babeuf et ses compagnons, leur conspiration a été *le dernier coup* pour la Démocratie.— Nous la verrons comme morte sous le Directoire, sous le Consulat, sous l'Empire et sous la Restauration.

§ 11. — Conspiration royaliste.

Encouragés par la défaite des Démocrates, les Royalistes des Conseils réclament la révocation de la loi du 4 brumaire contre les parents d'Emigrés (p. 283), et demandent que le Directoire ne puisse choisir aucun révolutionnaire pour agent.

« Votre intention, dit *Boissy-d'Anglas*, ne peut être que ceux qui ont *ensanglanté et ruiné Bordeaux* (Tallien) y soient envoyés comme Commissaires, et que les *mitrailleurs de Lyon* (Fouché), revêtus d'un grand pouvoir, puissent rentrer dans cette ville, y compter leurs victimes, et contempler les débris de ses monuments. »

D'un autre côté, les débauches, les scandales, la corruption, les concussions de Barras, avilissent le Directoire, et l'exposent lui-même aux attaques des Députés et des journaux royalistes. On le blâme d'employer *Fréron* comme Commissaire dans le midi ; on va jusqu'à l'accuser d'avoir connu et favorisé la conspiration Babeuf, et jusqu'à le soupçonner de méditer quelque coup d'Etat contre les Conseils.

Les hostilités des journaux contre-révolutionnaires contre le Directoire deviennent si violentes qu'il demande une nouvelle loi contre la *presse ;* et pour l'obtenir, en paraissant prendre l'intérêt du Peuple, il propose l'établissement d'une *taxe sur les billets de spectacles*, en faveur des pauvres (beau remède contre une misère profonde et générale !) ; mais les Royalistes, qui veulent la liberté illimité de la presse pour

saper la Constitution et la République, combattent cette demande en reprochant au Gouvernement d'avoir lui-même abusé de ses journaux pour calomnier les Députés; c'est en vain que *Daunou,* au nom d'une Commission, se borne à proposer une loi contre la calomnie, pour la défense d'annoncer un journal autrement que par son titre, et pour l'établissement d'un journal officiel; tout est repoussé. On établit seulement une taxe pour le *port des journaux* et l'obligation de les mettre sous bandes.

« *La Presse,* dit à ce sujet M. Thiers, *peut être illimitée sans danger;* il n'y a que la vérité de redoutable; le faux est impuissant; plus il s'exagère, plus il s'use. Il n'y a pas de Gouvernement qui ait péri par le mensonge. Qu'importait qu'*un Babeuf célébrât la loi agraire,* qu'une *Quotidienne* rabaissât la grandeur de la Révolution, calomniât ses Héros et cherchât à relever ses Princes bannis! Le Gouvernement n'avait qu'à laisser déclamer... »

Si les Royalistes étaient prudents et patients, s'ils attendaient les nouvelles élections qui peuvent leur donner la majorité, ils réussiraient probablement; mais leur impatience va les faire reculer encore.

Nous avons déjà vu que l'Agence royaliste à Paris, composée de *Lemaître*, l'abbé *Brothier*, *Laville-Heurnois* (p. 161), ne s'est pas laissée décourager par le mauvais succès de l'insurrection du 13 vendémiaire. La condamnation de Lemaître, la saisie de sa correspondance avec Louis XVIII et de tous ses papiers, les attaques de Barras et de Tallien contre la conspiration contre-révolutionnaire (p. 274 et 283), ne l'ont pas empêchée de continuer à conspirer. *Duverne-de-Presle,* ex-officier de marine, ex-émigré, a remplacé Lemaître; et, dès février 1796, Louis XVIII lui a donné de nouveaux *pouvoirs,* et des *instructions* qui lui recommandent de travailler à s'emparer des élections et des Conseils, sans négliger les moyens d'insurrection; on a nommé des *Centurions* dans tous les départements; on y a envoyé des *Commissaires royaux* pour organiser la contre-révolution dans chaque Canton et dans chaque Commune, et préparer une in-

surrection générale. Mais la cruauté du commandant *Malo* et du 21e de dragons contre les Démocrates, la sévérité du Gouvernement contre ceux-ci, son indulgence au contraire envers les contumaces du 13 vendémiaire, tous acquittés par le Tribunal criminel, qui décide qu'il n'y a pas même eu révolte, les aveuglent à tel point que Duverne-de-Presle s'adresse à *Malo* et à *Ramel,* commandant des grenadiers du Corps législatif, et leur propose l'insurrection au nom de Louis XVIII, en leur prodiguant les promesses comme à Pichegru. Malo et Ramel acceptent, puis dénoncent tout à la Police, qui leur donne à son tour ses instructions.

Ils demandent à voir les *pouvoirs* de Louis XVIII et le plan d'insurrection; et les trois agents (Duverne, Brothier, Laville-Heurnois consentent à les apporter chez Malo, dans son logement à l'Ecole-Militaire.—Au jour indiqué, 10 pluviose an V (30 janvier 1797), Malo fait cacher des témoins qui peuvent tout voir et tout entendre. Les trois conspirateurs communiquent tous leurs papiers et les lisent à haute voix; puis, quand ils sortent on les arrête, on les fouille, on les conduit immédiatement dans leurs domiciles, et l'on saisit tous leurs papiers, tandis qu'on arrête leur complice *Poly*, baron Allemand, qui feignait d'être ultrà-révolutionnaire mais qui est contre-révolutionnaire.

Le lendemain, le Directoire annonce la découverte de cette nouvelle conspiration. Il prétend que les Royalistes soudoyaient les anarchistes afin de ramener la Royauté par la crainte du retour de la Terreur. — Il affirme aussi que Louis XVIII aurait accordé une amnistie, mais qu'il était convenu que le Parlement l'annullerait. — Les Conseils déclarent que les traîtres Malo et Ramel ont *bien mérité de la Patrie,* sans craindre d'encourager ainsi la trahison et de démoraliser le pays.

Le Directoire publie toutes les pièces, parmi lesquelles nous remarquons les suivantes :

PLAN D'EXÉCUTION : S'emparer des barrières, des caisses, des magasins publics, des principaux établissements, des ministères, du

Luxembourg, de Meudon, de Vincennes, du Temple pour servir de quartier-général, de Montmartre pour y établir une *batterie*; — mettre à prix les *têtes* des Directeurs; — consigner les Conseils; — arrêter les principaux Jacobins; — rétablir les *cours prévôtales* et la *potence*; — saisir les presses; — préparer des *grenades* pour les jeter au milieu des attroupements; — faire illuminer pendant deux nuits; — envoyer dans les provinces des *Préfets royaux*.

La proclamation de Louis XVIII porte :

« *La Providence* a permis, pour l'*instruction* des Rois et la *punition* des Peuples, que le royaume fût bouleversé par des factieux... (Alors comment peut-on crier contre ce qu'a *permis* la Providence ?) Mais cette même Providence a daigné jeter un regard de commisération sur l'Empire... Les Français sont revenus aux sentiments d'*amour* pour leur légitime Souverain... »

Que de niaiseries, après sept ans de révolution !

Les *instructions* de Louis XVIII, datées de Vérone le 25 février 1796, indiquent trois moyens principaux d'accroître l'influence du parti royal :

« Ecarter des administrations les chefs régicides et Jacobins ; — travailler à assurer le succès des nouvelles élections ; — gagner les Députés du Ventre. »

On indique, pour le Gouvernement provisoire, les Ministres *Benezech* et *Cochon*, les Députés *Siméon, Portalis, etc.*

Les accusés avouent qu'ils ont conspiré; mais ils prétendent qu'ils n'ont conspiré que contre les anarchistes et les Orléanistes, pour le cas, probable et prochain, où ceux-ci auraient d'abord renversé le Gouvernement actuel. — Duverne de Presle *révèle* même toute la conspiration au Directoire, lui fait connaître tous les secrets des Royalistes, et lui apprend que 184 Députés ont traité avec Louis XVIII, en nommant seulement *Lemerer* et *Mersan*. Il dénonce aussi le comte d'Entraigues à Venise comme étant le correspondant des conjurés.

Cependant, tandis que Ramel déclare que les conspirateurs le pressaient vivement de se rendre chez l'Ambassadeur d'Espagne ou chez *Tallien,* tous les Royalistes, dans les Conseils et hors des Conseils, s'intéressent aux accusés, et soutiennent

qu'ils sont victimes d'une *provocation de police;* et quand ils sont traduits, au nombre de 22 (16 hommes et 6 femmes), devant une Commission militaire, comme coupables d'embauchage, les défenseurs soutiennent que c'est la police qui a joué le rôle d'embaucheur, et que la Commission militaire est incompétente. D'accord avec les Royalistes les plus influents, ils adressent des *pétitions* aux Conseils et au Tribunal de cassation, qui ordonne l'apport à son greffe, du jugement par lequel la Commission militaire s'est déclarée compétente. — C'est en vain que le Directoire suspend l'exécution du jugement du Tribunal de cassation; les Députés royalistes attaquent vivement cet acte arbitraire. C'est en vain que les Républicains reprochent aux Royalistes d'avoir, dans les *Actes des Apôtres,* comparé Bonaparte, triomphant alors en Italie, à Sanson, l'exécuteur des hautes-œuvres de la justice; les Royalistes reprochent aux Républicains la conspiration de Babeuf et une nouvelle tentative d'émeute à Toulouse. C'est en vain que Jean Debry fait, sur la conspiration royaliste, un long rapport dans lequel il affirme que la conspiration est payée par l'Étranger, que le duc d'Orléans a un parti, et que Louis XVIII veut *un million de victimes;* la Commission militaire, si sanguinaire contre les insurgés démocrates, ne condamne (18 germinal ou 7 avril) que les quatre principaux conspirateurs, et commue leur peine de mort en une simple *détention.* — On devine combien cette impunité rendra les Royalistes audacieux dans les élections qui vont se faire pendant ce mois de germinal!

§ 12. — Élections royalistes de l'an 5.

L'influence royaliste a tellement grandi par la protection des Thermidoriens que, quand le Directoire demande une loi qui oblige les électeurs à prêter le *serment* de fidélité à la Constitution, cette loi ne lui est accordée qu'à une faible majorité et après de violentes attaques contre la Révolution.

Un coup de pistolet tiré sur *Sieyes* par un ancien prêtre

(*Poule*), qui le blesse légèrement, ne produit aucun effet nuisible aux Royalistes, quoique le Directoire prétende que l'assassin est un envoyé de Louis XVIII, tandis que les Royalistes soutiennent qu'il n'a voulu que se venger de Sieyès qui lui refusait durement l'aumône.

Les débats du procès Babeuf, qui sont alors ouverts à Vendôme, nuisent au contraire infiniment aux Démocrates, parce que tous les journaux ministériels et royalistes les exploitent tous les jours en publiant tout ce qui peut effrayer par l'idée du pillage et du massacre, et tout ce qui peut décréditer et ridiculiser les accusés et leur doctrine. Il paraît même que c'est pour achever de tuer les Démocrates dans l'opinion que le Directoire fait durer si longtemps ces débats, tandis que, d'un autre côté et dans l'intérêt de son système de prétendu *juste-milieu,* il fait tous ses efforts pour empêcher des élections royalistes en publiant une proclamation de Louis XVIII (qui demande la Restauration par les *élections* ou par les *armes*), en écrivant des *circulaires,* et même en envoyant des *Commissaires.*

Mais tous ces efforts sont impuissants : les Députés royalistes écrivent des *adresses* en sens contraire ; la grande conspiration, si imprudemment ou si traîtreusement favorisée par les Thermidoriens, agit avec plus d'ardeur et d'audace que jamais ; les élections, commencées le 20 germinal (9 avril), sont généralement troublées et violentées par eux ; peu d'ex-Conventionnels sortants sont réélus ; le second tiers est presque entièrement composé de Députés nouveaux, la plupart royalistes, parmi lesquels on remarque *Camille Jordan, Royer-Collard,* et le général *Pichegru* qui, ayant été forcé de donner sa démission après sa trahison et ses revers, a refusé l'ambassade de Suède et a résolu de se faire élire Législateur pour conspirer et trahir plus sûrement.

La Représentation nationale sera donc composée d'un tiers d'anciens Conventionnels et de deux tiers de nouveaux Députés, dans lesquels les Royalistes auront la majorité.

La nouvelle session s'ouvre le 1er prairial (20 mai). — Trois

Partis se prononcent aussitôt dans les Conseils : les *Royalistes;* les *Constitutionnels,* qui veulent la Constitution Républicaine, mais qui inclinent au Royalisme; et les *Directoriaux,* dévoués au Directoire par corruption ou par conviction. — Les deux premiers se réuniront contre le Directoire et formeront la majorité.

L'esprit royaliste se manifeste à l'instant par l'élection de *Pichegru* pour Président des 500, de *Siméon, Vaublanc, Henry-Larivière,* pour secrétaires, et de *Barthélemy,* ambassadeur en Suisse pour Directeur, en remplacement de Letourneur, Directeur sortant, tous royalistes connus.

La conspiration royaliste va donc marcher à l'aise; et si le Directoire ou trois de ses membres veulent favoriser la Restauration, celle-ci sera facile : mais, tandis que deux Directeurs, *Carnot* et *Barthélemy,* inclineront vers la Majorité royaliste des Conseils, les trois autres, *Barras, Rewbell* et *Laréveillère-Lepeaux,* appuyés sur la Minorité Directoriale ou Républicaine, repousseront cette restauration. Nous allons donc voir encore des luttes et des coups-d'État. — Mais auparavant, retournons en arrière pour voir les opérations militaires, et pour connaître Barras, Joséphine et Bonaparte.

§ 13. — Démoralisation de Barras.

« Barras, dit M. Thiers, étalait un luxe et une prodigalité que *sa participation aux profits des gens d'affaires* pouvait seule expliquer... On ne pouvait pas l'empêcher de *recevoir, des fournisseurs ou des banquiers* qu'il appuyait de son influence, des *parts de bénéfices* assez considérables... Il avait mille autres moyens de pourvoir à ses dépenses : la France devenait l'arbitre de tant d'Etats, grands et petits, que beaucoup de Princes devaient rechercher sa faveur et *payer de sommes considérables* la promesse d'une voix au Directoire... Barras s'entourait, outre les gens d'affaires, d'*intrigants* de toute espèce, de *femmes dissolues* et de *fripons*... Un *cynisme* honteux régnait dans ses salons. Ces liaisons clandestines qu'on prend à tâche, dans une Société bien ordonnée, de couvrir d'un voile, étaient *publiquement avouées.* On allait à Gros-Bois se livrer à des *orgies* qui fournissaient aux ennemis de la République de puissants arguments contre

le Gouvernement. Barras ne cachait en rien sa conduite, et, suivant la coutume des *débauchés*, aimait à *publier ses désordres*... Il racontait comment il avait forcé un célèbre fournisseur de *se charger d'une maîtresse* qui commençait à lui être à charge ; comment il s'était vengé sur un journaliste des invectives dirigées contre sa personne ; et comment, après l'avoir *attiré* au Luxembourg, il l'avait fait *fustiger par ses domestiques*... »

Nous verrons Barras accusé d'avoir reçu 600,000 fr. de l'Ambassadeur de Venise pour repousser un traité défavorable à cette République. Nous le verrons accusé d'avoir conspiré avec Louis XVIII, pour le rétablir après qu'il en aurait reçu 12 millions.

Eh bien ! Robespierre avait-il tort de vouloir purger la République de ce Barras et de quelques roués pareils ? Est-ce pour introniser l'immoralité que le Peuple a versé son sang ? Y a-t-il dans les bagnes un voleur aussi peu digne d'excuse ? A quoi servirait la justice, si des infamies aussi funestes par leurs conséquences n'étaient pas éternellement flétries ! Et les Gouvernements se présentent toujours comme la sagesse et la vertu ! Et ce Barras se dit *Républicain*, comme si l'on pouvait mériter ce titre sans mœurs, sans tempérance, sans respect pour ses devoirs ! Comme si une République aristocratique et dépravée où les orgies de quelques Sénateurs insulteraient à la misère du Peuple serait meilleure qu'une Monarchie du même genre et ne serait pas pire qu'une Monarchie même despotique où le Monarque aurait quelque vertu !

§ 14. — Joséphine. — Bonaparte.

Née à la Martinique, en 1763, d'une famille noble ; veuve du Général comte Alexandre de Beauharnais, l'un des Présidents de l'Assemblée constituante (t. 2, p. 259), condamné pendant la Terreur, dont elle a un fils, *Eugène*, et une fille, *Hortense* ; emprisonnée elle-même comme Suspecte ; délivrée par Tallien après le 9 thermidor ; célèbre par ses relations avec la Cabarus et avec la Jeunesse dorée (p. 164) ; *Joséphine* doit à la protection de Barras la restitution de ses biens

confisqués. Les Nobles et les Aristocrates qui se réunissent chez elle ne l'empêchent pas de fréquenter les mitrailleurs du 13 Vendémiaire et les Républicains. Rien n'est plus notoire alors que son intimité avec le Directeur, dans les salons duquel elle brille par ses grâces plus que par sa beauté... Entourée d'adorateurs, parmi lesquels se font remarquer le jeune Hoche et beaucoup de jeunes Généraux, c'est à Bonaparte qu'elle accorde sa main; et personne n'ignore que c'est Barras qui fait le mariage et qui dote les époux en faisant nommer le mari Général en chef de l'armée d'Italie.

« Joséphine, dit la *Biographie universelle*, fut proposée par Barras à Bonaparte; et les rares qualités de cette femme lui parurent un prix digne du mérite de son jeune ami. »

Bientôt *Joséphine* remplacera Marie-Antoinette aux Tuileries; et, plus élevée que la Cabarus qui ne sera que Princesse (p. 163), plus que Reine, elle verra l'Aristocratie et la Bourgeoisie prosternées devant sa couronne d'Impératrice.

Quant à *Bonaparte*, né en Corse, à Ajaccio, en août 1769, d'un pauvre Juge chargé d'une nombreuse famille et compris dans les derniers rangs de la petite Noblesse de l'île, ce n'est que par la protection du gouverneur, M. de Marbeuf, que sa mère, devenue veuve, est parvenue à le faire admettre parmi les enfants des 400 familles nobles qui devaient être élevés aux frais de la France dans ses écoles militaires. Elevé pendant 10 ans à l'école militaire de Brienne, puis à Paris, il a reçu une éducation soignée qui lui a donné en sortant, en 1787, le grade de *Sous-lieutenant* d'artillerie; car ce n'est que plus tard, quand il sera Général en chef, que ses soldats s'amuseront à lui décerner successivement tous les grades après chacune de ses nombreuses victoires et se plairont à l'appeler *le petit Caporal*.

En garnison à Auxonne, après sa garnison de Grenoble et Valence, il dévorait, dans la bibliothèque d'un procureur, les livres de législation et de jurisprudence. — Là, il a refusé d'émigrer avec les officiers de son régiment, disant: « Que

« la Révolution était une lutte entre le Roi et la Nation ; que « celle-ci serait la plus forte ; qu'il voulait rester avec elle ; « et que les révolutions étaient un bon temps pour les mili- « taires qui avaient du courage et de l'esprit. »

Il dira plus tard : « Si j'avais été Maréchal-de-camp, j'au- « rais embrassé le parti de la Cour ; mais Sous-lieutenant et « sans fortune, j'ai dû me jeter dans la Révolution. »

Retourné en Corse, en congé, il est nommé *Commandant d'un bataillon* de garde nationale soldée pour comprimer le parti qui veut livrer l'île aux Anglais. — Accusé de cruauté envers Ajaccio, sa ville natale, pour mériter les faveurs du Gouvernement, il vient à Paris pour se justifier, et assiste, le 20 juin, à l'invasion des Tuileries, qui lui arrache cette exclamation : « Comment a-t-on pu laisser entrer cette *ca-* « *naille ?* Il fallait en balayer 4 à 500 avec du canon, et le « reste courrait encore. » — Nous l'avons vu assister à l'assaut des Tuileries le 10 août (t. 3, p. 54). — Il est encore à Paris le 2 septembre, qu'il appelle une *fatale conséquence* des trahisons de la Cour...

De retour en Corse, il combat Paoli et les Anglais : mais, après leur triomphe et l'incendie de sa maison paternelle à Ajaccio, il est obligé de revenir en France, en 1793, avec toute sa famille, sa mère *Letitia,* ses frères *Joseph, Lucien, Louis, Jérôme,* et ses sœurs *Elisa, Pauline, Caroline.*

Tandis que ses sœurs sont réduites à travailler à Marseille, ses frères cherchent des emplois pour vivre. *Lucien,* nommé garde-magasin des subsistances militaires à Saint-Maximin (Var) épouse la fille d'un ardent révolutionnaire, aubergiste dans cette petite ville, préside le Club des Jacobins, et devient Commissaire des guerres. — *Joseph,* employé dans les charrois, épouse une des filles de Clary, riche négociant de Marseille, ce qui fait dire à Bonaparte : « Qu'il est heureux ce coquin de Joseph ! » — *Bonaparte* entre en qualité de Lieutenant dans le 4e d'artillerie, alors à Nice ; puis vient à Paris, d'où il repart pour combattre, sous le Général Cartaux, les insurrections Girondines de Marseille et de Toulon.

Nous avons vu son *souper de Beaucaire* (t. 3, p. 458). Nous avons vu aussi (t. 3, p. 533) qu'il contribue à la reprise de Toulon, contre lequel il dirige l'artillerie, quoique seulement *Capitaine,* nommé Chef de bataillon en l'absence du Général Dutheil, malade. — Sa conduite à Toulon, qui n'attire nullement alors l'attention publique, lui vaut néanmoins le grade de *Général de brigade,* commandant l'artillerie de l'armée d'Italie sous Dumerbion.

C'est là que, pour donner à une maîtresse le spectacle d'une petite guerre, il ordonne une attaque d'avant-poste et fait tuer inutilement quelques braves soldats; c'est là aussi qu'il se lie avec le Représentant du Peuple *Robespierre jeune,* dont il partage les principes révolutionnaires et jacobins, qui lui communique les lettres de Maximilien (p. 132), et qui veut l'emmener avec lui quand son frère le rappelle avant le 9 thermidor.

Après la chute de Robespierre, avec lequel il correspondait, les Représentants du Peuple thermidoriens le font arrêter à Nice comme *Robespierriste*, et le suspendent de ses fonctions. Puis, le réacteur Aubry, ancien Capitaine d'artillerie, Président du Comité militaire, le fait venir à Paris, veut l'envoyer en Vendée comme Général d'*infanterie,* et, sur son refus, le *destitue.* — Pontécoulant le fait employer quelque temps, dans les bureaux, à la rédaction des plans de campagne. Bientôt destitué de son nouvel emploi, il offre d'aller en Turquie, avec une mission du Gouvernrment, pour former l'artillerie du Sultan contre les Anglais : mais sa demande n'obtient aucune réponse.

Bonaparte, sans fortune, sans traitement, se trouve alors, malgré tous ses talents, réduit au plus entier dénuement, forcé de porter ce que les militaires appellent des bottes à soupapes, ne sachant où dîner, nourri par *Junot* (destitué comme lui, qui joue au Palais-Royal et qui conduit ses camarades au restaurant quand il gagne), et souvent par un *huissier* qui, voyant sa détresse, lui a offert de partager sa soupe.

Mais l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire forçant la

Convention à recourir aux Robespierristes et aux Jacobins, qu'elle appelle seulement patriotes, Barras, nommé Général en chef, choisit et se fait donner pour Adjudant ou Aide-de-camp Bonaparte, qu'il a commencé de connaître au siége de Toulon. Nous avons vu ces mitraillades (p. 269) qui font donner à Barras et à Bonaparte, par les Royalistes et les Bourgeois, les noms de *grand* et *petit mitrailleurs*.

La Convention le nomme alors Général en second de l'Armée de l'intérieur, dont Barras est Général en chef; et, de ce moment, ses rapports deviennent intimes avec Barras et ses salons. — Puis, Barras, devenant Directeur après le 5 brumaire, fait nommer Bonaparte Général en chef de l'Armée de l'intérieur (p. 294); et le jeune Général paraît journellement à la *Cour de Barras*.

Nous l'avons vu se prononcer contre les Démocrates, qu'il commandait le 13 vendémiaire; fermer le Club du Panthéon; diriger l'arrestation de Babeuf, etc., la sanglante affaire du camp de Grenelle et l'arrestation de l'Agence royaliste.

Malgré tous ses services, jeune homme de 27 ans, Officier d'artillerie n'ayant jamais assisté à une bataille rangée, ce n'est pas lui que l'ancienneté, la célébrité et l'opinion publique, appellent à commander en chef l'Armée d'Italie, qui compte une foule de Généraux de division et de brigade plus anciens et plus connus : aussi, le Directoire veut-il nommer *Moncey*. Mais Barras, qui propose à Bonaparte la main de Joséphine et l'expédition d'Italie, le fait préférer à ses concurrents; et Bonaparte, marié le 9 mars, part le 21, laisse à Paris sa femme qui le rejoindra plus tard, et arrive à Nice le 27 (7 germinal an 4).

Petit, maigre, pâle, à face romaine, l'œil perçant, spirituel, imposant ou séduisant en paroles, plus instruit que les autres Généraux, plus capable comme écrivain, plus actif, plus confiant en lui-même, plus soigneux de sa réputation, plus homme de génie, on le dit aussi plus ambitieux : tant mieux, si son ambition a pour but, non son intérêt personnel et celui de sa famille, non la gloire militaire, mais l'accom-

plissement des grandes idées de la Révolution, la liberté, l'égalité, la fraternité et le bonheur du Peuple! Puisse-t-il mériter l'admiration du Monde! Nous l'allons voir en Italie.

§ 15. — Conquête de l'Italie.

Nous avons vu le Comité de Salut public créer 14 armées, les animer de l'enthousiasme de la Patrie et de la liberté, et former presque tous les Généraux célèbres, Kellermann, Jourdan, Moreau, Pichegru, Masséna, Kléber, Hoche, Lefèvre, Joubert, Marceau, Moncey, Augereau, Perrignon, Dugommier, Championnet.

Les Thermidoriens ayant découragé, désorganisé et ruiné l'armée, le Directoire a été obligé de réclamer une loi contre la désertion, et de reprendre les moyens révolutionnaires pour avoir des vivres en nature, les chevaux de luxe, et le trentième des chevaux de labour.

A peine installé, il a décidé que la campagne de 1796 aurait lieu sur le territoire ennemi afin que les armées fussent nourries et entretenues aux dépens de l'étranger, et que trois armées marcheraient sur Vienne, deux par l'Allemagne, l'autre par l'Italie, pour forcer l'Empereur à la paix. — *Jourdan* commandera l'armée de Sambre-et-Meuse, au Nord; *Moreau* l'armée du Rhin, au centre, en remplacement de Pichegru démissionnaire ou destitué; *Bonaparte* celle d'Italie, au midi. — Carnot dirigera les trois Généraux : mais Bonaparte aura l'avantage d'être seul en Italie, tandis que Moreau et Jourdan auront l'inconvénient d'être deux contre l'archiduc Charles. — Nous verrons plus tard la campagne d'Allemagne : voyons d'abord la campagne d'Italie.

Arrivé à Nice, *Bonaparte* débute par cette proclamation :

« Soldats, dit-il, vous êtes ***mal nourris*** et presque ***nus***. Le ***Gouvernement*** vous doit beaucoup, mais ne peut rien pour vous. Votre patience, votre courage, vous honorent, mais ne vous procurent ni ***avantage*** ni ***gloire***. Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde; vous y trouverez de grandes villes, de ***riches*** provin

ces ; vous y trouverez honneur, *gloire* et *richesses*. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage ? »

Ainsi, ce n'est plus la Patrie, la France, c'est le *Gouvernement* que l'armée doit servir et qui doit récompenser l'armée. Ce n'est plus l'amour de la Patrie, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, qui doit être le mobile du soldat ; ce sont des *avantages* personnels, des vivres, des habits, des *richesses*, la conquête, le butin, et la gloire militaire !

Servi par de vieux soldats aguerris, secondé par des Généraux déjà célèbres, *Masséna, Augereau, Championnet, Bernadotte, Serrurier, Joubert*, et par des officiers intrépides, *Murat, Lannes, Junot, etc.*, Bonaparte commence aussitôt la campagne avec 42,000 hommes et 60 pièces de canon, contre 30,000 Autrichiens commandés par *Beaulieu* et 22,000 Piémontais commandés par *Colli*.

Six jours lui suffisent pour gagner trois batailles à *Montenotte*, à *Millesimo*, à *Dego*, pour tuer 10,000 ennemis et prendre 40 pièces de canon, pour séparer les Piémontais des Autrichiens, pour battre les premiers à *Mondovi*, en leur prenant 8 canons et 11 drapeaux, et pour forcer le Roi de Sardaigne à la Paix.

Nous ne suivrons pas Bonaparte dans tous ses combats et dans toutes ses victoires : il nous suffit de dire que bientôt les Ducs de Parme et de Modène, le Roi de Naples et le Pape, sont forcés de demander la paix, et Beaulieu forcé d'évacuer l'Italie, dont la seule ville de *Mantoue* résiste encore aux Français qui l'assiégent.

Wurmser, qui remplace Beaulieu, accourt avec une nouvelle armée de 60,000 hommes en trois colonnes (en septembre) : mais, avec 26,000 hommes seulement, Bonaparte détruit presque entièrement cette armée, en quelques jours ; et Wurmser ne peut en sauver les débris qu'en se jetant avec eux dans Mantoue.

Alvinzi amène (en octobre) une troisième armée Autrichienne de 60,000 hommes : mais Bonaparte la détruit à son tour (en novembre), après le passage du *pont d'Arcole*,

après qu'Augereau d'abord, et Bonaparte quelques heures plus tard, conduisant les grenadiers un drapeau à la main, ont été forcés de se retirer devant la mitraille, et que Bonaparte a failli périr dans un marais, Mantoue est forcé de capituler.

Nous ne parlons pas du Pape, qui rompt son traité, et qui, battu, écrasé, implore de nouveau la paix et la signe à *Tolentino,* sans que les Prêtres puissent réaliser un projet d'empoisonnement sur Bonaparte.

Cependant l'archiduc *Charles* arrive avec une quatrième armée : mais Bonaparte marche sur Vienne à sa rencontre, le repousse, le bat, le poursuit jusqu'à 25 lieues seulement de Vienne, et signe à Léoben une suspension d'armes, le 19 germinal an 5 (7 avril 1797), et des préliminaires de paix, dix jours après. C'est là que les envoyés de l'Empereur, offrant de *reconnaître la République,* Bonaparte leur répond : « La République n'a pas besoin d'être reconnue : elle est en « Europe comme le soleil sur l'horizon ; tant pis pour les « aveugles qui ne savent ni la voir ni en profiter. » — L'Empereur reconnaît la République, ses frontières naturelles jusqu'au Rhin, l'indépendance de l'Italie, et l'érection de la Lombardie en *République Cisalpine.*

Il paraît que le Directoire voudrait reprocher à Bonaparte d'avoir signé les préliminaires de Léoben *sans pouvoir*, avant l'arrivée de Clarke qui seul avait ses instructions ; d'avoir, en signant ainsi précipitamment, dérangé tous les calculs et tous les projets du Gouvernement, qui donnait alors à Hoche et à Moreau l'ordre de repasser le Rhin et de marcher sur Vienne pour obtenir des conditions plus avantageuses ; d'avoir ainsi privé la France de grands avantages achetés par de grands sacrifices ; de n'avoir consulté que son intérêt personnel en se hâtant de traiter pour ne pas partager avec Hoche et Moreau l'honneur de faire la paix et pour s'éviter le désagrément de rétrograder et d'avouer qu'il avait fait une faute en s'avançant trop tôt sur Vienne. — Mais la population, qui ne connaît ni les combinaisons et les secrets du Gouvernement, ni les avantages infiniment plus grands que Bonaparte fait peut-être

perdre par sa précipitation et par son ambition; la population, qui désire la paix, et qui ne voit que les avantages du traité; la population fait éclater sa joie quand Masséna apporte les préliminaires; le Directoire n'ose pas se plaindre; et les Conseils sont forcés de partager l'enthousiasme populaire et de décréter encore que l'armée d'Italie a bien mérité de la Patrie. Quelques Députés voudraient même qu'on décernât à Bonaparte le surnom d'*Italique*.

Mais l'*Aristocratie Vénitienne* a menacé l'armée française, qu'elle appelle une *armée de Jacobins ;* les Prêtres, excitant les paysans, ont fait exécuter à Véronne les *Pâques Véronnaises,* dans lesquelles plus de 400 Français ont été massacrés : sans consulter ni le Directoire ni les Conseils, Bonaparte déclare la guerre à Venise ; bientôt (le 24 prairial ou 13 mai), la ville est au pouvoir du Général Baraguay d'Hillers ; et l'Aristocratie Vénitienne, menacée d'être massacrée par le Peuple, abdique en faveur de la Démocratie. C'est là qu'on surprend le comte d'Entraigues dénoncé par Duverne de Presle comme le correspondant de la conspiration royaliste (p. 337); c'est là que, par ordre du Directoire, on saisit tous ses papiers.

Là, comme à Parme, comme à Rome, comme partout, Bonaparte fait payer *des millions* pour indemnité de guerre, et se fait livrer les magnifiques *chevaux de Corinthe* (qu'on verra sur l'arc-de-triomphe du Carrousel), comme il s'est fait livrer trois cents tableaux et statues qui feront l'ornement du Musée.

Puis, il partage les Peuples et les pays en conquérant : il prend à Venise, pour la France, les *îles Ioniennes ;* il lui prend ses provinces continentales pour les donner à l'Empereur en indemnité de la Lombardie ; il détruit la République *Cispadane* (en deçà du Pô) qu'il avait organisée et composée de Modène, Ferrare, Bologne, Reggio, et donne ces trois dernières villes à Venise pour l'indemniser de ses pertes; il organise enfin la *République Cisalpine,* qui comprend Modène et la Lombardie et dont la capitale est Milan, en lui

donnant une Constitution modelée sur celle de l'an 3.—Puis, il favorise une révolution à *Gênes*, et sa transformation en *République Ligurienne,* avec une Constitution pareille.

Pendant ce temps, une expédition, ordonnée par lui, reprend *la Corse* aux Anglais en expulsant Paoli.

Et quand l'armée d'Italie rentrera en France, le Directoire lui délivrera un drapeau sur lequel on lira en lettres d'or :

« L'armée d'Italie a fait 150,000 *prisonniers;* pris 170 *drapeaux*, 550 *pièces* de siége, 300 *pièces* de campagne, 5 *équipages de pont*, 9 *vaisseaux*, etc. ; conclu *les traités de paix* de Tolentino et Campo-Formio ; *donné la liberté* aux Peuples du nord de l'Italie, de Corcyre, de la mer Egée et d'Ithaque ; envoyé à Paris *les chefs-d'œuvre* de Michel-Ange, du Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, du Corrége, de l'Albane, des Carraches, de Raphaël, etc. ; triomphé en 18 *batailles* rangées (*Montenote, Millesimo, Mondovi, Lodi, Borghetto, Lonato, Castiglione, Roveredo, Bassano, Saint-George, Fontana-Niva, Caldiero, Arcole, Rivoli, la Favorite, le Tagliamento, Turwis, Neumarket*), et livré 67 *combats.* »

Pendant cette campagne immortelle, Bonaparte, jeté tout-à-coup sur un grand théâtre, révèle une étonnante réunion de qualités, la décision, la confiance, l'audace, l'activité, la bravoure, un grand talent comme écrivain, comme diplomate, et comme législateur, l'ascendant d'un homme supérieur, enfin du génie.

Ses qualités, ses victoires et ses succès inouis, éblouissent les Généraux, les soldats, les patriotes italiens, la France entière, les ennemis eux-mêmes et l'Europe, car, par un préjugé funeste, la gloire militaire est aux yeux des masses la première de toutes les gloires. Les journaux sont remplis de ses bulletins et de ses proclamations; les éloges qu'il donne adroitement à ses lieutenants et à ses soldats, en exaltant leurs services, en appelant sur eux la reconnaissance de la Patrie, lui font des amis tout en lui laissant la première place ; la presse, la tribune, la France, l'Europe, tout retentit du nom de *Bonaparte,* tandis que son image paraît partout. Dès le commencement de la campagne, trois décrets déclarent que *l'armée d'Italie a bien mérité de la Patrie* ; une grande

fête à *la Victoire,* célébrée dans toutes les Communes, fait éclater l'allégresse et la reconnaissance nationales, renouvelées chaque fois que Murat, Masséna, Augereau, Bernadotte, viennent apporter aux Représentants de la Nation les drapeaux pris à l'ennemi. Un décret lui donne, ainsi qu'à Augereau, *le drapeau* que chacun d'eux porta sur le pont d'Arcole au milieu de la mitraille; en un mot, *le conquérant-législateur* est devenu la plus grande renommée et la première popularité de la République.

Malheureusement Bonaparte et le Directoire abandonnent les principes de la Révolution, en inspirant à l'armée et à la Nation le goût des conquêtes, en humiliant les Peuples, auxquels on enlève leurs monuments, en accordant à l'armée le *pillage* de plusieurs villes, *Pavie, Vérone,* dans lesquelles les Monts-de-piété sont principalement pillés, en souffrant que les officiers et soldats prennent l'habitude du faste, de la débauche et de l'orgueil, en permettant que les fournisseurs étalent un luxe scandaleux avec les actrices de l'Italie.

Malheureusement encore Bonaparte, abusant de sa popularité, prend lui-même l'habitude de l'indiscipline et de l'indépendance vis-à-vis le Directoire, ce qui lui rend le succès plus facile qu'aux autres généraux : sous prétexte d'armistice il fait la paix ; sous d'autres prétextes il fait la guerre ou dépasse ses instructions ; il dispose même illégalement des millions qu'il reçoit pour la France; il tient une espèce de Cour dans le palais des Ducs de Lombardie, et l'on dit qu'il veut se faire *Duc de Milan.*

Aussi le Directoire ne tarde pas à redouter son *ambition;* il veut lui envoyer Kellermann pour partager le commandement, puis *Clarke* pour négocier la paix et pour le surveiller; les journaux royalistes lui reprochent sa conduite illégale et révolutionnaire envers Venise et Gênes ; on répand même le bruit que le Directoire veut le faire arrêter à cause de son insubordination, et qu'Hoche doit partir pour exécuter l'arrestation; mais Bonaparte refuse Kellermann, gagne Clarke, se plaint des bruits, offre sa démission ; et le Directoire qui fait

la faute de ne pas se rendre populaire afin d'être puissant, encourage par sa faiblesse l'ambition du Général et ses usurpations.

§ 16. — Campagne de 1796.

Quant aux armées d'Allemagne, *Jourdan* prend un grand nombre de villes, notamment Francfort, marche sur la Bohême, et force les princes de Souabe et de Saxe à la paix ; mais, contraint de se retirer devant des forces supérieures, après avoir perdu le jeune et brave Général *Marceau*, il ne rétrograde qu'en forçant l'ennemi à l'admirer encore. — De son côté, *Moreau* s'avance jusque vers Ulm ; mais la retraite de Jourdan l'oblige à se retirer lui-même ; et c'est en battant toujours l'ennemi qu'il opère une *retraite* qui devient l'objet d'une admiration générale.

« De ce jour-là, dit M. Thiers, *Moreau* a pour lui tout ce qui préfère les facultés secondaires aux facultés supérieures ; et il faut l'avouer, dans une République, on pardonne presque à ces ennemis du Génie, quand on voit de quoi le Génie peut se rendre **coupable envers la liberté** qui l'a enfanté, nourri, porté au comble de la gloire. »

Les Royalistes, surtout, exaltent Moreau qui ménage ses soldats, et déprécient Bonaparte qui les prodigue.

Quant à la *Vendée*, Hoche essaie de la pacifier par la douceur autant que par les armes. Nous avons vu (p. 277) que les Vendéens attendaient une nouvelle expédition anglaise et le Comte d'Artois pour se mettre à leur tête. Une flotte arrive en effet à *l'Ile-Dieu*, apportant 2,000 Anglais, 500 cavaliers, des cadres de régiments d'Emigrés, des armes, des munitions, des habits et de l'argent. Mais le Comte d'Artois, à qui l'Impératrice de Russie a donné une épée pour combattre, et le Comte de Vauban pour le diriger, reste deux mois sans oser débarquer et se fait rappeler en Angleterre (d'où il se retirera en Écosse), laissant Charrette qui, dans son désespoir, écrit à Louis XVIII : « Sire, la lâcheté de « votre frère a tout perdu. » Ce malheureux Charrette s'étant levé de nouveau avec 5,000 Vendéens, il est battu par

le Général *Travot,* poursuivi, cerné, pris et *fusillé* à Nantes le 7 germinal an IV (27 mars 1796).— *Stofflet,* cherchant à soulever l'Anjou, est livré par ses compagnons à Hoche et fusillé.— Hoche poursuit ensuite *Puisaye* dans la Bretagne, bat *Georges Cadoudal* et anéantit les Chouans. Puis, il vient disperser des rassemblements organisés par le comte de Rochecotte dans le Berry, le Bourbonnais, l'Auvergne, la Touraine et l'Orléanais.

Quant à *l'Angleterre,* c'est en vain que le Peuple de Londres demande la paix et la réforme parlementaire; que la *Société de correspondance,* assemblée en plein air, rédige des adresses menaçantes ; que la voiture du Roi est assaillie à coups de pierres et que les glaces en sont brisées; que Pitt, à cheval, est couvert de boue et poursuivi; que Fox et Shéridan parlent d'insurrection ; le Parlement n'en accorde pas moins de nouveaux subsides, et le Cabinet n'en continue pas moins la guerre.

Cependant Pitt fait des ouvertures de paix : mais on ne peut s'entendre. — Le Directoire, plus heureux avec l'Espagne, conclut une alliance offensive et défensive avec le Bourbon qui la gouverne.

Bientôt le Directoire, appelé par des Irlandais, ordonne une expédition en *Irlande,* et en donne le commandement à Hoche, qui brûle de faire en Angleterre ce que Bonaparte fait en Italie. Hoche part de Brest avec une escadre et 24,000 hommes; mais la tempête repousse la flotte; un seul bâtiment peut débarquer dans la baie de Galloway, près Cork, en frimaire an V (décembre 1796); et la petite troupe est bientôt forcée de mettre bas les armes, tandis que l'escadre est obligée de rentrer à Brest.

Hoche vient alors remplacer Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse, passe le Rhin ainsi que Moreau pour marcher sur Vienne tandis que Bonaparte y marche par l'Italie, et gagne la bataille de *Neuwied,* lorsque les préliminaires de Léoben viennent arrêter ses triomphes.

Hoche se dispose à reprendre son expédition d'Irlande avec 40,000 hommes et trois escadres, qui partiront de Hollande, d'Espagne et de Brest: mais son activité se trouve encore enchaînée par de nouvelles ouvertures de paix et par la conspiration de Pichegru et des Conseils contre le Directoire.

§ 17.—Conspiration de Pichegru contre le Directoire.

Nous avons vu Pichegru se laisser corrompre par le Prince de Condé (p. 241), et se laisser battre par trahison (p. 277), sans aucun résultat décisif, et sans oser lever l'étendard de la révolte. Destitué par le Directoire ou forcé de donner sa démission, recevant des sommes considérables pour conspirer, c'est par les élections et par des décrets qu'il veut amener la Restauration; et tous les efforts de la conspiration royaliste se sont concentrés sur lui pour le faire arriver à la tête des Conseils législatifs. Le voilà élu Député, puis Président des 500, avec des secrétaires royalistes et une Majorité royaliste, secondé même par deux des cinq Directeurs: s'il est habile, prudent, patient, la restauration pourra s'opérer par la Représentation nationale: mais nous allons voir encore combien la précipitation peut être fatale.

C'est le *club Clichy* qui devient le foyer de la conspiration des Députés royalistes, et c'est la *Commission des 5 Inspecteurs de la salle*, au Conseil des 500, qui dirige les conspirateurs. — La conspiration adopte pour système d'attaque contre le Directoire, de défendre la liberté, les lois, l'ordre, l'économie en finances, et la moralité. Députés et journalistes dénoncent continuellement les gaspillages, les vols, les dilapidations, les concussions, dans les marchés, dans les fournitures et dans les opérations financières; et toutes ces attaques retombent indirectement sur *Barras*, que tout le monde connaît comme le protecteur et le complice de tous les dilapidateurs, et que tout le monde accuse de payer avec ses vols son luxe insolent et ses scandaleuses orgies. — Les Députés Royalistes saisissent également toutes les occasions de

déclamer contre les Démocrates et les révolutionnaires, pour flétrir la Révolution et la République.

« A ces excès, dit *Vaublanc* (dans un rapport sur St.-Domingue), reconnaissez ces patriotes du jour, ces philantropes partisans du bonheur commun. Misérables affamés de pillage autant qu'avides de meurtres, ils ont fait de la Révolution une spéculation de fortune, de la République une ferme à l'encan, des biens des autres une proie sur laquelle ils s'élancent de toutes parts. »

« Peut-on, dit *Dumolard*, n'avoir pas en horreur les noms de ces monstres (Robespierre, etc.) altérés de sang, qui ont tour-à-tour égorgé leurs amis, leurs partisans, leurs ennemis ; qui ont couvert la France de ruines, de cadavres, d'échafauds? Nous saurons pardonner à l'erreur, à la passion même : mais les hommes de sang ne trouveront *jamais grâce* devant nous. »

Et quelques jours après, les Conseils, qui ont repoussé *Barrère* et rappelé *Job-Aymé* et ses trois compagnons (p. 298), rapportent la loi du 4 brumaire, qui excluait des fonctions publiques les parents d'Emigrés... Tandis qu'ils attaquent Bonaparte à cause des révolutions de Venise et de Gênes, et repoussent son frère *Joseph* à cause de lui, ils favorisent assez les Emigrés et les Prêtres pour que le Directoire et ses amis s'en effraient.

« Les Emigrés rentrés en foule, dit *Bailleul* (16 messidor), mettent tout en œuvre pour opérer la contre-révolution ; les Prêtres déportés prêchent partout le massacre et la révolte ; les acquéreurs de biens nationaux sont insultés, assassinés ; dans un seul département, plus de 300 Républicains viennent de tomber sous les coups des égorgeurs. — Ce serait la faute et le crime du Directoire, répond *Dumolard ;* car il a tout le pouvoir nécessaire pour maintenir l'ordre... Mais on crie parce qu'on redoute le jour qui éclairera les *dilapidations* et qui *punira les friponneries.* »

Le Directoire dénonce alors les désordres de Lyon :

« Cette ville, dit-il, recèle une foule de *brigands* qui y commettent des vols et des assassinats. Ces brigands, sous le nom de *Chauffeurs* et de *Jésus*, sont organisés en compagnies. Leur nombre s'augmente chaque jour des déserteurs, des réquisitionnaires, des Emigrés rentrés... Ils assassinent les acquéreurs de biens nationaux. »

Le jeune et nouveau Député Lyonnais *Camille Jordan* (qu'on appelle *Camille-Carillon* ou *Jordan-les-Cloches*,

à cause d'un précédent discours en faveur des Prêtres et des églises) répond que cette réaction est *naturelle*... Il prétend que les assassinats viennent de l'extinction des principes religieux, et que les Prêtres déportés sont les officiers de la morale et de la paix.

Les journaux royalistes, plus nombreux que tous les autres, sont plus violents encore que les Députés contre la Révolution et les révolutionnaires.

Aussi, le Directoire, sentant de nouveau la nécessité de s'appuyer sur les Républicains, fonde le *Club Constitutionnel* en opposition au *Club Clichy*, et provoque de pareils clubs dans les départements. — Aussitôt, les Clubs Républicains se multipliant partout avec la fureur d'une mode nouvelle, les Royalistes répètent contre les Jacobins toutes les calomnies dont les Thermidoriens leur ont donné le modèle, et veulent paralyser les Clubs par une loi. Ils proposent de limiter le nombre des membres de chaque Club à 10, ou 20, ou 30, ou 40, suivant la population des villes, et le nombre des réunions à deux par mois. — Dumolard soutient que les Clubistes sont des *monstres avides de carnage*. — Bailleul répond qu'il ne voit de *monstres* que ceux qui sont toujours prêts à favoriser des Prêtres rebelles et d'odieux Emigrés.

En un mot, la conspiration royaliste est tellement évidente que personne n'en doute et que tout le monde en signale le danger, aggravé d'ailleurs par les divisions du Directoire.

§ 18. — Divisions dans le Directoire.

« *Barras*, dit M. Thiers, dissolu et cynique, violent et faux, sans foi, recevant chez lui les plus violents *révolutionnaires* des faubourgs et tous les *Emigrés rentrés*, donnait en secret des espérances à tous les partis. A lui seul il était le parti Danton tout entier, au génie près du chef... Il tenait à rester *Roi de la canaille*. »

« Carnot, dit-il encore, était systématique, opiniâtre et orgueilleux. Il était probe, courageux, etc.; mais il ne pardonnait jamais ou un tort ou une blessure faite à son amour-propre... Il était agité par des souvenirs : le reproche d'avoir signé les actes les plus sanguinaires du Comité de Salut public le tourmentait ; il aurait voulu,

par tous les moyens et par tous les sacrifices, prouver qu'il n'était pas un monstre... Dans son zèle à rapprocher les éléments d'un parti dont il *espérait être le chef*, il avait devancé Pichegru et était allé le voir... Son logement au Luxembourg était devenu le rendez-vous des membres de la nouvelle Opposition et des plus irréconciliables ennemis du Directoire. »

Nous concevons que Carnot, homme probe et moral, ne puisse sympathiser avec Barras, voleur, pillard, libertin et plongé dans la plus crapuleuse et la plus scandaleuse débauche : mais pourquoi l'a-t-il accepté pour collègue ? Pourquoi ne s'oppose-t-il pas, secrètement d'abord puis publiquement s'il est nécessaire, à une immoralité qui déshonore et perd le Directoire et qui compromet le pays ? — Malheureusement, au lieu d'agir ainsi, Carnot se laisse flatter, séduire, gagner par les Constitutionnels, qui ne sont que des Royalistes déguisés ; il ne cherche qu'à faire oublier ou pardonner sa coopération au système de la Terreur dans le Comité de Salut public ; il se laisse insensiblement entraîner, avec Barthélemy, dans la conspiration royaliste ; et le voilà qui conspire contre Barras, Rewbel et Laréveillère, comme il a conspiré contre Robespierre ; le voilà qui prend la responsabilité d'un nouveau 9 thermidor avec les Royalistes, comme il a pris celle du 9 thermidor avec les brigands Thermidoriens et les Girondins.

Désormais Barras, Rewbell et Laréveillère conspireront avec la Minorité des Conseils contre Carnot, Barthélemy et la Majorité législative, tandis que ces derniers conspireront ensemble contre les premiers.

Si Barras et ses deux collègues voulaient combattre franchement le Royalisme et s'appuyer franchement sur le Peuple et la Démocratie, ils pourraient aisément sauver la République avec le Peuple et les Démocrates, et réparer le mal fait depuis le 9 thermidor : mais comment le thermidorien, le rénégat, le voleur, le débauché Barras, pourrait-il favoriser la moralité populaire ! Restant dans son cloaque de juste-milieu, c'est uniquement le pouvoir qu'il veut conserver con-

tre le Peuple comme contre la Royauté; et c'est dans l'armée et dans un coup-d'État qu'il va chercher un dangereux remède au mal qu'il a fait lui-même.

§ 19. — Résolution d'un coup-d'État.

La Majorité du Directoire se décide donc à violer la Constitution et à employer l'armée pour arrêter et déporter les conspirateurs royalistes, Carnot et Barthélemy, membres du Directoire, Pichegru et 75 autres membres des Conseils.

Pour réussir, ils commencent à faire dénoncer la conspiration royaliste dans leurs journaux et à la tribune, et à se faire provoquer à un coup-d'État. — En même temps, d'accord avec Hoche, ils font venir clandestinement, à l'insu du ministre de la guerre Petiet et même des deux directeurs Carnot et Barthélemy, des troupes de l'armée du Rhin dans les environs de Paris.

Et en même temps ils demandent clandestinement l'appui de Bonaparte et des Généraux des 14 armées contre la conspiration royaliste des Conseils, et les engagent à profiter de l'anniversaire du 14 juillet (26 messidor) pour réunir tous les officiers dans des banquets, et pour rédiger des *toasts* et des *adresses* pour la République contre les Royalistes.

§ 20. — Manifestations républicaines de l'armée.

Bonaparte adresse à son armée la proclamation suivante :

« Soldats ! C'est aujourd'hui l'anniversaire du 14 juillet. Vous voyez devant vous les noms de nos compagnons d'armes morts au champ d'honneur, pour *la liberté* de la Patrie. Ils vous ont donné l'exemple ; vous vous devez tout entiers à *la République ;* vous vous devez tout entiers au bonheur de trente millions de Français ; vous vous devez tout entiers à la gloire de ce nom, qui a reçu un nouvel éclat par vos victoires. Soldats ! je sais que vous êtes profondément affectés des malheurs qui menacent la Patrie ; mais la Patrie ne peut courir de dangers réels. Les mêmes hommes qui l'ont fait triompher de l'Europe coalisée sont là. Des montagnes nous séparent de la France : vous les franchiriez avec la rapidité de l'aigle, s'il le fallait, pour

maintenir la Constitution, défendre la liberté, protéger le Gouvernement et *les Républicains.* Soldats! le Gouvernement veille sur le dépôt des lois qui lui est confié. Les *Royalistes,* dès l'instant qu'ils se montreront, *auront vécu.* Soyez sans inquiétude; et jurons, par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous pour la liberté, jurons sur nos nouveaux drapeaux : *Guerre implacable aux ennemis de la République et de la Constitution de l'an III.* Signé, Bonaparte.

Dans un banquet, le général *Lannes* dit :

« A la *destruction du club de Clichy!* Les infâmes! ils veulent encore des révolutions : que le sang des Patriotes qu'ils font assassiner retombe sur eux! »

Le général *Berthier,* chef de l'Etat-major de l'armée d'Italie, envoie à toutes les Administrations de département une *circulaire* imprimée, ornée d'une vignette à la gloire des armées, dans laquelle on lit que le cri unanime de l'armée est : *Guerre implacable aux Royalistes* et fidélité inviolable au gouvernement Républicain et à la Constitution de l'an III!

Augereau dit dans une adresse :

« ... Qu'ils tremblent *les conspirateurs!* Nous le tiendrons, ce serment redoutable! Les glaives qui ont exterminé les armées des Rois sont encore dans les mains de celles du Rhin, de Sambre-et-Meuse et de l'Italie... *La route de Paris* offre-t-elle plus d'obstacles que celle de Vienne? Non; elle nous sera ouverte par *les Républicains* restés fidèles à la liberté : nous la défendrons, et nos ennemis *auront vécu!* »

Une foule d'autres adresses, toutes rédigées dans le style des Jacobins (car l'armée est Jacobine), menacent les Conseils et les Royalistes, en offrant au Directoire et aux Républicains de voler à leur secours.

Les Conseils accuseront le Directoire d'avoir laissé *délibérer l'armée;* le Directoire répondra que ces adresses ne sont pas des délibérations, mais des sentiments et des vœux; car chaque Pouvoir appelle *délibération* illégale tout ce qui lui est contraire, et *vœu légitime* tout ce qui lui est favorable, c'est-à-dire qu'il n'y a jamais de bonne foi dans les querelles des Puissances.

Et le Directoire livre ainsi la République à l'influence militaire! Il prépare le 18 brumaire et le despotisme du sabre!

§ 21. — Changement de Ministère : Talleyrand appelé.

Poussé par les Constitutionnels, Carnot demande le renvoi des Ministres les plus républicains, Merlin, Ch. Delacroix, Truguet et Ramel. Mais Rewbell et Laréveillère s'y opposent; et Barras, qui, dit-on, a promis d'y consentir et qui joue le crédule Carnot, se joint aux opposants et décide le refus et la *scission* dans le Directoire. — A l'instant même, la Majorité renvoie les trois Ministres que voulait conserver la Minorité, Cochon, Benezech et Pétiet, et choisit un nouveau Ministère composé de : *Lenoir-Laroche,* police ; *Préville-Pelet,* marine : *Talleyrand* (récemment rentré et rayé de la liste des émigrés), relations extérieures ; *François de Neufchâteau,* intérieur ; *Hoche* (qui sera bientôt remplacé par *Shérer,* à cause de sa jeunesse), guerre.

§ 22. — Effroi des Conseils.

Tous ces événements ne peuvent manquer d'annoncer l'orage et d'effrayer les conspirateurs royalistes. D'ailleurs, les deux Directeurs menacés et les Ministres renvoyés ne peuvent manquer de tout deviner et de tout révéler : ainsi, l'exministre de la guerre Pétiet annonce que des troupes sont arrivées dans les environs de Paris, en violation de la Constitution, sans qu'il en ait donné l'ordre et sans que Carnot l'ait su ; Carnot, désigné comme *Royaliste* dans le salon de madame de Staël, confie à son ami Lacuée que tout est perdu si l'on n'arrête pas Barras ; dans une réunion des conspirateurs, Portalis affirme, d'après Carnot et Cochon, que le Directoire veut faire arrêter un grand nombre de Députés, que Rewbel a dit que *les choses changeraient ou qu'il y perdrait la tête,* et que Laréveillère a dit que tout cela ne pourrait finir que *par l'épée et le canon.* — A l'instant, l'un des conspirateurs propose de prévenir le Directoire et de le mettre *hors la loi :* mais la conspiration n'étant pas encore en mesure, on dissi-

mule, on accélère les préparatifs, et l'on va s'escarmoucher des deux côtés en attendant la bataille.

§ 23.—Lutte préliminaire au 18 fructidor.

Dès le 30 messidor (18 juillet), l'engagement commence : la Majorité royaliste demande l'organisation de la Garde nationale, et propose un message au Directoire pour savoir de lui s'il est vrai que 8000 hommes sont arrivés à moins de 12 lieues de Paris.

« Le renvoi de certains Ministres nous remplit d'inquiétudes, dit *C. Jordan*... Partout les Sociétés populaires se réorganisent ; les *anarchistes* lèvent la tête ; une foule de *scélérats* accourent des départements... Je suis convaincu que l'on prépare un mouvement pour *nous assassiner*... Il existe une conspiration de terroristes, de Jacobins, de scélérats subalternes ; mais derrière ces hommes se trouve une faction ambitieuse qui, parlant sans cesse de Républicanisme, veut nous conduire à recevoir de sa main un *Roi de l'espèce la plus vile...* »

Mais, quoique l'appel des troupes soit un attentat à la Constitution et à la Représentation nationale, et quoiqu'on ne doute pas de leur arrivée, on n'ose pas l'affirmer. — Quoique le Directoire ait donné l'ordre, il nie dans sa réponse au message, signée Carnot, Président ; ses amis nient à la tribune. — Et quoique personne ne doute que le Gouvernement ne fasse un impudent mensonge, on feint de le croire et de se rassurer. —Néanmoins, on nomme une Commission composée de *Pichegru*, du Général *Willot* et de trois autres, pour examiner l'affaire ; et, le lendemain, cette Commission demande que les Généraux Pichegru et Willot soient adjoints à la Commission des Inspecteurs de la salle.

Les Royalistes profitent de l'anniversaire du 9 thermidor pour renouveler toutes les déclamations contre le 2 septembre, le 31 mai, la Terreur et les Babouvistes, afin de flétrir la Révolution elle-même. — Puis, ils veulent détruire les Clubs républicains.

« Quels sont donc ces hommes, s'écrie *Pastoret* (4 thermidor),

qui veulent dominer? Leurs mains dégouttent de sang; ils sont couverts d'impiétés et de crimes. Tout est trafic pour eux, l'honneur, la bonne foi, l'humanité, la justice. L'esprit des factions est le seul lien des méchants; les forfaits qu'ils commirent ensemble ne leur permettent plus d'avoir aujourd'hui que les mêmes désirs, les mêmes haines, les mêmes terreurs. Mettez à défendre la liberté l'ardeur qu'ils mettent à la domination, et bientôt la République ne craindra plus leurs fureurs. »

Le Ministre de la police répond par deux proclamations affichées, dans lesquelles il défend les Clubs, dénonce la conspiration contre-révolutionnaire de la Majorité dans les Conseils, exhorte les Patriotes à se rallier contre les Royalistes, et sonne pour ainsi dire le tocsin.

Et le Directoire dénonce lui-même la conspiration des Royalistes dans un message du 23 thermidor, en les accusant d'attaquer continuellement et de vouloir déshonorer Bonaparte, Hoche, tous les Généraux Républicains, et en leur adressant des reproches qui retombent tous sur les Conseils. Personne n'en doute, c'est une déclaration de guerre et le prélude d'un grand coup-d'Etat.

Aussitôt, l'orage éclate aux 500 : le Conseil se plaint que le Gouvernement le calomnie et le fait calomnier; les Députés ministériels répondent que ce sont les Députés royalistes qui calomnient et font calomnier le Directoire qu'on appelle *Triumvirat* (car ce Barras et ce Rewbell, qui ont attaqué le prétendu Triumvirat de Robespierre, Saint-Just et Couthon, forment vraiment eux-mêmes un Triumvirat aujourd'hui).

Quelques jours après, le Député ministériel *Bailleul* publie une brochure qui fait éclater (13 fructidor ou 30 août) une nouvelle tempête, en dénonçant une conspiration royaliste dans la Majorité des 500.

« Oui, s'écrie *Dumolard*, il existe un parti pour relever le trône; mais c'est le parti *d'Orléans* (dans lequel il comprend Barras et Tallien). Les divisions qui règnent parmi nous sont l'ouvrage de ces factieux... Français, on veut vous égarer, on vous trompe. Au lieu de vous arrêter aux calomnies de ces hommes, jugez leur *moralité*. On voit ces misérables, *gorgés d'or et d'argent*, s'appitoyer avec hypocrisie sur le sort malheureux des rentiers, etc., et afficher cepen-

dant un *luxe insolent*, eux qui naguère encore ne possédaient *pas un sou*. (C'est *Tallien*, disent quelques voix.) Et où donc les ont-ils prises ces richesses qui déposent sans cesse contre eux? Rappelez-vous les temps désastreux où la guillotine enrichissait les *exécrables apôtres* de la Terreur : c'est là que ces *monstres*, heureux par les *massacres de Septembre* et par les échafauds qu'ils ont fait dresser à *Bordeaux*, ont trouvé la source de leurs jouissances et du *luxe qu'ils étalent aujourd'hui*. »

Voilà donc l'opinion des Royalistes sur cet infâme *Tallien* qui trahit tous les partis! — Il ose nier sa participation aux journées de Septembre, rejette sur des conseils pervers ses exécutions à Bordeaux, prétend qu'il n'a d'autre fortune que celle de sa femme, et demande *indulgence* pour ses *erreurs*.

« On assure, dit encore *Dumolard* (15 fructidor), que si les Royalistes venaient à triompher, les massacres seraient organisés partout et le sang ruissellerait dans toute la République. Mais il est deux sortes de Royalistes, ceux de Blankembourg et la *faction d'Orléans*. C'est elle qui divise le Directoire et le Corps législatif : oui, cette faction relève sa tête dégoûtante de sang; elle est la plus dangereuse... Son chef n'est pas loin; il n'est qu'à quelques lieues de Paris; et ce chef c'est *d'Orléans*. »

Hardy répond que la conspiration est dans le sein du Corps législatif.

Cependant les deux partis se préparent pour un prochain combat : *Augereau*, envoyé par Bonaparte (qui voulait d'abord venir lui-même avec 25,000 hommes), nommé Commandant de la 17e division militaire, donne un grand dîner où se trouve *Sieyes* (qui conspire avec le Directoire), et où l'on boit à la *Minorité républicaine* des Conseils. — *Talleyrand* annonce que le Directoire a résolu l'attaque et que son succès est infaillible. Madame de Staël fait avertir le royaliste Boissy-d'Anglas de prendre garde à lui; et Madame Tallien s'enfuit tout éplorée.

D'un autre côté, la conspiration royaliste redouble d'activité dans la Commission des Inspecteurs de la salle et dans le Club Clichy; elle a aussi à Paris son armée, *l'armée grise*, composée de 700 Vendéens et Chouans; et *Royer-Collard* annonce à Emmery (suivant Thibaudeau) que la

révolution n'est pas loin. On parle d'arrêter le Directoire et de le mettre en accusation. Rewbell et Laréveillère commencent à s'effrayer, d'autant plus qu'ils ont chargé Barras de tout préparer avec Augereau, et qu'ils craignent une *trahison* de leur cupide collègue en faveur des Bourbons. — Mais Barras persiste; et le Directoire va prévenir ses ennemis. — Pour éviter toute lutte, Barras entreprend de *gagner* avec de l'argent les 1200 Grenadiers du Corps-Législatif. — Pour avoir de l'argent sans compromettre personne, il en a demandé à Bonaparte, qui a promis *un million*, et à Hoche, qui envoie la dot de la femme qu'il vient d'épouser. — Et, pour habituer à voir des mouvements de troupes sans s'effrayer, on fait faire de fréquents exercices à feu à la garnison de Paris.

§ 24. — Coup-d'Etat du 18 fructidor.

Tout est prêt, du côté du Directoire, pour la nuit du 18 fructidor au 5 (4 septembre 1797). Sur les 10 heures du soir, tous les Ministres, Augereau et ses Aides-de-camp, sont subitement convoqués chez Rewbell, hors du Luxembourg, à l'insu de Carnot et de Barthélemy. Là, les 3 Directeurs révèlent leurs projets, et l'on en commence à l'instant l'exécution. On rédige les proclamations; on les fait *imprimer* et *afficher*. A minuit, Augereau court haranguer les troupes qui viennent d'arriver précipitamment, qui l'accueillent aux cris de *vive la République!* qui entrent sans bruit, qui s'emparent des ponts, qui investissent les deux Conseils aux Tuileries et au Palais-Bourbon, et qui braquent leur artillerie. — Alors, vers 3 heures du matin, tonne le canon d'alarme, tandis qu'on arrête Pichegru et les deux Commissions des Inspecteurs de la salle, Ramel à la tête des Grenadiers du Corps législatif qui sont gagnés et qui l'abandonnent, et le Directeur Barthélemy. On veut aussi arrêter Carnot; mais il parvient à s'enfuir et à se retirer en Allemagne. L'Administration centrale de la Seine et les 12 Municipalités de Paris sont aussi suspendues. — Un arrêté du Directoire, placardé

pendant la nuit, ordonne de fusiller quiconque invoquerait la Royauté, ou d'Orléans, ou la Constitution de 93 ; et une proclamation, affichée partout, annonce une vaste conspiration royaliste, à la tête de laquelle sont Pichegru et la majorité des Conseils. — On affiche en même temps les papiers saisis à Venise, par Bonaparte, chez M. d'Entraigues (p. 349), contenant la note des propositions faites à Pichegru par le Prince de Condé (p. 242), et une réponse de Pichegru.

« Je ne ferai rien d'incomplet, dit Pichegru dans cette note ; je ne veux pas être le troisième tome de *Lafayette* et de *Dumouriez*. Je connais mes moyens ; ils sont aussi sûrs que vastes ; ils ont leurs racines non-seulement dans mon armée, mais à Paris, dans la Convention, dans les départements, dans les armées de ceux des Généraux qui pensent comme moi. Je ne veux rien de partiel : il faut en finir ; la *France ne peut exister République*. Il faut un Roi ; il faut *Louis XVIII :* mais il ne faut commencer la Contre-révolution que lorsqu'on sera sûr de l'opérer sûrement et pomptement : voilà ma devise. »

On publie aussi toute la correspondance entre Pichegru et le Prince, et l'on montre comment la trahison a manqué, parce que Pichegru voulait agir de concert avec les Autrichiens et que le Prince ne voulait pas les mettre dans la confidence, pour avoir seul la gloire de la Restauration. — En même temps, le Directoire convoque la Minorité des deux Conseils qui lui est dévouée, celle des Anciens à l'amphithéâtre de l'École de médecine et celle des 500 à l'Odéon.

La Minorité des 500, élisant pour son Président *Lamarque,* nomme aussitôt une Commission composée de *Sieyes, Boulay* de la Meurthe et trois autres, approuve tout ce qu'a fait le Directoire, et se déclare en *permanence.*

Alors, un message du Directoire lui dénonce la conspiration royaliste de Pichegru et de la Majorité des Conseils, lui envoie toutes les pièces qui la prouvent, notamment la longue *révélation* de Duverne de Presle (p. 337), et déclare qu'il n'a fait le coup d'Etat que pour *maintenir la Constitution.*

La Commission des 5 présente aussitôt son travail (convenu avec le Directoire), et propose 1° *d'annuler les élections* de

53 départements; 2° *de déporter* les Directeurs Carnot et Barthélemy, l'ex-ministre Cochon, le commandant Ramel, et 75 Députés, parmi lesquels on remarque, aux 500, Aubry, Boissy-d'Anglas, Bourdon de l'Oise, Cadroy, Dumolard, Henri Larivière, Imbert-Colomès, C. Jordan, Pastoret, Pichegru, Saladin, Siméon, Vaublanc, Willot, et aux Anciens, Barbé-Marbois, Mathieu Dumas, Portalis et Rovère.— Thibaudeau et Doulcet de Pontécoulant sont rayés de la liste présentée; mais tout le reste est voté.—On décrète aussi : le serment de haine à la Royauté; l'exécution des lois contre les Émigrés et les Prêtres; le bannissement de la mère du Duc d'Orléans et la reprise de 16 millions de biens qu'on lui avait rendus (quoique les pièces saisies indiquent que le Duc d'Orléans a remis à Louis XVIII sa renonciation à toutes prétentions au trône); la mise des journaux à la disposition de la police pendant un an; le rétablissement des clubs récemment fermés par une loi, à la condition de respecter la Constitution de l'an 3; enfin la faculté confiée au Directoire de mettre les départements en *état de siége.* — Le renégat *Merlin* de Thionville demande la déportation d'Antonelle, de Félix Lepelletier et d'Amar, qu'il appelle des *anarchistes;* mais il a la honte de voir sa proposition repoussée.—On déclare que les armées, qui ont appuyé le Directoire par leurs adresses, ont *bien mérité de la Patrie;* on leur vote des récompenses et des honneurs; on nomme même une Commission pour régler la distribution du *milliard* promis aux soldats; mais ce sont de trompeuses promesses qu'on ne réalisera jamais; les Généraux seront caressés, mais les malheureux soldats, abandonnés, dégoûtés, seront réduits à déserter ou à s'insurger pour avoir leur paie et pour réprimer les vols des fournisseurs.—Sur la demande du Directoire, on *déporte* les directeurs d'environ 42 *journaux* royalistes.—Enfin, tout est terminé, le 21 fructidor, par la nomination de *Merlin de Douai* et de *François de Neufchâteau* en remplacement de Carnot et de Barthélemy, et par le départ, pour Rochefort puis pour Sinamary, des 15 Députés les plus dangereux.

—*Masséna, Augereau, Kléber,* ont eu beaucoup de voix pour entrer au Directoire. — Et *Bailleul* fera plus tard, 26 ventôse an 6 (16 mars 1798), un long rapport pour démontrer la conspiration royaliste et la trahison de Pichegru.

Le Peuple, désarmé, destitué, enchaîné, étranger à ce mouvement du 18 fructidor, se réjouit de la défaite des Royalistes, qu'il considère toujours comme ses premiers ennemis, et regrette même qu'on ne les frappe pas plus vigoureusement. — Mais les Patriotes éclairés blâment le Directoire d'avoir laissé prendre tant de force aux Royalistes, et de violer la Constitution pour les réprimer, au lieu d'employer les voies légales qui seraient suffisantes; car, si le Directoire, appuyé déjà par l'armée et par une forte Minorité dans les Conseils, avait voulu s'appuyer surtout sur la Démocratie et sur le Peuple, les satisfaire et ne leur donner aucun motif de juste plainte, il aurait facilement arrêté la conspiration royaliste sans violer la Constitution.

Ainsi, la Majorité des Conseils et la Minorité du Directoire *conspirent* pour renverser la Constitution ! —Ainsi, la Minorité des Conseils et la Majorité du Directoire *violent* cette Constitution sous prétexte de la conserver! — Ainsi *Barras, Sieyes* et les *Thermidoriens*, qui accusaient faussement Robespierre de conspirer contre la Représentation nationale et d'aspirer à la Dictature, font eux-mêmes ce qu'ils lui reprochaient injustement.—On proposera même, dans les 500, de confier au Directoire une *Dictature temporaire* et d'ajourner le Corps législatif jusqu'à la paix, ou de proroger les pouvoirs des Députés actuels pendant 7 ans et ceux des Directeurs pendant 10, comme s'il y avait aujourd'hui des hommes de taille à porter la Dictature! — Ainsi, ce sont les Gouvernants d'un côté, ce sont les Législateurs de l'autre, c'est *Sieyes*, qui donnent l'exemple du parjure, du mépris pour les lois, de la violation de la Constitution, de l'attentat à la Représentation nationale ! — Ainsi, le Directoire donne encore l'exemple de corrompre, de séduire, de provoquer à

la *défection* et à la *trahison*, la Garde-du-Corps législatif !

Et ces violateurs du serment et des lois sont l'élite de la Société, l'Aristocratie et la Bourgeoisie !... Et l'on est inexorable, impitoyable envers le Peuple, quand le désespoir le pousse au moindre mouvement !

Tout n'est-il donc décidé sur la terre que par la ruse et la force, par le parjure et la trahison, par les conspirations et les révolutions...! — Et ce Barras et les autres Thermidoriens, qui ont amené toutes les conspirations royalistes, qui devraient être responsables de toutes ces conspirations et de tous les attentats qu'ils commettent eux-mêmes pour les arrêter, vont triompher comme les Sauveurs de la Patrie, tandis qu'ils tuent la liberté et consolident l'esclavage du Peuple en préparant le Despotisme militaire !

Quant à *Carnot*, qui s'est vanté d'avoir renversé Robespierre, et qui ne sait rien empêcher, rien diriger, ni le Directoire, ni les Républicains, ni les Royalistes, le voilà proscrit comme *royaliste* et réduit à se réfugier en Allemagne !

Cependant, les 53 Départements dont les élections ont été annulées n'auront pas de Députés jusqu'en prairial an 6 (mai 1798), et c'est le Directoire qui, jusque-là, nomme tous leurs fonctionnaires publics, en choisissant des patriotes. Il fait condamner et exécuter beaucoup d'Émigrés par les Commissions militaires dans les Départements. On propose même, aux 500, de *bannir tous les ex-nobles* ; mais on rejette cette proposition parce qu'il faudrait bannir Barras et Bonaparte, et l'on soumet seulement les nobles à remplir les formalités imposées aux étrangers pour devenir Français.

Voyons maintenant le jugement de M. Thiers sur ce 18 fructidor. Après avoir raconté que les Députés sont arrêtés ou dispersés par les soldats, il ajoute :

« Triste et déplorable spectacle, qui présageait la prochaine et inévitable *domination des Prétoriens !* Pourquoi fallait-il qu'une *faction perfide* eût obligé *la Révolution* à invoquer l'appui des baïonnettes...! Si le Directoire se mit sous l'égide de la puissance militaire, il subit une triste mais inévitable nécessité. »

Mais nous, nous disons : pourquoi faut-il que le Directoire ait tellement opprimé le Peuple et tellement encouragé les Contre-révolutionnaires que, pour empêcher la Contre-révolution, il n'ait pas d'autre remède qu'un coup-d'Etat et le Despotisme militaire ! Pourquoi faut-il que, pour réparer ses fautes et ses crimes, le *Directoire* y ajoute le nouveau crime de violer la Constitution et la Représentation nationale ! Car ce n'est pas *la Révolution* qui invoque l'appui des baïonnettes, dont elle n'a pas besoin si l'on ne l'enchaîne pas ; c'est *le Directoire* seul qui invoque cet appui en sacrifiant *la Révolution* à son intérêt personnel. — Et le Directoire répétera quatre autres 18 fructidor, en Hollande, en Suisse, en Italie ! — Et M. Thiers dira que c'est un gouvernement *légal* et *modéré* ! — Nous allons voir Moreau soupçonné de trahison.

§ 25. — Moreau soupçonné de trahison.

Oh ! que l'histoire est désolante ! Voici Moreau soupçonné de n'être aussi qu'un traître ! — Ce qui est certain, c'est que Moreau, remplaçant Pichegru à l'armée du Rhin, dès le commencement de 1796, intercepte et saisit dans un fourgon autrichien, 2 à 300 lettres entre Pichegru, alors retiré dans le Jura, et le Prince de Condé, capture qu'il tient longtemps secrète. Ce n'est que le 19 fructidor, à Strasbourg, quand le télégraphe, dit-on, lui apprend le coup-d'Etat, qu'il adresse cette correspondance au Directoire en choisissant le Directeur royaliste Barthélemy. — Le Directoire, qui reçoit ces pièces en place de Barthélemy, mande aussitôt Moreau.

Avant de quitter Strasbourg, où vient d'arriver la double nouvelle du 18 fructidor et de la trahison de Pichegru, et où l'ancienne armée de ce dernier ne veut pas croire à sa trahison, Moreau publie une proclamation dans laquelle il dit :

« Oui, Pichegru a trahi : une correspondance tombée dans mes mains prouve sa trahison. »

Mais le Directoire le destitue en lui reprochant d'être complice de Pichegru, tandis que d'autres lui reprochent d'avoir

trahi celui-ci; et pour l'excuser sur ce dernier point, on prétend que tous deux conspiraient ensemble et qu'ils étaient convenus que, dans le cas où la conspiration serait découverte, chacun pourrait faire ce qu'il croirait nécessaire pour se sauver personnellement.

Hoche le remplace, et réunit les deux armées sous le titre d'*Armée d'Allemagne*. Mais ce jeune héros, qui, simple soldat aux Gardes-françaises, s'éleva, en une seule campagne, au grade de Général en chef, meurt subitement, à 29 ans, *empoisonné*, par l'Aristocratie, dit-on. Le Directoire lui fait de magnifiques obsèques.

§ 26. — Traité de Campo-Formio.

De nouvelles ouvertures de paix avec l'Angleterre, dans lesquelles elle demande le cap de Bonne-Espérance, tandis que le Directoire lui demande la renonciation au titre de *Roi de France* toujours pris par les Rois anglais, n'amènent encore aucun résultat. Mais la paix avec l'Autriche, commencée à *Léoben* (p. 348), est définitivement conclue par Bonaparte, à *Campo-Formio*, quelques jours après le 18 fructidor, le 26 vendémiaire an 6 (17 octobre 1797). — On n'a pas oublié sans doute que c'est ce traité qui rend la liberté à *Lafayette* et aux autres prisonniers d'Olmutz (t. 3, p. 155).

Le Directoire exigeait l'entier affranchissement de l'Italie; et cet immense résultat, qui aurait peut-être prévenu les guerres postérieures, pouvait être obtenu en une campagne. Mais dans cette campagne nouvelle, c'est Augereau, nommé Général en chef de l'armée d'Allemagne, qui devait entrer à Vienne et dicter la paix; et, pour s'assurer cette gloire à lui-même, Bonaparte se décide à contrevenir aux ordres du Directoire. « Le Directoire et les *avocats* diront ce qu'ils voudront », s'écrie-t-il, persuadé qu'ils n'auront pas la force de le désavouer et de le punir.

Par ce traité, Bonaparte change encore les préliminaires de Léoben, fait un nouveau partage des Peuples, reprend à Venise les provinces cédées, et à l'Autriche Mantoue et le

territoire jusqu'à l'Adige : mais il cède Venise à l'Autriche, et lui laisse encore une partie de l'Italie jusqu'à l'Adige, ce qui facilitera toujours une invasion autrichienne.

« On pouvait regretter, dit M. Thiers, que les Autrichiens ne fussent pas rejetés entièrement hors de l'Italie, et que Venise ne fût pas réunie à la Cisalpine : avec une campagne de plus, ce résultat eût été obtenu. Des considérations *particulières* avaient empêché le jeune vainqueur de faire cette campagne : *l'intérêt personnel* commençait à *altérer* les calculs du grand homme et à imprimer *une tache* sur le premier et peut-être le plus bel acte de sa vie. »

Les affreux revers qui surviendront bientôt seront peut-être la conséquence de cet égoïsme et de cette ambitieuse insubordination !

Bonaparte peut donc craindre que le Directoire ne veuille pas ratifier son ouvrage. Il choisit son chef d'état-major *Berthier* et le savant *Monge*, pour le porter à Paris... Arrivés au milieu de la nuit et se rendant à l'instant chez le Président, ils excusent Bonaparte sur sa désobéissance, et se retirent avec la seule réponse que le Directoire en délibérerait dès le matin.

« La nouvelle de la paix s'était déjà répandue dans tout Paris, dit M. Thiers ; la joie était au comble... On exaltait Bonaparte et sa double gloire ; on était enthousiasmé de trouver en lui le *pacificateur* et le *guerrier ;* et une paix qu'il n'avait signée qu'avec *égoïsme* était vantée comme un acte de *désintéressement* militaire. »

Voilà comme le Peuple en masse est facile à éblouir, à séduire, à tromper, à enchaîner ! Mais, remarquons-le bien, le Peuple n'entend admirer en Bonaparte que le *républicain*, le *patriote*, le guerrier *désintéressé* et dévoué à la liberté : il le maudirait s'il le croyait *égoïste* et ambitieux.

Mais le Directoire, trop coupable d'impopularité pour avoir la force d'éclairer l'opinion, encourage les usurpations de Bonaparte en tolérant sa désobéissance et en ratifiant le traité.

« L'Ambassadeur de Venise à Paris avait employé, dit M. Thiers, tous les moyens pour *gagner* Barras. Il paraît qu'une somme de 600,000 francs *en billets* fut donnée à la condition de défendre Venise dans le Directoire. Mais Bonaparte, instruit de l'intrigue, la dé-

nonça. Venise ne fut pas sauvée, et le paiement des billets fut refusé. Ces faits, connus du Directoire, y amenèrent des explications et même un commencement d'instruction ou d'enquête. »

Venise, qui consentait à faire partie de la République Cisalpine, est donc donnée à l'Empereur d'Autriche qui l'accepte; et rien ne peut exprimer les imprécations des Vénitiens, de toutes les classes, contre Bonaparte qui les a sacrifiés.

§ 27. — Bonaparte revient à Paris.

Bonaparte revient à Paris le 15 frimaire, et descend dans une modeste maison qu'il a fait acheter rue *Chantereine*. — Ses nombreuses et prodigieuses victoires, la paix qu'il vient de conquérir, les statues et tableaux dont il enrichit le Musée, sa jeunesse, ses proclamations républicaines, tout concourt à lui donner une popularité extraordinaire et à lui procurer un accueil triomphal. C'est le 20 frimaire an VI (10 décembre 1797) que le Directoire le reçoit solennellement dans la cour du Luxembourg, où l'on a disposé des gradins et élevé un autel de la Patrie chargé de drapeaux et de trophées. C'est là que Bonaparte lui remet l'original du traité de Campo-Formio, au milieu des cris de *vive la République, vive Bonaparte!* — *Talleyrand,* ministre des affaires étrangères, fait un discours dans lequel il garantit que Bonaparte n'a *pas d'ambition*.

« Citoyens Directeurs, dit alors Bonaparte, la Constitution de l'an III et vous avez triomphé de tous les obstacles... Vous êtes parvenus à organiser la GRANDE NATION, dont le vaste territoire n'est circonscrit que parce que la Nature elle-même en a posé les limites. La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la République. Lorsque le bonheur du Peuple français *sera assis sur de meilleures lois organiques,* l'Europe entière deviendra libre. »

Cette dernière phrase, concertée peut-être avec *Sieyes*, révèle à tout le monde que Bonaparte ne regarde pas la Constitution comme pouvant durer longtemps. — Quoi qu'il en soit, Barras répond; les Généraux *Joubert* et *Andréossy* apportent le drapeau décerné à l'armée d'Italie, et reçoivent l'ac-

colade du Président; les cinq Directeurs embrassent Bonaparte au milieu de mille cris d'enthousiasme et au bruit du canon; chacun des Directeurs, des Ministres et des Conseils, lui donne des *banquets;* on frappe une *médaille* en son honneur; le Département appelle sa rue *rue de la Victoire;* le Peuple court après lui; et le bruit qu'il vient d'être assassiné augmente encore et manifeste le vif intérêt qu'il inspire.

Tandis qu'Augereau remplace Hoche, qui vient de mourir, Bonaparte est nommé *Général de l'armée d'Angleterre,* et tout semble se préparer pour une descente dans ce pays.

§ 28. — Projets contre la Constitution.

Cependant le Directoire paraît absolu, la Représentation nationale anéantie, la Constitution morte, et sa révision ou plutôt une Constitution nouvelle nécessaire. — Aussi, dès le mois de pluviôse an 6 (janvier 1798), on parle d'une *faction puissante* qui voudrait une seule Chambre perpétuelle composée de 100 membres et appelée *Sénat,* avec un *Président perpétuel* pour chef du Gouvernement. On parle même de *Bonaparte;* on dit que les Thermidoriens, avec lesquels il est lié, notamment Rewbell, favorisent ce projet, repoussé par les anciens Jacobins. Le Journal démocrate des *Hommes libres* reproche aux journaux thermidoriens de menacer journellement de *leur Bonaparte.* — *Sieyes,* qui vient d'approuver et de diriger le coup-d'Etat de fructidor, qui ne rêve que changement de Constitution pour introniser la sienne et qui veut un Sénat (p. 259), complotte peut-être déjà avec le vainqueur de l'Italie. — On dit dans les casernes que Bonaparte veut renverser le Directoire et se placer entre les Royalistes et les Jacobins. — Il paraît que c'est en effet son système, et que, s'il avait l'âge légal, 40 ans, il aspirerait à entrer dans le Directoire pour s'emparer exclusivement du pouvoir. Mais il préfère ajourner ses projets, attendre que le Directoire soit encore *plus usé* dans l'opinion, contribuer

lui-même à l'user en le critiquant, et chercher l'occasion d'augmenter sa gloire pour augmenter sa propre puissance. Il accepte donc seulement la place de Carnot à *l'Institut*, manifeste sa désapprobation de l'anniversaire du 21 janvier, ne témoigne à Barras ni estime ni confiance, et remue tout en France, en Hollande, en Suisse, en Italie et en Espagne, pour préparer une descente en Angleterre. Mais cette entreprise n'est pas celle qui sourit le plus à son ambition, parce qu'elle est hasardeuse, incertaine dans son résultat politique même en cas de succès militaire, et d'ailleurs impossible avant six mois.

« On ne conserve à Paris le souvenir de rien, dit-il ; si je reste longtemps sans rien faire, je suis perdu. »

Dans son seul intérêt, il préfère une expédition en Egypte.

« Son imagination, dit M. Thiers, errait sur les rivages de l'Orient. Il entrevoyait un avenir confus et immense. S'enfoncer dans ces contrées de la lumière et de la gloire, où Alexandre et Mahomet avaient vaincu et fondé des Empires, y faire retentir son nom, et le *renvoyer en France* répété par les échos de l'Asie, était pour lui une perspective enivrante. »

« Pour préférer l'expédition d'Egypte, dit-il ailleurs, Bonaparte avait des motifs *personnels* : l'oisiveté de Paris lui était insupportable ; il ne voyait rien à tenter en politique ; il craignait de s'user ; il voulait se grandir encore ; il avait dit : Les *grands noms* ne se font qu'en *Orient!* »

C'est en vain que Laréveillère objecte qu'il faut exposer 30 ou 40,000 des meilleurs soldats au *hasard* d'une bataille navale, se priver du Général que l'Autriche redoute le plus, risquer la guerre avec la Porte, etc. ; l'ambitieux Bonaparte insiste et parle de *démission*. — « Je suis loin de la désirer, répond « Laréveillère ; mais, si vous l'offrez, je suis d'avis qu'on l'ac- « cepte. » — Bonaparte ne parle plus de démission ; mais il insiste tant, en promettant d'être de retour pour l'automne de 1798 (époque à laquelle la descente en Angleterre commencera d'être possible), que le Directoire cède et consent, en lui donnant carte blanche pour les préparatifs, dirigés en

apparence contre l'Angleterre. — On donne à la flotte de Toulon et aux troupes qu'elle doit porter le nom d'*Aile gauche de l'armée d'Angleterre.*

Bonaparte prend donc sur lui la responsabilité de tous les choix et de tous les événements. Il choisit les meilleures troupes d'Italie, qu'il réunit à Toulon, à Gênes, à Civita-Vecchia près Rome et en Corse, avec 2,400 cavaliers sans chevaux, une nombreuse artillerie et beaucoup d'ouvriers. Il choisit les Généraux Desaix, Kléber, Reynier, Lannes, Murat, Belliard, Berthier, Caffarelli, etc., l'amiral Brueix, le contre-amiral Villeneuve, les savants Monge, Berthollet, Fourier, Délomieux, Comté, les médecins Desgenettes, Larey, Dubois.

§ 29. — Suisse, Rome et Vienne. — Départ pour l'Egypte.

Mais, pour une descente en Angleterre ou pour l'expédition d'Egypte, il faut de l'argent; et les Thermidoriens ont ruiné les assignats et les finances. C'est en vain qu'on augmente l'impôt du *timbre,* qu'on y soumet les *journaux,* qu'on établit la *loterie,* source d'immoralité et de malheurs pour le Peuple; ces moyens étant encore insuffisants, le Directoire va faire à la Suisse une guerre impolitique, afin de s'emparer du trésor de Berne, qu'il sait être de 40 millions. Sollicité par les cantons démocratiques, qui désirent une révolution pour abattre l'Aristocratie, d'accord avec le canton de Vaud qui s'insurge (en décembre 1797) et réclame son intervention, il fait entrer une armée en Suisse, protége le canton de Vaud contre l'armée du canton de Berne, prend cette ville (le 15 mars) et facilite une révolution qui constitue la Suisse en *République helvétique,* mais qui détruit sa neutralité, qui forcera la France à garder cette frontière, et qui déterminera l'Autriche à recommencer la guerre, d'autant plus que la France s'agrandit en réunissant *Genève* et *Mulhausen.*

Pendant ce temps, une insurrection contre le Pape éclate à *Rome* (27 décembre 1797), secrètement encouragée peut-être par l'Ambassadeur français *Joseph Bonaparte* (que l'in-

fluence de son frère élève, ainsi que son autre frère Lucien). Repoussés par les troupes papales et par la populace, les insurgés accourent à l'hôtel de l'Ambassadeur. On leur en refuse l'entrée ; et bientôt les soldats qui les poursuivent font feu sur eux, quoique l'Ambassadeur et le Général *Duphot* se soient mis en avant pour empêcher de tirer. Duphot est tué, plusieurs Français sont blessés, la cour de l'hôtel est envahie, et l'Ambassadeur quitte les états du Pape. Aussitôt le Directoire ordonne à *Berthier* de marcher sur Rome ; et, le 15 février, sous la protection d'une armée française, la Bourgeoisie, réunie dans le *Campo-Vaccino*, proclame la restauration de la *République romaine*, malgré la populace et malgré le Pape, relégué en Toscane. La nouvelle République adopte la Constitution française, en appelant les Directeurs *Consuls* et les Conseils *Sénat* et *Tribunat*.

Bientôt *Masséna*, qui remplace Berthier partant pour Paris, donne aux officiers supérieurs l'exemple du pillage ; on dépouille les palais, les couvents, les riches collections, pour les vendre à des Juifs et s'enrichir ainsi par le vol, tandis que l'armée n'est pas payée depuis cinq mois. Mais les officiers et les soldats, indignés d'un brigandage qui déshonore et compromet l'armée, se réunissent dans une église, déclarent qu'ils ne veulent plus servir sous Masséna, et demandent son rappel au Directoire, qui le rappelle en effet.

Et voilà les conséquences de l'exemple de Barras ! Voilà comme les Généraux respectent l'honneur et les intérêts de leur pays ! Où donc est la *gloire* de se bien battre, de vaincre et de conquérir, si c'est pour voler et piller ou pour acquérir personnellement du pouvoir ?

Ces deux Révolutions qu'on impute au Directoire, et ces deux nouvelles Républiques, organisées sous l'influence de sa propagande révolutionnaire, compromettent la paix avec l'Autriche. Un autre événement va la compromettre encore.

Le Peuple de *Vienne* célébrant (le 13 avril) une fête nationale en commémoration de l'armement de ses volontaires

contre la France en 1796, l'Ambassadeur français, *Bernadotte,* en fait célébrer une en souvenir de nos victoires sur l'Autriche : mais la vue du drapeau tricolore arboré sur l'hôtel excite une émeute; l'hôtel est envahi, le drapeau brûlé, les meubles brisés; Bernadotte quitte Vienne pour témoigner son indignation, et le Directoire voudrait bien venger cette insulte; mais il faudrait charger de la vengeance ce Bonaparte dont on redoute l'ambition; et, sacrifiant toujours la France à sa sécurité personnelle, le Directoire dévore l'affront et laisse partir Bonaparte pour l'Orient.

Nous verrons plus tard cette expédition d'*Egypte;* nous dirons seulement ici que Bonaparte s'embarque à Toulon, le 30 floréal an VI (19 mai 1798), avec un nombreux Etat-major, 40,000 hommes d'élite et 10,000 marins, sur 13 vaisseaux de ligne, 14 frégates, 72 corvettes, etc., et 400 bâtiments de transport; que le Directoire prive ainsi la France de sa principale force, quand l'armée se dépeuple par la désertion, et quand la paix avec l'Autriche est compromise; qu'il se débarrasse d'*Augereau* qui l'inquiète, en l'envoyant aux Pyrénées; et qu'il envoie *Sieyes* comme ambassadeur en Prusse, pour se débarrasser d'un homme qui conspirait peut-être déjà contre lui.

Ajoutons cependant que Bonaparte a le bonheur de prendre Malte par la *trahison* de quelques Chevaliers qu'il a *achetés* depuis longtemps; d'échapper à la flotte Anglaise commandée par Nelson; de débarquer sans obstacle le 13 messidor (1er juillet); de s'emparer d'*Alexandrie;* de calmer le désespoir de l'armée, même de Lannes et de Murat, quand ils se virent dans un désert de sable brûlant; d'écraser, à la *bataille des Pyramides*, l'armée de *Murad-Bey,* composée de 10,000 *Mamelucks* à cheval et 20,000 fantassins (*Felhas* ou *Janissaires*); d'entrer dans la capitale de l'Egypte, *le Caire,* le 5 thermidor (23 juillet), au moment où le Peuple commence à piller les palais des Beys ou chefs des Mamelucks (car là, comme à Venise et partout, l'Aristocratie est

menacée du massacre dans ses jours de défaite); et de se faire admettre par les Prêtres comme un *envoyé de Dieu*.

On conçoit l'admiration et la joie de la France et l'étonnement de l'Europe, quand on apprend en même temps et la véritable destination de la flotte et des succès qui paraissent miraculeux! — Mais on apprend bientôt que, le 14 thermidor (1er août), l'amiral Brueix, désobéissant à Bonaparte comme celui-ci a désobéi plusieurs fois au Directoire, a été battu par Nelson dans la *rade d'Aboukir;* qu'il a été tué; que son escadre a été détruite après des prodiges de valeur; et que le contre-amiral Villeneuve s'est réfugié à Malte avec deux vaisseaux seulement et deux frégates. Quoique cet affreux désastre et ses horribles conséquences devraient être imputés à Bonaparte comme on lui attribue les succès qu'il doit à ses Généraux et à ses soldats, l'opinion est tellement éblouie qu'on ne lui tient compte que de ses prodiges : mais ce désastre va ranimer toutes les espérances et tous les efforts des ennemis de la France; l'Angleterre, redoublant ses instances, ses offres, sa corruption, dans toutes les Cours, décide la Porte à déclarer la guerre, et presse une nouvelle Coalition générale.—Voyons d'abord les hostilités des Royalistes.

§ 30. — Nouveaux mouvements royalistes.

Le système de prétendu juste-milieu, toujours suivi par le Directoire, l'affaiblit trop, le scandale de ses mœurs débauchées, de ses immoralités et de ses pillages, attire sur lui trop de mépris et trop de haine, pour que les Royalistes n'aient pas toujours l'espérance de le renverser. La conspiration continue donc, avec les subsides de l'Angleterre par l'entremise de *Vilain XIV,* banquier à Paris.

Bientôt, *Dominique Allier* s'insurge dans *le Gard* pour venger les Députés royalistes fructidorisés, comme on s'insurgea en Normandie et partout après le 31 mai, pour venger les Girondins (t. 3, p. 425). L'insurrection éclate à *Carpentras,* à *Tarascon, près Lyon,* en *Corse,* même un peu

en *Vendée :* mais elle est étouffée partout et se transforme en *bandes de chouans* qui volent les diligences, et en *bandes de chauffeurs* qui assassinent les patriotes.

Le Directoire, qui ne semble s'occuper que de plaisirs et de vols, qui ne sait prévenir aucun désordre par une bonne administration, qui engendre tous les brigandages en continuant le système des Thermidoriens, ne cherche le remède que dans la force et la tyrannie, en augmentant la *gendarmerie,* en instituant les *vétérans,* en réorganisant les tribunaux, surtout en mettant en *état de siége* Lyon, Montpellier, Limoges, Périgueux, etc., etc., ce qui est très-commode et très-facile pour les Gouvernements les plus incapables. Il supprime aussi 22 journaux royalistes et démocrates, et ne tolère pas la moindre critique, la moindre opposition. Il ferme aussi les clubs des deux couleurs extrêmes, et s'efforce de maîtriser les autres par des hommes aussi habiles que dévoués : c'est *B. Constant* qui se charge de diriger le principal, pour préparer les élections dans l'intérêt du Directoire.

§ 31. — Elections démocratiques de l'an 6.

Mais, comme le mal présent impressionne ordinairement beaucoup plus que le mal éloigné, l'opinion, dégoûtée des trahisons des Royalistes, de leurs conspirations, de leurs brigandages et de leur impuissance, de l'immoralité et de la tyrannie du Directoire, se prononce en faveur d'une réaction Républicaine dans les élections.—C'est en vain que le Directoire prodigue les proclamations, les affiches, les circulaires, les calomnies et les menaces; c'est en vain qu'il dénonce tous les Démocrates comme des *anarchistes* ou comme des *Royalistes déguisés ;* c'est en vain qu'il excite du tumulte, et des *scissions* parmi les électeurs, (poussant les Minorités ministérielles à se séparer des Majorités républicaines et à nommer des Députés ministériels, tandis que les Majorités nomment des Députés républicains) ; le résultat général est *démocrate*, et la Démocratie peut redevenir légalement prépondérante.

Mais le Gouvernement le plus méprisable, le plus exécrable, contre lequel la véritable opinion publique s'éleverait avec le plus de raison, veut, moins qu'un autre, souffrir l'opposition; il veut se maintenir à tout prix; et, ne fût-il qu'avec une petite minorité aussi infâme que lui, il combattra la Nation, en présentant la Majorité comme n'étant qu'une Minorité, en se présentant lui-même avec ses seïdes comme étant la Majorité et la Nation. —Au lieu de se réjouir, pour la République, de ce que les élections sont Républicaines, le Directoire s'en irrite donc pour son despotisme et prépare un nouveau coup-d'État.

§ 32. — Coup-d'Etat anti-démocrate du 22 floréal.

Le Directoire veut donc annuler les élections démocrates de l'an 6; et sous quel prétexte? Sous prétexte que les élections ont été dirigées par une *conspiration* formée dans les clubs de la rue du Bac et de la rue Antoine; que les Assemblées primaires et électorales, c'est-à-dire la Nation, n'ont pas été *sages;* qu'elles ont repoussé les candidats ministériels et préféré des Députés indépendants et démocrates; que les Démocrates sont des *démagogues,* de vrais *anarchistes* et des hommes essentiellement *immoraux;* que les Conseils ont nécessairement, comme en Amérique, le droit d'examiner la *moralité* de ceux que le Peuple a choisis; que 60 de ces nouveaux élus (entre autres *Lamarque,* député sortant, qui présida la séance permanente de l'Odéon, le 18 fructidor), sont tellement démocrates qu'ils mettraient la République en péril; enfin que le *salut* de la France et de la Constitution exige l'annulation de 60 élections.

« Sous le nom d'***anarchistes,*** dit un message, le Directoire n'entend point confondre ces Républicains énergiques, amants plutôt qu'amis de la liberté et de la Constitution de l'an III, qui savent soumettre à la loi le sentiment impérieux de la liberté; mais, par ce mot, il entend ces hommes ***couverts de sang et de rapines*** , prêchant le ***bonheur commun*** pour s'enrichir sur la ruine de tous, ne parlant d'égalité que pour être ***despotes, capables de toutes les bassesses et de tous les crimes,*** soupirant après leurs anciens pouvoirs; ces hommes en-

fin qui, au 8 thermidor, étaient les agents de Robespierre et occupaient les places dans toute la République, et qui depuis le 9 thermidor ont figuré dans tous les mouvements, trempé dans toutes les machinations, qui étaient les affidés de *Babeuf* et les conspirateurs du *camp de Grenelle.* »

Ainsi, c'est ce Directoire, ce Barras, cet ex-thermidorien, ce voleur, ce pillard, ce concussionnaire, ce débauché, ce despote, ce tyran, couvert de sang et de rapines, cet homme qu'on peut appeler l'*immoralité personnifiée,* qui ose parler de moralité et reprocher aux Démocrates ses propres crimes ! ! ! Il accuse les Républicains de vouloir violer la Constitution, lui qui la viole sans cesse dans l'intérêt de sa cupidité !

Et les Gouvernements se présentent toujours comme infaillibles, vertueux, respectables, admirables, parfaits !... Et l'on parle au Peuple de loyauté, d'honnêteté, de morale, de vertu, quand ses prétendus chefs donnent ainsi l'exemple de toutes les corruptions et de tous les mensonges ; quand ils jettent toutes les idées dans la confusion et le chaos !

Mais c'est vainement qu'une Minorité s'indigne et crie que c'est violer la Souveraineté du Peuple, déchirer la Constitution, anéantir le droit d'élection, transporter au Pouvoir la nomination des Députés, transformer la Représentation nationale en une machine, et constituer un Despotisme hypocrite; *Hardy, Jean Debry, Bailleul* et la Majorité, appellent les Députés démocrates des hommes *infâmes, exécrables,* des *scélérats,* des hommes de *Robespierre* et de *Babeuf;* et les 50 élections sont arbitrairement et violemment annulées par une décision que les Anciens approuvent le 22 floréal... C'est comme si l'on déclarait tous les Démocrates *inéligibles* et proscrits comme immoraux, scélérats, etc.! Que ferait de plus la Restauration ? Et c'est pour cela qu'on a tué Robespierre ! c'est pour cela que le Peuple a fait la Révolution !

Lucien Bonaparte, élu par la Corse, acceptant en violation de la loi puisqu'il n'a pas l'âge, Jacobin connu, mais qu'on n'ose pas refuser à cause de son frère, arrive alors aux 500.

Joseph, élu en l'an 5 et repoussé par les Clichiens comme Jacobin, est admis, et tient à Paris un grand état de maison, recevant les Députés, les Généraux, tous les hommes influents. Tous deux affichent maintenant la *modération* comme leur frère, et travaillent sans relâche, ainsi que Joséphine, à lui préparer les voies pour l'usurpation.

Treilhard remplace François de Neufchâteau au Directoire. — Et la nouvelle Session s'ouvre le 1er prairial, avec un nouveau *costume, à l'antique*, pour le Directoire, pour les 500 et pour les Anciens.

Mais le reste du nouveau tiers élu est encore assez nombreux et assez démocrate pour métamorphoser les Conseils, surtout celui des 500; et bientôt s'y forme une Majorité républicaine hostile au Directoire.

§ 33. — Dilapidations; immoralité.

Bientôt le Conseil des 500 s'élève contre les fournisseurs, les dilapidateurs, les marchés clandestins, la Bureaucratie et ses concussions, surtout dans le Ministère de la guerre.

« Là, dit *Joubert* dans un rapport, l'opinion publique remarque avec indignation ces *inexplicables richesses* et ce *faste impudent* qui contrastent d'une manière si révoltante avec l'indigence de nos guerriers infirmes et mutilés; là s'est formée et s'alimente cette *faction corruptrice* qui menace la liberté par la *démoralisation*, faction qui est parvenue à étouffer les passions généreuses par la plus vile de toutes, la *cupidité*... Du 9 thermidor datent les nouvelles fortunes. On vit sortir tout-à-coup de la fange un essaim de parvenus : enfants de l'agiotage et de l'immoralité, on les vit afficher, à la suite des camps, le luxe le plus effréné et l'esprit le plus contre-révolutionnaire. Tous les sacrifices de la République épuisée s'arrêtaient dans leurs mains impures; et ils ressemblaient à un corps ennemi posté sur les derrières de nos armées pour leur couper les vivres plutôt qu'à des agents chargés de les alimenter. Tandis qu'ils nageaient dans l'abondance, nos braves défenseurs éprouvaient toutes les horreurs de la disette : *sans habits, sans souliers, souvent sans pain*, il ne leur restait que le courage et le patriotisme. »

Voilà donc la conséquence de l'assassinat de Robespierre!

Voilà le système des Tallien, des Barras, etc. ! Ce sont eux qui donnent l'exemple du pillage et du mépris pour le soldat et pour le Peuple ! Quel renversement de toute justice !

« Ils seront frappés du haut de leurs chars somptueux, dit un autre rapporteur (2 fructidor), ces hommes dont la fortune colossale atteste les moyens infâmes qu'ils ont employés pour l'acquérir. »

Et néanmoins, pour couvrir le déficit qui résulte de ce pillage, on écrase le Peuple d'impôts, on rétablit la taxe sur *le sel*, et *l'octroi* de Paris ; on impose les *portes* et *fenêtres* ; on veut même imposer les *cheminées* ; et l'on établit la *conscription* ou l'impôt du sang qui pèse sur le pauvre.

« L'opinion publique, dit l'*Histoire parlementaire*, était révoltée à la vue du spectacle que présentaient alors ceux qui pouvaient s'appeler la *haute classe*, c'est-à-dire les *riches* de cette époque : la plupart étaient des hommes qui avaient fait leur fortune en spéculant sur les *biens nationaux*, sur les *assignats*, sur les *fournitures*, par mille mauvais moyens que la Société réprouve en tout temps et que pratiquent seulement ceux qui n'ont ni probité ni honneur. Ces hommes apportèrent dans l'usage de leurs richesses le caractère même qui les leur avait fait acquérir. Ils furent sans moralité et sans pudeur, tellement *sales*, tellement *grossiers*, que le nom de la période où ils ont brillé a été sans pareil dans l'histoire moderne. L'*orgie* fut à l'ordre du jour parmi ces gens ; ils prirent de l'ancien régime tout ce qu'il avait eu de ridicule ou de corrompu, et ils y ajoutèrent ; ils réunirent à la mode, outre le parler des anciens marquis, les bals, les *mascarades*, les *jours gras*, et jusqu'à la promenade de *Longchamps*. Les femmes, qui imitent toujours et qui exagèrent tout, les femmes furent *sans pudeur* comme eux ; elles se costumèrent comme les filles de Sparte ; elles allaient dans les salons *à peine couvertes d'une seule robe de gaze* ; mais elles n'osaient se montrer ainsi parées en plein jour et dans les lieux publics ; quelques-unes cependant le tentèrent, mais elles en furent chassées. »

Et c'est pour amener ces mœurs abominables que les Barras et les Tallien ont tué Robespierre, qui comme le Peuple voulait la morale et la décence !

« C'était des salons du Directoire que sortaient ces *modes nouvelles* qui faisaient rougir la France, et ce *parler ridicule* qui souillait notre belle langue. »

§ 34. — Nouvelle coalition générale.

Si le Directoire était franchement Républicain, Démocrate et populaire, s'il était fidèle à ses devoirs envers la France et ses alliés, s'il savait enthousiasmer le Peuple français et les Peuples de Hollande, de Suisse et d'Italie, il révolutionnerait et républicaniserait l'Europe : mais tandis qu'il opprime et pille le Peuple de France, ce Directoire (ou du moins *Barras* qui partage avec tous les fournisseurs, et peut-être Rewbell dont le beau-frère *Rapinat* est envoyé pour prendre les caisses) pille également ou fait piller la Suisse et l'Italie, pillées à son exemple par les Généraux. D'un autre côté, le Directoire emploie les baïonnettes pour faire des 18 fructidor en Hollande, en Suisse, à Milan, et pour y violer la Souveraineté du Peuple et la Représentation nationale, quelquefois contre l'Aristocratie, le plus souvent contre la Démocratie. Ses rapines et sa tyrannie irritent même les Républicains étrangers, généralement Jacobins, et font partout des ennemis à la France, tandis qu'il habitue les Généraux et l'Armée à commander partout en maîtres et les dispose à traiter la France elle-même comme un pays conquis. Il irrite encore les Puissances en excitant en Piémont une révolution qui force le Roi à abdiquer et à se réfugier en Sardaigne.—La prise de Malte par Bonaparte irrite l'Empereur de Russie, *Paul Ier*, successeur de Catherine II, Protecteur des Chevaliers de Malte, qui donne asile à Louis XVIII, forcé de quitter l'Italie. Le Cabinet Anglais le détermine enfin, après le désastre d'Aboukir et la guerre de la Porte, à envoyer en Italie 60,000 Russes et *Suwarow*, surnommé *l'invincible*, célèbre par ses guerres contre la Turquie et la Pologne.— Il pousse la Porte à la guerre en attaquant l'Égypte qui lui appartient. Et tandis que le Congrès à Rastadt, en Souabe, discute lentement la paix générale avec tous les Princes d'Allemagne, l'Autriche prépare la guerre et conclut une nouvelle coalition avec Naples, l'Angleterre et la Russie.

§ 35. — Expédition en Irlande.

L'Angleterre continuant la guerre, soldant les conspirations, c'est elle surtout qu'il faudrait vaincre : mais elle a détruit la flotte de Toulon à Aboukir ; elle s'est emparée des flottes Espagnole et Hollandaise ; elle est vraiment la maîtresse des mers ; enfin elle bloque tous nos ports : comment l'attaquer ? Nous avons déjà vu la première expédition conduite par Hoche (p. 353). — Tandis que Bonaparte va menacer l'Inde, le Général *Humbert* conduit 1,500 hommes en Irlande, déjà soulevée contre les Anglais, et attend 6,000 hommes que doit amener le Général Sarrazin ; mais ce renfort ne peut sortir de Brest faute d'argent. Humbert débarque le 5 fructidor an 6, à Kilala, bat les Anglais, leur prend deux Comtés et traverse l'île entière ; mais les Irlandais, qui se joindraient avec empressement à une armée de 10,000 Français, ne peuvent se joindre à une bande de 1,500 ; et bientôt, entouré par des forces bien supérieures, il est obligé de capituler, à la seule condition de ne plus porter les armes contre l'Angleterre. Une escadre qui lui apporte 3,000 hommes est également forcée de baisser pavillon devant une flotte Anglaise beaucoup plus forte, tandis que 2,000 Anglais débarqués en Belgique pour surprendre Ostende sont tous tués, ou noyés, ou pris.

§ 36. — Conquête de Naples.

Entraîné par la Reine *Caroline* et son favori *Acton,* qui veulent faire massacrer les Français dispersés en Italie, l'imbécile Roi de Naples commence la guerre (24 novembre) avec 60,000 hommes commandés par le Général Autrichien *Mack,* et appuyés par *Nelson,* commandant la flotte anglaise. — *Championnet* est d'abord forcé de quitter Rome où le Monarque Napolitain entre en libérateur du Pape et où son armée et la populace commettent d'horribles pillages contre les Républicains. Mais Championnet, aidé des Généraux

Macdonald et *Casa-Bianca*, l'attaque avec 18,000 hommes seulement, le force à rétrograder, le poursuit, le bat, soumet la population insurgée dans les montagnes, s'empare de Naples (23 décembre) en moins d'un mois, prévient le massacre de l'Aristocratie par le Peuple qui crie à la trahison, et transforme le Royaume en *République Parthénopienne*, tandis que Caroline, Acton et le Roi, se réfugient en Sicile, après avoir armé les Lazzaroni et donné l'ordre de massacrer toute la Bourgeoisie, accusée d'être révolutionnaire.

Le vainqueur est bientôt disgracié par le Directoire, remplacé par *Macdonald*, rappelé à Paris, et mis en accusation pour avoir chassé les agents directoriaux, qui venaient piller Naples comme ils avaient pillé le reste de l'Italie et la Suisse : mais l'indignation publique éclate contre les pillards, et protége Championnet contre le Directoire.

§ 37. — Elections démocratiques de l'an 7.

Comme aux élections précédentes, le Directoire et ses journaux ne négligent aucun moyen de faire repousser les Royalistes et les Démocrates qu'ils appellent toujours des *anarchistes* : mais, quoique les journaux démocrates soient réduits au silence, la loi qui les mettait à la disposition de la Police ayant été prorogée ; quoique les clubs soient fermés ; quoique les affiches ministérielles dénoncent les Démocrates comme des pillageurs et disent *gare aux boutiques*, les candidats ministériels sont repoussés presque partout (germinal an 7), sans tumulte et sans scissions ; et de nouveaux Electeurs envoient des Députés indépendants et démocrates sans être aussi ardents que ceux de l'an 6, en sorte que le Directoire n'a pas de prétexte pour les attaquer. Ces élections sont donc bien véritablement l'expression de l'opinion publique, et la *Majorité démocrate* qu'elles donnent aux Cinq-Cents est bien une véritable *Représentation nationale* : l'expulser avec des baïonnettes sera bien évidemment un attentat à la Souveraineté du Peuple. — Parmi les nouveaux Députés, on remarque les Généraux *Jourdan* et *Augereau*, ardents républicains.

Sieyès est élu pour remplacer Rewbel, Directeur sortant qui entre aux Anciens : et comme ce Sieyès a toujours manifesté son antipathie contre la Constitution de l'an 3, son élection indique un esprit d'hostilité contre la Constitution et le Directoire, comme son acceptation fait croire généralement qu'il a quelque arrière-pensée. — Aussi, dès son retour de Berlin, *Lucien* Bonaparte et Genissieux, devenus les meneurs des Conseils, s'entendent avec lui ; Barras se joint à eux ; tous conspirent et concertent d'abord les changements nécessaires pour lui donner la majorité dans le Directoire ; et ce Sieyès, qui ne recule devant aucun moyen, convient d'un nouveau coup-d'État qui, cette fois, sera dirigé par les Conseils contre trois des Directeurs, *Treilhard, Merlin,* et *Larévéillère.*

§ 38. — Revers en Allemagne.

Cependant, tandis que l'anarchie militaire fait partout des progrès ; tandis que presque tous les Généraux, Brune, Championnet, Joubert, Bernadotte, enhardis par l'exemple de Bonaparte, par la faiblesse ou la tyrannie du Directoire, veulent être maîtres et législateurs dans les pays conquis ; tandis que l'armée, qui devrait être de 300,000 hommes, se réduit à 150,000 par le dégoût et la désertion ; tandis que l'État paie la solde et l'entretien de plus de 100,000 déserteurs ; tandis que les États-majors, associés aux Compagnies de fournisseurs, s'enrichissent partout par le vol et le pillage ; le Directoire, accusé d'être la première cause de tous ces désordres, accusé d'avoir provoqué la guerre sur la longue ligne depuis la Hollande jusqu'à Naples, joint à toutes ces fautes celle d'avoir laissé l'Autriche faire d'immenses préparatifs sans se préparer lui-même et sans avertir les Conseils et le pays. — L'archiduc Charles commande 157,000 hommes en Allemagne, contre lesquels les trois Généraux, *Bernadotte, Jourdan* et *Masséna,* ne peuvent opposer que 76,000 soldats manquant de tout ; *Suwarow,* avec 60,000 Russes, et 85,000 Autrichiens, menace l'Italie, que l'ex-ministre *Schérer* est

chargé de défendre avec 43,000 hommes outre les garnisons. —L'Autriche commence l'attaque, sans déclaration, pendant qu'on négocie à Rastadt; et le public ignore tout lorsqu'on apprend, avec effroi, que, malgré des prodiges de valeur, Jourdan vient d'être écrasé (25 mars), à *Stockach,* par des forces trop supérieures, et qu'il arrive à Paris pour accuser le Directoire de trahison ou d'impéritie. — L'indignation universelle accablerait probablement les Directeurs, si un horrible attentat, commis par l'Autriche contre la France dans la personne de ses Plénipotentiaires à Rastadt, ne venait donner un autre objet à la colère nationale.

§ 39.— Assassinat des Plénipotentiaires français.

La défaite de Stockach fait rompre le congrès, et les Plénipotentiaires français quittent la ville pour rentrer à Strasbourg : mais l'Empereur, soupçonnant des négociations contraires à ses intérêts de la part de quelques Princes d'Allemagne avec ces Plénipotentiaires, a donné l'ordre à l'Archiduc de faire enlever leur caisson et leurs papiers; et quand ils partent, dans la nuit du 9 floréal (19 avril), des hussards autrichiens, enivrés et apostés, les sabrent et s'emparent de leurs correspondances. *Roberjot* et *Bonnier* expirent sur place; mais *Jean Debry,* blessé et laissé pour mort, se sauve et parvient à se réfugier chez l'ambassadeur de Prusse... Voilà la Diplomatie! Voilà comment un Empereur sait violer le droit des gens, assassiner et voler des Ambassadeurs!

Mais cette nouvelle enflamme à l'instant la colère du Peuple Français; et d'un bout de la République à l'autre, on n'entend que des cris de guerre et de vengeance. — Beaucoup de personnes penseront longtemps que c'est le Directoire qui a fait commettre l'assassinat pour détourner l'attention et ranimer l'ardeur belliqueuse des Français : mais ici, comme presque partout, l'avenir révélera le crime d'un Empereur.

§ 40.— Nouvelles plaintes contre les dilapidateurs.

Cependant, pour faire la guerre, pour réparer le dénue-

ment de l'armée, pour couvrir un déficit de 117 millions, il faut des impôts ; et l'on établit notamment une *retenue* sur les traitements et une *taxe de guerre* (qui devrait n'être que temporaire et qui deviendra perpétuelle). — Mais les dilapidations dans les bureaux de la guerre excitent tant de clameurs que les Conseils finissent par en accuser l'ex-ministre *Schérer* et l'ex-Directeur *Rewbell*, son protecteur déclaré, qui passe pour son complice.

« Si vous voulez que les impôts soient payés, dit un rapporteur aux Anciens, le 6 prairial, il faut jurer une guerre d'extermination à cette coalition de *dilapidateurs* qui sont plus funestes pour la République que la coalition des despotes. Il est temps que les fournisseurs infidèles soient livrés, avec leurs chefs, à la vengeance des lois ; il est temps que l'on voie cesser ces marchés scandaleux où l'on vend à la République 350 francs des *chevaux* qui coûtent au plus 250 francs ; qu'elle cesse de payer 18 francs des *bottes* qui valent à peine 8 francs ; et qu'elle cesse de payer 42 francs le *sac de farine* que les particuliers paient 37 francs ; il est temps que la *responsabilité des Ministres* et des fonctionnaires ne soit plus un vain mot ; que la moralité recouvre son empire, car sans moralité point de crédit, point de République ; il est temps que l'on écoute le cri de l'opinion publique, qui, tôt ou tard, découvre les secrets des gouvernants, qu'ils soient revêtus du manteau *directorial* ou de la pourpre des *sénateurs ;* il faut que Schérer et ses complices, accusés par l'opinion publique, soient traduits devant les tribunaux... Guerre, guerre aux *fripons* qui ont *volé* les deniers publics ! »

C'est en vain que *Rewbell*, clairement attaqué, s'oppose à l'impression du rapport ; le Conseil des Anciens signale à la France un Directeur et un Ministre comme prévenus d'être des fripons et des voleurs, tandis qu'un autre Directeur, Barras, est universellement connu pour un pillard.

§ 41. — Nouveaux revers.

Peu après la défaite de Jourdan, *Masséna*, nommé Général en chef des armées d'Allemagne et de Suisse, est forcé de rétrograder et de se retirer dans un camp retranché sous Zurich. — *Schérer* est battu en Italie, et laisse le commandement à *Moreau*, qui ne peut empêcher la division Serrurier

d'être entourée à *Cassano*, et forcée de mettre bas les armes, et qui ne peut ramener que 20,000 hommes en opérant encore une admirable *retraite* devant Suwarow, qui s'avance jusqu'à *Turin*. — *Macdonald*, forcé d'abandonner Naples (où Caroline revient et surpasse toutes les violences révolutionnaires, dans sa réaction royale contre les patriotes Napolitains), perd 14,000 hommes tués ou blessés dans la bataille de *la Trebbia*, qui coûte aussi cher aux Austro-Russes, et ne peut rejoindre Moreau qu'avec environ 15,000 hommes. — L'Italie est donc perdue malgré l'admirable courage des soldats. — Aussi, les Cinq-Cents décrètent une *Adresse aux Français* dans laquelle ils leur annoncent les dangers de la Patrie, leur affirment que la Coalition veut le *partage* de la France, et font un appel au courage des Républicains et du Peuple, comme si on ne les avait pas toujours calomniés, outragés et proscrits, après avoir été sauvé par eux !

Bientôt on n'entend que des cris et des imprécations contre le Directoire ; on l'accuse d'avoir, dans son seul intérêt, retenu de vieux soldats dans l'intérieur pour influencer les élections ; d'avoir, par l'expédition d'Egypte, déterminé l'hostilité de la Porte et par suite de la Russie ; d'avoir, pour plaire à Rewbell et à Barras, préféré le vieux et impopulaire Schérer à Moreau, à Augereau, à Joubert, à Championnet... Et tous ces reproches sont fondés ; car c'est le système anti-populaire du Directoire et l'immoralité de Barras qui sont la première cause de tout le mal ; l'expédition même d'Egypte, qu'on devrait imputer d'abord à l'ambition de Bonaparte si l'on connaissait la vérité, est aussi la faute du Directoire qui ne devait pas la consentir, et qui ne l'a consentie peut-être que pour se débarrasser de lui.

Quoi qu'il en soit, le Directoire pense à se défendre par un nouveau coup-d'état : on prétend que Barras, Treilhard, La Réveillère, écrivent secrètement à Bonaparte, dès le 7 prairial, pour le rappeler, et que Barras, qui feint de faire cause commune avec eux, les trahit pour se joindre à Sieyes, et conspire contre eux avec lui.

§ 42. — Coup-d'état démocrate du 30 prairial.

Nous avons parlé de la conspiration entre Sieyes, Barras, Lucien Bonaparte, etc. (p. 387) contre la majorité du Directoire, Merlin, Treilhard, La Réveillère, qu'on appelle, ainsi que Rewbell, des *avocats,* qualification que les militaires et les sabreurs qui ne connaissent que la force adopteront comme terme de mépris, et appliqueront bientôt avec celui de *bavards* aux Députés en masse, aux penseurs, aux parleurs et aux écrivains.—On excepte Barras, qui ne travaille pas, qui ne discute pas, qui ne s'occupe que d'intrigues et de plaisirs, qui ne sait que piller et sabrer, mais qui se fait des partisans parmi les Démocrates, qui le croient ennemi des Royalistes (comme si les Démocrates devaient jamais avoir confiance dans l'immoralité !), parmi les Royalistes, qui le croient prêt à se vendre à Louis XVIII, parmi les ambitieux, les débauchés, les fournisseurs et les États-majors, dont il protége les pillages.

Résolus à exclure Merlin, Treilhard et La Réveillère, d'accord avec Sieyes et Barras, Lucien et les meneurs des Conseils commencent l'attaque en demandant au Directoire (14 prairial) des renseignements sur la situation intérieure et extérieure.— Pas de réponse. — Nouveau message (28 prairial) et déclaration qu'on restera en *permanence* jusqu'à la réception des renseignements demandés.

Les Anciens se mettent aussi en *permanence;* le Directoire s'y met également. Alors les meneurs des 500 parlent d'un nouveau coup-d'Etat de la part du Directoire, et se mettent en mesure de prévenir l'attaque. — D'abord, ils déclarent l'élection de *Treilhard* au Directoire, faite en l'an VI, inconstitutionnelle et nulle, parce qu'il était sorti du Conseil depuis moins d'un an (il lui manquait 4 jours); ils le remplacent par *Gohier,* ancien avocat à Rennes. Puis, ils attaquent l'ancien Directoire en lui reprochant sa tyrannie et ses calomnies contre les Démocrates.

« Pâlissez, *impudents et ineptes Triumvirs,* dit *Bertrand;* je vais tracer la longue série de vos *crimes.* Vous avez conservé au Ministère

de la guerre le plus effronté des *dilapidateurs*, et, pour consommer son ouvrage, vous l'avez envoyé en Italie faire assassiner les vainqueurs de l'Europe. Dans l'intérieur, vous avez anéanti l'esprit public, vous avez *muselé la liberté*, persécuté les *Républicains*, brisé toutes les plumes, étouffé la vérité. Le Peuple français, en l'an VI, avait nommé aux fonctions publiques des hommes dignes de sa confiance : vous avez osé dire que les élections étaient le fruit d'une conspiration anarchique ; vous avez *mutilé* la Représentation nationale. En l'an VII, vous avez souffert qu'un de vos Ministres fît imprimer et distribuer avec profusion une adresse odieuse et perfide dans laquelle le Peuple est *calomnié*, et son ouvrage présenté comme celui d'une faction de *terroristes*. —Vous nous parlez de réunion : mais qu'avez-vous fait pour gagner la confiance des *Républicains* ? Quel accord peut-il y avoir entre un Corps-Législatif qui veut la République et un Directoire qui ne l'a pas voulue, ou qui, s'il la voulait, l'a conduite par son *ineptie* sur les bords de l'abyme ? Vous nous parlez de réunion : et moi je vous dis que le Corps-Législatif et l'opinion publique vous repoussent ; que vous devez déposer le manteau directorial que vous avez *déshonoré*. »

Comme on traite maintenant ces Directeurs qui, tout-à-l'heure, parlaient en maîtres et en Dieux !

Boulay de la Meurthe demande la nomination d'une Commission de 12 qui proposera des mesures de salut public.

« L'*inepte et atroce* système du Directoire, dit-il, est l'ouvrage de deux hommes, *Merlin* et *La Réveillère* : ce Merlin, homme à petites vues, à petites passions, à petites vengeances, à petits arrêtés, a mis en vigueur le machiavélisme le plus rétréci et le plus dégoûtant ; il était digne d'être le Garde-des-sceaux d'un Louis XVI, et fait tout au plus pour diriger l'étude d'un procureur. (Il avoue que La Réveillère a de la moralité.)... Il faut que ces deux hommes sortent du Directoire ; il faut les y forcer en frappant un grand coup : il n'y a pas d'autre moyen de *sauver* la République. »

Et à l'instant, les Conseils déclarent *hors la loi* quiconque attenterait à leur liberté.

C'est en vain que, dans une réunion des Directeurs, des Ministres et de quelques Députés, La Réveillère traite Barras de *misérable*, soutient qu'il mérite seul les reproches qu'on peut adresser au Directoire, traite Sieyes de conspirateur, et affirme que Barras, Sieyes et la famille Bonaparte *conspirent* ensemble contre la Constitution et la République : il est forcé,

ainsi que Merlin, de donner sa démission (30 prairial) pour éviter un déchirement ; mais il déclare que la *République est perdue ;* et, toujours honnête, il refuse l'indemnité de 100,000 francs que le Directoire a destinée, sur les *fonds secrets,* à chaque Directeur sortant, et que Rewbell a acceptée. *Roger-Ducos,* ancien Girondin, dévoué à Sieyes, et le Général *Moulins,* sont choisis pour les remplacer.

« Après avoir renversé un Roi, brisé le sceptre de tant de Rois, dit *Lucien* Bonaparte au nom de la Commission des 12, le Peuple français pouvait-il supporter plus longtemps l'*insolent despotime* de quelques hommes *ineptes?* De là la négligence des conscrits à se rendre à la voix de la Patrie ; de là le mécontement général. »

Et *Lucien,* fortifié par le nom de Bonaparte, par ses relations avec Sieyes et par les salons de son frère Joseph, exerce déjà tant d'influence que son discours est envoyé à toutes les Communes et à toutes les armées. Nous le verrons cependant bientôt aider à expulser le Corps législatif, à détruire le Gouvernement républicain, à créer un Roi et à fonder le Despotisme.

Voilà donc un nouveau *coup d'état,* une nouvelle violation de la Constitution, par la Représentation nationale, pour empêcher une pareille violence par le Gouvernement ! Et cela en faveur, dit-on, de la Démocratie ! Et sous la direction de Sieyes et Lucien, qui bientôt feront un autre coup d'état contre la Démocratie et contre la même Représentation nationale !

Et remarquons que personne ne parle de *Barras,* quoique tous les reproches adressés au Directoire soient infiniment plus mérités par lui que par Merlin et La Réveillère ! On le ménage, on le conserve, parce qu'il a *trahi* ses collègues en révélant leurs projets à Sieyes et aux Conseils, et en les abandonnant pour être conservé ! C'est lui qu'il faudrait attaquer surtout ! C'est un mensonge, une injustice, une scandaleuse déloyauté, de parler de Triumvirs sans flétrir Barras comme le chef du Triumvirat.

Voici donc un nouveau Directoire, composé de *Sieyes, Barras* et *Roger Ducos,* qui forment une Majorité contraire

à la Constitution, de *Gohier* et de *Moulins*, qui forment une Minorité favorable à la Démocratie, qui sont d'honnêtes gens, mais qui sont tellement incapables, tellement jouets et dupes des trois autres qu'on peut leur reprocher d'avoir accepté un pareil poste.

Sieyes, qui voulait avoir *Talleyrand* et *Cambacérès* en place de Gohier et Moulins, n'en sera pas moins le véritable Directeur et le maître.— Il choisit pour nouveaux Ministres : *Cambacérès*, Justice; *Rheinard*, créature de *Talleyrand*, Affaires étrangères; *Quinette*, Intérieur; *Robert-Lindet*, Finances; *Bernadotte*, puis *Dubois-Crancé*, Guerre; *Bourdon*, Marine; *Bourguignon*, puis *Fouché*, Police.

Et ce *Talleyraud*, qu'on n'ose pas conserver Ministre parce qu'on lui reproche de tous côtés d'avoir laissé reformer la Coalition, on lui conserve sa funeste influence en lui donnant pour successeur sa créature, et en lui destinant la Présidence de l'Administration départementale! Et ce *Fouché*, que Barras a fait nommer successivement Ambassadeur en Piémont et en Hollande, le voilà Ministre de la police!

« *Fouché*, dit M. Thiers, ci-devant Jacobin, devenu un *souple et bas courtisan* de Barras, associé par lui au *trafic des Compagnies*, est placé par lui sur la voie des honneurs. Parfaitement instruit de l'*esprit* et des *secrets* des Jacobins, nullement attaché à leur cause, ne cherchant qu'à sauver sa fortune, Fouché est éminemment propre à *espionner* ses anciens amis. »

Et voilà *Sieyes*, *Barras*, *Talleyrand*, *Cambacérès*, *Fouché*, qui gouvernent la France! Que les patriotes sont dupes en tolérant de pareils hommes!

Puis, pour exécuter leur coup-d'état, Sieyes et Barras choisissent le jeune Général *Joubert*, qu'ils nomment commandant de la 17e division militaire à Paris, mais qui sympathise avec Gohier et Moulins plus qu'avec eux.

Les Conseils se divisent aussi en trois fractions : les *Conventionnels* ou les *politiques* ou les *modérés*, qui veulent une autre Constitution, et qui se rallient à Sieyes; les *Démocrates*, qui veulent ranimer la Démocratie et l'enthousiasme populaire contre la Coalition, en respectant la Constitution

pour ne la démocratiser que constitutionnellement; et le *Centre,* qui contient quelques Royalistes et une masse flottante qui désire une autre Constitution avec plus de centralisation. — Les Démocrates sont faibles aux Anciens : mais ce sont eux, au nombre de 250, qui vont diriger le Conseil des Cinq-Cents, en attendant que Sieyes ait levé le masque.

§ 43. — Nouvelle ardeur démocratique.

Le Directoire excitait tant de mépris et de haine que tous les partis applaudissent au coup-d'état du 30 prairial, quoique le plus coupable des Directeurs soit conservé. — Les Royalistes, encouragés par ces divisions, par ces convulsions et par l'Etranger, essaient de reprendre l'influence comme après le 9 thermidor : mais c'est en vain qu'ils s'agitent en Vendée, en Bretagne, et qu'ils s'insurgent dans la Haute-Garonne; ils ne peuvent que voler, piller, *assassiner* isolément un grand nombre de patriotes. — Le mouvement démocratique est plus décidé, sans doute à cause du danger de la Patrie. De tous côtés arrivent des *adresses* de félicitation pour la nouvelle Législature et des dénonciations contre l'ancien Directoire et contre Barras. Les 250 Députés démocrates des Cinq-Cents organisent aussitôt la *Société des Amis de l'Egalité et de la Liberté* ou le *Club du Manége,* qui s'ouvre le 18 messidor, et qui rappelle le Club Breton et le Club des Jacobins; et tandis que ce Club, dans lequel accourent les Démocrates non Députés, s'efforce de ranimer l'enthousiasme démocratique, les Conseils s'occupent de brider le Despotisme ministériel et de garantir la liberté.

Le 9 messidor, le Directoire adresse le message suivant :

« Les brigands qui infestent l'intérieur ont reparu avec audace; l'assassinat commis à Rastadt a été pour eux le signal de recommencer leurs brigandages et leurs meurtres; organisés en bandes nombreuses, ils *ravagent* à force ouverte les départements du Midi et de l'Ouest. Par eux les acquéreurs de biens nationaux sont *égorgés,* les voitures publiques et les contributions *pillées,* les voyageurs arrêtés, les hommes connus par leur attachement pour la Républi-

que *assassinés* au sein de leur famille, dans l'intérieur de leurs maisons; et tous ces crimes se commettent au nom de l'autel et du trône. Dans plusieurs points, la guerre civile est près de se rallumer; nos frontières sont menacées; il faut lever des hommes, armer des bataillons, leur assurer la subsistance et les objets d'équipement. Le Directoire doit vous le dire, il doit le dire à la Nation : le corps politique est menacé d'une dissolution totale, si on ne se hâte de *retremper l'esprit public*. Le premier de tous les moyens, c'est *l'énergie du Peuple français*, c'est son dévouement à la cause de la liberté. A votre voix, la France reprendra sa première attitude, et la Coalition nouvelle sera vaincue. »

« Il faut, dit aussitôt le Général *Jourdan*, que les Républicains se réunissent partout, que la jeunesse s'arme et vole aux combats, que les citoyens dont les propriétés sont menacées paient de leur bourse. La Commission (nommée à l'instant) propose : 1° de mettre en activité toute la conscription (près d'un million d'hommes); 2° de lever sur les riches un *emprunt forcé et progressif* de 100 millions. »

Puis, la Représentation nationale adresse une proclamation aux Français pour leur demander de sauver la Patrie.

Voilà donc que, dans le péril amené par les fautes et les crimes des Thermidoriens et du Directoire, on demande encore au Peuple de verser son sang pour ceux qu'il a déjà dix fois sauvés, qui l'ont toujours payé par l'ingratitude, la calomnie, l'outrage, la proscription et l'esclavage. Pauvre Peuple! Il va courir encore aux frontières pour être encore calomnié et tyrannisé!—Cependant, on commence par prendre des mesures révolutionnaires : considérant les assassinats de l'intérieur comme un système adopté par les Royalistes, on décrète (22 messidor) la *loi des ôtages*, qui rend les parents d'Emigrés, les ci-devant nobles et les parents des chouans, des chauffeurs, etc., personnellement et civilement *responsables* des assassinats, et qui les soumet à être enfermés comme *ôtages* et privés de leurs biens. C'est une nouvelle loi des *suspects*. — Puis, le 24, la Commission des Cinq-Cents propose de mettre en *accusation* les ex-Directeurs Rewbell, Merlin, Treilhard, La Réveillère, et les ex-Ministres Schérer et François de Neufchâteau, comme auteurs ou complices d'une conspiration, comme ayant déporté en Arabie Bonaparte et l'élite de l'armée, comme ayant violé la li-

berté des élections et la Souveraineté du Peuple, comme ayant pillé, etc.

Cependant, le *Club du Manége* oublie trop la prudence et va trop vite : bientôt on fait l'éloge de Romme, de Soubramy, de Goujon, de Bourbotte (p. 230), même de Babeuf et des insurgés du camp de Grenelle ; les fous l'emportent sur les prudents ; dans une adresse au Ministre, on dit :

« *Le Peuple* français, *frère et ami*, s'est constitué en *Comité de défense générale* contre les Rois, les vices et les crimes. »

Il choisit pour ses premiers Présidents, sous le titre de *Régulateurs*, les Montagnards *Destrem*, *Drouet* ; il publie ses séances dans le *Journal des hommes libres*, et jette l'épouvante parmi tous les anti-démocrates, Sieyes, Lucien, etc., qui croient revoir le *Club des Jacobins*.

§ 44. — Réaction anti-démocratique.

Mais les Thermidoriens, les Girondins, les *modérés*, les *politiques*, les partisans de Sieyes, tout le Juste-milieu et les Royalistes, feignent d'être épouvantés, et crient qu'on retourne à la Terreur, à la Convention, à la Constitution de 93 ; et, le 27 messidor (14 juillet), quand les Conseils célèbrent l'anniversaire de cette journée, *Tallot* s'écrie aux Cinq-Cents :

« On dit que les deux Conseils doivent se réunir en *Convention nationale* : je viens détruire ce bruit. Nous avons juré la Constitution de l'an III ; fidèles à nos serments, nous saurons la maintenir. »

A ces mots un enthousiasme général s'empare de l'assemblée ; tous les membres se lèvent et s'écrient à-la-fois : *Vive la Constitution de l'an III !*

« J'émettrai ici, dit *Lucien*, les idées qui depuis longtemps oppressent mon cœur. Le 30 prairial, vous avez détruit la tyrannie qui pesait sur la France ; vous avez juré de rendre au Peuple sa liberté, son indépendance, le libre exercice de ses droits, et de *respecter la Constitution*. Cependant on voudrait vous faire passer la ligne constitutionnelle... (Bravo ! bravo ! s'écrie-t-on de toutes parts.) Oui, il existe un *petit nombre d'hommes* qui voudraient faire dépasser cette ligne constitutionnelle ; et les amis des Rois le désirent aussi, parce qu'ils espèrent qu'en nous rejetant dans toutes les *horreurs de l'anar-*

chie, ils nous feront périr dans les convulsions d'une révolution nouvelle. Non, plus d'échafauds, plus de Terreur, plus de régime exécrable de 93... (A ces mots, tous les Représentants se lèvent et s'écrient : Non, non, jamais !)... Hâtez-vous de poser une digue au *torrent dévastateur* qui menace de couvrir encore la France *d'ossements et de débris*. Renouvelons le *serment* à la Constitution de l'an III. »

Tous les Représentants se lèvent encore et jurent. — Mais ces cris, ces serments, veulent dire qu'on ne veut pas de la Constitution de 93, sans vouloir dire qu'on veut celle de l'an 3 ; car tout est comédie et mensonge dans le sanctuaire où l'on ne devrait jamais mentir.

Remarquons que, dès ce moment, *Lucien*, ancien Jacobin, qui a pris le nom de Brutus, qui se laisse inscrire sur le tableau du Manége, qui parle souvent comme un Démocrate, mais qui conspire dans l'intérêt de son frère et dans le sien, devient l'adversaire, l'accusateur et le calomniateur de la Démocratie.

Encouragée par ces démonstrations contre les Démocrates, la *Jeunesse incroyable* ou l'ancienne *Jeunesse dorée*, veut disperser le Club du Manége : mais les Démocrates et le Peuple la repoussent si durement qu'elle n'ose plus revenir.

Cependant *Talleyrand* et *Rewbell* excitent les Anciens contre le Club du Manége ; *Courtois* renouvelle contre les Démocrates (8 thermidor), toutes les calomnies et tous les outrages, les appelant *buveurs de sang, anarchistes, etc.*, les accusant de conspirer pour ramener la Terreur, les pillages et les massacres :

« Les Hébert, dit-il, les Ronsin, les héritiers de Babeuf, viennent de reparaître ; et il n'est pas plus dans la nature du tigre de boire du sang, qu'il ne l'est dans celle de ces hommes de conspirer et de ravager. »

Et les *Anciens*, qui avaient cédé le local du Manége au club démocrate, décident qu'il lui sera retiré. Mais le club va s'établir dans une ancienne église des Jacobins, rue du Bac, qu'on appelle le *Temple de la paix*, et qui lui est offert par la Municipalité.

Le Directoire accuse aussi le Club du Manége de vouloir

couvrir la France de clubs pareils pour la gouverner par la Terreur.— La majorité des Cinq-Cents, au contraire, défend les Sociétés patriotiques, et soutient qu'elles sont indispensables pour ranimer l'enthousiasme populaire, pour repousser la Coalition victorieuse, et pour protéger les Républicains qui sont partout *assassinés* par les Royalistes, par les Chauffeurs et les Chouans, agissant pour favoriser l'invasion.

Cependant, on accuse Barras d'être *traître* et *pourri*, et *Sieyes* d'être essentiellement *Monarchique*; d'avoir écrit une lettre dans laquelle il en faisait l'aveu ; d'avoir reçu du Roi de Prusse un portrait valant 300,000 francs; de *trahir* en faveur de la Constitution de 91 et du duc d'Orléans ou du duc de Brunswick; et de conspirer avec les *banquiers*, qui viennent de consentir un prêt de 30 millions et de lui donner une part de bénéfices à la condition qu'il fermerait les clubs. —Et le 23 thermidor (10 août), pour l'anniversaire de cette journée, ce Sieyes, alors Président du Directoire, qui n'a jamais eu le courage de combattre la Terreur, qui a approuvé tous les massacres depuis le 9 thermidor, qui laisse encore aujourd'hui assassiner les Républicains par les Royalistes, ce Sieyes fait une sortie violente contre les Sociétés patriotiques et contre les Démocrates, qu'il appelle des *Démagogues*, des *brouillons*, des *bavards*. — Il ne faut *plus de bavards*, dit-il ailleurs; il faut *une tête* et *une épée*. — Puis, le 26, Barras, Sieyes, Fouché, Talleyrand, font fermer le *Club du Manège* et fouiller le bureau du *Journal des hommes libres*.

Qu'on juge de la colère des Démocrates contre lui, colère auparavant déjà telle que, pendant la dernière fête, quelques-uns des soldats qui faisaient la petite guerre en sa présence firent siffler des balles autour de lui et de Barras.

Ainsi, la guerre est déclarée de nouveau entre les Démocrates et les anciens Feuillants ou Girondins, au moment où la République est plus que jamais menacée par la Coalition. C'est aux Démocrates à vaincre, à montrer de la prudence, de l'habileté, du courage : mais malheureusement ils n'ont

plus un seul homme autour duquel ils puissent se rallier et se discipliner.

Bientôt, les Démocrates perdent du terrain dans les Cinq-Cents : les ex-Directeurs sont renvoyés d'accusation le 2 fructidor (22 août), quoique à une faible majorité ; *Lucien*, chantant la palinodie, les a défendus avec autant de chaleur qu'il en mettait d'abord à les attaquer ; et l'on refuse d'appliquer à Sieyes la mesure appliquée à Treilhard (p. 391).

Tout annonce donc quelque grande collision politique. — Aussi bientôt, le 18 fructidor (4 septembre), sur la proposition du Ministre de la police *Fouché*, le Directoire, conspirant avec la majorité des Anciens et la minorité des Cinq-Cents, fait arrêter les principaux journaux démocrates et royalistes, sous le facile prétexte qu'ils ont formé une *conspiration* contre la République. Le Député *Briot* attaque cet acte comme violateur de la Constitution et tyrannique.

« Je le proclame à la France entière, dit-il, on nous prépare un *coup-d'état*. On veut renfermer le Peuple français dans son ancien territoire, et le Directoire a en poche un *traité de paix* tout fait d'après cette base. Si cet acte se consomme, si le Corps législatif est opprimé, alors la liberté est perdue ; c'est au Peuple à venir à notre secours ; c'est au Peuple à se lever tout entier ; c'est au Peuple à voler aux armes et à se sauver lui-même (A ces mots de violents murmures se font entendre ; l'orateur est vivement rappelé à l'ordre ; il continue). Le but du Directoire est de faire un *coup-d'état* et d'amener la *dissolution* du Corps législatif ; et déjà, j'en ai les preuves acquises, on a cherché à exciter une émeute dans le faubourg Antoine (Plusieurs voix : Montrez les preuves)... Quelle est donc la *moralité* de cet homme (*Fouché*) qui, ultrà-révolutionnaire avant le 9 thermidor, remplit aujourd'hui le Ministère de la police ? (Murmures). »

« Accueillez, dit *François de Nantes*, cette classe de Républicains qui a fourni un million de défenseurs, tandis que la classe des prétendus Modérés a fourni un million d'assassins et d'égorgeurs royaux. »

« On redoute, s'écrie *Lamarque*, les Républicains énergiques et exagérés, autant que les *Russes* : mais si on les repousse, nous sommes menacés des plus grands malheurs. »

Mais le Directoire l'emporte : on approuve l'arrestation des journalistes ; on l'autorise à faire des visites domiciliaires ;

et néanmoins le Directoire fait une proclamation pour appeler le Peuple aux armes, comme si le Peuple ne pouvait lui répondre : Nous n'avons aucun intérêt à nous faire tuer pour une Patrie qui ne fait rien pour nous et qui nous opprime!

Et au lieu d'employer les Républicains, le Directoire et Fouché font opérer d'innombrables visites domiciliaires et arrêter 540 individus, presque tous Démocrates, arbitrairement accusés de conspiration.

§ 45. — Déclaration de la Patrie en danger.

Cependant, les revers continuent par la faute du Directoire; car les armées n'ont jamais montré tant de courage : mais, accablées par le nombre, elles sont forcées d'évacuer l'Italie, à l'exception d'*Ancône*. Les garnisons d'Alexandrie et de Mantoue sont obligées de capituler. C'est en vain que *Joubert,* nommé Général en chef, veut y rentrer avec moins de 35,000 Français et livrer bataille, à *Novi,* le 28 thermidor (15 août) contre Suwarow, commandant plus de 70,000 Autrichiens et Russes : il périt à l'avant-garde, en disant : *Soldats, marchez à l'ennemi*; et Moreau, qui le remplace, perd la bataille après dix-huit heures de combat, après avoir été victorieux toute la journée, après avoir tué 24,000 ennemis et perdu 10,000 soldats, le Général en chef, 4 Généraux de division, 37 canons et 4 drapeaux.

Quelle boucherie, causée par l'Aristocratie, et dont le pauvre Peuple est toujours la victime sans qu'on ait pour lui la moindre reconnaissance!

En Hollande, 40,000 *Anglo-Russes,* commandés par le Duc d'Yorck et le Prince d'Orange, viennent attaquer 19,000 Franco-Hollandais commandés par Brune, et les forcent à rétrograder, après s'être emparés de la flotte hollandaise, livrée par trahison.

On peut deviner l'effroi général sur toutes les frontières!

« Les dangers de la Patrie sont si grands, s'écrie le Général *Jourdan* (le 27 fructidor) que le silence serait coupable... Nos places sont

livrées par la *trahison ;* une vaste conspiration royale, dont le Comité central réside à Paris, embrasse la France entière... Un système machiavélique éteint toute énergie républicaine... Je demande que *la Patrie soit déclarée en danger.* »

A l'instant éclate la plus furieuse tempête ; le Président ne peut, en se couvrant, arrêter le tumulte ; les deux partis se menacent de la voix et du geste ; les Tribunes crient *vive la République !* — Et il paraît que, dans le tumulte, on accuse *Sieyes de trahison ;* car *Chénier* vient le défendre et soutient que des bruits d'un *traité avec un Roi,* d'une *Constitution monarchique,* ne peuvent suffire pour « faire con- « damner un homme qui, dès l'aurore de la Révolution, a « servi la cause de la liberté avec tant de lumières et de « courage. » — Mais *Lucien,* qui conspire en faveur de son frère et qui craint un mouvement révolutionnaire qui ne lui laisserait plus de chances, s'oppose à la déclaration de la Patrie en danger, et demande au contraire qu'on donne au Directoire toute la latitude constitutionnelle.

« Il faut, dit-il, de la vigueur au bras chargé de sauver la Patrie. Lorsqu'un Etat est en proie aux factions, il ne peut se sauver qu'en donnant de la force au Gouvernement existant, ou en le changeant (Oui, créez une Dictature !). J'entends parler de Dictature ; mais il n'est aucun de nous qui ne fût prêt à *poignarder* le premier qui oserait se porter pour *Dictateur* de la France (Applaudissements)... Au 30 prairial, j'ai été d'avis de changer le Directoire : mais je ne vois dans le Directoire actuel ni ineptie ni trahison, et je crois devoir me *réunir à lui.* »

Et nous verrons bientôt que Lucien *conspire* avec Sieyes contre ce Directoire et contre la Constitution dont il se dit hypocritement le défenseur.

Daunou combat aussi la déclaration de la Patrie en danger, dans la crainte qu'elle n'entraîne plus loin qu'on ne voudrait dans les mesures révolutionnaires, et qu'elle ne perde la Constitution de l'an III, qu'il va travailler à détruire.

La discussion redevient brûlante et volcanique : *Quirot, Blin, Destrem, Lamarque,* proclament la trahison, les dangers intérieurs et extérieurs, la nécessité de l'énergie popu-

laire ; *Frison* crie qu'il n'y a que les complices de la trahison qui peuvent s'opposer à la déclaration demandée ; et les deux partis se menacent comme deux armées ennemies... Tout-à-coup, au milieu de la discussion, on annonce que le Ministre de la guerre *Bernadotte* et le commandant de Paris *Marbot* (remplaçant Joubert), viennent d'être destitués...

« Si cet acte, s'écrie *Jourdan*, n'était que le prélude d'un *coup-d'état* (100 membres se lèvent en criant : Oui ! oui !)... que le Peuple français apprenne que les Représentants sauront mourir (Oui, oui, s'écrient en se levant une foule de Députés)... Ils sauront faire rentrer dans le néant les conspirateurs qui oseraient attenter à la Représentation nationale... Leur devise sera toujours la liberté ou la mort (Oui, oui, s'écrie l'Assemblée). »

« Si l'on voulait attenter à la Représentation nationale, dit *Augereau*, il faudrait que l'on me coupât le cou avant de mettre la main sur un de mes collègues. »

« Quand je vois, dit *Garreau*, qu'on parle de mettre à l'Administration de la Seine un *Talleyrand*, un *Rœderer*, un *Desmeuniers*, je ne puis contenir mon indignation... On veut encore assassiner les Républicains : eh bien, qu'ils se mettent en état de défense ! »

« Le premier qui osera porter une main sacrilége sur la Représentation nationale, dit *Lucien*, *passera sur mon corps* avant que d'atteindre aucun de mes collègues (On applaudit). Une loi rendue avan le 30 prairial met *hors la loi* quiconque portera atteinte à la liberté et la sûreté de la Représentation nationale. Cette loi sera exécutée. »

Remarquons-le bien, Lucien reconnaît que tout violateur de la Représentation nationale devra être mis *hors la loi.*

« Je le demande, s'écrie *Briot*, comment a-t-on pu nommer *Talleyrand* président de l'Administration centrale de la Seine, cet homme qui est l'*auteur* de toutes nos calamités, cet *émissaire de l'Autriche*, cet *agent de la contre-révolution ?* »

Et ce Talleyrand trahit et *trahira* tout en effet.

« La dernière Coalition, dit *Boulay* (de la Meurthe), ne s'est formée que par le bruit répandu par le Cabinet anglais que nous voulions *républicaniser l'Europe*... Soyons *sages ;* restons chez nous ; respectons les Gouvernements étrangers ; et la Coalition tombera. »

Quel langage, quand la Coalition menace de noyer la France dans son sang ! Car, le fait est manifeste, la Patrie n'a jamais

été plus en danger ; le dernier degré de l'énergie populaire, tout l'enthousiasme patriotique, la levée en masse, peuvent seuls assurer son salut ; elle est perdue et va périr dans les plus horribles vengeances si, par un miracle sur lequel on ne doit pas compter, Masséna n'arrête pas les Russes à Zurich. En repoussant l'énergie populaire, les peureux, les égoïstes, les anciens Feuillants, compromettent le salut public !

Mais les Démocrates manquent ici d'adresse et d'énergie ; et, le 28, après une longue et violente discussion, 245 membres rejettent la déclaration, contre 171 qui la demandent. Ce rejet excite un vif mécontentement dans le Peuple, rassemblé autour de la salle.

Cependant, le Directoire a destitué *Bernadotte,* connu par son Républicanisme ; et pour empêcher les soupçons et la colère que pourrait causer cette destitution, il annonce que le Ministre a donné sa *démission* pour raison de santé : mais Bernadotte lui donne un démenti ; et les deux Directeurs républicains, *Gohier et Moulins,* se plaignent vivement de cette mesure, prise inconstitutionnellement à leur insu.

Bientôt, la découverte de *billets* clandestinement imprimés par ordre de *Lucien,* membre de la Commission des Inspecteurs, pour une convocation extraordinaire des Conseils, excite de violents soupçons et une vive explication.—Tout annonce donc un nouveau *coup-d'état* de la part du Directoire ; et comme il ne peut l'opérer qu'avec un Général et l'Armée, comme il ne peut compter ni sur Bernadotte ni sur Lefebvre, commandant de Paris, ni sur Jourdan, ni sur Augereau, on croit qu'il choisit *Moreau,* qui va quitter l'armée d'Italie pour venir à Paris.

§ 46.— Masséna sauve la France.

Cependant, graces à l'habileté des Généraux et à la bravoure des soldats, les armées françaises reprennent partout l'avantage avant même que la nouvelle levée ait pu leur donner de nouveaux combattants : en Hollande, *Brune* bat les Anglo-Russes à *Berghem* et à *Calscroom,* les force à capi-

tuler, et ne leur accorde la faculté de se rembarquer qu'à la condition de rendre 8000 Français et Hollandais faits prisonniers depuis la guerre et détenus en Angleterre.

Mais c'est *Masséna* qui va décider des destinées de la France; car, s'il est battu, 50,000 Russes et plus de 200,000 Autrichiens vont envahir la France sur toute la frontière, sans qu'il soit possible alors de les empêcher d'entrer à Lyon et à Paris; et l'imagination est épouvantée quand on pense au sang que verseraient le féroce Suwarow, ses féroces soldats Russes, ces Autrichiens si longtemps humiliés et exterminés, ces implacables Emigrés qui reviennent avec les Russes, tous les Chauffeurs et tous les Chouans de l'intérieur! *Caroline de Naples* enverrait faire, contre les Jacobins français, ce qu'elle a fait faire contre les Républicains de son pays! Et quel pillage en France, après tant de pillage commis en pays étranger par le Directoire, par ses agents et par les états-majors!

Heureusement, l'Angleterre, l'Autriche et l'Allemagne, s'effraient de voir la Russie arriver à Corfou, à Malte, à Gênes, et décident que les Russes se concentreront en Suisse et que le Prince Charles se séparera d'eux pour se concentrer en Allemagne. Heureusement surtout que *Masséna* (aidé par *Foy*, *Soult, Oudinot, Lecourbe*), attaquant successivement *Korsakof* avec 30,000 Russes près Zurich (auquel il tue 8000 hommes, fait 5000 prisonniers, prend 100 canons, tous les bagages et le trésor), *Hotze,* avec près de 30,000 Autrichiens (auquel il en tue 5 à 6,000), et *Suwarow* avec 18,000 Russes (auquel il en tue 8,000), les écrase séparément tous les trois, du 3 au 8 vendémiaire (25 au 30 septembre), les force à ramener leurs débris en Allemagne et en Russie, contraint la Coalition à rétrograder partout et même à se dissoudre; car Suwarow, furieux contre l'Autriche, ne veut plus servir avec elle.

Les frontières d'Italie restent menacées par *Mélas* et les Autrichiens : mais, démoralisés par les catastrophes de Suisse et de Hollande, ils n'oseront pas tenter l'invasion, que l'en-

thousiasme réveillé en France rend chaque jour plus difficile; et l'on peut dire hardiment que Masséna vient de *sauver la France* et de garantir ponr un temps la sécurité du midi.

Gloire donc, gloire immortelle, reconnaissance éternelle à *Masséna* et à ses braves, qui viennent de déployer leur courage et leur talent et de vaincre pour défendre le sol de la Patrie! Bonaparte, avec plus de génie, n'a jamais rendu un aussi grand service; et jamais décret ne fut plus national que celui qui déclare, le 18 vendémiaire, que *les armées d'Helvétie et de Batavie ont bien mérité de la Patrie.*

Aussi, presque tous les Généraux, rendus au repos pour quelque temps, viennent-ils jouir de leur triomphe à Paris.

Mais tout-à-coup, on reçoit des dépêches qui annoncent des victoires en Orient; les journaux se remplissent des bulletins et des proclamations de Bonaparte; les Conseils décrètent en même temps que *l'armée d'Egypte a bien mérité de la Patrie;* toute l'attention publique, adroitement accaparée par les frères et la femme de Bonaparte, se concentre exclusivement sur lui; et la joie égale la surprise lorsque, le 22, on apprend qu'il a débarqué, le 17 (8 octobre), à Fréjus.

S'il n'est pas rappelé par Sieyes et Lucien, ou par Lucien seulement, il arrive juste au moment où les victoires et l'allégresse publique disposent les esprits à la reconnaissance et à la confiance, où le Directoire a besoin d'un Général populaire pour exécuter son coup-d'Etat, et où tous les partis cherchent des secours pour se défendre ou pour attaquer.

Mais avant d'aller plus loin, retournons pour jeter un rapide coup-d'œil sur l'expédition d'Egypte.

§ 47. — Expédition d'Egypte.

Nous avons vu les préparatifs et les premiers résultats de l'expédition (p. 374 et 377). — Après la bataille des Pyramides et l'entrée au Caire, *Desaix* conquiert la Haute-Egypte après la sanglante bataille de *Sediman*, où 2,000 Français écrasent la seule armée qui reste à Murad-Bey, 4,000 Mame-

lucks et 8,000 Felhas. On l'appelle le *Sultan-Juste,* comme, au Caire, on appelle Bonaparte le *Sultan-de-Feu*, après une terrible révolte dans la capitale et dans toute l'Egypte, terriblement étouffée par lui dans le sang des Egyptiens.

Cependant Bonaparte, apprenant que la Porte prépare deux armées, l'une que les Anglais doivent débarquer à Aboukir, l'autre qui doit arriver par la Syrie, court au-devant de celle-ci avec 13,000 hommes, et se flatte de soulever 60 ou 80,000 Chrétiens du Liban, de s'emparer de Constantinople et de se faire Empereur des Turcs, ou de conquérir l'Inde comme Sésostris et Alexandre. Il s'empare d'abord, presque sans résistance, du fort *El-Arisch,* entre l'Egypte et le désert, met en fuite *Ibrahim-Bey* et s'empare de son camp, le 29 pluviôse an 7 (15 février 1799). Traversant le désert, il entre en Syrie, s'empare de *Gaza* et prend d'assaut *Jaffa,* qu'il livre à 30 *heures de pillage et de massacre.* Malheureuse France, que serais-tu devenue si les Russes de Suwarow n'avaient pas été arrêtés par Masséna! — C'est là que Bonaparte fait massacrer, le 10 mars, 4,000 *Turcs* auxquels ses aides-de-camp, *Beauharnais* et *Croisier*, envoyés par lui, avaient accordé la vie, par une *capitulation,* au moment où ces Turcs, retranchés derrière des murailles, allaient les fusiller eux-mêmes.

« Il restait quelques mille prisonniers, dit M. Thiers, qu'on ne pouvait pas envoyer en Egypte, parce qu'on n'avait pas les moyens de les faire escorter, et parce qu'on *ne pouvait pas* les renvoyer à l'ennemi, dont ils auraient grossi les rangs... Bonaparte les fit passer au fil de l'épée. »

Mais il ne fallait pas leur accorder une *capitulation;* ils se seraient battus, se seraient fait tuer jusqu'au dernier en combattant, auraient peut-être été vainqueurs, ou bien auraient trouvé la mort moins cruelle en la subissant dans la chaleur du combat, et auraient en outre utilisé leur trépas en affaiblissant l'ennemi de leur Patrie. Qu'y aura-t-il de sacré sur la terre si les capitulations ne sont pas sacrées? Les armées vaincues seraient donc réduites à se faire exterminer entièrement

en exterminant à moitié les armées victorieuses ! Quelque inconvénient qu'il y eût à renvoyer libres ces 4,000 Turcs, il y en avait moins qu'à violer une capitulation ; car personne n'est sûr de fixer la victoire ; et malheur au vainqueur qui viole une capitulation s'il est un jour vaincu !... Aristide et Régulus donnaient au Monde d'autres exemples !

C'est là aussi, à Jaffa, que l'armée prend la *peste*, ou que s'en développe le germe apporté d'Egypte.

Bonaparte attaque ensuite *Saint-Jean-d'Acre*, place forte, défendue par le Pacha *Djezzar*, par une nombreuse garnison et par l'amiral anglais *Sidney-Smith*, qui lui fournit d'excellents canonniers, des munitions, et un émigré, *Phellipeaux*, ancien officier du génie très-habile. Mais Bonaparte n'a point d'artillerie de siége, parce que celle qu'il a fait partir d'Egypte par mer a été enlevée par Sidney-Smith, comme c'était facile à prévoir ; et cette artillerie va servir à le foudroyer, tandis qu'il n'a que quelques pièces de campagne. Déjà plusieurs assauts n'ont pu réussir, lorsque le Pacha de Damas vient au secours de la place avec 25,000 hommes. Avec 6,000 seulement, Bonaparte les écrase au pied du Mont *Thabor*, les repousse au-delà du *Jourdain*, brûle tous les villages, et revient à Saint-Jean-d'Acre, où 12,000 hommes viennent encore de débarquer. Rencontrant là des obstacles, faciles à prévoir mais qu'il semble n'avoir pas prévus, il s'acharne avec fureur, multiplie les assauts, lance comme des boulets ses intrépides soldats, et les fait tuer pour tuer beaucoup d'ennemis. Quelques-uns pénètrent dans la ville et se retranchent dans une mosquée, résolus de s'y faire tuer, lorsque Sidney-Smith, touché de leur bravoure, leur fait accorder une capitulation. Mais enfin, après deux mois d'incroyables efforts et d'héroïque dévouement de la part des soldats, après l'irréparable perte de 4,000 hommes outre 1,2000 blessés, après avoir couru la chance d'être pris par *la peste* qui règne là comme à Jaffa, il faut rétrograder, il faut renoncer aux rêves de la conquête de Constantinople et de l'Orient. « Ce Sidney-Smith, « dira souvent Bonaparte, m'a fait manquer *ma fortune* ! »—

« Sans ce Pacha de Saint-Jean-d'Acre, dira-t-il encore, je serais
« peut-être *Empereur d'Orient,* et je rendrais du moins des
« services à la République française ! »

« Avant de quitter Saint-Jean-d'Acre, dit M. Thiers, il veut laisser une *terrible trace de son passage ;* il accable la ville de ses feux et la laisse presque *réduite en cendres.* Puis, il ravage tout le pays, en détruit plusieurs villes, et y imprime une profonde terreur. »

Oh ! que les Peuples seraient malheureux, si tous les conquérants voulaient ainsi brûler, ravager, tuer, détruire, laisser des traces de leur passage et répandre la terreur !

Arrivé à Jaffa, il en fait *sauter les fortifications,* et retrouve à l'ambulance les soldats qu'il a laissés atteints de la peste.

« Les emporter était impossible, dit M. Thiers ; et, en ne les emportant pas, on les laissait exposés à une mort inévitable, soit par la maladie, soit par la faim, soit par la cruauté de l'ennemi. Bonaparte dit au médecin Desgenette qu'il y aurait bien plus d'humanité à leur administrer de l'opium : mais Desgenette refusa, et c'est une *indigne calomnie* de dire que ces pestiférés ont été empoisonnés.

Mais où serait la calomnie contre celui qui en a fait la proposition ? — Du reste, les pestiférés pouvaient le demander comme une grâce ; et le reproche le mieux fondé pourrait être de n'avoir pas prévu ou d'avoir bravé toutes ces horribles extrémités.

« Il est à-peu-près certain (dit *Laurent* dans son Histoire de Napoléon) qu'une *potion soporifique* leur fut administrée. »

Rentrant en Egypte comme un *triomphateur,* tandis qu'il est forcé de rétrograder, Bonaparte se retrouve au milieu soit d'une insurrection des habitants, soit des murmures des Généraux et de l'armée, privés de nouvelles de France depuis six mois. Un jour, on forme le projet de se révolter, d'enlever les drapeaux et d'aller s'embarquer à Alexandrie. Qu'ils doivent souffrir, en effet, de savoir la France en danger et d'être ainsi prisonniers loin d'elle !

Bientôt, on apprend que l'escadre anglaise a débarqué, à Aboukir, *Mustapha-Pacha* et 18,000 Turcs, qui en ont

surpris et égorgé la garnison. Bonaparte accourt avec 6,000 hommes seulement : mais, ne voyant aucune troupe anglaise, il se décide à l'attaque, le 7 thermidor (25 juillet), convaincu que rien n'est impossible avec des soldats comme les siens ; et, après une terrible résistance et un horrible carnage, l'armée turque est entièrement tuée, noyée, prise et détruite.

Cependant ses frères, sa femme, Sieyes peut-être, lui ont souvent écrit pour l'instruire de l'état des esprits et même pour l'engager à revenir : le contre-amiral Villeneuve, retiré à Malte, et le Ministre de la marine, *Bruix*, qui est entré dans la Méditerranée avec l'escadre de Brest et celle de Cadix, ont fait de grands efforts pour porter des nouvelles en Egypte : Bonaparte a-t-il reçu l'ordre ou l'invitation de revenir ? On prétend que non, et qu'il sait seulement la guerre déclarée par une nouvelle Coalition. On prétend que, voyant la flotte anglaise toujours maîtresse de la mer, il est dévoré d'inquiétudes, quand Sydney-Smith lui envoie un paquet de journaux, pour le torturer en lui apprenant les périls de la France. Quel supplice en effet ce devrait être pour lui de voir les funestes résultats de son ambition ! — Il connaît tout maintenant, la nouvelle Coalition, l'arrivée des Russes, les désastres, le péril de la France... Que fera-t-il ? S'il reste, il périra tôt ou tard ; abandonner son armée, c'est trahir sa confiance, la désespérer (elle dont il connaît les murmures et les complots) et la perdre... D'un autre côté, braver les vents et les Anglais, c'est courir de grands dangers... Mais il aura peut-être le bonheur d'arriver ; il sauvera peut-être la France et par suite l'armée d'Egypte ; il sera peut-être Consul, Empereur !... Le but qu'il s'est proposé, de gagner des batailles en Orient pour augmenter sa renommée et s'ouvrir le chemin du trône, est atteint :... qu'importe le reste ?... Il partira. Puisse-t-il n'avoir d'autre mobile que le dévouement à la Patrie ! Alors, on ne pourra l'accuser de désertion et de trahison envers son armée :... on devra même le louer de s'exposer par patriotisme à des malédictions et à de fâcheuses apparences... Mais s'il agit par ambition ; si, après avoir entrepris

la conquête dans son intérêt, il ne consulte encore que son intérêt pour abandonner une armée si confiante et si héroïque, alors... nous verrons!... Le voilà qui part subitement et clandestinement, du Caire où il est retourné, sans prévenir aucun de ceux qui restent et qui s'opposeraient certainement à son départ, laissant le commandement et des instructions à Kléber, emmenant avec lui les plus braves Généraux, Lannes, Murat, Andréossi, Berthier, Marmont, et les savants Monge et Berthollet.

Nous ne parlons pas des imprécations qu'excite dans l'armée la nouvelle de son départ, qu'on appelle *fuite, désertion*, *trahison,* quand on se rappelle la proclamation de Toulon dans laquelle il disait :

« Je promets à chaque soldat qu'au retour de cette expédition il aura de quoi acheter six arpents de terre. »

S'il était pris on le fusillerait peut-être comme déserteur.

§ 48. — Retour de Bonaparte.

Nous ne parlons pas non plus des accidents de la traversée. — Mais quel accueil va-t-on lui faire?

L'armée d'Egypte a montré un courage héroïque, et Bonaparte une grande capacité. Il a la gloire (puisque la gloire est l'apanage de la conquête) d'avoir gagné des batailles en Egypte, au pied des Pyramides, sur le Nil, dans le désert, en Syrie, près du Mont-Thabor, sur la rive du Jourdain; il a tué 20 ou 30,000 Turcs, qui étaient les alliés de la France, et qui ne méritaient d'elle aucun reproche; il a brûlé des villages, détruit des villes, ravagé des pays, massacré des prisonniers malgré la capitulation accordée. Mais, en résultat, quant à son armée, il en a fait tuer une partie; il a abandonné le reste à leur désespoir comme à tous les périls; et, quant à la France, il l'a privée de l'expérience et de l'influence qu'il a acquises aux frais de la Patrie; il l'a privée de 40,000 de ses meilleurs soldats, de 10,000 matelots, d'une précieuse artillerie, d'une flotte et de beaucoup de millions;

il a attiré sur elle la colère d'une ancienne alliée, nne nouvelle Coalition, une nouvelle guerre générale qui détruit tout ce qu'il a fait, ses conquêtes en Italie, son traité de Campo-Formio, et qui, si Masséna ne l'avait pas sauvée, aurait perdu la France en attirant sur elle l'Europe victorieuse et furieuse. Et sur qui devraient retomber les malédictions de la France, si les Russes, les Autrichiens, les Turcs, venaient la brûler, la ravager, la piller, la dépeupler, la partager, et violer les capitulations en disant : « Nous faisons comme votre Bonaparte ! »

Quelle différence au contraire pour la France si, au lieu d'aller en Egypte et de provoquer la guerre avec la Porte, Bonaparte avait conduit les 40,000 soldats, les 10,000 matelots, les canons, la flotte, les millions, en Angleterre ou seulement en Irlande !

Encore une fois, quel accueil va-t-on lui faire en France ? Le Directoire va-t-il l'accuser d'avoir violé la promesse qu'il a faite (p. 374) de revenir avant l'automne de 1798 pour faire la descente en Angleterre, ou de revenir avant d'en avoir reçu l'autorisation et quand un autre a sauvé le pays ? Lui reprochera-t-on la perte de son armée et tous les malheurs de la France ? Va-t-on l'appeler *déserteur,* le traduire à un conseil de guerre ?...

La Fortune semble épuiser pour lui ses faveurs. Au lieu de débarquer, comme il le voulait, en *Languedoc,* dans un pays moins menacé, plus royaliste, moins bien disposé pour son retour, le vent le pousse à *Fréjus,* entre Toulon et l'Italie, vers le théâtre de ses premiers exploits, au milieu d'une population révolutionnaire qui vient de craindre l'invasion, qui la craint encore, et qui ne voit en lui qu'un futur sauveur.

Parti d'Alexandrie le 3 fructidor (22 août), il arrive au port le 17 vendémiaire (8 octobre). Tous les habitants de Fréjus se précipitent vers lui dans des centaines d'embarcations, au risque de prendre la peste, et le saluent de leurs acclamations ; et cet enthousiasme d'une petite population, ignorante, aveuglée par la peur et par ses passions, décide peut-

être de son accueil dans toute la France! — Certainement il devrait observer les règles sanitaires, pour empêcher les embarcations de communiquer avec lui, s'assurer qu'il n'apporte pas la peste de Saint-Jean-d'Acre, de Jaffa et d'Egypte, et attendre les ordres du Directoire, puisque rien ne presse désormais, attendu que Masséna vient de sauver la France et qu'il va rester longtemps à Paris. — Mais si c'est le Consulat surtout qui a fait le but de son voyage, il doit partir sans attendre même le retour du télégraphe; et il part en effet à l'instant, exposant la France à la peste, tandis que le télégraphe apprend à Sieyes et à Lucien l'enthousiasme de la population.

Et quelle est la disposition des esprits à Paris? — La gloire militaire éblouit à tel point les masses que le désastre de la flotte à Aboukir n'a rien diminué de l'enthousiasme inspiré par la victoire des Pyramides. Comme on a longtemps ignoré les revers de Saint-Jean-d'Acre, on croit à Paris que Bonaparte doit être à Constantinople ou dans l'Inde. Les périls de la France l'ont fait désirer comme le Génie qui la rendrait invincible. On le plaint même d'être *exilé, déporté, victime* peut-être de l'ingratitude et de la jalousie de l'ancien Directoire; car la Fortune de Bonaparte veut que, dans son ignorance des faits et dans son aveugle prévention, le Peuple considère le Général comme religieusement soumis au Directoire et le Directoire comme despote et tyran envers lui, tandis qu'on serait irrité contre le soldat si l'on connaissait son insubordination, si l'on savait qu'il a pour ainsi dire forcé le Gouvernement à lui permettre de tout sacrifier pour aller satisfaire son ambition en Orient. Et quand, tout récemment, ses proclamations et ses victoires du Mont-Thabor et d'Aboukir, qu'un calcul habile a fait tenir secrètes jusqu'au moment de son arrivée, ont été subitement publiées par les soins de Lucien, de Joseph, de Joséphine, de Sieyes, etc., tous les journaux et toutes les trompettes de la Renommée font retentir la France de la gloire du jeune conquérant. Et quand, de Fréjus, une main amie annonce en ces termes son arrivée au *Journal de Paris*: « Citoyens, *vive la République!*

« Bonaparte et Berthier sont arrivés à Fréjus! » le vainqueur de l'Italie et de l'Égypte, chaleureusement servi par des parents et des partisans intéressés, absorbe aussitôt l'attention de la presse et du pays.

La nouvelle, annoncée desuite sur tous les théâtres, excite une ivresse universelle; les représentations sont interrompues et remplacées par la Marseillaise et les chants Républicains, tant on est convaincu qu'il est *Républicain* lui-même. Le Député Baudin des Ardennes, l'un des auteurs de la Constitution de l'an 3, expire subitement de joie, tant il le croit *dévoué à la Constitution* et à la République!

Cependant quelques journaux s'étonnent; d'autres disent que Berthier ramène Bonaparte *prisonnier;* le Directeur Moulins demande au Directoire de faire arrêter et traduire à un Conseil de guerre un Général coupable d'avoir *abandonné son armée* sans autorisation; et Gohier partage cet avis: mais Sieyes, qui désire s'en servir pour expulser Moulins et Gohier, s'oppose à cette sévérité en invoquant le jugement que porte la France elle-même par ses acclamations; le Directoire fait même saisir et arrêter les journaux qui se permettent de critiquer le héros, tandis que ses parents, ses amis et peut-être Sieyes, lui ont préparé une entrée triomphale à *Lyon*. La ville est illuminée; on l'invite au spectacle; on l'accueille avec enthousiasme; et l'on joue, au milieu des bravos et des cris, une pièce préparée pour lui, *le Héros de retour;* et ces premiers succès décident tous ses autres succès. — Le 22, le Directoire annonce aux 500 les avantages remportés par Brune, en Hollande, et ajoute :

« Le Directoire annonce aussi, *avec plaisir*, au Conseil, que le Général Berthier a débarqué avec Bonaparte. »

A ce nom, la salle retentit d'applaudissements prolongés.

« Quels succès, s'écrie le Démocrate *Briot,* nous présage encore l'arrivée de ce *héros* dont le nom seul vaut une armée, dont l'épée, qui a triomphé en Orient, va briller de nouveau en Europe, rapporter la paix au Monde, et cimenter la régénération politique de l'Italie. Toujours *digne de la confiance des Républicains,* il sera bientôt à la tête de nos armées. »

Que ce Député, intimement lié avec *Lucien*, mente ou soit de bonne foi, toujours est-il qu'il ne recommande Bonaparte qu'en le croyant ou en le supposant digne de la confiance des *Républicains*.

Bonaparte arrive à Paris le 24; et celui qui a compromis le pays reçoit de la population un accueil empressé dont n'a pas joui Masséna, qui vient de sauver la Patrie, mais qui n'a ni ambition politique ni parents pour le vanter.

Dès le lendemain, il se présente au Directoire.

« Je suis parti, dit-il, pour venir au *secours de la République* que je croyais perdue. Je la trouve *sauvée* par les exploits de mes frères d'armes et je m'en réjouis... Jamais, ajoute-t-il en mettant la main sur son épée, je ne la tirerai que pour la *défense de cette République*...»

Nous verrons!... Et si c'est une tromperie!...

« Tous les Généraux, dit M. Thiers, employés ou non employés, *patriotes* ou modérés, tous accourent chez Bonaparte. C'est naturel, puisqu'il est le premier membre de cette classe, *si ambitieuse* et si *mécontente*. En lui elle croyait avoir trouvé un vengeur contre le Gouvernement. »

Outre *Berthier, Murat, Lannes, Andréossy, Marmont*, qu'il a ramenés, il voit bientôt, comme à sa Cour, *Jourdan, Augereau, Macdonald, Beurnonville, Moncey, Lefèvre, Marbot, Leclerc, Serrurier*, même *Moreau*, tous plus ou moins irrités contre le Directoire en masse. — Le Ministre *Bruix, Talleyrand, Rœderer, Régnault* de Saint-Jean d'Angelys, y accourent aussi. — Les Directeurs *Moulins, Gohier, Roger-Ducos*; les Ministres *Dubois-Crancé, Cambacérès, Fouché*; le Commissaire près le Département *Réal*, viennent le *consulter*. — La plupart des Députés lui font visite.—Tous les Directeurs et tous les Ministres lui donnent des *fêtes*.—Les 500, pour l'honorer dans la personne de son frère, nomment Lucien leur *Président*.—Tout le monde s'occupe de lui; on raconte ses moindres démarches, ses moindres paroles; on lui prête des mots populaires; tous les partis s'empressent autour de lui; et son absence depuis 18 mois lui procure cet immense avantage que tous viennent lui raconter

l'histoire du passé, lui faire confidence de tous leurs projets anciens et nouveaux, lui révéler les forces respectives, et le mettre à même de choisir en parfaite connaissance de cause.

Tous les partis se jetant pour ainsi dire dans ses bras, son rôle est facile, et il le joue avec habileté. Il affecte la modestie, la simplicité, le goût de la retraite, se cache, se fait désirer; il regarde, écoute, voit tout, entend tout sans rien dire, et reçoit toutes les confidences sans en faire aucune.

Trois partis ou trois espèces d'hommes se montrent à lui, représentés par trois fractions du Directoire : 1° Gohier et Moulins; 2° Sieyes et Roger-Ducos; 3° Barras. — Les *Démocrates* ou les *Républicains*, représentés par Gohier et Moulins, en majorité dans les 500, accepteraient Bonaparte dans le Directoire; mais ils veulent maintenir la Constitution et la République, redoutent son ambition, et préféreraient qu'il restât Général, sans vouloir en faire un *Généralissime* comme il le demande. —Les *modérés,* ou les *politiques,* ou les prétendus *Constitutionnels,* pour qui ce dernier nom n'est qu'un masque hypocrite, craignant surtout les Démocrates qu'ils appellent *Jacobins,* représentés par Sieyes et Roger-Ducos, en majorité dans les Anciens, acceptent une nouvelle Constitution avec Sieyes, Bonaparte et Roger-Ducos, pour chefs, et adoptent presque aveuglément Bonaparte pour faire la révolution. — Les *pourris,* représentés par Barras, Talleyrand, Fouché, etc., accepteront tout, Barras, ou Sieyes, ou Bonaparte, pourvu qu'on leur donne des places ou de l'argent. — Puisse Bonaparte choisir la Démocratie, consacrer son génie et mettre son ambition à la diriger et à la perfectionner en accomplissant la Révolution ! Mais, on peut le deviner, même avant son départ pour l'Egypte il a fait son choix contre la Démocratie, et ne veut arriver au pouvoir que pour dominer et régner en Despote.

Cependant, Barras ayant trop de morgue pour plier sous Bonaparte, son ancien protégé, et celui-ci trop de mépris pour Barras, il se détermine à l'écarter en bravant son impuissante colère. Et quant à Sieyes, Bonaparte veut ne s'en

servir que pour le supplanter, tandis que Sieyes veut aussi ne se servir de *l'épée* du Général que pour être et rester lui-même *la tête* et le maître. Il paraît même que, chacun d'eux ne voulant faire aucune avance, et tous deux s'étant trouvés à dîner chez Gohier (quelques jours après l'arrivée) sans s'adresser la parole, ils sont sortis furieux l'un contre l'autre.

« Avez-vous vu ce *petit insolent*, dit Sieyes ? Il n'a pas même salué le membre d'un Gouvernement qui *aurait dû le faire fusiller !* » — « Quelle idée a-t-on eue, dit Bonaparte, de mettre *ce Prêtre* au Directoire ? Il est *vendu à la Prusse ;* et, si l'on n'y prend garde, il *nous livrera à elle !...* »

Voilà un beau jugement que ces deux grands hommes portent réciproquement sur eux ! — Et si Gohier et Moulins consentaient à écarter Sieyes pour le remplacer par Bonaparte, celui-ci sacrifierait Sieyes, certain de maîtriser ensuite les premiers. Mais Gohier et Moulins repoussent l'ouverture de Bonaparte, parce qu'une dispense d'âge serait une violation de la Constitution.

Bientôt les Directeurs, redoutant tous sa domination, décident qu'ils l'éloigneront en lui offrant un commandement à son choix. Appelé dans le Directoire, il refuse ; et sachant que Barras l'accuse d'avoir *fait fortune en Italie*, il lui répond que, s'il a fait fortune, ce n'est pas, comme lui, aux dépens de la France, mais *aux dépens de l'Italie*, comme si le Général qui conquiert avec les soldats et les trésors de la France pouvait s'approprier sa conquête ! comme si ce n'était pas autoriser le pillage de tous les Généraux, de tous les officiers, de tous les soldats !

Ne pouvant s'entendre avec Gohier et Moulins, brouillé avec Barras, certain maintenant de la défiance du Directoire qui ne peut qu'augmenter par son refus, Bonaparte est réduit à se coaliser avec Sieyes, comme Sieyes à se coaliser avec lui : quelle coalition ! Et c'est Talleyrand qui la négocie et la conclut. On convient seulement que Sieyes donnera une Constitution qui délivrera la France des *bavards*, qu'on sacrifiera Barras, Gohier et Moulins, et que Bonaparte, Sieyes et Roger-Ducos, seront les chefs du gouvernement.

§ 49. — Conspiration de Bonaparte et de Sieyes.

Là (8 brumaire), commence la conspiration entre Bonaparte et Sieyes, qui se détestent mutuellement (à moins qu'ils ne feignent de se haïr pour mieux tromper les Républicains), et qui se promettent intérieurement de se supplanter après la victoire. L'exécution est fixée au 18 ; c'est Bonaparte qui est chargé de l'exécution ; et c'est le 15 (en sortant du *banquet* que 6 à 700 Députés lui donnent, par souscription, dans l'église Saint-Sulpice, appelée le *Temple de la Victoire*) que le plan est arrêté. Voici ce plan :

« On supposera une conspiration des Jacobins contre les Conseils. Le 18, la Commission des Inspecteurs convoquera extraordinairement les Anciens, en n'avertissant que la Majorité, dévouée à Sieyes, et demandera la translation des Conseils à Saint-Cloud pour le lendemain. Les Anciens chargeront Bonaparte de protéger la Représentation nationale, en lui donnant le commandement de la 17e division, de Paris, de la Garde nationale, même de la Garde du Corps-Législatif. On ne convoquera les 500 qu'à deux heures d'intervalle, afin de leur envoyer le décret de translation avant l'ouverture de la séance et d'éviter toute discussion. Pendant ce temps, Bonaparte prêtera serment aux Anciens, s'emparera de toutes les troupes et s'établira aux Tuileries. Sieyes et Roger-Ducos donneront leur démission, et l'on tâchera d'obtenir celle de Gohier, ou celle de Moulins, ou celle de Barras, cas auquel le Directoire se trouvera dissous. Alors on proposera aux 500 de nommer trois chefs provisoires, Bonaparte, Sieyes Roger-Ducos, de les investir de la Dictature, de les charger de faire une nouvelle Constitution, et d'ajourner les Conseils pendant trois mois. On espère que Barras donnera sa démission, et que Lucien entraînera la Majorité : mais si les trois Directeurs refusent leur démission et si les 500 résistent, il faudra bien employer tous les moyens, la force, la violence, le sang même... Il y va de la tête des conspirateurs. »

De ce moment, la conspiration brûle, et les conspirateurs ne négligent aucun moyen pour gagner des complices dans les Conseils, dans les Ministres, les fonctionnaires et l'armée. De ce moment, Sieyes, Bonaparte, ses frères Joseph et Lucien, redoublent d'efforts pour séduire, captiver, corrompre, trom-

per... *Joséphine* même agit puissamment; elle affecte de fréquenter assiduement la femme du Directeur Républicain Gohier, pour faire croire que les deux maris sont également *Républicains* et sont *amis*.

Cependant Barras, Gohier, Moulins, ne veulent pas céder la place à Sieyes et à Bonaparte; les 500 ne le veulent pas davantage; Jourdan, Augereau, Bernadotte, ne le veulent pas non plus; et si la Police découvre la conspiration, les conspirateurs peuvent être prévenus, arrêtés et fusillés. Mais *Fouché*, qui découvre tout en effet, trahit son protecteur Barras, trahit le Directoire qui l'a nommé Ministre, et se dévoue à celui qu'il croit le plus fort, pour obtenir ses faveurs, quoique le Général n'ait voulu lui faire aucune confidence. On assure qu'il dit au secrétaire de Bonaparte : « Que votre Général se hâte ! s'il tarde, il est perdu. » — Le Ministre de la guerre, *Dubois-Crancé*, resté fidèle, avertit Moulins et Gohier: mais ces hommes, aussi incapables qu'honnêtes, ne veulent rien croire.—Pour achever de tromper Gohier, Bonaparte le prévient qu'il ira avec sa famille dîner chez lui le 18.

Que de facilités aura donc Bonaparte, ayant pour complices ou pour agents Fouché, Talleyrand, Réal, etc. et tous les Généraux, qui veulent garantir leurs anciens pillages et s'assurer le pouvoir et la fortune !

Sébastiani, colonel du 9e de dragons, lui répond de son Régiment, plein de soldats d'Arcole.

Et le Directoire va terminer son existence.

§ 50. — Fin du Directoire.

Nous verrons tout-à-l'heure l'exécution du complot. Disons seulement ici que, le 18 et le 19, la Majorité du Conseil des Anciens trahit et viole la Constitution; que la Minorité des 500 la trahit aussi et la viole; que Sieyes la trahit également et la viole; qu'il ferait massacrer la Majorité des 500 si on l'écoutait; qu'il se laissera jouer par Bonaparte, et qu'il lui vendra la Dictature pour un riche domaine; que Roger-Ducos

suivra Sieyes ; que Barras vendra aussi sa démission pour de l'or ; que Gohier et Moulins se laisseront tromper et emprisonner ; enfin que Fouché, Talleyrand, etc., trahiront ; que la Représentation nationale sera expulsée par les baïonnettes, la Constitution détruite, et le Directoire supprimé.

§ 51. — Coup d'œil sur le Directoire.

L'époque depuis le 21 septembre au 5 brumaire an 4, ou le règne de la Convention, n'est pas le *Gouvernement Républicain*, mais le *Gouvernement révolutionnaire*, extraordinaire, transitoire ; c'est une longue crise, une tempête, une guerre, un état de siége ; et l'on ne peut, sans la mauvaise foi la plus évidente, appeler cette période *la République*, pour en conclure que la République doit essentiellement produire les mêmes effets. — Le Gouvernement républicain, régulier, légal, constitutionnel, ne commence qu'au 5 brumaire, avec la Constitution de l'an 3, avec le Directoire et les deux Conseils. Mais, on peut le dire hardiment, cette seconde période est encore en réalité une période extraordinaire, la continuation de la crise révolutionnaire, une longue guerre de la Révolution contre la Coalition étrangère, de la République contre la contre-Révolution, de la Démocratie contre la Bourgeoisie et la Constitution bourgeoise, du Directoire contre les Conseils ; et il est impossible encore de juger la République, respectée et paisible, par cette République toujours menacée dans son existence et toujours en convulsions. — D'ailleurs, la République est susceptible d'une infinité de Constitutions Républicaines, comme elle peut avoir des hommes de mille espèces différentes pour composer son Pouvoir législatif et son Pouvoir exécutif ; et l'on ne peut juger ce qu'elle ferait avec une bonne Constitution et de bons Représentants par ce qu'elle a fait avec une Constitution vicieuse et des Représentants plus vicieux encore.

Or, le malheur veut qu'il n'y ait plus un homme d'État, pas un homme supérieur, moral et dévoué. Les Conseils, qui

renferment beaucoup d'excellents citoyens, courageux et zélés, ne comptent pas un homme qui puisse rallier et discipliner les autres : les meneurs dans le Gouvernement ne sont plus que des égoïstes, des ambitieux, des débauchés, des pillards, des rénégats, des traîtres, qui flétrissent et démoralisent tout, qui donnent l'exemple du mépris pour les lois et la Constitution, qui ne savent gouverner que par les coups-d'état, le despotisme et la tyrannie.

Peut-on trop déplorer la faiblesse de *Carnot,* qui se laisse déporter comme conspirateur royaliste ?

Est-il un être plus méprisable et plus détestable que ce *Barras,* type de la débauche et de l'immoralité gouvernementale, voleur, pillard, qui foule aux pieds tous ses devoirs, qui démoralise la France, qui trahit tous les partis, et qui perd la République en attirant sur le Directoire un amas de mépris et de haine qui encourage à l'attaquer pour lui substituer le Despotisme (1) ? Si le Peuple, au jour de son triomphe, veut assurer celui de la justice et de la morale, ne faudra-t-il pas exhumer les cendres de cet homme, pour les vouer éternellement à l'exécration de la Postérité ?

La République peut-elle encore être honorée par ce *Fouché,* ex-Prêtre, ancien Cordelier, ancien Hébertiste, ancien ultra-révolutionnaire ; enfermé comme massacreur, mitrailleur et voleur ; courtisan de Barras ; qui, devenu Ministre de la police, étouffe la liberté de la presse et d'association, entasse les Démocrates dans les cachots, et trahit la République pour conserver ses honneurs et sa fortune ?

La République peut-elle être consolidée par un *Talleyrand,* Prêtre apostat, qui ne cherche qu'à faire fortune, et qui trahit le Directoire et la Révolution, comme il trahira Bonaparte et la France ?

(1) Brouillé avec Bonaparte, Barras se retirera à Gros-Bois. Exilé à 40 lieues de Paris, il se fixera à Bruxelles, où il étalera une grande fortune. Revenu à Marseille en 1813, il sera dénoncé comme conspirant avec les Anglais pour Louis XVIII, et sera exilé à Rome. Revenu à Montpellier, il y conspirera encore. Rentré à Paris, après la Restauration, retiré à Chaillot, il sera consulté par Louis XVIII ; et l'on ne peut guère douter qu'il ne conspire pour lui dès 1797.

Et que dire d'un *Sieyes,* aussi Prêtre renégat, qui sans doute rendit de grands services à la Révolution en 1789, mais qui depuis semble être devenu l'ennemi du Peuple, après avoir excité son ardeur révolutionnaire; homme insociable, plus vaniteux encore et plus orgueilleux que capable; égoïste, ambitieux; assez roué politique pour qu'on l'accuse de trahison; insensible et sanguinaire, despote et tyran; qui, au lieu de faire marcher et de perfectionner légalement la Constitution qu'il a juré de défendre, conspire déloyalement contre elle; qui complotte le coup-d'état le plus illégal et le plus perfide pour satisfaire son amour-propre de publiciste; qui se montre révolutionnaire quand c'est dans son intérêt; qui pousse la présomption jusqu'à vouloir être *Roi* sous le titre de *Grand Électeur;* qui se laisse jouer et duper comme un enfant; qui livre ou plutôt vend la France au Despotisme; et qui déshonore son talent par sa cupidité (p. 446)?

Quels hommes comparés à ce malheureux Robespierre, tant calomnié par eux, mais si vénéré pour ses vertus, si moral, si désintéressé, si respectueux pour la Représentation nationale, si dévoué au Peuple et si zélé pour la régénération de l'Humanité tout entière !

Nous allons voir un autre homme, homme de génie, qui, s'il a le cœur de Robespierre et son amour pour le Peuple et pour l'égalité, pourra consolider le triomphe de la Révolution, faire le bonheur de la France et préparer celui du Genre humain.

CINQUIÈME PARTIE.

CONSULAT.

COUP-D'ÉTAT DU 18 BRUMAIRE CONTRE LA DÉMOCRATIE. — CRUAUTÉ, CUPIDITÉ, LACHETÉ, DE SIEYES.— JOURNÉE DES DUPES. — DÉMOCRATIE CALOMNIÉE. — BONAPARTE EST LA PLUS GRANDE CAPACITÉ. — IL TROMPE. —PEUPLE, ARMÉE, NATION, TROMPÉS. — APPRÉCIATION DU 18 BRUMAIRE. — DICTATURE PROVISOIRE.— BONAPARTE TRAVAILLE A SE POPULARISER. — PERSÉCUTION DES DÉMOCRATES. — DESPOTIQUE CONSTITUTION CONSULAIRE. — DÉRISOIRE ACCEPTATION. — SYSTÈME DE RUSE ET DE MENSONGE. — D'ÉGOÏSME ET DE CORRUPTION. — D'ADULATION. — ESCLAVAGE DE LA PRESSE. — PREMIÈRE SESSION LÉGISLATIVE : PRÉFETS. — BATAILLE DE MARENGO. — CONSPIRATIONS ROYALISTES ET RÉPUBLICAINES. — NOUVELLES INSTITUTIONS DESPOTIQUES. — PAIX GÉNÉRALE. — EVACUATION DE L'ÉGYPTE. — PAIX D'AMIENS AVEC L'ANGLETERRE. — BONAPARTE SE FAIT FÉLICITER. — IL SE FAIT NOMMER PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE. — ÉLIMINATION DES OPPOSANTS. — SON CONCORDAT AVEC LE PAPE. — INSTRUCTION PUBLIQUE : LÉGION-D'HONNEUR.—RAPPEL DES ÉMIGRÉS.— IL SE FAIT NOMMER CONSUL A VIE. — SUPPLÉMENT DE CONSTITUTION DESPOTIQUE. — CONSPIRATION DANS L'ARMÉE. — EXPÉDITIONS D'ALGER ET DE SAINT-DOMINGUE. — MÉDIATEUR DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE. — SYSTÈME CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE. — BONAPARTE NOMME TOUS LES PRÉSIDENTS. — NOUVELLE GUERRE AVEC L'ANGLETERRE. — CONSPIRATION DE GEORGES, PICHEGRU, MOREAU. — ÉTRANGLEMENT DE PICHEGRU. — EXÉCUTION DU DUC D'ENGHIEN. — BONAPARTE SE FAIT NOMMER EMPEREUR. — COUP-D'OEIL SUR LE CONSULAT.

§ 1. — Coup-d'état du 18 brumaire contre la Démocratie.

Nous avons vu les premières années de Bonaparte (p. 341), sa campagne d'Italie (p. 346), sa campagne d'Egypte (p. 406), et sa conspiration avec Sieyes pour arriver au pouvoir (p. 418).

Nous allons voir un des plus grands événements de l'histoire, l'un des plus féconds en utiles leçons.

Le 18 brumaire (9 novembre), dès le grand matin, tous les *Généraux*, dont quelques-uns sont dans la confidence, sont invités à se rendre, sur-le-champ, en costume, chez *Bonaparte* : tous accourent.—Tous les *Colonels* des régiments en garnison, qui ont demandé à lui être présentés, sont invités à se rendre aux Tuileries, avec leurs régiments, pour être passés en revue : tous s'y rendent. — *Sieyes*, qui depuis quelque temps a pris des leçons d'équitation, monte à cheval avec *Roger-Ducos*, et se rend du Luxembourg aux Tuileries, tandis que Barras, Gohier et Moulins, ne se doutent de rien. — En même temps, la Majorité des Anciens, subitement convoquée, accourt aux Tuileries. Là, les Inspecteurs de la Salle annoncent qu'on vient de découvrir une *conspiration* des Jacobins contre les Conseils (mensonge), par suite de laquelle ils peuvent être à chaque instant *poignardés*, et proposent, pour *sauver leur vie et la République*, de transférer, comme l'art. 102 de la Constitution leur en donne le droit, le Corps-Législatif à Saint-Cloud, et de charger Bonaparte de veiller à sa *sûreté*... Si tous les Députés avaient été convoqués, peut-être la proposition serait-elle rejetée : mais, violant la Constitution, on a volontairement *omis de convoquer* la Minorité; et c'est en vain que quelques voix réclament; le décret, rédigé d'avance, est adopté, signé à 8 heures, expédié aux 500 et à Bonaparte.

Vers les 9 heures, se réunissent quelques Députés des 500 extraordinairement convoqués, sous la présidence de *Lucien* et sous la direction des Inspecteurs de la Salle, tous membres de la conspiration. On se garde bien de convoquer la Majorité. Avant qu'aucune discussion ait pu commencer, le Président communique le décret des Anciens transférant le Conseil à Saint-Cloud. Quelques voix réclament : mais Lucien, invoquant la Constitution contre laquelle il conspire, déclare que toute discussion serait un attentat à la sûreté publique,

lève la séance, convoque le Conseil à Saint-Cloud pour demain midi, et fait fermer les portes avant 10 heures.

Quant à *Bonaparte*, le voilà nommé Général en chef, non-seulement de la 17ᵉ division militaire, de la garnison, de la Garde nationale et de la Garde des Anciens, mais de la *Garde des* 500 et de celle du *Directoire*, ce qui est une autre violation de la Constitution. — Aussitôt qu'il a reçu le décret attendu, il le lit à tous les Généraux et officiers qui l'entourent, et leur demande s'ils veulent l'aider à *sauver la République* contre les *Avocats* qui la perdent : tous promettent, même le Républicain *Lefèvre*, commandant la 17ᵉ division, qui consent à devenir son Lieutenant; et tous montent à cheval avec lui pour l'accompagner à la barre des Anciens. *Bernadotte* seul, amené par *Joseph*, son beau-frère, refuse de le suivre et promet seulement de rester neutre.

« Citoyens Représentants, dit-il, *la République* allait périr ; votre décret vient de la *sauver ! Malheur* à ceux qui voudraient s'opposer à son exécution ! Aidé de mes compagnons d'armes, je saurai les *arrêter* et prévenir leurs efforts... Nous voulons la *République*... Nous la voulons fondée sur la *vraie liberté*, sur le régime *représentatif*... Nous l'aurons, je le jure en mon nom et au nom de mes compagnons d'armes ! »

Tous jurent... Et le Président répond à Bonaparte :

« Général, le Conseil des Anciens reçoit vos *serments ;* il ne forme aucun doute sur leur *sincérité* et sur votre zèle à les remplir. Celui qui ne promit jamais en vain des victoires à la Patrie ne peut qu'exécuter avec *dévouement* de nouveaux engagements de la servir et de lui rester *fidèle*. »

Nous verrons la *sincérité*, le *dévouement*, la *fidélité* ! —Puis, il publie un *Ordre du jour*, qui annonce sa nomination et par lequel il nomme :

« *Lefebvre* son premier Lieutenant ; — *Andréossi* chef de l'état major-général, ayant sous ses ordres *Caffarelli* et *Doucet ;* — *Murat* commandant de toutes les troupes à cheval ; — *Lannes* commandant du palais des Anciens ; ayant pour chef d'état-major *Milhaud ;*—*Marmont* commandant de l'artillerie ; — *Berruyer* commandant des Invalides ; — *Morand* commandant de Paris ; — *Macdonald* comman-

dant de Versailles ; — *Moreau* commandant de la Garde du Luxembourg ; — *Serrurier* commandant de la Garde des deux Conseils à Saint-Cloud. »

Tandis que le Conseil des Anciens adresse aux Parisiens une *proclamation* terminée par ces mots : « *Vive le Peuple, par qui et en qui est la République !* » Bonaparte adresse à la Garde nationale cette autre *proclamation :*

« Citoyens, le Conseil des Anciens, dépositaire de la *sagesse nationale*, me charge de prendre les mesures pour la *sûreté de la Représentation*... Le Corps-Législatif se trouvera à même de tirer la Représentation du *danger imminent* où la désorganisation de toutes les parties de l'administration nous conduit... Il a besoin de l'union et de la *confiance des Patriotes*... Ralliez-vous autour de lui : c'est le seul moyen d'*asseoir la République* sur les bases de la liberté civile, du bonheur, de la victoire et de la paix. *Vive la République !* »

Nous verrons !... Puis, une *proclamation* dit à l'armée :

« Soldats, le décret du Conseil des Anciens est *conforme à la Constitution*. Il m'a remis le commandement de la ville et de l'armée ; je l'ai accepté pour seconder les mesures qu'il va prendre, et qui sont tout entières en *faveur du Peuple*. La République est mal gouvernée depuis deux ans. Vous avez espéré que *mon retour mettrait un terme* à tant de maux ; vous l'avez célébré avec une union qui *m'impose des obligations* que je remplis : vous remplirez les vôtres, et vous seconderez votre Général avec l'*énergie* et la *confiance* que j'ai toujours eues en vous. La *liberté*, la victoire et la *paix*, replaceront la *République* française au rang qu'elle occupait en Europe, et que l'*ineptie* ou la *trahison* a pu seule lui faire perdre. *Vive la République !* »

Puis, toujours entouré d'un imposant cortége, il va passer *en revue* les régiments qui l'attendent dans le jardin, autour duquel le beau temps, le bruit du tambour et le mouvement extraordinaire des troupes, ont conduit une foule de curieux. Là, il harangue habilement les soldats, les flatte, leur annonce un sort meilleur, les prémunit contre les calomnies, proteste qu'il mérite leur *confiance*, les électrise, et leur arrache un *serment d'obéissance* au milieu d'acclamations unanimes et des cris de *Vive Bonaparte!* Là aussi il commence à parler en son nom comme s'il était un Monarque.

« Soldats, dit-il dans une de ses allocutions, *qu'a-t-on fait* de cett

France que *j'avais* laissée si brillante? *J'avais* laissé la paix, et *j'ai* retrouvé la guerre... *J'avais* laissé des victoires, et *j'ai* trouvé des revers... *J'avais* laissé les millions de l'Italie, et *j'ai* trouvé des lois spoliatrices et la misère. »

Comme s'il était déjà Roi quand il est parti! Comme si ce n'était pas lui qui a amené *la guerre*, les désastres, la perte des millions de l'Italie! Comme s'il n'avait pas subi lui-même des *revers* à St-Jean-d'Acre et dans la rade d'Aboukir! Comme si quelqu'un devait éprouver d'aussi grands revers que lui, à St-Domingue, en Espagne, à Moscou, à Waterloo! Comme si Masséna n'avait pas tout sauvé avant son arrivée!

« Que sont *devenus* 100,000 Français que je connaissais, tous mes compagnons de gloire?... Ils sont morts! »

Comme si on ne pouvait pas lui répondre : « Que sont devenues la paix et l'alliance avec la Porte? Qu'avez-vous fait des 40,000 soldats, des 10,000 matelots, des magnifiques canons, des bâtiments et des millions, qui vous ont été confiés? Qu'avez-vous fait de la capitulation de Jaffa, de vos blessés, de vos pestiférés, de vos compagnons?

« Cet état de choses ne peut durer; avant trois mois, il nous mènerait au *Despotisme*. Mais nous voulons la *République*, la République assise sur les bases de l'*égalité*, de la *morale*, de la *liberté* civile et de la tolérance politique. Il est temps enfin que l'on rende *aux défenseurs de la Patrie* la confiance à laquelle ils ont tant de droits! NOUS NE VOULONS PAS *de gens plus patriotes que les braves* qui sont mutilés au service de la République! »

Nous verrons si c'est la République, l'égalité, la morale, qu'il veut établir, et si c'est le *Despotisme* qu'il veut éloigner! Du reste, le complot est conduit avec une grande habileté : on *travaille* l'esprit public; on accapare les écrivains; on tapisse les murs de Paris, non-seulement de proclamations, mais d'écrits de tous genres, qui invitent le Peuple à s'attacher :

« A la *fortune du héros* dont le nom, la gloire, le génie, l'existence, peuvent seuls assurer l'existence de la *République*. »

On remarque un *dialogue* entre un membre des Anciens et un membre des 500. Celui-ci craint un *César*, un *Crom-*

well; celui-là répond en citant Bonaparte lui-même qui, quelques jours auparavant, dans une réunion particulière, a dit :

« *Mauvais* rôle, rôle *usé, indigne* d'un homme de sens quand il ne le serait pas d'un *homme de bien*... Ce serait une pensée *sacrilége* que celle d'attenter au gouvernement représentatif dans le siècle des lumières et de la liberté. Il n'y aurait qu'un *fou* qui voulût, de gaieté de cœur, faire perdre la *gageure de la République* contre la Royauté, après l'avoir soutenue avec quelque gloire et tant de périls. »

Nous verrons si Bonaparte n'est pas ce *fou* qui choisit le rôle *sacrilége,* indigne d'un homme de bien, pour faire perdre la gageure de la République contre la Royauté !

Bonaparte s'établit en permanence aux Tuileries, comme un Roi ou un Général en chef qui dirige tout. Là viennent Sieyes et Roger-Ducos pour donner leur démission et diriger avec lui, les Ministres Cambacérès et Fouché, les deux Commissions des Inspecteurs de la Salle. — Il charge *Murat* d'aller occuper Saint-Cloud ; *Serrurier* d'aller occuper la route *au Point-du-Jour ; Lannes* de garder les Tuileries; *Moreau* d'aller bloquer les trois Directeurs au Luxembourg. Il ordonne à *Jubé,* commandant leur Garde, de les trahir, de les abandonner et de venir le rejoindre. — D'accord avec Talleyrand et Réal, Fouché suspend l'Administration départementale et les 12 Municipalités, et fait afficher une proclamation dans laquelle il les invite *à l'ordre* (à la servitude) en protestant qu'il s'agit de *sauver la République.* — Ainsi, tout est *organisé* pour la conspiration et l'attaque; tout est *désorganisé* pour la défense.

C'est alors seulement qne *Gohier* et *Moulins* s'aperçoivent de la conspiration. Ils courent chez *Barras,* qui s'emporte en injures contre le *trompeur* Bonaparte, et qui promet de résister avec eux.—Mais à peine l'ont-ils quitté qu'il envoie son secrétaire *Bottot* aux Tuileries pour savoir ce qui s'y passe, et que *Talleyrand* vient de la part de Bonaparte lui demander sa *démission,* en lui offrant repos et *fortune ;* et, trahissant de nouveau ses deux collègues, il consent à

tout, et part à l'instant pour sa terre de *Gros-Bois,* escorté par 30 dragons.

Gohier et Moulins ne s'en rendent pas moins aux Tuileries pour essayer de ramener Sieyes, Roger-Ducos et Bonaparte lui-même : quelle niaiserie !

C'est là que Bonaparte, apprenant que le faubourg St-Antoine s'agite autour de *Santerre* (ce qui indique que la Nation n'est pas toute avec lui), dit à Moulins : « Santerre est votre « parent : avertissez-le que, s'il bouge, je le fais fusiller. » Comme si ce ne serait pas un assassinat ! Comme si l'on n'avait pas plus de droit de le fusiller lui-même !

Puis, il répond aux reproches de Gohier : « La *Républi-« que* est en péril ; il faut la sauver ; *je le veux...* Vous « n'êtes plus que deux ; vous ne pouvez rien. » Et il les fait emprisonner séparément par Moreau chacun chez lui, ce qui est un attentat, une violation de toutes les lois et de la Constitution, un assassinat contre la liberté. Les deux Directeurs envoient une *adresse* aux Conseils pour leur annoncer qu'ils iront à Saint-Cloud pour défendre la Constitution : mais Bonaparte viole encore celle-ci en interceptant l'adresse.

Puis, les conspirateurs tiennent conseil, le soir, aux Tuileries, sur ce qu'on fera le lendemain ; et les meneurs des Anciens, effrayés déjà de la domination militaire, voudraient qu'on se bornât à remplacer Barras, Gohier et Moulins, en nommant Bonaparte, Sieyes, Roger-Ducos et deux autres : mais Bonaparte exige *l'annullation de la Constitution de l'an* 3 *et du* DIRECTOIRE, l'ajournement du Corps-Législatif et la nomination de 3 Consuls provisoires, lui, Sieyes et Roger-Ducos, avec la *Dictature* et le droit de faire une *nouvelle Constitution ;* et les faibles, timides, lâches et criminels Anciens, plus effrayés, subjugués, consentent à tout : le décret est rédigé.

Le révolutionnaire Sieyes propose même d'*arrêter,* dans la nuit, 40 des principaux Députés des 500 : mais Bonaparte repousse cette précaution comme *inutile.*

Mais que font donc les *Démocrates,* quand la conspira-

tion, déjà presque évidente depuis le retour de Bonaparte, devient manifeste aujourd'hui? Comment lutter en respectant la Constitution contre des conspirateurs qui la violent? Comment empêcher le coup-d'état militaire, si les Députés se rendent dans la souricière de Saint-Cloud (loin du Peuple et au milieu de l'Armée); si les Généraux démocrates *Bernadotte, Jourdan, Augereau,* ne se mettent pas à la tête de quelques troupes et les Députés à la tête des patriotes; si personne ne parle et n'écrit pour démasquer les conspirateurs, pour éclairer les soldats et le Peuple? Comment résister à César ou Cromwell autrement qu'en imitant Brutus? —Mais, tandis que la conspiration a un chef et un chef habile, une armée de Généraux et de grands fonctionnaires, une autre armée de soldats, tous disciplinés, ambitieux, ardents au combat, le Parti Démocrate, qui compte beaucoup d'excellents citoyens, courageux et capables de dévouement, ne possède aucun homme supérieur qui puisse le rallier et le diriger; le vieux Jourdan, aussi dévoué que brave, aussi estimé que respecté, n'est ni assez homme politique ni assez actif; *Augereau* est trop peu éclairé et trop emporté; *Bernadotte,* qui pourrait être chef, n'est pas alors assez ambitieux ou assez dévoué ou assez hardi pour en prendre le rôle; et c'est inutilement que les patriotes courent, s'agitent, s'indignent, s'échauffent et voudraient résister : faute de direction et d'ensemble, le Parti populaire, quoique plus nombreux et plus fort, ne peut faire que des fautes, des témérités et d'impuissantes tentatives; et, il faut le dire, il faut le proclamer, ici comme depuis le 9 thermidor, la cause du Peuple succombe par imprudence et par inhabileté, tandis que la cause de la Bourgeoisie triomphe par l'adresse et la capacité de ses chefs.

Tous les Députés Démocrates sentent le péril pour leurs personnes; tous prennent courageusement la résolution de tout braver pour remplir leur mandat : mais point de chef, point de direction, point d'ensemble... Y aura-t-il au moins un Brutus?

Bonaparte a fait préparer à Saint-Cloud trois salles, la galerie de Mars pour les Anciens, l'*Orangerie* pour les Cinq-Cents, et une troisième pour lui, Sieyes et les conspirateurs, entre les deux premières, qui se trouvent ainsi sans communication.

Le 19, on arrive à midi; mais les salles n'étant pas encore prêtes, on se promène dans la cour jusqu'à deux heures; les Députés des Cinq-Cents manifestent leur résolution de défendre la Constitution; et les Anciens, qui ne s'attendaient pas à cette courageuse résistance, et qui redoutent de plus en plus la domination militaire, commencent à s'épouvanter et à reculer. Plusieurs des conspirateurs voudraient se réunir aux Cinq-Cents, résister avec eux, révéler la conspiration, dénoncer Bonaparte et leurs complices, et courir soulever le Peuple à Paris... Que va-t-il arriver? Bonaparte sera-t-il poignardé, mis hors la loi, fusillé?... La victoire est si douteuse que Sieyes et beaucoup d'autres ont fait préparer des chaises de poste pour prendre la fuite. Mais, auparavant, l'ambitieux et cruel Sieyes propose et fait adopter les violences les plus sanguinaires. Si Jourdan, Augereau, Bernadotte, veulent haranguer les troupes, on les sabrera sans les laisser parler... Si les Cinq-Cents se présentent en masse, on les fusillera...

Enfin, à deux heures, la séance s'ouvre aux Anciens, au bruit de la Marseillaise; les troupes (auxquelles, dès le matin, on a envoyé toutes les brioches trouvées à Paris pour les mieux exciter à boire, qu'on a enivrées, irritées par mille calomnies contre les *avocats* et les pékins), sont en bataille, et Bonaparte est à cheval avec tous ses Généraux.

Aux Anciens, la Minorité, qui n'a point été convoquée hier, commence par se plaindre de cette escobarderie qui rend nul le décret de translation. Les Inspecteurs ont l'impudence d'affirmer qu'ils ont convoqué tous les membres; et quand on apprend que quatre Directeurs ont donné leur démission, on pousse l'hypocrisie jusqu'à demander aux Cinq-Cents des candidats pour les remplacer.

Aux Cinq-Cents, l'un des conspirateurs, *Gaudin*, demande la parole et s'efforce d'effrayer en parlant des *démagogues,* des *haches de la Terreur* suspendues sur toutes les têtes et qui ne tiennent qu'à un fil .. Il propose : 1° de remercier les Anciens d'avoir sauvé la République par le décret d'hier ; 2° de nommer une *Commission* de 7 membres pour faire un rapport (tout prêt) sur les dangers publics, et pour présenter des moyens de salut (tout prêts aussi, l'ajournement et le Consulat provisoire)... Et si cette proposition est adoptée, la révolution est faite.— Mais *Delbrel* dénonce les vrais conspirateurs et demande la Constitution ou la mort. Et à l'instant éclate le plus violent orage : *Point de Dictature,* s'écrient une foule de voix ! *A bas les Dictateurs !... Vive la Constitution !... Les baïonnettes ne nous effraient pas !... le serment à la Constitution !...* Et c'est en vain que *Lucien* veut rappeler à l'ordre, se couvre; toute l'Assemblée, entraînée par l'énergie de la Majorité, prête UNANIMEMENT le *serment* par acclamations. On décide même que le serment sera prêté par *appel nominal* à la tribune (faute énorme qui va faire perdre deux ou trois heures et refroidir l'enthousiasme) ; et *Lucien,* ainsi que les autres conspirateurs, n'osent pas refuser de le prêter eux-mêmes, et consentent à se parjurer ; *Augereau,* cependant, fait pour ainsi dire *défection,* et reste dans la cour avec *Gareau, Porte*, et quelques autres. On assure même qu'il a la lâcheté de trahir ses collègues en offrant ses services à Bonaparte, qui n'en veut pas. — On décide alors un message aux Anciens pour connaître les *motifs* de la translation. — Recevant la démission de Barras (Sieyes n'ose pas notifier la sienne), on veut procéder au remplacement.—Cependant, cette résistance des Cinq-Cents achève d'ébranler les Anciens. — Et alors, poussé par Sieyes, Bonaparte se décide à se présenter devant eux à la tête de son État-major.

« Citoyens Représentants, dit-il d'une voix émue et entrecoupée, vous êtes sur un volcan... Permettez-moi de vous parler avec la *franchise d'un soldat* (Quel blasphème !). Vous avez transféré le Corps

législatif à Saint-Cloud. Vous m'avez appelé pour assurer l'exécution de votre décret. J'étais tranquille à Paris (mensonge) quand je l'ai reçu. A l'instant (mensonge) j'ai appelé mes frères d'armes. Je suis sorti de ma demeure pour vous *obéir* (Mensonge) ; nos intentions sont *pures* (Non), désintéressées (Non) ; et pour prix du dévouement (Non) que nous avons montré hier, aujourd'hui déjà on nous abreuve de *calomnies* (de vérités), moi et mes compagnons d'armes ; on parle d'un nouveau *Cromwell*, d'un nouveau *César* (On a bien raison !) ; on dit que je veux établir un *gouvernement militaire* (Oui)... Citoyens, si j'avais voulu *opprimer* la liberté de mon pays et *usurper* l'autorité suprême, ce rôle m'eût été facile au retour d'Italie, au moment du plus beau triomphe, lorsque la Nation, l'armée et les partis m'invitaient (Non) à m'en emparer... Je ne l'ai pas voulu alors, et *je ne le veux pas* aujourd'hui (Mensonge)... »

Que de mensonges déjà ! Quelle ignoble comédie !

« Je vous le *jure* (Parjure), Représentants du Peuple, la Patrie *n'a pas de plus zélé défenseur que moi ;* je me *dévoue* (Non) tout entier pour faire exécuter *vos ordres*. Mais c'est sur vous seuls que repose son salut ;... car il n'y a plus de Directoire (il faut en nommer un autre) ; quatre Directeurs ont donné leur Démission (par suite d'un complot avec lui), et le cinquième a été mis en surveillance (crime !) pour sa *sûreté* (non !). Les dangers sont pressants (non) ; le Ministre de la police vient de m'avertir (rouerie) que, dans la Vendée, plusieurs places étaient tombées entre les mains des Chouans... Représentants, ne consultez que votre *sagesse* (farce) et l'imminence des dangers. Evitons de perdre ces deux choses pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices, *la liberté* et *l'égalité*. (Ruse ! on va les détruire !) »

Le Député *Linglet* lui criant : « *Et la Constitution !* » il répond :

« La *Constitution !* Vous n'en *avez plus !* (Voilà le masque jeté !) Vous sied-il de l'invoquer? C'est vous qui l'avez *détruite*, le 18 fructidor, le 22 floréal et le 30 prairial. »

Mais c'est lui, *Bonaparte*, qui a envoyé Augereau pour faire le 18 fructidor ; c'est *Sieyes* qui l'a dirigé ; ce sont Sieyes et *Lucien* qui ont organisé et exécuté le 30 prairial ; et, depuis, Bonaparte et Lucien n'ont jamais cessé d'invoquer et de jurer la Constitution. C'était donc une ignoble hypocrisie, une détestable perfidie !

« La Constitution ! Elle est méprisée par tous les partis (Non).

Tous les partis veulent la détruire (Non). La Constitution, n'est-ce pas en son nom que *vous avez exercé toutes les tyrannies?* »

Voici les Anciens, dont il vantait tout-à-l'heure la *sagesse*, transformés par lui en *tyrans!* C'est flatteur et rassurant pour eux!

« Représentants, *ne voyez pas en moi* un *misérable intrigant* (Quelle idée!) qui se couvre d'un *masque hypocrite* (Comment peut-il supposer qu'on peut le voir ainsi! J'ai fait *mes preuves* (comme Dumouriez et Pichegru avant leur trahison) de dévouement à la République; et toute *dissimulation* m'est inutile (Elle lui est nécessaire)... Sauvons l'*égalité*, la *liberté!* (Quelle dissimulation!) *Je vous déclare* qu'aussitôt que les dangers qui m'ont fait confier des pouvoirs extraordinaires seront passés, *j'abdiquerai ces pouvoirs*. (Mensonge). Je ne veux être, à l'égard de la magistrature que vous aurez nommée, que le *bras* qui la soutiendra et fera exécuter ses ordres. »

Et il ne conspire que pour être, ce soir même, *Consul*, *Dictateur*, et plus tard *Empereur* et *Roi!!!*—Puis, il affirme qu'on lui a fait des *propositions*, et fait entendre que ce sont les Démocrates, ce qui est manifestement faux.

Alors *Cornudet*, l'un des conspirateurs, s'écrie :

« Qui douterait maintenant qu'il y eût une *conspiration* jacobine? Celui devant qui l'Europe et l'Univers se taisent d'admiration est là; c'est lui qui vous atteste l'existence de la conspiration; sera-t-il regardé comme un *vil imposteur*? (Quelle supposition!) Je vous le déclare, j'ai participé à la mesure de translation qui vous a été proposée. Où est le crime d'avoir prévenu cette conspiration jacobine par une *conspiration plus sainte?* (Il avoue la conspiration de Bonaparte, tandis que l'autre est supposée.) »

La Minorité criant à Bonaparte de nommer les conspirateurs qu'il dit lui avoir fait des propositions, il ajoute :

« Les Directeurs *Barras* et *Moulins* m'ont proposé de me mettre à la tête d'un parti tendant à renverser tous les hommes qui ont des *idées libérales* (c'est-à-dire Sieyes et les ennemis de la Constitution, pour conserver la Constitution.) »

« Si le Conseil des 500, reprend le conspirateur *Cornudet*, se refusait à sauver la Patrie, ce serait à nous à la sauver seuls. (C'est de l'anarchie, de la révolte!) Songeons que si la liberté est perdue pour nous, elle est perdue *pour l'univers entier!* (Hypocrite!)

Puis, Bonaparte s'efforce encore de rassurer les Anciens.

« Je le répète, reprend-il, qu'*on ne croie point* que je veuille *m'emparer du pouvoir*. (On le croit donc !) On me l'a offert depuis mon retour à Paris. Les différentes factions sont venues *sonner à ma porte;* je ne les ai point écoutées, parce que je ne suis d'aucune coterie, parce que je ne suis que du *grand parti du Peuple français*... (Il faut alors respecter ses Représentants !) Je n'ai accepté l'autorité que vous m'avez confiée que pour soutenir la cause de la *République*. (Mensonge). Je ne vous le cache pas, je n'ai compté que sur le Conseil des Anciens : je n'ai point compté sur le Conseil des 500, qui est *divisé;* sur le Conseil des 500, où se trouvent des hommes qui voudraient *nous rendre la Convention*, les Comités révolutionnaires, *les échafauds* et l'horrible régime de la Terreur (calomnie pour effrayer); sur le Conseil des 500, où *les chefs de ce parti* viennent de prendre séance en ce moment; sur le Conseil des 500, *d'où viennent de partir des émissaires chargés d'aller organiser un mouvement à Paris*. (Mensonge adroit, mais horrible, pour effrayer les Anciens). Que ces projets criminels ne vous *effraient* point; environné de mes frères d'armes, je saurai vous en préserver. J'en atteste votre courage, vous, mes braves camarades ! vous, grenadiers, dont j'aperçois les bonnets! vous, braves soldats, dont j'aperçois les baïonnettes !... Si je suis un *perfide* (quelle idée !) soyez *tous des Brutus !* (Il justifie d'avance un Brutus.) Et vous, mes camarades, vous, braves grenadiers, que ces baïonnettes se *tournent contre mon cœur*. (Comment ne pas croire à sa sincérité ?) Mais si *quelque orateur payé par l'étranger* (horrible calomnie!) parlait de me mettre *hors la loi*, qu'il prenne garde de porter *cet arrêt contre lui-même !* (Langage de Cromwel.) Que *la foudre de la guerre l'écrase* à l'instant ! (Criminelle menace.) J'en appellerais à vous, *mes braves compagnons d'armes !* à vous, *braves soldats*, que j'ai tant de fois menés à la victoire ! à vous, braves défenseurs de la République, avec lesquels j'ai partagé tant de périls pour affermir la *liberté* et l'*égalité!* Songez que je marche accompagné du Dieu de la *fortune* et du Dieu de la *guerre !* Délibérez, nous exécuterons. »

Ainsi, ce sont les compagnons d'armes, les Généraux, la Fortune et la Guerre, qui sont les maîtres de la Représentation nationale, d'une Assemblée de Législateurs qui représentent mieux peut-être qu'à aucune autre époque la volonté de la Nation (p. 386). Et que sont ces Généraux ? Ecoutons M. Thiers !

« Toutes les dilapidations, dit-il, ce sont les Généraux et les Etats-majors qui les ont commises et qui en ont profité. Ils ont *pillé* les pays conquis, fait le profit sur la *solde* (des absents), et *partagé* (jusqu'à 40 pour 100) le profit des compagnies de fournisseurs... »

Voilà les camarades de Bonaparte! Voilà les patriotes qui jugent la Représentation! Voilà les *braves* qui, les armes à la main, vont attaquer des Législateurs désarmés!

Le Conseil, considérant comme insignifiant ce que Bonaparte a dit de Barras et de Moulins, délibère et décide qu'il *dévoilera* dans toute son étendue le complot qui menace la République. — Mais il ne dévoile rien, et se borne à affirmer que *la Constitution ne peut sauver* la Patrie, et qu'il faut se hâter de la remplacer par une autre, comme si c'était à lui à décider ces questions!

« Si vous hésitez, ajoute-t-il, si la liberté périt, vous en serez comptables envers l'Univers, la Postérité, la France et vos familles. »

Si la Constitution est imparfaite, il faut que son imperfection soit reconnue légalement et que la révision soit faite constitutionnellement. Mais c'est Bonaparte qui, seul, décide tout. Et les Anciens, partie complices, partie effrayés, ont la lâcheté de consentir. Et, pour les épouvanter davantage, le conspirateur *Courtois* vient mentir en affirmant qu'on organise un *mouvement à Paris*.

C'est alors que Bonaparte sort. — *Delphonse* le réfute avec une raison manifeste qui ne permet pas de réplique :

« Le Général dit qu'on a abusé de la Constitution : hé bien! c'est dans la Constitution qu'il faut en trouver le remède. (Oui.) On peut donner à la France *un Directoire plus digne d'elle* et propre à sauver la liberté (oui); mais toutes les mesures doivent être prises par le *Corps-Législatif entier* et conformément à la Constitution. (Oui.) Tout ce qui s'écartera de cette base, loin de sauver la République, *rétablira la Royauté*... (Oui.) Jurons donc fidélité à la Constitution! »

Le conspirateur *Cornudet* veut répondre : que dira-t-il?

« Je vous *conjure*, dit-il, de ne plus vous laisser enchaîner par de *prétendus principes*, par des *abstractions* funestes. Qu'entend-on par la Constitution? Est-ce la souveraineté du Peuple, la liberté, l'égalité, la division et l'indépendance des pouvoirs? J'y jure obéissance. Mais, au nom de ces bases sacrées, gardons-nous de rétablir un *Directoire tyrannique* qui les tue... (Mais c'est votre *Sieyes!* D'ailleurs, nommez d'autres Directeurs, révisez constitutionnellement!) Plus d'abstractions! revenons au *bon sens!* (Mais vous l'outragez!)

Guyonnard demande aussi le serment à la Constitution, lorsque les conspirateurs *Fargues* et *Courtois* accourent annoncer que Bonaparte vient d'être accueilli aux 500 avec *des poignards,* par *Arena,* et que le Général les prie de déjouer le mouvement *contre-révolutionnaire* que *des émissaires partis des* 500 vont organiser à Paris. (Que d'infâmes mensonges !)

Alors se font entendre du dehors des clameurs, le bruit des armes, un violent tumulte... Beaucoup de Députés sortent... Quelques-uns voudraient se joindre aux 500 contre Bonaparte... Le reste se forme en Comité secret, et nomme une Commission de 5 membres... Mais rien n'est décidé quand arrivent *Lucien* et plusieurs Députés qui annoncent... Allons d'abord aux 500.

Nous avons vu sortir Bonaparte : entraîné par une confiance aveugle, il se présente aux Cinq-Cents, escorté de quelques grenadiers, qu'il laisse à la porte, dans l'intérieur.

La salle de l'*Orangerie* est longue, éclairée par des fenêtres de plein-pied qui donnent sur le jardin, avec une seule porte latérale. Le bureau et la tribune sont adossés contre le mur entre les deux fenêtres du milieu ; et les Députés sont assis sur 10 ou 12 rangées de bancs mobiles placés parallèlement en face de la tribune, des fenêtres et du jardin, avec un long espace vide entre les bancs et les fenêtres.

A peine Bonaparte, en uniforme et en armes, découvert, paraît-il à quelques pas de la tribune, à peine a-t-il prononcé quelques paroles, que tous les Députés se lèvent en criant : *à bas le Dictateur, à bas le Tyran !*—Beaucoup s'élancent de leurs bancs pour courir à lui ; et si l'un d'eux est parti de Paris avec la résolution d'être Brutus, le favori des Dieux de la Fortune et de la Guerre va tomber sous la main de la Déesse de la Liberté... *Bigonnet,* (1) député de Mâcon, de haute taille, l'œil ardent, s'avance le premier... Bonaparte,

(1) Nous tenons tous ces détails d'un Député qui était assis à côté de Bigonnet, au milieu, vis-à-vis la tribune.

qui croit qu'il vient pour le frapper, se tourne vers lui en tendant ses deux mains comme pour parer un coup et en criant *citoyen !... citoyen !...* comme pour dire *ne me frappez pas !...* Et Bigonnet, le saisissant sous les coudes, le soulève et le pousse violemment vers la porte en lui disant : « *Sors d'ici misérable ! tu violes le sanctuaire des lois !* et les cris continuent. — Ainsi repoussé, pâle et troublé, Bonaparte fait quelques pas du côté de la porte, lorsque les grenadiers s'approchent, l'enveloppent et l'emmènent, sans qu'il ait pu prononcer autre chose que quelques phrases entrecoupées, sans qu'il ait été entouré par les Députés ni menacé par aucun poignard.

On prétendra cependant que les Députés l'ont entouré pour le frapper ; qu'*Aréna* et d'autres ont levé le poignard sur lui ; et que le grenadier *Thomé* a eu ses habits percés d'un coup de poignard... Mais ce sont les conspirateurs qui le diront pour justifier leurs violences. Bonaparte, dans son trouble, peut même avoir cru voir un poignard ; mais l'effroi l'a trompé : *Aréna,* placé à l'autre extrémité de la salle, ne s'est point approché de lui ; et si quelqu'un avait apporté un poignard pour le poignarder, il aurait été poignardé. Et si un nouveau Brutus avait immolé ce nouveau César au pied de la tribune, pour qui la Postérité aurait-elle des malédictions ? Ne peut-elle pas reprocher aux Républicains de n'avoir été que des *avocats* et des *parleurs*, quand il n'y avait que le poignard qui pût arrêter les criminelles baïonnettes ? N'est-ce même pas une puérilité de crier *à bas le tyran,* et de le laisser sortir, quand il a 20 Généraux et 8 à 9000 hommes disposés à tout tuer pour sauver leurs têtes compromises ?

Pendant ce temps, les cris continuent *à bas* le Tyran ! *hors la loi ! hors la loi ! aux voix le décret de hors la loi !* —Mais *Lucien* (qui, quelques jours auparavant invoquait la mise hors la loi contre tout Dictateur (p. 403), ne peut se décider à mettre aux voix un décret contre son frère (il fallait d'abord le remplacer) et s'efforce de l'excuser.

« Nul de vous, dit-il, ne peut soupçonner de *projets liberticides*

celui... — Bonaparte s'est conduit en *Roi!* crie l'un. — Bonaparte a *perdu sa gloire!* crie un autre. Je le voue à *l'opprobre, à l'exécration des Républicains* et de tous les Français! (Beaucoup applaudissent, quelques-uns murmurent) — « Je demande, crie une voix, que le Général soit *traduit à la barre* pour y rendre compte de sa conduite. »

Effrayé de l'énergie inattendue des Démocrates, croyant tout perdu, *Lucien* appelle au fauteuil le vice-président *Chazal,* et déclare qu'il ne peut conserver la présidence d'une assemblée dont son frère a *perdu la confiance.* On le presse de reprendre le fauteuil (puérile politesse dans un pareil moment!) Il reprend la présidence... Mais les cris de hors la loi recommencent avec plus de force... On met aux voix une foule de propositions ; on demande le décret de hors la loi... Et Lucien, exténué de fatigue, troublé, croyant le décret appuyé, presque voté, tombe *suffoqué par ses larmes...* Puis, il quitte le fauteuil, descend à la tribune, et y dépose sa toque, son manteau, son écharpe, tandis que *Destrem* s'efforce de le consoler en lui disant que la faute de son frère n'est pas la sienne.

Bientôt arrive seul un lieutenant de la Garde des Cinq-Cents, qui monte à Chazal le prenant pour Lucien, qui descend à la tribune, qui saisit Lucien par le bras, et qui l'emmène, sans costume, si troublé qu'il s'écrie : « *Quoi, vous me faites arrêter!* »

Les cris continuent; mille propositions se succèdent et se croisent, parce qu'il n'y a ni chef ni direction, parce qu'on n'a rien prévu, rien préparé. *Digueffe, Bertrand, Talot, Destrem, Grandmaison,* demandent qu'on décrète que Bonaparte n'a pas pu recevoir le commandement de la Garde des Cinq-Cents; *Sherlok* propose de sortir, en corps, en costume, le Président en tête, d'aller se mettre *sous la sauvegarde de troupes,* et de les engager à escorter le Conseil au lieu de ses séances à Paris.

C'est en vain qu'on propose aussi de déclarer que les 6000 hommes qui se trouvent à Saint-Cloud forment la Garde des Cinq-Cents et d'en confier le commandement à *Bernadotte*

(qui n'est pas là) ; c'est en vain qu'un officier de la Garde du Corps législatif vient demander des ordres en promettant de les exécuter : faute d'avoir rien prévu ni préparé, on ne peut rien faire.

Et pendant ce temps, que font *Lucien, Bonaparte* et *Sieyes?* — Le cruel *Sieyes* excite au massacre. *Bonaparte* est si troublé que, parcourant le front des troupes pour les exciter, il *tombe de cheval;* et ce n'est pas lui, mais *Lefèvre,* qui donne l'ordre d'enlever Lucien. — A la vue de son frère, Bonaparte reprend ses sens ; tous se concertent avec Sieyes et les conspirateurs qui, voyant les troupes presque ébranlées, poussent à toutes les calomnies pour les tromper et à toutes les violences pour *emporter la journée.* — Lucien monte donc à cheval avec Bonaparte, et prononce aux troupes un discours concerté, rédigé, imprimé de suite et répandu avec profusion.

« Citoyens, soldats, dit-il, le ***Président*** du Conseil des 500 vous déclare que L'IMMENSE MAJORITÉ (mensonge) de ce Conseil est dans ce moment sous la terreur de ***quelques Représentants à stylets*** (horrible mensonge, absurdité) qui présentent la mort (mensonge) à leurs collègues et ***enlèvent*** (mensonge) les délibérations les plus affreuses. Je vous déclare que ces ***audacieux brigands*** (horrible provocation !), sans doute ***soldés par l'Angleterre*** (horrible calomnie), se sont mis en ***rébellion*** contre le Conseil des Anciens, et ont osé parler de mettre hors la loi le Général. Je vous déclare que ***ce petit nombre de furieux se sont mis*** eux-mêmes hors la loi (provocation à les assassiner) par leurs ***attentats*** contre la liberté de ce Conseil. ***Au nom de ce Peuple*** (blasphème!) qui, depuis tant d'années, est le jouet de ***ces misérables enfants de la Terreur*** (déclamation, calomnie), je confie aux guerriers (excitation criminelle) le soin de délivrer la ***majorité*** de leurs Représentants, afin que, ***délivrée des stylets*** par les baïonnettes, elle puisse délibérer sur le sort de la République. Général et vous soldats, vous ne reconnaîtrez pour Législateurs de la France que ceux qui vont se rendre auprès de moi. (Quelques-uns seulement s'y rendent.) Quant à ceux qui resteraient dans l'Orangerie, ***que la force les expulse*** (ordre criminel)!... Ces ***brigands*** ne sont plus Représentants du Peuple, mais les ***Représentants du poignard !*** Que ce titre leur reste ! Et lorsqu'ils iront se montrer au Peuple, que tous les doigts les désignent sous ce nom mérité de ***Représentants des poignards*** (horrible calomnie)... Vive la République ! »

On prétend que, pour les mieux tromper, Lucien ajoute :

« On dit que mon frère veut être Dictateur ! c'est une horrible fausseté ! Mais, s'il pouvait menacer la liberté, c'est moi (tirant une épée) qui serais *Brutus !* »

Nous n'entreprendrons pas d'exprimer les sentiments qui nous oppressent... Voir un jeune homme, ambitieux, présomptueux, réthoricien ampoulé, outrager, calomnier, menacer ainsi des Représentants du Peuple, parmi lesquels se trouve *Dupont de l'Eure,* prêts à mourir pour être fidèles à leur devoir !... Mais, nous le demandons, qu'y a-t-il d'impossible lorsqu'on emploie de pareilles infamies pour tromper une troupe ignorante, crédule, passionnée et brute ?

Puis *Bonaparte* harangue aussi les soldats :

« Soldats, dit-il, je vous ai menés à la victoire... Puis-je compter sur vous ? — Oui, oui ! Vive le Général ! — Soldats, des *agitateurs* (mensonge) cherchent à soulever les 500 *contre moi*... Puis-je compter sur vous ?— Oui, oui ! Vive Bonaparte !—Hé bien ! je vais les *mettre à la raison !* (comme Attila !) Depuis assez longtemps la Patrie est tourmentée, pillée, saccagée ! depuis assez longtemps ses défenseurs sont avilis, immolés ! Ces braves que *j'ai* habillés, payés, entretenus, au prix de nos victoires (c'est la France qui lui donne du pain à lui-même !), dans quel état je les retrouve !... Des *factieux* (calomnie) parlent de rétablir leur domination sanguinaire. J'ai voulu leur parler : ils m'ont répondu par *les poignards* (inexcusable calomnie)... Des *brouillons* (injure, insolence) se prétendent plus amis de la liberté que nous !... *Ma Fortune* viendrait-elle échouer contre une poignée de factieux (calomnie)? Trois fois j'ai sacrifié mes jours pour ma Patrie (comme tant d'autres) ; et je retrouve tous les dangers dans un *Sénat d'assassins !* » (Provocation à l'assassinat). »

Serrurier, qui parcourt les rangs, répète qu'on a voulu *assassiner Bonaparte.* — Quelques conjurés, déguisés en ouvriers, crient : *A bas les Jacobins ! à bas* 93 ! — Et les soldats trompés, qui croient Bonaparte l'ami de la République et les 500 ses ennemis, lui un Ange et eux des assassins, poussent des cris de fureur et sont prêts au carnage.

Murat et *Leclerc* entraînent alors un bataillon de grenadiers de la Garde des 500 et le conduisent à la porte de la salle. Un détachement pénètre dans l'intérieur.

« *Par ordre du Général en chef*, dit le Chef de bataillon qui les commande, *le Conseil des* 500 *est dissout;* il faut évacuer la salle! »

On devine les cris, le tumulte! Mais *Bigonnet* court à la tribune, harangue les Grenadiers, leur rappelle le *serment du Jeu-de-Paume* auquel beaucoup d'entre eux, alors Gardes-Françaises, ont assisté; *Jourdan* les harangue aussi; et bientôt les soldats élèvent leurs bonnets au bout de leurs baïonnettes en criant *Vive la République! Vive les Représentants du Peuple!* — Le Chef de bataillon veut monter à la tribune, quand le Général *Prudhon* (de *Saône-et-Loire*) l'arrête par l'habit et lui dit : « Que vas-tu faire?—Je « suis militaire!...—Me reconnais-tu pour militaire?—Oui. « — Hé bien, j'aimerais mieux cent fois périr que d'exécu- « ter l'ordre dont tu t'es chargé! »

Mais alors accourt du dehors le Général *Leclerc*, furieux, le sabre à la main. « Sacré n. d. D., Grenadiers, est-ce ainsi « que vous exécutez les ordres du Général en chef? Tam- « bours, la charge! Grenadiers, en avant, pas accélérés, « marche! » Et il entraîne les Grenadiers jusqu'à l'extrémité de la salle. Là, tournant à droite, entrant dans les bancs et revenant vers la porte, il veut pousser les Députés devant lui et les forcer de sortir par la porte par laquelle il est entré. S'il avait amené des soldats de la ligne, ivres et furieux, ils baïonnetteraient probablement les Députés; mais ces Grenadiers, qu'on emploie traîtreusement contre ceux qu'ils ont juré de défendre, sont du moins résolus à s'abstenir de toute violence sanguinaire; c'est en vain que quelques Députés leur adressent de vifs reproches et leur crient qu'ils se battraient contre eux s'ils avaient des armes; les Grenadiers protestent de leurs regrets, de leurs respects, leur serrent les mains et les conjurent de sortir. C'est en vain que quelques-uns se cramponnent et voudraient se faire tuer; les soldats les enlèvent sans autre violence : les premiers du côté de la porte se décident enfin à sortir; les autres suivent lentement; et tous finissent par évacuer la salle, vers les 6 heures, sans qu'il ait été nécessaire pour personne ni de fuir ni de passer par les fenêtres,

qui du reste sont au niveau du sol... On conçoit la colère, les imprécations et les malédictions ! C'est aux cris de *Vive la République* qu'ils se retirent. Mais ce n'était pas seulement des cris, du patriotisme, du courage individuel, du dévouement, qu'il fallait ; c'était de l'habileté ; et les Démocrates en manquent, parce qu'ils n'ont ni chef ni direction.

C'est alors que *Grand* court annoncer aux Anciens :

« Que la *force armée* vient de s'introduire aux Cinq-Cents ; qu'elle a *outragé* la Représentation nationale ; que le Conseil a été *dissout.* »

Tout cela est parfaitement vrai.—Mais c'est alors aussi que *Lucien* vient impudemment mentir en disant aux Anciens :

« On vous en *impose*... Cette force armée ne consistait que dans *quelques grenadiers* (quelle effronterie !) qui suivaient leur *capitaine*. Leur présence a opéré un *mouvement* dans le Conseil. Appelez-vous *Représentants* DES ASSASSINS ARMÉS DE POIGNARDS (exécrable calomnie) Ils se précipitaient sur moi, aidés de leurs complices... Ils voulaient, LES CANNIBALES, me forcer à prononcer le décret de mise hors la loi contre mon frère ! Une *poignée de factieux* (horrible mensonge) tyrannisait encore le Conseil : mais sa MAJORITÉ (criminel mensonge !) adhère au Conseil des Anciens et à sa *sagesse.* »

Aussitôt, le conspirateur *Cornudet* propose aux Anciens, au nom de la Commission des Cinq, de tout décréter seuls, attendu la dissolution (qu'il appelle *la retraite*) des Cinq-Cents ; de nommer une Commission exécutive de 3 *membres*, sans les désigner) pour remplacer le Directoire ; d'ajourner le Corps législatif au 1er nivôse ; et de nommer *une* Commission législative prise dans le *Conseil des Anciens*, SEUL EXISTANT (ce qui prouve bien qu'on ne compte pas sur la Majorité des Cinq-Cents, parce qu'on sait qu'elle condamne le coup-d'état). — Ce décret est adopté, et le Conseil suspend sa séance jusqu'à 9 heures du soir.

« Bon, s'écrie *Réal, la farce est jouée !* »

Mais on se ravise aussitôt, et l'on improvise un autre plan, celui de réunir une partie des Cinq-Cents, de les faire délibérer, et de faire croire ensuite que la Majorité des Cinq-Cents a tout adopté, tout ratifié, tout décrété.—Vers les 8 heures,

on envoie chercher partout les Députés de la Minorité ; on ferme les barrières de Saint-Cloud ; on visite les voitures pour y chercher des complices. Les conspirateurs déploient alors une prodigieuse activité ; on convient d'une *fable* que tous débiteront ; tous auront vu les *stylets* aux Cinq-Cents ; c'est *Aréna* qui aura levé le poignard sur Bonaparte ; c'est le grenadier *Thomé,* dont la manche s'est déchirée contre la porte, qui aura paré le coup et sauvé le héros ; on le lui fera croire ; Joséphine le fera venir pour le remercier, l'embrasser, et lui donner une *bague* de 6,000 francs ; on lui décrétera, ainsi qu'au grenadier *Poiret,* une pension de 600 francs à titre de *récompense nationale* ; on le nommera *officier,* et on le fera partir, quoiqu'il ait un assez grand intérêt à bien remplir ce rôle. On rédige à la hâte des procès-verbaux, des discours, des rapports, des décrets, des proclamations, des listes de proscription. Puis à 9 heures, les deux Conseils entrent en séance, les Anciens en majorité, les Cinq-Cents au nombre de 25 à 30 seulement sous la présidence de Lucien. — Il fait un discours dans lequel il dénonce *l'exécrable faction* des Démocrates. — *Bérenger* dénonce les *Démagogues,* qui ont voulu poignarder Bonaparte et leurs collègues, et propose ce décret, à l'instant adopté :

« Les *Cinq-Cents*, considérant que le Général Bonaparte, les Généraux et l'armée sous ses ordres, ont SAUVÉ *la Majorité* du Corps législatif et la République, attaquées par une MINORITÉ D'ASSASSINS, décrètent qu'ils ont *bien mérité de la Patrie.* »

Comment la France et l'Europe ne seraient-elles pas trompées par un pareil décret, publié comme rendu par la Majorité de chacun des deux Conseils ?

Chazal propose cet autre décret :

Art. 1er. Il n'y a plus de Directoire, et ne sont plus membres de la Représentation nationale, pour *leurs excès et leurs attentats* surtout dans la séance de ce matin, les individus ci-après (les 61 principaux Démocrates, *Jourdan,* sauveur de la France à Fleurus, *Brigonnet,* Prudhon, etc., non Augereau). — 2 à 4. Une Commission exécutive provisoire, composée de Sieyes, Roger-Ducos, *Bonaparte*, sous le titre de *Consuls,* est investie de la plénitude du pouvoir *dictatorial.* —

5. Le Corps législatif *s'ajourne* au 1er ventôse. — 6 et 7. Les Députés conservent leur *indemnité*, et sont invités à accepter des *fonctions* données par les Consuls (quelle cupidité !) — 8, etc. Chaque Conseil nommera une Commission de 25 pour préparer une Constitution, des lois, un Code civil. »

Lucien appuie le projet par un discours dans lequel il affirme que, dans leur *caverne du Manége*, les Démocrates formaient des projets de *Convention*, de *Comité de Salut public* et de *carnage*. Il les appelle des *assassins* entourés de *sicaires* et de *furies*, des *caméléons*, des *vautours*, le *crime*, la *bassesse*, la *tyrannie*. Il dit qu'ils voulaient rendre au Peuple le *maximum*, la *famine*, les tribunaux révolutionnaires, les échafauds et le *bonheur commun*. Il les voue à l'exécration des hommes de bien. Et il termine en disant que le temps de l'*indulgence* et de la faiblesse est passé. — Boulay de la Meurthe et *Villetard* appuient le décret au nom d'une Commission. — *Cabanis* et *Chabaud* font des discours pour l'appuyer aussi... Mais toutes ces pièces peuvent être rédigées après coup... — Inutile de dire que le décret est adopté par les 25 conspirateurs, qui se nomment membres de la Commission de 25, et par les Anciens. Un discours de Lucien pour la clôture des Cinq-Cents, le serment des 3 Consuls, et une adresse dite du *Corps-législatif* aux Français, qu'on appelle désormais la *Grande Nation*, dans laquelle on parle aussi des *poignards*, et dans laquelle on promet la *paix*, ne terminent pas encore cette déplorable comédie ; car le même soir, à 11 heures, Bonaparte fait une *proclamation* dans laquelle il dit :

« A mon retour à Paris, j'ai trouvé la *division* partout et l'accord seulement sur cette vérité que *la Constitution* ne pouvait sauver la liberté... Un *plan de régénération générale* est concerté... Ce plan demande un *examen calme, libre*, exempt de toute influence et de toute crainte. *En conséquence*, le Conseil des Anciens ordonne la translation à Saint-Cloud (ce n'est donc pas une conspiration jacobine qui nécessite la translation). Les Conseils se rassemblent à Saint-Cloud. Les troupes républicaines garantissent leur sûreté au dehors : mais les *assassins* établissent la terreur au dedans. *Plusieurs Députés* des Cinq-Cents, *armés de stylets* et d'*armes à feu* font circuler autour

d'eux des *menaces de mort*... Je me présente aux Cinq-Cents, seul, sans armes... Les *stylets* qui menaçaient les Députés sont aussitôt *levés* sur leur libérateur : 20 *assassins* se précipitent sur moi et cherchent ma poitrine. Le grenadier *Thomé* EST FRAPPÉ *d'un coup de stylet,* dont ses habits sont percés... Les assassins se précipitent autour du Président, *les armes à la main,* et lui ordonnent de prononcer ma mise *hors la loi*. Je donne l'ordre de l'arracher à leur fureur. Et aussitôt après des grenadiers entrent au pas de charge et font *évacuer la salle*... Les factieux s'éloignent ; la MAJORITÉ rentre librement et délibère... Français, vous reconnaîtrez sans doute à cette conduite le zèle d'un *soldat de la liberté*, d'un citoyen *dévoué à la République*. Les idées conservatrices, tutélaires, libérales, sont rentrées dans leurs droits par la dispersion des *factieux* qui, pour être devenus les plus *odieux* des hommes, n'ont pas cessé d'en être les plus *méprisables*. »

Et tout ce qu'il dit d'important est matériellement *faux* !

Et c'est Bonaparte, un soldat couvert de lauriers, un héros, un homme de génie, qui se rabaisse à de si ignobles mensonges, à de si noires calomnies ! Et l'armée, le Peuple, que sa gloire éblouit, dont il a surpris l'admiration et la confiance, pourraient soupçonner tant d'incroyables faussetés !

Nous ne parlons pas d'une proclamation du Ministre *Fouché*, dans laquelle il ment également en disant :

« Une *poignée de factieux* se sont livrés à une fureur que *l'immense Majorité* des Conseils a rendue impuissante. Cette *Majorité* libératrice s'est réunie après la dispersion des factieux. »

Nous ne parlons pas non plus d'une circulaire du Ministre *Cambacérès,* rédigée dans le même sens et adressée à toutes les administrations et à tous les tribunaux.—Enfin, les Consuls publient la mensongère proclamation suivante :

« Français, la Constitution périssait... *Les Patriotes* se sont entendus (Ainsi les conspirateurs sont les véritables et les seuls patriotes !) Tout ce qui pouvait *vous nuire* a été écarté ; tout ce qui pouvait *vous servir,* tout ce qui était *resté pur* dans la Représentation nationale, s'est réuni sous les bannières de la *liberté*. Français, la *République ,* raffermie et replacée dans l'Europe au rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre (Mais ce sont deux des Consuls, Sieyes et Roger-Ducos, qui l'ont fait perdre !), verra se réaliser *toutes les espérances* des citoyens. Prêtez avec nous le *serment* (Mais les trois Consuls ont prêté serment à la Constitution de l'an III et viennent de se parjurer ! Comment

respecteraient-ils mieux ce nouveau serment ?) que nous faisons d'être *fidèles à la République*, fondée sur l'*égalité*, la *liberté* et le système *représentatif*. »

Les Consuls composent à l'instant leur Ministère : *Fouché*, Police ; — *Cambacérès* (puis *Abrial*), Justice ; — *Talleyrand*, Extérieur ; — *La Place* (puis *Lucien*), Intérieur ; —*Berthier* (puis *Carnot*), Guerre ; —*Gaudin*, Finances ; — *Forfait*, Marine ; — *Maret*, secrétaire des Consuls.

Inutile de dire que tout est mensonge aussi dans le *procès-verbal* de la séance des Cinq - Cents, rédigé par les conspirateurs, et qu'ils représentent les Députés démocrates comme une *minorité*, des *factieux*, des *séditieux*, des *furieux*, des *forcenés vociférant*, des *agitateurs*, des *perturbateurs*, des conjurés armés de *poignards* et de *pistolets*, des *assassins* provoquant l'*indignation* des soldats que les Généraux s'efforcent de calmer et de *retenir*.

On devine également que les conspirateurs, victorieux et tout-puissants, ne peuvent manquer de corrompre ou d'intimider la *presse* pour l'empêcher de dire la vérité et pour la déterminer à confirmer tous les mensonges. — La Presse démocrate, peu nombreuse, depuis longtemps opprimée, souvent écrasée, contre laquelle le coup-d'état est dirigé, et qui se trouve à la discrétion d'une *Dictature ennemie*, est réduite au silence : ses principaux écrivains, *Antonelle* et *Félix Lepelletier*, vont même être proscrits, enlevés, déportés, tandis que toute la presse vénale va se jeter aux genoux du Dictateur.

§ 2. — Cruauté, cupidité, lâcheté, de Sieyes.

Si l'on écoutait Sieyes, qui voulait déjà le massacre dans l'Orangerie, on traduirait à une *Commission militaire* 20 des principaux Députés, qui seraient immédiatement *fusillés*. Et pourquoi ? Parce qu'ils défendent la Constitution, parce qu'ils sont fidèles à leur serment et à leur devoir ! On n'aurait pas encore vu d'assassinat moins motivé ! Mais Bonaparte

s'oppose ; et, rentrant le soir dans sa rue de la Victoire, il raconte, à sa Cour qui l'attendait, que Sieyes criait : « *Tuez ! tuez !* » Et l'un des Généraux ajoute : « *Voilà les calotins ! Plus sanguinaires que des soldats !* » — Du reste, Thibaudeau raconte que le *Général* B... a offert à Bonaparte d'aller *fusiller les Députés*, avec 50 hommes qu'il aurait placés en embuscade sur la route !... On peut ajouter que les conspirateurs bourgeois sont plus rusés, plus menteurs, plus résolus et plus décidés à toutes les violences que le malheureux Peuple, même quand l'oppression et la misère le poussent au désespoir !

Mais le Prêtre sanguinaire n'oublie pas l'argent : c'est la première chose dont il s'occupe à la première séance au Luxembourg. Là se trouve une caisse de 800,000 francs pris sur des fonds secrets, et clandestinement destinés à fournir une indemnité de 100,000 francs à chacun des Directeurs sortants (p. 393). Il demande ce qu'on en fera. Bonaparte répond qu'elle appartient à Roger-Ducos et à Sieyes, qui prend la plus grosse part. Ce n'est pas encore assez pour Sieyes : les deux autres Consuls demanderont pour lui, et les deux Commissions législatives lui accorderont (30 frimaire) comme récompense nationale le *domaine de Cosne* (Seine-et-Oise) appartenant à l'Etat. Ce n'est pas encore assez ; au lieu du domaine, il demande sa valeur en argent, et trouve le moyen de se faire donner une somme beaucoup plus forte.

Il y a plus : il voulait se faire Roi sous le titre de *Grand Electeur,* avec 6 millions de traitement : c'est pour cela qu'il a fait une Constitution nouvelle et une révolution, jouant le repos et le bonheur du pays ; et quand il voit que Bonaparte veut être le maître, il consent lâchement à n'être que son serviteur et son sujet.—Et cet homme accusait Robespierre !

§ 2. — Journée des dupes.

Sieyes, quelques-uns des conspirateurs et la plupart des Anciens, trompés par les protestations de Bonaparte, croyaient

qu'il ne serait que leur *bras* et leur *instrument*, tandis qu'il s'est au contraire servi d'eux pour devenir leur maître. Tous ces prétendus *sages* n'ont été que des aveugles et des niais. Aussi, quand ils voient la vérité, appellent-ils le 18 brumaire la *journée des dupes*, ce qui laisse à Bonaparte un autre nom. — Les conspirateurs les plus dupes ne le sont guère cependant ; car tous vont se partager toutes les places avec de gros traitements, tous les honneurs et le trésor. Les uns sont déjà membres des deux Commissions législatives de 25 chacune ; les autres seront Commissaires extraordinaires des Consuls dans les départements ; tous seront bientôt Conseillers d'Etat, Directeurs-généraux, Sénateurs, Tribuns, Législateurs, Préfets, Procureurs-généraux, Juges, etc., tandis que tous les Généraux auront des commandements, des postes, de grands emplois et de grandes fortunes, en attendant qu'ils soient Maréchaux de France, Ducs et Princes. C'est la révolution de l'égoïsme et de la cupidité. Ce sont les Démocrates et le Peuple qui seront vraiment *dupes* de tous ces conspirateurs et de tous ces prétendus modérés qui sont l'armée des *fripons*.

§ 4. — Démocratie calomniée.

Nous l'avons vu, tout ce que Bonaparte, Lucien et les conspirateurs ont dit des *poignards*, des *stylets*, des *pistolets*, de la *majorité*, de la *conspiration*, est la plus manifeste et la plus incontestable des *calomnies*. Ces calomnies et les qualifications de *brigands*, d'*assassins* ne sont-elles pas une espèce d'assassinat contre des Députés qui n'ont d'autre ambition que celle de mourir à leur poste pour rester fidèles à leurs serments ? Et comment le Peuple pourrait-il espérer que ses mandataires fussent jamais fidèles à leurs devoirs, si l'Histoire et la Postérité ne flétrissaient pas ici le mensonge et la calomnie ? Nous le dirons donc, avec douleur mais sans hésiter, Lucien et son frère sont, à nos yeux, incontestablement convaincus d'être des menteurs et des calomniateurs.

Et s'ils sont convaincus de calomnie, ne faut-il pas en conclure que toutes les accusations des mêmes gens contre les Démocrates, sur d'autres faits moins connus, ne sont pas moins calomnieuses ? Toutes les attaques de Courtois (p. 437), de Lucien (p. 445), de Sieyes (p. 399), de Bonaparte (p. 441), sont donc autant de faussetés. Les Démocrates peuvent manquer d'union, de discipline, de prudence, même d'habileté, lorsque d'ailleurs leur rôle est bien plus difficile que celui de leurs adversaires, qui ne reconnaissent aucun frein ni dans la Constitution, ni dans les lois, ni dans la morale ; mais à eux du moins la consolation d'avoir le désintéressement, le courage, l'amour du devoir, de la justice, des principes, de l'égalité et du Peuple ! A eux l'honneur d'avoir défendu jusqu'au bout la Révolution et la République !

Au premier coup-d'œil, le Peuple lui-même paraît *ingrat* et *coupable* en abandonnant ainsi des Députés qui bravent la mort pour lui ; il paraît *insensé* d'abandonner ses véritables défenseurs : mais, depuis le 9 thermidor, les Thermidoriens et les Députés l'ont tellement opprimé, ou trompé, ou laissé sans défense, qu'il méconnaît les Députés démocrates de l'an VI et de l'an VII, qui veulent enfin se dévouer pour lui. Et, d'ailleurs, que peut-il ce Peuple, dégoûté, destitué, désorganisé, si les Députés ne savent pas le rallier, le réorganiser, le diriger, s'il n'y a pas un Député, pas un Démocrate qui puisse tout rallier et tout diriger ?

§ 5. — Bonaparte est la plus grande capacité.

Nous pourrions dire que, sans une série de circonstances favorables et fortuites, Bonaparte serait resté inconnu, et que d'autres auraient peut-être montré plus de génie s'ils avaient été favorisés comme lui par la fortune, ou s'ils avaient eu son ambition personnelle, ou s'ils avaient été moins scrupuleux et plus aventureux : mais, nous l'admettons, comme Général, il n'a point d'égal parmi les Généraux ; comme homme d'état, formé par l'étude et par trois ans de pratique des grandes

affaires, il n'a de supérieur ni dans le Directoire, ni dans les Conseils, ni dans aucun des hommes connus; c'est, nous l'admettons encore, un homme de génie, le premier homme par la *tête :* mais le Diable aurait encore plus de tête et de génie, sans être digne de reconnaissance et d'adoration; c'est le *cœur,* c'est l'amour du Peuple, qui peut mériter des autels; et si Bonaparte ne réunit pas le cœur à la tête, ce sera un grand malheur pour la France et l'Humanité.

Du reste, son éducation à l'École-Militaire, sa vie de soldat et de Général, son habitude de commander des masses, d'exiger d'elles une obéissance aveugle, de les considérer comme des machines et des instruments dont il se servait pour lui et non pour eux, son insensibilité à la vue et à l'idée du massacre et du carnage, le rendent très-propre au Despotisme; mais peuvent-elles le rendre propre à la liberté? Est-il possible qu'il ne veuille pas, tout naturellement, mener la Nation comme une armée?

§ 6. — Bonaparte trompe.

Malheureusement, le fait n'est que trop certain, et ce n'est qu'avec la plus profonde douleur qu'on peut se le rappeler, Bonaparte recourt aux moyens des ambitieux les plus vulgaires, au complot, à la ruse, au mensonge, au parjure, à la calomnie, à la plus coupable injustice envers la masse calomniée. Comment le génie peut-il se ravaler à tant de bassesse? Comment l'ambition de gouverner les hommes peut-elle débuter par de pareilles leçons de démoralisation, qui ne peuvent que préparer un long avenir d'oppression pour le Peuple? C'est désolant, assurément; mais n'est-il pas vrai que le héros mériterait le titre de *menteur* et de *trompeur?* Et à qui pourra-t-on donner ce titre, si l'on n'a pas le courage de l'appliquer à celui qui donne à tous les usurpateurs l'exemple du mensonge, à celui dont tous les Gouvernements menteurs ne seront que de timides écoliers.

§ 7. — Peuple, Armée, Nation, trompés.

Nous ne parlons pas des moyens employés par Lucien, par Sieyes, par les conspirateurs, par les deux Commissions, par la presse ministérielle, pour dénaturer la vérité; nous ne voulons parler que de Bonaparte : comment le Peuple, l'Armée, la Nation, n'auraient-ils pas confiance dans le guerrier que le préjugé des masses considère comme étant la *gloire* même? Personne ne doute de sa franchise, de sa sincérité, de sa loyauté, de sa grandeur d'ame et de son désintéressement. Chacun croit, d'après ses proclamations et ses discours, que la République n'a pas de défenseur plus dévoué; tout le monde est convaincu qu'il amènera la paix et le bonheur, en rendant au Peuple ses droits et sa liberté. Qui pourrait penser qu'il n'aspire qu'au trône, à l'empire, au despotisme? Si la Postérité peut dire : quelle *crédulité!* certainement elle ajoutera : *mais quelle tromperie!*

§ 8. — Appréciation du 18 brumaire.

« Le 18 et le 19 brumaire étaient *nécessaires*, dit M. Thiers. On pourrait seulement dire que le 20 fut *condamnable*, et que le héros *abusa* du *service* qu'il venait de rendre. »

Mais, d'abord, comment *abusa-t-il*, si ce n'est parce qu'il confisqua la révolution à son profit personnel contre l'intérêt public? Et alors, quel *service* a-t-il rendu en opérant une révolution pour en abuser immédiatement? Comment peut-il être *condamnable* le 20, s'il a rendu *service* le 19? ou comment a-t-il pu rendre service la veille, s'il a commis le lendemain un crime qui détruisait l'utilité de son ouvrage?

En second lieu, non les 18 et 19 n'étaient *pas nécessaires*. Et pourquoi donc étaient-ils *nécessaires?* — Masséna ne venait-il pas de sauver la France, tellement que tous les Généraux avaient quitté la frontière pour venir conspirer à Paris? Dès avant, Sieyes, Lucien et les conspirateurs, n'avaient-ils pas refusé de déclarer la Patrie en danger? Et dé-

sormais le pays courait-il plus de dangers et même autant qu'il en avait couru depuis huit ans? et n'avait-on pas maintenant, pour repousser les dangers qui restaient, Bonaparte et une foule de Généraux instruits par la victoire? — Si le Directoire était mal composé, quoiqu'il eût été tout récemment nommé par les conspirateurs des Anciens, quoiqu'il comprît les conspirateurs *Sieyes, Roger-Ducos* et *Barras,* et quoique les Anciens et les conspirateurs fussent les vrais coupables de la mauvaise administration, il pouvait être nécessaire d'accuser, de juger, de destituer les Directeurs, surtout Barras et Sieyes, et d'en choisir d'autres plus dignes et plus capables (comme le disait *Delphonse,* (p. 436); il pouvait être nécessaire, si l'on veut, d'appeler Bonaparte au Directoire, ce qui était facile, puisque les deux Conseils et le Directoire lui-même y auraient consenti : mais il n'était nullement nécessaire de recourir à la violence. — Quant à la Constitution, si elle était éminemment vicieuse, il pouvait être nécessaire de la réviser et de la corriger ; mais il fallait observer les règles exigées par toutes les Assemblées nationales, par toutes les Constitutions, et par *Sieyes* lui-même ; il fallait suivre les formes prescrites par une Constitution délibérée par la Convention contradictoirement avec Sieyes, acceptée par la Nation, jurée par les Députés, par les Généraux, par les conspirateurs. L'influence de Bonaparte, de Sieyes, des conspirateurs, assez grande pour faire le coup-d'état, l'aurait été assez pour obtenir la révision, et pour faire, par cette révision, tout ce qu'on fera par le coup-d'état; la nouvelle Constitution sortie de la révision aurait été discutée, délibérée, votée par la Représentation nationale, acceptée par la Nation ; par conséquent le coup-d'état n'était *nullement nécessaire.*

Dira-t-on que, si la Constitution que voulaient Bonaparte, Sieyes et les conspirateurs, avait été discutée régulièrement, elle n'aurait été ni votée par la Représentation nationale ni acceptée par la Nation ?... Dans ce cas, le coup-d'état était nécessaire pour Bonaparte, pour Sieyes et les conspirateurs, comme un coup-d'état était nécessaire aux Contre-révolution-



naires pour ramener la Restauration :... mais il n'était nécessaire ni aux Cinq-Cents ni à la Nation.

En recourant à la conspiration, au mensonge, à la tromperie, aux fausses protestations de dévouement, au parjure, à la trahison, à la violence d'un coup-d'état militaire, Bonaparte et Sieyes ont RECONNU ET PROCLAMÉ *que la Représentation nationale et la Nation n'auraient* POINT VOTÉ ET ACCEPTÉ *leur Constitution.* — Or, nous l'avons déjà dit (p. 386) et nous le répétons, de toutes les élections, celles de l'an 7, faites avec calme et dans un esprit de modération après le coup-d'état du 22 floréal (pag. 380) qui prouvait aux Démocrates combien la sagesse leur était indispensable, étaient, peut-être plus qu'aucune autre élection précédente, l'expression de la volonté générale. La Majorité du Conseil des 500 résultant de ces élections et de celles de l'an 6, quoique mutilées par le Directoire, était donc, plus qu'aucune autre Assemblée, une véritable Représentation nationale, tandis que la Minorité était le produit des épurations du 18 fructidor et du 22 floréal contre les Royalistes et contre les Démocrates ; et si cette Représentation nationale était démocrate, c'est que la Nation était démocrate elle-même et avait, deux années de suite, manifesté sa volonté démocratique, tandis que l'armée était démocrate et jacobine.

Mais, puisque Bonaparte reconnaissait que la véritable Représentation nationale, la Nation et l'Armée, repousseraient ce qu'il voulait (un Gouvernement militaire, la Monarchie, l'Empire et le Despotisme), il devait se résigner et se soumettre respectueusement à la volonté nationale : employer la tromperie et la force pour expulser les Représentants du Peuple, pour déchirer la Constitution, pour imposer sa propre Constitution, pour établir le Consulat d'abord, puis l'Empire, en se faisant Consul et Empereur, c'était violenter et maîtriser la Nation, usurper sa souveraineté, violer à-la-fois toutes les Constitutions et fouler aux pieds tous les principes proclamés par la Constituante, par la Législative, par la Convention, et même par le Corps-Législatif depuis 5 ans, prin-

cipes pour lesquels la France avait fait tant de sacrifices; c'était faire ce qu'avaient tenté Lafayette pour Louis XVI, Dumouriez pour le Duc d'Orléans, Pichegru pour Louis XVIII; c'était mériter tous les reproches adressés par Lucien et ses complices au Directoire, pour avoir mutilé les élections de l'an 6 (p. 392); c'était mettre son opinion et sa volonté au-dessus de celles de toutes nos Assemblées et de tous les Français; c'était se proclamer Homme d'une autre espèce, Génie infaillible, Providence et Dieu.

Mais, qui pouvait donc l'autoriser à prendre ce rôle? Son courage? Tous les Français en avaient! Son dévouement militaire? Tous les soldats, tous les Démocrates, se dévouaient comme lui! Ses services à Toulon, en Italie? Des centaines de milliers en avaient rendu, sans lesquels il n'aurait rien pu faire! Jourdan, Masséna, en avaient rendu de plus grands, qu'ils n'avaient pas anéantis ensuite, comme il avait, lui, anéanti les siens par son ambitieuse expédition d'Egypte. D'ailleurs, n'était-ce pas la France qui l'avait élevé, instruit, nourri; qui l'avait rendu puissant en lui confiant ses soldats et ses trésors; qui l'avait fait tout ce qu'il était, et sans laquelle il n'aurait rien été? N'avait-il pas sollicité comme une faveur son admission à l'école de Brienne, son premier grade de sous-lieutenant, son grade de capitaine à Toulon, son emploi de mitrailleur au 13 vendémiaire pour sortir de la misère, et son emploi comme Général en chef de l'armée d'Italie sollicité par tant d'habiles Généraux? Ne devait-il aucune reconnaissance à la Patrie? Quels que services qu'il eût pu avoir rendus, avait-il fait autre chose que remplir ses engagements, accomplir son *devoir,* comme Hoche, Marceau, tant d'autres? N'était-ce même pas sa *propre fortune* qu'il avait cherchée avant tout (p. 343)? N'était-ce pas pour lui qu'il avait travaillé plus encore que pour la Patrie?

Etait-ce sa capacité qui l'autorisait à vouloir gouverner la France en Dieu? Mais deux ans d'expérience comme Général en Italie, ses revers en Syrie, pouvaient-ils raisonnablement lui donner la pensée qu'il avait plus de lumières, plus d'ins-

truction, plus d'expérience et plus de génie social et politique que tous les Philosophes du 18e siècle, que tous les Législateurs de la Révolution, que la France entière ?

Nous concevrions encore que, se considérant comme un Dieu armé de la foudre, inspirant à son armée une confiance aveugle, n'employant que la force, dédaignant l'intrigue et le mensonge, il eût attaqué le Directoire, les deux Conseils, même la Nation, pour conquérir la souveraineté par la victoire (et encore, que de cris alors aurait excités cette usurpation franche et déclarée!) : mais qu'un Génie, qu'un Dieu, s'abaisse à tout ce qu'ont d'ignoble le mensonge, la calomnie, la corruption, la trahison !...

Comment osera-t-il se plaindre, s'il trouve partout des représailles et la loi du talion ? S'il est critiqué, blâmé, condamné, même calomnié, injurié, outragé ?

Que pourra-t-il dire si, quelque jour, après avoir semé la corruption, la perfidie, la trahison, il n'en recueille que des fruits empoisonnés qui lui donneront la mort? Si on le trompe, si on le trahit, si on le calomnie, si on l'attaque, comme il a trompé, trahi, calomnié, attaqué? Si *Fouché, Talleyrand, Clarke, Augereau, Moreau, Murat, Marmont,* le trahissent, comme il les a provoqués à trahir le Directoire? Si *Bourmont* et les *Saxons* le trahissent la veille d'une bataille et sur un champ de bataille, comme il a provoqué les Généraux et la Garde du Directoire et des 500 à les trahir sur le champ de bataille du Luxembourg et de Saint-Cloud ? Si *Georges, Pichegru, Moreau, Aréna, Mallet* et d'autres, conspirent contre lui pour le punir de son usurpation, comme il engageait les Anciens et les soldats à le percer de leurs poignards et de leurs baïonnettes, en cas qu'il fût perfide (p. 433) ? De quoi pourra-t-il se plaindre, si l'on corrompt ses Généraux ou ses agents comme il a corrompu les *Chevaliers de Malte ?* Si ses alliés le délaissent comme il a délaissé *la Porte?* Si l'on viole contre lui des capitulations comme il a violé *celle de Jaffa ?* Si ses Généraux l'abandonnent, quand il aura tout fait pour les rendre égoïstes, am-

bitieux, cupides, quand il aura tué le dévouement et le patriotisme? Si les Démocrates l'accusent éternellement d'avoir destitué et expulsé les Députés de l'an 7, comme son frère et ses complices accusaient le Directoire d'avoir annulé les élections de l'an 6 (p. 392)? Si on lui reproche ses effroyables *revers*, comme il reprochait les siens au Directoire? Si la Nation l'abandonne quand, au lieu de la *République*, de la *liberté*, de l'*égalité*, de la *paix* et du *bonheur* qu'il lui a promis pour la tromper, il ne lui donne que la Monarchie, l'esclavage, une nouvelle Aristocratie avec l'ancienne Noblesse rétablie par lui, 15 ans d'une guerre meurtrière, la dépopulation des campagnes, la ruine du commerce, l'invasion, l'arrivée des Russes à Paris et la Restauration? Ses complices, devenus Sénateurs, n'auront-ils pas le droit de prononcer sa déchéance, comme il a chassé les 500, en le déclarant coupable d'avoir violé toutes ses promesses? Et si les Représentants de 1815 le destituent dans la crainte d'un nouveau 18 brumaire, à qui sera la faute?

Que ces réflexions sont déchirantes pour nous-mêmes! Avec quel plaisir nous trouverions la perfection dans Bonaparte! Ah! quand un généreux Peuple, toujours entraîné par un aveugle sentiment de confiance, de reconnaissance et d'admiration, toujours ébloui par sa gloire militaire; quand de vieux et braves soldats qui voyaient en lui la Patrie, semblent oublier le mal qu'il a fait pour ne se souvenir que des services partiels qu'il a rendus, ce n'est qu'avec une profonde douleur que nous nous sentons forcés de refuser notre encens à l'idole populaire. Mais, nous l'avons déjà dit, à quoi servirait l'histoire, si l'historien cachait la vérité, partageait les erreurs les plus funestes au Peuple, et perdait les plus utiles leçons? A qui pourrait-on reprocher le mensonge, la tromperie, l'usurpation et le despotisme, s'ils sont admirés en Bonaparte? Nous avons courageusement attaqué déjà trop de fausses Divinités, pour avoir la lâcheté de reculer ici devant ce que nous croyons un devoir d'écrivain véridique. Et si quelqu'un peut croire que nous nous trompons, on sera forcé de recon-

naître du moins que notre conviction est bien irrésistible puisqu'elle nous entraîne à une hardiesse qui peut paraître à d'autres bien téméraire et bien dangereuse(1). Eh bien, nous le dirons sans hésiter, le 18 brumaire est à nos yeux le plus grand des crimes politiques, le plus déplorable des exemples, et la source de tous les maux qui pèseront sur la France après cette époque.—Du reste, si la Nation veut qu'un nouveau conquérant puisse venir un jour, à la tête d'une nouvelle armée et le sabre à la main, détruire toute Représentation nationale en expulsant les Représetants comme des *bavards*, des *avocats*, des *rhéteurs*, des *idéologues*, il faut admirer le 18 brumaire : mais si la France veut que ses Représentants soient respectés, il faut que le 18 brumaire soit à jamais flétri.

Quel bien au contraire aurait fait Bonaparte, quelle gloire il aurait éternellement mérité, s'il s'était mis à la tête de la Démocratie pour la diriger, la discipliner, la perfectionner; si, restant simple Général, ou l'un des Représentants du Peuple, ou l'un des Directeurs, il s'était borné à donner son avis et à employer son immense influence pour améliorer l'administration, corriger légalement la Constitution, consolider la République, et terminer le triomphe des principes de la Révolution !

Si du moins, après une usurpation si criminelle dans ses moyens et dans l'exécution, le Dictateur n'employait sa Dictature que pour la liberté, pour la dignité et le bonheur du Peuple ! S'il rendait la France heureuse !... Mais il semblera n'avoir que la vulgaire ambition de régner en maître absolu, et d'amener à ses pieds les Rois et les Peuples ; il enchaînera la France, la démoralisera, la dépeuplera, la ruinera et perdra la Révolution, sans pouvoir faire ce qu'ont fait Robespierre et la Convention, après avoir fait périr infiniment plus d'hommes.

Aussi, tandis que le Peuple trompé, dégoûté des apostasies et des variations des Thermidoriens et de leurs succes-

(1) Cette page était imprimée en épreuve avant l'événement de Boulogne.

seurs, admirera sa gloire militaire, tandis que les égoïstes le soutiendront par cupidité, tandis que les Royalistes et les Aristocrates se rallieront à lui dans l'espérance d'y trouver un *Monk* ou un protecteur, les Démocrates éclairés auront pour lui toute la haine que peuvent inspirer la loyauté contre la perfidie et la liberté contre le Despotisme.

§ 9. — Dictature provisoire.

Voilà donc Bonaparte investi, le 19 brumaire, de la *plénitude de la puissance dictatoriale* : Mais ce n'est presque rien ou du moins ce n'est que le premier pas, puisqu'il veut être Empereur et qu'il n'a obtenu cette Dictature momentanée qu'en parlant de *République*, de *liberté*, de *garanties*, de *Constitution* nouvelle. Il faut donc continuer à tromper, pour obtenir une Constitution qui lui donne une Dictature constitutionnelle et déguisée qui lui permettra de préparer les esprits à la transformation de la République en Empire.

§ 10. — Bonaparte travaille à se populariser.

Dès le lendemain, maître du pouvoir, Bonaparte ne néglige rien pour captiver l'opinion, pour justifier le coup-d'état, pour faire croire à la conspiration Jacobine, aux poignards et à la tentative d'assassinat, pour rendre les Démocrates odieux et ridicules... Il fait faire des milliers de *gravures* qui représentent les Députés fuyant par les fenêtres devant les soldats, jetant leurs costumes, dans toutes les attitudes de la lâcheté.

Tandis que des milliers d'autres *gravures* représentent Bonaparte au milieu des poignards, et Thomé arrêtant le bras d'un assassin, tandis qu'on célèbre une fête en l'honneur de son prétendu sauveur Thomé, des Commissaires vont endoctriner les départements. Il reçoit les autorités, passe des revues, visite l'Institut, l'Ecole polytechnique, les Invalides, qu'il appelle ses vieux *camarades*, même les prisons. Il flatte le

commerce, prodigue les caresses, les promesses, les espérances, et s'attache à exploiter la *vanité* et l'*égoïsme*. Il abolit l'*emprunt forcé* (p. 396) pour plaire aux riches, quoiqu'il s'expose à déplaire aux pauvres qui s'en trouveront surchargés. Il rappelle des déportés du 18 fructidor, Pichegru, Carnot, etc. (p. 367). Pour plaire aux anciens Nobles, il révoque la *loi des ôtages* (p. 396) et celle qui excluait des fonctions publiques les ex-Nobles et les parents d'Emigrés. Il cherche à gagner les Prêtres en leur rendant les Eglises et la publicité du culte, en rédigeant un *serment* plus simple (fidélité à la République), en faisant de magnifiques obsèques au pape (Pie VI) mort à Valence, où le Directoire l'avait emmené prisonnier, après l'avoir enlevé de Rome et relégué en Toscane (p. 376). Il cherche à plaire à la Nation en écrivant au Roi d'Angleterre pour l'inviter à faire cesser le fléau de la *guerre*. Il gagne et enthousiasme l'armée par des proclamations aussi nombreuses qu'admirables, en lui promettant la reconnaissance nationale, en instituant des *sabres*, des *fusils*, etc., *d'honneur*. Les journaux ne sont remplis que de ses actes et de son nom... Tout cela est facile ; et, d'ailleurs, ce ne sont assurément ni l'activité, ni l'adresse, ni l'habileté comme administrateur, qui lui manquent... Et quel bonheur pour son ambition, de succéder à des Thermidoriens, à un Directoire, à un Barras, à un Sieyes !...

Bonaparte essaie aussi de pacifier la Vendée en accordant une *amnistie*, en exhortant les Prêtres à donner l'exemple, en menaçant les rebelles de l'extermination.

§ 11. — Persécution des Démocrates.

Mais ce n'est pas assez d'avoir destitué 60 Députés, d'avoir calomnié les Démocrates, de museler la presse patriote et de fermer les clubs ; le 26 brumaire, par un arrêté des Consuls, 37 Démocrates, dont 4 Députés et *Félix Lepelletier*, sont condamnés à la déportation à Cayenne par mesure de sûreté, et 22 autres, parmi lesquels on remarque beau-

coup de Députés, notamment le *Général Jourdan,* et *Antonelle,* sont exilés dans les départements. Tous sont *dessaisis de leur droit de propriété,* ce qui prouve que le droit de propriété n'est pas plus *sacré* aux yeux de Bonaparte qu'à ceux de tous les Gouvernants, quand ils ont intérêt à le violer. La gloire même et de grands services militaires ne sont rien à ses yeux quand il s'agit des autres, puisqu'il exile le vieux sauveur de la France à Fleurus, parce que son patriotisme et son désintéressement contrastent trop avec sa propre ambition qui, bientôt, ne voudra souffrir d'autre renommée que la sienne.—Ainsi, tandis que Bonaparte condamne les déportations du 18 fructidor contre les Royalistes, il déporte tyranniquement les Démocrates! — Ainsi, voilà celui qui faisait tant de belles promesses qui débute par une proscription, non en tuant, mais en envoyant mourir dans un climat mortel! Et c'est tout simple, puisqu'il a appelé les Démocrates des *brigands,* des *assassins* et des *conspirateurs.* Mais la désapprobation publique force les proscripteurs à rayer Jourdan, à transformer la déportation et l'exil en *surveillance de la police;* et Bonaparte aura soin de faire imputer à ses collègues la mesure de rigueur, en se faisant attribuer à lui-même la mesure de justice et d'humanité.

N'est-il pas naturel que les Démocrates aient en horreur ce Bonaparte qui leur fait une guerre si injuste et si cruelle?

§ 12.— Despotique Constitution Consulaire.

Les deux Commissions législatives de 25 nomment une Commission de 12 pour préparer une Constitution. Aux Anciens, ce sont : *Garat, Laussat, Lemercier, Lenoir-Laroche* et *Regnier :* Aux Cinq-Cents, ce sont : *Lucien, Daunou, Boulay* de la Meurthe, *Chazal, Chenier, Chabaud* et *Cabanis...*

Lucien voudrait une Constitution en dix lignes, un Président, un Conseil-d'Etat, des Ministres et des Préfets, en confiant à son frère la Présidence et à lui le Ministère de l'inté-

rieur. « Plus de *bavardage,* dit-il, et plus de *tribune !* » Ainsi, toute discussion ne peut être qu'un *bavardage!* la Constituante, etc., n'était qu'une *bavarde!* le génie et le sabre de Bonaparte suffisent! Ce n'est pas ainsi que Lucien parlait devant le Conseil des Cinq-Cents, lui qui devait s'appeler l'un des plus grands bavards! Mais l'ex-Jacobin, l'ex-Brutus, n'a plus de motifs pour conserver son masque...

Bientôt, Bonaparte, agissant en maître, convoque la Commission *chez lui,* au Luxembourg, et la préside. Là, Sieyes lit son ancien projet de Constitution, pour lequel il a conspiré (p. 259). Voici ce projet :

« Le Peuple n'aura aucun droit *d'élection* directe et seulement le droit de faire des *listes de notabilités,* et de présenter des *candidats.* — Il y aura : un *Grand-Electeur,* à vie, avec un traitement de 6 millions, une Garde de 3000 hommes, et le palais de Versailles ; 2 *Consuls,* un de la guerre, un de la paix ; des *Ministres* ; un *Conseil-d'État* (institution de l'ancien régime abolie par la Constituante), qui préparera les lois ; un *Tribunat* qui les discutera publiquement ; un *Corps législatif,* qui les jugera comme un tribunal, sans discussion, après avoir entendu seulement deux orateurs, l'un du Gouvernement pour la loi, l'autre du Tribunat pour la Nation ; et un *Sénat-conservateur.* qui conservera la Constitution.—Le Sénat sera d'abord formé par le Grand-Electeur, et choisira ensuite ses membres ; les Députés et les Tribuns seront nommés par le Sénat ; les deux Consuls seront nommés par le Grand-Electeur ; les Ministres, les Conseillers-d'État, les Juges, les Administrateurs, tous les fonctionnaires publics, seront nommés par les Consuls. — Quant au Grand-Électeur, il sera nommé par le Sénat, qui pourra *l'absorber* ou le révoquer en le nommant Sénateur. »

Le présomptueux, vaniteux, orgueilleux Sieyes, à qui l'ignorance a fait une réputation de *génie politique,* bien exagérée, n'avait jamais douté qu'on le supplierait de daigner être Grand-Electeur : mais Bonaparte veut la première place, et la veut avec une puissance d'influence et de volonté devant laquelle le pauvre Prêtre, accablé de ses sarcasmes, n'entreprend pas même de résister. — C'est donc Bonaparte qui sera Grand-Electeur s'il y en a un. Mais Bonaparte, qui veut gouverner, repousse le Grand-Electeur, qu'il appelle un *cochon engraissé avec 6 millions à Versailles sans rien*

faire. N'osant encore prendre ni le titre de Roi ni celui d'Empereur, il demande un *Président de la République,* gouvernant lui-même sans pouvoir être révoqué par le Sénat. Dans la réalité, ce Président est un *Monarque* et un Monarque *absolu*; chacun le voit : mais presque tous les membres de la Commission ne pensent qu'à mériter les faveurs de Bonaparte pour être Sénateurs, Conseillers-d'État, etc.; et ces égoïstes, vendant la République à Bonaparte, consentent à le faire Roi ou Empereur absolu.

« On est arrivé, répondent-ils à leurs amis (suivant Thibaudeau), au point de ne plus penser à *sauver les principes* de la Révolution, mais seulement *les hommes* (quelques-uns des hommes) qui l'ont faite, et leurs *intérêts matériels.* »

Et pour tromper la France, on ne l'appellera pas encore Roi ou Empereur, mais seulement *Premier Consul de la République*; et pour mieux tromper encore, on conservera les *deux Consuls* de Sieyes, qui n'auront que voix *consultative* et qui ne seront Consuls que de nom et pour la forme.

Tout ce que le projet de Sieyes renfermait de dispositions libérales est donc rejeté, et Bonaparte n'en conserve que ce qui peut favoriser le Despotisme, en sorte que le présomptueux abbé n'est que le marche-pied de l'usurpateur! C'est en vain que, dans une entrevue en présence de Talleyrand, tous deux se font des reproches qui les déshonoreraient aux yeux de la France si la France les entendait; la plume cède au sabre; Sieyes se retire avec Roger-Ducos pour n'être que Sénateurs, tandis que *Bonaparte, Cambacérès* et *Lebrun,* seront 1er, 2e et 3e Consuls. On réduit même la Constitution à 95 articles, dont la plupart ne sont que du remplissage. —C'est *Boulay* qui se charge d'en faire l'éloge, dans un rapport, le 21 frimaire... Et comme cet éloge n'est pas encore aussi complet qu'on le voudrait, Bonaparte a la ruse de l'interrompre et de n'en publier qu'une partie... Bien plus, apprenant que quelques membres de la Commission (*Daunou* probablement) se proposent de critiquer quelques articles trop despotiques, agissant déjà comme un tyran usurpateur, Bonaparte décide

qu'il n'y aura point de discussion, et fait écrire aux commissaires de venir tout simplement *la signer*, chez lui, pendant la nuit, à des heures différentes pour chacun d'eux. Les lâches, arrivant l'un après l'autre, signent ainsi, dans la nuit du 22 au 23, une Constitution qu'on peut dire faite par Bonaparte seul. En voici la substance :

« La France est République.—Tout Français est *citoyen*, à condition d'être âgé de 21 ans, inscrit sur le registre civique, domicilié.— Tous les citoyens, réunis par canton dans les Assemblées primaires (au nombre d'environ 5 millions), choisissent le dixième d'entre eux pour faire une *liste communale ou de confiance* sur laquelle le Premier Consul prendra les fonctionnaires publics de l'arrondissement. Les citoyens portés sur cette liste (au nombre d'environ 500,000), réunis par département, choisissent le dixième d'entre eux pour faire une *liste départementale*, sur laquelle le Premier Consul nommera les fonctionnaires du département. — Les citoyens inscrits sur ces listes départementales (au nombre d'environ 50,000), réunis par département, choisissent le *dixième* d'entre eux pour former la *liste nationale* (au nombre d'environ 5,000), sur laquelle le Sénat nommera les Députés, les Tribuns, les Sénateurs, etc. — Les citoyens se réunissent tous les trois ans pour remplacer les décédés ou les indignes. Tous les fonctionnaires nommés par la Dictature feront partie des listes.— Le Sénat conservateur se compose de 60 membres qui s'élèveront à 80 dans 10 ans, inamovibles et à vie, âgés de 40 ans, délibérant en *secret*, ayant un traitement de 25,000 francs. — Le Tribunat se compose de 100 membres, âgés de 25 ans, renouvelables chaque année par cinquième, exprimant seulement des *vœux*, ayant un traitement de 15,000 francs.—Le Corps législatif est composé de 300 membres, âgés de 30 ans, renouvelables chaque année par cinquième, votant secrètement sans discuter, ayant un traitement de 10,000 fr. — Le Premier Consul est nommé pour 10 ans. Il a seul l'*initiative des lois*. Il peut faire arrêter, en cas de *conspiration*. Il peut provisoirement *suspendre la Constitution* dans les départements *troublés*. Il a un traitement de 500,000 francs. Les 2 autres Consuls n'ont que voix *consultative* et ont chacun 150,000 francs. — Les fonctionnaires ne peuvent être poursuivis, même pour délits ordinaires, qu'avec la permission du Premier Consul ou de leurs corps. »

Ainsi, plus de Déclaration des droits ! Plus d'élection ! Plus de liberté de la presse, ni d'association ! Seulement le vain droit de pétition ! Plus aucun droit au Peuple ! Plus aucune garantie ! Plus de publicité ; plus de discussion ; plus de véri-

table Représentation nationale ; plus de responsabilité pour aucun fonctionnaire public ! ! ! Cette Constitution n'est faite ni par les Anciens et les Cinq-Cents (qui ne seront plus convoqués) ! ni même par les deux Commissions de 25 ! ni même par la petite Commission de 12 ! c'est Bonaparte qui *l'octroie* ou plutôt qui l'impose, qui l'escamote ou qui l'extorque ! car ses baïonnettes sont prêtes, et la crainte de la guerre civile empêchera beaucoup de réclamations ! !...

C'est mille fois moins que ce qu'auraient consenti Louis XVI, sa Cour, la Noblesse, le Clergé, les Parlements, l'Emigration elle-même et la Coalition ! que ce que consentaient les Feuillants et les Girondins ! que ce que demandaient les Conseils, la Convention, la Législative, la Constituante ! que ce que garantissaient les Constitutions de l'an 3, de 93, des Girondins, de 91 ! C'est le Despotisme, menteur, hypocrite, déguisé, masqué sous les noms de *République, Consul, Sénat, Tribun* et *Corps-Législatif !* C'est la destruction de la Révolution et la perte de tous les sacrifices du malheureux Peuple français ! C'est une première *Restauration* plus astucieuse, plus despotique, pire que la véritable Restauration ramenée par la Coalition, et qui disposera les esprits à tolérer celle-ci !

Et ce Bonaparte (ainsi que Lucien, Sieyes, etc.) parlait sans cesse de *République,* de *Souveraineté* du *Peuple,* de *Représentation nationale,* de *Gouvernement représentatif*, de *liberté*, d'*égalité*, de *droits des citoyens,* de *garanties* pour ces droits, de haine du *Despotisme* (p. 427) ! Quel abus des mots ! quelle mystification ! quelle déception ! quel escamotage ! quelle escroquerie ! quel Gouvernement pourra-t-on désormais appeler un Gouvernement menteur, si celui-ci est un Gouvernement de vérité ? Et comment la Postérité pourra-t-elle croire tant d'insolence dans le soldat usurpateur, tant de lâcheté dans ses complices, qui vendent et livrent un Peuple épuisé, désorganisé, trompé, trahi ! Et ces hommes attaquent Robespierre, quand le Despotisme est le résultat de la désorganisation et de la démora-

lisation amenées par les Thermidoriens et par le Directoire, après la chûte de Robespierre!

Et, le 24 frimaire, dans une proclamation, Bonaparte dit :

« Français, une Constitution vous est ***présentée***. Elle est fondée sur les ***vrais principes*** du Gouvernement ***représentatif*** (non, non) sur les droits sacrés de la propriété, de l'égalité, de la liberté... La Révolution est fixée ***aux principes qui l'ont commencée*** (mensonge ; elle est à cent lieues des ***Cahiers***, t. 1, p. 161, 247 et suiv.) : elle est finie (ou plutôt tuée et remplacée par une Restauration !)... »

Et sans attendre (pourra-t-on le croire ?) *l'acceptation du Peuple*, Bonaparte met à exécution la Constitution, s'installe aux Tuileries, désigne le Luxembourg pour le Sénat, le Palais-Royal pour le Tribunat, et le Palais-Bourbon pour le Corps-Législatif... Il indique un nouveau *costume*, abolit les fêtes de la République pour abolir le 21 janvier, qu'il appelle la fête des *régicides*, et confirme le Ministère (p. 447), en remplaçant seulement *La Place* par *Lucien*, à l'intérieur, et *Cambacérès* par *Abrial*, à la justice.

Puis, le 3 nivôse (24 décembre), Bonaparte nomme le *Conseil-d'Etat*, composé de 30 à 40 membres, lui donne 15,000 fr. de traitement, et le divise en 6 sections avec des Directeurs-généraux. — Le même jour, 30 Sénateurs (désignés indirectement par lui) en choisissent 30 autres (qu'il désigne encore); et le Sénat se constitue.—Le Sénat nomme 100 Tribuns, le 4, et 300 Députés, le 7.—La Session législative s'ouvre le 11 nivôse (1er janvier 1800).—Et tout se trouve ainsi constitué *avant l'acceptation* de la Constitution ! Et tout est nommé par *Bonaparte* directement ou indirectement! Et tous ses complices, Généraux et autres, sont placés parmi les différentes autorités, avec 10 ou 15 ou 25,000 fr. d'appointements pour toute leur vie! — Le plus grand nombre sont des hommes inconnus, les médiocrités politiques de tous les partis. On remarque seulement : au Conseil-d'Etat, Boulay, Réal, Rœderer, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Portalis (*Daunou* refuse); au Sénat, Lanjuinais, Garat, Volney, François de Neufchâteau, Grégoire ; au Tribunat, Lucien, B. Constant, Daunou, Courtois, Siméon.

Ainsi, toute l'Aristocratie, la Bourgeoisie, le Juste-milieu, des Anciens et des 500, les anciens Feuillants, les Girondins, les Thermidoriens, vendent la France à un usurpateur qui, comme le prévoyait Robespierre (p. 74), leur distribue les emplois et le trésor ! Et les consciencieux Démocrates, les Jacobins qui ont rendu tant de services, le malheureux Peuple qui a tant versé son sang et à qui l'on a fait tant de vaines promesses, sont repoussés, calomniés, outragés, persécutés, opprimés, accablés d'impôts !!! Voilà comment les imprudences, les témérités, les maladresses, les fautes du Parti populaire, finissent par le livrer en esclave au Parti bourgeois, plus adroit et plus rusé !

§ 13. — Dérisoire acceptation.

La Constitution est enfin soumise à l'acceptation du Peuple et de l'armée : mais comment ? 1° En admettant à l'exercice de l'acte le plus important tous ces Français que l'on déclare incapables d'exercer aucun droit électoral ; 2° après que la Constitution est déjà exécutée, quand l'acceptation peut procurer des grâces, quand le refus ne peut qu'attirer des persécutions ; 3° sur plus de 50,000 registres ouverts dans toutes les administrations, dans tous les tribunaux, chez tous les Maires, tous les Juges-de-paix, tous les Notaires, c'est-à-dire chez des fonctionnaires avides de plaire au Premier Consul, et qui pourront employer tous les moyens pour avoir ou faire des signatures, sans aucune réunion préliminaire, sans discussion, sans connaissance même des dispositions de la Constitution, *dans les trois jours* après son arrivée dans le Canton... Qui peut affirmer qu'on n'a pas écrit plusieurs fois le même nom ; qu'on n'a pas fait signer des femmes, des enfants, etc. ; qu'on n'a pas signé pour des absents et des refusants ; qu'on n'a pas multiplié les signatures imaginaires ? C'est ensuite *Lucien*, Ministre de l'intérieur, qui fait le recensement des votes dans ses bureaux, et qui déclare, le 28 pluviôse (18 février), qu'il y a 3,011,107 acceptants et seulement 1,562 refusants. Mais, en vérité, est-il raisonnable de

croire sur parole un Ministre et un Consul dont presque toutes les paroles et tous les actes ont été d'audacieux mensonges? Et c'est là ce qu'on appelle une ACCEPTATION *de la Constitution par le Peuple!* N'est-ce pas encore une insultante dérision? — Plaidez une question quelconque devant l'assemblée du Peuple entier, riches et pauvres, éclairés et ignorants; laissez deux bons avocats exposer *toutes les raisons* pour et contre; il jugera parfaitement bien, parce qu'il a l'intelligence, le bon sens, l'amour de la justice, nécessaires pour bien juger : mais qu'un Général victorieux ou qu'un Despote pompeux le divise en innombrables petites fractions, lui donne des spectacles et des fêtes, lui distribue de l'argent, le flatte, lui parle tout seul, empêche toute discussion et tout examen, le trompe, et lance au milieu de lui une armée de compères qui le trompent aussi et l'entraînent par leur exemple, il obtiendra de lui, par acclamations, les décisions les plus injustes, les plus déraisonnables et les plus contraires aux intérêts de ce Peuple lui-même. Il n'y a pas de Constitution, si avilissante qu'elle soit, qui ne puisse être acceptée de cette manière. Caligula, nommant son CHEVAL *Consul,* aurait obtenu des millions de signatures. —Nous le disons donc hardiment, cette acceptation que Bonaparte invoque avec tant de confiance n'est qu'une odieuse jonglerie. Nous ne voyons là ni *véritable acceptation* ni même *véritable Constitution.*

Nous concevrions que Bonaparte eût pris franchement la *Dictature* pour un temps, en donnant ensuite la liberté... Mais tromper ainsi, mentir, escamoter, démoraliser !... Peut-être n'aurait-il pu obtenir la Dictature formelle... Mais alors pourquoi la surprendre en trompant !...

Il faut l'avouer, cependant, le Peuple et l'Armée, ignorants, éblouis, trompés, désorganisés, dégoûtés (et c'est la faute des Thermidoriens et du Directoire), ne voient que Bonaparte et tolèrent tout par confiance en lui.

Enfin, le voilà réellement Dictateur et Despote; le voilà qui va disposer en maître de tous les Généraux, de tous les

soldats, de toute la richesse, de toute la puissance de la France ; le voilà plus libre dans ses mouvements que le Directoire, que la Convention, que le Comité de Salut public ; le voilà plus puissant qu'aucun homme sur la terre : nous verrons l'usage qu'il va faire de sa longue Dictature !

§ 14.— Système de ruse et de mensonge.

Remarquons-le bien, ce n'est pas seulement sur le sabre et les baïonnettes que Bonaparte fonde son usurpation : dès le début, il adopte, pour gagner les soldats comme le Peuple, un système de tromperie que nous verrons appliqué pendant tout le cours du Consulat, de l'Empire et des Cent-Jours. Bonaparte ne réussira qu'en prodiguant les promesses et les protestations et en les violant après le succès : personne ne parlera plus que lui de *République,* de *liberté, d'égalité,* de *Souveraineté du Peuple,* de *gouvernement représentatif, d'honneur, de morale, de paix* ; et personne ne les respectera moins que lui. Il semble qu'il ait changé la signification de tous les mots, en sorte que la France et lui ne parlent plus la même langue. Pour lui, République c'est *Monarchie,* égalité c'est *privilége,* liberté c'est *servitude,* paix c'est *guerre,* morale c'est *immoralité,* respecter le Peuple c'est *se moquer de lui,* conserver c'est *détruire.* Toutes les lois seront rusées, jésuites, tartuffes ; les bulletins seront menteurs ; on ira jusqu'à falsifier ou fabriquer des lois.

§ 15.— Système d'égoïsme et de corruption.

De 1789 au 9 thermidor, la France ne professe que les principes de justice, d'équité, de morale, d'intérêt public, de désintéressement, de dévouement à la Patrie, de fraternité entre les Peuples comme entre les citoyens : ce sont surtout les principes de Robespierre et des Jacobins, si dénaturés par la calomnie. Bonaparte, au contraire, réduit à recourir à tous les moyens pour satisfaire son ambition personnelle, exploite et appelle à lui toutes les passions cupides, vaniteuses, or-

gueilleuses, basses, qui sacrifient la masse à l'individu; il appelle tous les ambitieux et les traîtres, en leur promettant la fortune, le pouvoir et les honneurs, s'ils veulent l'aider à prendre la première place. Nous l'avons vu abandonner à Sieyes 800,000 francs et un riche domaine; donner des places et de gros traitements à tous ses complices; en offrir à tous ceux qui voudront trahir pour lui. Nous le verrons donner des millions à tous ses frères, à tous ses Maréchaux, à ses Ministres, jusqu'à 40 millions, dit-on, à son favori Berthier; tolérer les concussions de Talleyrand, les vols de Fouché, l'affreux pillage de ses Généraux, etc.

§ 16.—Système d'adulation et de flatterie.

D'un côté, Bonaparte flattera les grands Corps de l'État en appelant *sagesse* et *patriotisme* leur servile dévouement à sa personne et à leur intérêt; il flattera le Peuple en l'appelant la *Grande Nation*, et les soldats en les appelant ses *camarades*, les *vrais patriotes*, la *Grande armée*. — D'un autre côté, tous les grands corps, tous les fonctionnaires, intéressés à le rehausser pour excuser leur servilité ou pour obtenir ses faveurs, épuiseront toutes les formules de l'adulation; l'appelleront un *héros*, un *homme extraordinaire*, un *grand homme*, le *sauveur*, le *bienfaiteur*, la *Providence* du pays, l'image de la Divinité; vanteront sa *sagesse*, son *génie*; ne parleront que d'*admiration*, de *reconnaissance* et d'*amour*. Et il voudra ces flagorneries!

§ 17. — Esclavage de la Presse.

La Constitution ne contenant aucune Déclaration des droits, aucune garantie pour la presse, Bonaparte ne demande pas même une loi sur les journaux : c'est par un simple *Arrêté consulaire* (du 27 nivôse) qu'il supprime une foule de journaux, tous ceux qui lui déplaisent, n'en conserve que 13 (parmi lesquels on remarque le *Journal de Paris*, le *Journal des Débats*, la *Gazette de France*, le *Journal des*

Hommes libres), et menace ces journaux conservés de les supprimer aussitôt qu'ils contiendront des *invectives* contre le Gouvernement ou des *articles contraires au respect dû au pacte social*, c'est-à-dire de les supprimer s'ils se permettent la moindre opposition. La presse parlera donc pour Bonaparte, sans qu'aucun journal puisse parler contre. C'est le Despotisme ! . . . . .

§ 18. — Première Session législative : Préfets.

Le Conseil-d'Etat, c'est-à-dire Bonaparte, rédige des lois pour une nouvelle organisation administrative et judiciaire.— Les Administrations municipales et départementales, élues par le Peuple, sont remplacées par des Maires, des *sous-Préfets* et des *Préfets* (comme le demandait Louis XVIII, p. 337), un *Préfet de police* à Paris, avec des Conseils de Municipalité et de Préfecture, et des Conseils-généraux d'arrondissement et de département. Tous sont élus par le Premier Consul, le représentent et ne dépendent que de lui. — C'est lui qui administre les communes, les arrondissements, les départements, toute la France; c'est lui qui juge, par les Conseils de Préfecture et par le Conseil-d'Etat, toutes les contestations entre lui et des particuliers, c'est-à-dire qu'il est juge dans sa propre cause. C'est vraiment le Despotisme administratif. — Une autre loi remplace aussi les Tribunaux composés de juges *élus par le Peuple*, par des Tribunaux d'arrondissement, un tribunal criminel dans chaque département, et 29 Tribunaux d'appel, dont tous les membres sont nommés par le Premier Consul, qui nomme même les *avoués*, ou *procureurs* de l'ancien régime, supprimés par la Constituante et rétablis par un commencement de Restauration monarchique. C'est presque le Despotisme judiciaire. — Et que de milliers de places lucratives à la nomination de Bonaparte, Préfets, sous-Préfets, Maires, Conseillers, Juges, Commissaires du Gouvernement ! Quelle immense clientelle payée pour le servir, le prôner, le défendre !

Le Corps-Législatif muet adopte tout. Le Tribunat ne ren-

ferme qu'une timide opposition, dont l'esprit despote de Bonaparte a la faiblesse de s'irriter à tel point qu'il médite la destruction des Tribuns. — En attendant, la première session est close le 9 germinal.

§ 19. — Bataillle de Marengo.

Cependant la guerre continue; les Autrichiens pressent le siége de Gênes où s'est enfermé *Masséna,* et se proposent de tenter ensuite l'invasion du Midi. Dès le 17 ventose, dans une proclamation, Bonaparte annonce la guerre pour conquérir la paix, et cherche à exciter l'enthousiasme de l'armée. Toute la conscription est mise à sa disposition. Il nomme son Ministre de la guerre *Berthier* Général en chef de l'armée d'Italie, appelle *Carnot* pour le remplacer comme Ministre, et nomme *Moreau* Général de l'armée d'Allemagne. Il forme une *armée de réserve* de 60,000 hommes, à *Dijon,* dont il prendra le commandement; et tandis qu'il fait beaucoup de bruit du camp de Dijon, il rassemble secrètement 35,000 hommes près de *Genève*. Puis, le 16 floréal (6 mai), il quitte brusquement Paris, passe des revues à Dijon, en repart subitement, fait partir le camp de Genève qui traverse le *Grand Saint-Bernard,* et frappe *Mélas* et les Autrichiens d'étonnement et d'effroi, quand il leur apprend qu'il est en Italie sans que le fort de Bard ait pu l'arrêter. Bientôt, aidé par *Lannes, Murat, Moncey, Suchet, Victor, Desaix, Saint-Cyr,* par l'élite de l'armée et par les grenadiers de la *Garde consulaire,* il prend Ivrée, Chivasso, Verceil, Pavie, Milan. Malheureusement Masséna (en qui Bonaparte redoute un rival de gloire), pressé par la famine, est forcé de capituler à Gênes (16 prairial) à la condition de rentrer en France, ce qui rend libres Mélas et l'armée de siége. C'est en vain que Lannes, vainqueur à *Montebello,* aura tué 3,000 Autrichiens et en aura pris 6,000, si Mélas, accourant à *Marengo* avec des forces supérieures, remporte une victoire qui sera décisive. C'est le 26 prairial que se livre la bataille.

A trois heures, Bonaparte a quatre fois attaqué et quatre fois été repoussé ; l'armée française est en fuite ; et Mélas est si convaincu que la victoire est décidée pour lui qu'il se retire de sa personne à Alexandrie, en laissant à l'un de ses généraux le soin d'achever son ennemi. Mais, à cinq heures, *Desaix*, posté sur le derrière, arrête et rallie les fuyards, et marche en avant. C'est en vain qu'il tombe au premier feu, percé d'une balle au cœur ; Bonaparte électrise les soldats ; l'attaque est générale ; et, après des prodiges de valeur, la victoire couronne la bravoure française . 15 drapeaux, 40 canons, 6 à 8,000 prisonniers outre 6,000 tués, une suspension d'armes demandée le lendemain matin par Mélas, une *convention* signée le même jour à Alexandrie pour l'évacuation de l'Italie jusqu'au Mincio, enfin le rétablissement des Républiques Cisalpine et Ligurienne, sont les fruits de cette célèbre victoire de Marengo ; et Bonaparte, qui rédige lui-même ses bulletins, termine celui-ci par cette phrase électrisante : « J'espère que le *Peuple français* sera content de « *son armée*. »

On se figure aisément la joie, l'admiration, la reconnaissance... Quand, quelques jours après, il repasse à Lyon, à Dijon, avec un nombreux Etat-major et les majestueux débris des magnifiques grenadiers de sa Garde portant leurs habits et leurs drapeaux criblés de balles, toute la population se précipite pour le voir et le saluer de ses acclamations.

Ah ! qu'il ne travaille que pour la Nation, qu'il rende la France libre et heureuse, et la véritable gloire ne lui manquera pas ! Mais s'il ne travaille que pour lui... s'il abuse de l'enthousiasme populaire...

Pendant ce temps, *Moreau*, à la tête de 100,000 hommes, a passé le Rhin à Strasbourg, à Bâle, à Constance. Il a gagné plusieurs batailles sur les Autrichiens ; il a pris *Augsbourg* et *Munich* ; il menace *Inspruck* et *Vienne*, lorsque la convention d'Alexandrie vient arrêter sa marche victorieuse. Mais quels que soient ses talents et ses succès, ils excitent

infiniment moins d'enthousiasme que ceux de Bonaparte, soit que personne ne travaille à les vanter, soit que Bonaparte et ses amis fassent des efforts pour étouffer toute renommée qui n'est pas la sienne. On accuse même alors Bonaparte d'avoir, comme à Campo-Formio, sacrifié l'intérêt de la France à son ambition, en se hâtant de signer la convention d'Alexandrie pour enlever à Moreau la gloire d'entrer à Vienne, et pour éviter en Allemagne des révolutions politiques qui dérangeraient son ambitieux projet de se faire Empereur.

De retour à Paris, le 13 messidor, toutes les Autorités sont presque à ses pieds. D'un côté, un congrès à *Lunéville* pour traiter de la paix entre la France, l'Autriche et l'Angleterre; d'un autre côté, la soumission de la *Vendée* et de la *Bretagne*, augmentent la joie nationale; des fêtes brillantes, à la Concorde, pour le 14 juillet, pour la fondation de la République au 21 septembre 1792, un grand banquet dans lequel le rusé Bonaparte porte un toast *au Peuple Français* NOTRE *Souverain,* exaltent tellement la confiance et l'admiration populaires que la puissance morale du Premier Consul paraît désormais inébranlable.

§ 20. — Conspirations royalistes et républicaines.

Les Royalistes ont d'abord espéré que Bonaparte voudrait rétablir les Bourbons; *Hyde de Neuville* et *Dandigné* le lui ont même proposé. Louis XVIII lui a écrit également deux lettres apportées, l'une par le marquis de *Clermont-Gallande,* l'autre par l'abbé de *Montesquiou.* Mais quand ils n'ont plus d'espoir en lui, ces Royalistes, qui n'ont jamais reculé devant aucun moyen, qui ont fait assassiner Michel Lepelletier et Marat, qui ont tenté d'assassiner Collot-d'Herbois et Robespierre, qui ont voulu massacrer la Convention, le Directoire et les Conseils, ne peuvent pas reculer devant l'assassinat de Bonaparte, qui leur paraît bien plus redoutable en restaurant la Monarchie à son profit. Ils recommencent donc leur conspiration avec l'or des Anglais, et

projettent d'abord de livrer *Brest* à ceux-ci, comme ils leur ont livré Toulon : et bientôt, désespérant de réussir, ils préparent un mouvement anglais à *Bordeaux*, et décident l'assassinat de Bonaparte à Paris : mais Fouché découvre le complot, fait arrêter un émissaire (*Duperron*) arrivant de Londres, saisit beaucoup de papiers : et publie la *conspiration anglaise*, tandis qu'*Hyde de Neuville* parvient à s'échapper.

D'autres tentatives contre Bonaparte, soit sur la route de sa maison de campagne, soit dans les rues, soit à l'Opéra, soit en s'introduisant aux Tuileries par un souterrain, seront encore l'ouvrage des Royalistes.

D'un autre côté, on a vu quelle guerre à mort Bonaparte a déclarée aux Démocrates, et l'on conçoit quelle guerre à mort les Démocrates doivent nécessairement lui déclarer, à lui qu'ils considèrent comme un *usurpateur*, un *despote*, un *tyran*, d'autant plus dangereux qu'il est plus habile et plus glorieux aux yeux d'un Peuple ignorant et crédule ! Ils se rappellent que Lucien et Bonaparte invoquaient une loi qui met *hors la loi* quiconque attenterait à la Représentation nationale (p. 392 et 403) ; que Lucien a exhorté à *poignarder* tout Dictateur (p. 402); et que Bonaparte a provoqué les Députés et les soldats à le frapper de leurs *poignards* et de leurs *baïonnettes* s'il était perfide (p. 435). Ils ont d'abord projeté, pendant qu'il était en Italie, un mouvement à Paris que Fouché a découvert et déjoué. Puis, la police a dénoncé deux complots, le 27 fructidor et le 11 vendémiaire. Puis, il paraît que *Démerville*, ancien secrétaire de Barère ; *Ceracchi*, célèbre sculpteur romain ; *Topino-Lebrun*, peintre distingué, ex-membre des Cinq-Cents ; *Arena*, Corse, ex-membre des Cinq-Cents, ex-Colonel de gendarmerie, frère du Député déporté ; et *Diana*, jeune Romain ; complotent de le poignarder à l'Opéra. On prétend que, Demerville ayant engagé *Barère* à ne pas aller à l'Opéra, celui-ci, devinant un complot, court en prévenir la police. D'un autre côté, le *Mémorial de Sainte-Hélène* affirme que la conspiration est dénoncée par

un *complice* qui voulait bien qu'on *destituât* Bonaparte, mais qui ne voulait pas qu'on le *tuât*. Bourrienne affirme qu'*Harrel,* chef de bataillon destitué, ami et complice de Ceracchi et d'Aréna, les trahit et les dénonce pour avoir de l'emploi; qu'on lui donne de l'argent pour fournir aux conspirateurs le moyen de poursuivre leur projet; qu'il les pousse et les fait arrêter; et que, pour récompense, *Bonaparte* le nomme *Gouverneur de Vincennes*. Récompenser ainsi l'infâme provocation et la trahison !...

Quoi qu'il en soit, les quatre premiers sont arrêtés à l'Opéra (18 vendémiaire), accusés d'avoir voulu assassiner Bonaparte, condamnés à mort et exécutés tous ensemble. Exécuter des hommes qu'on a fait provoquer, et qui n'ont rien accompli!... Les Démocrates plaignent en secret les victimes et prétendent que l'infâme Fouché les a provoquées pour les perdre : mais le Peuple, toujours plus séduit, plus prévenu, plus aveuglé, ne s'en intéresse que plus à Bonaparte, et commence à prendre en haine les Démocrates, calomniés par toute la presse Bonapartiste, sans avoir aucun journal pour repousser la calomnie et faire connaître la vérité.

Pendant ce temps, *Georges Cadoudal,* chef de Chouans (p. 253), retiré à Londres, arrête, avec le Cabinet anglais et *Hyde de Neuville,* un nouveau projet d'assassinat, et vient à Paris avec une bande de chouans pour l'exécuter. Il veut d'abord tuer Bonaparte dans sa loge à l'Opéra avec une *carabine à vent;* puis, il adopte une *machine infernale,* composée de deux tonneaux d'artifice, l'un grand, l'autre petit, qu'on placera sur une charrette traînée par un cheval, qu'on conduira dans la petite rue *Nicaise* près le Carrousel, où l'on sait que le Premier Consul doit passer en voiture pour aller à l'Opéra, qui barrera ou accrochera sa voiture, et qui, faisant alors explosion, enlevera ou exterminera Bonaparte. L'artifice, la charrette, le cheval, sont achetés avec les guinées de l'Angleterre. Fouché, qui voit beaucoup de chouans à Paris, et qui soupçonne de mauvais desseins, corrompt des Vendéens *amnistiés*

pour les leur envoyer, obtenir leur confiance et les trahir : mais Georges, aussi rusé que lui, corrompt ces mouchards et d'autres, et trompe Fouché en lui faisant faire de faux rapports. Enfin le 3 nivose, à huit heures, la charrette est placée ; Bonaparte arrive ; et si *Carbon* et *Saint-Régent* qui, déguisés en blouses bleues, doivent diriger le cheval et mettre le feu, ont fait le sacrifice de leur propre vie, Bonaparte va sauter en l'air : mais, soit que Saint-Régent et Cambon soient préoccupés de leur salut personnel, soit que la charrette soit éloignée par des Gardes consulaires ; soit que le cocher ait une adresse inattendue pour éviter la charrette en lançant rapidement ses chevaux, l'explosion n'a lieu que quelques secondes après le passage, les glaces de la voiture sont brisées, 46 maisons voisines sont abîmées, 7 personnes sont tuées, 25 sont blessées ; Saint-Régent lui-même, presque mourant, ne peut que difficilement s'échapper dans la bagarre ; mais Bonaparte échappe comme par miracle.

On conçoit la colère de Bonaparte, comme la haine de ses ennemis ; et, s'il fait punir les vrais coupables, ceux-ci ne pourront ni s'étonner ni se plaindre. — Mais cette machine infernale est l'œuvre des Royalistes, du parti de Louis XVIII, du parti soudoyé par l'or du Cabinet anglais... Et cependant, c'est en vain que Fouché exprime cette opinion à Bonaparte ; sa maladresse à n'avoir pas prévenu l'explosion, et son habitude d'imputer tous les complots aux Républicains, persuadent à Bonaparte que c'est un coup des Jacobins.

« On ne me fera pas prendre le change, dit-il : il n'y a là-dedans *ni Nobles, ni Chouans, ni Prêtres*. Ce sont des septembriseurs, des scélérats couverts de crimes, qui sont en conspiration permanente, en révolte ouverte, en bataillon carré contre tous les Gouvernements qui se sont succédés ; ce sont des artisans, des peintres, etc., qui ont l'imagination ardente, un peu plus d'instruction que le Peuple, qui vivent avec le Peuple et exercent de l'influence sur lui : ce sont des instruments de Versailles, de septembre, du 31 mai, de prairial, de Grenelle, des attentats contre tous les Chefs des Gouvernements. »

Bonaparte se trompe, ou plutôt il sait bien que les Républicains sont innocents ; mais il veut profiter de l'occasion pour se débarrasser de ses ennemis.

« Il faut, s'écrie-t-il, une vengeance rapide comme la foudre ; il faut du *sang;* il faut fusiller autant de coupables qu'il y a eu de victimes, 15 *ou* 20, en *déporter* 200, et *profiter* de cette circonstance pour en purger la République. Cet attentat est l'ouvrage d'une bande de scélérats, de *Septembriseurs*... Ce grand exemple est nécessaire pour rattacher la *classe intermédiaire* à la République... Il est impossible de l'espérer tant que cette classe se verra menacée par 200 *loups enragés* qui n'attendent que le moment de se jeter sur leur proie... Les *métaphysiciens* sont une sorte d'hommes à qui nous devons tous nos maux... Il faut se défaire des scélérats en les jugeant par accumulation de crimes... Je suis tellement convaincu de la nécessité de faire un grand exemple que je suis prêt à faire comparaître devant moi les scélérats, à les interroger, à les juger, à signer leur condamnation... Il s'agit ici de *l'ordre* social, de la *morale* publique et de la *gloire* nationale. »

Et tout cela contre des innocents, contre des *métaphysiciens!* Peut-on voir plus de fureur, plus de vengeance, plus de cruauté, plus de tyrannie ?... Et il accuse la Terreur !...

Quoique le lâche Fouché sache bien que les Démocrates ne sont pas les coupables, il en arrête un grand nombre pour plaire à son maître, et accuse l'inhabile mécanicien *Chevallier* d'être l'auteur de la machine, quoiqu'il soit en prison depuis longtemps. Il le livre à une commission militaire qui le fait guillotiner. Puis, il fait un rapport dans lequel il représente les Républicains comme des *anarchistes,* des *enragés,* tous *capables* d'aiguiser et de prendre le poignard, et les accuse de toutes les tentatives d'assassinat qui ont eu lieu. Il demande un *acte de haute police extraordinaire* contre 130 des Chefs démocrates dont il a fait la liste.

Puis, le 11 nivôse, Bonaparte apporte lui-même ce rapport à son Conseil-d'Etat et demande la *déportation.* — Son servile Conseil considère la *classe* des Républicains comme une *ligue de brigands ,* et déclare que le salut de la Constitution exige la déportation des chefs de cette classe par un simple *arrêté* de Bonaparte.— Et, le 14, un *arrêté* signé de lui seul met en *surveillance spéciale hors du territoire Européen,* ce qui jésuitiquement veut dire *déporte* , 130 des Démocrates les plus influents, parmi lesquels on remarque *Félix Lepelletier,* le Général *Rossignol,* dont plusieurs sont perfide-

ment désignés comme *Septembriseurs.* — Ainsi, ce Bonaparte, qui rappelle les déportés royalistes de fructidor, qui rappellera bientôt les Emigrés, qui favorise les Prêtres, *déporte* arbitrairement les 130 principaux Démocrates pour *déporter la Démocratie* en leur personne. Vit-on jamais plus d'arbitraire et plus de tyrannie? On devine la terreur dans Paris, et les imprécations des Républicains! Mais les journaux gardent le silence sur cet acte tyrannique, et le Peuple l'ignore.

Et le servile Sénat commence sa carrière de mensonge et de complicité de la tyrannie en déclarant, par un Sénatus-Consulte, que cet arrêté, manifestement violateur de la liberté individuelle et de la Constitution, est une mesure *conservatrice de la Constitution.*

Et Fouché, Bonaparte, le Conseil-d'Etat, le Sénat, ont la certitude que les Républicains sont étrangers à la machine infernale et à presque toutes les tentatives contre Bonaparte! —Fouché prépare un nouveau rapport dans lequel il déclare :

« Qu'il s'est trompé sur les auteurs de la machine infernale, et que les vrais coupables sont des agents de Louis XVIII et du Cabinet anglais, *Georges, Saint-Régent, Carbon, Hyde*, etc., etc.; que Saint-Régent et Carbon sont arrêtés, et que le dernier a *tout révélé* dans l'espoir d'obtenir sa grâce. »

Bonaparte n'en veut pas moins que l'arrêté de déportation soit exécuté contre les 130 innocents Démocrates : on tient le rapport de Fouché secret; on fait partir les déportés; on excite même contre eux, à Nantes, à force de calomnies et d'argent, une émeute qui met leurs jours en danger; et quand le vaisseau les porte dans le tombeau de la *Guyanne,* on fait connaître à Paris la vérité; on juge, on condamne, on guillotine Saint-Régent et Carbon, et l'on publie toutes les pièces de la conspiration de la machine infernale. Mais on conçoit la haine de tout ce qui reste de Démocrates contre un usurpateur capable de tant de tyrannie, tandis que, d'un autre côté, le Peuple, trompé par les journaux ministériels, et les Autorités Bonapartistes, intéressées à soutenir le Chef qui leur livre tout, crient plus fort que jamais *Vive Bonaparte!*

Toutes ces conspirations ne font qu'augmenter sa puissance et son audace.

§ 21. — Nouvelles institutions despotiques.

La seconde session législative s'ouvre le 1er frimaire an 9 (22 novembre 1800). Bonaparte fait faire, par un de ses Conseillers-d'Etat, un rapport sur la situation de la République comparée aux années précédentes, dans lequel, en parlant sans contrôle et en exagérant, il lui est facile de faire son éloge... Puis, pour favoriser les *banquiers*, tous partisans de la Monarchie, qui ont déjà fait considérablement hausser la rente, il leur accorde le rétablissement de toutes sortes de *priviléges* abolis par la Constituante, la création de la *Banque de France*, une *Bourse de commerce*, des *Agents-de-change*, une *Caisse d'amortissement*, des *Receveurs-généraux*. Puis, il fait ratifier des dépenses arbitraires, notamment celle pour la reconstruction de la place Bellecourt, à Lyon, illégalement ordonnée par lui pour se populariser. Il présente un budget illusoire, sans détail et sans chiffre ; des *Tribunaux spéciaux* ; qui violent la Constitution et qui ne sont que des Commissions despotiques ; un nouveau Code de *procédure criminelle* mille fois moins libéral que celui de la Constituante, et qui détruit la liberté individuelle en la mettant à la dispostion de Bonaparte, de ses Ministres, de ses Préfets, de ses Juges d'instruction, de sa police, de ses gendarmes.—Une Majorité cupide, lâche et servile accepte tout.—Cependant, quoique tout soit organisé pour la servitude, une Minorité ou une Opposition commence à se former partout, surtout au Tribunat, où la loi des Tribunaux spéciaux n'est adoptée que par 49 contre 41, après une vive discussion. Mais Bonaparte manifeste son mécontentement en faisant attaquer les Tribuns opposants par ses journaux, qui les appellent des *métaphyciens*, des *raisonneurs impitoyables*, des *sophistes*, des *bavards* possédés de la *manie* de parler, comme si les journalistes ministériels pouvaient décemment exprimer de pareils reproches !

§ 22. — Paix générale.

Cependant, les conférences de Lunéville (p. 474) étant rompues, la guerre a recommencé ; et Bonaparte a chargé : *Augereau*, d'envahir l'Allemagne au nord ; *Moreau*, de marcher sur Vienne avec 140,000 hommes ; *Brune*, d'occuper l'Italie septentrionale ; et *Murat*, de soumettre Naples. —Le 3 décembre 1800, Moreau gagne la bataille de *Hohenlinden*, où l'Autriche perd la moitié de son armée et tout son canon ; il va *entrer à Vienne*, tandis que les trois autres armées ont également des succès ; et la France pourrait révolutionner l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, lorsqu'un armistice, signé le 25 décembre, fait reprendre les conférences de *Lunéville*. La paix sera de nouveau signée dans cette ville, le 9 février 1801, entre l'Autriche et la France.

La paix est également signée, le 28 mars, avec Naples, qui cède l'île d'*Elbe*, etc. ; le 24 juillet, avec la Bavière ; le 29 septembre, avec le Portugal ; le 8 octobre, avec la Russie. Le 9 octobre, des préliminaires sont signés avec la Porte. —Par un traité du 19 mars, l'Espagne a cédé Parme à la France, et la Toscane au prince de Parme, transformé en *Roi d'Etrurie ;* en sorte que Bonaparte commence par faire des Rois au lieu de détruire des Royautés.

Nous verrons des traités avec le Pape et avec l'Angleterre ; mais auparavant, voyons l'évacuation de l'Egypte.

§ 23. — Evacuation de l'Egypte.

On se rappelle que Bonaparte a laissé le commandement de l'armée d'Egypte à *Kléber* (p. 411). Celui-ci a conclu un armistice avec les Turcs et négocié l'évacuation : mais les Turcs, excités par les Anglais, ont violé l'armistice, massacré une garnison française, et repris le Caire à l'aide d'une insurrection Egyptienne. Kléber les a écrasés à *Héliopolis*, les a exterminés ou rejetés dans le désert, a repris le Caire, et jeté dans la mer Rouge des troupes Anglaises qui venaient

l'attaquer... Malheureusement, Kléber a succombé sous le poignard d'un Musulman qui s'est dévoué pour affranchir son pays ; *Menou,* qui le remplace, est loin d'avoir sa capacité (p. 268) ; et bientôt son armée, réduite à 7,000 hommes, est attaquée par 17,000 Anglais qui débarquent à Aboukir, sous le commandement d'*Abercrombie,* après avoir repris *Malte,* tandis qu'une autre armée anglaise débarque à Cossir et qu'une nouvelle armée turque marche sur le Caire. Après une bataille près d'Alexandrie, dans laquelle Abercrombie est tué et Menou vaincu par une force plus que double, celui-ci signe, le 27 septembre 1801, une capitulation d'après laquelle les débris de l'armée française seront ramenés en France avec leurs armes et leurs richesses scientifiques, qui néanmoins leur seront déloyalement enlevées ; car il n'y a de morale ni pour les conquérants ni pour les gouvernants.

§ 24. — Paix d'Amiens avec l'Angleterre.

Tandis que l'Angleterre triomphe en Egypte, elle a des revers au *Ferrol,* en Espagne ; à *Porto-Ferrajo,* dans l'île d'Elbe, où sa troupe débarquée est prise ou tuée ; à *Copenhague*, où elle perd beaucoup de monde pour brûler quelques vaisseaux danois et quelques maisons dans la ville ; et à *Boulogne*, où deux fois elle est repoussée avec perte en essayant de brûler la flottille destinée à faire une descente sur ses côtes. — Mais l'occupation de l'Egypte ayant été le principal obstacle à la paix, l'évacuation de l'Egypte la rend plus facile ; des préliminaires sont signés le 1er octobre ; et la paix sera enfin conclue à Amiens, le 25 mars 1802.

§ 25. — Bonaparte se fait féliciter par le Corps-Législatif.

Nous n'examinerons pas ici si l'intérêt de la Révolution, si les vœux de la Nation et de l'Armée, n'exigeaient pas que Bonaparte profitât de la victoire pour transformer toute l'Italie en une seule République indépendante, et pour révolutionner l'Allemagne ; nous n'examinerons pas si, par ces traités

divers, il ne sacrifie pas la Révolution, la République et la France, à son ambition d'être Empereur. Quoi qu'il en soit à cet égard, les partisans de Bonaparte trompent encore le Peuple en lui présentant comme durable une paix qui ne peut être que momentanée avec les Rois; et Bonaparte exploite encore la joie et la confiance publiques pour avancer plus rapidement à l'Empire.

La 3e Session législative ayant été retardée, à dessein, jusqu'au 1er frimaire an 10 (21 novembre), on devine quel brillant et pompeux rapport Bonaparte peut faire faire sur la situation de la République. Puis, il fait proposer, par le Président du Corps-Législatif, de lui envoyer une députation de 24 membres pour le *féliciter* sur le succès de ses négociations. — La proposition unanimement acceptée, c'est *Grégoire* (Député et bientôt Sénateur) qui lui porte la parole en lui disant que les Autorités existent *par le Peuple et pour le Peuple*. — Et Bonaparte lui répond qu'il veut faire le bien-être du Peuple français, *notre Souverain à tous*.

Néanmoins, le Tribunat *rejette*, à la majorité de 61 voix contre 30, un chapitre du Code civil; et Bonaparte, irrité de cette opposition, fait encore traiter, dans ses journaux, qui parlent seuls, les opposants de *théoriciens* et d'*idéologues*.

§ 26. — Bonaparte se fait nommer Président de la République Italienne.

Bonaparte, qui veut être Empereur et Roi, commence par se faire faire *Président* de République au lieu de Consul. Pour y parvenir, il engage la République Cisalpine à nommer une *Consulte législative* ou Assemblée Constituante, qui se réunirait à Lyon pour faire une nouvelle Constitution. Il s'y fait inviter (9 octobre), s'y rend, y reçoit des fêtes brillantes dont les journaux entretiennent la France, fait constituer la République sous le titre de *République Italienne*, fait établir un *Président à vie* au lieu d'un Directoire ou d'un Consul, se fait offrir la Présidence et l'accepte (25 janvier 1802).... Certainement il est adroit et rusé!

Maintenant qu'il est Président à vie de la République Italienne, il va se faire nommer *Consul à vie* de la République française : mais auparavant, il faut éliminer les opposants.

§ 27.— Elimination des opposants.

Muni de ses instructions secrètes, le Sénat prépare secrètement le renouvellement d'un cinquième du Tribunat et du Corps-législatif. Inutile de dire que ce sont les opposants qu'on élimine ou qu'on exclut (*B. Constant* est du nombre), pour les remplacer par des hommes dévoués. — Puis, Bonaparte, sûr de ne plus trouver d'opposition, ajourne et convoque extraordinairement pour le 15 germinal. — Et d'abord, il demande la ratification du Concordat avec le Pape.

§ 28.— Concordat de Bonaparte avec le Pape.

Dès le 10 septembre, Bonaparte a signé avec le Pape un *Concordat* qui supprime les décades et rétablit le *dimanche* ; qui reconnaît le culte catholique comme étant *celui des Consuls et de la Majorité des Français* ; qui rend les églises, etc., au Clergé ; qui donne au Gouvernement la nominations des évêques et archevêques et au Pape leur institution canonique ; qui confie aux évêques la nomination des curés et les séminaires ; en un mot, qui détruit tout ce qu'ont fait la Constituante, la Législative, la Convention, la Révolution et la France.

Mais le Tribunat et le Corps-législatif, épurés, ratifient ce Concordat sans la moindre opposition. — La loi est promulguée avec pompe. Dans une proclamation, Bonaparte appelle *insensée* la politique des Assemblées nationales à l'égard du Clergé ; et quelques jours après, il assiste à une fête religieuse à Notre-Dame, avec toutes les autorités, en présence du Légat du Pape et d'une foule d'archevêques et d'évêques, pour sanctionner le rétablissement du culte catholique. Aussi, désormais, les Prêtres seront un des principaux soutiens du Despotisme.

Moreau ne veut pas assister à cette cérémonie; beaucoup de Généraux n'y paraissent qu'en murmurant ; l'armée ne la voit qu'avec déplaisir : mais Bonaparte se croit, avec le nouvel appui des Prêtres, assez puissant pour tout braver.

§ 29.— Instruction publique : Légion-d'Honneur.

Bonaparte s'empare de l'*instruction publique*, repousse tous les systèmes d'éducation adoptés par les Assemblées nationales, et établit ses *lycées*, presque militaires, pour façonner la génération nouvelle au Despotisme. Il institue aussi la *Légion-d'Honneur*, sous le prétexte d'inspirer de l'honneur et de maintenir l'*égalité*, mais en réalité pour avoir un corps *intermédiaire*, une *classe* qui lui serait dévouée jusqu'à prendre l'engagement de lui servir d'espions et de dénonciateurs ; et quoiqu'il soit évident que c'est une sorte de noblesse conférée par un Monarque, si énergiquement proscrite par toutes nos Assemblées nationales, tout est voté en une séance. Et néanmoins, ces Corps esclaves protestent silencieusement, au Tribunat par 38 boules noires contre 56 blanches, au Corps-législatif par 110 contre 166.

§ 30. — Rappel des Emigrés.

Simple Général en Italie, Bonaparte s'est montré tellement l'ennemi des Emigrés qu'il voulait faire arrêter et fusiller un Emigré nommé ambassadeur, prétendant que le caractère de l'ambassadeur ne pouvait couvrir le crime du *parricide* : mais aujourd'hui, visant à l'Empire et sacrifiant tout au besoin de se faire des partisans, ce sont les juges de Louis XVI qu'il appelle des assassins et des parricides ; il *amnistie* les Emigrés et leur rend leurs *biens* qui ne sont pas encore vendus, violant ainsi manifestement sa propre Constitution qui porte : « La Nation Française déclare qu'en aucun cas elle « ne souffrira le retour des Emigrés ; elle s'interdit toute ex- « ception. Leurs biens sont irrévocablement acquis au profit

« de la République. » Et le Sénat, dit *conservateur*, approuve, prétendant qu'on conserve la Constitution en la violant.

§ 31.— **Bonaparte se fait nommer Consul à vie.**

Le traité d'Amiens n'a rien de solide ; car l'Opposition anglaise, qui a toujours blâmé la guerre contre la Révolution française, veut la guerre contre Bonaparte.

« La situation de Bonaparte, dit *Shéridan* au Parlement, et l'organisation de son pouvoir, sont telles qu'il doit entrer, avec *ses sujets*, dans un horrible échange : il faut qu'il leur promette de les rendre les *maîtres du monde*, afin qu'ils consentent à être *esclaves ;* et si tel est son but, contre quelle Puissance doit-il tourner ses regards inquiets si ce n'est contre la *Grande-Bretagne ?* »... Mais son arrogance et son despotisme doivent nous faire mettre plus de prix à notre *Constitution* et à notre *liberté*... Tout homme qui arrive en Angleterre, en sortant de France, croit s'échapper d'un *donjon* pour respirer l'air et la vie de l'indépendance. »

Mais Bonaparte se hâte habilement d'exploiter la satisfaction passagère que cause la paix d'Amiens, pour faire un nouveau pas vers l'Empire. Il échauffe d'abord les esprits par un *message* au Tribunat, dans lequel il montre la paix générale conquise par lui. Puis, il fait proposer, par *Siméon*, une *députation* qui viendra le *féliciter*. Puis, il fait proposer par le Président, *Chabot* de l'Allier, de lui décerner un *gage éclatant* de la reconnaissance nationale. Et ces propositions sont successivement adoptées à l'unanimité.

Puis, il fait rendre par le Sénat, dit conservateur, un Sénatus-Consulte qui viole la Constitution en le nommant Consul pour 20 *ans*, au lieu de 10. — Il écrit au Sénat pour le remercier, et prétend que, en acceptant, il fait un *sacrifice* au Peuple, qui lui *impose* le devoir d'accepter. — Puis, feignant de rendre hommage à la Souveraineté du Peuple, il demande que le Sénatus-Consulte soit soumis à l'*acceptation* populaire ; mais, au lieu de soumettre cette question : *Bonaparte sera-t-il Consul pour* 20 ANS ? il demande qu'on soumette celle-ci : *Bonaparte sera-t-il Consul* A VIE ? Et personne,

excepté *Carnot* et *Duchesne* au Tribunat, n'ose s'opposer. Assurément, c'est un ambitieux habile et rusé, qui sait bien exploiter des troupeaux d'esclaves !

Pendant 3 mois, des registres sont ouverts partout pour recevoir les vœux du Peuple : le Tribunat et le Corps-législatif donnent l'exemple ; tous les fonctionnaires publics le suivent et le donnent à leur tour dans les Départements. — Puis, le Sénat, dépouillant les registres, déclare qu'ils renferment 3,568,885 *oui* et 8,374 *non*, et proclame, le 14 thermidor an 10 (2 août 1802), Bonaparte Consul à vie par la *volonté du Peuple*.

Répondant au Corps-législatif, Bonaparte a déjà dit :

« Après le 18 brumaire, j'ai été appelé (il s'est appelé) à la magistrature suprême dans des circonstances telles que le Peuple *n'a pu peser*, dans le calme de la réflexion, le mérite de *son choix* (il n'a rien choisi). Ce choix a pu ne paraître que le produit *indélibéré* (oui) de ses alarmes... Aujourd'hui, l'expérience l'a *éclairé* (non, pas de discussion) sur la valeur de son choix... Qu'il manifeste sa volonté dans toute sa *franchise* et son *indépendance* : elle sera obéie. »

Mais, nous l'avons dit pour la première acceptation (p 437), il n'y a ni franchise ni indépendance ; ce n'est qu'une opération dérisoire, déloyale et radicalement nulle.

Lafayette a repoussé, comme Carnot, le Consulat à vie (t. 3, p. 158); il refuse aussi d'être sénateur ; et le Despotisme deviendra si lourd et si odieux que cette facile opposition de ces deux hommes suffira pour leur rendre de la popularité.

§ 32. — Supplément de Constitution despotique.

Mais ce n'est pas encore assez : enhardi par le succès, Bonaparte veut faire un pas de plus vers l'hérédité et demander à son servile Sénat de lui déférer le droit de *nommer son successeur*. Et voyez sa ruse ; car tout est ruse en lui !

Il fait rédiger un long projet de Sénatus-Consulte dit *organique* de la Constitution, en 87 articles, qui, sous le prétexte *d'organiser* et de *conserver* la Constitution, la dénature et

la viole, en nommant les 3 Consuls à vie; en donnant au Premier Consul le droit de *choisir son successeur*; en lui donnant une liste civile pour toute sa vie; en réduisant le Tribunat à 50 *membres* au lieu de 100; en donnant au Sénat de nouveaux pouvoirs exhorbitants, celui d'*interpréter* et de *compléter* la Constitution, celui de *suspendre* le Jury et même la Constitution, celui d'annuler des *jugements*, celui de dissoudre le Tribunat et le Corps-législatif. C'est une nouvelle Constitution, toute différente de la première et bien plus despotique encore. Puis, il l'apporte lui-même à son Conseil-d'État, qui consent à tout, même à lui donner l'Empire quand il voudra. Puis, le 16, il fait convoquer extraordinairement le Sénat, à midi. Vers 2 heures, il lui fait distribuer son long projet de Sénatus-Consulte; à 7 heures, il envoie trois de ses Conseillers-d'Etat demander son adoption; il fait lire par son complice *Cornudet,* membre d'une Commission nommée précédemment pour un autre objet, un rapport qu'il a fait rédiger d'avance et qui conclut à l'adoption demandée... Et le servile Sénat viole encore la Constitution en adoptant, le même jour, sans discussion et sans examen, ce long Sénatus-Consulte organique du 16 thermidor, qui forme une Constitution nouvelle. — Et cette nouvelle Constitution n'est pas même soumise à *aucune acceptation!* — A-t-on jamais vu plus de mépris pour les droits de la Nation? Et cela, après nos 12 années de révolution!

Et voyez encore sa ruse pour faire le dernier pas et arriver à l'hérédité? Quoique d'accord avec les meneurs de son Conseil-d'Etat, de son Sénat, etc., pour se faire Empereur ou Roi, il affecte de dire que la Royauté anglaise serait *impossible* en France, que l'hérédité est *absurde* et contraire à la volonté nationale. « Quand me fais-tu Impératrice des Gaules « (lui demande Joséphine, qui sait bien que c'est son projet)? « — Quoi! répond-il en riant, la *petite* Joséphine *impéra-* « *trice!*.. C'est une folie, une *absurdité!* » Mais en même temps, il fait répandre avec profusion dans le public une petite brochure intitulée : *Un citoyen à un Sénateur,* rédigée,

dit-on, par Lucien (qui s'est fait peindre en costume d'Empereur romain et qui veut être Roi), pour préparer les esprits à lui donner *un siècle* afin de mieux faire le bonheur de la France. Et toujours il parle seul, sans que personne puisse lui répondre !

Qu'un malheureux Peuple, si longtemps sacrifié par de misérables intrigants, ébloui par la gloire militaire, soit encore trompé par son ignorance et sa confiance, on le conçoit : mais que le Conseil-d'Etat, le Sénat, le Tribunat, etc., montrent tant de bassesse... ! C'est désolant ; mais il faut bien le concevoir aussi, puisqu'il a choisi la plupart d'entre eux parmi ce que la France a de plus égoïste, de plus cupide, de plus servile, de plus disposé à tout lui livrer à condition qu'il partage avec eux ! A lui toute la responsabilité !

Bonaparte ordonnant une grande fête publique, le 15 août, pour célébrer en même temps la publication de la nouvelle Constitution, l'anniversaire de sa *naissance*, et la fête catholique de l'Assomption, toutes les Autorités se précipitent dans les salons des Tuileries et rivalisent d'adulation dans leurs *adresses*, tandis que l'Archevêque de Paris donne l'ordination épiscopale, en grande pompe, dans Notre-Dame, au pauvre abbé *Fesch*, dont tout le mérite est d'être son oncle.

§ 35. — Conspirations dans l'Armée.

Cependant, les Républicains purs ne sont pas les seuls mécontents : le Despotisme de Bonaparte est si insolent que ses complices mêmes s'en indignent ; quelques Sénateurs, quelques Tribuns, etc., probablement B. Constant, qui se réunissent chez Mme de Staël, voudraient renverser le Despote, sans avoir le courage de l'attaquer au moins à la tribune. Fouché lui-même n'est pas sûr ; et Bonaparte s'inquiète assez pour lui ôter la police, en l'envoyant au Sénat et en lui donnant 1,200,000 francs pour le calmer.

Mais c'est dans l'armée surtout, républicaine et jacobine, que Bonaparte se fait des ennemis : *Moreau* n'a pas craint

de manifester son mécontentement en refusant d'assister au *Te Deum* pour le Concordat ; *Bernadote*, envoyé dans l'Ouest, favorise, à Rennes, une conspiration militaire à la tête de laquelle se mettent son Chef d'état-major *Simon* et son aide-de-camp *Marbot*. Tandis que ceux-ci sont arrêtés, on le destitue lui-même ; et bientôt on arrête encore les Généraux *Donnadieu* et *Delmas* et le Colonel *Fournier*, sans oser rendre publique leur conspiration, qui pourrait devenir contagieuse. — *Lannes*, lui-même, qui commande la Garde consulaire, s'explique hautement aux Tuileries, surtout contre la restauration du Clergé ; et Bonaparte croit devoir l'éloigner en l'envoyant comme Ambassadeur en Portugal.

On prétend même qu'une vaste Association secrète et républicaine se forme dans l'Armée sous le nom de *Philadelphes* ; qu'un officier, Oudet, d'une grande capacité, la fonde à Besançon ; que Moreau en devient le chef ; que le complot d'Arena en est la première conséquence ; que les Généraux Mallet et Lahorie en seront les agents ; et que cette Association menacera continuellement le pouvoir de Bonaparte.

§ 34. — Expéditions d'Alger et de Saint-Domingue.

Nous ne dirons qu'un mot d'*Alger*, dont les pirates ont insulté la France et ses alliés, mais que Bonaparte oblige à lui donner satisfaction (an 10 ou 1802), en envoyant une escadre qui menace de sa vengeance.

Nous ne dirons aussi que quelques mots de *St-Domingue*. Depuis leur insurrection (t. 2, p. 435) contre les blancs, les mulâtres, commandés par *Rigaud*, occupent le Sud, et les noirs, commandés par *Toussaint-Louverture*, occupent le Nord. Tous reconnaissent la France comme Métropole. En l'an 10, Toussaint-Louverture convoque une Assemblée centrale, qui rédige une Constitution, proclame l'égalité et le nomme *Gouverneur à vie*. Mais Bonaparte, à la sanction duquel Toussaint-Louverture envoie cette Constitution, s'indigne de ce que Saint-Domingue a l'audace de se donner des

fois; et, sans explication, poussé par son orgueilleux despotisme et par les aristocrates Colons, il envoie (30 brumaire an 11 ou 21 novembre 1802), une escadre et 34,000 hommes commandés par son beau-frère *Leclerc*, comme si ce n'était pas de la cruauté et de la tyrannie de tuer ou d'opprimer des malheureux que la France n'a pas voulu ou n'a pas pu protéger ! Comme si ce n'était pas aussi de la cruauté et de la tyrannie d'envoyer tant de Français dans un climat presque mortel ! Mais il semble que Bonaparte dédaigne de s'informer s'il fait chaud à Saint-Domingue, s'il fait froid à Moscou, comme il paraît ne s'être pas informé si Saint-Jean-d'Acre avait des fortifications : il semble que ce soit un Musulman qui croit à la fatalité, à son étoile, à sa fortune, et qui pense n'avoir jamais besoin de prévoyance. Après avoir réduit les noirs à incendier le Cap pour se défendre, après avoir fait périr un grand nombre d'habitants dans les combats, après avoir enlevé Toussaint-Louverture, 30,000 Français, le Général Leclerc, beaucoup d'autres Généraux, périssent de la *fièvre jaune*; ce qui n'empêche pas Bonaparte de sacrifier encore 15,000 hommes, qui périssent aussi presque tous. Alors éclatent une insurrection générale et la guerre avec l'Angleterre; et ceux qui survivent, environ 2,500, sont forcés de quitter St-Domingue; mais ils sont pris par les Anglais, qui les dépouillent inhumainement, ou se réfugient dans les îles voisines. St-Domingue est perdu pour la France. Et puisque Bonaparte a seul la gloire des succès, n'est-il pas au moins aussi juste de le rendre responsable de cet effroyable désastre ? Ainsi, voilà près de 100,000 Français qu'il fait périr inutilement en Egypte et à St-Domingue ! Et il appelle *monstres* les hommes qui, en 92 et 93, ont sacrifié 4 ou 5,000 contre-révolutionnaires qui compromettaient le salut de la France en conspirant criminellement avec l'étranger !

§ 35. — Médiateur de la Confédération Suisse.

Les Aristocrates et les Démocrates Suisses se faisant toujours une guerre civile acharnée, Bonaparte envoie *Ney* avec

une armée pour les forcer à mettre bas les armes (brumaire an 11 ou novembre 1802). Puis, sur sa demande, 56 Députés viennent à Paris former un Congrès ou une Convention, qui rédige une Constitution ou un traité, qui reconnaît 19 Cantons indépendants, qui établit entre eux une *Confédération*, et qui constitue les uns en République aristocratique, les autres en République démocratique. Bonaparte se fait nommer *Médiateur* de la Confédération Suisse, et acquiert sur elle une influence qui ne peut manquer de déplaire à l'Europe et de compromettre la paix.

§ 36. — Système contre-révolutionnaire.

Maître de tout, chargé de tout, Bonaparte organise l'intérieur et imprime un grand mouvement à l'administration : c'est son devoir; c'est facile quand on dispose de toutes les ressources de la France; et d'ailleurs ce n'est pas l'habileté qui lui manque. Il réorganise la médecine, le notariat, des chambres consultatives pour l'industrie et le commerce, l'exposition des produits de l'industrie, l'Ecole des arts et métiers, l'Institut, l'Administration forestière : mais toutes ces institutions, fondées avant lui, il les réorganise dans son intérêt, pour les monarchiser et pour en faire des instruments de sa propre puissance. Il se fait donner, au lieu de 500,000 francs de traitement, une liste civile de 6 *millions*, et 600,000 francs à chacun des deux autres Consuls, ce qui seul amènerait la Monarchie en créant la nécessité des *gros traitements* pour tous les fonctionnaires et d'un *luxe* corrupteur. Il a une *Cour* pompeuse, des réceptions officielles en costumes, des Préfets du palais, des Dames du palais. Il s'efforce d'abolir les souvenirs de la Révolution en supprimant ses fêtes, même celle du 14 *juillet*. Comme les Rois, il élève des monuments aux individus, à Jeanne-d'Arc, à Kléber, et s'empare des artistes en leur commandant des statues et des tableaux dont il est presque toujours le héros. Puis, ressuscitant les lettres royales de cachet et d'exil, il condamne *Mme de Staël* à s'é-

·loigner de Paris à 40 lieues, tant il craint la critique de salon ! Mais l'acte le plus remarquable, le plus étonnant peut-être, le plus contre-révolutionnaire, c'est la suppression de la classe des *Sciences morales et politiques* à l'Institut, créée sur le plan de Condorcet (t. 3, p. 150) : proscrire ces sciences, *l'idéologie*, la pensée, la discussion, substituer le sabre à l'intelligence, n'est-ce pas la guerre à tous les principes de la Révolution ? N'est-ce pas le plus insolent despotisme, du Vandalisme, de la tyrannie à la façon d'Omar et d'Attila ? Aussi, bientôt l'Armée, imitant le Général, et n'estimant que la baïonnette, traitera avec le plus outrageant mépris le bourgeois, le citoyen, le commerçant, l'industriel, le savant, qu'elle appellera des *pékins* ou des *calicots*, tandis que la Révolution s'est opérée aux cris d'*égalité*, de *fraternité*, et de soumission du Soldat à la *Souveraineté du Peuple !*

§ 37. — Bonaparte nomme tous les Présidents.

Mais, nous l'avons dit, malgré toutes ses précautions despotiques, son despotisme mécontente ses valets eux-mêmes dans le Sénat et les autres Corps ; jamais il ne s'absentera sans inquiétude ; et toujours il rêvera de nouveaux moyens d'enchaîner ou de corrompre ses esclaves. — Pour s'assurer davantage l'obéissance de son Sénat de 80, dans lequel il lui suffit d'avoir 41 dévoués, il crée (14 niv. an 11 ou 4 janv. 1803) 29 *Sénatoreries* dans le ressort des 29 tribunaux d'appel, et donne à 29 Sénateurs un palais dans chaque Sénatorerie pour aller l'y représenter pendant 3 mois avec des honneurs et un nouveau traitement de 25,000 fr. Puis, il glisse quelques articles par lesquels il s'attribue la nomination du *Chancelier* ou Président du Sénat, de son *Trésorier* et de ses *Questeurs*. — Pour s'assurer le Corps-Législatif, il se fait attribuer (28 frim. an 12 ou 20 déc. 1803) la nomination de ses Président, Vice-Président, Secrétaires et Questeurs, sur des listes de candidats. L'adulateur *Fontanes* est le premier Président qu'il choisit. — Pour s'assurer le Tri-

bunat... Il le supprimera... — Il nomme d'ailleurs les Présidents des Colléges électoraux , qui ne présentent que des candidats. — Ainsi, comme s'il était Roi, ou tuteur de troupes d'enfants , il nomme tout, même les Présidents et les chefs de tous les Corps.

Et quand le *Code civil,* ordonné par la Constituante (t. 1, p. 270), rédigé en projet, imprimé, adopté en partie, longtemps avant le 18 brumaire, sera définitivement voté dans la session de l'an 12 (1804), Fontanes mettra Bonaparte au-dessus de *Justinien,* de *Bélisaire,* de *Charlemagne ;* et le Corps-Législatif décrétera que sa *Statue* sera placée dans le sanctuaire des lois.

Bientôt, il organisera des *écoles de droit* en remplacement des *écoles de législation,* et rétablira *l'Ordre des avocats*, comme s'il avait juré de rétablir l'ancien régime !

§ 38. — Nouvelle guerre avec l'Angleterre.

Mais la paix d'Amiens, si heureuse pour l'ambition personnelle de Bonaparte (p. 482), n'est qu'un bienfait éphémère pour la France ou plutôt n'aura jamais été un bienfait réel, mais une duperie, un malheur même, puisque, sans cette paix, la désastreuse expédition de Saint-Domingue n'aurait pas eu lieu. Cette paix, conclue en mars 1802, est rompue en mai 1803, quand Pitt et les *Tories* l'emportent de nouveau sur les *Whigs* dans le Parlement britannique. — L'Angleterre reproche à Bonaparte ses agrandissements nouveaux, et Bonaparte lui reproche son occupation de Malte et de l'Égypte, en violation du traité d'Amiens.

Nous n'examinerons ni si la véritable cause de la rupture n'est pas l'ancienne haine de l'Aristocratie anglaise contre la Révolution française, ni s'il sied à cette Aristocratie de parler d'agrandissement, quand elle a fait depuis quelques années d'immenses conquêtes sur toutes les mers, en Amérique, en Afrique, dans l'Inde, où sa Compagnie de marchands a conquis le vaste Empire de *Tipo-Saïb.* — Nous n'examinerons

pas non plus si la France ne peut pas reprocher à Bonaparte de fournir des prétextes de guerre en se faisant nommer Président de la République Italienne, puis Médiateur de la Confédération Suisse, en réunissant au territoire français le Piémont divisé en six départements, en soufflant à la Nation un esprit de servitude et de conquête qui effraie même l'ancienne Opposition anglaise (p. 486). — Mais nous dirons que, devant une nouvelle guerre qui peut ranimer et qui ranimera la coalition générale, qui peut amener et qui amènera toute l'Europe en France et à Paris, Bonaparte est peut-être bien coupable de tuer la République et d'étouffer la Démocratie et le dévouement patriotique.

Quoi qu'il en soit, voici de nouveau la guerre en place de la paix promise, une guerre longue et terrible, qui deviendra générale, qui épuisera et dépeuplera la France et l'Europe, et qui finira par engloutir Bonaparte et sa fortune.

Et, suivant son usage (usage anti-humain!), l'Aristocratie Anglaise commence la guerre avant de la déclarer, et saisit, sur mer et même dans les ports de la Grande-Bretagne, les bâtiments et les individus français qui se confiaient dans le droit des gens. Bonaparte use à l'instant de représailles, et fait approuver la guerre par le Sénat, le Tribunat et le Corps-Législatif. La France entière fait entendre des cris belliqueux, sans penser qu'elle aurait peut-être des reproches à faire à son chef qui l'expose à de grands malheurs en se livrant au goût des conquêtes. Dans leur enthousiasme, les villes, d'ailleurs entraînées par les Bonapartistes, offrent des vaisseaux gros ou petits. Et bientôt la *Grande armée,* divisée en six corps, couvre les côtes depuis Bayonne à la Hollande, tandis que les ports et les rades se couvrent de chaloupes canonnières pour la transporter en Angleterre.

En attendant, Bonaparte ordonne des *prières publiques* (à quel point de contre-révolution il est arrivé déjà!); l'armée d'Italie s'empare de Naples, et *Mortier* envahit le Hanovre en forçant 25,000 soldats à mettre bas les armes et en

s'emparant de 500 pièces de canon. Puis Bonaparte, accompagné de Joséphine et d'une Cour brillante, vient visiter le littoral du Nord, presser les préparatifs et se faire encenser.

Quelle révolution ne pourrait-il pas exciter en Angleterre s'il voulait la République, la Démocratie, l'indépendance de chaque Nation! Mais les Démocrates anglais le redoutent comme plus despote que leur Aristocratie; celle-ci trompe encore le Peuple par toutes les calomnies imaginables contre les Français; l'Angleterre épouvantée, réunie dans un sentiment national, se lève en masse pour défendre ses côtes, les couvre de redoutes, barre ses rivières, prépare des chariots pour transporter rapidement ses troupes et des mines pour faire sauter ses ponts, couper ses routes, et tout incendier en se retirant dans l'intérieur. Ses escadres viennent même bombarder tous nos ports depuis le Havre à Dunkerque, mais sans pouvoir leur faire grand mal, ce qui néanmoins cause en France une grande irritation.

Toutes les forces respectives sont en présence : du côté de l'Angleterre 511 vaisseaux armés, 680 petits bâtiments, 123,000 marins, 184,000 soldats et 400,000 volontaires; du côté de la France, des soldats moins nombreux, mais autrement aguerris (et que serait-ce si l'on avait les 100,000 sacrifiés en Égypte et à Saint-Domingue!), et 1,850 tant vaisseaux que chaloupes canonnières, dont 700 forment le centre à Boulogne.

Bonaparte quitte Paris une seconde fois, le 11 brumaire an 12 (3 novembre 1803), pour Boulogne. Arrivé le 12, il fait manœuvrer une division navale, que la flotte anglaise vient attaquer mais qui la repousse à coups de canon; et le 16, il fait exécuter un simulacre d'embarquement. Puis, il revient à Paris, au grand désappointement de l'armée et du Peuple. — Nous reverrons Bonaparte à Boulogne : mais auparavant, il faut le voir au milieu d'une bande d'assassins qui, au lieu de le tuer, lui faciliteront le dernier pas pour monter sur le trône impérial.

§ 39. — Conspiration de Georges, Pichegru, Moreau.

Pendant que se prépare, des deux côtés de la Manche, une horrible guerre qui peut couvrir l'Océan de cadavres et de débris, les Bourbons qui désespèrent avec Bonaparte, et l'Aristocratie anglaise qui redoute une descente, conspirent de nouveau pour le faire assassiner. Ce n'est pas le Peuple, ce sont des Princes, des Rois futurs, des Grands Seigneurs de Londres, qui font publier que « TUER *n'est pas* ASSAS- « SINER », et que « il est nécessaire de sacrifier *un* pour le « salut de *tous.* » Ne doutant pas de l'assassinat du Premier Consul, le Cabinet anglais ordonne aux Émigrés à sa solde de se rendre sur le Rhin pour y attendre l'événement. Le Duc d'Enghien s'y rend en effet, tandis que le Duc de Berry se rendra en Vendée et que le Comte d'Artois se tiendra prêt à se rendre à Paris.

Ce sont *Georges* Cadoudal et *Pichegru* qui doivent faire exécuter l'assassinat, le même Pichegru, déjà coupable d'une horrible trahison, et qui, ainsi que *Dumouriez,* conseille l'Angleterre contre sa Patrie. Et, croyant la coopération de *Moreau* nécessaire pour assurer ensuite la révolution, ils commencent par lui envoyer l'Abbé *David* et le Général *Lajolais,* pour négocier son alliance avec Pichegru. Le négociateur revient assurer qu'il consent ou paraît consentir.— Alors Georges, porté sur un bâtiment de la Marine royale, débarque à Béville, près Dieppe, le 3 fructidor an 11, avec huit Émigrés, et arrive clandestinement à Paris, par des chemins détournés, en couchant chez des royalistes. D'autres arrivent de même.—Pichegru arrive ensuite, le 25 nivôse an 12 (janvier 1804), avec les frères *Polignac, Rivière, Lajolais,* etc., et loge d'abord avec Georges, à Chaillot. — Georges veut avoir en outre 2 ou 300 Chouans ; mais il ne peut réunir en tout que 40 *hommes* d'exécution.— Quant à Moreau, qui reçoit les visites de Pichegru et de Georges, il veut bien aider à la restauration, mais à deux conditions, que la révolution sera faite par le Sénat, etc. (comme il la fera en

1814), et que les Bourbons accepteront une Constitution. On soupçonne même qu'il voudrait être Dictateur et remplacer Bonaparte.—Trompés dans leur espérance, Georges et Pichegru n'en persistent pas moins dans leur projet, rendu bien plus difficile.

Cependant Bonaparte, qui paie très-chèrement à Londres des Émigrés, de grands Seigneurs et de grandes dames, pour lui faire connaître les complots du Cabinet des Émigrés, est instruit du départ de beaucoup de brigrands qui doivent l'attaquer; et sa police est partout à leur recherche : mais il ignore entièrement l'arrivée de *Pichegru,* et les journaux anglais le trompent en parlant tous les jours de lui comme s'il était à Londres.

Mais le bonheur de Bonaparte veut que, trois hommes ayant été condamnés à mort comme *espions* anglais, l'un d'eux, *Querelle,* fait des *révélations* pour avoir sa grâce, et apprend qu'il est venu, avec Georges et d'autres, pour tuer Bonaparte. Sur ses indications, on arrête une grande partie des agents subalternes, dont deux se pendent en prison. L'un de ceux-ci, *Bouvet de Lozier,* ayant été sauvé, fait à son tour des révélations, et dénonce *Pichegru* et *Moreau.* On acquiert, d'un autre côté, la certitude que Pichegru est à Paris; et, sans hésiter, Bonaparte fait arrêter *Moreau* et *Lajolais;* puis, il annonce publiquement une conspiration tramée contre sa vie par le *Gouvernement anglais, Moreau,* etc.

Beaucoup ne veulent pas croire Moreau coupable et crient à la jalousie et à la persécution. Mais le Sénat, etc., tous les fonctionnaires, toutes les armées, multiplient les manifestations de dévouement; on entend partout des cris contre le Cabinet anglais, partout des *prières* pour le salut du Premier Consul.

Et Bonaparte abuse de cet enthousiasme en sa faveur pour faire *suspendre le jury* dans tous les départements pendant deux ans, lorsqu'il s'agira de complot ou d'attentat.

Pichegru, forcé de changer souvent de logement, réduit

à payer quelquefois jusqu'à 15,000 francs pour une nuit, trahi dit-on et vendu par un ancien ami, qui reçoit 300,000 francs de la police, est arrêté dans son lit, à trois heures du matin, le 8 ventose, rue Chabannais, sans pouvoir faire usage de ses pistolets et de son poignard placés à côté de lui.

Puis, la peine de mort est prononcée contre ceux qui recéleront Georges; son signalement est publié partout. Enfin, le 18 ventose, vers sept heures du soir, vendu par quelqu'un, Georges est trouvé, par la police, vis-à-vis le Panthéon, au moment où il monte avec Léridan dans un cabriolet qui les emmène rapidement en descendant la rue Saint-Jacques; et ce n'est qu'avec peine que quatre agents peuvent atteindre la voiture rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, où deux d'entre eux arrêtent le cheval. A l'instant, Georges les tue tous deux de deux coups de pistolet, saute et s'enfuit, ainsi que Leridan : mais on crie, on l'arrête, sans qu'il puisse se servir de son poignard. Presque tous ses agents sont arrêtés.

Voilà donc Moreau, Pichegru, Georges, entre les mains de Bonaparte! — *Pichegru* ne veut rien répondre; mais *Georges* avoue qu'il est venu pour tuer le Premier Consul, d'accord avec les Bourbons et le Cabinet Anglais, sans vouloir compromettre aucune autre personne.— Le Général Lajolais a parlé, et a compromis Moreau.—Quant à *Moreau,* il a d'abord tout nié, en mentant évidemment, car il avouera qu'il a vu Pichegru; puis, il écrit à Bonaparte une lettre dans laquelle, sans rien avouer et même en niant toujours, il demande grâce en quelque sorte, au lieu d'invoquer une éclatante discussion et seulement de la justice. Quelle faiblesse déshonorante dans un pareil homme! Quelle supériorité dans Bonaparte! Quel bonheur pour celui-ci! car si Moreau, qui n'a pas approuvé l'attentat et qui ne mérite d'autre reproche que de n'avoir rien révélé, voulait avouer noblement la vérité, proclamer son opposition et attaquer le despotisme qui en est la cause, qui peut dire pour qui se prononceraient le Peuple, l'Armée, et même les grands Corps de l'Etat? Aussi, Bonaparte s'écrie-t-il à ce sujet : « *J'ai une étoile!* » — Nous

verrons plus tard le procès, interrompu par une grande exécution, celle d'un Bourbon.

§ 40. — Exécution du duc d'Enghien.

Certain que les Bourbons veulent le faire assassiner, Bonaparte n'hésite pas à frapper l'un d'eux : mais lequel? Louis XVIII et le duc d'Angoulême sont à Varsovie ; le comte d'Artois, le duc de Berry, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le prince de Condé, sont à Londres; le duc d'Enghien, fils de Condé, est seul près des frontières, à 4 lieues de Strasbourg, à *Ettenhiem* dans le grand duché de Bade. C'est lui qui sera immolé.

« Ah, l'on m'attaque au corps, dit Bonaparte! Eh bien, je rendrai guerre pour guerre!... La tête du coupable m'en fera justice! »

Mais pourquoi donc alors blâme-t-il la Révolution d'avoir rendu guerre pour guerre aux Bourbons, à l'Emigration, à l'Aristocratie.

« J'ose penser, lui dit *Cambacérès*, que la rigueur n'ira pas jusqu'à ce point... — Que dites-vous? répond vivement Bonaparte. Sachez que je ne veux point ménager ceux qui m'envoient des assassins!... Mais vous (régicide), vous êtes *devenu bien avare* du sang des Bourbons! »

L'apostrophe est juste : mais, puisqu'il invoque aujourd'hui l'exemple de la Convention, pourquoi donc appelle-t-il les votants des *assassins*, des *parricides?* Pourquoi ne parle-t-il qu'avec horreur du 21 janvier? Ce qu'il appelle *crime* dans les autres est-il donc *vertu* en lui? Et la Convention vengeait et défendait la France, tandis qu'il venge et défend sa personne avant tout! La Convention a *jugé* solennellement pendant 3 mois, et il va faire tuer clandestinement, en une heure! Mais ce sera un assassinat qui fera crier l'Europe... Mais il faudra violer un territoire étranger et le droit des gens; on s'exposera à irriter tous les Souverains, à leur fournir un prétexte de guerre et de coalition nouvelle... N'importe!

Bonaparte veut ; et tout ce qui l'entoure approuve, Talleyrand, tous les autres.

Les généraux *Ordenner* et *Caulaincourt* partent avec des gendarmes ; le duc est arrêté dans son lit, dans la nuit du 24 au 25 ventôse (15 au 16 mars 1804), amené à Vincennes le 29 à 5 heures du soir, jugé par une Commission militaire, et fusillé, c'est-à-dire assassiné, dans le fossé, à 4 heures du matin... Et le lendemain, la France apprend en même temps l'enlèvement et l'exécution.

Sans doute les Bourbons n'ont guère le droit de se plaindre : mais la liberté, mais la France, qui va peut-être se trouver par-là exposée à une nouvelle coalition?... Pitt dit alors : « que Bonaparte vient de se faire plus de mal que ne « lui en ont fait les Anglais. » Et Alexandre, qui remplace son père Paul I[er] (assassiné, avec son consentement tacite, dit-on, et par des assassins vendus à l'Angleterre), prendra le deuil du duc d'Enghien, se plaindra de la *criminelle violation* du droit des gens, et s'en servira pour motiver la guerre.

Cependant, aucun des Nobles qui encombrent déjà la Cour de Bonaparte ne la quitte; d'autres ne s'empressent pas moins d'y accourir ; et le Peuple, qui ne voit que le point culminant dans tous les événements, ne donne pas un regret au Bourbon, qu'il ne connaît pas et qu'il considère comme le complice des Anglais, de la Coalition, de l'Emigration et des assassins.

Il y a plus : ce Peuple, toujours plus ébloui, ne s'en attache que davantage à Bonaparte, comme celui-ci lui plairait bien plus, ainsi qu'à l'armée, s'il déclarait la guerre aux Emigrés, aux Nobles, aux Prêtres et à toute l'Aristocratie. D'un autre côté, les Régicides et les anciens révolutionnaires, certains désormais que Bonaparte ne pourra jamais transiger avec les Bourbons, sont plus disposés à lui confier l'Empire pour mieux les garantir encore.

Et le Cabinet anglais, qui paie des assassins pour abattre Bonaparte, contribue puissamment à l'élever au trône ; car

un espion, qui le trahit, fait saisir et livrer à Bonaparte la nombreuse correspondance des ambassadeurs britanniques en Bavière et en Wurtemberg, qui organisent en France la guerre civile et l'assassinat; Bonaparte fait publier toutes ces lettres et en envoie copie à tous les ambassadeurs en France; tous protestent de leur indignation contre les deux agents anglais; la Bavière et le Wurtemberg les chassent; ils fuient comme des coupables; la justification que le Cabinet Britannique ose faire de leur conduite, excite en Europe comme en France une réprobation universelle. De partout, on crie à Bonaparte d'user de représailles, de faire tuer tous les Rois ennemis, tous les Ministres ennemis... Et voilà où conduit l'immoralité d'un seul gouvernement! Mais Bonaparte préfère profiter de tous ces événements pour se faire Empereur. — Auparavant, passons dans la prison de Pichegru.

§ 41.— Etranglement de Pichegru.

Le 16 germinal an 12 (avril 1804), au matin, Pichegru est trouvé mort dans son lit, couché sur le côté droit, étranglé avec sa cravate de soie et un bâton formant tourniquet. Personne, dit-on, n'a rien vu ni rien entendu qui indique l'introduction d'individus qui l'auraient étranglé : mais cela ne prouve rien, parce que rien n'est plus facile à la police que de cacher un assassinat. Aussi, les amis des accusés ne manquent pas de crier que Bonaparte a fait étrangler Pichegru parce qu'il désespérait de le convaincre ou de le faire condamner, parce qu'il redoutait ses *révélations* contre lui-même, ou ses attaques contre son despotisme, et le danger de réunir 3 accusés comme lui, Georges et Moreau, qui s'encourageraient réciproquement. Quel ébranlement, en effet, pour l'opinion si, dans le silence absolu de toute presse indépendante, Pichegru et Moreau attaquaient hardiment l'usurpation et le despotisme de Bonaparte, et s'ils pouvaient révéler et prouver que lui-même avait, lors du traité de Campo-Formio et depuis, donné ou inspiré des espérances aux Bour-

bons! Aussi, cette opinion d'un assassinat sur Pichegru trouve-t-elle beaucoup d'échos; suivant le *Mémorial de Sainte-Hélène,* on l'exprime même à la Cour; et la Diplomatie la transmet à toutes les Cours.

Mais, dit-on, quelle nécessité de faire étrangler un traître, déshonoré, perdu dans l'opinion!... Comment ses révélations n'auraient-elles pas été publiées par d'autres?... Mais, répond-on, pourquoi Pichegru se serait-il étranglé lui-même? Un homme de son caractère ne devait-il pas désirer se justifier publiquement en attaquant face à face le Despotisme? Et quant aux révélations, qui peut dire qu'on ne les a pas vendues à Bonaparte, comme on a vendu tant d'autres choses?

Pour nous, le fait est complètement incertain; et nous dirons seulement que, quand un Gouvernement est accusé d'avoir assassiné un prisonnier, c'est sa faute, c'est l'inévitable conséquence de ce qu'il laisse ce prisonnier et sa famille sans aucune espèce de garantie contre l'assassinat.

Mais tout cela n'empêche pas Bonaparte d'arriver à l'Empire; au contraire, comme nous allons voir. — Mais auparavant voyons le procès de Moreau.

§ 42. — Procès de Moreau, etc.

Le procès de Georges, Moreau et 44 autres, commence le 8 prairial (28 mai) pour ne finir que dans la nuit du 20 au 21 (9 au 10 juin). Georges avoue tout ce qui lui est personnel et s'efforce de sauver ses compagnons. Moreau nie tout. Beaucoup de militaires, à la tête desquels est *Lecourbe*, beau-frère de Moreau, suivent les débats publics et ne dissimulent pas leur intérêt pour l'accusé. On croit que, s'il était condamné, ils tenteraient tout pour le sauver. D'un autre côté, Bonaparte fait tout pour qu'il ne soit pas acquitté, et emploie, dit-on, toute son influence sur les Juges. Enfin Georges, Armand Polignac et 18 autres, sont condamnés à mort, 4 à la détention, Moreau à 2 *ans* de prison, et les 21 autres sont acquittés. Bonaparte fait grâce à Polignac en commuant la

mort en une détention illimitée au fort de Ham, et commue la détention de Moreau en exil en Amérique.

§ 43.—Bonaparte se fait nommer Empereur.

On le devine, le complot du Cabinet anglais et des Bourbons, la conspiration de Georges et du traître Pichegru, après la machine infernale et tant d'autres attentats, sont une merveilleuse occasion pour exprimer le dévouement, l'amour, l'adoration... Il n'y a pas un Corps, pas un Lycée, pas une Eglise, pas un fonctionnaire public, qui n'envoient des *adresses,* qui ne remercient le Ciel... Rien n'est plus facile à Bonaparte que de se faire prier d'accepter un pouvoir héréditaire. Un coup de poignard pourrait tuer à la fois le Consul et la République! Une dynastie rendra l'assassinat de son chef inutile, désarmera les assassins, préviendra les complots, assurera le salut de la République en assurant le salut d'un héros!...

En un mot, Bonaparte se fait nommer (28 floréal an 12, ou 18 mai 1804), ou se nomme Empereur presque absolu : c'est le Despotisme complet qu'il établit, avec quelques trompeuses apparences de liberté; c'est le Despotisme militaire; c'est la restauration de la Monarchie de Louis XIV.

§ 44.— Coup-d'œil sur le Consulat.

Nous ne l'avons que trop prouvé, dans son origine, rien n'est plus criminel que le Consulat; rien n'est plus lâche, plus cupide, plus vil, que ce Sénat et tous ces conspirateurs qui se sont rendus les instruments et les complices de l'usurpation.

Mais, dans l'esprit de Bonaparte, le Consulat n'est que la première page de l'Empire : c'est donc l'Empire qu'il faut voir pour juger le Consulat. Puisse la fin purifier le commencement!

SIXIÈME PARTIE.

EMPIRE.

ÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE. — CONSTITUTION IMPÉRIALE : — DESPOTISME. — NAPOLÉON DÉTRUIT LES RÉPUBLIQUES. — TROISIÈME COALITION. — PREMIÈRE CAMPAGNE D'AUTRICHE.—BATAILLE NAVALE DE TRAFALGAR.—INSTITUTIONS CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES. — JOSEPH, ROI DE NAPLES. — RÉTABLISSEMENT DES FIEFS FÉODAUX. — LOUIS, ROI DE HOLLANDE. — CONFÉDÉRATION DU RHIN. — QUATRIÈME COALITION. — CAMPAGNE DE PRUSSE. — CRÉATION DU GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.—CODE NAPOLÉON. — LES ANGLAIS BRULENT COPENHAGUE. — GUERRE D'ESPAGNE.— DEUXIÈME CAMPAGNE D'AUTRICHE.—DÉVOUEMENT DE STAUB. —NAPOLÉON EXCOMMUNIÉ. — ENLÈVEMENT DU PAPE. — DIVORCE. — MARIAGE AVEC MARIE-LOUISE. — LOUIS FORCÉ D'ABDIQUER : HOLLANDE RÉUNIE. — BERNADOTTE ÉLU EN SUÈDE. — VILLES ANSÉATIQUES RÉUNIES. — DÉVOUEMENT DE SAHLA. — NAISSANCE DU ROI DE ROME. — NOUVELLES INSTITUTIONS DESPOTIQUES. — CAMPAGNE DE RUSSIE. — CONSPIRATION DE MALLET. — BASSESSE DU SÉNAT. — CAMPAGNE D'ALLEMAGNE ; DÉFECTION GÉNÉRALE. — RÉSISTANCE DU CORPS LÉGISLATIF. — CAMPAGNE DE FRANCE. — TRAHISONS. — DÉCHÉANCE. — ABDICATION. — COUP-D'OEIL SUR L'EMPIRE.

Nous l'avons déjà dit, et nous ne pouvons trop le répéter, Bonaparte a choisi tout ce que la France avait de plus cupide, de plus peureux et de plus servile, pour en composer la *majorité* de son Sénat, de son Conseil-d'Etat, de son Tribunat, de son Corps-Législatif, etc.; et c'est lui qui demande, qui récompense, qui encourage l'adulation et la servilité. Aucune flatterie, aucune bassesse, aucune complaisance pour rétablir en sa faveur la Monarchie, ne doivent donc nous étonner; et quelque mépris que la Postérité puisse avoir pour ces Sénateurs, etc., qui déshonoreraient la France, si une grande et généreuse Nation pouvait être déshonorée par quelques-uns

de ses membres, c'est à Bonaparte que doit en remonter d'abord toute la responsabilité.

Voyez la ruse de Bonaparte pour arriver à l'Empire ! Tous ses dévoués connaissent son ardeur pour la couronne Impériale : mais, au lieu de la demander, il va se la faire offrir ; il va manœuvrer pour se la faire vendre, en offrant lui-même secrètement de la payer aux vendeurs. Et c'est par son valet *Fouché* qu'il gagnera le Sénat ; c'est par son servile Sénat qu'il gagnera tout le reste.

Sur la proposition de Fouché, le Sénat lui transmet donc une *adresse* dans laquelle il lui dit :

« A la vue de tous ces attentats dont la ***Providence*** a sauvé un ***héros*** NÉCESSAIRE ***à ses desseins*** (***Nécessaire*** à la Providence ! et la Providence ne saurait pas le conserver sans le faire Emppereur !), une première réflexion a frappé le Sénat : quand on médite votre perte, c'est à ***la France*** qu'on en veut ; les Anglais et leurs complices savent que votre destinée est ***celle du Peuple Français***... Leur crime est tel que ses suites bouleverseraient ***le Monde***... Votre ***génie supérieur*** a fondé une ère nouvelle ; mais vous devez l'éterniser ; l'éclat n'est rien sans la durée. Nous ne saurions douter (ils savent bien, en effet, qu'il aspire depuis longtemps à l'Empire), que cette grande idée ne vous ait occupé ; car votre ***génie créateur*** embrasse tout et n'oublie rien : mais ne différez plus !... Tous les citoyens vous ***admirent*** et vous ***aiment;*** il n'y en a pas un qui ne vous dise : « ***Grand homme***, achevez votre ouvrage en le rendant immortel comme ***votre gloire !*** Vous nous avez tirés du chaos du passé ; vous nous faites bénir les bienfaits du présent ; ***garantissez-nous l'avenir !*** »

Et cette adresse est signée *Cambacérès,* deuxième Consul, Président du Sénat, et *Cornudet,* secrétaire (le conspirateur, p. 436) : c'est comme si elle était signée *Bonaparte !* c'est lui qui se fait cette adresse !

Puis, cette adresse à la main, il consulte son Conseil-d'État sur la réponse à faire au Sénat, en n'appelant que ses 27 Conseillers les plus dévoués. Cependant, sur 27, 7 désapprouvent, *Berlier* surtout, prétendant que ce serait faire rétrogader la Révolution et ouvrir la porte aux Bourbons, ce qui paraît absurde aux autres mais ce qui n'en est pas moins vrai.

C'est Lucien, le Brutus peint en Empereur romain, qui se remue le plus pour faire proclamer son frère Empereur; et c'est bien naturel! — Déjà il a fait distribuer, avec profusion et presque officiellement comme Ministre de l'intérieur, une seconde brochure intitulée *Parallèle entre César, Cromwell et Bonaparte*, qui demandait l'Empire, et qu'on a adroitement désavouée. — Maintenant, il réunit chez lui toutes les influences du jour, Sénateurs, Tribuns, etc... « Dépêchons-nous, leur dit-il, si nous ne voulons pas que l'Armée proclame elle-même son Empereur! Demain, peut-être, Murat et la garnison de Paris enleveront cette gloire au Sénat! »

Mais ce serait piquant que le Corps le plus populaire de sa nature, le Tribunat, fût le premier à offrir formellement l'Empire; et le 3 floréal (23 avril), un Tribun inconnu, *Curée*, qui sera nommé Sénateur, propose enfin de déclarer *Napoléon* (c'est son prénom) *Bonaparte Empereur des Français, et la dignité Impériale héréditaire dans sa famille.*

« En votant l'hérédité d'un *chef*, dit-il, nous empêcherons le retour d'un *maître*. »

Le rusé Bonaparte répond alors à l'adresse du Sénat :

« Vous avez jugé l'***hérédité nécessaire*** pour mettre le Peuple Français à l'abri des complots et des agitations, et pour assurer le triomphe de l'***Egalité***... La Souveraineté réside dans le Peuple en ***ce sens*** que tout doit être fait pour ***son intérêt***, pour son bonheur et pour sa gloire (ce n'est là qu'une souveraineté ***passive !***)... Les conseils de votre ***sagesse*** et de votre ***expérience*** me sont nécessaires... Le Peuple français n'a rien à ajouter aux honneurs et à la gloire dont il m'a environné : mais le ***devoir*** le plus sacré est d'assurer à ses enfants les ***avantages qu'il a acquis*** par cette Révolution qui lui a coûté ***un million de braves*** morts pour la défense de ses droits (il lui enlevera le prix de tant de sacrifices!) Les ***institutions conçues et commencées*** au sein des orages, ***développées*** avec constance, viennent ***se terminer par l'adoption de tout*** ce que l'expérience des siècles et des Peuples a démontré ***propre à garantir les droits*** que la Nation a jugés nécessaires à sa dignité, à sa liberté, à son bonheur. »

Mais non, non, les institutions voulues par la Nation depuis 89 ne sont pas garanties par l'Empire! Elles sont détruites! Jamais on n'a entendu des paroles plus menteuses!

Le Tribunat, qui connaît l'adresse du Sénat et la réponse de Bonaparte, délibère alors sur la proposition de Curée, et 20 orateurs se précipitent à la tribune ; ce sont des flots d'adulation ; on adopte à l'unanimité. *Carnot* seul sauve l'honneur national en prononçant un discours improbateur :

« Si un citoyen, dit-il, a restauré la liberté publique, s'il a opéré le salut de son pays, sera-ce une récompense à lui offrir que le *sacrifice de cette même liberté?* Ne serait-ce pas *anéantir* son propre ouvrage que de faire de son pays *son patrimoine particulier?...* Après le 18 brumaire, Bonaparte a pu choisir entre le système Républicain et le système Monarchique... Le *dépôt de la liberté* lui était confié ; il avait *juré* de le défendre ; en tenant sa promesse, il eût rempli l'*attente* de la Nation ; il se fût couvert d'une gloire incomparable. Au lieu de cela, que fait-on aujourd'hui? On propose de lui faire une *propriété* absolue et héréditaire d'un pouvoir dont il n'avait reçu que l'administration. Est-ce là l'intérêt bien entendu du Premier Consul lui-même? Je ne le crois pas. »

Oui, si on lui sacrifie la liberté, il se trouve n'avoir travaillé que pour lui ; il n'a rendu aucun service ; on ne lui doit plus aucune reconnaissance.

« Je suppose que tous les Français donnent leur assentiment : mais sera-ce bien un *vœu libre* que celui qui résultera de registres où chacun est obligé de signer individuellement son vote ? Qui ne sait quelle est, en pareil cas, l'*influence* de l'Autorité qui préside ? De toutes les parties de la France éclate, dit-on, le désir des citoyens pour le rétablissement d'une Monarchie héréditaire. Mais n'est-on pas autorisé à regarder comme *factice* une opinion concentrée presque exclusivement jusqu'ici parmi les *fonctionnaires publics*, lorsqu'on sait les *inconvénients* qu'il y aurait à manifester une opinion contraire, lorsqu'on sait que la *liberté de la Presse* est tellement anéantie qu'il n'est pas possible defaire insérer dans un journal quelconque la réclamation la plus respectueuse et la plus modérée... Il n'est pour le Gouvernement qu'une manière de *se consolider :* c'est d'être *juste* ; c'est que la *faveur* ne l'emporte pas, auprès de lui, sur les services ; c'est qu'il y ait une garantie contre les *déprédations* et l'*imposture.* »

L'*imposture!* C'est Carnot qui le dit devant la France ! La flatterie les étouffe alors, ces courageuses vérités : mais c'est en vain que la mauvaise foi demande à Carnot *s'il se croit encore au Comité de Salut public.* ou *s'il veut le re-*

tour de la Constitution de 93 ; ses paroles retentiront dans la Postérité longtemps après que l'adulation, la servilité et le Despotisme, auront cessé de se faire entendre.

Tous les Tribuns signent individuellement la décision ; et quand une députation la porte au Sénat, le Président la félicite de son initiative *populaire et* RÉPUBLICAINE. Quelle comédie! —Puis, le Sénat répond à la réponse de Bonaparte :

« La Gloire, la reconnaissance, l'amour, la raison, l'intérêt de l'État, tout proclame Napoléon Empereur héréditaire. »

Cependant ce cupide et servile Sénat ajoute :

« Il faut que la *liberté* et l'*égalité* soient sacrées ; que le pacte social ne puisse être *violé;* que la Souveraineté du Peuple ne soit jamais méconnue ; et que, dans les temps les plus reculés, la Nation ne soit jamais forcée de *ressaisir* sa puissance et de venger sa majesté outragée. »

Dans un *Mémoire* qu'il adresse à celui qu'il regarde déjà comme son maître, le Sénat demande :

« La liberté individuelle, la liberté de la presse, celle des élections, la responsabilité des Ministres, l'inviolabilité de la Constitution. »

C'est bien, quoi qu'il devrait ne pas abandonner à Bonaparte le soin de faire lui-même la nouvelle Constitution : mais dans un second *Mémoire secret,* le Sénat a la bassesse de stipuler ses intérêts particuliers, de demander *l'hérédité pour les Sénateurs,* avec un accroissement de pouvoir et de fortune.—Le Tribunat et le Corps législatif demandent aussi secrètement des *traitements plus forts.* — Tous vendent l'Empire à Bonaparte ! Et l'on dira que c'est la Nation !

Et pendant ce temps, tous les hommes influents, appelés chez Bonaparte comme chez Lucien, lui vendent aussi le trône pour des honneurs ! Et des milliers *d'adresses,* intéressées ou sollicitées, offrent la couronne pour avoir des places !

Enfin, quand tout paraît mûr, Bonaparte rédige le projet de Sénatus-Consulte tant désiré par Joséphine et par lui, en 142 articles, dont voici la substance :

« Le gouvernement de la *République* est confié à un *Empereur*.—

Napoléon Bonaparte est Empereur des Français. — L'Empire est *héréditaire* pour ses descendants légitimes ou adoptifs, ou pour *Joseph,* etc., ou pour *Louis,* etc. (non pour *Lucien,* ni pour *Jérôme*). — Le fils aîné s'appellera *Prince Impérial;* Joseph et Louis s'appelleront *Princes.* — L'Empereur a des *Palais Impériaux* à Paris et dans les départements.—Il y aura six *Grands Dignitaires* de l'Empire inamovibles, savoir : Grand Électeur, Archi-Chancelier de l'Empire, Archi-Chancelier d'État, Archi-Trésorier, Connétable, Grand-Amiral. — Il y aura des *Grands Officiers de l'Empire,* notamment des *Maréchaux de l'Empire,* au nombre de 16, et des *Grands-Officiers de la Couronne,* notamment des *Chambellans,* des Ecuyers. — L'Empereur peut emprisonner les individus et empêcher la publication d'un ouvrage quelconque toutes les fois que *l'intérêt de l'État* lui paraît l'exiger; les journaux sont absolument à sa disposition : pour les autres cas, deux Commissions du Sénat, appelées l'une de la *liberté individuelle,* l'autre de la *liberté de la presse,* peuvent intervenir deux mois après l'emprisonnement ou la saisie.—Les Tribunaux d'appel s'appellent *Cours impériales* avec des *Premiers Présidents,* des *Procureurs-Généraux, Avocats-Généraux,* comme si les anciens Parlements étaient rétablis.—L'Empereur nomme tous les Corps, tous les fonctionnaires, tous les Présidents, convoque tout, préside tout, etc. —Tous les fonctionnaires prêtent serment d'obéissance aux Constitutions de l'Empire et de *fidélité à l'Empereur.*— L'Empereur jure de respecter la loi du Concordat, mais il ne jure de respecter ni les *autres lois,* ni *les Constitutions.*—Il sera sacré.—Il se qualifiera Empereur par *la grâce de Dieu* et les Constitutions de l'Empire. »

C'est bien évident, bien manifeste, bien incontestable, voilà la Monarchie absolue, le Despotisme de Constantinople, le Despotisme plus fort, plus organisé, plus hypocrite, moins responsable !

C'est donc Bonaparte qui rédige le Sénatus-Consulte qui lui confère l'Empire, et c'est lui qui l'envoie au Sénat, le 26 floréal an 12 (16 mai 1804), quand tout lui paraît suffisamment préparé. C'est un second lui-même, ou plutôt son très-humble serviteur *Cambacérès* (qui ne s'attendait guère à devenir un des premiers personnages de France, que Bonaparte a nommé 2e Consul et Président du Sénat à cause de sa docilité, et qu'il va nommer Archi-Chancelier de l'Empire et Prince pour le payer de son dévouement), qui le présente en qualité de 2e Consul.

« Ce projet, dit-il, confie le soin de régir la France au *héros* qui l'a *tirée de l'abîme*..... Vos yeux exercés y reconnaîtront l'empreinte du *génie* qui l'a tracé. »

Puis, c'est son Conseiller d'État *Portalis,* jadis désigné par la Conspiration royaliste pour être Ministre de Louis XVIII (p. 337), qui vient immédiatement en exposer les motifs :

« Quelle était la situation de la France, dit-il, quand le gouvernement a été confié au *héros* qui la gouverne ? L'État inclinait vers la *Démocratie absolue* (singulier aveu ! Ainsi, la France était Démocrate)... Que serait alors devenue la France si un *Génie tutélaire* (Bonaparte) n'eût pas veillé sur ses destinées? Mais ce Génie, se promenant sur *l'abîme* dans lequel nous étions plongés, a débrouillé le chaos (comme Dieu); il a ramassé les débris épars; il a refait et recomposé l'ordre social... C'est le *Grand homme* à qui nous devons tant d'institutions *libérales* (despotiques !) qui est appelé à gouverner l'Empire. »

Ainsi, c'est un Royaliste, un conspirateur aristocrate, un contre-révolutionnaire, un complice des Bourbons, qui parle au nom de la France!

Puis, le 28, *Lacépède,* au nom d'une Commission de dix Sénateurs, propose l'adoption.

« Le Peuple français, dit-il, consacre un monument digne de lui à *la liberté,* à *l'égalité* en assurant la Couronne impériale dans la famille de son *Héros,* de son *Hercule*..... Le Sénatus-Consulte rend *l'hommage le plus éclatant* à la Souveraineté nationale en déterminant que le Peuple prononcera lui-même sur la question relative à la *famille* de Napoléon. »

La Postérité pourra-t-elle croire qu'il ait été possible de vanter avec tant d'impudence l'hommage à la Souveraineté nationale, quand la Constitution est faite par Bonaparte, quand le Peuple n'est consulté qu'après que tout est consommé, quand il n'est consulté ni sur le titre d'Empereur que prend Napoléon, ni sur la Constitution qu'il impose?

Le même jour, sans discussion, le Sénat adopte, et court tout entier à Saint-Cloud pour se prosterner aux genoux de son maître.

« *Sire,* lui dit *Cambacérès,* le décret que le Sénat s'empresse de présenter à *Votre Majesté Impériale* n'est que l'expression authen-

tique d'une ***volonté*** déjà manifestée par la Nation (non)... Le titre qui vous est décerné n'est qu'un tribut que la Nation paie à ***sa propre dignité*** et au besoin qu'elle sent de vous donner chaque jour des témoignages d'un RESPECT et d'un attachement que chaque jour voit augmenter. »

Ainsi, ce n'est pas Napoléon qui a du *respect* pour la Nation, c'est la Nation qui a du *respect pour Napoléon !...* Et tout cela pour la *dignité de la Nation !*

« Comment le Peuple français, conservant le souvenir des maux qu'il a soufferts lorsqu'il fut livré à lui-même, pourrait-il penser sans ***enthousiasme*** au ***bonheur*** qu'il éprouve depuis que la ***Providence*** lui a inspiré de SE JETER ***dans vos bras ?*** »

Peut-on mentir et blasphémer ainsi !

« Le Sénat a pensé qu'il devait SUPPLIER ***Votre Majesté Impériale*** D'AGRÉER que les dispositions organiques reçoivent immédiatement leur exécution (sans être soumises à l'acceptation du Peuple) ; et ***pour la gloire comme pour le bonheur de*** LA RÉPUBLIQUE, il proclame à l'instant même ***Napoléon Empereur des Français...*** »

Non, le Sénat de Rome n'a jamais été plus abjectement servile ! Oui, ce Sénat anti-français dirait :

« Et vous leur fîtes, Seigneur,
« En les croquant beaucoup d'honneur. »

Napoléon daigne répondre :

« Tout ce qui peut contribuer au ***bien de la Patrie*** est essentiellement lié à mon bonheur. J'accepte le titre que vous croyez ***utile à la gloire de la Nation.*** Je soumets à la sanction du Peuple la loi de ***l'hérédité*** (pas le reste). J'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environnera ma famille. »

Puis, le Sénat va présenter à *la petite* Joséphine (comme disait Napoléon, p. 488), travestie en *Majesté Impériale,* l'hommage de son *respect* et l'expression de la *gratitude des Français,* et pourquoi ? parce qu'elle est *bonne* et qu'elle *oblige des malheureux* (surtout des Émigrés et des Nobles), comme si Marie-Antoinette, la Duchesse d'Angoulême, même la Dubarry, n'étaient pas bonnes pour tous les courtisans qu'elles enrichissaient ! comme si Joséphine ne donnait pas

l'argent du Peuple et des pauvres! comme si ce n'était pas un bourreau d'argent pour sa toilette, pour sa vanité, pour ses plaisirs!

Puis, le Sénatus-Consulte est immédiatement promulgué, en grande pompe; et Napoléon agit en Empereur, sans soumettre son nouveau titre et la nouvelle Constitution à l'acceptation du Peuple. Ce n'est qu'ensuite qu'il sera consulté, et seulement sur la question de *l'hérédité* en faveur de *Joseph* et de *Louis*; et ce n'est que le 12 brumaire an 13 (3 novembre 1804), que les 60,870 registres seront dépouillés par une Commission du Sénat, qui déclarera avoir trouvé seulement 2,569 *non* et 3,521,675 *oui*, en y comprenant 400,000 votes de l'armée de terre et 50,000 de l'armée navale. Mais, nous l'avons déjà dit et nous le répétons avec Carnot, cette acceptation est dérisoire et radicalement nulle; on aurait obtenu le même résultat pour Louis ou pour Joseph seul, ou pour Lucien et Jérôme; il n'est pas un Empereur romain qui n'aurait obtenu tous les votes de toute la populace romaine, etc.; Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, en obtiendront tout autant s'ils veulent, comme ils auront autant d'hommages de respect, d'admiration, de reconnaissance et d'amour, comme le Sénat royal saluera le Duc d'Angoulême du titre de *Héros*.

Et voilà le dénouement du 18 brumaire, l'enfantement d'un Pacha ou d'un Sultan, après les discussions de l'Assemblée Constituante, de la Législative, de la Convention; après les Constitutions de 91, de 93, de l'an 3; après que la France a fait tant de sacrifices depuis 13 ans; après qu'elle a sacrifié *un million* de ses enfants pour acquérir la liberté! La voilà enchaînée, muselée, rendue sujette, esclave, muette, par le trompeur qui lui disait que ses sacrifices ne devaient pas être perdus (p. 433 et 507), par le menteur qui lui prodiguait les promesses de *République*, de *liberté*, d'*égalité*, de *gouvernement représentatif*, de *droits du Peuple*, de *garanties*! Que Louis XVIII, qui a toujours déclaré la guerre au pays, lui impose de vive force une Charte octroyée,

s'il est ramené par la Coalition victorieuse, on le conçoit; mais qu'un soldat, nourri et élevé par la France, et qui s'est toujours présenté comme le plus fidèle serviteur de la liberté, veuille ainsi la fouler à ses pieds, c'est un excès d'ingratitude et de perfidie que la Postérité aura peine à croire. Et d'ailleurs, la Charte royale de 1814 et celle de 1830 seront la liberté même comparées aux Constitutions du Consulat et de l'Empire, comme la Diplomatie pourrait paraître la franchise et la sincérité comparée à toutes les ruses que nous avons vues employées pour tromper la Nation; car, dans le maître et dans les valets, nous ne voyons presque aucune parole et aucun acte qui ne soit une déception; *l'esclavage* est appelé *gloire* et *dignité!*

Nous ne nous arrêterons pas à examiner si, comme le disent Napoléon et ses séïdes dans leur intérêt commun, la République ne convient pas à la France, et si elle était impossible à conserver; car il est trop manifeste (et même *avoué* par Portalis) (p. 511) que la France voulait la Démocratie, et que la République aurait fait son bonheur et sa gloire si Bonaparte avait fait autant d'efforts pour la défendre qu'il en a fait pour l'attaquer; ce n'est qu'en feignant de l'embrasser et de l'aimer qu'il a pu l'assassiner; même après sa mort, il veut faire croire qu'elle vit encore en mettant sur les monnaies, d'un côté, *République française*, de l'autre, *Napoléon Empereur*, et l'on ne peut douter qu'il aurait pu républicaniser ou du moins démocratiser l'Allemagne, la Hongrie, la Prusse, la Pologne et même l'Angleterre, comme la Révolution a républicanisé la Belgique, la Hollande, la Suisse et l'Italie.

Quant au titre de *Sauveur* qui motive le don de l'Empire pour récompense, l'histoire est là qui proteste contre la flatterie. Ce sont *Masséna*, à Zurich, *Jourdan*, à Fleurus, *Kellermann* et *Dumouriez*, à Valmy, qui ont sauvé la France par des victoires décisives dans des dangers décisifs; et ce titre de Sauveur n'est même rien pour Dumouriez, qui l'a détruit par une trahison postérieure. Jusqu'à présent, Bo-

naparte n'a jamais trouvé la France sur le bord de l'*abîme* et ne l'a jamais *sauvée* : la campagne d'Italie, tout brillante qu'elle est, était une campagne de conquête et non de salut, utile et non nécessaire ; et d'ailleurs, il n'aurait rien fait en Italie sans des Généraux comme Masséna, Augereau, Lannes, etc., ni si Jourdan, Hoche, Moreau, n'avaient pas vaincu l'Allemagne et frappé aux portes de Vienne. La bataille de Marengo, tout utile qu'elle a pu être, n'était pas une bataille de salut, parce que Mélas seul, avec une armée de moins de 60,000 Autrichiens, ne pouvait pas mettre la France en péril ; et d'ailleurs encore, Bonaparte l'aurait probablement perdue sans Desaix, tandis que Moreau, amené par de nombreuses victoires jusques sous les murs de Vienne, aurait, tout seul, forcé l'Autriche à la paix. Est-il quelqu'un qui puisse affirmer que, si Bonaparte était resté en Egypte, ou s'il avait péri sur un champ de bataille, la France aurait été inévitablement perdue, sans pouvoir être sauvée ni par Masséna, ni par Jourdan, ni par Brune, ni par Ney, ni par Bernadotte, ni par Moncey, ni par Championnet, ni par Moreau, ni par tous ces Généraux qui ont gagné tant de batailles *avant lui* et *sans lui*? Il serait plus exact de dire qu'il a rendu de grands services comme une foule d'autres, mais qu'il a souvent compromis la France par son ambition, qu'il a perdu Saint-Domingue et 100,000 soldats d'élite, et que, s'il a sauvé quelque chose, c'est l'Autriche et Vienne, en empêchant trois fois Hoche, Augereau et Moreau, d'y porter la révolution.

Qu'on ne dise pas non plus qu'il a été *choisi* par la Nation ; car il est trop évident qu'il s'est *imposé*, ou plutôt qu'il a *escamoté* le pouvoir : si quelques conspirateurs le lui ont abandonné ou vendu, ces conspirateurs n'étaient pas la France, et la France n'a certainement *rien choisi :* elle n'a pas même ratifié formellement ; car les trois acceptations sont trop dérisoires pour qu'on puisse raisonnablement les invoquer. Louis-Philippe aura certainement plus de droit de se dire *choisi*, puisqu'il sera nommé par deux Chambres, tandis

que Bonaparte a été formellement repoussé et condamné par l'immense majorité de l'Assemblée la plus populaire.

L'Empire ne sera donc qu'un *gouvernement de fait,* un gouvernement imposé, toléré, subi, la France étant maîtrisée par l'armée à-peu-près comme l'Égypte par les Mamelucks. Les fonctionnaires et l'armée le soutiendront, parce que l'Empereur leur sacrifiera tout; partie des Émigrés, des anciens Nobles et du Clergé, se rallieront à lui, parce qu'il leur offrira les avantages qu'ils trouvaient dans l'ancienne Monarchie; le Peuple applaudira l'*homme*, parce qu'il sera ébloui par sa gloire, parce qu'il sera longtemps trompé par la presse ministérielle qui parle toute seule depuis le 18 brumaire : mais la Bourgeoisie ou la masse indépendante et éclairée de la Nation souffrira impatiemment l'esclavage; l'Armée et le Peuple, mécontents dès la promulgation de l'Empire, blâmeront le Despotisme tout en aimant la personne du Despote; ses complices finiront par détester le joug de la servitude; et la Nation, même sa propre famille, finiront par l'abandonner et le laisser tomber, tandis qu'une partie des Émigrés, des Nobles et des Prêtres, ne cesseront jamais de lui faire sourdement la guerre et traceront de lui ce portrait:

Je subsistai vingt ans et d'emprunt et d'aumône;
Vil suppôt de Barras, j'épousai sa catin;
J'étranglai Pichegru, j'assassinai d'Enghien.
Pour prix de mes forfaits, le Sénat me couronne.

Quant à sa *famille*, à ses *frères,* pourquoi a-t-il exclu, et par conséquent condamné, pour ainsi dire, et flétri *Lucien* et *Jérôme ?* On dira qu'il a exclu Lucien de *l'hérédité* parce que celui-ci était trop Républicain et blâmait l'Empire; et cette opinion redonnera de la popularité à Lucien avec la réputation de républicanisme: mais la chose est impossible, puisque nous avons vu Lucien se faire peindre en Empereur romain et se rendre le premier complice de son frère pour le 18 brumaire et pour l'Empire contre la République et la Démocratie. D'abord Ministre de l'intérieur, puis Ambassadeur en Espagne, où il s'enrichit et où il fait scandale en en-

levant la femme d'un limonadier de Madrid, il a tellement les goûts Monarchiques qu'il acceptera du Pape le titre de *Prince de Canino:* mais, aussi confiant dans son génie que Bonaparte dans le sien, fort du service qu'il lui a rendu au 18 brumaire, il ne peut se résigner au rôle de serviteur obéissant; et, captivé par une jeune veuve, madame *Jouberteau*, dont il a un enfant et qu'il a promis d'épouser, il se hâte de l'épouser en effet quelques jours avant l'Empire et la veille du jour où il sait que son frère doit lui parler pour s'opposer au mariage et lui proposer quelque Princesse. On devine la colère de Napoléon. « Epouser une p..... s'écrie-t-il!... — « Du moins *la mienne* est *jeune et jolie!* » répond Lucien. On devine encore combien cette réponse doit piquer et irriter un Despote. De là, brouille éternelle. — Quant au jeune Jérôme, prodigue et débauché comme Héliogabale, il n'héritera pas non plus de l'Empire, parce qu'il a épousé, en Amérique, *miss Paterson*, fille d'un simple négociant, sans consulter son frère qui veut être maître de tout.

C'est en vain que Louis XVIII *proteste* contre l'Empire et déclare nul tout ce qui s'est fait depuis 89; Napoléon le craint si peu qu'il publie sa protestation; toutes les Puissances, excepté l'Angleterre et la Russie, le reconnaissent; l'Empereur *électif* d'Allemagne le reconnaît aussi après s'être fait *Empereur* HÉRÉDITAIRE *d'Autriche* pour n'être pas inférieur; et le Pape Pie VII, considérant que Louis XVIII n'a pas été sacré, reconnaît aussi Napoléon et consent à venir le sacrer à Paris, en récompense du Concordat et des bienfaits qu'il répand sur le Clergé.— Le *sacre* a lieu le 2 décembre, en grande pompe, à Notre-Dame, pour Napoléon et pour Joséphine : mais Napoléon, qui ne considère le Pape que comme un instrument pour enchaîner les Peuples, ne veut pas recevoir de lui la couronne et la prend pour la poser lui-même sur sa tête et sur celle de sa femme. — Il dira désormais que son pouvoir *vient de Dieu...* Il écrira : *Je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.* — De ce moment,

Napoléon sera, pour les Prêtres, dans leurs catéchismes, dans leurs sermons et leurs prières, un nouveau Clovis, un nouveau Charlemagne, un Messie, presque un Dieu... Après 15 ans de révolution! Mais, quand le Pape et les Prêtres contrarieront Napoléon, nous verrons comme il les traitera!

De ce moment aussi, Napoléon va faire cause commune avec tous les Rois contre tous les Peuples; c'est lui qui, dans son intérêt d'Empereur, va tout faire pour consolider, si non les Dynasties, du moins les Royautés; c'est lui qui fera tout pour faire regarder les Rois comme les Représentants de Dieu sur la terre, comme propriétaires et maîtres des hommes et des terres; c'est lui qui tuera partout la liberté. Et s'il ménageait l'amour-propre des Souverains, ou si ceux-ci consentaient à n'être que ses vassaux, c'est lui qui perpétuerait partout la Monarchie et le Despotisme.

Nous le verrons écrire qu'il est le premier et même le seul Représentant de la Nation, et que le Corps législatif n'est qu'un *conseil*; nous le verrons se considérer comme *propriétaire* de la France.

Aussi, il dira *mon Peuple, mes sujets, mon* Empire, *mes* Etats, *mon* trône, *ma* couronne, *ma* garde, *mon* armée, mes *bonnes villes,* mes maires, mon musée, *mon bon plaisir*.— Les ministres, etc., s'appelleront *Monseigneur, Excellence*. — Le Sénat et les autres Corps ne seront plus que les instruments de ses volontés, des machines qu'il n'emploiera que quand il en aura besoin et dans son seul intérêt, des plastrons sur lesquels il fera porter la responsabilité morale de ses propres actes, des gardiens de sa couronne qui empêcheront les nouveaux Prétoriens de faire et défaire à leur gré les Empereurs. — Ses *décrets impériaux* et ses *réglements* d'administration publique remplaceront les *lois*. — Le Corps législatif ne sera plus que l'ancien Parlement de Paris, enregistrant les édits royaux. — Il se dispensera même de le convoquer quand cela pourra lui convenir, en 1812.

Il nomme le cardinal Fesch *grand aumônier,* Talleyrand *grand chambellan*; Duroc *grand maître du Palais*; Cau-

laincourt *grand écuyer ;* Berthier *grand-veneur ;* l'ancien comte de Ségur *grand maître des cérémonies ;* — Il nomme 18 *maréchaux*, avec 60,000 francs de traitement, savoir : Augereau, Bernadotte, Berthier, Bessières, Brune, Davoust, Kellermann, Jourdan, Lannes, Lefèvre, Masséna, Moncey, Mortier, Murat, Ney, Perrignon, Serrurier, Soult.

Il rétablit le Ministère de la police, pour le donner à Fouché, en récompense de ses services dans l'établissement de l'Empire.

Voilà donc Napoléon qui s'est fait seul représentant, seul législateur, seul administrateur, seul défenseur, seule Providence de la Nation française : à lui la responsabilité, la gloire ou la honte ! — Nous savons qu'il est capable, actif, adroit à flatter ses soldats, à les captiver, à les enthousiasmer, habile à gagner des batailles. Mais vaincre est le rôle d'un Général exécutant les ordres de l'homme d'État ; c'est l'homme d'État qui sauve ou perd un pays ; c'est le résultat définitif qu'il faut voir : voyons !

Le 27 ventôse an 13 (18 mars 1805), il fait transformer la République italienne en *Royaume d'Italie* et se fait offrir le titre de *Roi*. — Puis, il fait approuver par son Sénat, où le flatteur Talleyrand le met au-dessus d'Alexandre et de Charlemagne. — Puis, il va se faire couronner à Milan, avec Joséphine, et pose sur sa tête la *couronne de fer* des anciens Rois Lombards, en disant : « Dieu *me l'a donnée ; gare à qui la touche !* » Il nomme son beau-fils *Eugène* Beauharnais *Vice-Roi,* et institue l'ordre de la Couronne de fer. Puis, par un simple décret impérial, il *donne* la principauté de *Piombino* à sa sœur Elisa. — Puis, il y joint la petite République de Lucques, qu'il transforme ainsi en principauté. — Puis, il fait demander par les Génois leur *réunion* à la France, et transforme encore la République Ligurienne en départements de l'Empire français. — Ainsi, au lieu d'accomplir les promesses d'indépendance, de liberté et de République, faites à l'Italie dans ses premières proclamations ; au lieu de

constituer toute l'Italie en une seule République indépendante, il la fractionne, il détruit ses anciennes Républiques comme les nouvelles, il ne fait que changer son maître, après l'avoir saccagée, pillée, dépouillée !... Il dispose des Peuples comme de troupeaux !... — Et toutes ces opérations, faites dans l'intérêt de sa seule ambition, sacrifient la France en compromettant *la paix* avec l'Autriche et la Russie.

Aussi, l'Angleterre parvient-elle facilement à entraîner (en avril 1805), Alexandre à recommencer une *troisième* coalition, l'Autriche et Naples à y entrer (en août). La Prusse seule refuse ou hésite.—Puis, cette coalition conclue, la Russie et l'Autriche essaient de tromper et d'endormir Napoléon, font avancer secrètement leurs troupes vers le Rhin, et méditent de surprendre la France pendant que son Empereur tentera la descente en Angleterre.

Cependant, Napoléon arrive à Boulogne, le 2 août, pour tenter cette descente avec 61 vaisseaux de ligne que doit lui amener l'amiral *Villeneuve*. Mais celui-ci n'arrive pas, parce qu'il a négligé d'exécuter les ordres du maître, comme nous avons vu Bonaparte se permettre de ne pas exécuter ceux du Directoire (p. 371). Et ce retard, qui empêche la descente, est un accident heureux ; car Napoléon apprend alors la marche des Russes et des Autrichiens, et peut faire à l'instant partir son armée de Boulogne pour aller à leur rencontre.

Revenu à Paris, il lève illégalement 80,000 conscrits, appelle toutes les réserves des conscriptions précédentes, ainsi que les vieux soldats retirés, réorganise la Garde nationale pour l'envoyer sur les côtes, et part de Paris le 24 septembre.

Nous écarterons les détails de guerre. — 250,000 Autrichiens sont déjà en Bavière et en Italie, et 120,000 Russes arrivent. Napoléon commande 200,000 hommes en Allemagne ; Masséna, Ney, Saint-Cyr en ont 65,000 en Italie. — L'Empereur précipite l'attaque pour écraser les Autrichiens avant l'arrivée des Russes. Bientôt *Mack* (acheté dit-on), capitule dans *Ulm* avec 36,000 Autrichiens qui mettent bas

les armes, ainsi qu'une autre division de 10,000 hommes, tandis que Masséna et Ney ont des succès analogues; et le 22 novembre, Sébastiani entre à Vienne, d'où Napoléon part pour aller au-devant des Russes.

Alexandre, qui vient de visiter le Roi de Prusse pour le décider à la guerre, est à son armée avec l'Empereur d'Autriche. Ce sera la bataille des trois *Empereurs*, ou d'*Austerlitz*. Les deux armées Russe et Autrichienne sont écrasées, le 2 décembre. Les Russes perdent tout, canons, armes, bagages, et ne sauvent guère que 26,000 hommes.— « Soldats, dit Napoléon à son armée, JE SUIS *content de vous!* » — L'Empereur d'Autriche lui fait visite et lui demande la Paix. — Qu'il le détrône; qu'il proclame l'indépendance et la liberté des Autrichiens et des Allemands; qu'il les invite à se révolutionner, à se constituer comme ils voudront, en Monarchies démocratiques avec de nouvelles Dynasties, ou en Républiques, en leur offrant seulement l'amitié et l'alliance des Français!.. Mais il veut l'Empire et le Despotisme... Et il conserve l'Empereur d'Autriche en l'humiliant, en en faisant un ennemi toujours dangereux pour la France. Par la paix de Presbourg (26 décembre), il le force à céder Venise et les *Etats Vénitiens*, qu'il réunit à son royaume d'Italie, la *Dalmatie*, l'*Istrie*, etc., qu'il réunit à son *Grand Empire*. Quelle *gloire*, dit-on! Mais nous, nous disons : quelle ambition! quelle *faute!* Et Napoléon lui-même la reconnaîtra à Sainte-Hélène.

Puis, le Roi de Naples ayant reçu 20,000 Anglo-Russes et commencé les hostilités, il décrète que la Dynastie napolitaine *a cessé de régner*, et charge un détachement de la Grande Armée, commandé par *Saint-Cyr*, d'aller exécuter son décret. Quelle grandeur, dit-on!... Mais s'il tombe en définitive, et si le Roi de Naples recouvre son royaume!...

Mais le Ministre de la guerre *Decrès*, à qui Napoléon a ordonné de remplacer l'Amiral Villeneuve, pour le punir de sa désobéissance, désobéit à son tour par amitié pour l'Amiral et l'engage à gagner une bataille pour regagner la fa-

veur du maître. Villeneuve, commandant les flottes Espagnole et Française, livre un combat naval sans autre motif que son intérêt personnel. Il est vaincu, près de *Trafalgar*, par Nelson tué dans le combat, et perd 18 vaisseaux. Napoléon laisse impunie la double et fatale désobéissance de l'Amiral et du Ministre : mais la confiance des marins est perdue; la marine française est désormais réduite à l'impuissance; et les conséquences en sont incalculables, car les Anglais pourront débarquer partout des troupes ennemies.

Maître de la presse (quel moyen de séduction et de tromperie!), Napoléon cache cet affreux désastre, tandis que les journaux salariés retentissent de cris de triomphe et d'admiration pour les victoires d'Ulm et d'Austerlitz. Sur la proposition du Tribunat, le Sénat décide qu'une *colonne* sera élevée sur la place Vendôme, avec cette inscription : « *A Napoléon* LE GRAND, *la Patrie reconnaissante.* » C'est donc parce qu'il gagne des batailles qu'on l'appelle *Grand!* mais s'il est un jour définitivement vaincu!... D'ailleurs, si Napoléon mérite l'admiration et la reconnaissance par de nouvelles victoires, que mérite-t-il pour s'être mis dans la nécessité de tolérer la funeste désobéissance et la funeste ambition des complices de son usurpation, pour avoir rallumé la guerre par son ambition personnelle, pour la rendre nécessaire encore par son désir toujours croissant de conquêtes?

Et pour prix du sang versé, Napoléon dépouille encore la Révolution d'un de ses grands principes; il détruit le *Panthéon* en le rendant aux Prêtres, et rétablit les tombes royales de *Saint-Denis* en les consacrant à la sépulture impériale. Puis, il consacre la *Madeleine* à la mémoire des braves tués dans les combats, en écrivant son nom en place de *la Patrie*, et en mettant sur le frontispice : *l'Empereur Napoléon aux soldats de la Grande armée.* Il est tout, et la Patrie n'est plus rien!!! — Continuant son système contre-révolutionnaire, il abolit le calendrier républicain, l'une des plus belles réformes de la Révolution et de la Science, et rétablit (1er janvier 1806) le *calendrier grégorien* ou ca-

tholique; il établit les *Conseils de Prudhommes*, pour juger les contestations entre les ouvriers et les maîtres, en les organisant aristocratiquement ou despotiquement, de manière à tenir les ouvriers dans la dépendance; il institue *l'Université impériale* pour s'emparer de l'instruction et de l'éducation, afin de façonner à la servitude les générations nouvelles en substituant l'adoration de l'Empereur à l'amour de la Patrie. Mais rien pour faire cesser l'opulence et la misère; rien pour assurer du travail, un salaire suffisant et de l'aisance à ce Peuple d'ouvriers qui remplit toujours les armées; rien pour donner à ce Peuple des lumières et le sentiment de sa dignité... Mais on l'éblouit par la fausse gloire des batailles et des conquêtes, qui n'ont d'autres résultats que de faire des ennemis et de nécessiter des conscriptions et des impôts qui pèsent principalement sur lui.

Cependant, Naples est conquis de nouveau; Caroline et son mari sont forcés de se réfugier en Sicile (où ils resteront jusqu'en 1814 et où l'une de leurs filles, *Amélie*, épousera le Duc d'Orléans); et le 30 mars, encouragé par la servilité du Sénat, de la presse et de l'opinion publique égarée, Napoléon réunit le royaume de Naples et de Sicile à son Grand-Empire, par un simple *décret impérial*, et donne ce royaume à Joseph en s'y réservant 6 *Grands fiefs de l'Empire*, les Duchés de Gaëte, de Benevente, Ponte-Corvo, Otrante, etc. — Par 5 autres *décrets*, il institue dans les États Vénitiens 12 autres *Grands fiefs héréditaires*, les Duchés de Dalmatie, Istrie, Frioul, Cadore, Bellune, Conegliano, Tréviso, Feltre, Bassano, Vicence, Padoue et Rovigo; il donne à Murat, devenu son beau-frère, le *grand Duché de Clèves et de Berg*, en Allemagne; il donne à Berthier la *Principauté de Neufchâtel*, en Suisse; il institue *Massa et Carara*, ainsi que *Parme et Plaisance*, en Duchés grands-fiefs; il donne la Principauté de *Guastalla* à sa sœur Pauline.

Ainsi, ce Napoléon, qui parlait tant de République et d'égalité, le voilà qui rétablit la *Féodalité*, les *Fiefs-féodaux*

héréditaires, établis par les Barbares, renversés par les Rois de France, attaqués par la Nation entière, anéantis par la Révolution ! Le voilà qui veut l'esclavage perpétuel du Genre humain ! voilà ce qu'il appelle *l'ordre!* Où trouver des expressions pour qualifier le crime ?

Mais il ne commence en Italie que pour imiter en France ; car l'histoire ne présente personne plus rusé que lui. Il va donc établir en France des *majorats héréditaires,* composés de biens *substitués à perpétuité.* Et pour se couvrir de l'autorité du Sénat, il a la ruse de lui faire adopter cette création des majorats, et la ruse plus grande encore de glisser furtivement cette institution capitale dans un Sénatus-Consulte qui semble insignifiant parce que son titre n'annonce qu'un *échange* contre la principauté de Guastalla donnée par un simple décret à sa sœur et rétrocédée par elle au royaume d'Italie.

Napoléon fait plus : rêvant la *Monarchie universelle,* il force les Hollandais à transformer leur République en Royaume et à *le prier* de leur donner pour Roi son frère Louis, auquel il a fait épouser sa belle-fille Hortense.

« Je proclame, dit-il, Roi de Hollande le Prince Louis. Vous, Prince, régnez sur *ces Peuples !*.. Ne cessez jamais d'être *Français !* La dignité de Connétable de l'Empire sera possédée par vous et vos enfants ; elle vous rappellera *vos devoirs envers* MOI... »

Ainsi, c'est lui qui détruit les Républiques créées par la République française ! Tandis que la Révolution voulait l'indépendance des Peuples, leur alliance, leur fraternité, il les humilie, les opprime, en fait des esclaves et des ennemis !... Sa ruse même de se faire *prier* n'irrite que davantage les Hollandais, tous les Peuples et tous les Rois. Lui qui promettait la *paix* à la France, il la condamne à la guerre perpétuelle et la sacrifie à sa vanité ; car l'Angleterre et l'Europe ne pourront tolérer une si menaçante ambition.

Napoléon ne s'arrête pas là : il engage secrètement les Ducs de Bavière et Wurtemberg (qu'il transforme *en Rois*). et 14 petits Princes d'Allemagne, à se séparer de l'Empire Germanique, à former la *Confédération du Rhin,* à lui dé-

férer le titre de *Protecteur* avec droit de nommer leur chef, et à conclure avec lui une alliance offensive et défensive, en mettant leurs troupes à sa disposition. — On devine les cris de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Russie, contre l'ambition de Napoléon, quand on apprend (août 1806) cette dernière opération. La mort de Pitt, l'arrivée de Fox et des Whigs au Ministère, ne changent rien aux dispositions de l'Angleterre; et d'ailleurs Fox meurt bientôt aussi, et les Tories reprennent le pouvoir. Alors s'établit en Allemagne une *Agence* Anglaise et Autrichienne, qui publie une foule de brochures et de pamphlets contre Napoléon, qu'on représente comme le plus insatiable et le plus oppresseur des conquérants, et par contre-coup contre la France qu'on signale comme l'instrument de son ambition. C'est en vain que Napoléon, dont l'armée est toujours en Allemagne, fait poursuivre plusieurs libraires et fait exécuter, à Nuremberg, *Palm*, l'un d'eux, condamné par une Commission militaire; l'Allemagne retentit de cris d'indignation et de vengeance.

Bientôt, l'Angleterre a formé une 4[me] coalition avec la Russie, la *Prusse* (blessée de ce que Napoléon pense à lui reprendre le Hanovre qu'il lui a cédé), la Suède et la Saxe.

Napoléon écrase, à *Iéna*, le 14 octobre, 70,000 Prussiens, commandés par *Hohenlohe*, tandis que, le même jour, Davoust, avec 32,000 hommes, écrase, à *Auerstadt*, 65,000 autres Prussiens (la Garde royale et l'élite de l'armée), commandés par le fameux Duc de Brunswick, en présence du Roi de Prusse... On dit que Bernadotte mériterait d'être fusillé pour avoir, par jalousie, refusé de secourir Davoust en péril : mais Napoléon, n'osant poursuivre ceux qu'il appelait ses *frères d'armes* et ses *camarades*, donne encore l'exemple d'une impunité qui sera funeste à l'Armée et à la Nation.

Napoléon entre à Berlin le 25... S'il voulait révolutionner et républicaniser la Prusse!... Mais il fait une nouvelle Royauté en métamorphosant en *Roi* le Duc de Saxe, qui entre dans la Confédération du Rhin avec 5 autres Princes.

C'est là, à Berlin, que le Sénat lui envoie une députation pour l'encenser, en parlant de ses victoires sans jamais parler de ses fautes, et qu'il rend, le 21 novembre, ce fameux décret qui déclare les îles Britanniques en *état de blocus*, qui ordonne la saisie de toutes les marchandises anglaises, et qui fonde le *système continental* contre le commerce et l'industrie de l'Angleterre.

Bientôt (19 décembre), Napoléon est à *Varsovie*, où les *Polonais* l'accueillent et l'implorent comme un libérateur, et où 40,000 soldats viennent lui demander des armes.... Ah! s'il avait aimé la République, s'il voulait révolutionner l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Prusse, il rétablirait cette Pologne, dépecée par les Monarques voisins, qui s'est généreusement insurgée avec *Kosciusko*, qui n'a cessé de protester contre l'oppression, qui aime la Révolution française comme sa mère, qui combat dans ses rangs, en Italie, sous le commandement de *Dombrowski*, et que la France adopte comme sa sœur. Il assurerait la paix et la liberté de l'Europe; il remplirait les vœux de l'Armée, de la France, de tous les Peuples; il serait le bienfaiteur du Genre humain!... Mais il semble n'avoir que la vulgaire ambition de régner en maître...

Nous ne nous arrêtons pas à la bataille d'*Eylau*, gagnée par Napoléon et 68,000 Français contre 80,000 Russes et Prussiens, le 8 février 1807, ni à la prise de *Dantzig*, le 24 mai, par Lefèvre, ni à la bataille de *Friedland*, gagnée, le 14 juin, par Napoléon et 170,000 Français contre Alexandre et 180,000 Russes et Prussiens. Nous connaissons le talent de Napoléon pour gagner des batailles; et ses victoires n'ont plus rien d'étonnant, avec des lieutenants comme Ney, Davoust, Murat, Bernadotte, Lefèvre, Lannes, etc., et des soldats comme les Français : mais les dernières victoires ont coûté des pertes énormes en tués et blessés; les Russes ont montré un effrayant courage; et l'on commence à s'inquiéter, à Paris, de ces victoires qui ne font qu'arrêter momentanément l'ennemi, que nécessiter des conscriptions nouvelles,

que perpétuer la guerre, qu'instruire les Généraux étrangers et leurs armées. Robespierre et la République pouvaient amener une paix éternelle en révolutionnant les Peuples pour faire aux Rois une guerre à mort; mais en faisant une guerre de Roi à Roi, en attaquant en même temps les Peuples et les Souverains, Napoléon condamne la France à une guerre sans fin, dans laquelle elle doit infailliblement finir par être vaincue avec lui.

Alexandre demande un armistice, signé le 22. Puis les deux Empereurs ont une entrevue, le 25, sur le *Niémen*. Puis, le Roi de Prusse fait visite à Napoléon. Puis, la belle Reine arrive sous prétexte de rejoindre son époux. — On le caresse, on le flatte, on le traite en Souverain; et l'orgueilleux, séduit, sacrifie le repos de la France à la vanité de paraître généreux envers les Rois. Au lieu de rétablir la Pologne, il se contente d'enlever à la Prusse la Pologne Prussienne qu'il donne, partie au Roi de Saxe, sous le titre de *Grand Duché de Varsovie,* et partie à l'Empereur de Russie, à qui il garantit l'intégrité de ses Etats, en sorte qu'il ratifie par là l'abominable partage de la Pologne. Puis, il signe la paix à *Tilsitt*, avec l'Empereur, le 7 juillet, avec le Roi, le 9, et rentre à Paris, le 27, emmenant la *colonne de Rosbach,* emportant l'*épée de Frédéric,* des drapeaux, etc.

Ainsi, seul, sans consulter personne, il fait la guerre et la paix; il dispose des Peuples, des territoires, des intérêts de la France... On l'encense encore; mais, cependant, on le blâme universellement en secret de n'avoir pas rétabli la Pologne, et d'avoir conservé la Dynastie Prussienne, après l'avoir humiliée, et en lui laissant une redoutable puissance.

Aussi, pendant son absence, le Général *Mallet,* que nous avons vu l'un des chefs des *Philadelphes* (p. 490), qu'on a soupçonné d'avoir eu le projet d'enlever Bonaparte dans son passage à Lyon pour Marengo, et qui a voté contre l'Empire en écrivant une lettre à l'Empereur, a réuni les Républicains, sondé quelques Sénateurs, et travaillé à rétablir la République par un Sénatus-Consulte. Fouché l'a fait arrêter, et

Napoléon le fait arbitrairement enfermer dans une *prison d'état* sans ébruiter la conspiration ; mais le danger n'est qu'ajourné.

Pendant ce temps encore, les Anglais ont presque entraîné le Roi d'Espagne dans la coalition, excité une insurrection en Calabre, attaqué Constantinople, et débarqué en Egypte, où le Pacha *Méhémet-Ali* a commencé sa brillante carrière en les forçant à capituler ; mais la guerre ne cesse pas, et, avec le système de Napoléon, l'Angleterre saura bien refaire des coalitions et renouveler les périls.

En attendant, Napoléon dénature le *Code civil* en l'appelant *Code Napoléon* (comme s'il n'avait pas été ordonné, commencé, rédigé, discuté, tout préparé, longtemps avant lui!), en y introduisant les *substitutions* pour ses *majorats héréditaires*. Un jour ce Code sera son plus beau titre de gloire ; et cependant il n'est son ouvrage que pour les odieuses dispositions qui détruisent l'égalité ! — Il viole encore sa dernière Constitution, qui, pour rendre le Tribunat favorable à l'Empire, le confirmait expressément et prorogeait jusqu'en 1812 les pouvoirs des Tribuns : il supprime ce Tribunat par un Sénatus-Consulte du 19 août 1807, qu'il a la ruse de tenir secret jusqu'au 18 septembre, jour de la clôture de la session, en ayant encore la ruse de faire entrer les Tribuns dans le Corps législatif pour les apaiser et les consoler. Ainsi, plus aucune tribune, plus aucune discussion publique ! Et il a même inséré une disposition qui élève de 30 à 40 ans l'âge exigé pour les membres du Corps législatif !

C'est alors que *Brune,* poursuivant les Suédois, qui n'ont pas fait la paix, s'empare de *Stralsund,* le 19 août, et conquiert la Poméranie le 3 septembre.

Mais tandis que le Roi de Danemarck, resté *neutre* entre toutes les Puissances belligérantes, est en surveillance avec son armée sur sa frontière, le Cabinet anglais envoie 24 vaisseaux et 25,000 hommes, qui débarquent le 16 août, qui *bombardent* Copenhague pendant cinq jours, qui prennent la *flotte,* l'arsenal et la citadelle... Et cette Aristocratie an-

glaise ose dénigrer la Révolution française ! Et c'est en vain que l'Europe entière s'indigne contre ce brigandage, ce vol, cet exécrable forfait !... Parlez donc de morale, de justice, de modération, d'ordre, de paix et d'humanité !—Alexandre vole à-peu-près de même la *Finlande* à la Suède.

Napoléon fait comme eux en prenant la *Westphalie* pour en faire un Royaume et la donner à son jeune frère *Jérôme* (1er décembre), en décidant qu'il conquerra le Portugal et l'Espagne pour les donner à Joseph.— Conquérir le Portugal et l'Espagne!... Mais s'il veut tout conquérir !... Et si les autres veulent conquérir la France!... Conquérir, c'est, envers les conquis, une *injustice* qui menacera l'Europe et qui ranimera la guerre ; c'est, envers la France, une faute et même un crime qui la compromettra pour satisfaire l'ambition de Napoléon.—Il prétendra que son intention est de régénérer l'Espagne, de faire son bonheur... Mais si elle ne le veut pas !... La France souffrirait-elle qu'Alexandre voulût la régénérer à sa manière ?...—Mais voyons comment il va s'y prendre.

Et d'abord, deux mots sur le Bourbon d'Espagne. Tout est scandale à la Cour Espagnole. *Godoï,* simple garde-du-corps, est devenu l'amant de la Reine et le favori du vieux et imbécile *Charles IV,* qui l'a nommé *Prince de la Paix,* qui lui a fait épouser une de ses parentes, et qui lui laisse tout son pouvoir. *Godoï,* qui excite la haine de la Reine et du Roi contre leur fils *Ferdinand,* est le mépris et la haine de la Nation, tandis que le jeune Prince Royal, qui le déteste, en est l'espoir et l'amour. Le favori voulant le forcer à épouser la sœur de sa femme, il écrit à Napoléon pour lui demander sa protection et une épouse. Mais le Roi, poussé par *Godoï,* fait arrêter son fils, l'accuse de vouloir tuer sa mère et détrôner son père, et s'adresse à Napoléon pour s'en plaindre. Voilà une famille royale ! Et c'est en présence de pareils exemples monarchiques que Napoléon veut détruire les Républiques pour créer des Monarchies partout !

Espérant s'emparer facilement de cette couronne, il emploie sa ruse ordinaire. Il conclut d'abord, le 27 octobre, à

Fontainebleau, un traité avec le Roi d'Espagne, représenté par *Godoï*, par lequel le Roi lui livre *passage* pour aller conquérir le Portugal, à condition qu'il cédera la principauté des Algarves à *Godoï* (ruse pour gagner celui-ci). Nous ne parlons ni de la déclaration faite par Napoléon *que la Maison de Bragance a cessé de régner*, ni de la conquête du Portugal faite sans obstacle par *Junot*, ni du départ de la famille royale pour le Brésil. Napoléon envoie trois Généraux, Dupont, Moncey, Duhesme, avec trois armées, qui occupent Barcelonne, Figuières, Pampelune, Saint-Sébastien, et tout le nord de l'Espagne jusqu'à l'Ebre. *Godoï* leur ouvre les portes comme à des alliés dont il ne peut craindre aucune perfidie; mais la Nation Espagnole s'inquiète, et crie contre le favori, qu'elle accuse de trahison.—Puis, Napoléon lève le masque, déclare que tout le Nord de l'Espagne lui est *nécessaire pour sa sûreté*, et offre en échange le Portugal entier. *Godoï*, ainsi privé de sa Principauté des Algarves, mais probablement indemnisé, cède, consent; mais l'Espagne est indignée contre Godoï, contre la Reine, le Roi et Napoléon. —Puis, Napoléon envoie *Murat* et une grande armée, et déclare qu'il veut l'*Espagne entière*. Godoï consent encore, et détermine la Reine et le Roi à partir pour l'Amérique. Mais une insurrection, qui éclate à Madrid, arrête Godoï, force le Roi à abdiquer en faveur de son fils, et proclame *Ferdinand VII*.—Cependant, Murat étant arrivé à Madrid avec quelques troupes, Charles IV proteste contre son abdication et invoque l'appui de Napoléon; Murat délivre Godoï et l'envoie en France, au grand déplaisir des Espagnols, qui l'ont en horreur et qui voudraient sa tête.

C'est alors (2 avril 1808) que Napoléon se rend à Bayonne. La Reine et le Roi partent à l'instant pour le rejoindre : mais Ferdinand ira-t-il aussi? Ses Conseillers l'en dissuadent; le Peuple veut s'opposer... Il écrit... Napoléon lui répond que, si l'abdication est volontaire, il le reconnaîtra pour Roi... Comment craindre une noire perfidie?... Il a confiance en lui... Il arrive à Bayonne... Et bientôt, cédant à mille in-

trigues, il abdique en faveur de son père, qui, le 5 mai, cède sa couronne à Napoléon et se retire à *Compiègne*, après avoir nommé Murat *Lieutenant-général du royaume* et invité les Espagnols à lui obéir. Ferdinand, son frère *Don Carlos* et son oncle *Don Antonio,* ratifient la cession et se retirent à *Valençay*.

Mais, nous le demandons, comment un héros, un grand homme, un homme de génie, peut-il s'abaisser à de pareilles manœuvres? Est-ce là ce que Bonaparte a promis à la France? Comment accuser les autres Rois de perfidie, d'ambition et d'injustice? Une République pourrait-elle jamais approuver et pratiquer une pareille déloyauté? Du reste, écoutons Napoléon à Sainte-Hélène :

« J'embarquai *fort mal* toute cette affaire, je le confesse : l'IMMORALITÉ put se montrer par trop patente, l'INJUSTICE par trop *cynique;* et le tout demeura FORT VILAIN, puisque j'ai succombé ; car l'ATTENTAT ne se présente plus que dans sa *hideuse nudité*, privé de tout le grandiose et des *bienfaits* qui remplissaient mon intention. »

Quant à ses intentions, était-il un Dieu pour être le bienfaiteur de l'Espagne *malgré elle?* S'il voulait le bonheur des Peuples, ne devait-il pas les respecter, leur donner la liberté, la République? Ne devait-il pas commencer par rendre la France libre et heureuse?

« Le bombardement de Copenhague en pleine paix et l'enlèvement de la flotte Danoise avaient *perdu les Anglais* dans l'opinion ; l'affaire d'Espagne *les fit oublier* et ME PERDIT. »

Oui, l'injustice, l'immoralité, la perfidie de Napoléon dans cette affaire, exploitées par tous les Rois, par tous les Cabinets, par toutes les Aristocraties, par toute l'Emigration, par tous les Prêtres, par tous leurs Journaux, vont faire oublier les scandales de la Cour Espagnole, l'assassinat de Paul Ier, les perfidies et les cruautés du Cabinet anglais, ses atroces provocations à l'assassinat, le partage de la Pologne, tous les crimes des anciens trônes, pour concentrer les cris de l'Europe contre Napoléon, pour exalter le courage des Espagnols, pour provoquer tous les Peuples à les imiter. Quelle faute! quel crime envers la France!

Napoléon croyait sans doute que les Espagnols imiteraient les Italiens et les Hollandais, dont les Députés aristocrates et bourgeois se sont résignés à le *prier* de les enchaîner. Déjà même une *Junte,* établie à Madrid et dirigée par Murat, le *prie* de donner *Joseph* pour Roi d'Espagne.—Mais le Peuple, qui partout a plus d'honneur, de patriotisme et de courage que l'Aristocratie et la Bourgeoisie, le Peuple s'indigne, s'insurge, s'irrite, *se lève comme un homme d'honneur* (dira Napoléon lui-même à Sainte-Hélène), brave tous les périls, et, comme le Peuple français en 92, s'écrie: *vaincre ou périr!*... Sa fureur est telle que, s'il tenait Napoléon, il le massacrerait, le pendrait, lui arracherait les yeux et la langue, ou le scierait entre deux planches et le couperait en morceaux comme il fera à ses soldats.

Cependant le Sénat, le Conseil-d'Etat, Talleyrand, etc., seront trop lâches pour ne pas approuver toujours, encenser, encourager Napoléon. Le Peuple et l'Armée ne connaissent pas la vérité ou désapprouvent, mais sans pouvoir désobéir à une volonté despotique. — C'est donc l'Armée qui devient, malgré elle, l'instrument de l'oppression des Espagnols, et c'est contre elle qu'ils tourneront toute la rage qu'ils ont contre l'Empereur.

Dans la première insurrection, à Madrid, 500 Français périssent.— Les Français se défendent, attaquent, tuent des milliers d'Espagnols, en livrent une foule d'autres à leurs commissions militaires, et étouffent l'insurrection dans le sang. — On devine la nouvelle fureur des Espagnols!... Ils vont devenir cruels, féroces... Les Français useront de représailles... Quelle confusion, quel chaos! Les Moines, qui couvrent l'Espagne, menacés dans leur existence, vont allumer le fanatisme... Les Généraux vont piller les couvents, tuer les Moines... Et si l'Espagne devient, pendant six ans, le théâtre de toutes les atrocités; si Napoléon y fait tuer un million d'Espagnols et 3 ou 400,000 Français; si, par suite, l'Europe est en feu, à qui la faute et la responsabilité?

Une amnistie ramène la paix pour un moment. — Une

grande *Junte,* convoquée à Bayonne pour le 15 juin, et composée des Députés du Clergé, de la Noblesse et de la Bourgeoisie, accepte Joseph et rédige une Constitution. — Napoléon nomme *Murat Roi de Naples,* et revient à Paris, croyant l'Espagne à lui.

Mais l'insurrection éclate de nouveau et devient générale; partout on massacre les malheureux Français isolés; le Général *René,* qui revient de Portugal, est *scié entre deux planches;* partout on organise des Juntes insurrectionnelles; et la *Junte suprême de Séville* déclare la guerre au nom de la Nation. Les Anglais accourent, et se hâtent de fournir des armes, des munitions, des officiers pour instruire et diriger, des vivres, etc., et une armée Anglaise, outre l'armée Espagnole de *La Romana,* qui faisait partie de l'armée française en Poméranie, et qu'ils ramènent sur leurs vaisseaux. — C'est en vain que *Dupont* s'empare de vive force de Cordoue, où il augmente la fureur des Espagnols en *pillant* et en levant des contributions; c'est en vain que *Bessières* gagne une bataille et tue beaucoup d'Espagnols; c'est en vain que Joseph entre à Madrid (20 juillet), recevant les hommages de quelques fonctionnaires publics : *Moncey* échoue devant Valence; *Lefèvre-Desnouettes* devant Sarragosse; *Dupont,* embarrassé par ses fourgons remplis de son *pillage,* ayant beaucoup de *trop jeunes conscrits* (à qui la faute?), abandonné par deux régiments Suisses indignés, est forcé de capituler et de mettre bas les armes, à *Baylen,* avec 15,000 *hommes* (22 juillet). Les Espagnols portent la fureur jusqu'à violer la capitulation (comme Bonaparte a violé celle de Saint-Jean-d'Acre et comme il vient de violer toutes les lois de l'honneur à Bayonne), à maltraiter les soldats, à les fouiller comme des voleurs, et à les envoyer *prisonniers* à Cadix et en Angleterre, tandis qu'on était convenu de les renvoyer en France. Sans doute la défection des Suisses et la violence des Espagnols envers les soldats au mépris d'une capitulation ne peuvent s'excuser ni par le pillage qu'ils reprochent au Général ni par la perfidie qu'ils reprochent à l'Empereur :

mais si les malheureux soldats sont victimes, à qui la première faute?

Quand Napoléon apprend ce désastre, il s'écrie :

« C'est une *tache* pour le nom français! Il eût mieux valu qu'ils fussent tous morts les armes à la main! On retrouve des soldats : il n'y a que l'*honneur* qui ne se retrouve pas! »

Et sa conduite à Bayonne n'est point une *tache* à ses yeux! elle est conforme à l'*honneur!* Comment un Despote peut-il se plaindre, quand il a donné de pareils exemples? — Aussi, quoiqu'il proteste qu'il fera fusiller Dupont pour avoir sacrifié l'armée à ses *fourgons*, il n'osera le punir ni de son pillage, ni de sa lâche capitulation!

On conçoit l'effet produit en Espagne, en Europe, en France, par le pillage de Cordoue, la défection des Suisses et la capitulation de Baylen! On devine l'enthousiasme des Espagnols, leur confiance, leur résolution de s'ensevelir sous les ruines de leur Patrie plutôt que de subir un joug étranger.

Joseph est obligé de quitter Madrid avec la garnison (1er août), et Junot, attaqué par *Weslesley*, commandant 35,000 Anglais, est forcé de capituler, d'évacuer le Portugal, et de s'embarquer sur des vaisseaux britanniques qui les transportent en France. Qu'on juge encore de l'effet!

Cependant Napoléon, qui sent la nécessité de venir lui-même en Espagne, sent aussi celle de se prémunir contre une attaque du côté du nord; il se fait céder *Flessingue* par la Hollande, *Kehl* vis-à-vis Strasbourg, et *Cassel* vis-à-vis Mayence; puis, il réunit à la France Parme, Plaisance et la Toscane, divisées en départements; puis, il fait occuper les Etats Romains, et veut exiger du Pape des concessions qu'il refuse; puis, il a une entrevue avec Alexandre, du 6 octobre au 14, à *Erfurth*, où les deux Empereurs se jurent amitié et alliance; puis, il retire toutes ses troupes d'Allemagne pour les envoyer en Espagne, et lève plus de 200,000 conscrits.

Et, pour compenser tant de sacrifices, il organise une *nouvelle* NOBLESSE *héréditaire*; il crée des *Princes* avec le titre d'*Altesse sérénissime*, des *Ducs*, des *Comtes*, des *Barons*,

des *Chevaliers*. Tous les Ministres, tous les Sénateurs, tous les Conseillers d'état à vie, etc., seront Comtes, etc.; tous les membres de la Légion-d'Honneur sont Chevaliers et nobles. Il rétablit les *armoiries* et les *livrées*... Et pour rendre cette Noblesse brillante, il voudrait doter ses Princes et ses Ducs de *quelques millions de revenus*; et, pour les leur donner, il voudrait conquérir l'Europe entière... Ses favoris, ses protégés, ses fonctionnaires, son armée qu'il flatte, qu'il caresse, qu'il enrichit, sont contents, on le devine; mais la masse de la Nation et du Peuple commence à n'avoir plus d'illusions, à être blasée sur les victoires, à n'être plus sensible qu'aux revers, à voir que Napoléon sacrifie tout à lui et à sa famille, à regretter, à souffrir, à craindre. Mais comment se plaindre? Point de presse, point de Représentation nationale, point de tribune; et toujours des adulations officielles et soldées; le Despotisme ordonne même les *vivat*, les *illuminations*, la joie. — Il ne sera plus temps à Sainte-Hélène de dire :

« J'ai constitué la *nouvelle Noblesse* pour écraser l'ancienne et pour satisfaire le *Peuple*, d'où sont sortis la plupart de ceux à qui j'en conférai les titres, et parce que le plus simple soldat avait le droit d'aspirer au titre de Duc. Je crois même que J'AI EU TORT; car c'était affaiblir ce *système d'égalité qui* PLAISAIT TANT *à la Nation*. »

C'est en vain qu'il annonce, en partant pour l'Espagne, que, « avec l'aide de *Dieu*, il va couronner son frère à Madrid et « planter ses aigles sur les forts de *Lisbonne*. » Ses prophéties ne s'accompliront pas.

Il écrase cependant les Espagnols en plusieurs combats, c'est tout simple; et Madrid capitule le 4 décembre. Il abolit l'*Inquisition*, supprime un grand nombre de couvents, et publie une proclamation dans laquelle il parle de sa *conquête*, de sa *clémence*, de ses *bienfaits*, ajoutant :

« Si vous ne répondez pas à ma confiance, il ne me restera qu'à vous traiter en *provinces conquises*, et à placer mon frère sur un *autre trône*. Je mettrai alors la couronne d'Espagne sur ma tête, et je saurai la faire respecter des *méchants*; car DIEU M'A DONNÉ la force et la *volonté* nécessaires pour surmonter tous les obstacles. »

Mais l'événement prouvera que *Dieu* le repousse; et c'est encore en vain qu'il répond à une grande Députation :

« Il n'est *aucun obstacle* capable de retarder longtemps l'exécution de MES VOLONTÉS... Les Bourbons *ne peuvent plus* régner en Europe. »

Et pendant qu'il traite ainsi l'Espagne, voici comme il traite la France. Joséphine ayant répondu (20 novembre 1808) à une Députation du Corps législatif que ce Corps *représentait la Nation,* Napoléon envoie, de Madrid, l'ordre de faire dire au *Moniteur* du 15 décembre :

« S. M. l'Impératrice n'a point dit cela : elle connaît trop bien nos Constitutions; elle sait trop bien que le *premier Représentant de la Nation, c'est l'Empereur,* car tout pouvoir vient de DIEU (la déchéance aussi viendra de Dieu) et de la Nation... Après l'Empereur et ses *Ministres* est le Sénat, puis le Conseil-d'Etat, puis le Corps législatif, puis chaque Tribunal, puis chaque fonctionnaire public. Le Corps législatif devrait s'appeler *Conseil législatif...* Ce serait un *crime* de vouloir représenter la Nation avant l'Empereur. »

Mais bientôt un courrier vient lui annoncer que l'Autriche reprend les armes; et Napoléon est forcé de quitter l'Espagne après avoir restauré Joseph, le 22 janvier 1809, et lui avoir donné *Jourdan* pour conseil.

Nous ne pourrons suivre cette désolante guerre d'Espagne et de Portugal, où le courage de 300,000 *soldats* envahisseurs échouera devant le patriotisme du *citoyen* défendant son pays; où l'on verra ce que peut une Nation résolue à s'ensevelir sous ses ruines; où les Français, les Espagnols et les Anglais, seront tour-à-tour vainqueurs et vaincus. Nous dirons seulement, en anticipant sur les faits, que *Weslesley* serait probablement écrasé et pris, à la bataille de *Talaveyra,* si Joseph ne commettait pas la faute d'une extrême impatience; que c'est alors qu'il sera nommé Duc de *Wellington;* qu'il entrera à Madrid, le 12 août 1812, mais pour en être presque aussitôt chassé; que les Portugais offriront la couronne à *Soult,* qui voudra l'accepter, mais que Napoléon ne le permettra pas; que les Anglais tenteront d'insurger l'armée française en lui promettant *Moreau* pour chef; que la

Régence de Cadix offrira le commandement de l'armée au *Duc d'Orléans*, qui se trouvera en Sicile et qui viendra à Tarragone, puis à Cadix ; mais que les Anglais le feront renvoyer par les Cortès pour rester les maîtres ; que, tandis que Napoléon étouffe la liberté en France, les *Cortès de Cadix* rendront hommage à la Révolution française, proclameront (19 mars 1812) une *Constitution démocratique*, calquée sur celle de 1791 ; et que les Colonies Espagnoles en Amérique déclareront leur indépendance pour se constituer en République. Nous ajouterons que le Peuple français accueillera avec intérêt les prisonniers Espagnols, et qu'il condamnera toujours cette guerre inique, ainsi que les pillages de quelques Généraux qui se déshonoreront par ce brigandage.

Revenons aux hostilités de l'Autriche.

En Allemagne, ce sont les Monarques qui prennent le rôle que devrait remplir Napoléon, et c'est Napoléon (faute inconcevable !) qui prend celui des vieux Rois féodaux. Le Roi de Prusse adopte une foule de réformes démocratiques et abolit des priviléges ; les Princes organisent des *Sociétés secrètes*, font de la propagande, répandent des écrits, enflamment la jeunesse, prêchent l'indépendance, la liberté, l'égalité, l'insurrection, et dénoncent Napoléon comme un ambitieux, un usurpateur, un Despote et un Tyran.

Et le mécontentement croît également en France ; on s'inquiète partout ; on prévoit des catastrophes ; on se prépare ; on conspire ; Talleyrand et Fouché, brouillés depuis longtemps, se rapprochent pour comploter sur la Restauration.

Bientôt (12 avril), l'Autriche commence les hostilités avec 500,000 hommes ; et bientôt l'Allemagne sera remplie d'*insurrections* partielles et d'insurgés.

Dès le 17, Napoléon est à la tête de son armée (176,000 hommes), et lance une proclamation dans laquelle il outrage l'Empereur d'Autriche.

« Vous l'avez entendu, dit-il à ses soldats, *implorer ma clémence*. Trois fois l'Autriche a dû tout à notre *générosité*, et trois fois il a été

parjure... Marchons, et qu'à notre aspect l'ennemi reconnaisse son *vainqueur !* »

Napoléon est en effet vainqueur à *Eckmüll,* à *Ratisbonne* (où il est blessé à la jambe par une balle morte), et dans quatre autres combats.—Puis, il outrage encore l'Empereur François II, en l'appelant un Prince *débile* et *faux*... Et peu après, il bombarde Vienne, y lance 1,800 obus, la met en feu, et la force à capituler, le 12 mai... Puis, il outrage encore François et ses frères, en les dénonçant comme des *lâches,* des *ingrats,* des *parjures, égorgeant* leurs sujets de leurs propres mains, poursuivis par leurs *remords* et punis par la *Justice divine.*

Il est vainqueur à *Essling* (21 mai), où *Lannes* a les deux jambes emportées par un boulet. Mais le résultat est si peu décisif que les Autrichiens crient victoire; et l'enthousiasme est tel que l'insurrection éclate avec une force nouvelle dans toute la Bohême, dans le Tyrol, en Bavière, dans toute l'Allemagne, en arborant pour drapeau *la liberté et l'indépendance de l'Europe et du Genre humain.* Quelle faute à Napoléon d'avoir enlevé ce drapeau à la France pour le donner aux Rois étrangers !

Napoléon gagne enfin, le 6 juillet, la bataille de *Wagram;* mais quelle résistance de la part des Autrichiens! Si le conquérant leur a tué plus de 50,000 hommes et une foule d'officiers, que de soldats français (plus de 30,000), que de Généraux, que d'officiers, il vient de faire tuer pour son ambition ! Quel affaiblissement pour lui ! Quel encouragement pour l'Espagne, l'Angleterre, etc. ! Quel sujet d'inquiétude et d'effroi pour la France !

Aussi, pendant ce temps, les Anglais débarquent dans l'île de *Walcheren* en Hollande, tâchent de surprendre *Anvers* et s'emparent de *Flessingue,* qu'ils n'évacueront qu'après en avoir fait sauter les fortifications.

Voici donc Napoléon vainqueur à *Wagram :* que va-t-il faire ? Qu'il détrône le Prince qu'il a tant humilié, tant outragé, et qui ne pourra jamais être un ami sincère ! Qu'il donne

au Peuple la liberté! Ou qu'il établisse une Dynastie nouvelle, celle d'un *frère* de François qui le lui demande! Ou qu'il établisse des Rois en Bohême, en Hongrie, en Tyrol, comme le lui demande encore le Duc de Wurtzbourg! — Mais non; soit que la bataille de Wagram l'ait trop affaibli; soit qu'il n'ait plus l'espérance de regagner la confiance des Peuples; soit qu'il ait déjà le projet d'épouser l'Archi-Duchesse *Marie-Louise* (qu'il a trouvée malade en entrant à Vienne); soit que l'apparence de la générosité ou la conservation de l'Empereur d'Autriche lui semble mieux convenir à son ambition, il se hâte d'accepter un armistice (le 11), passe trois mois au palais de Schoenbrünn, et signe la paix (14 octobre) en maintenant François, en lui faisant céder les provinces *Illyriennes* et 85 millions. Quelle faute pour un homme de génie!

La faute est d'autant plus grande qu'il vient de voir jusqu'à quel point l'Allemagne exècre son despotisme. Le 13, à Schoenbrünn, on vient d'arrêter un jeune homme de dix-huit ans, *Staub* ou *Stabs,* qui voulait l'immoler avec un couteau de cuisine fraîchement aiguisé.

« Que vouliez-vous, lui dit-il? — Vous tuer! — Que vous ai-je fait? — J'ai voulu terminer la guerre. — Que ne vous adressiez-vous à l'Empereur François? — Il est nul; lui mort, un autre lui succéderait, au lieu qu'après vous les Français disparaîtraient aussitôt de toute l'Allemagne. — Vous repentez-vous? — Non. — Le feriez-vous encore? — Oui. — Si je vous faisais grâce?... — Alors je croirais que Dieu ne le veut pas. « Mais, ajoute le *Mémorial de Sainte-Hélène*, bientôt il reprit toute sa *férocité*. On le garda vingt-quatre heures sans manger; on l'interrogea de nouveau: tout fut inutile; il resta une *véritable bête féroce;* et on l'abandonna à son sort. »

Livré à une Commission militaire, il expire en criant: *Vive la liberté! vive l'Allemagne!* Et les courtisans appellent *bête féroce* un jeune homme qui dévoue si héroïquement sa vie pour affranchir son pays de l'invasion étrangère, tandis qu'ils appellent un *héros* celui qui assassine d'Enghien, qui brûle Vienne et qui dépeuple l'Allemagne, pour avoir le plaisir de conquérir et de régner!

Et voyez que de fautes encore avec le *Pape!* C'est en lui

laissant l'espérance de lui céder le territoire des Légations qu'il l'a décidé à venir le sacrer à Paris; mais, loin de vouloir réaliser ces espérances et même cette promesse indirecte, le Despote lui a prescrit de le considérer comme *Empereur de Rome,* de lui obéir et de fermer ses ports aux Anglais. — Le vieux Pape a résisté, et a refusé l'institution canonique (comme le Concordat lui en avait donné le droit) à quelques Evêques nommés par Napoléon. Celui-ci, qui avait eu le tort de faire un Concordat contre-révolutionnaire et de rétablir la puissance Papale dans son intérêt, y a joint le nouveau tort de s'irriter de la résistance du Pontife et de faire arbitrairement saisir les Etats romains par un décret daté de Vienne, le 23 mai dernier. — Le Pape a répondu par un décret d'*excommunication*... Et l'on juge l'effet en Espagne, en Allemagne, même en France, où Napoléon a rétabli le catholicisme! — Il a décrété que le Général *Miollis* s'emparerait de Rome et du Pape. Et, le 5 juillet, des *gendarmes* enlèvent de son palais et conduisent prisonnier à *Savonne* (puis à *Fontainebleau*) celui que Napoléon a prié de le sacrer, celui qu'il a appelé son *père* et le Représentant de Dieu, celui que la Catholicité appelle le *Saint-Père* en l'adorant presque comme un Dieu. Puis, Napoléon, se disant *appelé par la Providence* à soumettre le Pape, qui invoque *Dieu* de son côté, déclare Rome et tout son territoire *réunis à l'Empire.* On devine encore l'irritation, dans toute l'Europe, contre l'usurpation et la tyrannie de Napoléon, et l'admiration pour la fermeté d'un vieillard qui donne l'exemple du dévouement pour résister à l'oppression! Napoléon convoquera un *Concile* national (5 avril 1811) où se rendront 100 Prélats: mais le Despote, qui blâmait la sévérité de la Révolution à l'égard des Prêtres réfractaires, dissoudra le Concile, qui se permettra quelque indépendance, et fera arbitrairement emprisonner à Vincennes trois Evêques dont le crime sera de ne pas penser comme lui.

En voici bien une autre! Ce Napoléon, qui prétendait as-

surer le salut de la France par l'hérédité demandée pour Joseph, pour Louis, pour Eugène son fils adoptif, le voici qui ne voit plus de salut que dans un fils de son sang, et par conséquent dans un *divorce;* car c'est en vain que Lucien a (suivant Bourrienne) conseillé à Joséphine de se faire faire un enfant par un autre, et que Joséphine a voulu simuler une grossesse et un accouchement. Elle est forcée de consentir au divorce (15 décembre), en conservant le titre d'*Impératrice-Reine;* le 16, le Sénat le prononce; et, peu après, l'Archevêque de Paris déclare le mariage religieux dissout, malgré la décision du Pape qui le déclare indissoluble.

Aussitôt que le divorce est connu, François offre une de ses filles. On dit qu'Alexandre offre sa sœur, tandis que le *Mémorial* assure que sa mère ne le veut pas, parce qu'elle croit Napoléon une espèce de *monstre* qui ne peut avoir d'enfants. Quoi qu'il en soit, c'est une Archi-Duchesse d'Autriche qu'il préfère, *Marie-Louise;* et le mariage est célébré à Saint-Cloud le 1er avril 1810.

Alors, dit-on, Napoléon est dans toute sa *gloire,* comme s'il pouvait y avoir de la gloire sans justice, sans estime, sans affection! Comme s'il y avait un homme sur la terre qui eût plus d'ennemis que lui! Comme s'il y avait un Prince menacé de plus de catastrophes! Ses partisans en France sont toujours intéressés à l'applaudir; mais le Peuple est mécontent de son divorce, de son mariage avec une étrangère, surtout avec une Autrichienne, avec une fille de cette Cour qui a fait tant de mal à la Révolution, avec une parente de cette Marie-Antoinette que la France a fait périr sur l'échafaud. On est mécontent aussi de sa conduite envers l'Espagne, envers le Pape, envers l'Allemagne.

Et, tout puissant qu'il est, Napoléon s'inquiète et s'irrite quand il apprend que, sans ordre ni permission, *Fouché,* croyant lui faire sa cour, négocie avec le Cabinet anglais un traité qui donnerait l'Empire de la mer à l'Angleterre et l'Empire du continent à la France. Prévoyant que Fouché pourrait tout aussi bien négocier pour sa déchéance, il le destitue et le remplace par *Savary.*

Il s'irrite également contre *Louis*, qui, prenant l'intérêt de la Hollande, n'exécute pas rigoureusement le *blocus continental.* Il menace son frère de lui retirer son royaume et de le réunir à l'Empire. Louis pense d'abord à résister, à inonder la Hollande pour la défendre, et à se retirer à Batavia, plutôt que de céder au Despotisme : ce serait une lutte bien édifiante entre deux frères ! Mais il finit par *abdiquer*, et se trouve réduit à fuir en Amérique pour éviter la vengeance de son aîné. Puis, la Hollande est réunie à l'Empire, au grand mécontentement des Hollandais et de tous les Rois, toujours plus menacés dans leur indépendance.

L'élection de *Bernadote* comme Prince royal de Suède sous le nom de *Charles-Jean*, librement faite par la Diète Suédoise (21 août 1810), son acceptation avec le consentement de Napoléon, et l'alliance de la Suède avec la France contre l'Angleterre, augmentent encore la puissance impériale.

Mais l'insatiable Empereur réunit encore à l'Empire le Valais, les villes anséatiques (Hambourg, Brême, etc.), le Duché d'*Oldenbourg*, dont le Duc est beau-frère d'Alexandre ; et ces réunions de la Hollande, etc., et surtout la dernière, blessent, irritent, inquiètent l'Autocrate et le décident à la guerre. Il commence par *protester* ; puis, il établit une Diplomatie secrète qui négocie une nouvelle Coalition générale, et prépare une guerre décisive pour abattre le conquérant.

Et l'un des principaux moyens qu'emploient les Monarques, c'est la *propagande nationale*, c'est la multiplication des *Sociétés secrètes* pour l'indépendance et la liberté, tandis que le Baron de Stein, leur fondateur, pousse en même temps le Roi de Prusse à continuer les réformes populaires. L'enthousiasme de la jeunesse est tel que, à l'imitation de Staub, le jeune Saxon *D.-E. de Sahla*, âgé de dix-huit ans, se dévoue pour venir immoler Napoléon à Paris. Arrêté, il avoue fièrement son projet ; mais, pour ne pas ébruiter l'affaire, on se contente de l'enfermer à Vincennes.

La Fortune, qui semble tout faire pour Napoléon, tandis

que son ambition et son despotisme semblent tout faire contre lui, lui donne un fils (20 mars 1811) qu'il appelle *Roi de Rome*. On devine la joie des fonctionnaires, leurs adresses, leurs adulations ! Mais ce qu'on aura peine à croire, c'est la bassesse du Sénat, etc., même du Corps législatif, non plus seulement envers Napoléon lui-même, mais envers l'enfant dans les langes : les prétendus Représentants de la Grande Nation viennent lui adresser des discours pendant qu'il dort ou qu'il crie, et que sa *Gouvernante* entend et répond pour lui. Puis, ces vénérables Sénateurs, les Nestors et les sages de la première Nation du monde, défilent, sans rire, devant le berceau, en lui faisant de profondes révérences... Et cela au dix-neuvième siècle ! après la Révolution !... Et l'on s'étonne de l'idolâtrie des Sauvages et des Barbares pour le soleil, ou pour un oignon, ou pour le tigre ? Et l'homme de génie, le grand Napoléon, le souffre ou l'exige ! Et c'est pour cela qu'on a tué des millions d'hommes !

Et tandis que Napoléon a déjà reçu de la France 550,000 conscrits depuis 1806 ; tandis qu'il lui demande l'organisation de toute sa population divisée en trois *bans* de Garde nationale et la mise en activité de plus de 100,000 hommes sur le premier ban ; tandis qu'il médite une effroyable guerre, que donne-t-il à la Nation ? Il prend pour lui tout ce qu'il conquiert en pays étrangers avec le sang de l'armée ; il en compose son *domaine extraordinaire*, qui comprend plus de 700 millions ; il en dispose secrètement, à son plaisir, dans son intérêt personnel, pour acheter des partisans ; il donne 18 millions à 36 Généraux, etc., 11 millions en gratifications à l'armée, des dotations de 5,000 à 500 francs de revenu à 5,700 individus de sa nouvelle Noblesse ; Bourienne assure qu'il donne plus de 40 millions à Berthier ; il donne souvent des millions à plusieurs de ses Maréchaux, débauchés et prodigues, pour payer leurs dettes ; il dégrève la propriété foncière pour ménager les propriétaires ; mais il multiplie et augmente les impôts indirects ou de consommation qui frap-

pent sur le Peuple ; il crée les *droits réunis*, rétablit l'impôt sur le sel, s'empare de son monopole et de celui du tabac ; il détruit complétement la liberté de la presse, en s'emparant de *l'imprimerie* et de *la librairie* qu'il ne permet d'exercer qu'avec des *brevets* privilégiés ; il détruit complètement la liberté individuelle, en établissant des *prisons d'état*, en usurpant le droit d'emprisonner ou de mettre en *surveillance* ; il rétablit l'infâme *Cabinet noir*, qui lui livre les lettres et les secrets des familles ; il dispose des riches héritières pour les donner à ses jeunes Généraux ou à ses favoris ; il fait, des fils de ses fonctionnaires, autant de Séïdes du Despotisme, en créant les *Auditeurs au Conseil-d'État*, destinés à devenir Sous-Préfets, Préfets, etc., et les *Juges* ou *Conseillers-Auditeurs*, destinés à remplir les tribunaux et les cours en servant d'abord de surveillants et d'espions ; il a des *Pages*, et prépare le rétablissement des *Gardes-du-corps*, quoi qu'il ait une *jeune* et une *vieille Garde*.—La Noblesse de l'Empire et les fonctionnaires, qui s'enrichissent, sont contents, c'est tout simple ; mais le Peuple et les Républicains sont extrêmement mécontents, et c'est tout naturel encore.

Cependant, depuis la réunion, à l'Empire, de la Hollande et du Duché d'Oldembourg, Alexandre et Napoléon ont préparé la guerre, et l'invincible a résolu la conquête de la Russie ; il veut aller à Moscou, à 800 lieues de Paris.

Dans les premiers mois de 1812, les alliances sont conclues : la Prusse et l'Autriche fourniront à Napoléon chacune 30,000 hommes ; la Suède, au contraire, dont Napoléon a refusé l'alliance, promet 30,000 hommes à Alexandre, qui va traiter en outre avec l'Angleterre et l'Espagne.

Alexandre demande que les Français évacuent la Prusse et la Poméranie Suédoise, qu'ils occupent depuis deux ans, déclarant néanmoins qu'il attendra l'attaque.—Pour réponse, Napoléon part de Paris le 9 mai et court l'attaquer, après avoir eu, à Dresde, une entrevue avec le Roi de Prusse et l'Empereur d'Autriche.

Quelles armées! Napoléon a 500,000 hommes, 1,200 pièces de canon, 200,000 chevaux et 20,000 voitures! Et les Russes ne sont pas inférieurs en nombre!

Quelle *responsabilité* pour Napoléon, qui s'est fait Providence et Dieu, et qui brave l'opinion de la France contraire à cette guerre!

Et que de *fautes* gigantesques nous sommes condamnés à voir! D'abord les préparatifs ont été si précipités et si mal dirigés que les vivres manquent, que le désordre est partout, que beaucoup de soldats se tuent de désespoir, et que, avant aucun combat, 10,000 chevaux et près d'un tiers de l'armée ont péri ou sont hors de service, par suite des marches forcées en hiver et dans la boue, et par suite de la privation de nourriture ou de la mauvaise nourriture, les soldats et les chevaux étant réduits à manger du *seigle vert*.

L'Armée est si mécontente que les Russes osent la provoquer à la révolte avec l'espérance de la voir se révolter contre un Chef qui la sacrifie.

Cependant, le 22 juin, Napoléon adresse à ses soldats sa première proclamation et leur dit :

« La Russie est entraînée par la *fatalité*; ses *destins* doivent s'accomplir : la deuxième guerre de Pologne sera *glorieuse* aux armes françaises... »

Comme s'il ne doutait de rien! Comme s'il ne prévoyait rien! Comme s'il ignorait que les Russes ont du courage, du patriotisme ou du fanatisme! Comme s'il ne savait pas que les Prêtres et les Nobles pourront le signaler comme « un « Despote universel, un tyran, le perturbateur du Monde, « un rebelle qui renverse et souille les autels! » Comme s'il n'était pas possible que les Russes ne lui laissassent que des cendres et des ruines!

Alexandre, qui l'attendait à Wilna, se retire sur Smolensk et Moscou, faisant tout brûler, tout détruire, magasins, routes, ponts.

On le poursuit; on est vainqueur à *Mohilow* et à *Ostrowno*. Là, la Confédération de Pologne qui vient de se

réunir et de proclamer la restauration du *Royaume de Pologne*, lui demande son approbation et son appui. Ah! qu'il rétablisse la Pologne; qu'il arme 2 ou 300,000 Polonais; qu'il laisse passer l'hiver; qu'il fasse reposer et rétablir son armée; qu'il rassemble des vivres; et qu'il ne parte qu'au printemps!... Mais il ne donne aux Polonais que des paroles de cour; il leur apprend (quel coup pour ces braves et malheureux Polonais!) qu'il a garanti à Alexandre et à son beau-père la possession de leurs provinces Polonaises; il n'emmène qu'une division commandée par *Poniatowski*; et il continue sa marche, sans repos et presque sans vivres.

Nous savons bien qu'il pourra vaincre, à *Drissa* (quoique les Russes s'y disent vainqueurs et chantent des *Te Deum*), à *Witepsk*, à *Smolensk*, à *Polotsk*, à *Valontina*, au passage de la *Moskowa*, où les Russes se battent avec tant d'acharnement que 50,000, dit-on, s'y font tuer; nous savons qu'il pourra entrer à Moscou; mais les Russes, nobles et paysans, ont brûlé toutes leurs villes et tous leurs villages des deux côtés de la route; mais on a continuellement manqué de vivres; un nombre immense de maraudeurs, de traînards, de malades, ont quitté l'armée; on a perdu beaucoup d'hommes, tués dans les combats ou faits prisonniers sur les derrières; et quand il entre à Moscou, le 14 septembre, il n'a que 90,000 hommes sous les drapeaux, et n'a presque plus de cavalerie.

Mais les Russes sont décidés, comme les Espagnols, comme les Anglais à l'époque de leur crainte d'une invasion (p. 496), comme les Français en 92 : le Gouverneur de Moscou, *Rostopchin*, a résolu de le réduire en cendres pour forcer l'envahisseur à rétrograder; et 3,000 incendiaires, munis d'artifices préparés, mettent le feu partout : en quelques jours, les neuf dixièmes de cette ville, grande comme Paris, mais avec la majeure partie des maisons en bois, ne sont plus qu'un monceau de ruines ou de cendres. Quelle calamité pour la Russie! Mais le but est atteint; le pays sera délivré; Napoléon, retiré dans le palais ou la citadelle du *Kremlin*, se

croit forcé de rétrograder, sans vivres, à travers 200 lieues dévastées, le 19 octobre, à l'entrée de l'hiver, par la pluie, dans la boue ou par un froid excessif. Le 7 novembre, la gelée arrive subitement, à 18 degrés d'abord, puis à 30. Comment pourront résister des hommes épuisés de besoins et de fatigues, blessés, mal vêtus, découragés? En quelques jours, 30,000 chevaux ont péri : alors, plus d'artillerie, plus de munitions, plus de transports... Et il faudra passer la *Béré-sina!*... Et l'armée Russe, qui faisait la guerre en Volhinie contre les Turcs, et qui vient de faire la paix avec eux, a coupé les ponts et défend le passage! Détournons les yeux de cet horrible tableau... N'écoutons pas les imprécations... Le 13 décembre, quand on se trouve en sûreté derrière le *Niémen*, on n'est plus que... 20,000!... 213,000, pris par les Cosaques, en allant ou en revenant, restent prisonniers en Russie!... Le reste a péri!...

Et qui sera responsable, devant la France et devant l'humanité, de tant de fautes, de tant d'imprévoyance, de tant de témérité, de tant de désastres pour tant de malheureux forcés de confier leur vie à la discrétion d'un Despote?

A Saint-Hélène, Napoléon dira (*Mémorial*) :

« Aucun des deux Empereurs ne voulait la guerre de Russie : des imprudences, des *maladresses* d'Ambassadeurs, de fausses démarches, de la *vanité*, l'amenèrent. »

Et de là l'incendie de Moscou, de tant de villes, de tant de villages, la mort d'un million d'hommes, la chute de l'Empire, la Restauration!.. A quoi tient la destinée des Peuples quand ils ont des *Despotes!*

Dès le 5 décembre, Napoléon est parti pour Paris, laissant le commandement à Murat. Il arrive le lendemain du jour où l'on a reçu son 29e bulletin annonçant la retraite depuis Moscou à la Bérésina.

Peu s'en est fallu qu'il ne trouvât son trône renversé et des gendarmes chargés de l'arrêter et peut-être de le fusiller. Dans la nuit du 22 au 23 octobre, lorsqu'on le croyait encore à Mos-

cou, le général *Mallet* (que nous avons vu, page 527, enfermer dans une prison d'Etat, qui a obtenu d'aller dans une maison de santé, qui n'a pas cessé de conspirer pour la République à Paris et dans le midi, et qui a formé le projet de renverser l'Empire, d'accord seulement avec un abbé et un caporal de la garde municipale), s'est présenté subitement, en uniforme et à cheval, accompagné du caporal en aide-de-camp, à la caserne d'un régiment, a annoncé qu'on venait de recevoir la nouvelle de la mort de l'Empereur à Moscou, et que le Sénat venait de le nommer Commandant de la division par un arrêté qu'il a présenté. Le régiment, endormi et réveillé, l'a cru et l'a suivi. Il a fait sortir de la Force les généraux républicains *Lahorie* et *Guidal*, qui sont allés arrêter le Ministre de la police, *Savary*, le Préfet de police, *Pasquier*, et le Préfet, *Frochot*; il est allé lui-même chez le Général de la division, *Hullin*, qu'il a abattu d'un coup de pistolet; et il allait s'emparer du Commandant de place et réussir, quand un Officier supérieur, qu'il avait fait arrêter et qui s'était échappé, est venu l'arrêter lui-même et faire échouer son projet.—Sans cette arrestation, il allait convoquer le Sénat, et lui aurait présenté un sénatus-consulte tout préparé qui prononçait la déchéance. Il est probable qu'il connaissait les dispositions des Sénateurs et que la déchéance aurait été prononcée comme elle le sera dans 18 mois.

« Quels sont vos complices, lui a demandé le Président de la Commission militaire? — *Toute la France*, a-t-il répondu, et vous-même si j'eusse réussi. »

La France aurait peut-être applaudi déjà; car le mécontentement est extrême : mais Mallet est mort, courageusement, fusillé avec Lahorie, Guidal, et 12 des malheureux officiers trompés et entraînés; et voici Napoléon qui arrive et remonte sur son trône au milieu de la désolation universelle.

Pourra-t-on croire que son ignoble Sénat et son ignoble Conseil-d'État, ou plutôt les serviles Présidents qui parlent seuls, osent encore parler à leur maître de ses *bienfaits*, de

ses *soins,* de son *humanité,* de son *génie,* de sa *gloire,* de *l'indestructible* puissance de sa Dynastie, de la supériorité de la *Monarchie* sur la République, de leur *admiration* et de leur *fidélité,* de la *reconnaissance* de la Nation et de son *amour?* Pourra-t-on croire que Napoléon ose répondre :

« Les destinées de ***mes*** Peuples sont attachées désormais à ***mon*** trône... ***mon*** armée a essuyé ***des pertes;*** mais c'est par la rigueur ***prématurée*** de la saison (comme s'il n'avait rien dû prévoir!) Si le Peuple montre tant d'amour pour mon fils, c'est qu'il est convaincu par sentiment des ***bienfaits de la Monarchie...*** C'est à l'IDÉOLOGIE, c'est à cette ***ténébreuse métaphysique,*** qu'il faut attribuer ***tous les malheurs*** qu'a éprouvés notre belle France (même les boucheries d'Egypte, de Saint-Domingue, d'Espagne et de Russie!) Ces erreurs ont amené ***le régime des hommes de sang...*** »

Le Despote prêche les bienfaits du Despotisme, c'est tout simple : mais qui prouve mieux que lui le danger du pouvoir absolu? Qui mérite plus que lui le titre d'*homme de sang?*

Pourra-t-on croire encore qu'il dise au Corps-législatif :

« Un essaim de Tartares ont tourné leurs mains parricides contre les plus belles provinces de la Russie, incendié 4,000 villages et 50 villes, ***sous prétexte*** de retarder notre marche en nous environnant d'un désert. Nous avons ***triomphé de tous les obstacles*** (quelle hardiesse!) L'incendie de Moscou même n'avait RIEN CHANGÉ à l'ordre prospère de MES affaires (c'est incroyable!) : mais la rigueur excessive et prématurée de l'hiver a fait peser sur MON armée une affreuse calamité... J'AI fait de grandes pertes... J'ai dû n'être accessible qu'au sentiment de l'intérêt de MES Peuples... L'Angleterre offrait nos plus belles provinces pour récompense à la ***trahison...*** Mais mon Empire est fondé sur l'***amour*** de 50 millions de citoyens (mensonge! on le déteste!). Et c'est l'Angleterre que la ***Providence*** a désignée pour être victime de l'anarchie et de la guerre civile (fausse prophétie). »

Applaudissements, vivat, hommes, argent, son Corps législatif, nommé par lui, lui donne tout, même 300 millions de biens appartenant aux Communes. — Il aura bientôt 500,000 nouveaux soldats, dont plus de 100,000 gardes nationaux, auxquels on fera passer la frontière en violation de la loi, et plus de 200,000 conscrits de 1813, trop jeunes pour supporter les fatigues de la guerre. On lui donne 10,000

gardes d'honneur à cheval, pris parmi les jeunes gens riches, sans qu'ils puissent se faire remplacer, et qui doivent s'équiper à leurs frais, ce qui mécontente vivement la Noblesse et la Bourgeoisie, quoiqu'on leur promette d'en faire des *Gardes du corps* après la campagne. On lui donne en outre 300,000 hommes pour garder l'intérieur.

Qu'il se réduise volontairement à la frontière du Rhin; qu'il y porte ses 800,000 hommes, sans vouloir le franchir; qu'il y rappelle plus de 100,000 hommes qui occupent encore les villes d'Allemagne; et, nous l'affirmons, l'étranger n'aura pas même la pensée d'envahir la France! Mais il veut tout compromettre pour retourner en Russie.

Pendant que ces nouvelles troupes s'organisent et se rendent en Allemagne, Napoléon cherche à se concilier le Pape par un nouveau Concordat et en lui donnant Avignon pour résidence : mais le Pape est toujours mécontent, et les Prêtres recommencent à conspirer.

Napoléon fait tous ses efforts aussi pour se populariser ; il annonce le couronnement de sa femme et de son fils : mais la terreur qu'inspirent la police, le Despotisme et la tyrannie, empêche seule l'explosion du mécontentement de tout ce qui n'est pas fonctionnaire salarié.

On devine l'effet de la déroute sur tous les Princes. Le corps Prussien a fait défection et a passé aux Russes; le corps Autrichien leur a abandonné Varsovie. Bientôt, le Roi de Prusse fait alliance avec Alexandre ; l'Empereur d'Autriche, tout en offrant une médiation armée, négocie secrètement avec la Russie et l'Angleterre ; Bernadotte leur promet 30,000 Suédois, tandis que Murat laisse le commandement à Eugène et court à Naples pour abandonner peut-être Napoléon. — La Prusse et la Russie déclarent la Confédération du Rhin dissoute, et menacent de saisir les Etats des Princes qui ne se rallieront pas à elles. Le Roi de Saxe s'y réunit.

On devine aussi l'effet que produit dans toute l'Allemagne cette horrible catastrophe. Les Souverains de Prusse, de Rus-

sie (et d'Autriche en secret), inondent le pays de *proclamations* qui appellent la jeunesse et la population aux armes :

Pour conquérir l'indépendance et la liberté politique ; pour briser le sceptre de ce Napoléon qui s'est montré l'*ennemi des Peuples* autant que des Rois, en enlevant aux premiers la *liberté*, aux seconds la *dignité ;* pour donner aux Nations germaniques de *vrais gouvernements constitutionnels* fondés sur l'intérêt national et l'égalité.

Quelle faute, quel crime à Napoléon, d'avoir laissé aux autres Rois un si beau rôle ! Partout les *Sociétés secrètes* enflamment l'enthousiasme et demandent des *Constitutions* libérales ; partout les Princes en promettent ; et partout la jeunesse et la population s'insurgent contre Napoléon aux cris de *Constitution, indépendance* et *liberté*.

Louis XVIII, retiré à *Hartwell* en Angleterre, lance aussi une proclamation contre *le dévastateur de l'Europe*.

Bientôt, les Souverains de Russie et de Prusse proposent à Napoléon une *trève* et l'évacuation des Etats Prussiens.— Il refuse : à lui la responsabilité ! — Les Alliés s'avancent.

Cependant, on est forcé d'évacuer Berlin, Dresde, et de se retirer jusque derrière l'*Elbe,* en laissant des garnisons à Dantzig, à Torgau, à Dresde et dans d'autres villes, tandis que Hambourg s'insurge.

Enfin, le 15 avril 1813, après avoir donné la Régence à Marie-Louise, Napoléon quitte Paris pour l'armée.

Ne nous arrêtons pas à la bataille de *Lutzen* (1er mai), gagnée sans cavalerie, où périt le maréchal *Bessières ,* et après laquelle Napoléon, transporté d'enthousiasme à la vue de la bravoure des gardes nationaux et des conscrits, s'écrie :

« Soldats, je suis content de vous !... *nous rejeterons* ces Tartares dans leur affreux climat, qu'*ils ne doivent plus franchir.* »

Nous ne nous arrêterons pas non plus aux batailles de *Bautzen* et *Wurtchen* (21 et 22 mai), effroyable boucherie dans laquelle 60,000 hommes périssent des deux côtés, notamment *Duroc,* mais dans laquelle les gardes nationaux et les conscrits montrent un si héroïque courage que Napoléon

décrète l'érection, sur le Mont-Cenis, d'un monument gigantesque pour éterniser sa reconnaissance envers *ses* Peuples qui, en trois mois, lui ont donné 1,200,000 hommes. Mais on s'indigne enfin de ce mensonge et de cette insultante prétention de présenter la France comme se dévouant à un homme.

Mais, au lieu de profiter de ses avantages, Napoléon fait la *faute* immense (il en conviendra à Sainte-Hélène) d'accorder, le 5 juin, un *armistice* jusqu'au 22 juillet, et de se laisser jouer par un Congrès à Prague, sous la médiation de l'Autriche, tandis que la Russie, la Prusse et l'Angleterre (qui promet 45 millions par mois), s'engagent à ne pas faire la paix, et que l'Autriche se prépare à se joindre à elles.

Pendant ce temps, l'armée française est forcée d'évacuer l'Espagne ; l'insurrection royaliste recommence en Vendée et en Bretagne ; les Gardes d'honneur conspirent : que d'embarras nouveaux !

Le Congrès demande : 1° le partage des Duchés de Varsovie entre la Russie, la Prusse et l'Autriche ; 2° la cession de l'Illyrie à l'Autriche ; 3° la dissolution de la Confédération du Rhin ; 4° l'indépendance de la Hollande ; 5° la restauration de Ferdinand en Espagne. —Napoléon concède presque tout, mais refuse d'abord une partie ; et le Congrès, qui veut maintenant la guerre, s'empresse de se dissoudre. — Puis, Napoléon concède tout (même le partage du duché de Varsovie !) : mais on lui répond : *il est tròp tard !* Et son beau-père, à qui l'Angleterre promet 12 millions par mois, lui déclare aussi la guerre. — 600,000 hommes vont l'attaquer.

Et pour comble de danger, c'est *Moreau* (d'accord avec Louis XVIII, et maintenant revenu d'Amérique auprès d'Alexandre) qui dresse le plan de campagne avec Bernadotte et qui dirige les Alliés. Napoléon sera donc attaqué par des Généraux français qui connaissent parfaitement sa tactique et son système. Tous deux veulent le renverser ; et c'est Moreau qui signera les proclamations pour exciter la France et l'armée à l'insurrection.

Un autre danger incalculable, c'est la défection du Suisse

Jomini, chef-d'Etat-major de Ney, qui passe aux Russes et qui leur livre probablement les plans de Napoléon.

Quel danger nouveau dans une intrigue de *Fouché* qui, prévoyant la chute et l'abdication ou la déchéance de son maître, prépare, de concert avec quelque Puissance, la Régence de Marie-Louise, un Conseil composé de Talleyrand, Macdonal, Montmorency, Narbonne et lui, Fouché, et la paix, avec la frontière des Alpes et du Rhin!

Si Napoléon se retirait derrière le Rhin, comme il aurait dû le faire déjà au lieu d'aller faire tuer ses soldats à Lutzen et Baudzen, il aurait 800,000 hommes pour défendre le territoire : mais l'homme de génie semble ne faire que des fautes colossales en n'écoutant que sa vanité ; et le voilà qui s'obstine à défendre la ligne de l'Elbe.

Bientôt (26 et 27 août) il a battu, à *Dresde,* les trois armées Russe, Prussienne et Autrichienne, commandées par les trois Souverains, après que ses héroïques soldats, épuisés par des marches forcées, avaient passé la nuit dans la boue et dans l'eau; et le premier coup de canon a tué *Moreau,* qui déshonore toute sa vie par sa double trahison.

Mais, presque aussitôt, Macdonald et Ney sont battus; Vandame est pris avec 15,000 hommes, et Napoléon est encore forcé de se retirer derrière l'Elbe.

Tout-à-coup, il apprend que le Roi de Bavière l'abandonne; qu'il se joint à ses ennemis; que Bernadotte et deux ou trois armées l'ont débordé à gauche et à droite pour lui couper la retraite sur le Rhin; et que les trois Souverains vont revenir l'attaquer à Leipsick. — Il est encore vainqueur à *Wachau* le 16 octobre, et à *Leipsick* le 17; mais les Saxons et les Wurtembergeois ont fait défection sur le champ de bataille, ont quitté leur poste pour passer à l'ennemi, et ont tourné leurs canons contre lui, trahison horrible qui prouve jusqu'à quel point est arrivée l'exécration de l'Allemagne contre son Despotisme. Du reste, cette nouvelle boucherie, dans laquelle 220,000 coups de canon viennent d'être tirés, est inutile; et le défaut de munitions, dit-on (quelle imprévoyance!) le force à rétrograder enfin sur le Rhin.

Et que de désastres encore ! Deux régiments Saxons qu'il a laissés à Leipsick fusillent les Français pour lesquels ils se battaient tout-à-l'heure, et jettent un affreux désordre dans la retraite. Puis, un pont sur lequel une partie de l'armée vient de passer, à l'entrée d'un défilé long de deux lieues, ayant été détruit trop tôt, par un caporal et 4 sapeurs chargés de l'opération (quelle faute !), toute l'arrière-garde, avec 80 canons, se jette ou est jetée dans la rivière (*l'Elster*) où se noient deux Maréchaux, *Poniatowski* et *Lauriston*, et des milliers de malheureux soldats. Qu'on juge de l'exaltation en Allemagne et de l'épouvante dans l'armée Française ! Et qui dirige ? qui veut? qui ordonne ? qui doit être responsable ?

Ce n'est pas tout ! Napoléon, qui semble n'avoir aucune espèce de prévoyance, a laissé le temps à 70,000 Autrichiens et Bavarrois de venir lui barrer le passage à *Hanau*, le 30 octobre.— On passe : mais que d'hommes on laisse sur le champ de bataille ! — Le 7 novembre, tout ce qui reste de l'armée a repassé le Rhin ; mais ces malheureux soldats, si braves, ne trouveront ni ambulances, ni hôpitaux, parce qu'on n'a rien prévu ni rien préparé ; et presque tous vont périr dévorés par le *typhus*. Que de Français inutilement sacrifiés dans cette dernière campagne d'Allemagne !

Et, cependant (le croira-t-on ?), quand il arrive à Saint-Cloud le 9, le Sénat vient le féliciter, lui dire qu'il a *tout surmonté*, et lui offrir le dévouement de la France ! — Déjà (9 octobre) ce Sénat a décrété 280,000 conscrits de 1814 et de 1815, qui n'ont pas l'âge ; et, le 15, il en ajoute 300,000, en sorte que, dans l'année, c'est 1,140,000 hommes levés !

Mais on crie contre son ambition, ses guerres, son imprévoyance, ses fautes, ses boucheries. Et les Alliés adressent aux Français des *proclamations* dans lesquelles ils déclarent qu'ils ne font la *guerre qu'à Napoléon*... Sentant le besoin de regagner la confiance, il autorise le Corps législatif et le Sénat à nommer deux Commissions de 5, auxquelles il communiquera (il est bien temps !) les pièces diplomatiques pour prouver que ce n'est pas lui qui a voulu la guerre. Le Corps

législatif nomme *Raynouard, Lainé, Gallois, Flangergues* et *Biran.*

Les bouches, si longtemps fermées par la terreur impériale, s'ouvrent enfin pour crier *paix, liberté, institutions!* Lainé fait entendre, dans son *rapport,* que le sang français est sacrifié à l'ambition d'un homme. — On se plaint que l'Empereur ait nommé son Grand-Juge pour présider l'Assemblée. Et *Raynouard* déchire le voile dans une adresse.

« Ne dissimulons rien, dit-il : *nos maux* sont à leur comble ; la Patrie est menacée sur tous les points de nos frontières ; le commerce est anéanti ; l'agriculture languit ; l'industrie expire ; il n'est point de Français qui n'ait dans sa famille ou dans sa fortune *une plaie cruelle à guérir*... Nos armées sont sans cesse ruinées et *affamées.* La conscription est devenue un *odieux fléau*, parce que cette mesure a toujours été *outrée* dans l'exécution. Depuis deux ans, on moissonne la population trois fois l'année ; une guerre barbare et *sans but* engloutit périodiquement la jeunesse. Les larmes des mères et les sueurs des Peuples sont-elles donc le patrimoine *des Rois!...* »

Et ce *rapport* de Lainé, cette *adresse* de Raynouard, sont adoptés (29 et 30 décembre) par 223 contre 31 ! Quelle subite révolution dans les esprits ! ou plutôt quelle éruption des sentiments longtemps comprimés !

Aussi, Napoléon effrayé fait saisir et supprimer le rapport, refuse l'adresse, *ajourne* le Corps législatif, et laisse éclater sa colère quand, le 1er janvier 1814, quelques membres du Corps se présentent à son audience.

« Comment avez-vous pu voter une pareille adresse, s'écrie-t-il ? Ne savez-vous pas que c'est à *moi seul* qu'on fait la guerre ?... Votre Commission a été conduite par l'esprit de la *Gironde* et d'Auteuil. M. Lainé est un *conspirateur,* un *agent de l'Angleterre* avec laquelle il est en correspondance par l'intermédiaire de l'avocat Desèze ; c'est un méchant homme ! Les autres sont des factieux !... La Nation a plus besoin de *moi* que je n'ai besoin d'elle ! Que ferait-elle sans guide et sans chef ? (Comme s'il n'y avait que lui au monde ! comme si elle ne pouvait exister après sa mort !)... Il fallait laver notre linge sale en famille (Et le moyen, sous un Despote et un Tyran ?) Dans trois mois, nous aurons la paix ; les ennemis seront chassés de notre territoire, ou je serai mort. (Toujours de fausses prophéties !) »

Si l'on connaissait alors le rapport, l'adresse et les proclamations, peut-être verrait-on éclater une insurrection pour forcer Napoléon à la paix ; mais on ne connaît que l'ajournement du Corps législatif, et cette mesure suffit pour exciter un mécontentement presque général, d'autant plus qu'il lève, seul et illégalement, de nouveaux impôts, augmentant de moitié la contribution foncière et doublant celle des portes et fenêtres.

Dès ce moment, l'*Agence Royaliste,* que nous avons vue conspirer si longtemps (p. 334 et 354), qui a été composée plus tard de *Royer-Collard, Montesquiou, Becquet, Clermont-Gallande,* et qui se compose aujourd'hui d'anciens nobles (de Duras, de La Trémouille, de Fitz-James, de Polignac, de Montmorency, de Ferrand, Sosthène de La Rochefoucauld, de Sesmaisons, de Larochejacquelin), et qui, depuis longtemps, a un Comité à Bordeaux, travaille avec plus d'espérance et d'activité que jamais.

C'est en vain que Napoléon veut calmer les Prêtres en rendant au Pape sa liberté : il est trop tard... C'est en vain aussi qu'il rend l'Espagne à Ferdinand : il est trop tard encore. C'est en vain qu'il déclare la neutralité de la Suisse : tout arrive trop tard.

Cependant, toutes les garnisons laissées à Dantzig, à Torgan, à Dresde, en Allemagne, au nombre de 140,000 hommes (quelle faute de n'avoir pas retiré une si belle armée sur le Rhin !), sont forcées de capituler faute de vivres, etc., et capitulent à la condition de rentrer en France : mais les Alliés violent les capitulations, et retiennent cette armée prisonnière. Sans doute, cette violation est injustifiable vis-à-vis les généraux, l'armée et la France : mais Napoléon a-t-il le droit de s'en plaindre ? n'est-il pas au contraire le premier coupable, lui qui a donné l'exemple de toutes les perfidies ?

Bientôt, l'Allemagne s'étant levée en masse, 700,000 étrangers arrivent sur la frontière, *Bernadotte,* avec 200,000 hommes, par la Hollande, qui s'insurge aussitôt pour s'affranchir, *Blücher,* avec 200,000, par le centre, le *Généralis-*

sime Schwartzemberg avec 300,000, et les trois Souverains, par la Franche-Comté et la Suisse.

Et les Puissances, montrant autant de prudence et d'adresse que Napoléon a montré d'imprévoyance et de témérité, cherchent à gagner et à diviser la France.

Déjà, le 9 novembre, à Francfort, elles ont remis à Napoléon une *note* dans laquelle elles lui déclaraient :

« Qu'elles se sont engagées entre elles par des liens indissolubles; qu'elles se sont engagées à ne faire qu'une *paix générale*;... qu'elles sont unanimes pour laisser à la France ses LIMITES NATURELLES, qui sont le RHIN, les *Alpes* et les *Pyrénées*... »

Remarquons bien ce fait immense, la Diplomatie Européenne reconnaît que le Rhin est la *limite naturelle* de la France.

Si Napoléon avait accepté de suite cette note, il aurait sauvé peut-être son trône et la frontière du Rhin; mais il ne l'a acceptée que le 2 décembre, quand les Coalisés étaient sur le Rhin, et alors il était trop tard; l'Angleterre ne veut plus qu'on laisse à la France Anvers et la Belgique.

Malgré toutes ses fautes passées, qu'il fasse comme le Comité de Salut public, comme l'Angleterre quand elle craignait la descente, comme l'Espagne, comme les Souverains alliés; qu'il déclare la guerre nationale; qu'il appelle le Peuple aux armes; qu'il lui montre de la confiance; qu'il excite l'enthousiasme populaire en rendant au Peuple l'amour de la Patrie avec la liberté! L'étranger (nous l'avons déjà dit et nous le répétons), n'aura pas même alors la pensée de toucher à nos frontières. Mais qu'espérer avec un homme qui commence par outrager la Nation en renvoyant ses Députés, en levant lui-même despotiquement des impôts? Chose inouïe, ce Napoléon qui parlait tant de liberté, d'égalité, de souveraineté du Peuple, est le plus illibéral, le plus méprisant, le plus anti-populaire de tous les Rois. Il redoute, autant que les Coalisés et les Royalistes, que la guerre ne devienne *nationale*; il ne veut que des *soldats*. — Il ordonnera cependant la levée en masse dans l'Est, mais *trop tard*, quand il sera occupé par l'ennemi, qui menacera de mort quiconque pren-

drait les armes. — Il n'organise que 12,000 hommes de la Garde nationale de Paris ; et voyez que d'injurieuses précautions ! Il n'appelle que les fonctionnaires salariés ; il nomme les officiers ; il leur fait prêter serment de fidélité ; il ne leur donne que des *piques,* et ne confie des fusils qu'à quelques privilégiés ; il s'en réserve le commandement en chef et ne donne à Moncey que le commandement en second. — Quant aux Républicains, loin d'employer leur courage et leur patriotisme, il se prépare à les exporter à 40 lieues de Paris. — Quant aux ouvriers, qui demandent des armes et qui seuls défendraient la capitale, un vieux révolutionnaire (c'est de lui-même que nous tenons ce fait), conseillant à son Ministre *Savary* de leur donner 150,000 fusils qui se trouvent à l'Arsenal, ce Ministre répond :

« Y pensez-vous ? Vous ne savez donc pas que les ***cosaques du faubourg Saint-Antoine*** sont PLUS A CRAINDRE que les ***cosaques du Don?*** »

Et tout annonce que le serviteur ne fait que répéter ici les paroles du maître. Voilà donc comme Napoléon considère ce Peuple qu'il flatte et qu'il caresse quand il s'agit d'acceptation ou de se dire son élu ! il juge le patriotisme populaire plus redoutable pour son Despotisme que la lance des Cosaques ! Les ouvriers sont, à ses yeux, des COSAQUES et des BARBARES ! Et ils se disent éminemment *nationaux* et *patriotes* ces Napoléonistes qui préfèrent les Cosaques au Peuple de Paris ! Et ils ne voient pas qu'ils mettent les plus ardents patriotes dans la presque nécessité de préférer aussi les Cosaques au plus obstiné des Despotes ! Et, par suite, Paris, qu'on fortifiait en 92, n'est *pas fortifié* maintenant ! On n'y fait ni murs ni fossés ; on se contente de barricader les barrières.

Pendant ce temps, les Puissances alliées ont décidé (1er décembre) une *déclaration* dans laquelle elles disent :

« Les Puissances alliées ne font ***point la guerre à la France***, mais à cette ***prépondérance*** que, pour le malheur de l'Europe et de la France, l'empereur Napoléon a trop longtemps exercée hors des limites de son Empire... Les Souverains alliés désirent que la France soit ***grande, forte*** et ***heureuse***, parce que la Puissance française grande et

forte est une des bases fondamentales de l'édifice social... Les Puissances confirment à l'Empire français *une étendue de territoire* que n'a jamais connue la France sous ses Rois. »

Mais toutes ces belles phrases ne sont que des généralités adroites, qui ne signifient rien de plus que les pompeuses promesses de liberté, d'égalité, de paix, faites par Bonaparte le 18 brumaire, et qui n'ont pour but que de tromper les Peuples sans engager les Puissances. Plus habiles que Brunswick en 92, les Coalisés rusent au lieu de menacer. D'ailleurs, dans ce dernier acte des tragédies à coups de canon, tout change à chaque instant; les concessions du matin n'existent plus le soir, après une victoire; les heures sont des siècles pour le nombre et le grandiose des événements.

Le 21 décembre, *Schwartzemberg,* franchissant le Rhin à Bâle, avec 300,000 hommes, avec les 3 Souverains et la Diplomatie, lance une proclamation rassurante dans laquelle il répète que les Souverains ne font *pas la guerre à la France.* —*Blücher* parle de même en franchissant le Rhin, le 31 décembre, entre Coblentz et Manheim, tandis que Napoléon, qui pouvait si facilement empêcher le passage avant la bataille de Lutzen, ne peut le disputer nulle part.

On devine quel avantage les Royalistes peuvent tirer de ces proclamations pour comparer la modération des Puissances à l'ambition de Napoléon! On devine comme ils exploitent tous les reproches qu'on peut lui faire! La haine qu'il inspire à la classe éclairée et non salariée est telle qu'elle fait taire la haine de l'étranger; et si les patriotes mêmes font la faute de voir l'invasion avec une sorte d'indifférence, parce qu'ils ne voient rien de plus intolérable que le Despotisme d'un homme qui les a trompés, n'est-ce pas le Despote qu'il faut en accuser d'abord?

Quant au Peuple, trompé par les journaux, par les bulletins publiés, par les actes officiels, il ne sait rien, il ne connaît pas le danger, il ne soupçonne la possibilité de l'invasion que quand elle est opérée; d'ailleurs, il n'a pas d'armes;

d'ailleurs, encore, les Royalistes font tous leurs efforts pour le paralyser.

Pour accélérer la levée des conscrits, Napoléon envoie 24 Commissaires dans les Départements; mais ces Commissaires ne peuvent entrer dans les Départements envahis, et il n'a d'abord, pour arrêter 700,000 hommes, que 60,000 soldats et 12,000 chevaux, distribués en trois corps.

Et, pour comble de malheur, *Murat,* son beau-frère, ne pensant qu'à conserver son royaume de Naples, se joint (on aura peine à croire une si horrible trahison), se joint à la Coalition, lui amène 30,000 hommes contre son Empereur et sa Patrie, prend Rome, et vient compromettre Eugène qui, du moins, reste fidèle.

Napoléon part enfin de Paris, le 25 janvier, après avoir nommé l'Impératrice *Régente* et Joseph son *Lieutenant,* et après avoir donné le commandement d'Anvers à *Carnot* qui, quoique brouillé et disgracié, lui a offert son dévouement à la Patrie.— Se plaçant à la tête, tantôt d'une de ses trois petites armées, tantôt d'une autre, les réunissant ou les tenant séparées, se portant tantôt au-devant de l'ennemi et tantôt sur ses flancs ou sur ses derrières, attaquant successivement ses grandes armées séparées ou réunies, admirablement secondé par l'héroïque courage de ses soldats qui voient en lui la Patrie, il se montre plus habile Général que jamais, gagne une foule de batailles avec une poignée de héros (à *Saint-Dizier, Brienne, Champaubert, Montmirail, Vauchamp, Nangis, Montereau, Méry, Troye, Craonne, Reims*), et force plusieurs fois les Alliés à délibérer sur leur retraite. Quel malheur, à jamais déplorable, que cet homme n'ait pas aimé la liberté! Mais il ne combat que pour lui, pour acquérir la Monarchie universelle, non pour le Peuple, qu'il veut toujours tenir enchaîné; et c'est son opiniâtre ambition qui va causer sa perte.

Le 5 février, un Congrès s'est ouvert à *Châtillon-sur-Seine,* et l'on a semblé d'abord vouloir accorder la frontière

du Rhin ; mais les alliés ont eu des conférences secrètes dans lesquelles ils ont décidé que, profitant de leurs avantages, ils refuseraient la Belgique ; et, le 17, ils ont déclaré que la France devrait abandonner toutes ses conquêtes depuis 1792 ; puis, le 1er mars, ils ont conclu, à *Chaumont*, un traité par lequel la Russie, la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre, s'obligent à faire la guerre pendant vingt ans, s'il le faut, et l'Angleterre à payer aux trois autres 120 millions chaque année.

Napoléon ayant d'abord rejeté les propositions faites, le Congrès s'est dissous (19 mars) et la force va tout décider.

Cependant, les Bourbons et les Emigrés reviennent à la suite des armées étrangères ; leurs partisans s'agitent partout en France et provoquent les Généraux et les fonctionnaires à la trahison, tandis que tous ceux à qui Napoléon a confié des emplois s'apprêtent à le trahir. — *Talleyrand*, surtout, que Robespierre et les Républicains ont toujours repoussé comme un traître, a un agent à Châtillon, travaille d'abord pour le Roi de Rome, mais se déclare pour Louis XVIII et se met à la tête des Royalistes quand il voit la chance pour celui-ci. — C'est à *Troyes*, après l'entrée des Alliés, que les Royalistes commencent à demander publiquement la Restauration (7 février). C'est en vain que Napoléon, qui a fait l'énorme faute de rappeler les Emigrés, menace de mort tous ceux qui rentrent avec l'étranger et tous les Royalistes qui travaillent pour les Bourbons : rien ne peut les arrêter désormais. — Le 11, le *Duc d'Angoulême*, arrivant à *Saint-Jean-de-Luz*, avec l'armée Anglaise, publie une proclamation dans laquelle il promet à l'armée la *conservation* de ses grades, traitements et récompenses. — Le 21, le *Comte d'Artois* arrive à *Vesoul*, et publie une autre proclamation dans laquelle il prend le titre de *Monsieur, Lieutenant-Général du Royaume*, et dit : *Plus de tyran, plus de guerre, plus de droits réunis !* Cette proclamation est répandue dans Paris par Talleyrand et l'Agence royaliste ! — Le 12 mars, le Duc d'Angoulême entre à Bordeaux, avec l'avant-garde Anglaise ;

et la ville, entraînée par un parti royaliste, se déclare pour les Bourbons. Le 21, *Augereau* capitule à Lyon, et Napoléon l'accusera de *trahison* en faveur des Bourbons. — Enfin Talleyrand, exhortant les Souverains à marcher sur Paris, ceux-ci laissent Napoléon sur leurs derrières et marchent sur la capitale avec près de 200,000 hommes, poussant devant eux *Marmont* et *Mortier,* qui n'ont que 25,000 soldats.— Alexandre et le Roi de Prusse s'établissent à Bondy, à deux lieues de Paris, le 26.

La presse étant exclusivement dans les mains du Gouvernement, le Peuple de Paris est tellement *trompé,* à ce moment suprême, que, le 27, il ignore la présence de deux grandes armées ennemies ; le 28, un bulletin fait croire que l'ennemi est repoussé à plus de 50 lieues.—Mais la Cour, qui connaît la vérité, décide que l'Impératrice, le Roi de Rome, le Conseil de Régence, les Ministres et le Trésor, partiront à l'instant pour se retirer à Blois. Joseph, Talleyrand et Savary, restent seuls. — Le Peuple ignore tout encore lorsque, le 29 au matin, il voit entrer en désordre des soldats qui crient à la trahison, et de nombreuses bandes de paysans qui fuient avec leurs bestiaux et leurs meubles. Peu après, une proclamation de Joseph annonce que la Régence est partie, et appelle les citoyens à se défendre, mais les trompe encore en leur affirmant que ce n'est qu'une *colonne* qui s'avance de Meaux et que l'Empereur la *suit avec une armée victorieuse,*

En même temps, Joseph fait placarder un écrit intitulé : Nous laisserons-nous *piller* et *brûler ?* Mais il est bien temps ! D'ailleurs, l'écrit est sans signature, et semble l'œuvre d'un particulier. D'ailleurs encore, on y trompe en assurant que ce sont seulement 25 à 30,000 hommes, conduits par un partisan audacieux, et suivis de près par l'Empereur.

Bien plus, Savary, qui regarde les ouvriers comme *plus à craindre* que les Cosaques, envoie ses *agents de police,* déguisés en bourgeois, pour les rassurer en les trompant.

« Ainsi, dit *l'Histoire parlementaire,* le misérable Pouvoir Impérial travaille à empêcher l'explosion qui peut seule sauver la capitale. »

En un mot, ni Joseph ni personne ne font rien pour *armer* le Peuple; on veut même que les théâtres restent ouverts comme à l'ordinaire : n'est-ce pas une véritable trahison? De 12,000 Gardes nationaux, la plus grande partie, armés de piques, sont employés à faire des patrouilles et à occuper les corps de garde pour *contenir le Peuple*; un petit nombre, armés de fusils, sont envoyés à la barrière de *Clichy*, etc., avec Moncey et quelques pièces de canon servies par des invalides. On n'emploie pas même les 18 à 20,000 hommes d'infanterie qui sont rentrés à Paris à occuper les hauteurs de Montmartre, etc.; et si les 180,000 étrangers qui s'avancent pendant la nuit voulaient entrer dans la ville, la population se trouverait au milieu d'eux à son réveil : mais la masse s'arrête au pied des hauteurs, qui ne sont occupées que par les avant-gardes.

Le 30, au matin, *Marmont* reprend les hauteurs, et la canonnade et la fusillade réveillent les Parisiens étonnés. Le Peuple court et veut sortir; mais les barrières sont fermées pour lui. Il se présente partout où il suppose des armes; mais on nie, on refuse, on croise la baïonnette contre lui.

Favorisé par la nature du terrain, Marmont a résisté jusqu'à 2 heures à Saint-Chaumont et à Romainville, où il a tué ou blessé plus de 18,000 Russes et Prussiens : mais alors les masses ennemies font de tels progrès que, sur la demande de Marmont, *Joseph l'autorise à capituler* et quitte lui-même Paris pour se mettre en sûreté. Que ne pourrait pas dire Alexandre, s'il imitait Napoléon entrant à Vienne? (p. 539).

Du reste, la trahison a tout préparé. Les fonctionnaires de Napoléon l'abandonnent; le Préfet *Chabrol*, le Préfet de police *Pasquier*, le Corps municipal, sont d'avis de la déchéance de l'Empereur et du rappel des Bourbons, et se rendent auprès des Souverains. Le Duc de *Dalberg*, l'abbé *de Jaucourt*, l'abbé *Louis*, l'abbé *de Pradt*, l'abbé *de Montesquiou*, etc., réunis chez *Talleyrand*, sont du même avis. — D'accord avec eux tous, Marmont capitule pendant la nuit, par l'intermédiaire de ses aides-de-camp *Favier* et

Damrémont ; et le lendemain matin, 31, tandis que l'armée française se retire sur Fontainebleau, l'ennemi entre à Paris, et trouve dans les arsenaux 30,000 fusils neufs, 125 pièces de canon, 250 milliers de poudre, 5 millions de cartouches, 25,000 gargousses, 3,000 obus chargés. Et cependant, l'artillerie a manqué de munitions ; les canonniers ont reçu, les uns des gargousses de son, les autres des boulets trop gros... Trahison, trahison ! Tout ce que prévoyaient les Jacobins en 92 se réalise ; le Peuple est trompé, trahi, livré, par ceux qui se sont engagés à le défendre.

Cependant, les Coalisés ayant l'adresse de montrer une rigoureuse discipline, le Peuple ne s'effraie point ; les boutiques restent ouvertes. Une bande de jeunes gens parcourant les boulevarts avec des drapeaux et des rubans *blancs* et criant *Vive les Bourbons*, on n'y fait pas attention, soit parce qu'on regarde leurs vœux comme une chimère, soit parce que, depuis 10 ans, on entend si peu parler des Bourbons qu'on les croit tous morts ; l'Empire a tenu le Peuple dans une telle ignorance que la jeunesse sera bien étonnée quand elle entendra parler de Louis XVIII, du comte d'Artois, du duc d'Angoulême, d'une fille de Louis XVI, etc., etc.

Quand Alexandre et le roi de Prusse arrivent, vers midi, les femmes royalistes vont au devant d'eux en agitant des mouchoirs blancs et en criant : *Vive Alexandre ! Vive les Alliés !* L'Autocrate va loger chez *Talleyrand*. — Puis, il lance une proclamation adroite, dans laquelle les Coalisés disent qu'ils viennent se *réconcilier* avec la France ; que c'est Paris qui doit accélérer la paix du Monde ; qu'ils attendent *son vœu* ; et que leur armée qui est devant ses murs sera *le soutien de sa décision.*

Ah ! pourquoi Napoléon n'a-t-il pas tenu le même langage devant Vienne, Berlin, Varsovie ! Qu'ils sont bien conseillés aussi ces Souverains qui ne permettent aucun désordre à leurs soldats, persuadés que le premier intérêt d'une armée envahissante est de respecter la Nation envahie.

Cependant, les Souverains, etc., sont réunis chez Talleyrand

avec les complices de celui-ci (p. 564); et il paraît que, si l'on désirait conserver Napoléon ou son fils, ils y consentiraient : mais Talleyrand les trompe en affirmant que la France veut les Bourbons; et c'est sur ses instances que la déchéance de la Dynastie Impériale est décidée. A lui la responsabilité!

En conséquence, à 3 heures (comme les événements vont vite!), Alexandre, supposant que Paris demande la déchéance, fait publier la déclaration suivante :

« Les Souverains alliés accueillent ***le vœu de la Nation française.*** Ils ne traiteront plus avec ***Napoléon*** ni avec ***aucun membre de sa famille.*** Ils respectent l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle a existé sous ses Rois légitimes. Ils reconnaîtront et garantiront la CONSTITUTION que LA NATION SE DONNERA. Ils invitent le Sénat à désigner un Gouvernement provisoire et à ***préparer*** la Constitution qui ***conviendra au Peuple*** français. »

En même temps, le Conseil général de Paris publie son vœu contre Napoléon, et le dénonce comme *le seul* auteur de tous les maux, comme un homme en *démence*, comme *le plus épouvantable oppresseur* qui ait pesé sur l'espèce humaine, comme un ambitieux qui a sacrifié la France et l'Europe à son *ambition sans mesure*, comme le bourreau de la population. « Nous abjurons, dit-il, toute obéissance « envers *l'usurpateur* pour retourner à NOS MAITRES *légi-* « *times.* » — Ce sont bien des Royalistes qui parlent ainsi; et voilà Napoléon trahi par ces Royalistes qu'il a ménagés, caressés, appelés aux fonctions, tandis qu'il persécutait les Démocrates les plus purs!

Et les frères *Bertin* s'emparent du *Journal de l'Empire,* si servile pour Napoléon, l'appellent *Journal des Débats*, et le consacrent à défendre les Bourbons et l'Étranger. — *Chateaubriand* publie une brochure intitulée Bonaparte et les Bourbons, ou *nécessité de se rallier à nos Princes* LÉGITIMES. — L'abbé *de Pradt,* nommé par Napoléon Archevêque de Malines, puis Ambassadeur à Varsovie, attaque son ancien maître et l'appelle *Jupiter-Scapin.*

Mais, nous l'avons vu, c'est le Sénat qui doit tout décider. Depuis longtemps (plus de 2 ans) *Grégoire,* qui for-

mait l'Opposition avec *Lambretch, Destutt-Tracy, Garat* et *Lanjuinais*, et qui prévoyait la déchéance, a rédigé le projet de Sénatus-Consul nécessaire. Aujourd'hui, 20 Sénateurs sont de son avis : mais le Sénat comprend 140 membres, comment faire ? — *Talleyrand,* président du Sénat comme Prince de Bénévent, Grand-Électeur, ne convoque que 30 membres dont il se croit sûr ; et, le 1er avril, ces 30 Sénateurs décident, au nom du Sénat :

« Il sera établi un *Gouvernement provisoire,* chargé de présenter au Sénat un projet de Constitution. — Il sera de 5 membres. — Sont élus *Talleyrand,* le Sénateur *Beurnonville,* ancien ami de Dumouriez, le Sénateur de *Jencourt,* le Conseiller-d'État *Duc de Dalberg,* M. de *Montesquiou.* »

Le soir, cette décision est signée par 67. Voilà les Bourbonniens maîtres du gouvernement! Le lendemain 2, le Sénat déclare la *déchéance.*— Puis, il se rend chez Alexandre pour le remercier de sa modération et de sa générosité envers Paris. Alexandre répond :

« Votre Empereur a porté la guerre chez moi, lorsque je ne voulais que la paix. Je suis *l'ami du Peuple français :* je ne lui impute point les fautes de son chef. Vous êtes chargés d'assurer le bonheur d'un *grand Peuple,* en donnant à la France des institutions fortes et *libérales,* dont elle ne peut se passer dans l'état des lumières et de la civilisation... Le Gouvernement provisoire m'a demandé la délivrance des *prisonniers français,* je l'accorde au Sénat. »

Le 3, le Sénat *motive* ainsi la déchéance :

« CONSIDÉRANT : — Que, dans une Monarchie constitutionnelle, le Monarque n'existe qu'en vertu de la Constitution ou du pacte Social ; — Que Napoléon Bonaparte, pendant *quelque temps* d'un Gouvernement ferme et prudent, avait donné à la Nation des sujets de compter, pour l'avenir, sur des actes de sagesse et de justice ; mais qu'ensuite il a DÉCHIRÉ le pacte qui l'unissait au Peuple français, notamment en *levant des impôts*, en établissant des taxes autrement qu'en vertu de la loi ; — Qu'il a commis cet attentat aux droits du Peuple lors même qu'il venait d'ajourner sans nécessité le Corps-législatif et de faire supprimer, comme criminel, un Rapport de ce Corps, auquel il contestait son titre et sa part à la Représentation nationale ; — Qu'il a entrepris une *suite de guerres* en violation de la Constitution ; — Qu'il a inconstitutionnellement rendu plusieurs

décrets portant peine de mort, notamment les deux décrets du 5 mars dernier, tendant à faire considérer comme nationale une guerre qui n'avait lieu que dans l'intérêt de son *ambition démesurée;* — Qu'il a violé les lois constitutionnelles par ses *prisons d'État;* — Qu'il a anéanti la *responsabilité* des Ministres, confondu tous les pouvoirs, et détruit l'indépendance des Corps *judiciaires;* — Que la liberté de la presse, établie et consacrée comme l'un des droits de la Nation, a été constamment soumise à la *censure* arbitraire de sa police, et qu'en même temps il s'est toujours servi de la presse pour remplir la France et l'Europe de *faits controuvés*, de maximes *fausses*, de doctrines favorables au *Despotisme*, et *d'outrages* contre les Gouvernements étrangers; — Que des actes et des rapports entendus par le Sénat ont subi des *altérations* dans la publication qui en a été faite; — Que, au lieu de régner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du Peuple français, aux termes de son serment, Napoléon a mis le comble aux *malheurs* de la Patrie par son *refus* de traiter à des conditions que l'intérêt national obligeait d'accepter et qui ne compromettaient pas l'honneur français; par *l'abus* qu'il a fait de tous les moyens qu'on lui a confiés en hommes et en argent; par L'ABANDON DES BLESSÉS *sans pansement, sans secours, sans subsistances;* par différentes mesures dont les suites étaient la ruine des villes, la dépopulation des campagnes, la famine et les maladies contagieuses; — Que, par toutes ces causes, le gouvernement Impérial a cessé d'exister, et que *le vœu manifeste* de *tous* les Français appelle un ordre de choses dont le premier résultat soit le rétablissement de la *paix générale* et qui soit aussi l'époque d'une réconciliation entre tous les États de la grande famille Européenne; — Le Sénat DÉCRÈTE : 1° Napoléon-Bonaparte est *déchu* du trône et le droit d'hérédité établi dans sa famille aboli; — 2° le Peuple et l'Armée sont DÉLIÉS de leur serment de fidélité... »

Quelle terrible sentence! que de terribles reproches! Mais qu'il a été lâche ce Sénat qui prodiguait tant de flatteries au Despote qu'il accable aujourd'hui de tant d'accusations! qu'il est redoutable ce Despotisme, qui, une fois organisé, force même à l'encenser!

Le même jour, 77 membres du Corps-législatif qui se trouvent à Paris approuvent la déchéance, et vont présenter leurs hommages à Alexandre et au Roi de Prusse.

Cependant, le Gouvernement provisoire nomme *Dessolles* commandant de la Garde nationale, et pour Ministres: *Henrion de Pansey*, justice; le Comte *Laforêt*, extérieur;

le Comte *Beugnot*, intérieur; *Dupont* (p. 533), guerre; l'ancien royaliste *Malouet*, marine; le Baron *Louis*, finances; *Anglès*, police; l'ancien royaliste *Dupont de Nemours*, secrétaire du Gouvernement provisoire; *Bourienne*, directeur des postes.

Puis, *Talleyrand* et le Gouvernement provisoire adressent à l'Armée une proclamation dans laquelle ils dénoncent Napoléon comme son *tyran*, son *oppresseur*, son *meurtrier*, qui l'a laissée périr de misère et de faim, sans hôpitaux. — En même temps, ils licencient les conscrits.

Ils ordonnent la destruction de tous les *emblémes Impériaux:* mais ils défendent *d'injurier* et *d'outrager* le Gouvernement renversé. « La cause de la Patrie étant trop no« ble, disent-ils, pour adopter les *moyens odieux* dont il « s'est servi. » Puis, une proclamation dit à la Nation :

« Français, au sortir des discordes civiles, vous avez choisi pour chef un homme qui paraissait sur la scène du monde avec les caractères de la grandeur; vous avez mis en lui toutes vos espérances: ces espérances ont été trompées; sur les ruines de l'anarchie, il n'a fondé que le *Despotisme*. — Il devait au moins, par *reconnaissance*, devenir *Français* avec vous: il *ne l'a jamais été*. — Il n'a cessé d'entreprendre, sans but et sans motifs, des guerres en *aventurier qui veut être fameux*. Il a, dans peu d'années, *dévoré* vos richesses et votre population. — Toute la France est en *deuil;* toute la France gémit; il est sourd à nos maux. Peut-être rêve-t-il encore à ses desseins gigantesques, même quand des revers inouis punissent avec tant d'éclat l'orgueil et l'abus de la victoire. — Il n'a su régner ni dans l'intérêt national, ni même dans l'intérêt de son Despotisme. Il a *détruit* tout ce qu'il voulait créer, et *recréé* tout ce qu'il voulait détruire. Il ne croyait qu'*à la force;* la force l'accable aujourd'hui, juste retour d'une ambition insensée. Enfin, cette *tyrannie sans exemple* a cessé !.... »

Il est malheureux que ces vérités soient exprimées par cet infâme *Talleyrand* qui était le Ministre de la tyrannie, par les lâches complices de l'usurpation et du Despotisme, par des traîtres qui se jettent aux genoux des Rois étrangers; mais ce n'en sont pas moins de manifestes vérités; et ces vérités terribles paralysent même ses partisans.

Tout change alors comme par un coup de foudre. La trahison de *Talleyrand* est le signal de 100,000 trahisons; tous les Royalistes, les Émigrés, les Nobles, les Prêtres, qu'il a rappelés aux fonctions publiques, l'abandonnent et le trahissent; tous les complices du 18 brumaire, tous les séïdes de l'Empire qu'il a comblés d'honneurs et de richesses, l'abandonnent dans le malheur et le trahissent aussi; c'est à qui donnera le coup de pied au lion abattu.—La Cour de Cassation et ses Avocats, le Préfet *Chabrol,* le Préfet de police *Pasquier,* les Maires de Paris, la Cour Impériale et ses Avocats, le Tribunal de première instance, la Cour des Comptes, approuvent la déchéance et demandent *les descendants d'Henri IV* avec une *Constitution.*

Pendant ce temps, que fait Napoléon? Aussitôt qu'il a appris la marche de l'ennemi sur Paris, il a quitté sa petite armée pour venir défendre la Capitale à la tête des Corps de *Marmont* et *Mortier;* et si Paris avait pu résister seulement 2 ou 3 jours, peut-être aurait-il repoussé les Alliés; car sa présence, c'est tout simple, produit toujours des prodiges: mais il n'est arrivé à *Fontainebleau* que le 31, après la capitulation; et ce n'est que le 3 qu'il a pu réunir toutes ses troupes. Maintenant, il a 65,000 hommes, en comptant les corps de Marmont et de Mortier: il va marcher sur Paris. Auparavant, il dit à ses soldats:

« J'ai *offert* la paix; j'ai proposé de laisser la France dans ses *anciennes limites* en PERDANT *tout ce qu'elle avait acquis.* On a refusé. »

Ainsi, il abandonnait, lui si fier et qu'on dit si national, les conquêtes faites par la République, en 92 et 93!

« Dans peu de jours, j'attaquerai l'ennemi, je le forcerai de quitter la capitale. J'ai compté sur vous: ai-je eu raison? — Oui, oui; vive l'Empereur! à Paris, à Paris! »

Et le 4, on marchera courageusement à l'ennemi. — Et les Souverains, redoutant une bataille qui pourrait perdre leur armée, pensent à quitter Paris. Voici le moment suprême: mais voici le dénouement d'une grande trahison.

Chargés de richesses et d'honneurs, mais accablés de fatigues, forcés de tout risquer chaque jour, démoralisés par le système impérial d'égoïsme, les Maréchaux sont peut-être ceux qui se plaignent le plus de l'ambition, de l'orgueil, du despotisme et de la tyrannie de Napoléon; presque tous sont depuis longtemps disposés à l'abandonner; et c'est parce que *Talleyrand* connaît leurs dispositions qu'il s'est décidé à trahir, et que *Marmout*, le Sénat, etc., se sont décidés à la capitulation et à la déchéance. On devine l'intérêt de ceux-ci et leurs efforts pour entraîner les Maréchaux à la défection. C'est à *Marmont*, déjà compromis par sa capitulation, et commandant 12,000 hommes à l'avant-garde, qu'on s'adresse principalement. *Talleyrand* et le Gouvernement provisoire L'INVITENT *à se ranger sous le drapeau de la bonne cause*. C'est le Généralissime Schwartzemberg qui lui fait parvenir cette invitation, en y joignant ses instances personnelles (et qui sait les démarches, les promesses peut-être, d'Alexandre lui-même?). — *Marmont* consent, à deux conditions, l'une pour son armée, l'autre pour la vie et la liberté de Napoléon. — On accepte; on signe un traité. — En conséquence, le 4, à 5 heures du matin, *Marmont*, trahissant son Empereur, ses soldats et sa Patrie, déserte son poste et part pour Versailles avec ses 12,000 hommes, comme pour aller tourner et surprendre l'ennemi. S'il prévenait ses soldats, aucun ne le suivrait: mais les soldats sont longtemps avant de soupçonner la trahison; et quand ils la voient enfin, c'est inutilement que les uns brisent leurs armes et que d'autres retournent à Fontainebleau. — Là, au moment où l'Empereur allait partir pour Paris, son favori *Berthier*, *Ney*, *Lefèvre*, *Oudinot*, *Macdonald*, même *Maret* et *Caulaincourt*, même *Bertrand*, et quelques autres, qui s'étaient déjà réunis pour opter entre le Sénat et Napoléon, se sont rendus chez lui. *Ney* a parlé pour eux et a demandé L'ABDICATION. Quel mot nouveau! Comment est-il accueilli?

« Est-ce l'avis *des Généraux*, demande Napoléon? — Oui... Est-ce le *vœu de l'Armée?* — Oui. »

On parle même de scène violente, de menaces de Napoléon, de menaces de Ney. Quoi qu'il en soit, Napoléon dit à l'instant, dans un ordre du jour :

« Le Duc de Raguse est ***passé aux Alliés***... Le Sénat s'est permis de disposer du Gouvernement. Il a oublié qu'il ***doit*** à l'Empereur (non) le pouvoir dont il abuse maintenant; que c'est lui qui a ***sauvé*** une partie de ses membres de l'orage de la Révolution, tiré de ***l'obscurité*** et protégé l'autre contre ***la haîne de la Nation*** (il a mal fait). Le Sénat se fonde sur la Constitution pour la renverser (Napoléon lui en a donné l'exemple). Il ne rougit pas de faire des reproches à l'Empereur, lui qui a pris part à tous les événements (Il est inexcusable vis-à-vis le Peuple, mais il peut reprocher à Napoléon de l'avoir trompé et forcé). L'Empereur n'avait pas besoin de changer les actes dans la publication; un ***signe*** de sa part était un ***ordre*** pour le Sénat, qui toujours ***faisait plus*** qu'on ne lui demandait. Les flatteurs doivent s'attribuer les suites funestes de leurs ***flatteries***. Le Sénat ne rougit pas de parler des libelles contre les Gouvernements étrangers : il oublie qu'ils ont été ***rédigés dans son sein***... Si l'Empereur avait ***méprisé les hommes*** comme on le lui a reproché, alors le Monde reconnaîtrait aujourd'hui qu'il avait raison (non, il devait seulement mépriser le Sénat et se reprocher d'avoir choisi les hommes les plus méprisables). Il tenait sa dignité de Dieu et de la Nation (non, mais du Sénat, son complice dans l'usurpation) : eux seuls pouvaient l'en priver. (Le Sénat l'a destitué comme il l'a nommé; et le Peuple a toléré la destitution comme il avait toléré la nomination). »

Que ce Sénat est méprisable en effet! mais le premier coupable n'est-il pas ce Napoléon qui a choisi des hommes *obscurs* ou *haïs de la Nation*; qui les a trompés, violentés, corrompus?... A lui la responsabilité de tout, puisqu'il s'est fait Despote et Dieu!

En même temps, il ABDIQUE en faveur de son fils et de Marie-Louise, et envoie Caulaincourt à Paris.—Mais, par là, il s'avoue vaincu et se met à la discrétion de ses ennemis. D'ailleurs, Alexandre a déclaré qu'il ne traiterait avec *aucun membre de sa famille*. On refuse donc, et on lui offre l'île *d'Elbe* en propriété. — C'est en vain qu'il s'adresse à son beau-père; et le 11, il *abdique* pour lui et ses HÉRITIERS.

Le même jour, les Souverains signent un traité avec Napoléon, dont voici les principale clauses :

« Napoléon renonce, etc. — Lui, sa femme, sa famille, conserveront leurs titres d'Empereur, Impératrice, Princes. — Il aura la principauté de l'Ile d'Elbe, et 2 millions de rente payés par la France. — Marie-Louise et son fils auront les Duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. — La famille aura 2 millions 500,000 francs de rente sur les domaines étrangers (*Lucien* seul n'est pas nommé et n'a rien). — Joséphine aura une pension d'un milion. — Napoléon pourra distribuer 2 millions en gratifications. — Il pourra emmener 400 hommes, pour sa Garde, à l'île d'Elbe. »

Napoléon se montre *désespéré* et prend de *l'opium* pour s'empoisonner : mais la dose est trop faible, ou bien on le secourt assez tôt; et le poison ne produit pas son effet.

Avant de quitter *Fontainebleau*, le 20 avril, il assemble sa Garde pour lui faire ses *adieux*, et l'embrasse dans la personne de son Général. Il embrasse aussi l'*Aigle*.

« Soyez *fidèles*, dit-il, au *nouveau Souverain* que la *France s'est choisi.* »

Se rendant à l'île d'Elbe, accompagné de *Drouot, Cambronne* et *Bertrand*, etc., de Commissaires des Alliés, il entend, à Avignon et en Provence, des imprécations, des injures et des menaces, qui le réduisent à prendre *l'uniforme étranger* (quelle horrible humiliation!) pour sauver sa vie.

« Sire, lui dit le Maire de Fréjus qu'il interroge, on croit que vous vous êtes perdu par les *droits réunis* et par *la guerre*. — Je le sais, mais trop tard. »

Il paraît même que *Maubreuil* est chargé par *Talleyrand*, etc., de *l'assassiner*, ainsi que le Roi de Rome; du moins, Maubreuil l'affirmera, et le fait n'aurait rien d'étonnant. Ce qui est certain, c'est que ce gentilhomme breton reçoit un ordre, signé de 3 Ministres français et de 2 Généraux étrangers, qui met toutes les troupes à sa disposition pour une *mission secrète de la plus haute importance*; c'est qu'il rode autour de Fontainebleau avec une bande de partisans; c'est qu'il arrête la Reine de Westphalie et lui enlève ses diamants; c'est qu'il souffletera *Talleyrand* pour le forcer à un procès, sans que celui-ci ose se plaindre, ni du soufflet, ni de l'accusation d'avoir ordonné l'assassinat.

Enfin, Marie-Louise emporte son fils et quitte la France, pour ne plus revoir son mari, et pour le trahir en quelque sorte elle-même en lui donnant pour successeur un officier autrichien, qui sera le père de ses nouveaux enfants. Quelle fin!

Tous les Généraux, même Eugène et Carnot, cèdent successivement; le 19, Soult présente ses hommages au Duc d'Angoulême, après avoir livré, avec 22,000 hommes contre plus de 60,000 Anglais, la bataille de *Toulouse,* dans laquelle Wellington, qui le suit depuis l'Espagne et qui l'attaque, fait inutilement tuer 12 à 15,000 de ses soldats et 3,000 Français, sans pouvoir s'emparer du champ de bataille.

Voici donc l'Empereur abattu, l'Empire détruit... Jetons un coup-d'œil en arrière.

Nous ne nous demanderons pas si nous devons juger et parler avec indépendance et franchise, ou si, parce que la Génération d'alors, privée de toute discussion, trompée par des milliers de mensonges, éblouie par une fausse gloire, a toléré et même applaudi l'Empire, il faut que les Générations futures, plus éclairées sur la vérité, ratifient et perpétuent des applaudissements immérités. Nous applaudirions, si nous voulions le Despotisme et l'esclavage; mais nous blâmerons, parce que nous voulons le progrès, la liberté, l'égalité, la justice, la morale, la fraternité des Peuples et la régénération du Genre humain.—Du reste, personne au monde ne déplore plus sincèrement et plus profondément que nous les erreurs et les fautes de Napoléon; car ils sont rares les talents et les circonstances qui peuvent donner à un homme une si puissante influence sur les destinées de l'humanité. — Mais les faits sont là, irrévocables, indestructibles; et ce sont malheureusement les faits qui sont les accusateurs de Napoléon.

Homme d'esprit, de capacité, d'imagination, de caractère, de tête, où peut-on voir en lui les mouvements de *l'homme de cœur?* S'il avait l'amour de l'humanité, s'il désirait son bonheur, il encouragerait la philosophie; il protégerait l'idéo-

logie, tout en dirigeant l'opinion publique ; il permettrait la discussion ; il donnerait à la jeunesse une véritable éducation ; il s'attacherait à améliorer le sort matériel du Peuple, à perfectionner son moral et son intelligence, à relever sa dignité en lui restituant ses droits ; il repousserait loin de lui l'égoïsme et le vice, en appelant le dévouement et la vertu. — Mais c'est l'orgueil et la vanité qui l'animent ; c'est l'amour de la puissance et de la domination ; c'est la passion de la renommée, de la célébrité, du bruit, de la gloire des batailles et des conquêtes, de l'immortalité comme celle d'Alexandre et de Tamerlan. Se déifiant lui-même, il méprise le reste des hommes, tout en désirant leur superstitieuse idolâtrie, fût-elle celle des sauvages pour le Dieu du mal ; il veut des flatteurs, des esclaves et des soldats ; il veut la gloire d'enchaîner tous les Peuples, d'asservir tous les Rois, de fonder une Dynastie nouvelle, de la rendre *la plus ancienne* de l'Europe en changeant les anciennes, et de se proclamer *Empereur universel* en déclarant les autres Rois ses vassaux.

Essentiellement injuste dans son origine et son but, cette délirante ambition peut-elle n'être pas inique dans ses moyens ? — Personne a-t-il plus employé que lui, du commencement à la fin, la ruse, le mensonge, les perfides promesses, la tromperie ? — Qui, plus que lui a employé la force brutale, brisé tous les freins, foulé aux pieds toutes les lois ? Qu'y a-t-il d'impossible, quand on calomnie ses adversaires comme il le fait au 18 brumaire, quand on destitue violemment 60 des plus courageux Représentants du Peuple, quand on fait enlever par des soldats, déporter ou assassiner, 130 chefs du parti républicain ?

Une fois maître du pouvoir, il ne parle plus et ne souffre plus qu'on parle de la Révolution, ni de nos Assemblées nationales, ni de nos prodiges révolutionnaires ; il veut en effacer le souvenir pour les générations futures ; journaux, littérature, théâtres, fêtes, religion, instruction publique, discours officiels, monuments, dessin, gravure, peinture, sculpture, tout est accaparé et monopolisé pour lui ; il ne laisse voir que

lui et ne laisse parler que de lui ; il voudrait faire croire que rien ne s'est fait avant lui, que tout est sorti de sa tête et de sa main, même le Code civil ordonné dès 1789; il se fait l'homme unique, comme s'il réunissait en lui le passé, le présent et l'avenir. —S'il parle de la Révolution, c'est pour la blâmer, la censurer, la condamner, ou plutôt la calomnier et l'outrager : Nation de 89, Assemblées nationales, généreux réformateurs, Constitutions sublimes comparées au passé, Peuple héroïque de 92 et 93, martyrs de la liberté et de l'humanité, tout est l'objet de son dédain, de son mépris et de sa proscription. — Tous ses actes, d'ailleurs, sont la guerre à la Révolution. Il renverse tout ce qu'elle a élevé, la Déclaration des droits, la Souveraineté du Peuple, le droit constituant, la Représentation nationale, le droit d'élection, la liberté politique, la liberté de la presse (disant qu'il n'existerait pas 3 mois s'il lui lâchait la bride), la liberté d'association, la classe des sciences morales et politiques à l'Institut, le calendrier républicain, le Panthéon, enfin la République et ses filles et la fraternité des Peuples. Il rétablit tout ce qu'elle a renversé, la Monarchie, le sacre, la légitimité de droit divin, le Despotisme, la Cour, les tombes de Saint-Denis, le Pape et le catholicisme, les Emigrés, la Noblesse, l'Aristocratie, les Gardes-du-corps, les croix, les armoiries, les livrées, les priviléges, les monopoles, les substitutions, la féodalité, le cabinet noir, les lettres de cachet, les prisons d'Etat, etc., En un mot, nourri dès le berceau par la France, d'abord révolutionnaire comme elle, Jacobin, Montagnard, ami des Robespierre, se laissant appeler *le héros des idées libérales*, fils ingrat de la Révolution, il méconnaît, calomnie et poignarde sa mère!...

Et son Despotisme est le plus lourd, le plus brutal, le plus intolérable; c'est le Despotisme prétorien ou militaire, le Despotisme de la Rome impériale, le Despotisme du sabre. Les soldats étant tout pour lui, il leur sacrifie tout; il abuse de leur ignorance et de leur confiance, il les corrompt, et développe en eux toutes les passions militaires, l'amour des conquêtes et de la suprématie : ainsi dénaturés, ces soldats,

si patriotes sous le Comité de Salut public, ne traitent plus leurs concitoyens que comme des Peuples conquis, appelant les bourgeois des *pékins* et des *calicots*, exigeant partout la première place, forçant tous les jours les pères de famille à se battre en *duel* avec eux, et abusant de leur supériorité pour tuer des hommes comme à plaisir. — Ses Généraux lui étant nécessaires, il tolère leurs pillages ; et le pillage, compagnon ordinaire de la guerre de conquête, devient un des fléaux de son époque. — Quand *Vandamme* est prisonnier d'Alexandre (p. 553), celui-ci lui reproche durement d'être un *pillard*, un *voleur*, un *assassin*; il est vrai que le premier répond : « *du moins je n'ai pas souillé mes mains du sang de mon père*; » mais la réponse ne détruit pas l'accusation de pillage.

Pour soutenir son usurpation, il appelle à lui l'égoïsme, la cupidité, l'ambition; il exploite toutes les passions viles et anti-sociales; il démoralise et corrompt. Il exclut, il est vrai, les gens d'affaires, les fournisseurs : mais il enrichit et honore tous ses complices, ses flatteurs, ses valets et ses séïdes.

Ecoutez ce que (suivant *O. Meara*), il dira, à Sainte-Hélène, de Talleyrand et de Fouché :

« *Talleyrand* est un *cynique*, un homme *corrompu*, *sans opinions*, toujours prêt à *se vendre* et à *tout vendre* au plus offrant, qui a *trahi* tous les partis, tous les individus. Prudent et circonspect, toujours traitre, il est toujours en conspiration avec la Fortune... C'est un homme d'esprit et de talent, mais *vénal en tout :* On ne peut rien faire avec lui qu'en le *payant*... Les Rois de Bavière et de Wurtemberg me firent tant de plaintes sur ses *extorsions* et sa *rapacité* que je lui retirai son portefeuille. On ne pouvait faire aucun traité, aucune convention relative au commerce, sans lui avoir, avant tout, compté de *l'argent*. Il était alors question d'un traité de commerce pour la conclusion duquel il demandait des *sommes énormes*. J'appris en outre qu'il avait *divulgué* à quelqu'intrigant un *secret* des plus importants que j'avais confié à lui seul... Le triomphe de Talleyrand est le TRIOMPHE DE L'IMMORALITÉ. Un Prêtre, marié à la femme d'un autre homme, et qui a donné une forte somme à ce dernier pour qu'il la lui laissât! Un homme qui a *tout vendu*, *trahi tout le monde!*.... Il a poussé à la guerre d'Espagne, tant par haîne pour

les Bourbons que pour trouver le moyen de ***remplir ses poches...*** Il a été une cause active de la mort du Duc d'Enghien.... Il m'a proposé de faire ***assassiner les Bourbons,*** et m'a offert de se charger des moyens d'exécution. Il demandait ***un million*** pour ***chacun...*** Je refusai ; je défendis même... »

Et cet homme que Napoléon connaissait si bien, qui pouvait corrompre par son exemple toute la Diplomatie étrangère et tous les fonctionnaires publics, il en fait son Ministre! Il le fait Grand-Electeur, PRINCE *de Bénévent,* Président du Sénat, membre influent du Conseil de Régence à l'approche de l'étranger!!!

« *Fouché* n'a jamais eu ni ma ***confiance*** ni mon ***estime.*** Jamais il ne m'approcha sans ***se courber jusqu'à terre*** devant moi. Il avait été Terroriste et l'un des chefs Jacobins. Il ***trahit,*** sacrifia ses vieux camarades et ses complices.... C'était un ***gredin*** de toutes les couleurs, un Prêtre... Il était ***très-riche;*** mais ses richesses étaient mal acquises; il mettait dans sa poche une grande partie de l'impôt sur les maisons de jeu, affecté à un hospice pour les pauvres. »

Et il le fait son Ministre, Sénateur, DUC *d'Otrante!* Comment peut-il s'étonner que les Bourgeois soient corrompus!

« La masse du Peuple français présente certainement aujourd'hui le Peuple de l'Europe qui a le plus de sentiment national. Il a profité de ses 25 ans de révolution. Malheureusement, la classe qu'elle a élevée, la Bourgeoisie, n'a pas répondu à ses nouvelles destinées : elle n'a montré que CORRUPTION et ***versatilité;*** elle n'a déployé, dans les dernières crises, ni talent, ni caractère, ni vertu ; elle a ***perdu l'honneur du Peuple.*** »

A lui la faute, puisqu'il s'est fait Providence!

Cependant, ses partisans, ses nobles et sa famille (c'est bien naturel), veulent tout justifier et tout admirer en lui; on en veut faire un Moïse, un Mahomet, le législateur du Monde; le *système Napoléonien, l'idée Napoléonienne,* est la perfection même, la loi de l'avenir... L'Empire, néanmoins, qu'on avoue avoir été une *Dictature,* n'était qu'une Dictature *temporaire,* qui devait établir la liberté et l'égalité. Ecoutons Napoléon lui-même. A Sainte-Hélène, il dira (*Mémorial*) :

« La descente en Angleterre était possible. J'aurais ***délivré*** les Anglais de leur Aristocratie; je les aurais laissés ***maîtres*** de faire leur

Constitution ; j'aurais proclamé la *liberté* et *l'égalité*... Un parti nombreux m'attendait... J'aurais ensuite parcouru l'Europe, du midi au nord, sous les couleurs RÉPUBLICAINES... »

« Je voulais fonder une MONARCHIE EUROPÉENNE, une *Sainte-Alliance*, un Congrès, un seul Code, un seul Peuple, une seule famille... Alors CESSAIT *ma Dictature* et COMMENÇAIT *le régime constitutionnel*... Paris était la *capitale de l'Europe*... Voilà ce que je voulais... »

Peut-on le croire?... Pour nous, la chose est impossible, parce que (il est pénible d'être obligé de le dire) nous ne connaissons personne qui ait plus menti et trompé, parce que toute sa conduite démontre qu'il ne voulait que le Despotisme, parce qu'il a formellement déclaré qu'il ne voulait que *consolider* son organisation Impériale, la plus despotique qui fût jamais; car, à la clôture de la session de 1813, il a dit :

« Appelé par la Providence et la volonté de la Nation à constituer cet Empire, ma marche a été *graduelle*, uniforme. Dans peu d'années, ce grand œuvre sera *terminé*, et *tout ce qui* EXISTE *complètement* CONSOLIDÉ. »

A Sainte-Hélène, il dira encore (*O'Méara*) :

« Ceux qui ont consenti à l'incorporation de la Pologne avec la Russie seront *l'exécration* de la Postérité, tandis qu'on prononcera mon nom avec *respect* alors que les belles contrées du sud de l'Europe seront la proie des barbares du nord... Dans quelques années, *la Russie aura Constantinople*, la Turquie et la Grèce. Cela me paraît aussi certain que si la chose était déjà faite. Toutes les *cajoleries* d'Alexandre envers moi avaient pour but de *m'y faire consentir*. Alors la Russie sera *maîtresse de l'Europe*. Je l'ai prévu : je voulais rétablir la Pologne pour opposer une barrière à ces barbares... Dans cent ans, quand l'Europe sera envahie, on m'encensera, on dira : *Napoléon avait raison!* »

Mais non! on dira : *il a pu rétablir la Pologne et il ne l'a pas voulu*... Il a *ratifié* le partage; il a *garanti* leurs parts à son beau-père et à Alexandre (p. 527)... Et si l'Europe est envahie par les barbares, on dira : *c'est sa faute!*

« Les Rois pouvaient avoir besoin de moi *contre les Peuples*, ou les Peuples contre les Rois, ou tous contre les Russes : car, avant 10 ans, toute l'Europe peut être *Cosaque* ou *République*. »

Oui, les Rois pouvaient avoir besoin de lui pour opprimer les Peuples, mais les Peuples n'en avaient pas besoin.

S'il était un *tyran,* dit-on, c'était du moins un tyran de *notre choix!...* — Mais, s'il a été choisi, ce n'est pas comme tyran ou pour être tyran! Sa tyrannie est une déception qui ne la rend que plus odieuse.

L'ouvrier, dit-on, avait du *travail* et un *salaire* élevé!.. — Oui, mais momentanément, par hasard, parce qu'il n'y avait presque plus d'ouvriers, plus que des vieillards, des invalides, des femmes, surtout des filles (qui ne pouvaient trouver de maris) : l'ouvrier jeune et non marié n'était, à ses yeux, comme on disait, que de la *chair à canon.* — Il n'est pas cruel cependant, mais *insensible*; il fait tuer ses *soldats* comme il brûle sa *poudre,* et jonche de plus de 5 millions de cadavres, français et étrangers, les champs de l'Italie, de l'Egypte, de Saint-Domingue, d'Allemagne, de Prusse, de Russie et de France. — Au lieu de donner au Peuple les marchandises anglaises, prohibées par le blocus continental et saisies, il les fait *brûler* ou détruire!

Il a fait des *routes,* des *canaux,* des *ponts,* des *greniers d'abondance,* des *marchés!...* — Oui : mais qu'est-ce que cela lui coûtait, à lui? N'était-ce pas son devoir, et même son intérêt, pour s'en servir, surveiller, imposer? Est-ce que tous les Rois, de France, d'Angleterre, etc., n'en font pas autant, surtout les Présidents en Amérique?

Il a enrichi nos *musées* et consacré la *gloire* française par de superbes *monuments!..* — Louis XIV représentait aussi les Nations enchaînées à ses pieds : mais l'Assemblée Constituante (t. 1, p. 446), a brisé les monuments qui outrageaient les Peuples pour chatouiller l'orgueil des Rois. La gloire n'est pas dans la force, dans la victoire, dans la conquête, dans l'usurpation, dans le pillage et le vol, mais dans la justice, dans le respect des droits des autres, dans le courage à défendre les siens. Rien de plus beau, rien de plus admirable, rien de plus digne de la reconnaissance d'un Peuple que le Général et le soldat qui dévouent leur vie pour défendre le sol de la Patrie. Que des monuments éternisent leur dévouement à la défense nationale! Mais quand il s'agit d'une guerre de

conquête, le courage, le talent, la victoire, ne sont pas la *gloire*, et les monuments qui les consacrent ne peuvent être *glorieux*. Autrement, les féroces Aristocrates de l'ancienne Rome seraient donc les plus glorieux des humains ! Les Attila, les Tamerlan, les Gengiskan, les Omar, les Barbares, seraient donc les plus glorieux des guerriers ! Il n'y a pas de Peuple, pas de Roi, qui ne serait brillant de gloire, comme il n'y a pas de pays qui n'ait des monuments pour immortaliser ses victoires. Mais ces monuments, qui flattent la vanité des vainqueurs, ne sont-ils pas, pour les vaincus, une humiliation, un outrage, un aliment éternel de haine et de guerre entre les Nations, quand tout devrait faciliter la fraternité des Peuples?

Napoléon n'a jamais attaqué que pour *prévenir une attaque* préparée !... — Si le fait était vrai, il n'aurait fait que se *défendre*, et le seul reproche qu'il pourrait mériter pourrait être de n'avoir pas daigné faire connaître à la Nation la vérité : mais, depuis la paix d'Amiens, on n'a préparé contre lui l'attaque que parce que son ambition, ses usurpations, ses agrandissements, rompaient l'équilibre Européen et menaçaient l'indépendance de tous les Rois et de tous les Peuples ; c'est lui qui a nécessité toutes les guerres, celles d'Autriche, de Prusse et de Russie, comme celle d'Espagne. Et il les a nécessitées seul, sans consulter le Sénat, sans rendre compte à la Nation. Rentrant à Grenoble, le 8 mars 1815, c'est lui-même qui dira : « J'ai *trop* AIMÉ *la guerre* ; je ne la ferai plus ; je laisserai mes « voisins en repos ! » C'est lui qui prononce sa condamnation.

On l'a appelé *grand, héros, invincible* !... — Oui, la flatterie, comme elle appellera Louis XVIII *le Désiré*, comme elle donne à tous les Rois toutes les *vertus*, avec *l'amour* du Peuple : mais elle s'est trop hâtée de l'appeler *invincible*, puisqu'il finit par être vaincu, souvent vaincu (par une raison ou par une autre, qu'importe ?) Il échoue en Syrie, à Saint-Domingue, en Espagne, en Russie, en Allemagne, en France ; il gagne les *batailles*, mais il perd les *campagnes*. Quelles effroyables déroutes ! quels revers inouïs ! Et si de brillantes victoires suffisaient pour le rendre *grand, glorieux, honoré,*

d'éclatantes défaites auraient donc suffi pour le désagrandir, le déglorifier, le déshonorer!

Ses revers sont l'effet de la *trahison!..* — Et de son imprévoyance, etc. Néanmoins, honte éternelle aux traîtres, quoiqu'on trouve le stigmate de la trahison sur beaucoup de ces fronts couronnés par la *gloire!* Mais pourquoi ses camarades, ses favoris, ses amis, son Augereau, son Marmont, même son Berthier, même son Murat, se résignent-ils à le trahir? Pourquoi sa sœur, son frère Lucien, son frère Louis, sa femme même, sont-ils entraînés à l'abandonner? Tant d'ingratitudes, d'abandons, de trahisons, qui devaient répugner à tous, ne sont-ils pas la démonstration que son despotisme était devenu le plus intolérable des supplices?

Il a *sauvé la France!...* — Non, pas même au 18 brumaire (p. 514). Au contraire, il l'a perdue ; et c'est en vain que, pour repousser l'accusation d'attentat, il s'écrie fièrement comme Scipion : *J'ai sauvé la Patrie!* Dans la vie de l'humanité, 14 ans sont un *jour*, comme l'histoire de Napoléon ne sera qu'une page pour l'une des générations à venir ; et d'ailleurs ce n'est rien d'être vainqueur, le matin, au commencement de la bataille, si, à la fin, le soir, on est vaincu. Il a donc commis un attentat, un crime, sous prétexte de sauver la République et la France ; et si, le matin, il a fait des conquêtes qui ont élevé le nombre des départements jusqu'à 130, il les a perdues le soir ; il a perdu même la Belgique et la frontière du Rhin, acquises avant lui ; il a livré le territoire et la Capitale à la Coalition, à la Restauration, après avoir arraché 2,100,000 soldats à la France depuis septembre 1805 à novembre 1813, après les avoir fait tuer presque tous.

Il a *sauvé la Révolution!..* — Non ; il a pu la servir, en promenant ses soldats révolutionnaires dans toute l'Europe, et surtout en obligeant les Rois à parler de liberté pour soulever leurs Peuples contre son despotisme : mais c'est malgré lui ; mais la République aurait bien autrement propagé la Révolution en Europe! Acharné contre elle, il lui a porté mille coups de poignards ; et, s'il ne l'a pas tuée, c'est qu'elle

est immortelle, c'est que les géants ne sont devant elle que des nains et des pygmées qui ne peuvent l'atteindre au cœur.

Il était le Représentant des idées nouvelles!... — Non, mais d'un Despotisme nouveau.

Il était *national*, et ne souffrait pas une insulte de l'étranger!... — Oui, comme Louis XIV, dans son intétêt, parce qu'il voulait humilier les Rois. Mais il préfère laisser entrer les Cosaques plutôt que d'armer le Peuple ; mais pour conserver sa couronne, il consent au partage du duché de Varsovie, et à l'abandon de la Belgique ; mais il conseille à ses soldats d'être fidèles à Louis XVIII ramené par l'étranger!

Il a vu tous les Rois, tous les Princes, tous les Nobles, tous les Prêtres, à ses genoux, baisant pour ainsi dire la poussière de ses bottes!... — Beau, pour son orgueil et pour la poésie: mais quelle utilité pour le Peuple?

Il est entré vainqueur dans toutes les capitales. !... — Mais quel avantage pour la France? Et ne l'a-t-on pas chassé de toutes les capitales? N'a-t-il pas amené tous les Rois et tous les Peuples dans la capitale de la France, que la Révolution avait bien su défendre?

Il a fait redouter la valeur des Français et respecter la puissance de la France!... — Mais c'est la Révolution qui a appris à l'Europe combien cette valeur et cette puissance sont redoutables et respectables avec la République; et c'est lui qui a appris au Monde que la France pouvait être envahie, vaincue, livrée, avec un Despote ou un maître.

C'est un homme de *génie!..* — Ah! quand on voit la funeste route qu'il a choisie, au lieu d'entrer dans la glorieuse carrière que la fortune ouvrait devant lui; quand on le voit préférer la vanité d'être l'effroi de la terre à l'ineffable jouissance d'être le régénérateur et le bienfaiteur des Peuples; quand on voit ses fautes (et personne ne nous paraît en avoir fait d'aussi nombreuses et d'aussi grandes), n'est-il pas permis de douter que la Postérité veuille appeler cet homme *extraordinaire* un HOMME DE GÉNIE?

SEPTIÈME PARTIE.

1re RESTAURATION.

Si Alexandre et ses alliés étaient sincères dans leurs promesses, si Talleyrand et ses complices étaient loyaux dans leurs déclarations, si la Nation était appelée à choisir elle-même sa Constitution et le gouvernement qui lui convient, si les Bourbons étaient nationaux et populaires, la France ne regretterait pas Napoléon, et la Restauration pourrait se consolider. Mais Talleyrand, etc., et les Bourbons, vont imiter l'Empereur, ruser, tromper, escobarder.

Nous les avons vus faire dire au Sénat que le Gouvernement provisoire lui présenterait un projet de *Constitution* qui pût convenir au Peuple français : tant que Napoléon est à craindre, ils font semblant de vouloir imposer une Constitution au Roi. — Rédigée le 5 avril, en 29 articles, elle est présentée le 6, et adoptée sans discussion. Elle dit :

« Le Peuple français *appelle librement* au trône les Bourbons. — La présente Constitution sera soumise à *l'acceptation* du Peuple français dans la forme qui sera réglée. L. S. Xavier sera proclamé *Roi des Français* aussitôt qu'il l'aura *jurée et signée.* »

Voilà donc les Bourbons solennellement rappelés par Talleyrand, etc. — A l'instant, tous les valets de Napoléon se jettent aux pieds des Bourbons. Son Excellence le sénateur *Fontanes,* Grand-Maître de l'Université, l'un des adulateurs les plus serviles de l'Empereur, donne l'exemple des plus ignobles palinodies en disant dans son adresse d'adhésion :

« L'Université hâte de tous ses vœux le moment où elle pourra présenter au descendant de *Saint-Louis,* de *François Ier* et de *Henri IV,* l'hommage de son *amour* et de sa *fidélité.* »

Voilà les favoris, les sages de l'Empire! — Puis, le 7, Talleyrand, etc., défèrent au Roi le titre de Louis XVIII, reconnaissant ainsi que la Révolution est nulle, que le règne des Bourbons n'a jamais cessé, que le fils de Louis XVI a régné, depuis le 21 janvier 1792, sous le titre de *Louis XVII*, et que le frère aîné de Louis XVI a régné depuis la mort de son neveu, le 8 juin 1795! Jugez les conséquences! — Puis, le même jour, ils établissent la *censure* sur les journaux, les affiches, etc. — Puis, le 9, ils déclarent la couleur BLANCHE couleur *nationale*, et ordonnent que la *cocarde* blanche, le *drapeau* blanc, le *pavillon* blanc, seront arborés par la Garde nationale, par l'armée, par la marine... Qu'on juge encore les conséquences! — Puis, Talleyrand écrit au Comte d'Artois qu'il peut venir à Paris et prendre la qualité qui lui plaira. — Il arrive le 12 avril, à cheval, en uniforme de *garde national*. — Gouvernement provisoire, Ministres, Corps municipal, zélés de la Garde nationale, Maréchaux, vont le recevoir à la barrière de Bondy. — Talleyrand lui dit :

« Monseigneur, le ***bonheur*** que nous éprouvons en ce ***jour de régénération*** est au-delà de toute expression, si Monsieur reçoit avec la ***bonté*** CÉLESTE qui caractérise son auguste Maison l'hommage de notre RELIGIEUX ***attendrissement*** et de notre ***dévouement*** respectueux. »

Infâme flatteur! Parler ainsi au parricide qui a perdu son frère; qui a donné le signal de l'émigration dès le 14 juillet 1789; qui depuis a déclaré la guerre à sa Patrie; qui a suscité contre elle toutes les coalitions, toutes les conspirations, toutes les trahisons; qui est la première cause de toutes les calamités de la France; et que Charette mourant accusait de *lâcheté!* — On lui fait répondre : « Rien n'est changé en « France, si ce n'est qu'il s'y trouve *un Français* de plus. » tandis que la France n'a pas eu un ennemi plus acharné contre elle et plus disposé à la sacrifier à l'étranger! — Le Préfet Chabrol, digne *Baron de l'Empire*, dit au Prince que *la France entière* SOUPIRE *après le retour de son Roi*. — Voilà comment les Autorités impériales parlent, au nom de la France, de ces Bourbons, qu'elles accablaient naguère,

avec leur Empereur et la Nation, de tant de haine et de tant de mépris! — On devine les éloges, l'admiration, l'enthousiasme des Royalistes et des Prêtres, quand le Prince, entrant d'abord à Notre-Dame, se jette à *genoux* pour remercier Dieu (qui le fera chasser un jour) : mais le Peuple est muet et morne.

Le Sénat a d'abord refusé de reconnaître le Prince avant que la Constitution ait été acceptée : mais son subordonné Talleyrand, qui s'est mis en révolte contre lui, a tant intrigué qu'il le décide, le 14, à déférer au comte d'Artois le *gouvernement provisoire* avec le titre de *Lieutenant-général du Royaume,* en attendant que le Roi ait accepté la *Charte constitutionnelle.* — Puis, le même jour, le Sénat et le Corps législatif lui portent cet acte.

Voilà le comte d'Artois Dictateur, maître de tout. Toutes les Autorités, tous les Corps, se précipitent chez lui. — Le précédent Gouvernement provisoire, c'est-à-dire *Talleyrand, etc.,* auxquels il joint *Vitrolles, etc.,* devient son Conseil-d'Etat provisoire, qui rédige toutes ses ordonnances. Il lève des contributions, réduit la marine, institue la *décoration du lys,* envoie des commissaires, nomme *Royer-Collard* directeur de la librairie, fait abattre la *statue de Napoléon* qui se trouve sur la colonne, se hâte de faire un premier traité de paix (le 23), réduit la France à ses frontières du 1er janvier 1792, et cède ainsi 53 places aux Coalisés.

Cependant, Louis XVIII a quitté *Hartwel* et est arrivé à Londres, le 20, où il dit au Prince Régent :

« C'est aux *conseils* de votre Altesse Royale, à ce *glorieux* pays (l'Angleterre), que *j'attribuerai* toujours, après la divine Providence, le rétablissement de ma Maison sur le trône de ses ancêtres. »

Ainsi, c'est l'Angleterre, c'est la Coalition, qui rétablissent les Bourbons! Ils viennent, non parce que le Sénat les rappelle au nom de la Nation, mais parce que les *étrangers les ramènent!* — Débarqué à Calais, le 24, arrivé à Compiègne, il s'y trouve entouré de tous les Maréchaux et des agents diplomatiques. Là, la Prusse et l'Autriche font leurs efforts

pour empêcher *toute Constitution,* malgré la première déclaration faite au nom des Souverains par Alexandre (p. 565). Alexandre y vient lui-même et insiste, dit-on, pour une Constitution libérale. Mais Louis XVIII décide qu'il octroiera une Charte, et publie, le 2, à Saint-Ouen, cette *déclaration :*

« Louis, par la *grâce de Dieu, roi de France et de Navarre,* rappelé par l'*amour de notre Peuple* au trône de ses pères, salut :

Il déclare qu'il adopte les bases de la Constitution, mais qu'il en fera rédiger une autre de concert avec une Commission de 18, prise dans le Sénat et dans le Corps législatif, convoqués pour le 10 juin. C'est Beugnot qui la rédigera.

Le 3, Louis XVIII arrive aux Tuileries, après s'être rendu à Notre-Dame. Il compose ainsi son Ministère : *Dambray*, Chancelier de France ; — *Talleyrand,* extérieur ; — l'Abbé de *Montesquiou*, intérieur ; — *Dupont* (de *Boylen*), guerre ; — l'Abbé *Louis,* finances ; — Baron *Malouet,* marine ; — Comte *Beugnot*, police ; — *Ferrand*, poste. — Le Comte d'Artois est nommé Colonel-Général de toutes les Gardes nationales et des *Suisses*.

Bientôt, la paix étant définitivement conclue (30 mai), et les Alliés ayant évacué le territoire, les Princes de la famille royale vont parcourir les provinces. L'Aristocratie fait éclater partout le même enthousiasme que pour Napoléon ; mais le Peuple et le Soldat gardent généralement le silence.

Puis, de son autorité, Louis XVIII proroge les pouvoirs du Corps législatif qui sont expirés pour deux cinquièmes, remplace le *Sénat* par une Chambre des *Pairs*, exclut 35 Sénateurs, notamment 12 *Conventionnels*, et nomme 150 Pairs en choisissant les principales familles de l'ancienne Noblesse, et tous les Maréchaux de l'Empire. Puis, le 4 juin, il convoque les deux Chambres, leur déclare que c'est *lui qui a rédigé la Charte* et la fait lire par son Chancelier, qui l'appelle une *Ordonnance de réformation* donnée par le Roi. Cette Charte, en 76 articles, commence ainsi :

« Louis, par la *grâce de Dieu,* Roi de *France et de Navarre...* Nous avons volontairement, et par le libre exercice de notre *autorité royale,*

accordé, fait concession et *octroi*, à nos sujets, de la Charte constitutionnelle, l'an 19e de notre règne. »

Nous ne nous arrêtons pas aux dispositions de cette Charte, copie de celle préparée pour Louis XVI, qui donne l'initiative et le *veto* au Roi, qui lui donne la nomination à toutes les fonctions, excepté celles de Député, qui exige 1,000 fr. d'impôt direct pour être éligible et 500 fr. pour être électeur : c'est la négation de la Souveraineté du Peuple ; c'est une loi imposée par la *légitimité* avec l'appui de l'*Etranger*.

Les lâches Sénateurs, auxquels on conserve une *pension* de 36,000 fr.; les anciens Députés, auxquels on conserve leurs *traitemens*; les Maréchaux, auxquels on donne la Pairie; ont tous la lâcheté d'accepter cette Charte octroyée : le député *Durbach* est le seul qui ose critiquer un *octroi* anti-national. La Chambre des Députés défère même à Louis XVIII le titre de *Louis-le-Désiré*.—Mais l'opinion publique, étouffée sous l'Empire, commence à défendre les droits nationaux.

Cependant, les deux Chambres sont en session ; et toutes les lois présentées sont dans l'intérêt de la Restauration :

« On rend aux *Emigrés* leurs biens non encore vendus ; un Maréchal (Macdonald) demande une *indemnité* pour ceux qui sont vendus; on accorde au Roi 30 millions pour payer les *dettes* contractées en pays étranger pour faire la guerre à la France ; on lui donne 33 millions de *liste civile* pour lui et sa famille ; on prescrit la célébration du *dimanche*, *etc.* On rétablit la *censure* pour les journaux et les écrits au-dessous de 20 feuilles ; on viole jésuitiquement la Charte, en décidant que *réprimer* signifie *prévenir;* on autorise le rétablissement de la garde *Suisse.* »

L'opinion publique est de jour en jour plus mécontente.— Une foule d'ordonnances l'irritent plus encore que les lois.

« On invoque les édits de *l'ancien régime;* on rétablit la procession pour le *vœu de Louis XIII* à la Sainte-Vierge ; on réorganise la Légion-d'Honneur sous le patronage *d'Henri IV;* on supprime les nouvelles écoles militaires pour rétablir les anciennes ; on rend des écoles aux Prêtres; on célèbre un service en l'honneur de Georges, Pichegru, Moreau, etc. (p. 497); on *ennoblit Georges* dans la personne de son père ; on institue une Commission, composée de 13 Nobles, présidée par *Soult,* pour élever un monument, à *Quibéron,* en l'honneur des Emigrés morts *glorieusement pour l'autel et le trône.*

On peut deviner l'irritation publique!

On ordonne que, pour exprimer *la douleur de la France* au souvenir du *plus horrible attentat,* la Cour et toutes les Autorités prendront le *deuil,* chaque année, le 21 *janvier*. On transporte en pompe à Saint-Denis, les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

On devine encore l'irritation croissante dans toute la population restée révolutionnaire! — Nous ne parlons pas des journaux, qui, tous censurés, sont tous royalistes, et déblatèrent tous contre la Révolution, surtout la *Quotidienne,* appelée *la None sanglante*. Nous ne parlons pas non plus des *brochures,* qui disent :

« La Révolution est une *rébellion de 25 ans* à *expier par l'obéissance absolue :* — Le Roi devrait *retirer la Charte,* et ne s'entourer que *d'hommes légitimes,* de *Francs régénérés ;* — Toute Constitution est un *régicide;* — Le monde n'a pas, comme le Roi, promis de *tout oublier,* et il est *impatient de rompre le silence* (Chateaubriand) ; — La Convention est un *monstre,* une *bacchanale,* une réunion de *bandits ;*—Les ventes de biens d'Emigrés sont *nulles* (Dard et Falconnet). »

Et beaucoup d'Emigrés proposent aux possesseurs de leurs biens d'en ratifier la vente moyennant un *supplément de prix*. On conçoit encore l'inquiétude et la colère des acquéreurs de biens nationaux (plusieurs millions d'individus)!

Et cependant, l'ancienne Cour, l'Emigration, ont commencé par s'emparer de plus de 333 *millions* qui se trouvaient dans le domaine extraordinaire, et par se les partager sans en rendre aucun compte.

Et tandis qu'on réduit l'armée à 240,000 hommes, et une foule d'officiers à la *demi-solde* ou même à la *retraite,* on rétablit l'ancienne Maison militaire du Roi, les Gardes-du-Corps, la Garde-Royale, etc.; on replace les Vendéens, les Chouans, tous les Emigrés, qu'on appelle les *voltigeurs de l'ancien régime*. affectant, comme des vainqueurs, les costumes, les usages, les manières de l'ancien régime. On devine aussi les querelles, les duels, entre les deux armées !

Cependant, le *Nain jaune*, journal Napoléoniste, imagine l'ordre des *éteignoirs* et des *girouettes,* pour flétrir les palinodies, les parjures et les trahisons ; le *Censeur Européen,*

journal libéral, créé par *Comte* et *Dunoyer,* attaque la Restauration, défend la souveraineté nationale, et publie une *protestation contre la Charte,* signée par le comte d'Artois et les Princes du sang, etc., (car, dès le principe, se forme, contre Louis XVIII, un parti *ultrà-royaliste,* qui comprend presque toute l'Emigration, et à la tête duquel se trouvent le Comte-d'Artois, ses fils et la duchesse d'Angoulême, qui veulent l'ancien régime pur); enfin *Carnot* publie un *Mémoire au Roi,* dans lequel il défend la Révolution et la Convention, et se plaint qu'on marche à une *contre-révolution complète.* Républicains, Bonapartistes, libéraux, Peuple, officiers, soldats, tous sont mécontents; cinquante foyers de conspiration se forment dans l'armée; quelques-uns pensent au *duc d'Orléans;* mais les Bonapartistes sont les plus nombreux; et sans vouloir Napoléon, *Fouché* conspire contre Louis XVIII, tandis que *Barras* et *Tallien* lui donnent d'inutiles conseils.

Cependant, le mécontentement est grand aussi en Espagne (où Ferdinand a l'ingratitude de proscrire les membres des Cortès et les Généraux les plus patriotes), en Piémont et à Rome (où le Roi et le Pape annulent les ventes de biens nationaux), en Lombardie (retombée sous le joug autrichien), etc., etc.; et les Souverains, réunis en *Congrès à Vienne,* depuis le 30 juillet, pour régler la situation de l'Europe, avec Talleyrand pour Louis XVIII, refusent d'admettre l'envoyé de *Murat,* qu'on veut détrôner, et font engager Napoléon (par Fouché, qui lui écrit le 25 août), à s'éloigner de France en passant en Italie ou en Amérique: on décide même, en secret, de le transférer à *Sainte-Hélène.*

Et Napoléon, qui l'apprend, se décide à partir pour Paris, résolu à se faire tuer plutôt que d'aller à Sainte-Hélène, mais comptant sur la haine des soldats et du Peuple contre les Bourbons, les Nobles, les Prêtres, les Emigrés et l'Etranger.

Il part, le 26 févirier 1815, avec *Drouot, Cambronne, Bertrand,* et 1,100 hommes, dont 400 grenadiers. Assez heureux pour passer à travers les croisières qui le gardent,

il arrive dans le golfe de *Juan* et à *Cannes,* le 1er mars.

Accueilli avec transport par le Peuple et les paysans (qui redoutent la *dîme* et les *droits féodaux*), il arrive à Gap le 5, et lance d'admirables proclamations, dans lesquelles il foudroie les Bourbons et les Emigrés.

« Arrachez, dit-il aux soldats, ces couleurs que *la Nation* a proscrites et qui, pendant 25 ans, servirent de ralliement à tous les ennemis de la France. Arborez cette cocarde tricolore : vous la portiez dans nos grandes journées... Nous devons oublier que nous avons été les maîtres des Nations : mais nous ne devons pas souffrir qu'aucune se mêle de nos affaires... Reprenez ces aigles que vous aviez à Austerlitz, etc... Pensez-vous que cette poignée de Français aujourd'hui si arrogants puissent en soutenir la vue? Ils retourneront d'où ils viennent; et là, s'ils le veulent, ils régneront comme ils prétendent avoir régné depuis 19 ans!... Les vétérans de nos armées sont humiliés; leurs honorables cicatrices sont flétries, leurs succès seraient des crimes, ces braves seraient des rebelles, si, comme le prétendent les ennemis du Peuple, les Souverains légitimes étaient au milieu des armées étrangères. Les honneurs, les récompenses, les affections, sont pour ceux qui les ont servis contre la Patrie et contre nous... Soldats, venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef. ***La victoire marchera au pas de charge;*** l'AIGLE, avec les couleurs nationales, ***volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame...*** Honneur à ces braves soldats, la gloire de la Patrie! et honte éternelle aux Français criminels, dans quel rang que la fortune les ait fait naître, qui combattirent 25 ans avec l'Etranger pour déchirer le sein de la Patrie! »

On conçoit combien ce langage, si puissant de vérité et si facile quand on est Napoléon, doit enflammer le cœur toujours révolutionnaire et républicain du soldat et du Peuple! — Il rédige aussi, au nom de sa Garde impériale, une *adresse à l'armée,* qui n'est pas moins électrisante, et dans laquelle se trouve cette phrase que répétera la France entière :

« Depuis le peu de mois que les Bourbons règnent, ils nous ont convaincus qu'ils n'ont ***rien oublié*** et ***rien appris.*** »

C'est en vain que, à la nouvelle du débarquement, arrivée à Paris le 5, le comte d'Artois et le duc d'Orléans partent pour Lyon, et le duc d'Angoulême pour le Midi; que les Chambres sont convoquées; qu'une ordonnance royale déclare Napoléon *rebelle et traître,* le met hors la loi, ordonne de

lui *courir sus*. C'est en vain qu'on caresse l'Armée; qu'on s'efforce de se populariser (Il est bien temps!) qu'on provoque des adresses des fonctionnaires qui protestent de leur dévouement (moyen connu!); et que Soult, Ministre de la guerre, lance une proclamation dans laquelle il dit :

« Que Napoléon avait USURPÉ le pouvoir; qu'il veut la ***guerre civile***; qu'il cherche des ***traîtres***; que son nom remplit ***d'effroi*** toutes les familles: qu'il n'est plus qu'un ***aventurier***, ***insensé***, en ***démence***; que Louis XVIII est un Souverain ***légitime***, ***bien-aimé***, ***le père du Peuple***, le digne héritier des vertus du grand Henri; et que le comte d'Artois est le ***modèle des chevaliers français***, qui a déjà ***chassé l'usurpateur*** et qui va le chasser encore. »

C'est en vain que le Gouvernement veut *tromper* en publiant, le 9, ce mensonge :

« Bonaparte et ses ***bandes*** ne méritent pas le déploiement des forces extraordinaires qui se portent de toutes parts contre eux; ***partout les troupes les ont reçus avec*** HORREUR. En butte au juste ***mépris*** des hommes, ils ***se cachent*** dans les montagnes, ***manquant de tout***; et déjà la ***défection*** les divise et les disperse... »

C'est le colonel *Labédoyère* et la garnison de Grenoble, forte de 6,000 hommes, qui viennent de faire défection à la cause royale. Dès le 7, Napoléon est à Grenoble, où le Peuple l'accueille aux cris de *à bas les Bourbons! Vive l'Empereur!* et dès le 9, il marche sur Lyon, à la tête de 8,000 hommes et d'une artillerie nombreuse.

C'est en vain que des vieillards, des femmes, des enfants, payés par la police, poussent les cris de *vive le Roi* autour des Tuileries, et que la Maison militaire du Roi prodigue dans Paris les manifestations belliqueuses : le Peuple et les soldats n'en désirent pas moins l'expulsion des Bourbons.

C'est en vain que, le 9, le Roi appelle sous les drapeaux les officiers et les soldats en retraite, les flatte, leur fait des promesses, et garantit de nouveau la Charte : on n'oublie ni les outrages à l'armée ni les menaces à la Charte.

C'est en vain que, à Lyon, le comte d'Artois, le duc d'Orléans, Macdonald, répandent l'*argent*, prodiguent aussi les *promesses* et descendent jusqu'aux *prières* : le Peuple et les

soldats n'ont plus de confiance en eux ; ils sont obligés de fuir, accompagnés d'un seul gendarme ; et Napoléon y entre, le 10, pour y rendre 9 décrets impériaux, portant :

« Dissolution des Chambres ;—Expulsion des *Emigrés* ;—Abolition de la *Noblesse ;* — séquestre des biens des Bourbons ; — Annulation de toutes les ordonnances de Louis XVIII. »

C'est en vain que Louis XVIII veut aussi faire des proclamations au Peuple et à l'armée (quelle différence avec les proclamations de Napoléon !), et dire au Peuple : « Que tous « les Français, ÉGAUX *par la Constitution*, doivent être « ÉGAUX *pour la défendre.* » tandis que les pauvres n'ont aucun droit par elle et dès lors aucun intérêt à se sacrifier pour elle, pouvant répondre, comme l'âne de la fable à son maître qui lui crie de se sauver devant les voleurs : « Que « m'importe à moi, puisque je dois toujours porter mes bâts ! »

C'est en vain que, dans sa proclamation à l'armée, il lui ordonne, au nom de l'*honneur,* d'être fidèle à ses drapeaux, affirme qu'elle ne trahira pas ses *serments*, appelle les soldats ses *enfants,* et leur *promet* des récompenses : l'armée ne peut ni recevoir des leçons d'honneur de ceux qui combattirent 25 ans leur Patrie dans les rangs de l'Etranger, ni respecter des serments imposés en faveur de ceux qui viennent de violer leurs serments, ni croire à l'attachement de ceux qui lui préfèrent les Emigrés, les Vendéens, les Chouans et les Suisses ; les soldats ne lui reconnaissent pas même le droit de défendre leurs intérêts contre l'ambition de l'Empereur.

C'est en vain qu'on remplace, par Clarke, le Maréchal Soult, soupçonné de trahir pour Napoléon : cet exemple vrai ou faux, du duc de Dalmatie, ne peut qu'encourager les défections de l'Armée ; et bientôt éclatera une conspiration militaire pour s'emparer des Bourbons.

C'est en vain qu'on annonce des lois pour étendre le *droit électoral* et la liberté de la *Presse* (c'est trop tard), et qu'une loi déclare que les garnisons de *La Fère*, *Cambray, Lille*, ont BIEN MÉRITÉ *de la Patrie* et recevront des récompenses nationales, parce que les généraux qui les commandent ont

refusé de tremper dans la conspiration militaire et de recevoir les Généraux *Lefevre-Desnouettes*, commandant les chasseurs à cheval de l'ex-garde, *Lallement aîné*, commandant le département de l'Aisne, *Lallement jeune, Drouet-d'Erson*, qui, d'accord avec *Davoust* et beaucoup d'autres, voulaient *couper la retraite* aux Bourbons.

C'est en vain qu'on donne la police à M. *de Bourienne*, ennemi de Bonaparte; on est rempli de terreur à la nouvelle de la défection de *Ney* qui, prenant congé du Roi, a promis de ramener Napoléon dans une *cage de fer*, et qui vient de faire, à Lons-le-Saunier, le 13, une proclamation dans laquelle il l'appelle *notre Auguste Empereur*.

C'est en vain que, le 16, on épuise tous les moyens de regagner l'opinion; que le Roi, accompagné de tous les Princes et de tous les grands fonctionnaires, vient solennellement dans les deux Chambres réunies; qu'il jure de *mourir* pour défendre la Patrie; que le Comte d'Artois jure, sur *l'honneur, d'être fidèle à la Charte constitutionnelle*; que son frère le serre alors dans ses bras et le presse sur son sein; que tous les assistants crient, pleurent, jurent de *mourir pour le Roi*; que le Président de la Chambre des Députés, *Lainé*, fait un long discours contre la tyrannie de Napoléon; que les deux Chambres votent à l'instant des *adresses*, dans lesquelles elles appellent Napoléon *l'ennemi de la France et du Monde*; que la Chambre des Députés déclare *nationale* la guerre contre lui, avec des considérants du député *Barrot* qui rappellent ceux de l'acte de déchéance (p. 566); que l'on confie le *dépot de la Charte* au courage de l'armée, des gardes nationales et de tous les *citoyens* : personne ne croit plus à la Charte; et la haine contre les Bourbons rend sourd aux accusations contre Napoléon.

C'est en vain que le Conseil Municipal appelle les citoyens aux armes; que tous les bataillons de la garde nationale sont convoqués dans leurs quartiers; que le Comte d'Artois vient les passer en revue; qu'on les excite à s'enrôler comme *volontaires royaux*; que quelques hommes payés sortent des

rangs pour donner l'exemple; qu'on nomme le *Duc de Berry* pour commander toutes les forces de Paris; que quelques centaines de *volontaires royaux,* enfants ou vieillards, parcourent les rues avec des plumets blancs sur leurs chapeaux retroussés à la Henri IV, en criant *Vive le Roi!* Toutes ces parades n'excitent que les risées des Soldats et du Peuple.

C'est en vain que les ultrà-royalistes, qui repoussent Lafayette comme autrefois, et qui préfèrent une nouvelle émigration à son secours veulent essayer de la *terreur*, abolir la Charte, proclamer le Comte d'Artois *Dictateur*, faire arrêter *Fouché* et 25 autres chefs, créer des Cours prévotales, etc.: ces menaces ne font qu'augmenter la haine et le péril.

Enfin, c'est en vain que les journaux mentent en annonçant une défaite de Bonaparte; que le général *Maison* annonce un mouvement en avant; qu'on distribue de l'argent aux soldats; et que *Marmont* passe en revue la Maison militaire du Roi, comme pour aller attaquer Bonaparte : on ne part que pour protéger la fuite royale; Louis XVIII s'enfuit, le 20, à minuit; toute l'armée du duc de Berry court au-devant de l'Empereur; et Napoléon, arrivé à Fontainebleau à quatre heures, rentre aux Tuileries à neuf heures du soir, tandis que le Roi et le Duc d'Orléans se retirent à *Lille* (où l'on manque de les arrêter), puis à *Gand*, où les Princes, Marmont, la Maison militaire et beaucoup de Royalistes, viendront les rejoindre dans l'espérance de revenir avec l'étranger.

Nous ne parlons pas de la Duchesse d'Angoulême, qui restera à Bordeaux jusqu'au 2 avril, qui haranguera les soldats sans pouvoir les attendrir par ses larmes, ni du Duc d'Angoulême, qui tentera vainement de retenir Marseille, Toulon, et de marcher sur Lyon, qui capitulera le 8, sera prisonnier et sera conduit à Cette pour s'embarquer.

Abandonnés par la Bourgeoisie, expulsés par le Peuple et par l'armée, voilà donc les Bourbons condamnés une seconde fois par la Nation; et si les Rois de l'Europe ne les ramènent pas, ils ne rentreront jamais en France.

HUITIÈME PARTIE.

CENT-JOURS.

Spectacle inouï ! Un seul homme va bouleverser l'Europe !

Le difficile, pour Napoléon, n'était pas d'arriver à Paris : soit qu'une conspiration le rappelât et lui préparât les voies, soit qu'une conspiration pour Napoléon II ou pour le duc d'Orléans l'encourageât à profiter des préparatifs faits pour un autre, soit qu'aucune conspiration ne vînt le favoriser, les fautes des Bourbons, le mécontentement général des Républicains, des constitutionnels, des libéraux, l'intérêt des Bonapartistes dépouillés, la haine de l'armée et du Peuple pour les Bourbons, pour les Emigrés, pour les Nobles, pour les Prêtres et pour l'Etranger, suffisaient pour garantir un premier triomphe, le succès d'un coup de main : mais se maintenir, se consolider, c'est autre chose !

D'abord, à l'intérieur, il aura contre lui tous les Royalistes ; tous les traîtres, qui craindront sa vengeance ; les Républicains, les constitutionnels, les libéraux, qui, maintenant que la Restauration est opérée, redoutent par dessus tout son despotisme militaire, et préfèrent la République, ou Napoléon II, ou le duc d'Orléans, ou même Louis XVIII, dont la faiblesse leur fait espérer plus de liberté. Cette masse de hauts fonctionnaires et de Bourgeois le redoutent d'autant plus que, depuis un an, on a dénoncé et publié tout ce que la terreur de l'Empire empêchait de publier auparavant, tous les reproches que peuvent mériter son ambition, son despotisme et les maux qu'il a causés. Tous les motifs de sa déchéance subsistent encore, même de son abdication ; et les hommes qui ont prononcé l'une et arraché l'autre, sont encore là pour le repousser.

A Sainte-Hélène il dira (*O'Meara*) :

« Si j'étais maintenant en Angleterre, et qu'une députation de Français vînt m'offrir le trône, *je ne voudrais pas* l'accepter, à moins

que ce ne fût le VOEU UNANIME de la Nation. Autrement, je serais obligé de me faire *bourreau*, de couper *des millions de têtes* pour m'y tenir, de répandre *des fleuves de sang*. Ce sont là les motifs qui m'ont fait abdiquer la dernière fois. »

Grande leçon pour ceux qui auront foi dans son *génie* et dans sa *divinité!* Mais pourquoi donc n'a-t-il pas vu ou voulu la même chose, à l'île d'Elbe, après sa première abdication?

En second lieu, à l'extérieur, comment Alexandre et ses alliés, qui ont déclaré qu'ils ne faisaient la guerre qu'à lui, qu'ils resteraient unis pendant 20 ans s'il le fallait pour l'abattre, et qu'ils ne feraient la paix ni avec lui ni avec aucun membre de sa famille, pourraient-ils reculer devant leurs déclarations, abandonner le Roi qu'ils ont rétabli, souffrir la violation du *traité* souscrit avec eux par Napoléon (p. 572), et tolérer une révolution militaire et populaire? C'est infailliblement la guerre avec l'Europe, sans l'appui de la Bourgeoisie, avec l'hostilité de l'Aristocratie, la guerre civile et les trahisons encouragées par la Coalition. Quelle confusion! Quel chaos! Quel péril pour la France!

Pour peu qu'il aimât sa Patrie et l'humanité, il devait donc rester à l'île d'Elbe, même se retirer en Italie ou en Amérique, comme l'y engageait Fouché, même se reléguer à Sainte-Hélène si l'inquiétude des Souverains exigeait ce sacrifice au repos de la France et du Monde. — Quant à la France, délivrée du Despotisme impérial, ranimée par la jouissance de cent fois plus de liberté qu'elle n'en avait sous l'Empire, elle saurait bien se défendre contre la faiblesse des Bourbons, les expulser peut-être et se choisir un autre Gouvernement.

Il devait attendre, du moins, que le congrès de Vienne fût dissout, et que les armées Européennes fussent éloignées, dispersées, désorganisées!

S'il voulait braver toutes les chances de guerre, il devait donner du moins toutes les chances à l'intérieur, en adoptant l'esprit *révolutionnaire* et toujours *républicain* du Peuple et de l'Armée, en déclarant franchement la guerre aux Bourbons, aux Nobles et aux Prêtres, en proclamant la République ou la Souveraineté nationale, en laissant la Nation parfaitement libre de choisir son Gouvernement, en se présentant comme simple Général, ou en proclamant Napoléon II et en traitant avec son beau-père, intéressé et disposé à le soutenir à cette condition.

Mais, ô malheur! nous allons le voir toujours le même; ni corrigé, ni guéri; n'ayant, comme les Bourbons, rien oublié

et rien appris ; toujours despote ; toujours employant la ruse, le mensonge, la tromperie ; toujours redoutant le Peuple et la Démocratie ; toujours sacrifiant la France à son égoïsme, et attirant volontairement sur elle, pour satisfaire son ambition ou pour ne pas aller à Sainte-Hélène, un déluge de calamités. Peu d'hommes auront été aussi funestes à leur Patrie et à l'humanité !—A Sainte-Hélène, il dira (O'Meara) :

« Lorsque je revins de l'île d'Elbe, TALLEYRAND m'écrivit, de Vienne, pour me faire l'offre de ***trahir les Bourbons*** et de me servir, pourvu que je lui pardonnasse et lui rendisse ma faveur. Je refusai. »

Mais pourquoi ce scrupule, tardif, étrange puisqu'il pardonne à Fouché, rancuneux, vaniteux et égoïste puisqu'il s'agit du salut ou de la perte de la France !

Il paraît certain que son beau-père reconnaîtrait et soutiendrait Napoléon II, s'il voulait proclamer son fils : mais il veut régner lui-même et tout compromettre ! N'est-ce pas l'acte d'un père dénaturé et d'un ennemi de la France ! Car, il n'ignore pas les malheurs qu'il attire sur ses concitoyens.

« Que vont devenir les ***Patriotes*** jusqu'à mon arrivée à Paris, dit-il en partant? Je tremble que les Vendéens et les Emigrés ne les ***massacrent***. Malheur à eux s'ils y touchent ! Je serai ***sans pitié !*** »

Il serait bien temps ! .. Nous avons vu ses premières proclamations, à Gap. Abusant toujours de l'ignorance du Peuple et des Soldats, de leurs passions, de leurs préjugés, de leur confiance, il exploite leur haine des Bourbons, des Emigrés et des Prêtres, leurs préoccupations pour leurs intérêts matériels, les craintes des paysans au sujet des biens nationaux, des dîmes et des droits féodaux, en ne parlant aux soldats que de leurs humiliations, de leurs injures, et de la perte de leurs honneurs et récompenses. — Aussi, la *haine* et la *colère* absorbent tous les autres sentiments ; c'est la *haine* pour les Bourbons qui l'accueille beaucoup plus que l'*amour* pour lui ; et le cri de *vive l'Empereur !* signifie surtout *à bas les Bourbons !* — A Sainte-Hélène, il dira :

« Les Emigrés sont revenus aussi importants, aussi vains, aussi arrogants que quand ils sont partis : ils n'ont ***rien oublié*** et ***rien appris*** (lui aussi) ! Ce sont eux qui ont ***causé la Révolution*** et fait répandre tant de sang (et il les a rappelés, favorisés !) ; et les voilà qui, après 25 ans d'exil et d'opprobre, chargés des vices et des mêmes crimes pour lesquels ils ont été expatriés, reviennent exécuter une nouvelle Révolution (Et il fait comme eux !). Je connais là France : dans 10 ans, toute cette race sera ***massacrée et jetée dans la Seine***. »

Oui, s'il laissait faire, le Peuple, les paysans et les sol-

dats, extermineraient les Emigrés, les Seigneurs et les Prêtres; et s'il s'oppose, c'est que son intérêt est d'arriver à Paris sans brûler une amorce et sans répandre une goûte de sang pour faire croire au Congrès qu'il est ramené par l'amour universel. — Mais les Officiers et les Citoyens éclairés lui parlent *liberté* : Le colonel *Labédoyère*, qui le ferait fusiller s'il voulait, qui décide son triomphe en se déclarant pour lui, et qui *stipule* pour ainsi dire au nom de la France, lui dit, en l'abordant, ces mémorables paroles :

« Sire, les Français ont tout fait pour Votre Majesté ; mais *il faut* que Votre Majesté fasse *tout pour eux*. PLUS D'AMBITION ! PLUS DE DESPOTISME ! *Nous voulons être* LIBRES *et* HEUREUX ! Il faut abjurer, Sire, le *système de conquête* et de *puissance* qui a fait le *malheur de la France* et le vôtre. »

Voilà bien le vœu de la France ! Il répond :

« Si je réussis, *je ferai tout* ce qu'il faudra faire pour remplir l'*attente de la Nation*. Son bonheur m'est plus cher que le mien. C'est pour la rendre *libre et heureuse* que je me suis jeté dans une entreprise qui pouvait me coûter la vie... »

A Grenoble, il entend les cris *Liberté, République*. Le jeune *Rey* lui parlera même de *Brutus*. — Il répond :

« Je suis venu pour vous *délivrer du joug*, non pour régner, le trône n'est rien pour moi, mais pour *vous restituer les droits* que les Bourbons vous ont ôtés. J'ai TROP AIMÉ LA GUERRE : je ne la ferai plus; *je laisserai mes voisins en repos*. Je veux régner pour rendre notre belle France *libre, heureuse* et *indépendante*, et pour asseoir son bonheur sur des bases inébranlables... Je veux être moins son *Souverain* que le premier et le *meilleur de ses* CITOYENS. »

Mais tout cela n'est que généralités, bannalités, ruses pour se faire accueillir ! — Il dit aux Lyonnais :

« J'ai été entraîné, par la force des événements, dans une *fausse route* : mais, instruit par l'expérience, j'ai abjuré cet *amour de la gloire* qui a eu pour la France et pour moi tant de funestes résultats ! Je me suis *trompé* en croyant que le siècle était venu de rendre la France *le chef-lieu d'un grand Empire* : j'ai renoncé pour toujours à cette haute *entreprise ;* nous avons assez de *gloire :* il faut nous reposer (quel aveu de ses fautes et de son ambition passée !)... Ce n'est point l'ambition qui me ramène en France (si); c'est l'*amour de la Patrie* (non). J'aurais préféré le repos de l'île d'Elbe aux soucis du trône, si je n'avais su que la France était malheureuse et qu'elle *avait besoin de moi* (non). En mettant le pied sur notre chère France, j'ai fait le vœu de la rendre *libre et heureuse* (non) ; je ne lui apporte que des *bienfaits* (non, d'affreuses calamités). Je reviens, pour concourir, avec les *Représentants de la Nation* (non) à la formation d'un *pacte de famille* qui consacrera à jamais la *liberté* et les *droits* de tous les Français (non). Je mettrai désormais mon ambition

et ma gloire à faire le bonheur de ce grand Peuple, *du quel je tiens tout* (et qu'il va *perdre !*) Je ne veux point, comme Louis XVIII, *vous octroyer* (si) une Charte révocable ; je veux vous donner une *Constitution inviolable,* et qu'elle soit *l'ouvrage du Peuple* et de moi (non). »

Mais tout cela est ruse pour réussir ! Il fera comme Louis XVIII, il *octroiera,* tout seul !

« Je sais que les *idées libérales* ont repris le terrain que j'avais fait gagner au pouvoir : je ne chercherai point à le reprendre ; il ne fait jamais lutter *contre une Nation ;* c'est le pot de terre contre le pot de fer. Les Français seront *contents de moi.* Je sens qu'il y a du *plaisir et de la gloire* à rendre un Peuple heureux... Je donnerai à la France des *garanties.* Je ne lui épargnerai pas la *liberté.* Je laisserai à la liberté *la bride sur le cou.* Je sais ce qui convient aux Français : *nous nous arrangerons.* »

Mais tout cela n'est que belles phrases, promesses vagues, ruses !... Il reprend son titre d'*Empereur,* il s'appelle *Souverain,* reparle de *trône* et de *règne*, et refait des *décrets impériaux*... Il parle même de gouvernement *fort.*

« Point de *licence,* dit-il, point *d'anarchie;* car l'anarchie nous conduirait au *Despotisme des Républicains*, le plus fécond de tous en *actes tyranniques,* parce que tout le monde s'en mêle. »

Comme si les Républicains voulaient la licence, l'anarchie, le Despotisme, la tyrannie ! Toujours d'atroces calomnies !.. Comme si ce n'était pas outrager et s'aliéner les Républicains !

Son premier décret abolit la *Noblesse* et les *titres féodaux*, en remettant en vigueur les lois de la *Constituante* et de nos *Assemblées nationales* : mais il conserve sa noblesse impériale !

Un 2me décret appelle la Chambre des Députés *Chambre des communes,* dissout la chambre des Pairs, et ajoute :

« Les *Collèges électoraux* seront réunis à Paris, dans le courant de *mai*, en *grande Assemblée extraordinaire du Champ-de-Mai*, afin de prendre les mesures convenables pour *corriger et modifier nos Constitutions*, selon l'intérêt et la VOLONTÉ DE LA NATION, et pour assister au *couronnement de l'Impératrice et de mon fils.* »

Ainsi, il promet un *Champ-de-Mai :* mais il n'aura lieu qu'en *juin !*.. Il promet que ce Champ aura pour objet la *Constitution :* mais ce ne sera qu'une comédie, une farce ! Il promet que la Constitution nouvelle sera faite par les *Collèges électoraux* réunis en grande assemblée : mais c'est lui seul qui rédigera et octroiera *l'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire*, en le soumettant seulement à une acceptation aussi dérisoire que les précédentes ! Il promet *l'arri-*

vée de l'Impératrice et de son fils, par conséquent le consentement et l'appui de l'Autriche : mais ils ne viendront pas; et toutes ces promesses, sans lesquelles il n'entrerait pas à Paris, ne sont que des mensonges et des ruses, comme ceux du 18 brumaire. N'est-ce pas un crime aussi? Et que peut avoir de *glorieux* un accueil surpris par de pareils moyens?

Cependant, les proclamations de Soult et du Roi, les discours, les adresses, les actes des deux Chambres, rappellent tous les *reproches*, les *calamités*, les *malédictions* du passé, et signalent les *désastres* de l'avenir.

« Sous lui, dit *Lainé*, plus d'espoir de liberté; et le *joug* qu'il lève sur nos têtes déjà affaiblies par sa trop longue *tyrannie* paraît si pesant que chacun aperçoit bien qu'il serait *insupportable*. LE DESPOTISME EST L'IMPÉRIEUX BESOIN DE SON CARACTÈRE. »

Et malheureusement c'est vrai; ses sentiments, ses opinions, ses habitudes, son instinct, tout son être, suent le Despotisme. Le Despotisme, c'est pour lui la vraie *liberté*; la liberté, n'est pour lui que de l'anarchie... Il est Despote tout naturellement, sans le savoir et sans le vouloir... Et une masse énorme de bons Français, de bons patriotes, de bons citoyens, sont convaincus que son despotisme est incorrigible et que son retour est la plus affreuse des calamités.

Accusé par lui de trahison, *Marmont* l'accuse à son tour d'avoir tout perdu lui-même, en laissant 300,000 hommes dans les garnisons d'Allemagne, etc., lorsqu'il n'avait que 40,000 hommes pour défendre la France; d'avoir prolongé une défense impossible; d'avoir tout sacrifié à son ambition, à son orgueil, à sa vengeance; et, sans absoudre Marmont, beaucoup attaquent Napoléon. Que d'obstacles!

Il est enfin à Paris, porté par les soldats; mais il y va rencontrer la plus redoutable des résistances, la résistance d'*inertie*. On attendra! l'Armée elle-même et le Peuple ne l'appuient que parce qu'ils le supposent corrigé, guéri, patriote, libéral, républicain.

Il choisit pour Ministres : *Carnot*, intérieur, en lui donnant le titre de *Comte*, qu'il refuse; *Davoust*, guerre; *Caulaincourt*, extérieur; *Gaudin*, finances; *Mollien*, trésor; *Decrès*, marine; *Fouché*, police; *Cambacérès*, justice; *Maret*, Secrétaire-d'Etat. — On approuve le choix de Carnot, on blâme celui de *Fouché*: on ne conçoit pas comment il peut choisir ce *Fouché* qu'il a destitué, humilié, outragé; qui s'est réuni à Talleyrand pour la déchéance; qui

n'a pas dissimulé sa haine contre lui depuis son abdication ; qui a reproché à Metternich de ne l'avoir pas fait enfermer dans un *château-fort* en lui prédisant qu'il reviendrait tout bouleverser ; qui lui a écrit à l'île d'Elbe pour l'engager à se retirer en Amérique, et qui n'a travaillé contre les Bourbons qu'en faveur de Napoléon II et d'une Régence.

Mais on apprend bientôt que, le 13 mars, le Congrès de Vienne l'a déclaré *hors les relations civiles et sociales, ennemi et perturbateur du repos du Monde, livré à la* VINDICTE *publique ;* déclarant que son invasion est la tentative d'un *délire criminel et impuissant ;* déclarant enfin que les Souverains donneront *au Roi* et à la *Nation* française tous les secours nécessaires. — Si cette déclaration, d'une importance gigantesque, avait été connue plutôt, il est presque certain qu'elle aurait tout paralysé ; et maintenant c'est en vain qu'il la soutient *fausse :* elle commence à répandre l'effroi... Et cette déclaration de guerre est signée par *Talleyrand,* représentant Louis XVIII !!!

Le 26, il reçoit toutes les Autorités, comme pour faire sa rentrée solennelle et sa propre restauration. — Mais c'est en vain qu'il dit pompeusement : « TOUT A LA NATION *et* TOUT POUR LA FRANCE, *voilà ma devise.* » Cette devise ne signifie rien et ne rassure pas du tout, pas plus qu'une déclaration du Conseil-d'Etat contre les Bourbons et pour lui. Le Conseil municipal lui rappelle la promesse d'une *Constitution :* mais il fait semblant de n'avoir pas entendu ; et c'est cependant là qu'on l'attend !

Il recule donc devant ses promesses, et ne pense qu'à la guerre et à la compression des Royalistes. S'il avait, du moins, fait arrêter les Bourbons pour les tenir en *ôtages !* Mais, après avoir rendu la liberté au Duc d'Angoulême, pris les armes à la main, il rend des décrets pour les bannir, pour séquestrer leurs biens, pour exiler à 30 lieues de Paris leurs Ministres et les employés de leur Maison, et pour excepter d'une *amnistie* 13 individus, *Talleyrand,* les membres du Gouvernement provisoire, *Marmont,* l'avocat *Bellart,* membre du Conseil municipal, *Lynch,* maire de Bordeaux, etc. — Et cet acte de vengeance excite une telle désapprobation qu'il est obligé de le supposer fait à Lyon, le 13 mars, et que *Bertrand* refuse de le contresigner.

L'orage gronde cependant au-dehors ; Marie-Louise, à qui il a écrit, ne lui répond pas, livrée à un amant officiellement

choisi par la Cour de Vienne pour la diriger ; la déclaration du Congrès n'est que trop réelle ; les Souverains et leurs Ministres ne veulent pas même recevoir une lettre *autographe* qu'il leur adresse pour les exhorter à la paix ; ils ont, au contraire, fait un nouveau traité d'alliance, le 25 mars, pour le combattre et rétablir Louis XVIII ; ils ne voudront pas même répondre à son offre de *sanctionner le traité du* 30 *mai* ; Louis XVIII, reconnu par le Congrès, a sa Cour à *Gand*, son Ministère et son *Moniteur*, qui publie ses *ordonnances*... et le péril est si grand que *Carnot* désespère, et que *Fouché*, qui jusque-là penchait pour Napoléon II et une Régence, se décide à trahir en faveur de Louis XVIII.

A Sainte-Hélène, Napoléon dira :

« Fouché m'a indignement *trahi* en 1815. Il était, à mon insu, d'intelligence avec Metternich, qui lui donna rendez-vous à Bâle. Un banquier m'ayant tout dénoncé, je fis arrêter l'agent de Metternich et découvris tout. Effrayé par cette arrestation, Fouché vint me révéler tout. « Avez-vous envoyé un agent à Bâle ? lui dis-je. — Non, Sire. — Ce sera heureux pour vous ; car s'il en était autrement, j'en aurais la preuve et vous *péririez*. »

Cependant, il ne doute bientôt plus que *Fouché* continue ses intrigues avec Metternich et sa trahison en faveur de Louis XVIII ; il sait que son Ministre de la guerre Davoust est son ami et son complice ; il voit même que les rapports rédigés par Fouché sur la situation de la France n'ont d'autre but que d'instruire le Roi et le Congrès ; il voit qu'il favorise partout les Royalistes ; il entend crier à la *trahison* et demander la *destitution* du traître : mais, tandis que Fouché dit à ses complices que c'est *un ex-grand homme devenu* FOU, il dit presque publiquement lui-même que *Fouché ne pèse pas une once dans la balance de ses destinées*, et qu'une victoire le débarrassera de ses ennemis. Mais la trahison peut empêcher la victoire ! Et ce sont ses menaces ou ses outrages envers Metternich (à qui il demanda un jour : « Combien de millions vous a-t-on donnés pour votre signature ?), envers Talleyrand, envers Fouché, envers ses Maréchaux, qui lui ont fait tant d'irréconciliables ennemis qui l'ont empêché ou qui l'empêcheront de vaincre.

Et la trahison est d'autant plus redoutable que voci ce que (suivant *Thibaudeau*) il apprend sur les dispositions des Puissances à son égard :

« Ces Souverains mettent toute leur confiance en *Fouché* pour

renverser Napoléon et ramener les Bourbons... Ils lui laissent le choix des moyens... Ils lui promettent tout ce qu'il pourra désirer pour lui... Ils veulent Louis XVIII et sa famille : cependant ils pourraient accepter : 1° Louis XVIII et après lui le Duc d'Orléans, à l'exclusion du Comte d'Artois; 2° le Duc d'Orléans; 3° un Prince étranger 4° Napoléon II avec une Régence : mais ils ne traiteront jamais avec Napoléon. — De ce moment *Fouché*, décidé pour les Bourbons, ne parlera de Napoléon II que pour *diviser* les patriotes et les trahir tous. La masse des Impérialistes, espérant pouvoir obtenir *Napoléon II*, pressent Napoléon de proclamer son fils. — « Mettre la France sous « la Régence d'une Autrichienne ! dit-il ; j'aimerais mieux les Bour- « bons ! — Mais vous abdiquiez, en 1814, en faveur du Roi de Rome « et de Marie-Louise... — Il y a des *raisons de famille* que je ne « puis dire (l'amant autrichien de Marie-Louise)... D'ailleurs, QUE « DEVIENDRAIS-JE ? »

Ainsi, c'est lui seul qui sera la cause de la guerre ! et c'est son intérêt seul qui le préoccupe ! c'est à lui qu'il va tout sacrifier ! Et il cache tout à la Nation ! il la trompe ! Sachant que son égoïsme et ses périls disposent une foule de personnages à le trahir, il les conserve pour ne pas jeter l'éveil dans le pays, et *le livre* ainsi que lui-même *à la trahison*! Que de démence, si ce n'est pas du crime ! Car il sait à quelles horreurs il expose la France; il sait :

Qu'un Ministre Prussien (Baron *Stein*) écrit dans un journal : « Il « faut exterminer cette bande de 500,000 *brigands* (les soldats fran- « çais), déclarer la guerre à la *Nation*, mettre *hors la loi tout ce* « *Peuple* pour qui la guerre est un besoin; *partager* la France, la « *diviser* en petits Peuples, qui se déchireront... » Et qu'un gouverneur-général des provinces prussiennes (*Justus Grunner*) dit dans une proclamation : « Les Allemands doivent marcher, non pour « chasser Napoléon et rétablir les Bourbons, mais pour *écraser et* « *partager cette terre impie* que la politique ne peut plus laisser sub- « sister sans danger pour les trônes. »

Il sait bien encore que les Souverains renouvellent leur *propagande* en Allemagne, et que son retour, loin d'exciter l'admiration des Allemands, n'excite que leur fureur.

Dans cette effroyable situation, que devrait-il faire ?—Abdiquer, convoquer la Nation, lui laisser choisir sa Constitution et son gouvernement, donner ses avis et ses conseils pour organiser une défense populaire et révolutionnaire, et s'éloigner pour éviter toute défiance et toute division. Les Souverains n'oseraient probablement pas faire la guerre, et les Royalistes ne pourraient rien tenter. Et si les Rois attaquaient la Nation, la guerre deviendrait *nationale*; et la France saurait bien se défendre !

Mais il ne parle plus de Constitution ; il ne convoque aucune Représentation nationale ; il ne parle que de *guerre* et non de garanties, de *gloire* et non de liberté, de *bravoure* et non de patriotisme ; il se fait DICTATEUR MILITAIRE ; il lance des décrets pour appeler les vieux soldats, pour organiser la Garde nationale, pour obliger tous les citoyens aisés à s'armer ; il provoque des adresses belliqueuses, passe des revues, harangue les soldats. Ces soldats, dont il exploite l'ignorance et les passions en les surprenant par mille flatteries, et le Peuple, qu'il cherche à gagner par une modification dans les droits réunis, par des cajoleries, par des visites dans les ateliers et les écoles, persistent généralement à le soutenir : mais le *Censeur Européen* discute ce que c'est que la *gloire*, la *conquête*, la *bravoure ;* il attaque le gouvernement militaire, propose ironiquement d'établir *l'ordre du sabre*, et le reste de la Nation commence à voir qu'il est toujours despote et trompeur, et que, s'il était vainqueur, il enchaînerait la Nation.

C'est en vain qu'il saisit le courageux journal : l'indignation publique le force à lâcher prise. — C'est en vain aussi qu'il ment comme Louis XVIII, en affirmant que la Garde nationale passée en revue, et la population, l'ont accueilli par des cris d'amour et d'enthousiasme : ce mensonge n'empêche pas le mécontentement d'être si général que la Cour craignait une émeute ou un attentat. — C'est en vain encore qu'il annonce la prochaine arrivée de *l'Impératrice* et du *Prince Impérial :* ce système de mensonge ne servirra qu'à détruire toute confiance.

Et quelle ne serait pas la colère publique, si l'on savait que, quand ses amis le pressent tous les jours de donner la *Constitution* promise, il résiste en s'écriant (Thibaudeau):

« Vous m'ôtez mon passé...! Je veux le conserver... ! ***Mes onze ans de règne*** (de 1804 à 1815, comme s'il avait régné en 1814 à l'île d'Elbe!) l'Europe sait si j'y ai des ***droits...!*** les Constitutions impériales ont été ***acceptées par le Peuple...*** Il faut que la Constitution s'y rattache : elle aura la sanction de 10 années de ***gloire...*** »

Ainsi, voilà sa secrète pensée : il a *ses onze ans de règne* comme Louis XVIII a ses 19 *ans de règne*. Sa déchéance, son abdication, son traité avec les Souverains, l'abandon de ses Maréchaux, etc., le consentement tacite de la Nation depuis un an, tout cela n'est rien ; il est Empereur comme auparavant, il n'a besoin ni d'un consentement nouveau ni

d'une Constitution nouvelle; il veut bien, à cause des circonstances, concéder un acte additionnel comme il a abdiqué et traité; mais après la victoire, il saura bien révoquer son acte additionnel comme il révoque son abdication et son traité.

Aussi, ce n'est qu'un cri d'indignation quand, le 23 avril, paraît dans le *Moniteur*, un *acte additionnel aux Constitutions de l'Empire*, en 67 articles, clandestinement rédigé par lui, à peine lu dans le Conseil des Ministres et dans le Conseil-d'État. Cet acte contient :

« Une chambre des *Pairs*, héréditaire.—Une chambre des *Représentants*, élue par le Peuple, composée de 629 membres, élisant son Président, ayant une indemnité. »

Plus libéral que les Constitutions impériales et même que la Charte, cet acte l'est infiniment moins que les Constitutions de 91, etc... Et d'ailleurs, son vice radical, c'est de n'avoir pas été délibéré par la Nation conformément aux *principes* et aux *promesses* de Lyon; c'est de maintenir les odieuses Constitutions impériales en les modifiant seulement. A la vérité, il est soumis à l'acceptation du Peuple et de l'armée, sur des registres, sans discussion, dans les 10 jours; mais on est unanime aujourd'hui sur la dérision d'une pareille acceptation.

Et, le 24, un décret convoque environ 10,000 Députés des Colléges électoraux et de l'armée au Champ-de-Mai, le 26, pour... quoi faire?... pour faire le *recensement des votes*, le proclamer, prêter *serment à l'Empereur*, et recevoir des *aigles*... ! Jamais on n'a vu déception pareille, pareille moquerie pour une Nation... On crie à la perfidie; on dit qu'il est plus incorrigible, plus inexcusable qui les Bourbons.... L'armée même se sent comme les bras cassés.... Chacun le voit déjà perdu... Mille défections se préparent.... Il va perdre les braves qui s'obstineront à le défendre. L'enfer voudrait abimer la France qu'il ne pourrait rien faire de mieux pour atteindre ce but....

Il ne voudrait pas même convoquer des Chambres; et ce n'est que sur les instances de quelques Ministres et leur menace de donner leur démission, qu'il consent, le 30, à ordonner des *élections* et à convoquer les Représentants pour le Champ-de-Mai. Il aurait raison de vouloir rester Dictateur pour mieux défendre le pays, s'il avait la confiance universelle: mais puisque, par sa faute, on veut une Représentation nationale, c'est une nouvelle faute immense de l'ajourner.

Cependant la Vendée recommence à s'insurger à la voix

des d'Autichamp, des Sapinaux, des Larochejacquelin; 7 à 8000 paysans se lèvent au son du tocsin; et les Anglais leur apportent des armes. Il faudra y envoyer *Travot* et *Lamarque* avec des troupes.

Mais la *Bretagne* reforme une *Fédération*, comme en 90; et bientôt *Paris*, Rouen, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, Lyon, le Dauphiné, etc. ont aussi des Fédérations, qui rallient les patriotes les plus énergiques et tous les Républicains. — Les ouvriers des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau se fédèrent, et demandent des armes pour combattre comme *tirailleurs de la Garde nationale*; et le 14 mai, Napoléon en passe en revue 12 à 15,000 qui défilent aux cris *vive la nation! Vive la liberté! Vive l'empereur!* Ah! s'il aimait réellement le Peuple et la liberté, comme il lui serait possible de ranimer l'ancien enthousiasme populaire! Comme il aurait des bras pour défendre la Patrie! Malheureux homme! Mais il redoute le Peuple, les ouvriers, les Fédérés, plus que les *Cosaques du Don*; son aristocrate Cour crie qu'elle voit déjà le *Jacobinisme*, un nouveau 10 *août*, le *pillage*. Ses Préfets calomnieront, entraveront aussi les fédérés, en leur préférant l'étranger.. N'est-ce pas le gouvernement qui *trahit le pays?*

C'est en vain qu'il lève des *corps francs*, qu'il provoque les fonctionnaires à offrir des *dons patriotiques*, et qu'il fait travailler la Garde nationale et la population aux *fortifications de Paris*: comment pourra-t-il résister à *un million* d'étrangers, lorsqu'il tue d'abord la liberté et le patriotisme? C'est lui qui, par son antipathie pour les Démocrates et le Peuple, amenera les Coalisés dans Paris.

Cependant les votes sur l'acte additionnel sont comptés: sur environ 5,500,000 citoyens, 1,520,000 seulement (beaucoup moins de moitié) ont voté, dont 244,000 dans l'armée; 4,206 ont voté *contre*.

Et cette acceptation dérisoire d'une minorité est solennellement proclamée, le 1er juin, au Champ-de-Mars, appelé le *Champ-de-Mai*.—Mais c'est en vain que, imitant Louis XVI et Louis XVIII, il étale toute la pompe impériale, se donne en spectacle sur un trône éblouissant, se montre couvert de soie et d'un superbe manteau au milieu des magnifiques costumes de son nombreux cortége, et souffre que l'Archevêque lui prête serment *à genoux*; c'est en vain qu'il y prononce de belles phrases; qu'il y distribue des *aigles*, qu'on y fait

des *serments*, que, le 4, il donne une fête pour le Peuple, aux Champs-Elysées, lui distribue du *vin et des vivres*, et réunit dans son palais les Députés au Champ-de-Mai, auxquels il donne un *concert* dont est exclue *la Marseillaise*. Tout le monde est mécontent de ce *luxe* asiatique dans une crise si sombre et si terrible. C'est de la liberté que demande le Peuple, et non du *pain et des spectacles* comme les Empereurs en donnaient à la populace romaine.

Mais les deux Chambres, convoquées pour le 3 juin, sont en séance ; et l'incorrigible débute par une rouerie qui va jeter la défiance et commencer la lutte. Quoiqu'il ait secrètement nommé son frère *Lucien* membre de la chambre des Pairs, il l'a fait nommer *Député* dans l'Isère, et veut faire tous ses efforts pour le faire élire *Président de la chambre des Représentants :* pour cela, il cache la liste des Pairs jusqu'au moment de la convocation, et veut que les Représentants nomment leur Président avant de connaître la liste des Pairs, ruse ignoble et inconcevable.—Mais la chambre, élue dans une réaction libérale, est aussi *Démocrate* que celle expulsée au 18 brumaire ; on y voit beaucoup des Députés alors expulsés, *Dupont-de-l'Eure, Bigonnet ;* on y voit *Lafayette* qui a voté contre l'empire, *Lanjuinais*, l'un des 5 opposants dans le Sénat, *Félix Lepelletier*, *Barrère*, *Manuel, Dupin*, etc. ; l'on ne veut pas du *Président du* 18 *brumaire ;* l'on demande la liste des Pairs avant d'élire. — Il refuse. — On devine son projet (d'autant plus que Fouché doit tout savoir et tout révéler à quelque confident) ; on s'indigne, on s'irrite et l'on n'élit ni *Lucien* ni l'un des favoris impériaux, mais *Lanjuinais*, avec *Flangergues*, *Dupont-de-l'Eure*, *Lafayette,* Général *Grenier,* presque tous de l'opposition.

Bientôt, la Chambre refuse de communiquer avec lui par un *chambellan*, de l'appeler *le sauveur de la Patrie*. On demande la suppression, parmi les Représentants, des titres de *duc, comte, etc.*

Hâtons-nous d'ajouter que, néanmoins, à Sainte-Hélène, il avouera que la masse de cette Chambre est animée d'un *bon esprit*.

Le 7, il ouvre, solennellement en personne, la session des Chambres, et annonce que, avant toute déclaration de guerre, les Anglais ont pris une frégate dans la Méditerranée. Le 11, les Représentants lui portent leur *adresse*. Il annonce qu'il partira, *la nuit*, pour l'armée. Et comme le Président des

Députés au Champ-de-Mai (*Dubois d'Angers*) et la Chambre dans son adresse, ont déclaré que la principale mission de la Représentation nationale était de faire une *Constitution*, il demande qu'on ne s'en occupe publiquement qu'à son retour.

« N'imitons pas, dit-il, les Grecs du Bas-Empire qui, pressés de tous côtés par les Barbares, se rendirent la risée de la Postérité en s'occupant de discussions abstraites au moment où le belier frappait les portes de Constantinople. »

On le sait aussi bien que lui; et si toute sa conduite n'excitait pas la défiance, on lui donnerait probablement la Dictature : mais tout en lui inquiète, effraie, préoccupe pour la liberté; et à qui la faute? — La Chambre nomme donc une *Commission* pour préparer le travail sur la Constitution.

Mais la guerre va tout décider. — Dès le 14, il dit à l'armée :

« Les insensés! Un moment de prospérité les aveugle. L'oppression et l'humiliation du Peuple français sont *hors de leur pouvoir*. S'ils entrent en France, ils y trouveront leur *tombeau!* »

En attendant l'arrivée des Russes et des Autrichiens, 120,000 Français vont attaquer 120,000 Prussiens-Saxons, et 104,000 Anglais-Belges.

Le 15, les Prussiens sont battus à *Fleurus*. — Mais Napoléon, à qui l'on a vainement conseillé de prendre des Colonels pour faire de nouveaux Généraux et des Généraux pour faire de nouveaux Maréchaux, a fait la faute d'employer beaucoup d'officiers douteux; et, dès le premier jour, le général *Bourmont*, ancien chef de chouans favorisé par la Restauration, *passe à l'ennemi* et *déserte* (suivant le rapport de son chef, le général *Gérard*), avec le colonel *Clouet*, le chef d'escadron *Villontreys* et un lieutenant.

Le 16, les Anglais et les Prussiens, commandés par Wellington et Blücher, sont encore battus à *Ligny*.

Le 18, nouvelle bataille à *Mont-Saint-Jean* ou *Waterloo*, à 4 lieues de Bruxelles... Le soir, la bataille paraît gagnée par les Français, Mais, soit par l'effet d'une trop grande ardeur de la cavalerie, soit par l'arrivée subite d'un corps Prussien, échappant à *Grouchy*, soit par la trahison, soit par la faute de l'Empereur, soit par toute autre cause, une panique subite s'empare des plus braves soldats, au commencement de la nuit; des cris de *sauve qui peut* se font entendre; tout fuit; la Garde même est entraînée; la confusion est horrible; on repasse la Sambre en abandonnant ses canons

et ses bagages; et Louis XVIII se réjouit à Gand de ce que l'armée française est détruite!...

Si Napoléon reste là; il pourra tout rallier, Généraux et soldats; *Grouchy* lui ramènera 25,000 hommes; les secours arriveront de l'intérieur; et s'il prend un langage convenable, il pourra ranimer l'enthousiasme et contiendra certainement l'ennemi. C'est son devoir, puisqu'il a placé toute la question dans la force militaire.— Mais, comme s'il n'était préoccupé que du salut de sa couronne, et comme s'il craignait la Représentation nationale plus que l'ennemi, il abandonne ses malheureux soldats pour accourir à Paris; les Généraux, Ney lui-même, suivent son exemple; les soldats le suivent aussi; et 10,000 arrivent, sans armes, jusque dans la capitale, sans qu'on puisse en rallier plus de 20,000 à Avesne.

On devine la consternation, la douleur et l'effroi quand, le 20, on apprend cette affreuse nouvelle, et quand, le 21, on apprend que l'Empereur est arrivé au Palais de l'Elysée à 4 heures du matin. —Qu'il convoque à l'instant les Chambres; qu'il y paraisse, en bottes, couvert de poussière; qu'il dise et fasse tout ce qu'il faut pour inspirer une confiance entière; qu'il dépose son titre d'Empereur et son épée sur l'autel de la Patrie; qu'il proclame la République ou la Souveraineté de la Nation; qu'il déclare la guerre nationale; qu'il appelle les Républicains, les Fédérés, le Peuple, la levée en masse... Les Chambres lui répondront par des cris d'enthousiasme, le proclameront Dictateur ou Généralissime; et il pourra repartir pour l'armée, accompagné jusqu'aux barrières par les cris patriotiques de l'Assemblée tout entière et de la population. — Mais il prend un bain, confère avec ses favoris et ses ministres, ne dit rien aux Chambres, et semble ne s'occuper que de sa couronne.

On devine l'activité des intrigues de Fouché, qui le trahit, qu'il a conservé Ministre, qu'il a nommé *Pair*, qui l'inquiète et l'irrite contre les Représentants, et qui irrite les Représentants contre lui en les avertissant de tous ses mouvements. Bientôt, le bruit court qu'il n'a quitté l'armée que pour faire un 18 *brumaire*.

On devine aussi l'effroi des Représentants, soit pour eux, soit surtout pour le salut public. Et le malheureux a tellement accumulé les événements et précipité la crise qu'on n'a le temps ni de se reconnaître ni de réfléchir. —A midi un quart, les Représentants sont en séance. Lafayette demande

qu'on se rallie autour du *vieux étendard tricolore de* 89, le SEUL A DÉFENDRE contre les prétentions étrangères et les tentatives intérieures. Et, sur sa proposition, on déclare :

1° *L'indépendance* de la Nation est menacée. — 2° La Chambre est en *permanence*. Toute tentative pour la DISSOUDRE serait un crime de HAUTE TRAHISON. — 3° L'Armée a bien mérité de la Patrie. — 4° Les Ministres sont invités à se rendre sur-le-champ dans l'Assemblée.

Et l'on envoie cette délibération à la Chambre des Pairs, qui la prend à son tour. — Puis, on s'occupe de la sûreté et de l'inviolabilité de la Représentation nationale.

Bientôt *Lucien*, Commissaire extraordinaire de l'Empereur, arrive avec les Ministres, demande un Comité secret, et propose aux 2 Chambres de nommer chacune une *Commission de* 5 membres pour s'entendre avec les Ministres sur les mesures de salut public et sur les moyens de traiter de la paix.

« C'est à Napoléon seul que l'Europe a déclaré la guerre, s'écrie *Henri Lacoste!* Il est le seul obstacle à la paix! »

Lucien fait de vains efforts pour défendre son frère. Il est trop intéressé personnellement pour persuader ; et si le complice du 18 brumaire inspire autant de défiance que son auteur, à qui la faute?

« Depuis plus de 10 ans, lui répond Lafayette, 3 *millions de Français* ont péri *pour un homme* qui veut lutter contre toute l'Europe. Nous avons assez fait pour lui ! Notre devoir est de sauver la Patrie.

C'est en vain que les Ministres assurent que l'armée s'est ralliée à Avesne, démentent le bruit que l'Empereur veuille faire un 18 brumaire, et demandent une confiance et une union que leur maître rend impossibles. — On nomme cependant la Commission demandée. C'est le Président et les 4 vice-Présidents, *Lanjuinais*, *Flaugergues*, *Dupont-de-l'Eure*, *Lafayette*, *Grenier*. — Et les Pairs nomment *Boissy-d'Anglas*, *Thibaudeau*, *Dejean*, *Drouot*, *Andréossy*.

A 11 heures du soir, les 2 Commissions délibèrent, aux Tuileries, avec les Ministres. — Là, Lafayette et d'autres demandent *l'abdication* et une négociation pour la paix au nom de la Nation, déclarant que, si l'Empereur n'abdique pas, la Chambre prononcera certainement la *déchéance* demain matin. Les Impériaux refusent ; et l'on se sépare au milieu de la nuit, sans rien décider.

« A l'Elysée (dit Thibaudeau), on flotte entre la *violence* et la *faiblesse :* Courtisans, Ministres, Princes, Napoléon lui-même, tout est

dans la plus grande perplexité ; on sent le pouvoir s'échapper, et l'on n'a ni la volonté de le remettre, ni la force de le retenir. *Lucien* seul conseille un *coup-d'État*. »

Encore un 18 brumaire! — A Sainte-Hélène, il dira :

« Le 2 septembre (1792) fut l'effet du *fanatisme* plus que de la scélératesse... Ce terrible événement était dans LA FORCE DES CHOSES. Les Prussiens entraient : avant de courir à eux, on voulut faire main-basse sur leurs auxiliaires dans Paris. Peut-être cet événement *influa-t-il sur le salut* de la France. Qui doute que, dans ces derniers temps, lorsque les étrangers s'approchaient de Paris, si nous avions *immolé leurs amis*, on ne PORTERAIT PAS aujourd'hui la cocarde blanche?... Mais je ne pouvais ni ne voulais être un *Roi de la Jacquerie*.... »

« En arrivant de Waterloo, deux grands partis m'étaient laissés : celui de tenter de sauver la Patrie par la *violence*, ou celui de céder moi-même à *l'impulsion générale*. *Amis* et ennemis, *bien intentionnés* et méchants, TOUS ÉTAIENT CONTRE MOI (à qui la faute?); je demeurais SEUL ; j'ai dû céder... Le parti de la violence demandait une *étrange vigueur*. Il eût fallu de grands châtiments. Le *sang pouvait couler;* et alors sait-on où nous étions conduits? quelles scènes pouvaient se *renouveler?* N'allais-je pas, moi, noyer ma mémoire dans un cloaque de sang, de crimes et d'abominations? Je devenais pour la postérité *le Néron, le Tibère* de nos temps! Si encore, à ce prix, j'eusse *sauvé la Patrie !*... Je M'EN SENTAIS L'ÉNERGIE !... (et il a toujours outragé ceux qui l'ont sauvée!). Mais était-il bien sûr que j'aurais réussi? Eut-on persuadé que je ne travaillais pas pour *moi seul*, pour mes avantages *personnels?* Eut-on convaincu que j'étais *désintéressé*, que je ne combattais que pour sauver la Patrie?... Un moment j'eus envie de résister. Je fus sur le point de me déclarer *en permanence* aux Tuileries; d'appeler autour de moi 6,000 hommes de la Garde que j'avais à Paris; de la grossir de la partie bien intentionnée de la Garde nationale qui était nombreuse, et de *tous les* FÉDÉRÉS *des faubourgs ;* d'ajourner le Corps-législatif à Blois ou à Tours; et de travailler seul, par forme de *dictature*, au salut de la Patrie... Mais le Corps-législatif aurait-il obéi? J'aurais bien pu l'y contraindre par la force : mais alors quel scandale et quelle complication! Le *Peuple* ferait-il cause commune avec moi? L'*Armée* même m'obéirait-elle constamment?... Avec le concours du Corps-législatif, j'aurais cru pouvoir répondre du salut de la France... J'aurais eu bientôt plus de 400,000 hommes. Je me serais entouré d'une *Consulte* ou *Junte nationale*, tirée par moi des rangs du Corps-législatif, toute formée de noms nationaux et dignes de la confiance de tous; j'aurais ainsi fortifié ma *dictature militaire* de toute la force de l'opinion civile; j'aurais eu ma *tribune;* j'aurais soufflé sur l'Europe le *talisman des principes*... J'eusse pu le *dissoudre*, il est vrai... Mais, par cette dissolution, je pouvais tout au plus obtenir de l'ennemi *quelque capitulation*... Et encore, m'aurait-il fallu du *sang* et me montrer *tyran !*... *J'en avais néanmoins* ARRÊTÉ LE PLAN dans la nuit du 21 ; et le matin du 22 *allait voir* des déterminations d'une ÉTRANGE VIGUEUR quand, avant le jour, tout ce qu'il y avait de *bon* et de *sage* vint m'avertir qu'il n'y fallait pas songer, que *tout m'échappait*, et qu'on ne cherchait aveuglément qu'à s'accommoder... »

Ainsi, il était résolu, dans son seul intérêt, à faire tout ce que les Jacobins (qu'il a tant outragés) ont fait dans l'intérêt public, à déployer une *étrange vigueur*, à refaire le 18 brumaire, à dissoudre la Représentation nationale, à faire ce que désapprouvaient les *bons* et les *sages*, à verser du *sang*, à faire le *tyran*, à se faire *Roi de la Jacquerie !* Ce n'est pas la volonté qui lui a manqué, mais seulement la puissance!

Ce sont surtout *Regnault*, le *général Solignac*, *Durbach*, *Flaugergues*, qui l'ont pressé d'abdiquer.

« Il résista longtemps, dit Thibaudeau, se promenant extrêmement agité, à grands pas, dans son cabinet, dans le jardin, disant : « Je n'abdiquerai point !... La Chambre n'est qu'un composé de *Ja-* « *cobins* et *d'ambitieux*... J'aurais dû les *chasser !* Dans 8 jours, vous « aurez l'étranger à Paris! » — Mais *Joseph, Lucien* lui-même, le conjurent aussi d'abdiquer.— Écrivez à ces messieurs qu'ils vont être satisfaits, dit-il à *Fouché* (qui écrit en effet à *Manuel.*) »

Convaincu que les Puissances victorieuses n'accepteront pas plus son fils que lui, il dicte à Lucien une abdication *pure et simple.* — Mais Lucien refuse d'écrire, et demande l'abdication en faveur du fils. — « Vous le voulez, répond-il avec un air de dédain : Eh bien, écrivez! » Et il dicte à *Lucien* son abdication en faveur de son *fils*, le proclamant sous le titre de *Napoléon II*, et constituant les Ministres en *Conseil provisoire de gouvernement.* Ainsi, il abdique maintenant en faveur de son fils, lui qui préférait les Bourbons à ce fils, quand il espérait conserver la couronne pour lui-même! (p. 603) Mais il est trop tard!

Cependant, à 10 heures et demie, les Représentants demandent à grands cris le rapport de la Commission des 5; on veut l'abdication ou la déchéance; Lafayette, *Sébastiani* lui-même, insistent vivement : on ne veut plus attendre qu'*une heure.*

Mais bientôt Fouché, Carnot, Davoust et Caulaincourt, apportent *l'abdication;* et la Chambre, *l'acceptant* formellement et unanimement, et voulant ménager son orgueil, lui envoie son Président, ses vice-Présidents et ses Secrétaires, pour le remercier de son sacrifice. La Chambre des Pairs en fait autant.

« Je n'ai abdiqué qu'en faveur de mon *fils*, dit-il. Si les Chambres ne le proclamaient pas, mon abdication serait *nulle*... D'après la marche qu'on prend, on ramènera bientôt les Bourbons... On se flatte d'obtenir *d'Orléans ;* mais les Anglais ne le veulent pas. D'Orléans lui-même ne voudrait pas monter sur le trône sans que la branche

régnante eût abdiqué : aux yeux des Rois de droit divin, ce serait aussi un *usurpateur*. »

Cependant, la Chambre arrête qu'il sera nommé sans délai un *Gouvernement provisoire* composé de 5 membres, qui seront élus, 3 par les Représentants, 2 par les Pairs, ce qui suppose l'abdication *pure et simple*. — *Carnot, Fouché*, le Général *Grenier*, sont immédiatement élus. — Et la décision est envoyée aux Pairs. — Mais Napoléon, qui se repent et qui ne cherche qu'un prétexte, va faire tous ses efforts pour faire proclamer, avant tout, Napoléon II par les Pairs ; et s'il réussit, il paraît résolu à la guerre civile. Que va faire la Chambre des Pairs ?

Là, *Ney* jette l'alarme en affirmant que les renseignements rassurants donnés par les Ministres sont *faux* ; qu'il n'y a plus d'armée ; que l'ennemi sera à Paris dans 6 ou 7 jours ; et qu'il ne reste qu'à faire des propositions de paix. — Mais *Labédoyère*, compromis vis-à-vis les Bourbons par sa défection à Grenoble, et personnellement intéressé à ce que Napoléon II soit proclamé, demande sa proclamation avant toute autre mesure de salut public, et déclare que Napoléon va *tirer l'épée* et se mettre à la tête de 100,000 hommes si son fils n'est pas reconnu. — Puis, *Lucien*, d'accord avec son frère, vient, avec *Joseph*, *Jérôme*, le Cardinal *Fesch* et 15 autres, s'efforcer aussi de faire, avant tout, et sans discussion, reconnaître Napoléon II : mais c'est en vain qu'il donne le spectacle d'une famille qui ne pense qu'à ses intérêts personnels au milieu d'une effroyable catastrophe amenée par elle ; c'est en vain qu'il parle de la Chambre des Représentants comme d'une MINORITÉ *factieuse* et *traître* (qu'il ne reste plus sans doute qu'à exterminer !) ; c'est en vain qu'il apporte un brandon de discorde et qu'il appelle la guerre civile, quand il n'y a pas une minute à perdre pour arrêter l'ennemi : on répond qu'il est *Prince de Canino*, Prince *Romain* nommé par le Pape et sujet du Pape ; qu'il n'est plus Français ; qu'il n'a pas le droit de siéger ; que son Napoléon II est un *enfant*, résidant en *Autriche*, *captif* ; qu'il faut ajourner la question de Napoléon II pour ne pas entraver les négociations de paix (avec des Souverains qui ont déclaré qu'ils ne traiteraient avec aucun membre de la famille) ; et que, puisque la Chambre des Représentants a décidé la création d'un Gouvernement provisoire et a déjà nommé 3 membres, il faut adopter sa décision et nommer

2 membres pour entamer à l'instant les négociations pour la paix. — Alors *Labédoyère*, hors de lui, accuse de trahison Ney, des Généraux, des Pairs, et appelle les Pairs de vils et lâches flatteurs, qui abandonnent dans le malheur celui qu'ils adoraient dans la prospérité. « *Malheur,* s'écrie-t-il, à ceux « qui l'ont trahi et qui méditent de le trahir encore ! » On devine la tempête. — Mais la question de Napoléon II est ajournée; on élit *Caulaincourt* et *Quinette* pour membres du Gouvernement provisoire; et *Lucien*, qui ne craint pas de se mettre sur les rangs, n'obtient que les voix des 18 qui l'ont accompagné.

Puis le Gouvernement provisoire se constitue en nommant pour Président *Fouché*, qui obtient 3 voix, y compris la sienne (car il faut qu'il soit là pour trahir), tandis que Carnot n'en a que 2 en donnant la sienne à son concurrent.

Voilà donc Napoléon dépouillé, abandonné, seul à l'Elysée! Et l'infâme Fouché, qui le trahit depuis 3 mois, dont il a follement dédaigné la trahison, qui a tout conduit jusqu'à présent par ses intrigues, le voilà maître du pouvoir! Tout est donc perdu, fini; car il trahit tout le monde, tous les partis, les Chambres comme l'Empereur, les Nationaux comme les Impériaux : il connaît tous les traîtres; il en trouvera des milliers. C'est par *Vitrolles* qu'il correspond avec Gand, et par l'ex-oratorien *Gaillard* qu'il correspond avec Talleyrand à Vienne. Il paralyse la défense; il presse l'ennemi d'arriver; et c'est comme si les Bourbons étaient déjà rétablis.

Cependant, le 23, sur la demande de Boulay, qui dénonce le *parti d'Orléans*, et sur la proposition de Manuel, les Représentants d'abord et les Pairs ensuite reconnaissent à l'unanimité que Napoléon II est Empereur d'après l'abdication et les Constitutions de l'Empire. C'est comme si elles l'élisaient; car elles ont certainement le droit de choisir un autre gouvernement. Comment dès-lors Napoléon peut-il les accuser de n'être que des Jacobins hostiles à sa Dynastie! — Mais cette reconnaissance, qui transporte les Bonapartistes, refroidit au contraire la population, désenchantée par les fautes et l'égoïsme de Napoléon.

Du reste, il paraît que cette reconnaissance de Napoléon II est une ruse de Fouché pour enlever à Napoléon tout prétexte de révoquer son abdication. Mais dès que Napoléon ne sera plus à craindre, Fouché, ne cherchant plus qu'à tromper les

Nationaux en paraissant national, fera décider, le 27, que les jugements seront rendus au nom *du Peuple français*.

Bientôt, Napoléon sent toute son impuissance et se résigne à se retirer à *la Malmaison*. Arrivé là, c'est vainement qu'il rédige une adresse à l'armée; Fouché l'arrête: c'est vainement qu'il offre son épée comme *Général*; Fouché lui fait répondre par un refus. Puis, il lui notifie de partir pour *Rochefort*, où il sait probablement que les Anglais pourront le prendre, et charge le Général *Becker*, son ennemi personnel, de le garder prisonnier, s'il ne veut pas partir, pressant en même temps Blücher (qui veut le faire pendre en présence de ses Prussiens) d'arriver pour s'emparer de sa personne. Il part enfin le 29, peu avant l'arrivée de quelques cavaliers ennemis, et s'embarque, le 8 juillet, sur une frégate, pour se rendre en Amérique en passant à travers la croisière Anglaise.

Sans doute, il va braver tous les périls plutôt que de se fier aux Anglais, lui qui connaît la politique, la perfidie et la haine de l'Aristocratie Britannique. Mais non : entraîné peut-être par Becker, qui a mission de le livrer et qui ne le quittera que sur le navire ennemi, il rejette les offres d'intrépides marins, et préfère se rendre volontairement, le 15, sur le *Bellérophon,* qui le conduit à Torbay et à Plimouth, où le *Northumberland* le prend pour le conduire, *prisonnier des Puissances*, à Sainte-Hélène, à 2000 lieues, où il arrivera le 16 octobre, où l'accompagneront *Bertrand*, *Montholon*, *Las-Caze*, *Gourgaud*, *O'Méara*, où il dictera ses mémoires, où l'un de ses supplices sera d'entendre son geolier *Hudson-Lowe* lui refuser le titre d'Empereur pour ne l'appeler que le *Général Bonaparte*, et où il mourra, d'un cancer à l'estomac, le 5 mai 1821.

Mais tandis qu'il va jouir encore des hommages d'une petite Cour impériale, la France, compromise et livrée par lui, va être envahie, conquise, humiliée, ruinée, enchaînée, assassinée....! Et toutes ces calamités sont l'ouvrage de son égoïsme, de son ambition, de son orgueil, de son despotisme, de ses fautes; car, depuis son retour, il n'est presque pas un de ses actes qui ne soit une faute. C'est lui qui est la cause, l'unique cause, la cause première, de tous les malheurs....

C'est une *grande infortune*, dit-on... !—Et la Nation ?...

Son retour est bien *glorieux*... ! — Non : il est honteux pour les Bourbons sans être glorieux pour lui.

Il avait raison contre Louis XVIII... ! —Oui, mais il

avait tort vis-à-vis la Nation; et la Nation avait raison contre tous deux.

La France l'a réaccepté, réélu...! — Non: il s'est imposé, en trompant le Peuple et l'armée.

La Chambre des Représentats a eu tort de ne pas se rallier à lui pour défendre le pays!... — C'est lui qui a eu tort de ne convoquer les électeurs que le 30 avril pour le milieu de mai, de ne réunir les élus que le 3 juin, de leur inspirer de la défiance, de tout perdre par une bataille, de rendre toute défense impossible, et de tout livrer à des traîtres : il est responsable de toutes les fautes et de toutes les trahisons.

La Chambre ne devait pas croire à la bonne foi des Puissances!...—Elle n'y croyait pas; mais elle ne croyait pas plus à la sienne; et il n'était plus temps de réparer le mal fait par lui.

Il fallait l'immoler et se défendre...! — Mais ce sont les Napoléonistes qui tiennent ce langage, et ce sont eux qui le défendaient et qui l'appuyaient en tout.

En résumé, c'est Napoléon qui a tout perdu en sacrifiant tout à son égoïsme. Son retour est l'un des plus grands fléaux qui aient affligé la France, et personne n'a attiré sur elle tant de calamités. Faut-il donc encore l'appeler un héros, un homme de génie, le sauveur de la Révolution et de sa Patrie? Faut-il pleurer de reconnaissance, se mettre à genoux d'admiration et d'adoration? Faut-il désirer, comme le bonheur suprême, la résurrection du système Napoléonien, la réapparition d'un nouveau Napoléon? Ah! nous concevons que les Rois, que les Ministres, que les Courtisans, que la Noblesse ancienne et nouvelle, que les fonctionnaires, aient intérêt à déifier Napoléon et son système impérial : mais la liberté, l'égalité, le pauvre soldat et le malheureux Peuple, toujours sacrifiés par lui...

Mais pourquoi craindrions-nous d'exprimer franchement notre pensée tout entière? Faut-il écouter de pusillanimes considérations? L'historien ne doit-il pas s'élever à toute la hauteur de l'Histoire? Eh bien, nous élevant en imagination, nous voyons l'étoile, d'abord si brillante, de Napoléon, s'éloigner, se rapetisser et s'obscurcir, tandis qu'à l'autre côté de l'horizon nous apercevons un autre astre, longtemps obscurci, qui sort des nuages et s'avance croissant en grandeur et en lumière.

NEUVIÈME PARTIE.

2me RESTAURATION.

Nous nous hâterons : la terre manque sous nos pas : d'ailleurs, c'est l'*Histoire de la Révolution* que nous avons entreprise, et la Révolution est vaincue.

Si Paris était fortifié, si Fouché n'était pas Président du Gouvernement provisoire, ou s'il n'était pas un traître, les Anglais et les Prussiens n'oseraient pas s'avancer seuls sur la capitale, et la France se défendrait contre les 1,100,000 étrangers qui vont l'envahir. — Mais la trahison de Fouché, préparée et exécutée depuis longtemps, va nécessairement tout perdre.

C'est en vain que *Lafayette, d'Argenson, Sébastiani, Pontécoulant, Laforêt, B. Constant*, sont nommés *Plénipotentiaires* et partent le 24 au soir pour négocier la paix : averti par Fouché, Blucher les arrête à Laon, et ne leur délivre des passe-ports que le 26, pour aller trouver, à Heidelberg, ou à Manheim, ou à Haguenau, les Souverains, qui ne voudront pas même les recevoir.

C'est en vain que la guerre est déclarée *nationale*; que l'Ecole polythecnique, les Fédérés, la Garde nationale, demandent à marcher : *Masséna*, que Fouché a fait nommer pour la commander et qui se laisse diriger par lui, répond : « *Restez tranquilles, mes amis ; quand il en sera temps,* « *on vous avertira.* » Et on ne laisse sortir personne de Paris. Et pour mieux paralyser la défense, Fouché fait déclarer la ville en *état de siége*.

C'est en vain que Paris aura bientôt 120,000 soldats et 300 pièces de canon, 36,000 gardes nationaux, 30,000 fédérés, 6,000 canonniers, 500 canons et 600 pièces en batterie : la *trahison* de Fouché suffit pour tout neutraliser.

Dès le 27 au matin, dans un premier conseil avec les Bureaux des Chambres et leurs principaux membres, *Fouché* et *Davoust*, ministre de la guerre et son complice, ont déclaré que toute résistance était impossible, et qu'il ne restait qu'à rappeler les Bourbons... Cependant, Blucher, d'accord avec Fouché pour tromper les Plénipotentiaires, ayant déclaré à Lafayette, etc., que les Souverains *ne tenaient pas à Louis XVIII,* on décide de lui envoyer des Commissaires pour lui demander une suspension d'armes.

Mais c'est en vain que Fouché nomme et fait partir 5 Commissaires (dont un *Royaliste* connu) : secrètement invité par ce traître à ne pas perdre une minute et à s'avancer sans attendre les Anglais et sans rien craindre (quoiqu'il puisse être écrasé si Fouché et Davoust ne trahissaient pas), Blucher refuse tout, précipite sa marche sur Paris, et arrive, dès le 30 (lendemain du départ de Napoléon de la Malmaison), au *pont du Pecq*, qui conduit à ce château, qu'on a fait miner pour le faire sauter, mais qui doit lui être livré et qui lui est livré par un officier de la garde nationale, le traître *Martainville.*

C'est en vain encore que B. Constant écrit pour recommander de tenir 8 *jours* à Paris : Fouché répond traîtreusement que la chose est impossible.

Cependant. 60,000 hommes arrivent devant Paris, sous les ordres de *Grouchy*, soupçonné de trahison à Waterloo.— Soult, *déjà acquis aux Bourbons*, a refusé le commandement en chef. —*Davoust* prend ce commandement. — Mais c'est en vain que cette armée demande le combat, en chantant la *Marseillaise,* aux cris de *vive la Nation! vive la liberté! vive Napoléon II!* Fouché et les principaux généraux, *Davoust*, *Oudinot*, *Soult*, *Masséna,* veulent la trahir et la livrer.

Et cependant *Davoust* signe, avec un grand nombre de Généraux, une adresse aux Représentants, dans laquelle *ils jurent, à la face du monde,* de combattre jusqu'au dernier soupir pour repousser les Bourbons! Et la Chambre, qui ne met pas en doute la loyauté de Davoust, applaudit avec transport!

C'est en vain qu'on a soigné et terminé les fortifications au *nord*, pour endormir et tromper les Parisiens: Fouché a rendu tout inutile en empêchant ou négligeant de fortifier le *sud,* et en faisant livrer le pont du *Pecq,* qui permet le passage sur la rive *gauche* de la Seine.

Enhardi et déterminé par la trahison de Fouché, de Da-

voust, etc., Blucher passe la Seine et vient entourer Paris par le sud, tandis que Wellington, amenant le Comte d'Artois, vient l'entourer par le nord, et déclare enfin qu'il ne traitera qu'après le *rappel de Louis XVIII*.

Le 30, dans une conférence entre les principaux Pairs, les Maréchaux *Soult, Grouchy, Mortier, Ney*, prétendent qu'il ne reste qu'à capituler. Le Maréchal *Lefebvre*, les Généraux *Gazan, Delaborde, Dejean*, se récrient vainement contre cette faiblesse et cette pusillanimité.

Le 1er juillet, dans une nouvelle conférence entre les Bureaux des Chambres, les Ministres, les Maréchaux, etc., *Fouché, Soult, Masséna, Davoust*, pressent encore la capitulation, contre l'avis de *Carnot*, et demandent un *Conseil de guerre* pour le soir.

Le soir, *Soult* et *Davoust* se prononcent énergiquement pour les *Bourbons*, et par conséquent pour la capitulation. —Mais la *Majorité* repousse cet avis, et sort pour aller se battre.—A peine est-elle sortie que la *Minorité*, restée seule, décide, avec Fouché, la capitulation, rédige son procès-verbal comme si le Conseil était unanime, et invite le Gouvernement provisoire à capituler.

Cependant l'armée, voyant les Prussiens sur la rive gauche, crie à la trahison. Mais c'est en vain qu'*Excelmans* les bat, le 2, à Versailles, et détruit deux de leurs plus beaux régiments : *Fouché*, effrayé de la possibilité d'une grande victoire, se hâte d'écrire à Blucher et à Wellington :

« L'armée est mécontente parce qu'elle est malheureuse : ***rassurez-la;*** elle deviendra fidèle et dévouée.. Les Chambres sont indociles par la même raison : ***rassurez tout le monde;*** et tout le monde sera pour vous... Qu'on ***éloigne l'armée:*** les Chambres y consentiront, en promettant d'ajouter à la Charte les ***garanties*** spécifiées par le Roi. Pour se bien entendre, il est nécessaire de s'expliquer : ***n'entrez donc pas à Paris avant 3 jours;*** dans cet intervalle, tout sera d'accord ; ***on gagnera les Chambres;*** elles se croiront indépendantes et sanctionneront tout. C'est la ***persuasion*** qu'il faut employer. »

Il ne s'agit plus, en effet, pour les Chambres qui voient la capitulation inévitable, que de profiter du peu de temps qui leur reste pour proclamer les principes, les droits et les vœux de la Nation.— Déjà, le 30, *Manuel*, qui montre un grand talent et un grand caractère, mais qu'on soupçonnait d'être d'intelligence avec Fouché et d'incliner vers les Bourbons, parce qu'il ne prononçait pas le nom de Napoléon II dans un

projet d'adresse rédigé par lui, a déclaré qu'il ne croyait pas que le bonheur pût exister pour la France si le *règne des Bourbons recommençait* ; et la Chambre l'a couvert d'applaudissements. Puis, elle a adopté à l'unanimité l'adresse au Peuple français, en proclamant de nouveau Napoléon II.

Mais, quoiqu'il ait reçu deux proclamations de Louis XVIII, contresignées *Prince de Talleyrand,* qui traitent l'armée de *satellites du tyran usurpateur*, et qui parlent de révolte, de défection, de trahison, de coupables, de *vengeance*, tout en reconnaissant que son Gouvernement avait fait des *fautes,* Fouché signe, le 3, au soir, avec Blucher et Wellington, une *Capitulation* d'après laquelle l'armée française doit évacuer Paris dans 3 *jours* et se retirer derrière *la Loire.*

Le 4, la Chambre, à qui Fouché envoie les proclamations et la Capitulation, vote des remerciements à l'armée, et adopte une *Déclaration de droits* présentée par *Garat.* Puis, le 5, elle adopte la Déclaration suivante, proposée par *Dupont de l'Eure* et par *Barrère :*

« Les troupes des Puissances alliées *vont occuper* la Capitale. La Chambre des Représentants n'en continuera pas moins de siéger au milieu des habitants de Paris, où la volonté expresse du Peuple a appelé ses mandataires. Elle DÉCLARE : « Qu'elle se repose avec la plus haute confiance sur les principes de *morale et d'honneur*, sur la *magnanimité des Puissances alliées*, et sur leur respect pour l'indépendance de la Nation si positivement exprimé dans leurs *manifestes* ;... que le gouvernement de la France, quel qu'en puisse être le chef, doit réunir les *vœux de la Nation* LÉGALEMENT *émis* ;... qu'un Monarque ne peut offrir des garanties réelles, s'il ne jure d'observer une CONSTITUTION DÉLIBÉRÉE *par la Représentation nationale et* ACCEPTÉE *par le Peuple* ;... qu'ainsi tout Gouvernement qui n'aurait d'autre titre que les *acclamations* et les *volontés* d'un PARTI, ou qui serait imposé par la force, ou qui n'adopterait pas les *couleurs nationales* et ne garantirait pas la liberté, l'égalité, le Gouvernement représentatif, l'abolition de la Noblesse héréditaire *ancienne et nouvelle*, etc., etc , n'aurait qu'une *existence éphémère*, et n'assurerait pas la tranquillité de la France ni de l'Europe ; que, si les bases énoncées dans cette Déclaration pouvaient être méconnues ou violées, les Représentants du Peuple français, s'acquittant d'un devoir sacré, PROTESTENT d'avance, à la face du Monde entier, contre la *violence* et L'USURPATION ;... et qu'ils confient le maintien de ces dispositions à tous les *cœurs généreux*, à tous les *esprits éclairés,* à tous les hommes jaloux de leur liberté, enfin aux GÉNÉRATIONS FUTURES ! »

Cette Déclaration est adoptée à l'unanimité, au milieu des transports d'enthousiasme, tous les Représentants étant debout, se tendant les bras et s'embrassant. Les Tribunes par-

tagent cette émotion patriotique. La salle retentit des cris *Vive la liberté ! vive la Nation ! haine au Despotisme !* —Voilà bien le vœu de la France, exprimé pour la première fois depuis le 18 brumaire. Et cette courageuse protestation retentira dans le cœur des Générations futures.

Puis, le 6, sur la proposition de *Dupont de l'Eure*, la Chambre nomme une Députation pour porter cette Déclaration aux Puissances alliées. A cette occasion, *Lafayette* annonce que, dans trois conférences à *Hagueneau*, les Ministres étrangers ont répété qu'ils n'avaient pas la prétention de *se mêler de la forme de notre Gouvernement.*

Le même jour, on commence à discuter la *Constitution*, rédigée en 104 articles. *Manuel*, rapporteur, soutient la discussion. Les 51 premiers articles sont adoptés.

Le 7, Fouché annonce qu'il s'est rendu auprès des Généraux et des Ministres étrangers (et du Comte d'Artois), et que ceux-ci lui ont déclaré que les Puissances s'étaient *engagées à replacer Louis XVIII sur le trône.* Il ajoute que les Tuileries sont occupées par les troupes étrangères, et que le Gouvernement provisoire est dissout.

« Continuons nos délibérations, dit *Manuel.* Si nous subissons les lois de la violence, laissons à d'autres l'odieux de cette violation, et que l'opprobre d'avoir étouffé les accents de la voix nationale pèse tout entier sur ceux qui oseront s'en charger ! Vous avez protesté d'avance, vous *protestez* encore contre tout acte qui blessera notre liberté et les droits de nos mandants. Auriez-vous à redouter ces malheurs, ***si les promesses des Rois n'étaient point vaines***? Hé bien, disons avec cet orateur dont les paroles ont retenti dans toute l'Europe : « Nous sommes ici par la volonté du Peuple; nous n'en « sortirons que par la puissance des baïonnettes. »

La Chambre accueille ces paroles par quatre salves d'applaudissements, longtemps prolongés chaque fois. Puis, elle reprend la discussion de la Constitution.

Le lendemain, 8, quand les Représentants se rendent à leur salle, ils la trouvent occupée par les Prussiens, et se retirent chez le Président pour rédiger une dernière protestation.

Ils auront du moins bien constaté le vœu de la Nation pour la liberté, pour l'égalité, et pour la souveraineté du Peuple.

Quant à l'armée, la Capitulation la désespère et la met en fureur contre les Chefs qui l'ont trahie; elle est près de massacrer les traîtres; les soldats brisent leurs armes et déchirent leurs uniformes; quelques canonniers se tuent sur

leurs pièces ; quelques Généraux et Colonels pensent à livrer bataille sans reconnaître une capitulation qui n'est qu'une trahison à leurs yeux ; les Fédérés parlent aussi de s'emparer de Montmartre et d'attaquer : mais les traîtres se rient de ce désespoir impuissant ; et la police s'efforce même d'exciter la colère des habitants contre les soldats, en répandant qu'ils veulent piller et brûler Paris.

Le 7, l'armée ennemie entre brusquement dans la capitale, se range en bataille sur toutes les places et dans les principales rues, braque ses canons sur tous les ponts, et campe dans tous les jardins publics.

Cependant, les Royalistes reparaissent avec leurs mouchoirs blancs, leurs cocardes blanches, leurs drapeaux blancs, et leurs cris *Vive les Alliés nos amis!* Ils voudraient même une Saint-Barthélemy de patriotes, tandis que le Peuple préparerait peut-être des *Vêpres siciliennes* pour la nuit, si la police ne paralysait tous ses mouvements.

Et le 8, le Roi, ramené par les étrangers, rentre aux Tuileries, après qu'une ordonnance, contresignée *Prince de Talleyrand,* a rappelé tous les fonctionnaires du 19 mars.

Et la Restauration est rétablie par la trahison de *Fouché,* de *Talleyrand*, et de beaucoup de *Maréchaux*! !

Voilà donc la seconde Restauration consommée ! Voilà les Bourbons réimposés par la force, par les baïonnettes étrangères et par la trahison !... Et ce sont *Fouché*, *Talleyrand,* qui sont leurs principaux Ministres, avec *Pasquier*, l'abbé *Louis*, etc. ! *Davoust* conserve son commandement ! C'est le triomphe de la *trahison*! ! !

C'est également le triomphe de la déloyauté des Rois. — —Dans toutes leurs proclamations, les Coalisés ont solennellement protesté qu'ils n'étaient armés que contre Napoléon, et qu'ils n'entraient en France que comme alliés et amis du Peuple français. Mais, pour déterminer leurs sujets à les défendre, ils avaient promis de leur donner des Constitutions et la liberté ; et cependant ils vont violer toutes ces promesses. Prenant désormais la place de Napoléon, ambitieux et despotes comme lui, ils vont se partager les Peuples comme de vils troupeaux, et vont détruire l'indépendance des Nations vaincues ou trop faibles pour résister. Pourquoi donc craindraient-ils de se déshonorer en violant leurs promesses envers la France ?

Ils veulent d'abord la PARTAGER, et leur *carte* est dressée. Mais ils trouvent plus utile et moins dangereux d'*exploiter leur conquête* en la replaçant sous le joug d'un Prince qui consent à n'être que leur *préfet* et leur *commis*.

Si, par le traité du 26 novembre, ils garantissent le trône aux Bourbons, c'est uniquement dans l'intérêt de la *Monarchie* et de *la légitimité*, c'est-à-dire dans leur intérêt personnel. Ils n'accordent pas, mais ils imposent l'occupation de la France, pendant cinq années, par 150,000 de leurs soldats, sans permettre à celle-ci d'avoir plus de 22,700 hommes pour la garnison de 26 places fortes.

En un mot, les Coalisés, se transformant subitement en ennemis vainqueurs, exigent tout de la France et des Bourbons; et les Bourbons ont la lâcheté de leur tout accorder.

Ils veulent détruire nos ponts d'Austerlitz et d'Iéna.

Ils dévastent nos musées, dépouillent nos monuments publics, enlèvent les trophées de nos anciennes victoires, reprennent nos anciennes acquisitions territoriales, et nous condamnent à leur payer *deux milliards* pour les frais de guerre et la solde de leur armée d'occupation.

Sur leur demande, Louis XVIII licencie l'armée française.

Il leur livre nos arsenaux, nos ports, nos forteresses et nos propres frontières.

Il consent à ce que le royaume des Pays-Bas soit créé pour observer la France, et que de nouvelles forteresses y soient construites, avec notre argent, pour nous menacer continuellement.

Il fait plus : violant la capitulation de Paris (crime épouvantable ! car où s'arrêtera l'effusion du sang si les armées, ne pouvant plus se fier aux capitulations, sont réduites à s'exterminer?), violant, disons-nous, la capitulation de Paris, il livre à ses alliés les têtes de Ney, de Labédoyère, de Mouton-Duvernet et d'autres généraux, judiciairement assassinés !...

Par compensation, le prince allemand de Hohenlohe est nommé Pair et Maréchal de France ! Wellington lui-même prend la place de Ney ! Il figure parmi les Maréchaux de Louis XVIII, qui le décore en outre du collier de l'ordre du Saint-Esprit !

Aussi, verra-t-on un joural anglais pousser l'insolence jusqu'à dire que la France est une *Nalabie* (province) *anglaise, que Wellington est maître de Paris, et que Typo-Saëb* (Prince sujet des Anglais) *est aux Tuileries.*

Très-humble serviteur de la Sainte-Alliance, c'est pour obéir à ses ordres autant que pour satisfaire son besoin de despotisme qu'il ira plus tard étouffer les révolutions espagnole et portugaise, et replacer l'Espagne et le Portugal sous le joug de deux tyrans sanguinaires; c'est dans le même esprit qu'il approuvera l'oppression des révolutions de Naples et de Piémont, et qu'il laissera si longtemps écraser les malheureux Grecs.

Quelle humiliation pour la France! Qu'il n'est que trop vrai, ce mot du général Lamarque, *la Restauration est une halte dans la boue !*

Si plus tard il envoie des secours à la Grèce, ce sera uniquement pour céder à l'opinion française et européenne.

Et si plus tard encore Charles X entreprend la conquête d'Alger, ce sera pour avoir une occasion de combler de faveurs une armée victorieuse, afin d'en faire l'instrument du coup-d'état qu'il préparera contre la Nation et la liberté.

A l'intérieur, voilà l'Emigration et la Faction contre-révolutionnaire victorieuses. Le Roi n'est que son chef et son instrument. — Protégée par les armées étrangères, elle ne ménage plus rien, agit ouvertement comme un *ennemi vainqueur*, et traite la France comme *sa conquête*. — Par une simple ordonnance, elle fait illégalement un *emprunt forcé* de 100 millions sous le titre de *réquisitions de guerre*. Elle exclut 29 Pairs; elle exclut aussi les patriotes de tous les emplois publics, et s'empare de tous les pouvoirs. C'est elle qui compose exclusivement la Pairie, la Chambre des Députés, les tribunaux, le jury, les Administrations municipales et départementales, la Garde nationale, la Garde du Corps, la Garde royale et l'armée. — Elle a d'ailleurs le budget, les ambassades et l'appui de la Sainte-Alliance. Quelle force pour accomplir ses projets de domination et de vengeance!

On n'a pas oublié les projets vindicatifs de la Faction royaliste pendant nos 25 ans de révolution. En 1814, Alexandre empêchait : mais aujourd'hui cette Faction, ingrate envers le Peuple qui pouvait l'exterminer pendant les 100 jours, s'abandonne à la VENGEANCE et veut régner par la TERREUR. On pendrait Napoléon s'il était pris; on égorgerait à Paris si les Alliés osaient le permettre. Mais à Marseille, à l'annonce de la bataille de Waterloo, les Royalistes, égarant la populace, massacrent les Mamelucks de la Garde impé-

riale, d'autres militaires, des citoyens... Partout les héroïques débris de Waterloo sont traités de *brigands*. Les Patriotes, traités de *Napoléonistes* ou de *Jacobins*, sont poursuivis et traqués... On excite lâchement les soldats étrangers à les désarmer, à les maltraiter, à piller leurs maisons, à violer leurs femmes et leurs filles... On les fait égorger par des sicaires : les *Trestaillon*, les *Pointu*, les *Truphémi*, assassinent publiquement le Maréchal *Brune* à Avignon, le Général *Ramel* à Toulouse, le Général *Lagarde* à Nîmes, et des milliers d'autres victimes. Et quand d'Argenson voudra défendre à la tribune les *Protestants* assassinés, les assassins trouveront des défenseurs pour faire rappeler à l'ordre l'humanité courageuse.

Dès le 24 juillet, c'est Fouché, l'exécrable Fouché, qui dresse la liste des principales victimes, 38 *citoyens* qui resteront provisoirement à sa disposition, notamment *Carnot*, et 17 *Généraux* qui seront livrés à des commissions militaires pour être condamnés à mort par des Emigrés et des Chouans. Puis, le 12 janvier 1816, quand on aura versé des torrents de sang, et quand on voudrait encore des proscriptions par *catégories*, on publiera une dérisoire *amnistie*, dont on exceptera une foule d'individus, tous ceux contre lesquels des poursuites seront commencées, les anciens *régicides* ayant accepté l'acte additionnel, qui seront bannis, enfin Napoléon et sa famille, qui seront exilés à perpétuité.

Nous ne parlerons pas d'une foule de conspirations et d'insurrections provoquées par la police ou par l'oppression, de la conspiration de *Didier* et d'une émeute aux environs de Grenoble noyée dans le sang de malheureux paysans, d'une conspiration à Lyon et d'une émeute dans les environs, de la conspiration de *l'épeingle noire* et de celle des *patriotes de* 1816, de l'exécution du colonel *Caron* à Colmar, de celle du général *Berton, etc.*, à Poitiers, de la boucherie des 4 sergents de la Rochelle (*Bories, Raoul, Goubens* et *Pommiers*), exécutés ensemble à Paris, etc., etc.

Nous ne parlons pas non plus du *pillage* du trésor public. —Les Emigrés, les Vendéens, les Chouans, etc., reçoivent la *solde* de leurs grades depuis 20 ans, et des *pensions*; ils s'emparent de tous les emplois *lucratifs*; et quand le Comte

d'Artois aura la couronne, ils s'adjugeront *un milliard* pour indemnité de leurs biens vendus.

Les plus fougueux voudraient faire révoquer la Charte et proclamer la Royauté absolue; la Chambre de 1815, que son ultrà-royalisme fait appeler *introuvable,* veut proposer ou même imposer au Roi cette révocation : mais les plus rusés, considérant cette Charte comme un *masque* précieux sous lequel on peut avoir tous les avantages du pouvoir absolu sans en subir les inconvénients, demandent qu'elle soit nominalement conservée, sous la condition tacite qu'elle enchaînera toujours la Nation sans que la Royauté soit jamais enchaînée par elle. — Louis XVIII la conserve donc; mais il veut la *réviser* pour la rendre plus aristocratique encore. — Cependant, craignant d'être entraîné par les fous de son parti, il la maintient sans révision : mais il n'est presque pas une de ses dispositions qui ne soit violée par des *lois d'exception* ou par une interprétation jésuitique et déloyale. C'est une *Charte-mensonge.*

La prétendue Représentation nationale n'est également qu'une déception. — La première Chambre des Députés est la même que celle de 1814, dont les pouvoirs étaient expirés, et que le Roi conserve ou nomme parce qu'elle a accepté la déchéance de Napoléon et la Restauration. La seconde, ou la Chambre *introuvable,* élue pendant la réaction, n'est composée que de la faction victorieuse. Dissoute le 5 septembre 1816, pour arrêter la réaction, celle qui la remplace n'est composée que d'éligibles à 1,000 francs et d'électeurs à 300 francs, c'est-à-dire de la Bourgeoisie. Trop libérale encore, elle est dissoute après le meurtre du duc de Berry en 1820, et remplacée par une chambre élue par des électeurs aristocrates ayant *double vote* et nommant deux espèces de Députes. Aussi, c'est encore la faction elle-même qui compose la Chambre. Une Chambre nouvelle sera libérale sous le ministère Martignac, en 1827; mais il n'y aura jamais une Représentation *nationale* et surtout *populaire.* Nous ne parlons pas d'ailleurs des fraudes et de la corruption employées pour s'assurer les Electeurs et les Députés. — Quant à la Pairie, ce sont des Emigrés ou des traîtres qui la composent. Aussi, condamne-t-elle ou plutôt assassine-t-elle le *maréchal Ney* malgré la capitulation. *De Caze* la rendra un moment libé-

rale, en y nommant 59 Pairs libéraux ; mais *de Villèle* la rendra contre-révolutionnaire par une nouvelle *fournée* de 76 Pairs.

Aussi, toutes les lois sont faites dans l'intérêt de l'Aristocratie, aucune dans l'intérêt du Peuple.

Parlerons-nous du système de *corruption* et de *démoralisation* adopté par la Restauration? Comment un Gouvernement qui fait la guerre à la Patrie depuis 25 ans, qui s'appuie sur l'Etranger et sur la trahison, pourrait-il être moral et juste? En niant solennellement la guerre d'Espagne, quelques jours avant cette guerre (1823), Louis XVIII donnera, comme Louis XVI et Bonaparte, l'exemple du *mensonge*.

Les Prêtres, restaurés par Napoléon, après avoir été si contre-révolutionnaires, n'osent pas rétablir la dîme : mais devenus le principal appui de la Restauration, dirigés par les *Jésuites*, spécialement protégés par le comte d'Artois, ils organisent une vaste *Congrégation* secrète, qui couvre la France de *missionnaires*, de *séminaires* et de *couvents*. La *Sorbonne* remplace *l'Ecole normale ;* la jeunesse est livrée aux *frères ignorantins ;* on ressuscite les miracles, la superstition, le fanatisme ; on s'efforce de rendre le Peuple ignorant, crédule, stupide ; on abolit le *divorce* ; le Clergé obtiendra même une atroce loi du *sacrilège* et des lois contre la presse ; et sa puissance deviendra telle, avec Charles X, qu'il voudra dominer la Justice, la Noblesse et l'Armée.

Nous ne parlons pas du *Gouvernement occulte*, qui se confond avec la Congrégation ; qui se compose de tous les ultrà-royalistes ; qui a pour chef ou pour Roi le comte d'Artois ; qui conspire presque continuellement contre Louis XVIII ; qui l'appelle *Jacobin ;* et qui prépare la révocation de la Charte, la contre-révolution complète, et la proclamation de l'ancien régime.

Mais le Comte d'Artois remplace Louis XVIII mort le 16 septembre 1824, et devient Charles X. Le plus violent ennemi de la Révolution de 89, le provocateur de l'émigration et des coalitions, le chef des Ultrà-Royalistes, de la Congrégation et du Gouvernement occulte, est maintenant *Roi de France ;* la Contre-Révolution et les Jésuites sont sur le trône ; et personne ne doute qu'ils vont marcher ouvertement à leur but. — Bientôt, Charles X est *sacré ;* bientôt, à l'aide

des trois cents Députés-machines de *de Villèle*, les Émigrés obtiennent *l'indemnité d'un milliard*, l'Aristocratie la loi du droit *d'aînesse*, les Jésuites la loi du *sacrilége*. Tous demandent la loi *d'amour* qui doit achever d'enchaîner la presse.

Cependant, les Royalistes modérés s'effraient, et la Majorité de la Pairie résiste; mais la fournée de soixante-seize Pairs Jésuites et contre-révolutionnaires la rend propre à tout. La Garde nationale crie : *A bas Villèle!* mais on la dissout. — Une nouvelle Chambre de Députés arrête le mouvement jésuitique et contraint de remplacer le *déplorable Ministère Villèle* par le modéré *Martignac* (1827) : mais Charles X, voyageant pour tâter l'opinion, et recevant de l'Aristocratie et des fonctionnaires autant *d'acclamations d'amour* que Napoléon en a jamais pu recevoir, croit qu'il peut tout oser, décide la violence, et appelle (8 août 1829) l'ancien conspirateur complice de Georges et Pichegru, *Polignac* (p. 497), grâcié par Bonaparte et enfermé à Ham (p. 503), qui a refusé le serment à la Charte; *Bourmont*, transfuge et déserteur à l'ennemi la veille de Waterloo; *Labourdonnaie*, qui voulait des proscriptions par *catégories* après les Cent-Jours, etc.; et personne ne doute que ce ne soit la Contre-Révolution qui prépare son dernier attentat.

Bientôt, les Chambres sont en séance : c'est en vain que Charles X menace de son *immuable volonté* et que le mensonge officiel proteste de l'*amour* qu'inspirent ses *vertus*; 221 Députés contre 181 lui refusent leur *concours*. — C'est en vain qu'il dissout la Chambre, et qu'il demande personnellement d'autres Députés; les électeurs à trois cents francs lui renvoient les 221..... Reculera-t-il? Non : interprétant jésuitiquement l'art. 14 de la Charte, il la viole et la tue, dissout la nouvelle Chambre, fait lui-même une nouvelle ordonnance électorale, fait une nouvelle Chambre qui ne sera composée que des séides de sa Faction, détruit la presse.... C'est le 25 Juillet.... Mais arrêtons-nous un moment.

Nous l'avons vu, dès 1792, le Peuple exécrait Louis XVI, sa femme, ses frères, surtout le comte d'Artois, les Emigrés, les Prêtres, toute la Faction contre-révolutionnaire. — Le 20 *mars* et les *Cent-Jours* ont prouvé combien il détestait Louis XVIII, sa famille, et ses partisants. — Ramenés par l'Etranger sur les cadavres de Waterloo, les Bourbons sont devenus plus encore un objet d'horreur pour l'armée, les Fédérés, le Peuple, les patriotes et la masse des Bonapartistes. —

Leurs alliés ont regardé une expulsion nouvelle comme tellement certaine qu'ils les ont fait garder par 150,000 de leurs soldats; et quand la Sainte-Alliance a retiré ses troupes (en 1818), quoiqu'il leur restât leurs gardes-du-corps, leur garde royale et leurs Suisses, l'effroi du comte d'Artois et de la Faction a été tel encore qu'ils ont envoyé des *notes secrètes* aux Coalisés pour les supplier de laisser leurs troupes; ils n'ont pas même osé tolérer la garde nationale, bien qu'organisée par eux, chamarrée de leurs croix et de leurs rubans... — Toutes leurs lois contre la presse, contre les associations, etc., attestent leur conviction de la haine du pays... — Ils n'osent pas même permettre de s'expliquer sur les prétendus droits que *le Roi tient de sa naissance*... — Ils n'osent tolérer l'élection du *régicide Grégoire*, qui leur annonce le sentiment public... Ils ne peuvent souffrir *Manuel* parlant, à la tribune, de la *répugnance* inspirée par leur retour... Et c'est avec raison qu'un député (Foy) s'écrie : « *Nous sommes* 25 « *contre* 1. » Et un autre : « *Nous ne sommes que* 8 *ici; mais la Nation* « *est derrière nous.* » — Aussi, la Restauration n'étant, de la part des Bourbons et des leurs, qu'une longue *oppression* et une longue *humiliation*, elle n'est, de la part du pays, qu'une LONGUE PROTESTATION; car les conspirations de *Grenoble, Lyon, Toulon, Paris, Béfort, Colmar, Saumur, Poitiers, la Rochelle*, et cent autres; le poignard de *Louvel*; la Société secrète de 40 à 50,000 *Carbonari*; les associations pour la presse, pour la liberté individuelle, pour les élections, pour le refus d'impôt; la joie qu'excitent les révolutions de Grèce, d'Espagne, de Portugal, de Naples et du Piémont; les espérances que font naître les dispositions insurrectionnelles de l'armée envoyée contre l'Espagne; les cris de la garde nationale contre Villèle; les couronnes décernées à Manuel; ses funérailles et celles de Foy; les ovations pour les Députés populaires; sont autant de PROTESTATIONS... Les émeutes, leurs cris de *vive la Charte* poussés dans les rues, les cris de *vive la liberté* poussés sur l'échafaud, sont encore des PROTESTATIONS... En un mot, la PROTESTATION des Représentants (p. 620) ne cesse pas de retentir, répétée par la Nation depuis 1815 à 1830.

Et ces 40 à 50,000 *Carbonari* dont nous venons de parler sont la tête de la Nation, à Paris et dans les Départements, comprenant un grand nombre de Députés, de magistrats, d'avocats, de médecins, de professeurs, d'écrivains, de manufacturiers, de négociants, de généraux, de colonels, d'officiers, de sous-officiers, etc.

L'association se divisait en *ventes*, ventes *centrales*, vente *suprême* ou *Comité-Directeur* composé presque exclusivement de Députés, quelquefois élus dans un *Congrès* formé par des Commissaires en-

voyés par les ventes centrales des départements. — Toute la Charbonnerie était *révolutionnaire* et voulait l'expulsion des Bourbons. La masse était *Républicaine* ou *Constitutionnelle*, voulant l'exercice de la Souveraineté nationale et une Constitution ; mais la minorité était Bonapartiste ou Orléaniste. — Dans quelques ventes, on a pu faire jurer le *carbonaro* sur un poignard ; mais le poignard était inconnu dans le plus grand nombre.

On y comptait les Députés *Lafayette, son fils, Manuel, Dupont (de l'Eure), d'Argenson, J. Kœclin, Corcelle, Taraire, Beauséjour,* etc., etc. (non *Foy, B.-Constant, Sébastiani, Laffitte, C. Perrier, Dupin*). Lafayette et Manuel s'y partageaient l'influence. Lafayette se prononçait pour la République et voulait la proclamer dans une insurrection. Manuel, que le parti Fayettiste accusait d'être Orléaniste, n'exigeait et n'excluait ni la République ni d'Orléans, et suivait sincèrement ce principe que c'est à la Nation à se choisir sa Constitution et son Gouvernement. — La Charbonnerie fournira non-seulement presque tous les hommes de Juillet qui deviendront Républicains, mais une foule de grands fonctionnaires, après la chute de la Restauration, par exemple : MÉRILHOU (l'un des plus ardents à provoquer, à initier, à organiser, à pousser à l'insurrection, défenseur de *Bories*, et acceptant la défense de *Berton*), qui sera Ministre et Pair de France ; *Barthe* (défenseur de la conspiration de Béfort), qui sera Ministre, Pair, etc. ; *Cousin*, Ministre et Pair ; *Bérenger* (de la Drôme), Pair; *de Schonen*, Procureur-Général à la Cour des Comptes; *Bernard*, Procureur-Général à la Cour Royale, etc.; *O.-Barrot*, Préfet de la Seine; *Gaujât, Chaber*, etc., Préfets; *Chatry-Lafosse*, Aide-de-Camp du Roi ; *Marbot*, Général ; *Dubois* (de la Loire-Inférieure), Conseiller de l'Université; *Jollivet, Mauguin, Pagès* (de l'Arriége), Députés ; *Joubert*, Directeur des Octrois ; *Lavocat*, condamné à mort par contumace, Directeur des Gobelins, etc.

L'insurrection est donc préparée depuis longtemps quand, le 26 juillet, apparaissent *les Ordonnances* violatrices de la Charte et des lois. C'est le signal attendu... Et bientôt, après trois jours (27, 28 et 29) de barricades et de combat contre la garde royale et les Suisses, qui fusillent, canonnent et mitraillent. le Peuple vainqueur place un cadavre sur le trône de Charles X aux Tuileries... C'est en vain que, voulant reculer, le 3e jour, il offre de retirer ses Ordonnances; l'insurrection lui répond ce mot terrible et si fréquent dans l'Histoire : *C'est trop tard!* Vainement aussi *abdiquera*-t-il en faveur du Duc de Bordeaux, âgé de dix ans (né le le 24 septembre 1820; son abdication ne profitera pas plus à son petit-fils que celle

de Napoléon n'a profité à son enfant; le Peuple ne veut pas plus traiter avec aucun membre de la Branche aînée que les Rois n'ont voulu le faire avec aucun membre de la famille Bonaparte; et cette branche des Bourbons va rejoindre, en pays étranger, cette famille de Napoléon exilée par elle.

Qu'elle est belle cette insurrection populaire, assez longue pour constater le courage et le dévouement du Peuple, assez courte pour éviter une trop grande effusion du sang! Qu'il est admirable ce Peuple, si calomnié depuis le 9 thermidor, qui se montre aussi modéré que brave, aussi clément et généreux que dévoué, aussi désireux de l'ordre que de la liberté! L'ouvrier de Paris excite chez tous les peuples d'Europe et du monde plus d'estime, de respect, d'admiration et de sympathie, que Napoléon et ses victoires n'en ont jamais excité.

Et Lafayette, qui depuis dix ans se déclare le plus ardent Républicain, se trouve à l'Hôtel-de-Ville à la tête de ce Peuple vainqueur... Et il adopte publiquement pour devise : *Liberté*, EGALITÉ... Et le Peuple met aveuglément sa confiance en lui... Qu'il applique donc la Déclaration des Représentants pendant les Cent-Jours (p. 620); qu'il proclame la Souveraineté nationale; qu'il appelle, au nom du Peuple, une Constituante ou une Convention... Mais seul, secrètement, pendant la nuit, sans consulter le Peuple, il accepte ou choisit le Duc d'Orléans pour *Lieutenant-Général du Royaume*, comme le Sénat a adopté le Comte d'Artois en 1814 (p. 601). Lui qui doit si bien connaître les principes de la Constituante sur la Souveraineté du Peuple et sur une Constitution, il souffre que le nouveau Dictateur provisoire, secrètement dirigé par *Talleyrand*, choisisse pour Ministres des hommes de l'Empire et des hommes de Gand; qu'il conserve les Députés et les Pairs de la Restauration; qu'il fasse lui-même, avec eux et ses Ministres, non une *Constitution*, mais une *Charte*, en conservant et modifiant seulement la Charte de 1814, sans droit électoral pour le Peuple, sans acceptation nationale.

Voilà donc sur le trône le *Duc d'Orléans*, que Dumouriez voulait proclamer en 1793, et que, depuis cette époque, un Parti n'a cessé de porter au pouvoir : mais, avec la Charte imposée par Louis XVIII, à l'aide des baïonnettes étrangères, peut-on dire que c'est une *Révolution*?

Que du moins *Louis-Philippe* défende l'indépendance de

la Nation; qu'il appelle la France aux armes pour obtenir un traité plus juste que ceux de 1815, un désarmement général et une paix solide et durable, qui puisse assurer la prospérité du commerce et de l'industrie. Si les Rois veulent attaquer la Révolution nouvelle, tous les Peuples, trompés en 1814 et 1815, feront leurs révolutions et empêcheront la guerre. O quel malheur, si l'on perd cette occasion, unique dans l'Histoire !— Mais on craint la liberté au dedans; et pour l'enchaîner, on évite la guerre et même le triomphe de la Démocratie en Europe. On préfère s'entendre secrètement avec les Rois. On choisit TALLEYRAND, l'infâme, l'exécrable Talleyrand, pour négocier entre la Révolution et la Sainte Alliance... Nous n'avons pas la force d'achever...

Aux yeux des Rois de droit divin, le duc d'Orléans n'est, comme l'a dit Napoléon (p. 613), qu'un *usurpateur*. Et si les Rois se trouvaient assemblés en congrès comme au 20 mars, si leurs armées étaient sur pied comme à cette époque, qui peut douter qu'ils n'attaqueraient Louis-Philippe pour rétablir Charles X comme ils ont attaqué Napoléon pour rétablir les Bourbons? Mais les Rois n'étant pas prêts, ils ajournent...

Attendre dix ans ce n'est rien pour la Diplomatie et pour l'Aristocratie Européenne : pendant dix ans les Rois prépareront la guerre sans perdre un moment, tandis qu'ils ruseront et exigeront de jour en jour des concessions nouvelles pour désarmer la France; et en 1840, l'ancienne Coalition (l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse), qui fit une guerre si cruelle à la Révolution française, se reformera menaçante.

Qu'est-ce? Un nouveau traité pour rétablir Henri V comme celui du 25 mars 1815 pour rétablir Louis XVIII...? Un projet de partager la France pour assurer le repos des Rois, comme on voulait le faire à Pilnitz, et en 1814, et en 1815...? L'Europe qui, d'après la prophétie de Sainte-Hélène (p. 594) doit être *Cosaque* ou *République*, sera-t-elle donc *Cosaque*... ? Mais la fatale expérience de 1814 et de 1815 ne peut être perdue; le souvenir de la guerre nationale et des prodiges qu'enfanta le dévouement populaire ne peut être effacé... Non, la France et l'Europe ne seront pas *Cosaques*!

FIN.

CONCLUSION.

Quand on voit tant de révolutions depuis 1789, tant de corruption, tant de trahison, et, du côté du Peuple, tant de sacrifices perdus, tant de déceptions, tant d'oppression et tant de misère, tout cœur généreux se demande : mais est-ce donc là le sort inévitable de l'Humanité? N'y a-t-il aucun remède? Et s'il en existe, quel est ce *remède?*

Nous entreprendrions l'examen de cette question, si l'auteur du *Voyage en Icarie*, dont nous avons déjà parlé (p. 333) ne l'avait pas discutée et résolue en présentant un nouveau système d'*organisation sociale et politique*. Partageant complètement les idées de l'auteur, nous ne pouvons que renvoyer à son ouvrage.

NOTA. — M. Cabet se propose de faire, plus tard, un 5e volume, qui reprendra avec plus de détails l'histoire de la Restauration, et qui contiendra l'histoire de la Révolution de 1830 jusqu'à l'époque de la publication.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME

SUITE DE LA CONVENTION. — RÈGNE DES MONTAGNARDS.

TROISIÈME SECTION. — ***Réaction thermidorienne.***

NOTA. — Voyez la division générale de l'ouvrage après la Préface, tome 1er. — Chaque volume indique la page des ***Parties*** et des ***Chapitres***. — En tête de chaque Chapitre se trouve un ***Sommaire*** indiquant tous ses paragraphes. — Ces paragraphes sont, en outre, indiqués dans leur ordre, en tête des pages, au recto. Les trois dernières Parties n'ayant pas de sommaires, nous les plaçons ici.

Le Sénat rappelle les Bourbons. — Nouvelles adulations. — Talley-

FIN DE LA TABLE.

